



**HAL**  
open science

# Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnicisation

Arnaud Richard

► **To cite this version:**

Arnaud Richard. Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnicisation. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2009. Français. NNT: . tel-00440902

**HAL Id: tel-00440902**

**<https://theses.hal.science/tel-00440902>**

Submitted on 13 Dec 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université Paul-Valéry Montpellier III**  
*Arts · Lettres · Langues · Sciences humaines & sociales*  
Département de Sciences du langage

Doctorat de l'université Paul-Valéry Montpellier III

THÈSE

**Les discours sportifs  
en proie aux nationalismes et à l'ethnicisation**

Présentée par  
**Arnaud RICHARD**

Sous la direction de  
**Mme le Professeur Claire KRAMSCH**  
**M. le Professeur Paul SIBLOT**

**Tome premier**

*Membres du jury*

<b>M<sup>me</sup> Claire KRAMSCH</b>	Professeur de l'université de Californie (Berkeley)
<b>M<sup>me</sup> Patricia von MÜNCHOW</b>	Maître de conférence H.D.R. de l'université Paris Descartes (Paris V)
<b>M. Jacques BRES</b>	Professeur de l'université Paul-Valéry (Montpellier III)
<b>M. Gilles BUI-XUÂN</b>	Professeur de l'IUFM Nord-Pas de Calais
<b>M. Paul SIBLOT</b>	Professeur émérite de l'université Paul-Valéry (Montpellier III)
<b>M. Guillaume SOULEZ</b>	Maître de conférence H.D.R. de l'université Sor- bonne Nouvelle (Paris III)

Novembre 2009



# Sommaire

## Tome premier

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>15</b>
1.1	Des parcours personnels et scientifiques . . . . .	16
1.2	Motivations de la recherche . . . . .	20
1.3	Nouvelles technologies et nouveaux medias . . . . .	29
1.4	Lectures . . . . .	30
1.5	Du sujet sportif . . . . .	34
1.6	Les objectifs de la recherche . . . . .	38
<b>I</b>	<b>Le sport : un champ d'interrogations</b>	<b>43</b>
<b>2</b>	<b>Le sport comme objet d'études scientifiques</b>	<b>45</b>
2.1	Un sujet infini d'études en sciences humaines et sociales . . . . .	47
2.2	Un objet économique et commercial colossal . . . . .	61
2.3	Des artifices médiatiques éclatants . . . . .	75
<b>3</b>	<b>Le sport et les pratiques de masse</b>	<b>85</b>
3.1	Des facteurs influents sur la pratique de masse . . . . .	85
3.2	Principales critiques de fonctionnement global . . . . .	87
3.3	Les sportifs, des stars médiatiques rentables . . . . .	103
<b>4</b>	<b>Le sport : influences et représentations corporelles</b>	<b>111</b>
4.1	État des lieux des pratiques physiques et sportives . . . . .	111
4.2	Nouvelles pratiques mais concepts persistants . . . . .	115
4.3	Racialisation du corps du sportif . . . . .	118



<b>II Problématisation pour une analyse des discours sportifs</b>	<b>129</b>
<b>5 L'analyse du discours : théories, applications et implications</b>	<b>131</b>
5.1 L'analyse du discours, une science transversale . . . . .	131
5.2 L'analyse critique du discours et les études discursives : engagement et ouvertures . . . . .	136
5.3 Considérations indispensables liées au corpus . . . . .	141
<b>6 Pour un corpus de discours : récoltes, traitements et présentations</b>	<b>151</b>
6.1 La récolte de données : les bases de presse écrite et de télévision	152
6.2 Traitement des données et transcription : enjeux, normes et conventions . . . . .	159
6.3 Présentations des corpus majeurs traités . . . . .	161
<b>7 Réflexions pour une typologie des genres du discours</b>	<b>167</b>
7.1 Formations discursives et topiques du sport... . . . . .	168
7.2 Les genres du discours . . . . .	175
7.3 Tentatives d'approches typologiques... . . . . .	188
<b>8 Corrélations langage et sport...</b>	<b>201</b>
8.1 Langage, langue et discours... . . . . .	201
8.2 Dialecte social et registres particuliers... . . . . .	204
8.3 Notion de langue de spécialité... . . . . .	216
<b>III Problématiques appliquées à la recherche</b>	<b>223</b>
<b>9 Nation, ethnicité et race...</b>	<b>225</b>
9.1 Le socle de l'État et l'identité nationale . . . . .	225
9.2 Ethnicité et Race : notions délicates et précisions indispensables	232
9.3 Ethnicité/race et nation : implications tacites et reconnaissances difficiles . . . . .	243
9.4 Sport, Nation et Racialisation : la triade identitaire des foules .	246
<b>10 Dialectique du Même et de l'Autre dans une visée sportive...</b>	<b>267</b>
10.1 Fondements théoriques de la dialectique du Même et de l'Autre	267
10.2 Applications : études de l'ethnonyme <i>Black</i> . . . . .	271
10.3 Enquête ethnographique : image de soi et image de <i>Black</i> . . .	279

---

<b>11 Discours footballistiques et catégorisations ethno-raciales...</b>	<b>289</b>
11.1 Prédication : principes généraux et spécificités sportives . . . . .	290
11.2 Catégorisation : principes et particularités . . . . .	299
11.3 Football : des clubs pour la nation . . . . .	324
<b>IV Analyses sur corpus</b>	<b>333</b>
<b>12 <i>Black Blanc Beur</i> : un pays à l'image de son équipe de football</b>	<b>335</b>
12.1 Cadres socio-historiques : émergence et développements . . . . .	335
12.2 Éléments, néologismes, agencement: réflexions... . . . . .	343
12.3 Figement: idéologie et formule... . . . . .	350
<b>13 Sports d'hiver, sports divers ?</b>	<b>367</b>
13.1 JO d'Hiver: cadre et références... . . . . .	368
13.2 <i>Les bronzés ne font pas du ski</i> . . . . .	373
13.3 Bobsleigh: OGNI pour des concurrents difficilement identifiables...	401
<b>V Bilan</b>	<b>419</b>
<b>14 Pour conclure</b>	<b>421</b>
14.1 Retours préalables sur l'objet de recherche et les méthodes . . . . .	421
14.2 Ouvertures et perspectives de réflexion . . . . .	426
<b>Bibliographie linguistique</b>	<b>433</b>
<b>Références : nation, ethnie</b>	<b>451</b>
<b>Références sur le sport</b>	<b>463</b>
<b>Index des notions</b>	<b>471</b>
<b>Index des auteurs cités</b>	<b>475</b>
<b>Table des figures</b>	<b>481</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>483</b>
<b>Table des matières</b>	<b>485</b>

**Tome II. — Annexes**

<b>A</b>	<b>Éléments d'illustrations à la théorie et à la problématique</b>	<b>503</b>
A.1	Couleurs et Nations . . . . .	503
A.2	Mélanymie . . . . .	518
A.3	Corpus football européen . . . . .	529
A.4	Nom propre et football : Les <i>Diarra(s)</i> . . . . .	539
<b>B</b>	<b>Corpus Black Blanc Beur</b>	<b>541</b>
B.1	Émergence de Black Blanc Beur . . . . .	541
B.2	Black Blanc Beur 1998 . . . . .	558
B.3	Terrain, support, questionnaire et résultats de l'enquête . . . . .	619
<b>C</b>	<b>Corpus Albertville</b>	<b>627</b>
C.1	Extraits télévisés . . . . .	627
C.2	Extraits de presse . . . . .	649
C.3	Extraits d'internet . . . . .	662
	<b>Index des notions</b>	<b>667</b>
	<b>Index des auteurs cités</b>	<b>671</b>
	<b>Table des figures</b>	<b>677</b>
	<b>Liste des tableaux</b>	<b>679</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>681</b>

# Remerciements

Il est impossible en quelques pages de remercier tout le monde et encore moins de rendre compte à quel point, chacun aura contribué à l'élaboration de cette thèse. Malgré tout, je vais devoir me résoudre à limiter cet exercice. Limiter ainsi reviendra à concentrer mes remerciements autour de ceux à qui je dois le plus.

Je veux dire un profond et sincère merci à mes deux directeurs de thèse. Ils ont su donner de leur temps et de leur patience, afin de m'accompagner durant ces cinq années. Les enseignements comme les discussions que nous avons eues resteront marqués à jamais dans ma mémoire.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres du jury d'avoir accepté cette tâche. Grâce à leurs écrits et bientôt grâce à leurs critiques et conseils, ce travail pourra s'enrichir considérablement. Ainsi je suis très reconnaissant envers Patricia von Münchow, Gilles Bui-Xuân et Guillaume Soulez. Sans eux, un tel travail n'aurait pu tenter d'apporter un nouvel éclairage mêlant les dimensions discursives, sportives et médiatiques.

Je voudrais témoigner toute ma gratitude à Jacques Bres. Il se tient à part des autres membres, car il fut celui qui eut à me supporter inlassablement au laboratoire. J'ai beaucoup appris à ses côtés, sans pourtant arriver à le suivre dans sa roue. J'espère un jour pouvoir le rejoindre dans le groupe des échappés pour l'enseignement et la recherche. À défaut d'en connaître déjà un tel rayon sur le langage, j'arrive désormais lancé pour affronter la pente du futur..

Cette recherche doctorale s'inscrit dans un cadre institutionnel particulier, l'université Paul-Valéry — Montpellier III. J'y ai fait énormément de rencontres. Il m'est difficile de n'oublier personne, mais au-delà de mes anciens professeurs, parmi ceux grâce à qui j'ai le plus appris en dehors des cours, je

voudrais remercier Gérard Gouiran et Gilles Pérez. Leurs conseils et nos discussions ont toujours su m'aider à prendre les bonnes décisions — avec un peu d'informatique en plus pour Gilles. Dans ce même établissement, un service a compté aussi tout particulièrement, il s'agit du service des activités physiques et sportives. Ses directeurs successifs — Béatrice Savajol et Jean-François Marie — mais aussi Sylvie Belle, Maryse Lévy ou Bertrand Gadon ont toujours été présents, d'une part pour m'offrir un peu de travail mais d'autre part, pour réaliser des projets et mettre en place des activités.

Toujours dans le sport et dans le domaine universitaire, je voudrais dire un grand merci à Monique Estimbre, Louis Biafora, Lucien Tinirello et André Sanchiz. Le comité régional du sport universitaire de Montpellier m'a permis de mettre en perspective mon engagement associatif tout en apprenant encore et toujours de nouvelles choses lors de chaque réalisation.

La route s'est ainsi poursuivie jusqu'à la « Nationale » avec la fédération française du sport universitaire. Je voudrais dire tout ma reconnaissance à Monique Paulou, Thérèse Salvador, Damien Bardot, Jacques Mikulovic ou encore José Savoye. Je n'oublie surtout pas les directeurs nationaux adjoints et tous mes amis étudiants élus avec qui nous avons pu vivre tant de choses merveilleuses en France et au-delà de ses frontières.

Une dernière marche, en quelques sortes, fut franchie à plusieurs reprises vers le niveau international et celui de la fédération internationale du sport universitaire. Claude-Louis Gallien et Köle Goleshlaj ont toujours cru en moi et je voudrais leur faire preuve ici de toute ma gratitude.

Conjointement, j'aimerais dire un mot de remerciement aux personnes du comité national olympique et sportif français, ainsi qu'aux membres de l'académie nationale olympique française — en particulier Colette Ambroise-Thomas. La découverte d'Olympie et de son centre de recherche fut un réel enrichissement. J'espère pouvoir leur rendre un jour au moins autant que ce qu'ils m'ont donné.

Pour terminer avec le volet sportif, c'est sur un plan un peu plus affectif que j'aimerais rendre hommage aux personnes qui m'ont accueilli pendant les deux premières années de doctorat. Je voudrais remercier en particulier Philippe Connart pour sa confiance et le soutien qu'il m'a apporté. Je n'oublierais bien sûr pas tout le personnel du CREPS et les jeunes sportifs des centres de formation.

C'est aussi et surtout une équipe de recherche qui m'a accueilli. Je voudrais alors saluer tous les membre de Praxiling. Je ne peux tous les citer mais je dis un grand merci à Chantal Charnet, Élisabeth Natale et Bruno Bonu, mais aussi Jeanne-Marie Barbéris, Valérie Bonnet, Catherine Détrie ou encore Bertrand Vérine.

Serait-ce plus qu'une injure que de ne pas saluer mille fois mes collègues et confident(e)s de pauses-café — Merci à Aude Demange, Françoise Dufour — correctrice et soutien sans faille —, Aude Lecler, Bénédicte Laurent, Audrey Lauze, Marion Sandré, Chaza Salim, Mujahed Al Sabri, Muhammad Al Sadhan, Saad Faraj, Hani Qotb et Clair-Antoine Veyrier, cela fait beaucoup et j'en oublie, mais les pauses étaient aussi souvent bien longues...

Les plus assidues des fumeuses m'ont appris à voir le monde avec des yeux un peu moins naïfs, mais sans jamais me pousser à changer ma façon d'être. Une très belle leçon d'amitié.

Mélissa Barkat-Defradas ne faisait pas de pauses, alors je dois la remercier à part, mais au-delà du détail et de la plaisanterie, je dois admettre que sans la confiance de Mélissa et son soutien, ce manuscrit n'aurait peut-être jamais vu le jour.

Conjointement, j'aimerais remercier toute l'équipe de la maison des sciences de l'homme de Montpellier, Marie Anchier-Deloffre, Sophie Belacel, Gérard Gherzi et Florian Pascual.

J'ai eu la chance de participer à de nombreux colloques ou autres événements scientifiques. Je ne pourrais en donner une liste exhaustive mais certains m'ont marqué profondément. Les rencontres avec les membres du CEETUM de l'Université de Montréal, ou avec Paul Garrett à Odense, Guy Lochard à Toulouse, les membres du Ci-Dit, en particulier Laurence Rosier et Diane Vincent à Québec ou Laura Calabrese, Marie Veniard et Hugues de Chanay à Nice etc. ont changé ma vision et — même légèrement — mes objets de recherche.

Il serait incomplet de pas rendre hommage à toutes les personnes qui m'ont reçu et aidé aux États-Unis, en particulier Joe Long, Eddie Papke et mon « Rumait » Mario Perez. Je tiens à dire merci à tous mes collègues assistants de l'Université de Washington à Seattle, à Hedwige Meier et tout particulièrement à Crispin Thurlow pour ces enseignements passionnants et motivants.

Pour finir je me rapprocherais du cercle familial et amical avec l'associa-

tion *Contact* et surtout ses deux membres les plus dynamiques, Éric Perera et Sylvain Rouanet. Beaucoup d'amis d'enfance — ou d'adolescence pour être précis — m'ont aidé à ne pas penser qu'à la thèse. C'est tout aussi important de voir ce qui se passe autour de nous. Ainsi, je remerciais Rachid El Harras, Alexis et Clément Griffon, Bertrand Lacour et bien d'autres.

Parmi mes amis de « promotion » de sciences du langage, depuis la première année — ou presque — j'ai eu la chance d'avoir pour amis proches, Jordane Cabrol et Stéphane Riou. Sans eux, je n'aurais pas pu affronter bien des épreuves. J'aurais aussi une pensée pour mes trois amies linguistes bulgares, Diiana Bodourova, Radoslava Nikolova et Dennitsa Palezheva.

Ma famille fut un soutien de tous les instants. Grâce à mes parents, mes frères, Julie, ma marraine, Martine, Magali et tous les autres, je ne serais pas en train de faire ce que j'aime le plus au monde : enseigner et rechercher. Leur confiance et leur soutien sans failles m'ont permis d'avancer sans jamais me retourner, ni douter et cela n'a pas de prix.

Pour achever cette longue liste, je ne vois personne d'autres que celles qui m'ont accompagné et supporté durant toutes ces années. Un proverbe dit que derrière chaque grand homme se cache une femme. Je ne suis qu'un homme, mais elles sont de grandes femmes. — Merci, thank you, Merci...

# Abréviations

**AD** Analyse du discours

**AMA** Agence mondiale antidopage

**ASSE** Association sportive de Saint-Étienne

**BBB** Black Blanc Beur

**BBR** Bleu Blanc Rouge

**BM** Bayern de Munich

**CDA** Critical Discourse Analysis — Analyse critique du discours

**CNOSF** Comité national olympique et sportif français

**CIO** Comité international olympique

**FFSU** Fédération française du sport universitaire

**FISU** Fédération internationale du sport universitaire

**JO** Jeux olympiques

**MLB** Major League Baseball

**NBA** National Basketball Association

**NFL** National Football Association

**OL** Olympique lyonnais

**OM** Olympique de Marseille

**PIB** Produit intérieur brut

**PSG** Paris Saint-Germain





« La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. »  
Émile BENVENISTE (1966).

« Le problème du XX<sup>e</sup> siècle est celui des discriminations raciales, la question est de savoir jusqu'où les différences raciales seront utilisées à l'avenir pour dénier à plus de la moitié de l'humanité le droit de partager les possibilités et les privilèges des civilisations modernes. »

William Edward Burghardt DU BOIS (1900).

« Et, parce que la négricité, fondamentalement et malgré les apparences, correspond non tellement à une communauté de race, mais à une communauté de condition, qui est une condition d'oppression, sous le prétexte mythique de la race. »

Albert MEMMI (1968)



# Chapitre 1

## Introduction

Le huit août deux mille huit – soit le 8/8/8 – s’ouvraient les XXIX<sup>e</sup> Jeux olympiques à Pékin, en Chine. L’alignement de ces trois chiffres n’est pas anodin. . . Traditionnellement la culture populaire chinoise reconnaît au chiffre *huit*, la fonction d’un porte-bonheur. Le pouvoir accordé généralement aux chiffres est une pratique millénaire mais au-delà des chiffres, les mots ont aussi un pouvoir. L’acte de nommer, que nous analyserons en détail par la suite, confère des particularités. Les mots agissent (*Quand dire c’est faire*, titrait le philosophe américain John Langshawn AUSTIN <sup>1</sup>). Si le chiffre *huit* apporte chance et bonheur à un peuple pour des réussites sportives, les créations verbales concernant ces sports sont-elles si chanceuses ?

Il est déjà temps dans les recherches qui vont suivre, de postuler une vision analytique, critique et argumentée sur ces genres de discours. À travers l’angle de la problématique de la nomination identitaire et plus particulièrement celle de la racialisation, nous allons aborder linguistiquement un des plus grands phénomènes modernes : le sport.

Comme tout ce qui appartient aux pratiques de masse ou à ce qu’on a pris l’habitude d’appeler la culture de masse, le sport ne concernerait que « les faubourgs du savoir ». Rares sont ceux en France qui s’y intéressent pour y voir autre chose que les éléments d’un système de domination, une manière de reproduire les structures de classes ou, à l’inverse, le squelette de la révolution des loisirs et d’une célébration du temps libre. Or, parce qu’il fait partie de ces dérisoires activités de masse, il est essentiel. Essentiel, bien entendu, parce qu’il est extrêmement massif et présent, mais surtout parce qu’il véhicule et inscrit

---

1. Voir (AUSTIN, 1970).

Les noms d’auteurs scientifiques seront notés avec des lettres en petites capitales.

dans la vie quotidienne des valeurs qui organisent le sens de l'existence dans les sociétés démocratiques. Il est essentiel parce qu'il les loge dans le quotidien et l'habituel. (EHRENBERG, 1991, p. 36)

Notre parcours personnel sera brièvement présenté afin de faire le lien introducteur avec le sujet de la recherche.

## **1.1 Des parcours personnels et scientifiques**

Comme il a été dit en entame, nous espérons profiter de cette double compétence de la « pratique » et de la « théorie » à travers le regard de l'analyste porté sur les réalisations du terrain. Cet avantage est prégnant surtout dans les jugements d'intérêt portés sur les corpus à traiter. En effet, même si tout objet est digne d'étude et nous ne reviendrons pas sur cette considération, il reste que la pertinence à coupler certains éléments, est facilitée lorsque l'on peut en rendre compte selon différents points de vue.

### **1.1.1 Le Sport Universitaire**

Une forte influence qui a marqué notre intérêt pour le rôle politique du sport est notre engagement au sein de la Fédération Française du Sport Universitaire. Les fonctions de vice-président exercées sur le plan national, durant ces quatre dernières années nous ont permis de côtoyer et de vivre les actions combinées du dirigeant sportif et du dirigeant politique. Le point d'orgue fut atteint en 2006, au Forum International du Sport Universitaire d'Abu Dhabi, aux Émirats Arabes Unis. Il nous fut confié la tâche de chef de la délégation française. Pour notre part, au-delà des responsabilités, l'expression de la confiance des autres dirigeants fut rendue lorsque nous fûmes alors choisi comme le seul président de séance à mener une session francophone sur la place des femmes dans le sport. Enfin un tel sommet est un moment unique où différents pays et cultures peuvent avoir des débats constructifs sur des sujets en apparence si polémiques. Le pays organisateur engagea les moyens nécessaires et n'entrava en aucune mesure toute forme de parole. Savoir ensuite si les propos et les idées qui ont alors émergés auront un impact majeur sur la vie des femmes qui s'expriment par le sport à travers le monde, c'est sans doute une autre histoire... Mais les choses changent lorsque les mots le permettent. Les discours se sont enclenchés et désormais d'autres paraîtront

afin que les idées et les idéaux puissent emboîter le pas à des faits qui ne sauront alors tarder.

En plus du Forum d'Abu Dhabi, nous avons pu représenter la fédération française lors de trois autres événements scientifiques internationaux du même ordre : la conférence de l'Universiade d'Izmir en 2005, celle de Bangkok en 2007 et celle de Harbin en 2009. Les Universiades sont l'équivalent des « Jeux olympiques » étudiants. Elles sont le second plus grand événement sportif en terme de participants (près de dix mille). Environ cent cinquante nations sont représentées tous les deux années (lors des années impaires). Il s'agit de jeux d'été (Izmir — Turquie et Bangkok — Thaïlande), mais il existe aussi des universiades d'hiver (Harbin — Chine).

Au-delà des aspects hérités de l'Antiquité, Pierre de COUBERTIN secondindexCoubertin@de Coubertins'était inspiré du modèle universitaire anglais pour rebâtir un olympisme moderne. Le sport universitaire est une « forme » de sport qui engage énormément l'aspect éducatif. Il est « pensé » à l'image de ceux et celles qui le pratiquent, contraints d'avoir cette activité en dehors des habituels amphithéâtres ou salles de classes. Mais le sport fait partie intégrale de l'État-nation.

### 1.1.2 La commission spécialisée de terminologie et de néologie du Ministère en charge des sports

En France, chaque ministère possède en son sein, une commission spécialisée de terminologie et de néologie. Cette commission permet de clarifier certains usages langagiers. Elle étudie sur proposition de son président, des termes bien spécifiques rattachés à son domaine. Elle donne une définition et un usage recommandé. Cette démarche permet de retirer parfois certaines ambiguïtés. Cela s'avère nécessaire notamment lorsqu'une application législative est envisageable. Dans la plupart des cas il s'agit d'une invention ou d'une création. Cela reproduit sur le plan linguistique, un peu ce qui s'est produit sur le plan technique de matériel ou de pratiques physiques. La publication se fait au journal officiel après accord de la commission générale de terminologie — qui compte notamment des membres de l'Académie Française.

C'est sous l'existence du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, que nous avons pu démarrer nos contributions au groupe de travail en charge de présenter les propositions à la commission spécialisée. Nous

avons ensuite poursuivi nos travaux sous le Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports.

L'objectif en tant qu'idéal, était d'atteindre la clarté. Face à la prétendue opacité des termes — presque tous anglo-saxons —, il convenait de trouver ce qui allait être « indiscutable ». La démarche était alors assez loin de la création du nom de marque ou de produit. Il ne s'agissait pas de chercher à contribuer à la popularité d'un néologisme mais bien servir l'État en quelque sorte afin que surtout, l'appareil juridique puisse en user sans en être abusé.

L'aspect terminologique d'une langue de spécialité est important car il permet aussi de voir les intertextualités avec ces évocations lors de discours banalisés ou médiatisés. Une connaissance de spécialiste en la matière semble un préalable à la compréhension des actions retranscrites par la parole. En plus de cette connaissance, la réflexion terminologique nous aura permis de voir les difficultés d'ajustement entre les genres ainsi que la difficulté de percevoir l'audience à qui l'on s'adresse et les connaissances qu'on lui présuppose.

### 1.1.3 Le mouvement olympique et l'académie olympique

La troisième forme de mise en pratique effective de nos recherches et contributions dans le domaine sportif, se place dans le mouvement olympique international et français. En 2006, nous avons été retenu par l'Académie olympique française du sport pour faire partie de la délégation des « jeunes participants » lors du 46<sup>e</sup> rassemblement de l'Académie internationale olympique <sup>2</sup>.

La plupart des comités nationaux olympiques possèdent une académie. Elle est destinée à se concentrer sur la partie éducative et académique des valeurs olympiques. Depuis plusieurs décennies, des formations internationales, des conférences, se tiennent à Olympie, en Grèce, à deux pas du stade antique. L'objectif plus particulier de cette organisation est de faire se rencontrer des jeunes cadres du monde entier.

Cette année-là, le thème fut « l'éthique », soit un des enjeux et un des challenges les plus importants pour le sport moderne. Tel un colloque international, des intervenants renommés vinrent communiquer en séances plénières puis des rassemblements plus interactifs sous forme d'ateliers furent mis en

---

2. Concernant la graphie de *Jeux olympiques*, nous ferons la distinction entre les jeux antiques, notés avec la lettre O en majuscule et les jeux modernes, notés avec un J majuscules comme en début de phrase.

place. La rédaction d'annales et autres formes de comptes rendus furent réalisés.

Nous participons encore plusieurs fois par an à des réunions nationales. Cela nous permet de comprendre l'état et l'avancée du développement de concepts parfois encore flous attachés à l'olympisme et ses symboles : *respect*, *éthique*, etc.

Mais ces trois champs de pratiques parmi lesquels nous avons œuvré ont aussi un avantage non négligeable. Autrement que par les livres ou ailleurs que sur les bancs de l'université, une connaissance du sport, un apprentissage de ces valeurs et de ces représentations a été possible. Pour une conception de la recherche telle que nous l'aborderons plus tard en détails, cela a très peu d'égal. Nous espérons que ces enrichissements pourront éclairer les analyses à venir.

### 1.1.4 L'utilité d'une analyse du discours par un spécialiste

L'analyse du discours est à même d'apporter des éclairages pertinents sur les fonctionnements discursifs et sur ce qu'il « se joue » dans les discours sportifs. Grâce aux concepts déjà établis ainsi qu'aux différentes études dans divers champs d'exploitation, cette science avec une telle étude a beaucoup à apporter dans le processus de légitimation du thème de recherche qu'est le sport. Mais surtout, cette recherche peut bénéficier à la lutte contre les formes les plus malignes de discrimination qui se cachent dans un objet aussi universel.

Il n'est pas question d'un simple inventaire des déviances et outrages qui s'établissent dans les spectacles sportifs. Notre travail va au-delà dans le détail de la reconnaissance et de l'analyse. Il s'agit d'être à même de reconnaître des formes de racisme ordinaire ou des abus non identifiables comme tels au premier abord, mais qui ont aussi un impact dans la perpétration de stéréotypes racistes. L'analyse du discours donne des outils concrets de reconnaissance, comparaison et analyse qui s'appliquent aux discours. Cette approche est sans égal dans la précision et le traitement d'un corpus linguistique inscrit dans un contexte réel et attesté.

Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste



qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant de classer les faits [SAUSSURE, *Note Item*, cité par (ADAM, 2001a, p. 201)].

Si nos pratiques sont un peu plus claires désormais, il est nécessaire de comprendre l'exacte nature du sujet de ces recherches. Comme les pratiques, il est multiple en apparence mais cohérent au final.

## 1.2 Motivations de la recherche

Une recherche sur le sport est souvent une recherche qui naît d'un passé de sportif, de dirigeant sportif ou d'entraîneur sportif. Cette triple dimension est encore présente et vivace dans notre quotidien. Cette implication personnelle est un atout majeur qui permet de rendre compte de pratiques parfois opaques pour le non-initié. Le monde du rugby est un excellent exemple à l'égard de l'univers secret parfois mystique, qui peut entourer des lieux symboliques comme les vestiaires<sup>3</sup>. Avant d'aborder le sujet même de cette thèse plus en détail, nous aimerions décrire les raisons qui l'ont motivée au fil des cinq années de recherches doctorales.

Un vécu de terrain à ces trois engagements singuliers permet à la fois de vivre l'expérience de celui qui « fait » le sport en première évidence. Le joueur est la façade du jeu, il est celui que le supporteur ou le téléspectateur regarde pendant l'intégralité d'un match. Cependant l'entraîneur et le dirigeant ont des rôles majeurs parfois sous-estimés voire ignorés. À l'entraîneur malgré tout on reconnaît la préparation préalable ou la formation même du débutant au professionnel. Il occupe aussi d'autres fonctions. Pendant le match de sport collectif, il gère les remplacements et les stratégies à adopter. De même, il fait souvent figure d'autorité face aux médias pour le « haut niveau » lorsqu'il s'agit de réagir ou d'expliquer la suite d'une rencontre sportive. Concernant le dirigeant finalement, c'est lui qui est en charge des « grandes lignes » d'un club ou d'une fédération. Ce sont les règles des compétitions qui peuvent être revues voire même les règles du sport lui-même (temps de possession de balle du gardien au football, maintien du joueur qui saute pour récupérer une touche au rugby, etc.). Le dirigeant a deux (doubles) approches parallèles : une approche

---

3. Voir 8.2.3 page 212.

pratique et mercantile (dans le cas du sport professionnel) mais aussi, une approche philosophique et identitaire dans le sens où la notion de « valeurs » est souvent martelée et revendiquée dans la plupart des pratiques sportives.

Comme le rappelle, Christian POCIELLO, « les prêtres ne sont pas le mieux placés pour faire de la sociologie des religions » (POCIELLO, 1997). Il émet cette remarque au propre chef des études en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) dont il est lui-même un des représentants. Cette remarque que nous pouvons aussi appliquer au moins en partie à notre étude, a le mérite de faire reconnaître le rôle de l'implication du chercheur. Avec la précaution nécessaire, nous souhaitons que nos pratiques — personnelles et académiques — soient perçues comme une double compétence, un point de vue mobile, dynamique qui rend compte de diverses positions et attitudes de chercheurs investis dans son domaine. En nous appuyant sur des bases théoriques clairement définies, nous travaillerons des exemples attestés de discours que nous pourrons en cours d'analyse préciser grâce à cette expérience propre d'acteur du monde sportif mais de chercheur avant toute chose.

### 1.2.1 L'importance sociale du sport

Le sport est un objet social d'envergure. Il se constitue tel un objet polymorphe qui mêle corps et esprit, individualité et collectif, ancienneté et innovation, tradition et modernité... Une dialectique semble s'en détacher, en tout cas, son aspect dynamique est une réalité. Le sport est en fait un ensemble majeur qui apparaît de plus en plus comme le miroir de nos sociétés. Il cristallise des tensions, manifeste des opinions qu'il illustre sur ces terrains comme sur les ondes qui le propage.

Nous userons souvent du déterminant défini *le* au sujet du sport (*le sport*) afin de rendre compte de l'objet théorique ou du concept. En effet, il est dans la réalité difficile d'y voir une homogénéité totale. Qu'est ce qui rapproche un sauteur à ski (sur tremplin de 90 mètres) d'un joueur de polo ? La dimension physique est une constante mais pas une obligation. Nous verrons associés au concept de *sport*, celui de *compétition*, d'*adversité*, de *lutte*, de *dépassement de l'autre ou de soi-même*.

Alors que nous observons des utilisations politiques du sport, il paraît judicieux au départ de prendre appui sur une définition institutionnelle. La Charte européenne du sport <sup>4</sup>, définit la notion de sport comme :

forme d'expression collective dès lors que l'on entend par sports toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux.

L'objectif social est un élément avoué et reconnu dans la définition institutionnelle même du sport. L'aspect physique et la compétitivité se présentent comme les deux autres éléments fondateurs de cette vision. Pour les recherches qui vont suivre, une perception plus restreinte sera adoptée. Nous nous concentrerons sur l'aspect compétitif. Nous partirons de cette définition générale afin d'opérer des centrages progressifs vers nos objectifs d'analyses discursives.

### 1.2.2 Des enjeux financiers colossaux

Il est impossible de dresser brièvement l'étendue de la valeur économique des pratiques sportives. Bien évidemment, certains sports concentrent davantage de valeur marchande que d'autres mais l'imaginaire du « sport business » se base avant tout sur un faux-semblant. Certes, des joueurs de football gagnent des millions d'euros annuellement, tout comme beaucoup de basketteurs jouant en ligue professionnelle nord américaine (NBA) mais l'essentiel des revenus des sociétés liées au sport s'effectue sur la vente de produits directement liés à une pratique sportive (chaussures, vêtements, accessoires. . .).

En France, en 2003, d'après le Ministère en charge des sports, la dépense sportive a représenté 1,73% du PIB, soit 27,4 milliards d'euros <sup>5</sup>. Malgré tout, afin d'avoir un ordre d'idée, il nous faut regarder de plus près certains marchés symboliques. Désormais, pleinement intégré dans une aire de communication (radio, télévision, presse écrite, Internet, etc.) le sport gère son image.

L'exemple le plus frappant est celui des droits de retransmission télévisés. Ils viennent d'atteindre en France concernant la saison 2008-2009 : 678 millions pour la *Ligue 1* <sup>6</sup>. La répartition s'effectue même jusqu'au téléphone

4. Adoptée le 24 septembre 1992, voir article 2 plus précisément.

5. Voir *Le Livre Blanc du Sport*, édité par le CNOSF.

6. Soit le championnat de France de football, anciennement appelé : « Division 1 ».

portable. La technologie vidéo est désormais disponible sur ces derniers types de téléphone. À mi-chemin entre des télévisions et des écrans d'ordinateur, ces petits appareils reçoivent des images via une forme d'Internet. En conséquence, les distributeurs et fournisseurs d'images — souvent les ligues sportives professionnelles — ne se sont pas laissés prendre de court. Ils sont même à la pointe en termes d'innovation. Désormais, des droits Internet (« sans-fil ») sont attribués après appel d'offre réglementaire, à l'opérateur téléphonique le plus offrant.

### 1.2.3 De l'exercice de loisir aux expressions des fans

Le sport occupe une grande place sociale que ce soit sur le plan symbolique ou sur le plan institutionnel. En effet, ces deux plans sont sans doute à nuancer selon leurs contenus exacts. Le plan symbolique est un ensemble hétéroclite d'éléments comme l'identité d'appartenance (locale, régionale, nationale. . .), la valeur associée positive à la pratique sportive (facteur de bonne santé, etc.) et d'autres facteurs partiellement visibles mais qui entraînent davantage l'adhésion de l'esprit que la contrainte légale d'une politique appliquée.

Sur le plan institutionnel, on remarque que le sport occupe une place prépondérante dans les administrations au sens large ainsi que dans les systèmes éducatifs. Chaque mairie, conseil général ou régional comporte un département ou un service dédié au sport. La République française possède un ministère des sports (actuellement Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports). À l'école publique française, à présent, dès le Cours Préparatoire, ce sont quatre heures d'éducation physique hebdomadaire qui sont enseignées aux enfants. Avec le passage à la semaine de quatre jours d'enseignements, il s'agit désormais d'une heure quotidienne. L'écolier ne passe plus un jour à l'école sans faire de sport. . .

L'ouverture d'un journal télévisé à 20 heures, avec une information sportive comme titre principal n'est plus une nouveauté. Le sport fait événement et répond à une attente de plus en plus grande. La place du sport en général et ainsi son importance dans nos sociétés, est encore en augmentation. Parmi de nombreuses raisons figure celle de l'engouement populaire qu'il génère.

La place sociale du sport et son engouement se marquent aussi par attachement dans les pratiques « désintéressées financièrement <sup>7</sup> » de cadres ou formateurs. Les bénévoles ou autres volontaires qui œuvrent ponctuellement ou toute l'année au bord des stades, des terrains, etc. sont nombreux. Sur les 1,1 millions de bénévoles en France (source du Ministère de la santé et des sports) près d'un quart d'entre eux, sont investis dans le monde sportif. Avec plus de 250 000 bénévoles et volontaires, le sport n'est pas seulement un marché économique, il est un engagement qui dépasse le loisir individuel. Sans aller trop vite et sans faire dire à des chiffres, pour l'instant trop généraux, ce qu'ils ne veulent peut-être pas dire, il nous faut reconnaître l'importante offre dans les pratiques et leur grande diversité.

### **L'engouement sportif : loisirs**

Il est possible de concevoir le sport en tant qu'offre. Ainsi l'offre considérée, les formes possibles sont très diverses. Le sport est un loisir mais aussi une passion. Les deux types de pratique ne sont pas forcément liés, mais peuvent avoir des corrélations. Nous les présenterons ici séparément afin d'en dégager les principales composantes.

La pratique de loisir est la dimension majeure du sport en France avec plusieurs millions de pratiquants assidus ou occasionnels. Dans l'imaginaire collectif, il convient de voir que certaines pratiques ne sont pas considérées comme des disciplines sportives à part entière. Souvent le critère de la « dépense » physique est retenu, ainsi, très peu considèrent que la pétanque ou le billard puissent être considérés comme tels ; alors que le bridge, par exemple, est par sa fédération, en rapport avec le ministère de la santé et du sport. Des championnats du monde de bridge font aussi de lui un sport même s'il semble que les blessures engendrées par sa pratique ne soient pas monnaie courante.

### **Les clubs sportifs et les licences**

Les clubs sportifs sont, par excellence, les structures au sein desquelles les sportifs viennent pratiquer leur sport favori. Le fonctionnement des clubs a

---

7. Nous n'entrerons pas ici dans un débat sur le bénévolat ou le volontariat au sens large comme dans leurs applications dans le monde sportif. Le sujet est très complexe. Il se pare de spécificité relative souvent à chaque sport, à chaque région et souvent à diverses classes socio-économiques auxquelles appartiennent les clubs.

différents statuts juridiques allant de l'association de type loi 1901, jusqu'à la Société Anonyme — pouvant être cotée en bourse. Le nombre de clubs et leur expansion sont un signe de dynamisme dans l'engagement de la pratique sportive. Les chiffres reliés à leur existence et leur état, nous donnent un indice important quand à la pratique des habitants d'un pays, d'une région ou même d'une ville.

La France par exemple, se distingue par rapport à ces principaux voisins européens. Elle compte un nombre élevé de clubs et une forte implication, même en proportion de son nombre d'habitants <sup>8</sup>. Près d'un quart de la population française est membre d'un club sportif.

Ces chiffres importants sont aussi à considérer dans la durée. Effectivement, l'évolution a toujours été croissante depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Comme le montrent les chiffres <sup>9</sup>, en un peu plus de cinquante ans, le nombre de licences a été multiplié par plus de trente.

Les statistiques ne font pas tout. Elles donnent une vision d'ensemble mais en complément de ce que l'on a déjà vu, il semble que le sport en tant qu'objet de la vie de tous les jours soit absolument indéniable. L'important ici est de considérer qu'il ne l'est pas seulement comme abstraction mais bel et bien comme pratique effective.

### **L'engouement sportif : passions**

Pour observer le lieu de prédilection de l'expression de ces passions, il nous faut regarder en direction des stades. Ils ont été les lieux de nombreuses tragédies. Le *Heysel* par exemple, à la fin des années 1980 fut marqué par des heurts puis des charges et bousculades mortelles. Lors de la finale européenne de la ligue des clubs champions, le match disputé en Belgique, entre la Juventus de Turin (Italie) et le Football Club de Liverpool (Angleterre) avait donné en spectacle et en direct, pour des millions de spectateurs à travers le monde, la mort de dizaines de personnes étouffées contre les grilles, piétinées par les hooligans anglais qui voulaient affronter les tifosi <sup>10</sup> italiens. Le spectacle prenait alors une forme inattendue mais déjà tristement connue dans d'autres stades.

---

8. Voir 2.3 page 51.

9. Voir 2.1 page 52.

10. Nom donné aux supporters italiens les plus passionnés.

La mort peut aussi être perçue de manière symbolique ou bien être entrevue comme la fin possible à chaque instant. Même si les jeux du cirque voyaient la mort d'êtres humains, elle était attendue et souvent voulue par le spectateur. Les sports automobiles comme la Formule 1 sont presque un rappel moderne de ces spectacles qui mettent en scène la mort possible. En effet, chaque spectateur n'a pas le désir de voir un pilote mourir à chaque virage, mais le risque encouru met en exergue le jeu poussé à son extrême, et le défi aux limites de l'homme et par extension ce qui peut conduire à la mort.

Au-delà des stades et souvent dans leurs prolongements, c'est aussi dans la rue que se traduit l'expression des passions nées du sport. En effet, le 12 juillet 1998, sur les Champs Élysées, près d'un million de personnes venait fêter ensemble la victoire de l'équipe de France de football. Le pays était en fête et l'ont comptait alors plus de gens dans les rues que lors de la Libération de 1945... Ce pouvoir de mobilisation des foules est parfaitement connu par les membres des classes politiques et c'est pourquoi le sport ne peut nier l'enchevêtrement avec la politique dans de nombreux cas.

#### 1.2.4 Les instrumentalisations politiques

Le sport a souvent occupé une place de choix dans les doctrines totalitaires. Il a souvent été élevé au rang d'obligation dans ses pratiques. Il a aussi été présenté comme symbole de grandeur. Les dérives fascistes et nazies de la fin de la première moitié du vingtième siècle en sont des exemples probants. Les jeunesses hitlériennes regorgeaient de pratiques athlétiques. En 1936, Adolf Hitler et son gouvernement organisèrent les Jeux olympiques d'hiver et d'été : Garmisch-Partenkirchen et Munich. De la même manière, l'Italie sous la présidence de Benito Mussolini organisa en 1934, la coupe du monde de football. Le *Duce* baptisa de son propre nom le stade de Milan (« Stade Mussolini ») et fit appeler celui de Rome « Stade du Parti fasciste ». Le président de la fédération italienne de football de l'époque reconnaissait même ouvertement les raisons de cet événement : donner au monde une vision glorieuse de la nation et de sa politique.

Sans aller dans les formes politiques les plus rigides et marquées, les exemples foisonnent pour montrer la place accordée au sport qui permet d'exalter le sentiment national lors de célébrations. Un exemple parmi tant

d'autres, lorsque le Costa Rica atteint les huitièmes de finales de la coupe du monde de football en 1990, en conséquence, le gouvernement a décrété ce jour-là : fête nationale. Chacun fut invité à célébrer cette victoire nationale apparue aux yeux du monde et ce avec la bénédiction des hommes politiques et leur soutien apporté avec la fermeture des administrations.

Le sport a aussi été récupéré par des politiques afin de mettre en place leurs programmes et leurs réformes. Profitant de l'élan populaire qui l'entoure, ils détournent en quelque sorte, du moins, instrumentalisent le sport. L'exemple le plus probant dans un passé et une géographie proches, est celui du politicien anglais Lord Tebbit. En 1990, il propose alors de faire passer un test aux immigrants. Ce test n'est autre qu'un test de connaissance lié au cricket. Ce sport a la particularité d'être un symbole pour l'Angleterre (à défaut des autres états du Royaume-Uni) ainsi que pour l'Inde et le Pakistan, deux anciennes colonies britanniques, parmi les plus visées par les détracteurs de l'immigration en Grande-Bretagne. Le test visait à faire reconnaître l'attachement premier au pays d'accueil par le soutien alors manifesté à son équipe nationale de cricket, au détriment de celle du pays d'origine. Cette tentative n'est restée qu'au stade de projet de loi et ne fut donc jamais appliqué, mais l'affaire eut un certain retentissement dans l'opinion publique.

Le sport est un vecteur d'identité nationale qui rejaillit régulièrement dans les revendications ou les situations de conflits. Ainsi, l'équipe de football du FLN (Front de Libération National) entreprit une grande tournée pour la reconnaissance d'un État algérien dès l'année 1958. L'indépendance du pays fut déclarée quatre ans plus tard. Le football par sa dimension planétaire se révèle être un sport à part dans le domaine. Il focalise l'attention de minorités grandissantes comme celle des immigrés mexicains qui s'affirme aux Etats-Unis avec cette pratique différente des traditions états-uniennes : baseball, basket-ball, hockey et football américain.

Même au point de vue institutionnel, l'écart se creuse. Les découpages et les visions sont différents. La fédération internationale de football compte plus de fédérations membres que l'Organisation des Nations Unies ne comptent d'états membres. Ces particularités ne s'exposent pas au grand jour soudainement, elles peuvent s'observer au fil du temps.



### 1.2.5 Un phénomène historique et contemporain

Le sport est un phénomène très ancien. Il apparaît très tôt dans diverses civilisations. De nombreux exemples montrent son importance dans le bassin méditerranéen dès l'Antiquité. L'olympisme est un sujet vaste et abordable selon bien des angles d'approches scientifiques. Il s'agit non pas véritablement d'un cas particulier du sport mais d'un symbole. L'olympisme se définit par des règles qui dessinent un esprit qui se traduit dans les comportements et les pratiques. Plus qu'une valeur ajoutée au sport pour ses partisans, nous en ferons l'analyse au chapitre 13 page 367. Une des questions sera de voir si les spécificités prétendues ont les effets escomptés. Le respect, l'excellence, en tant que valeurs humaines, sont-ils à transposer également au niveau sportif ? Mais entre l'Antiquité et 1896 — renaissance des Jeux olympiques grâce au Baron Pierre DE COUBERTIN — secondindexCoubertin@de Coubertin d'autres événements sont à considérer.

Au cœur des grandes révolutions sociales et des mouvements qui ont pu affecter la quasi-totalité des sociétés humaines, on compte à partir du dix-neuvième siècle, la révolution industrielle. Ce mouvement fut étroitement lié à la pratique du sport. Il est intéressant de noter que l'Angleterre, sur le plan industriel et sportif, s'est vue marquée conjointement par ces renouveaux. Les grandes villes ouvrières à l'image de Liverpool ont construit dès lors des clubs de football proches des usines. Elles en ont fait leur fierté, leur étendard. En France, des exemples se retrouvent notamment à Sochaux avec le groupe automobile *Peugeot*.

Parmi les traditions régionales et les pratiques dites *culturelles*, on peut compter celles de certains sports. Par leur originalité, leurs particularités, ces sports dits *traditionnels* vont être un étendard de leur culture d'origine. On peut noter ainsi les sports de force basque ou les jeux celtes qui figurent pour ces deux cultures respectives, des symboles importants. Ils s'intègrent dans un folklore général lié à une identité revendiquée. Ces pratiques se voient même médiatisées sur des chaînes de télévision internationales telles que *Eurosport*. Les médias pouvant alors agir sur les pratiques, on observe aussi des forces hybrides de ces pratiques. En lieu et place de rocs ou de troncs d'arbres à déplacer, se sont parfois des voitures (Citroën 2 CV) qui sont déplacées par ces « hommes les plus forts du monde ». L'identité projetée est distincte. Modernité et tradition se télescopent alors et ce sont souvent les participants

qui choisiront un camp plutôt que l'autre. L'habit traditionnel écossais, le kilt pourra être porté dans une forme modernisée mais symbolique. L'ancrage identitaire restera marqué par un tel artefact.

## 1.3 Nouvelles technologies et nouveaux medias

### 1.3.1 Nouvelles technologies

Même si la tradition est indéniable, le modernisme et l'innovation en particulier sont des éléments clés dans le monde sportif. Le sport a servi de « laboratoire de la télévision » permettant l'expérimentation et le développement de nombreuses nouvelles technologies comme le précise Gérard DERÈZE :

L'histoire du direct et des moyens techniques en télévision passe inévitablement par le sport : 1948, arrivée du Tour de France en direct au Parc des Princes ; le zoom en 1954 – année de l'avènement de l'Eurovision – ; la caméra HF en 1957 ; l'apparition du ralenti en 1967... sans compter l'utilisation de l'hélicoptère et des motos pour les prises de vues, la superposition d'images, l'apparition de la couleur ou de la TVHD (télévision haute définition). Le sport a été un véritable laboratoire de la télévision. (DERÈZE, 2000, p. 21)

Grâce aux moyens colossaux qu'il peut dégager financièrement de ses recettes, le sport investit dans la recherche technologique. Il contribue et profite en conséquence de nombreuses avancées technologiques. Des images de plus en plus nettes et un son de meilleure qualité ont permis à la technologie *Haute Définition* notamment de trouver un créneau de choix entre le sport et le cinéma. Des caméras balaient désormais le ciel au-dessus des stades afin de donner des visions d'ensemble et des vues plongeantes. Les réalisations les plus techniques comptent une vingtaine de caméras par stade.

### 1.3.2 Nouveaux médias

Les médias quels que soient leurs formats deviennent de plus en plus divers et variés. Ils existent grâce à des investissements, mais reflètent aussi le désir de leur public. Dès la fin du xx<sup>e</sup> siècle, nous avons pu assister à une explosion des médias exclusivement dédiés au sport. Journaux, radios, chaînes de télévision ou site Internet, les exemples foisonnent du niveau local au niveau international. Internet a profité grandement à la démocratisation de l'information. Au-delà du blog d'une petite association de tir-à-l'arc par exemple,

ce sont aussi des chaînes dédiées à ce qu'on va désormais appeler l'information sportive. Lancé en 2007 par la radio RMC, le slogan « Info Talk Sport » peut en témoigner. Ces trois mots s'articulent autour de la parole, centrale (*Talk*), mais mettent en présence, l'information (*Info*) et termine par le sport. D'un slogan, nous ne pouvons tirer une généralité, mais cela reste une des multiples illustrations de cette tendance.

Le sport est aussi un des lieux à investir pour les médias. Cela s'effectue sous diverses formes, parfois discutables ou du moins discutées par l'éthique journalistique. Ainsi le groupe *Amorì* est l'organisateur de la plus grande compétition cycliste du monde : le *Tour de France*. Ce groupe détient aussi différents médias comme les journaux *Le Parisien – Aujourd'hui en France* et le seul quotidien d'information entièrement dédiée au sport : *L'Équipe*. D'un point de vue simplement matériel, des différences de traitements s'appliquent aux journalistes. Ceux qui sont liés au groupe promoteur ont souvent les meilleures conditions de travail. Outre ces conditions mêmes, le contenu informatif rendu est parfois questionné. Si un préjudice est fait par un papier de journaliste qui s'avèrerait trop critique envers l'épreuve, c'est par voie de conséquence sur une même hiérarchie et donc sur les mêmes personnes que les désagréments seraient portés.

Maintenant que nous avons vu les raisons d'être et autres motivations de cette recherche, il nous faut observer plus en détails les théories et recherches sur lesquelles elles peuvent s'appuyer.

## 1.4 Lectures

L'université française a depuis le début des années 1990, une discipline ou plutôt un champ dédié au sport avec les STAPS<sup>11</sup>. Les sciences physiques, la biologie, la sociologie ou l'histoire sont inscrites dans leurs programmes d'enseignement. Les STAPS sont par essence pluridisciplinaires. En ce sens, cette étude peut s'y inscrire mais nous allons chercher ici avant tout à définir notre étude selon les sciences du langage et plus particulièrement l'Analyse du Discours. L'approche praxématique nous a conduit en tant qu'orientation théorique, à nous imprégner d'études sur le sport selon différents angles des sciences humaines.

---

11. Nous rappelons : sciences et techniques des activités physiques et sportives.

En effet, pour une considération optimale du contexte, il nous est apparu primordial d'intégrer et de considérer autant les écrits des STAPS que ceux des sciences de l'Information et de la Communication. Deux états des lieux semblent être des préalables nécessaires : l'un concernant les recherches sur le sport et l'autre concernant l'analyse du discours.

### 1.4.1 États des recherches appliquées au sport

Il n'y a donc pas à proprement parler de recherche en sport mais bien des recherches appliquées aux domaines et pratiques sportives. Cette précision vaut la peine d'être mentionnée car elle montre bien l'interdisciplinarité des études reconnues comme appartenant à ce champ. Cette précision montre aussi l'importance du point de vue de départ et des choix épistémologiques initiaux.

Nous laisserons de côté les recherches en biologie et physiologie sauf dans le cas particulier des précisions nécessaires aux arguments de ce type dans nos études sur l'ethnicité. La question de *race* et sa mise en débat sont encore vivaces, surtout dans un domaine comme le sport, du fait de son rapport intime à la dimension corporelle. Nous reprendrons ceci en préalable aux analyses en 9.2 page 232 qui interrogera en détail cette problématique.

Certaines recherches ont suscité beaucoup de controverses. John HOBEBMAN<sup>12</sup> a développé la notion de préjudice à l'image de l'homme noir à cause du sport aux États-Unis. D'autres chercheurs comme Amy BASS<sup>13</sup>, ou Tony BRUCE<sup>14</sup>, ont montré les différences de traitements médiatiques des personnes non-blanches dans les médias américains. L'athlète noir représentait dans ces cas là, le prototype d'une communauté. Le transfert d'images négatives associées se fait alors sur le joueur à la manière d'un bouc émissaire.

Lorsque l'on s'intéresse aux questions de discriminations, il convient d'interroger la notion plus globale d'identité. L'identité n'est pas définie mais sans cesse re-négociée et elle n'est par conséquent pas simple. La multiplicité préfigure les potentiels critères ou dimensions par lesquels elle peut être perçue. Ainsi, les notions d'ethnicité, de genre ou de sexualité sont souvent liées. Dans une considération stéréotypée des groupes, les tendances ou les mœurs

---

12. Voir (HOBEBMAN, 1997).

13. Voir (BASS, 2002).

14. Voir (BRUCE, 2004).

font partie intégrante des caractéristiques majeures, souvent caricaturées du groupe. L'identité de l'homme noir par exemple n'est pas identique prototypiquement à celle de la femme noire.

Les questions de sexualité sont aussi régulièrement traitées. Grâce à l'influence des *women studies* ou *gay and lesbians studies*, des chercheurs s'intéressent de près à la problématique des pratiques sexuelles. Ils sont essentiellement issus du monde anglo-saxon et proviennent du champ des études de la Communication. Ils étudient les représentations via la figure du sportif ou de la sportive. Depuis une trentaine d'années, de grandes avancées et découvertes ont été faites. Par exemple, ces études ont pu montrer que la masculinisation de la sportive lesbienne fait écho à une hyper-féminisation de la sportive hétérosexuelle. Le cas le plus prégnant est celui du tennis. En France, les travaux de Philippe LIOTARD par exemple, illustrent bien ce phénomène <sup>15</sup>.

#### 1.4.2 États de l'analyse du discours

L'analyse du discours — désormais AD — fut développée en France à partir des années 1970. Les prémices se firent sentir dès la fin des années 1960, mais ce sont surtout les travaux de ce qu'on appellera l'École française d'AD, qui auront permis à la discipline de s'affirmer en tant que telle. Les développements furent conséquents à travers des travaux souvent rattachés au domaine du politique.

L'AD s'est construite à partir de réflexions épistémologiques et la refonte des objets théoriques linguistiques. Le contexte demeure un de ses principaux objets d'étude. Des chercheurs comme Michel PÊCHEUX ont ainsi travaillé avec des convictions politiques marquées. Sa disparition prématurée ou les redécoupages institutionnelles ont fait évoluer les chercheurs vers d'autres domaines ou sous-domaines.

Il faut sans doute reconnaître, que c'est alors sur le plan international, que ce type originel de recherches se développa. Hors de France, la *Critical Discourse Analysis* — désormais CDA — sera le berceau de recherches engagées contre l'idéologie. Les travaux de Norman FAIRCLOUGH seront un brillant exemple <sup>16</sup>, comme ceux de Teun VAN DIJK <sup>17</sup> - contre les discours racistes -

15. Voir notamment (LIOTARD et TERRET, 2006).

16. (FAIRCLOUGH, 1992b) ou (FAIRCLOUGH, 1995)

17. (VAN DIJK, 1987) ou (VAN DIJK, 1991a)

et ceux de Ruth WODAK <sup>18</sup> - études sur le nationalisme - pour ne citer que les plus célèbres.

Des colloques comme celui reliant AD et demandes sociales, tenu à l'université Paris III, en novembre 2008, attestent de l'existence toujours vivace des recherches aux applications infinies. Si la philologie ou la sémantique discursive sont des « cousines » de l'AD, alors il est encore moins improbable que l'on constate un réel déclin de l'intérêt pour cette approche scientifique des discours.

Malgré tout, les études qui ont osé aborder le champ du sport par ce biais là, sont assez rares. Comme toutes les autres sciences, l'AD a peut-être fait l'objet d'une certaine retenue ou parfois d'un dédain rencontré partout ailleurs envers l'objet sportif.

### 1.4.3 Multiplicité des problèmes soulevés par les pratiques sportives

Si l'on revient brièvement à la définition insitutionnelle du sport présentée au départ, trois éléments marquent son acception générale : la dimension de pratique physique, la dimension sociale, et la dimension compétitive. Chacune de ces dimensions n'est pas refermée sur elle-même mais chacune peut être aussi redécoupée en sous-dimension.

Le sport se présente alors comme un objet d'étude pour les sciences naturelles, les sciences physiques, les sciences sociales, les sciences humaines. La littérature, le cinéma et d'autres formes artistiques ont aussi porté un regard sur cet objet multiple. Mais c'est aussi par son existence dans la vie quotidienne de nombre d'individus, que le sport « pose » des problèmes.

Nous ne présenterons que des amorces de réflexion du champ des sciences humaines et sociales car nous manquons de temps et de formation pour le reste. Le sport pose d'un point de vue psychologique, la notion de perception du corps mais aussi celle de représentation de soi. Être sportif est une catégorie potentielle induite par une pratique. Cette catégorie est différente selon qu'elle est groupale ou individualisante. Ces réflexions rejoignent alors celles de la sociologie car le sport peut se présenter comme moyen d'intégration.

---

18. (WODAK, 1989) ou (WODAK et MEYER, 2001)

Pour les notions de genre, on observe des rites d'inclusion ou de reconnaissance associés à une pratique d'un certain sport. Ainsi un sport peut être associé à une certaine catégorie en opposition à un autre sport pour une autre catégorie. Il y a une dizaine d'années encore, le football, aux États-Unis était le sport universitaire des filles — blanches — ou des personnes d'origines sud-américaines pour les hommes <sup>19</sup>.

Le sport a su développer nombre de disciplines et de catégories. Ce sont autant de découpages qui peuvent générer des discours selon des critères très arbitraires : Jeux pour personnes âgées, Jeux pour sportifs homosexuels, autant de pratiques et de catégories que l'on veut bien créer. Mais tout cela est permis grâce au sport. Nous verrons le sport comme un *catalyseur* et non une *fin en soi*. La finalité d'une pratique n'est jamais purement et simplement sportive, peut-être parce que le sport n'est ni pur, ni simple.

Alors pour comprendre un peu mieux la démarche scientifique de ce travail, nous verrons dans un premier temps, les implications scientifiques. Ensuite nous définirons les champs théoriques que nous souhaitons traverser ; pour voir enfin comment la problématique de l'ethnisation des discours sur le sport peut rendre compte d'une construction identitaire « privilégiée ».

## 1.5 Du sujet sportif

Le champ du sujet est en fait bivalent. Il est une combinaison entre le terrain – et presque terreau – sportif, et le champ – les racines – que sont les dimensions identitaires de l'ethnicité <sup>20</sup> ou la prétendue race. Le corps et sa représentation physique comme symbolique mènent l'évolution des corpus à traiter. Il nous faut, séparément d'abord, voir chaque tenant et chaque aboutissant thématique afin d'entamer méthodiquement cette thèse.

19. D'ailleurs, les Américains, à la différence des autres pays anglophones, parlent de *soccer* et non de *football*. Ils nomment *football*, ce qu'en France, nous appelons *football américain*.

20. Nous précisons ensuite en détail la différence entre *ethnie*, *ethnicité* et *race* en 9.2.1 page 233. Les trois sont l'expression d'un point de vue différent. L'*ethnie* est la vision ethnologique de peuples aux traditions séculaires. L'*ethnicité* est une vision sociologique qui s'inspire fortement des travaux nord-américains et la *race* est une perception marquée de critères supposés objectifs dans un usage discriminant.

### 1.5.1 Le phénomène national

Le sport a été le théâtre de nombreuses célébrations du culte de la personne. Lorsque cette pratique est organisée et qu'elle s'opère sous la contrainte, pour les sportifs comme pour les spectateurs, il s'agit souvent d'une dictature. Peu de politiques despotiques dans l'ère moderne, se sont passées de la portée et du pouvoir qu'a le sport sur les masses populaires. C'est ainsi que des penseurs comme Jean-Marie BROHM, ont pu employer l'expression « opium du peuple » pour parler du phénomène sportif. Sa critique sur l'engouement était directement adressée au principe capitaliste qui selon lui s'incarne dans les compétitions sportives.

La première grande enquête de J.-M. BROHM est intéressante à replacer contextuellement et chronologiquement. Elle fut consacrée aux Jeux olympiques de 1936. La cérémonie en l'honneur du nazisme fut une des premières critiques de ce régime, mais rien n'a été réellement fait à son encontre. Ce sujet en particulier est toujours d'actualité car un ancien membre éminent du Comité International Olympique (CIO), vient de publier fin 2007 : *Des jeux et des crimes : le piège blanc olympique* <sup>21</sup>. Monique BERLIOUX montre comment la seconde guerre mondiale aurait peut-être pu être empêchée si les boycotts des Jeux olympiques en Allemagne avaient été appliqués par un grand nombre. Car si les politiques aiment prendre pouvoir dans les sports, inversement, les sports peuvent prendre un pouvoir politique dans l'emprise que leurs institutions peuvent avoir sur certains États. L'exemple symbolique est celui des Jeux olympiques. La trêve pacifique, un des piliers de la doctrine, doit être respectée et ainsi pour ne pas se voir refuser la possibilité de concourir à ces Jeux, certains pays seraient prêts à des compromis concernant leurs prises de positions politiques. . .

Le rapport entre le monde sportif et le monde politique est complexe. Ces mondes peuvent s'entrecroiser ou se superposer. Comme on vient de le voir avec le cas de l'Afrique du Sud, la politique d'apartheid appliquée entre 1955 et 1992, a interdit au pays toutes rencontres sportives internationales. Mais inversement le sport peut aussi être prétexte à la tenue de rencontres sportives desquelles découleront des contacts diplomatiques. La République populaire de Chine et les États-Unis d'Amérique ont par exemple renoué contact grâce

---

21. Voir (BERLIOUX, 2007).



à une rencontre de tennis de table. Ces échanges internationaux par leur importance et leurs retransmissions médiatiques font émerger des sentiments d'appartenances identitaires.

Le sport est culturellement et politiquement important du point de vue de la représentation des personnes et des collectifs. Du côté des personnes, le sport propose un discours sur les corps, sur leur efficacité, leur esthétique, tandis que les équipes représentent symboliquement les sociétés, locales ou nationales. (NDIAYE, 2008, p. 224)

On assiste souvent à un phénomène de transposition des représentations générales de sociétés, à celles de leurs athlètes ou équipes nationales. Nous étudierons en 9 page 225, ce qui jaillit au niveau des discours concernant les différents aspects identitaires. La nationalité est une possibilité, fréquente, naturalisée par de nombreux éléments comme les inscriptions sur les maillots, les hymnes, les drapeaux, etc. Cependant d'autres dynamiques identitaires entrent en jeu, en particulier la dimension ethnique ou raciale.

### 1.5.2 Le phénomène ethnique et racial

Le sport unit, mais aussi : oppose et ainsi, révèle. Il révèle des amitiés mais aussi des inimitiés et des rancœurs parfois profondes qui ne sont autres que des soubresauts tristement vivaces de racismes et discriminations en tous genres. Certains sports vont cristalliser des stéréotypes particuliers, dans un sens positif comme dans un sens négatif. Souvent liés aux lieux ou aux milieux environnant de la pratique, c'est de ce point de départ que vont naître et se développer les stéréotypes.

La représentation de mouvements politiques ou contestataires lors d'événements sportifs a pu donner au sport une coloration politique. Lorsque certains de ces mouvements sont alors liés à la reconnaissance de minorités ethniques, c'est ouvertement que se posent des questions de cet ordre. Mais ce n'est sans doute pas dans ce cadre là que l'ethnicisation<sup>22</sup> ou la racialisation du sport s'est le plus marquée. Le sport s'entend souvent comme discriminant ethniquement dans des discours qui n'ont aucune raison politique, si ce n'est l'expression d'un point de vue extrémiste ou raciste. Le sport peut

22. Pour l'instant et pour résumer, nous dirons en l'occurrence ethniquement / racialement rendu pertinent.

apparaître parfois comme le prétexte à l'expression du racisme. « Les stéréotypes racistes, qui assignent les personnes à certains secteurs d'activité, sont compatibles avec des activités éventuellement valorisantes comme le sport. » (NDIAYE, 2008, p. 224).

L'avantage d'une analyse du discours ancrée dans le réel est la prise en compte justement de ce réel. C'est grâce à cet ancrage que nous pourrions montrer les rouages langagiers qui opèrent des discriminations. C'est ainsi que nous ferons une place importante à l'analyse de discours à propos d'athlètes africains qui ont pris part aux jeux Olympiques d'hiver <sup>23</sup>.

De la même manière, le présupposé négatif que les Noirs ne sont pas bons nageurs, existe encore parmi la littérature sportive et au delà. Il est donc important de noter et d'observer en détail comment sont décrits des championnes comme Malia Metella (médaille d'argent française aux Jeux olympiques d'Athènes 2004 en 50 mètres nage libre) ou des nageurs comme Éric Moussambani de la Guinée Équatoriale (qui réalisa le plus mauvais temps des séries du 100 mètres nage libre durant des JO) dont la vidéo aux commentaires souvent moqueurs a fait le tour du monde.

### 1.5.3 Formulation du sujet et stéréotype

Cette étude va poser comme hypothèse : la saillance des stéréotypes identitaires dans les discours sportifs. Même si effectivement, les stéréotypes existent dans chaque discours, nous les notons particulièrement dans les discours sur le monde sportif. Le sport est le lieu de prédilection concernant l'étude des stéréotypes ethniques. Il concentre deux variables majeures qui font de lui le « meilleur » terrain d'étude. Il intègre un regard et un rapport avec le corps qui n'a pas d'autre égal, et il constitue le dernier lieu d'opposition et de confrontation de groupes humains (tels les clubs ou les nations).

Nous ferons en sorte de garder une approche centrée sur le langage sans pour autant oublier les avancées développées en psychologie sociale notamment. Avec dès l'origine des travaux de Henri TAJFEL <sup>24</sup>, l'inclusion et l'exclusion du sujet par rapport au groupe qui semblent primordiales. Nous intégrerons cette dimension et ces développements plus récents grâce à la dialectique

23. Voir en particulier 13.2 page 373 et 13.3 page 401.

24. Voir (TAJFEL et al., 1971) ou (TAJFEL, 1981).

du même et de l'autre, chère aussi à l'approche praxématique. Ainsi, c'est le procédé de catégorisation que nous analyserons en détail avec l'appui aussi de la nomination. L'idée est de voir si les prototypes en langue reçoivent un traitement similaire dans leurs actualisations en discours, sous formes de stéréotypes <sup>25</sup>.

## 1.6 Les objectifs de la recherche

### 1.6.1 Un corpus aux multiples supports

Le corpus de cette recherche est multi support. Nous avons souhaité rendre compte de plusieurs fonctionnements linguistiques et comportementaux. Il nous est alors apparu nécessaire de ne pas nous limiter à un seul type de corpus, tel que les éditoriaux de magazines sportifs par exemple. Le fait d'avoir mené une réflexion préalable sur le concept de genre discursif, nous a confirmé le besoin d'en appréhender plusieurs afin de ne pas rester circonscrit à un seul type en particulier.

Sans pour autant prétendre à une exhaustivité absolue, nous avons travaillé en lien avec des moments discursifs. Nous caractériserons ce concept hérité de Sophie MOIRAND en 6 page 152, mais pour l'instant considérons qu'il s'agit d'événements sur lesquels nous avons porté notre attention en recollant les productions discursives d'un genre en particulier. P. ex., les reportages télévisés de compétiteurs non européens ou non nord-américains aux Jeux olympiques d'Albertville 1992 <sup>26</sup>.

Afin d'introduire tout de même plus en détail ce corpus, disons qu'il existe deux types de formats : la presse écrite et la télévision. Parmi ces deux, nous avons opéré des découpages. Des sous-genres ont été retenus. Pour la presse écrite, nous avons sélectionné la presse quotidienne nationale (sauf exceptions alors distinguées). Concernant la télévision, nous avons retenu le commentaire de match en direct et le reportage. Les deux types étant suffisamment distincts dans leur format pour nous apporter des éléments contrastifs intéressants.

---

25. Voir notamment (SIBLOT, 1993).

26. Voir la présentation en 6.3.3 page 165, l'analyse en 13 page 367 et les transcriptions en annexe C.1.10 page 647.

### 1.6.2 La méthode

Confronté à des corpus variés, il nous a donc été donné d'appliquer des méthodes sensiblement différentes mais toujours avec une certaine ligne de conduite que nous allons expliciter.

Dans l'optique de relever des formes spécifiques du discours sportif ou des déviances de propos pouvant avoir un caractère discriminant à l'égard de personnes selon des présupposés racistes ou racisants, nous avons porté un regard particulièrement focalisé sur les formes de nominations. Pour chaque document, nous avons procédé à un relevé des expressions de désignations ou de donations de référent de personnes ou de groupes de personnes. À partir de ce listage, nous avons procédé ensuite à la considération discursive de leurs inscriptions. Au-delà de l'existence matérielle du mot, il n'y a pas d'actualisation hors contexte. Nous avons alors élargi le cadre de la grille d'analyse pour prendre en compte l'aspect combiné de la syntaxe discursive alliée à la sémantique discursive. Cependant, la démarche ne se termine pas à la rencontre d'un point final de phrase. Nous sommes alors allé regarder au niveau de l'inscription générale de la phrase dans le discours. Puis nous avons recherché les suites de ces discours dans une somme plus grande d'autres discours.

Il n'existe pas en AD de méthode stricte pour mener une analyse de ce type. À la lecture de travaux comme ceux de Jacques BRES, Robert LAFONT, Sophie MOIRAND, Paul SIBLOT, ou Teun A. VAN DIJK, nous avons voulu élaborer une forme originale et personnelle qui nous permettrait de mettre en application les diverses approches théoriques avec les objectifs fixés dès le départ. Selon une des pensées qui nous a le plus inspiré, Michel FOUCAULT avouait ainsi :

Je n'ai pas de méthode que j'appliquerais de la même façon à des domaines différents. Au contraire, je dirais que c'est un même champ d'objets, un domaine d'objets que j'essaie d'isoler en utilisant des instruments que je trouve ou que je forge, au moment même où je suis en train de faire ma recherche, mais sans privilégier du tout le problème de la méthode. (FOUCAULT, 1994, p. 260)

Rien n'a cependant été laissé au hasard. Nous développerons davantage cette réflexion en lien avec celle du corpus dans la partie 5.3 page 141, qui complète l'approche théorique disciplinaire de l'analyse du discours. Il convient pour en comprendre la raison, de définir clairement les objectifs de recherche.

### 1.6.3 Les objectifs détaillés

Les objectifs de cette thèse sont multiples. Il est nécessaire de percevoir une évolution du travail sous forme d'étapes successives afin d'aboutir à un résultat cohérent et fiable. Ce sont autant d'objectifs que nous traiterons alors pas à pas dans un ordre élaboré et réfléchi. Nous verrons comment les sciences du langage peuvent permettre de définir les discours qui accompagnent et parfois participent à la pratique sportive. Nous prendrons en compte la dimension linguistique mais pas seulement. En effet, pour bien la considérer, nous verrons en quoi l'ancrage des discours se fait dans le monde. C'est une dimension sociale et matérielle qui viendra s'y ajouter.

Après cette première étape, viendra celle de la caractérisation d'objets théoriques comme celui de *nation*, d'*ethnicité* mais aussi de *stéréotype* et de *catégorisation*. Ils seront à mettre en lien avec les premiers plus directement rattachés au domaine du sport. Cela nous permettra de mettre en application des analyses sur corpus qui mèneront à l'objectif final, audacieux mais ambitieux : prendre part à une considération des formes de discriminations, et permettre de lutter contre ces formes, grâce à des outils scientifiques d'analyse discursive. Comme a pu l'exprimer Marie-Anne PAVEAU en étudiant le langage militaire :

Nous voudrions plutôt montrer que ces stéréotypes ne sont que l'écume visible, reçue de l'extérieur, d'un processus d'organisation du monde par le langage qui repose sur des structures et des cultures intérieures à l'armée. Notre exploration des productions langagières des militaires vise à rendre compte de la façon dont ils construisent et ordonnent une réalité, qui est, comme celle de tout un chacun, ondoyante, confuse et insaisissable, en un mot désordonnée. Les militaires, comme tous les utilisateurs du langage entrent dans l'ordre des mots pour ordonner le réel par les signes. Ordre des mots, mais également ordre de l'histoire : le langage, comme toute activité humaine, est inscrit dans la temporalité [...]. (PAVEAU et PÉRIÈS, 1997, p. 8)

Le sport dans sa dimension physique de confrontation réelle ou même symbolique d'individus, institue un rapport particulier au corps. La corporéité et ainsi l'apparence jouent un rôle fondamental dans les représentations. Mises en scène lors de rencontres sportives, ces apparences vont donner l'opportunité à d'autres croyances de se cristalliser. En particulier lors de rencontres internationales et du fait d'un mode de sélection pas toujours inspiré de la

méritocratie, ces sportifs et ces sportives vont jouer plus qu'à un simple jeu. Les discours qui vont les porter et les marquer, seront ceux qui caractérisent d'autres individus qu'eux-mêmes.

Le sport se pratique avec des règles. Le conditionnement à leur respect est une obligation sans quoi on observe alors des sanctions. Nous n'entendons pas être en mesure de juger et encore moins de pénaliser qui que ce soit. Cependant, nous souhaiterions développer des outils et fournir des analyses permettant de dire selon des critères scientifiques précis, que tel discours n'est pas respectueux envers telle personne, ou bien permettant de démontrer qu'une forme favorise la propagation d'une certaine idéologie. La liberté de penser est un droit fondamental mais encore faut-il que derrière chaque pensée ne se cache pas l'intention de nuire à autrui.



**Première partie**

**Le sport : un champ  
d'interrogations**





## Chapitre 2

# Le sport comme objet d'études scientifiques

Une considération préalable de l'objet *sport* est nécessaire. Nous reviendrons sur le concept et il devra être mis en relation avec d'autres comme celui de *compétition*. Sans entrer dans les divers débats encore vivaces entre « activité physique et sportive », « activité sport », « pratique physique », nous retiendrons comme élément de départ la perception de G. VIGARELLO :

Le sport incarne, jusqu'à la caricature, l'image du temps actuel : une succession redondante d'événements, un flux ininterrompu d'informations avec son incessant renouvellement de repères et de résultats. Non plus simple espace de temps au sein de notre durée quotidienne, non plus simple activité séparée, mais plutôt fidèle reflet de cette durée : chaque performance crée une information neuve, chaque rencontre sportive, chaque geste de champion fait événement. Ce qui accroît la présence du sport et de son enjeu, confirmant sa plus apparente légitimité. (VIGARELLO, 2002, p. 10)

Il convient en tous cas de reconnaître, la fonction hypéronymique du terme *sport*. Il fonctionne comme un terme englobant qui peut renvoyer par exemple au corps mais pas nécessairement. D'une polysémie ouvertement reconnue, il officie à bien des niveaux et dans bien des contextes comme le remarque encore G. DERÈZE :

Sport, concept polysémique et complexe ne reculant devant aucune opposition apparente :  
sport de masse/sport d'élite, sport de loisir/sport de compétition, jeu/profession, pratique/spectacle, gratuité/profit, éducation/perversion... (DERÈZE, 2000, p. 19)

Étant donné qu'il sera presque exclusivement question de médias dans nos recherches <sup>1</sup>, nous nous en tiendrons à des représentations de compétitions et donc d'un sport qui dépasse la simple activité de loisir. Nous retiendrons la dimension de compétitivité comme élément marquant et fondateur. La dimension éventuellement pédagogique ou éducative ne sera qu'une valeur ajoutée. Elle apparaîtra à un niveau de transformation qui dépassera la simple pratique de terrain. Il est encore question ici de niveau d'abstraction ou plus particulièrement de niveau de positionnement. En tant qu'analyste du discours, le sport se perçoit dans sa forme langagière actualisée en contexte. Il n'y a pas de raisons de croire que les mots ne possèdent pas d'effet sur les gestes, mais nous prendrons ces « mots » - les discours - dans leurs versions accomplies et sans cesse renouvelées. Ce qui va être porté à l'analyse, ce sont les discours qui « disent » le sport. Plus particulièrement, ce sont les discours qui « disent » les personnes qui font le / du sport.

Le sport et le jeu avant lui, sont des pratiques très anciennes. Sauf à titre d'exception et pour des besoins de comparaison, nous ne porterons à l'attention que des éléments contemporains. Les données de cette thèse s'échelonnent à partir du dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle : de 1976 à 2009.

Les quatre « mondes » du sport, selon Alain LORET :

- le monde du sport associatif privé (le Mouvement sportif) ;
- le monde du service publique du sport (l'administration centrale et les structures décentralisées du secrétariat à la Jeunesse et aux Sports ainsi que les services sportifs des collectivités locales et territoriales) ;
- le monde du sport éducatif (l'éducation physique et sportive scolaire et universitaire) ;
- le monde de l'économie et de l'industrie du sport (les services et produits sportifs ainsi que les spectacles « événementiels » de nature commerciale). (LORET, 2008, p. 214).

Malgré tout, il nous faut présenter différents points de vue qui abordent la dimension sportive afin de comprendre au mieux d'où émergent ces discours et jusqu'où ils peuvent porter. Dans un premier temps, nous prendrons le sport comme objet d'études. Nous verrons ses formes sous l'angle des sciences humaines et sociales de façon générale. Puis dans un deuxième temps, nous aborderons sa conception liée à celle de « masse », en tant que pratiques phy-

---

1. Exception faite de l'enquête de terrain sur l'emploi du terme *Black* dans une sélection nationale de jeunes joueurs français, voir 10.3 page 279.

siques mais aussi médiatiques. Dans un troisième et dernier temps, nous présenterons le sport à travers la problématique du corps. Soucieux de voir en détail la catégorisation humaine à travers l'apparence physique, nous retiendrons les critères de couleur de peau et la nationalité parmi les critères primordiaux de définition pour les analyses.

## 2.1 Un sujet infini d'études en sciences humaines et sociales

Récemment encore, il était courant d'entendre les scientifiques appliqués au sport, se plaindre de l'ostracisme dont ils étaient victimes. Même si d'illustres chercheurs comme Roland BARTHES<sup>2</sup>, en sémiologie, s'y sont intéressés, le sport a longtemps gardé et garde parfois « accidentellement » quelques préjugés quant à la légitimité et à l'intérêt de sa recherche ; comme le note Pierre PARLEBAS :

Les pratiques physiques, le jeu et le sport ne sont pas jugés dignes d'une recherche sérieuse. Le jeu sportif n'est pas considéré comme un sujet noble. On s'attend donc à son propos à des commentaires anodins ou simples, à des amusettes d'almanach. Vouloir doter le jeu sportif du statut d'objet scientifique paraîtrait sacrilège. [...] Le jeu sportif ne posséderait pas la dignité théorique d'un thème de recherche et ne serait pas justifiable du langage scientifique. (PARLEBAS, 1981, p. 11)

La popularité du sport en font son intérêt pour certains mais aussi la raison de son dédain pour d'autres. Avant de devenir un objet légitime d'étude scientifique, il fallut du temps. Des études pionnières, souvent isolées finalement ne permettent pas de remonter bien loin dans le temps pour retrouver des recherches d'envergures, ouvertement saluées sur ce sujet.

### 2.1.1 Considérations sociales et représentations démographiques majeures

L'analyse du sport est profondément liée à son propre développement. L'analyse ne pouvant précéder l'éclosion du phénomène, c'est à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les premiers intérêts sont apparus. Jean-Paul CALLÈDE parle

---

2. Voir *Mythologies* et plus particulièrement l'analyse faite sur le catch ou l'épopée du *Tour de France*, (BARTHES, 1970).

de trois « dates » clés et il cite pour première : 1890 en France (CALLÈDE, 2007, p. 11). La modernisation du système d'enseignement et les changements de la société par rapport à l'économie se couplent avec une « mutation des formes de solidarités (avec l'effacement progressif du lien communautaire) et de la cohésion sociale » (CALLÈDE, 2007, p. 21). L'avènement de la culture sportive associative s'effectue alors. On assiste à la création des premiers clubs omnisports.

La deuxième période se définit à partir des années 1960. La démographie est en plein expansion — le *baby-boom* — et conjointement la jeunesse s'érige en classe sociale. L'urbanisme connaît aussi des bouleversements et les habitations comme les espaces collectifs se voient redéfinies. Ces éléments et d'autres encore voient avec le sport, un changement : « l'affirmation d'une culture sportive (y compris dans l'EPS scolaire) surtout à l'avantage des garçons et des hommes » (CALLÈDE, 2007, p. 21).

La troisième période que distingue J.-P. CALLÈDE est celle qui démarre dans les années 1990. Les prolongements existent d'ailleurs encore de nos jours. L'auteur note une démocratisation scolaire et une recomposition permanente de la société. En même temps, une « mise en évidence de phénomènes de différenciation de la « jeunesse » (selon le niveau économique, le lieu d'habitation, les origines sociales et les appartenances culturelles, la réussite scolaire...) » (CALLÈDE, 2007, p. 21) se fait sentir. Au fil du temps s'observe une « affirmation, non sans quelques exagérations parfois, du sport comme « culture majoritaire » (éducation, médias, instrumentalisation idéologique du succès sportif...) » (CALLÈDE, 2007, p. 21). Ce dernier élément explique sans doute l'essor spectaculaire de la sociologie du sport et de la filière universitaire des STAPS.

Après ce découpage historique, nous ferons appel à une référence théorique majeure, puis nous verrons à partir d'études statistiques comment le sport se définit aujourd'hui.

### **Sociologie et sport**

L'approche de Marcel MAUSS et plus particulièrement la publication de l'ouvrage *Les techniques du corps* (MAUSS, 1936), en 1936, est souvent la première référence historique citée. Des références plus anciennes existent mais

elles n'émanent pas de chercheurs autant reconnus. La critique de M. MAUSS reste tout de même fondamentale car elle apporte un élément alors novateur : la contestation du « naturel » associé aux cultures dans la gestion de leurs corps. L'auteur dégage trois aspects fondamentaux : la physiologie, la psychologie et la sociologie. L'objet sport en lui-même est une création qui sera façonnée et développée.

Norbert ÉLIAS est un des théoriciens les plus reconnus concernant la sociologie du sport <sup>3</sup>. La thématique principale de ses recherches fut celle du sport en rapport avec la société dans l'appréhension de la violence. Ceci l'a conduit à des recherches poussées avec son collègue, Eric DUNNING <sup>4</sup>.

Nous ne continuerons pas davantage dans l'exercice de l'état de l'art de ce domaine, aussi il convient de voir comment, après les débuts du sport moderne, de nos jours, les pratiques sportives s'établissent. Au delà de ce fil épistémologique que nous pourrions suivre, voici les éléments démographiques et sociologiques qui caractérisent le sport dans les années 2000.

### Pratiques et Engagements

La France n'est pas en reste au niveau des pratiques. De nombreuses enquêtes, notamment celle de l'INSEE, nous montrent que l'investissement des françaises et des français est bien marqué, comme en atteste les tableaux suivants 2.1 page suivante et 2.2 page suivante <sup>5</sup> :

Le tableau 2.1 page suivante <sup>6</sup> nous présente l'ensemble des pratiquants par discipline. Le premier élément frappant est la population totale représentée : « 71% de l'ensemble de la population française métropolitaine de 15 ans ou plus » sont listés comme ayant eu une activité sportive. Une fois encore c'est la définition même de la pratique sportive — en opposition au sport — qui va se poser. Jouer à la pétanque en camping, l'été, ne fait pas d'un individu un sportif dans son imaginaire, ni dans celui du collectif. Cependant, il peut être comptabilisé comme tel par cette enquête.

---

3. Voir (ELIAS, 1976).

4. Voir (ELIAS et DUNNING, 1985).

5. Seules les disciplines sportives attirant au moins 5% de pratiquants sont détaillées dans ce tableau. Au total 34,082 millions de français de 15 ans ou plus (en France métropolitaine) ont pratiqué au moins une activité physique ou sportive au cours des douze mois précédant l'enquête, soit 71% de l'ensemble de la population française métropolitaine de 15 ans ou plus.

6. Source : INSEE, Enquête «Participation culturelle et sportive», mai 2003.

*Champ : population de 15 ans ou plus (France métropolitaine)*

Disciplines	Nombre de participants en milliers	Taux de pratique sportive (en %)				
		Ensemble	Ensemble des femmes	Ensemble des hommes	Ensemble des 15-28 ans	Ensemble des 50 ans ou plus
Vélo	18 128	38	33	43	50	25
Natation, plongée	14 144	30	30	29	44	16
Pétanque, billard	10 550	22	15	30	33	12
Randonnée pédestre	10 519	22	22	22	18	20
Course à pied, footing, athlétisme	8 057	17	13	21	31	5
Ski, surf	7 220	15	12	18	24	6
Gymnastique	6 275	13	19	6	14	11
Randonnée en montage	5 759	12	10	14	14	8
Pêche	5 306	11	4	18	11	8
Tennis de table, badminton, squash	4 639	10	6	13	22	2
Football	4 319	9	2	16	25	1
Musculation	4 161	9	6	11	19	3
Moto, kart, automobile	3 634	8	4	12	14	1
Tennis	3 599	8	5	10	16	2
Basket-ball, volley-ball, handball	2 914	6	4	8	21	0
Danse	2 482	5	8	2	9	3
Roller, skate	2 452	5	4	6	13	1
Canoë, aviron, ski nautique	2 154	5	3	6	8	1
<b>Au moins une discipline sportive</b>	<b>34 082</b>	<b>71</b>	<b>64</b>	<b>79</b>	<b>88</b>	<b>53</b>

TABLE 2.1: Principales activités physiques et sportives

*Champ : population de 15 ans ou plus (France métropolitaine)*

Disciplines	Au moins une fois par semaine	Disciplines	Au moins une fois par semaine
Arts martiaux	82	Basket-ball, volley-ball, handball	40
Gymnastique	78	Equitation	36
Musculation	68	Moto, kart, automobile	34
Danse	55	Golf	33
Course à pied, footing, athlétisme	51	Tennis	32
Football	50	Natation, plongée	28
Sport de combat	48	Randonnée pédestre	27
Vélo	43	Roller, skate	26
Rugby	41	Tennis de table, badminton, squash	24

TABLE 2.2: APS et assiduité

Il est important en quelque sorte, de pondérer les pratiques analysées précédemment avec la notion de fréquence de pratique. Nous pouvons retrouver des indices dans le tableau 2.2 <sup>7</sup>. Certaines pratiques sont reconnues par les enquêtes, mais connaissent une fréquence très faible (une fois par mois)

7. Source : INSEE, Enquête «Participation culturelle et sportive», mai 2003

\*Parmi l'ensemble des pratiquants de la discipline.

Note de lecture : 82% des pratiques d'arts martiaux se déroulent au moins une fois par semaine.

Remarque : globalement, 69% des 34,082 millions de français de 15 ans ou plus (en France métropolitaine) ayant pratiqué une activité physique ou sportive au cours des douze mois précédant l'enquête ont pratiqué un sport (pas nécessairement le même) au moins une fois par semaine, soit près d'un français sur deux de 15 ans ou plus.

alors que certains sports comptent peu de pratiquants mais ces derniers y sont très assidus. Ce comportement est significatif car il témoigne de l'importance de la pratique dans la vie de l'individu. Les arts martiaux tout comme la gymnastique se distinguent clairement de biens d'autres sports. Tous deux — autour des 80% de pratique minimale hebdomadaire — montrent l'engagement qu'ils représentent pour leurs pratiquants respectifs. Bien évidemment certains sports nécessitent plus d'assiduité que d'autres, mais notre propos ici est de rendre compte au mieux de ce qui relève d'un élément important de l'impact d'une pratique sur un individu ou une communauté.

Pour revenir à des chiffres un peu plus précis et plus facilement quantifiables, un des indices utilisés par les spécialistes, est le comptage des licences. En effet, lors d'une pratique encadrée, la tradition veut que l'engagement se porte par la souscription à une association (ou club) sous forme de licence. Les clubs sont nombreux et divers là encore. De tailles variables, ils peuvent être formés seulement de bénévoles ou bien être une structure avec de nombreux professionnels - un peu parfois, à l'image d'une entreprise pour les clubs professionnels.

PAYS	Nombres de clubs sportifs associatifs fédérés	Pourcentage de la population membre d'un club sportif
ALLEMAGNE	87 000	15
ESPAGNE	58 000	17,5
FRANCE	170 000	22,5
ITALIE	90 000	12,5
ROYAUME-UNI	107 000	15

TABLE 2.3: Nombre de clubs sportifs et pourcentage de la population membre

La France par exemple, se distingue par rapport à ses principaux voisins européens. Elle compte, comme on peut le voir en 2.3, un nombre de clubs importants et une forte implication, même en proportion de son nombre d'habitants. Près d'un quart de la population française est membre d'un club sportif. Dans le jeu des proportions, il est intéressant de noter que l'Espagne par exemple, malgré un faible nombre de clubs, compte un fort engagement de sa population parmi ceux-ci. Avec 17,5% de la population inscrits dans 58 000



clubs, cela indique sans doute une taille plus prédominante des clubs par rapport à des pays comme le Royaume-Uni (15% de la population pour 107 000 clubs).

De la même manière, les licenciés pour chaque fédération nous donnent une indication sur la pratique « engagée » dans chaque sport.

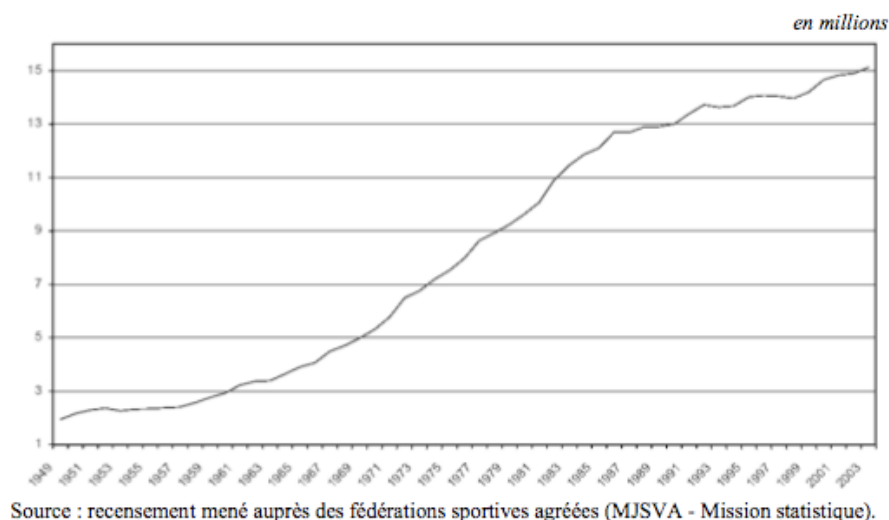


FIGURE 2.1: Nombre annuel de licences délivrées entre 1949 et 2003

La pratique sportive est, par ses formes diverses, d'une grande complexité pour celui qui veut l'appréhender dans son ensemble. Chercher une systématisme à ces pratiques, ne vaut qu'à un moment donné. Toutefois, de manière relative, il faut reconnaître qu'au delà des micros évolutions, une réelle tendance se dégage au fil du temps. L'intérêt pour le sport semble grandissant. En tous cas, l'adhésion reconnue et avérée se constate par l'augmentation constante des prises de licences sportives.

Si l'on veut bien observer le phénomène à travers un indicateur formel, le nombre de licenciés est un bon exemple. Certes, toutes les personnes qui pratiquent le football en France n'ont pas pris une licence à la Fédération française de football, mais le nombre de licenciés pour chaque fédération nous donne une vision d'une pratique avérée de bon nombre d'individus.

Le football est le sport qui arrive très largement en tête avec plus du double de pratiquants que son « poursuivant », le tennis. Grâce au tableau 2.4 page ci-contre, on peut toutefois remarquer que d'autres sports dits de raquettes se

placent en bonne position, tels que le tennis de table ou le badminton <sup>8</sup>. Il serait trop long de revenir sur certains découpages mais nous pouvons constater qu'il existe, par exemple, la fédération de pétanque et jeu provençal avec plus de 370 000 licenciés mais aussi la fédération française du sport boules avec plus de 150 000 licenciés. La somme des deux pourraient faire des sports de boules la troisième pratique en terme de licenciés en France.

*Déclarant plus de 100 000 adhésions (licences et autres titres de participation) en 2007*

Codes Fédé	Fédérations	Licences et autres titres de participation		Part des licences féminines
		2006	2007	2007
111	FF de football	2 143 688	2 320 625	3,0%
123	FF de tennis	1 096 286	1 094 593	32,7%
109	FF d'équitation	523 696	553 560	78,6%
117	FF de judo-jujitsu et disciplines associées	561 935	550 382	27,4%
105	FF de basket-ball	451 781	457 121	39,1%
225	FF de golf	378 275	383 949	29,0%
115	FF de handball	350 079	367 047	37,4%
242	FF de pétanque et jeu provençal	370 978	362 867	15,5%
247	FF de rugby	251 523	285 376	3,8%
128	FF de voile	281 808	279 764	(a) 20,4%
119	FF de natation	248 571	257 613	57,3%
113	FF de gymnastique	246 533	244 905	79,0%
107	FF de canoë -kayak	243 974	235 071	25,9%
245	FF de la randonnée pédestre	192 221	193 710	61,4%
229	FF de karaté et disciplines associées	193 977	191 002	29,2%
101	FF d'athlétisme	179 177	180 438	41,3%
124	FF de tennis de table	181 357	178 582	17,6%
211	FF de sport boules	(b) 156 158	(b) 155 617	9,1%
221	FF d'études et sports sous-marins	147 569	147 651	30,3%
121	FF de ski	151 133	138 146	37,8%
125	FF de tir	130 352	132 537	9,7%
218	FF de cyclotourisme	118 493	120 210	16,9%
103	FF de badminton	114 725	115 643	40,2%
108	FF de cyclisme	105 253	107 910	9,8%
129	FF de volley-ball	101 037	101 190	45,9%

TABLE 2.4: Les fédérations unisport les plus importantes

Pour ce qui nous concerne, dans la compréhension générale des pratiques sportives, le tableau 2.2 page suivante <sup>9</sup> nous permet de résumer un peu plus clairement la pratique des licences sportives. Le critère des sports olympiques

8. Source : recensement mené auprès des fédérations sportives agréées Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques. FF = fédération française ; (a) dans les licences compétition ; (b) estimation des autres titres de participation.

9. Source : recensement mené auprès des fédérations sportives agréées Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques.

\* hors groupements nationaux

Note : au total, près de 15,1 millions de licences et 1,2 million d'autres titres de participation ont été délivrés en 2007, soit 16,3 millions d'adhésions.

nous rend compte en général, de sports dont l'activité est plutôt « conventionnelle » et répartie sur l'ensemble de la planète.

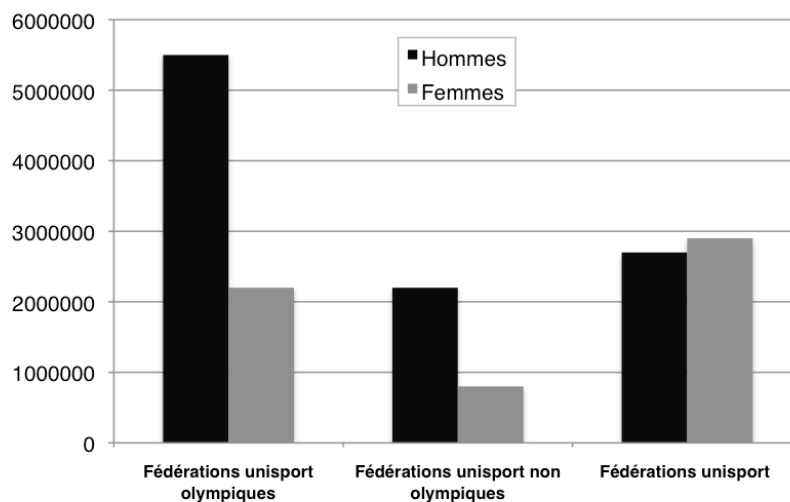


FIGURE 2.2: Répartition du nombre de licences et des autres titres de participation délivrés en 2007 par type de fédération

Les fédérations multisports sont en majorité des fédérations scolaires, universitaires ou avec une composante d'unité extra-sportive (identité religieuse par exemple). Il est alors intéressant de noter qu'il s'agit du seul cas de figure où la pratique féminine est en nombre supérieur à la pratique masculine.

En quantité, les fédérations unisport non olympiques tirent bien leur épingle du jeu, malgré leur absence lors des Jeux olympiques. Ces pratiques correspondent à des pratiques émergentes ou « traditionnelles » voire régionales de certains sports. Les sports dits « extrêmes » ont par contre développé des plateformes assez proches de celles de grands jeux sportifs (avec les X-games par exemple). Il demeurent encore des sports non-olympiques mais très pratiqués en France, comme le rugby <sup>10</sup>.

10. Il fut retiré des Jeux olympiques après de nombreuses bagarres et n'est toujours pas réintégré du fait du faible nombre de fédération nationale de rugby à travers le monde. Un projet de réintégration est en cours auprès du CIO pour sa variante avec sept joueurs.

### Engagement bénévole

Un autre indicateur fort intéressant est le nombre de bénévoles. Comme en atteste le tableau [ 2.5] <sup>11</sup> les chiffres sont importants :

	Associations sans salarié	Associations employeurs	Total	Ensemble (%)
Action humanitaire	35 400	5 400	40 800	4%
Action sociale/Santé	88 100	35 700	123 800	11%
Défense droits/causes	163 600	7 100	170 700	15%
Éducation/Formation/Insertion	29 300	15 500	44 800	4%
Sports	216 200	48 500	264 700	24%
Culture	173 400	31 400	204 800	19%
Loisirs	179 900	16 200	196 100	18%
Économie, développement local	29 600	11 000	40 600	4%
Autres	12 500	1 200	13 700	1%
Total	028 00	172 000	1 100 000	100%

TABLE 2.5: Statistiques sur le bénévolat

Le bénévolat consiste en un engagement volontaire à but non lucratif. Il est souvent l'aboutissement ou l'illustration d'une passion. C'est une forme d'engagement fort symboliquement et affectivement. Depuis quelques années, il connaît quelques bouleversements dus à divers facteurs. Le nombre de bénévoles est en diminution de manière générale pour des raisons socio-économiques et des raisons juridiques.

Dans le domaine sportif, de plus en plus de diplômes sont nécessaires pour l'encadrement ou la formation. De ce fait, des personnes qui souhaiteraient exercer certaines fonctions ne peuvent pas, ou, plus le faire. De manière générale aussi, on constate que les personnes ont tendance à privilégier les loisirs individuels, ce qui a pour conséquence de moins les faire se tourner vers le bénévolat. Or, c'est un enjeu essentiel pour la pratique sportive, quelle soit de compétition ou de loisir. Sans les bénévoles, le sport dans son ensemble ne pourrait pas fonctionner comme à l'heure actuelle. Il serait sans doute l'apanage des plus riches ou du moins se cantonnerait à un nombre de participants beaucoup plus faible.

Les chiffres sont à considérer avec attention sur le sujet. Le CNOSF donne lui un total approximatif de deux millions de bénévoles investis dans le sport français pour 101 000 emplois directement créés <sup>12</sup>. Selon ces mêmes sources,

11. Source : Enquête CNRS Matisse « Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations » 2005-2006.

12. Voir en particulier *le livre blanc* édité par le CNOSF.

le bénévolat représente en virtuel une somme économique considérable. Si chaque bénévole en France était rémunéré, la somme totale des revenus représenterait l'équivalent d'un pour cent du Produit Intérieur Brut.

### 2.1.2 Aspects linguistiques

#### Le mot « sport »

Un titre comme celui-ci est plutôt vaste et audacieux. La présentation que nous souhaitons entreprendre à ce sujet n'a que l'intérêt de pouvoir mieux appréhender la réflexion linguistique que nous souhaitons appliquer à ce domaine. De ce fait, des oublis, des manques (volontaires ou non d'ailleurs) pourront être observés par les spécialistes et autres historiens du sport en général. En guise de préambule, nous allons donc observer comment une telle pratique se définit et s'établit au fil du temps avant de consacrer une sous-partie entière à la situation actuelle. Nous ne passerons pas en revue comme un sociologue mais en tant que linguiste à travers l'étymologie du mot.

Le mot *sport* est, en réalité, un exemple de réemprunt. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'anglais a emprunté à l'ancien français le nom *desport*, qui avait le sens de « divertissement ». Il l'a transcrit *disport* et l'a tronqué en *sport* au XV<sup>e</sup> siècle. Dès le début, son sens signifiait « passe-temps agréable ». Au pluriel, le mot a pris, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le sens de « série de rencontres athlétiques constituant un spectacle ». Étant entendu qu'il ne s'agissait que de récréation : le sport ne pouvait en aucun cas constituer une profession. Réemprunté par le français au début du XIX<sup>e</sup> siècle (le mot est attesté en 1828), il est longtemps resté associé à l'idée de divertissement physique d'amateurs. On sait qu'il est désormais malheureusement associé à des délits divers, donc à des notions juridiques, du fait du professionnalisme et de sa commercialisation.

La définition même du sport ou d'une pratique en tant que telle reste encore très polémique, justement au sein même des pratiquants. Très généralement des familles se distinguent mais souvent en fonction d'un critère particulier. Aux Jeux olympiques, il existe des jeux d'hiver et des jeux d'été. Plus généralement, on découpe et sépare sport professionnel et sport amateur. Mais le découpage premier semble tout de même s'effectuer entre sport individuel et sport collectif. Au sein de ces derniers, les sports les plus populaires — même en règle général concernant tous les sports — sont les sports de ballon. Les

principaux sports de ballon sont le football, le rugby <sup>13</sup>, le football américain, le volley-ball, le basket-ball, le handball et le water-polo. Ces mots ont été empruntés à l'anglais dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sauf volley-ball, attesté en français en 1922, et handball, emprunté à l'allemand.

Le *sport moderne* est une expression qu'il nous faut d'emblée expliciter. Evoquer un sport moderne c'est sous entendre qu'il existe un sport passé ou antique. C'est effectivement le cas pour certains sports : à Athènes, trois cents ans avant Jésus-Christ, les sportifs ne pratiquaient pas le curling ou le taekwondo. Cependant, des sports comme le volley-ball ou le handball ne sont apparus qu'au XX<sup>e</sup> siècle, mais cela ne fait pas d'eux pour autant, dans notre visée, des sports modernes. Ce qui a été véritablement modernisé dans le sport d'aujourd'hui, ce sont les différentes formes de pratiques. En effet, les enjeux du sport moderne sont très diversifiés mais plusieurs ordres sont à dégager avant même de distinguer les divers sports. Nous n'analyserons pas en détails chaque type de pratique mais nous les présenterons pour faire valoir le rôle et le retentissement qu'ils peuvent avoir.

### La terminologie

La langue s'actualise et évolue chaque jour. L'emprunt est un des apports nouveaux qui peut lui être fait. Si l'on considère l'emprunt comme une marque d'influence, il est alors aisé de comprendre pourquoi, notamment, l'État français a voulu légiférer à propos de ce phénomène.

Le problème de la terminologie, même technique, dépasse le simple domaine de la linguistique. Derrière cela, on peut voir un véritable enjeu politique (même pour le français). Ainsi l'État a mis en place des mesures de protection comme la loi Bas-Lauriol (par exemple) relative à l'obligation de rédiger en français toutes les notices accompagnant les produits commerciaux. Cette loi ne touchait que les services de répression des fraudes, mais d'importants enjeux étaient déjà pressentis. Ceci n'est qu'un exemple alors reprenons l'historique de l'activité terminologique en France, afin de mieux comprendre comment et pourquoi ces lois sont apparues.

---

13. Le rugby comporte des variantes officielles à sept joueurs, treize joueurs et quinze joueurs. Il est aussi possible dans certains championnats de divisions inférieures de voir des matchs à douze joueurs avec le règlement du rugby à quinze.

Comme la plupart des pays européens, la France connaît une importante activité terminologique dans le secteur industriel, surtout au sein des entreprises fortement orientées vers l'exportation, mais cette activité demeure peu connue du grand public. L'organisation officielle de la terminologie est bien plus visible, faisant régulièrement l'objet d'articles dans la presse quotidienne, car la France est un des rares pays de l'Europe de l'Ouest à s'être doté d'une politique explicite en la matière. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la promotion du français comme langue de la communication internationale, en particulier dans les domaines scientifiques et techniques.

La création des nombreux organismes officiels publics ou privés s'occupant de terminologie s'explique par la réaction face à la prépondérance croissante de l'anglais dans la recherche et dans le commerce. Cette tendance était déjà perceptible pendant la période de l'entre-deux-guerres. Face à l'influence de plus en plus forte que la langue anglaise exerce sur le vocabulaire, la réaction française est de réguler par des recommandations officielles.

Les premiers comités de terminologie se sont constitués au sein des Académies (Académie des sciences, Académie française, Académie de médecine), mais du fait de leur faible productivité, plusieurs associations, souvent appuyées par les pouvoirs publics, ont vite pris le relais. La première et la plus importante pendant les années cinquante et soixante est le Comité d'étude des termes techniques français, fondé en 1954, qui poursuit encore aujourd'hui ses travaux. Le *Conseil international de la langue française* (CILF), fondé en 1968, a fini par se consacrer à la publication de dictionnaires spécialisés ainsi qu'à la revue *La Banque des mots*.

À partir des années soixante-dix, l'État s'est plus fortement implanté dans l'aménagement linguistique. Cet engagement s'est concrétisé surtout par la création d'un service attaché au Premier ministre. Il connut à cette occasion comme appellation : Haut Comité de la langue française. Différents organismes de terminologie y sont associés, notamment Afterm, devenu Franterm. Ce dernier fut remplacé à son tour par le *Centre de Terminologie et de Néologie* (CTN), spécialisé dans la recherche et l'information en terminologie. Depuis 1990, l'organisation officielle de la politique linguistique est devenu bipartide, le *Conseil Supérieur de la Langue Française* se chargeant de sa définition, et la *Délégation Générale à la Langue Française* (DGLF), de sa mise en œuvre.

Le principal dispositif de la politique terminologique officielle prend la forme, à partir du début des années soixante-dix, de *Commissions Ministérielles de Terminologie* (CMT). À l'origine, leur but était de remplacer les anglicismes devenus courants dans les secteurs d'activité des différents ministères. Mais leur rôle devient de plus en plus incitatif, surtout depuis que le Conseil constitutionnel a supprimé la contrainte qui imposait l'utilisation des termes arrêtés par les CMT. Ces termes sont toujours obligatoires dans les administrations publiques, mais leur intérêt principal aujourd'hui réside en leur force de proposition de néologismes terminologiques.

La normalisation industrielle occupe une place importante dans la terminologie en France. L'*Association Française de Normalisation* (AFNOR) possède NORMATERM, une banque de données terminologiques, qui comporte en outre les vocabulaires des Commissions ministérielles de terminologie. L'AFNOR est très active dans la mise au point de la norme d'échange terminologique TIF (*Terminology Interchange Format*) et, avec l'appui de la DGLF, reprend un rôle actif dans le Comité technique 37, qui se charge des méthodes de terminologie. Depuis 1994, la France préside le comité conjoint JTC-SC1 de l'ISO et de la Commission électrotechnique internationale (CEI), qui harmonise le vocabulaire des industries de la communication .

Ce récapitulatif nous a permis de voir les cadres officiels établis et les enjeux divers ressentis au fil du temps. Cependant la terminologie est une science en redéfinition constante. Voyons une réflexion de linguiste justement au sujet de la politique linguistique et plus précisément de la logique interventionniste :

[U]ne action étatique sur le corpus de la langue n'a d'intérêt que s'il s'agit d'instaurer des aménagements de grande portée linguistique, c'est-à-dire relevant de la morphologie ou de la syntaxe globales : marques de cas et de personnes en finnois, morphologie du turc, du norvégien et de l'hébreu [...]. (LERAT, 1995, p. 129)

C'est d'ailleurs un débat récurrent où les linguistes sont sans doute moins impliqués que les hommes politiques. Notre opinion est que la France tient une position très marquée vis-à-vis de sa langue officielle qu'elle tend à glorifier à chaque occasion. La pureté ou l'efficacité d'une langue nous rappelle bien des discours qui ont mené à des discriminations envers les langues régionales dès



le XIX<sup>e</sup> siècle. L'interventionisme d'un État reste tout de même une question qui mêle éthique et terminologie.

L'action sur le vocabulaire, qui par définition ne peut s'exercer qu'au coup par coup, sur tel mot parmi des millions, à propos d'une matière où la variabilité est l'une des clés de la communication adéquate, ne peut donc raisonnablement être que limitée (à ce qui paraît stratégiquement important) et incitative (sauf à faire la chasse aux noms de salons de coiffure, aux footballeurs mercenaires, aux chansons qui font rêver les adolescents, à la vie elle-même). En particulier, on ne gagne rien à vouloir « rectifier » la graphie des emprunts. Il faut bien voir que toucher à *allegro* c'est non seulement nationaliser le patrimoine linguistique des musiciens du monde entier, mais justifier des fautes comme *San Rémo*. Ecrire *braséro*, c'est saboter le travail des professeurs d'espagnol. . . (LERAT, 1995, p. 129)

Le florilège d'exemples — qui continue dans l'ouvrage — est assez conséquent. À notre sens, ce point est assez vrai mais surtout réaliste. Car le cas par cas n'est pas gérable à grande échelle et ce n'est pas sur quelques exceptions que — par définition — nous allons pouvoir tirer de grandes théories. Le cas des langues de spécialité est un peu particulier et c'est justement d'une étude sur ce sujet dont est extraite cette citation. Comme le nombre de personnes concernées est assez restreint et plutôt homogène, les problématiques sont plus précises. L'emprunt que nous allons analyser par la suite, faisait partie des emprunts spécialisés, mais nous verrons son cas plus en détail dans le prochain chapitre.

Les politiques linguistiques peuvent se juger sur leurs motivations et leurs modes d'application ; en tant que linguiste, nous n'aborderons que le second volet en énumérant seulement les motivations comme justifications aux interventions.

Dans le domaine du sport, les travaux de R. GALISSON sont une référence. Cependant, récemment deux thèses ont démontré le regain d'intérêt des sciences humaines pour le sport. Ainsi les travaux de Mélanie BERNARD <sup>14</sup> et d'Inna KHMELEVSKAIA <sup>15</sup> ont permis de rattraper le retard. Car depuis les avancées de R. GALISSON, dès le milieu des années 1980, ce champ d'application avait été laissé à l'abandon. Les deux linguistes ont d'ailleurs permis d'ouvrir respectivement vers le champ de la sociolinguistique — avec l'usage

14. Voir (BERNARD, 2006).

15. Voir (KHMELEVSKAIA, 2006).

des emprunts — et l'autre, vers l'analyse textuelle — grâce à l'étude des métaphores dans les commentaires sportifs.

Nous ne les rejoindrons pas tout de suite sur ces terrains-là car il nous faut terminer ce tour d'horizon sur le sport au vu des différentes sciences. Désormais, c'est au tour de l'économie de nous apporter un éclairage précieux pour une compréhension étendue du sport.

## **2.2 Un objet économique et commercial colossal**

Alors que 2009 restera sans doute dans l'histoire comme une année de crise économique, à l'image de l'année 1929, il faut reconnaître que dans cette situation, certains domaines sont à distinguer. Le sport est désormais un secteur économique à part entière. Pour être plus exact, il faudrait distinguer différents marchés qui s'y rattachent mais quoi qu'il en soit, c'est toujours en milliards d'euros que la facture finale doit être appréciée. Ceci vaut pour le niveau national français et bien évidemment pour bien d'autres pays. Alors que nous sommes dans une économie globalisée, mondialisée, l'évidence de cet impact économique l'est à l'échelle de la planète.

Dans un premier temps, il nous faut prendre la mesure de ce phénomène dans ces perspectives économiques. Puis, du fait de notre intérêt pour les médias et de leur main-mise grandissante sur le sport, nous verrons comment les rapports financiers entre sport et média se sont redéfinis. Nous verrons aussi comment désormais il faut penser une certaine dépense, tout du moins, influence du premier sur le second.

### **2.2.1 Perspectives économiques d'envergure**

Pour tenter d'avoir un ordre d'idée général, mais relativement quantifiable, le *Sports Business Journal* nous indique la répartition des 213 milliards de dollars dépensés en rapport avec le sport aux États-Unis en 2004. En voici donc les quelques chiffres qui nous permettent d'envisager la diversité et les complexités des sous-domaines engagés <sup>16</sup> :

Ces chiffres nous montrent au delà de l'ampleur financière représentée, l'extrême diversité dans la répartition des champs liés au sport. En termes de

---

16. Voir 2.3 page suivante.

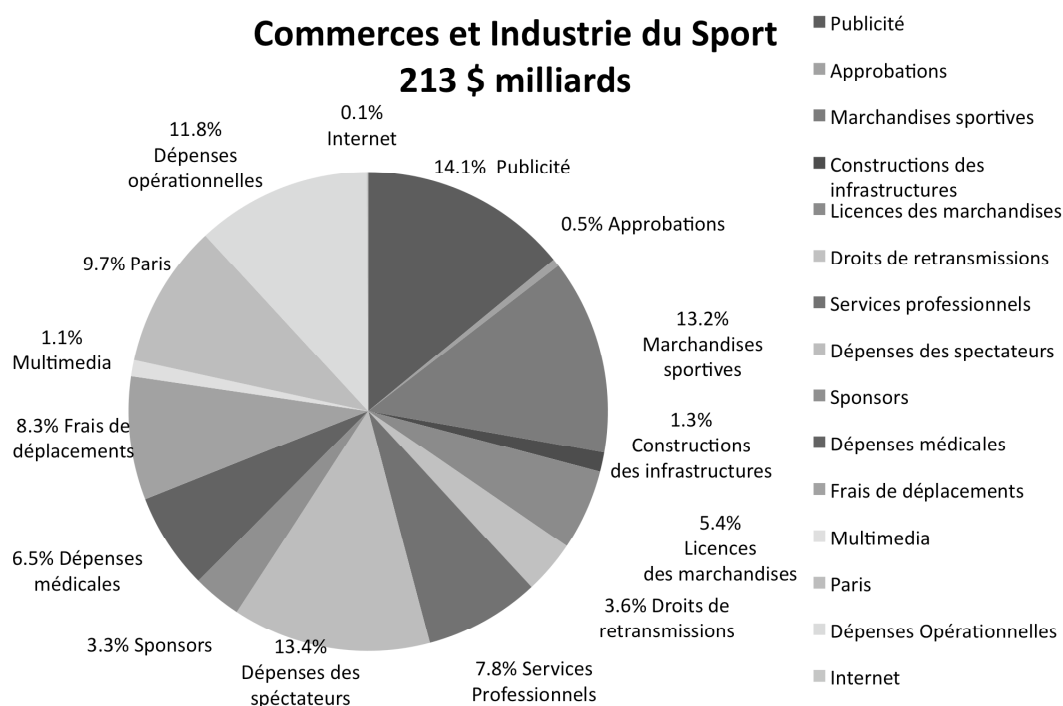


FIGURE 2.3: Marché économique américain relatif au sport

dépenses économiques, des champs paraissent omniprésents médiatiquement alors qu'ils sont à la même hauteur que d'autres très peu « visibles ». Il est très intéressant de noter que les déplacements demandent une dépense de 8,3% soit une dépense de plus de 17 milliards de dollars. Il faut alors comprendre que quels que soient les clubs, le champ des diverses dépenses engendre un impact considérable sur le budget. D'ailleurs, cette charge budgétaire est sans doute supplémentaire pour les structures qui n'ont pas d'entrées financières importantes du côté du sponsoring ou des droits de retransmissions.

Cette figure demeure néanmoins un peu trop éloignée des considérations françaises sur plusieurs points. D'une part, son champ d'analyse est trop vaste pour en dégager de véritables conclusions, aucun sport n'est réellement visé ; ensuite, sur l'ensemble des sports appréhendés, certains, comme le baseball ou la crosse, sont prépondérants aux États-Unis, alors qu'ils sont inexistantes en France <sup>17</sup>. Enfin, les lois mais aussi les médias n'ont pas les mêmes règles et pratiques de l'autre côté de l'Atlantique. Ainsi, nous garderons nos distances

17. Le baseball se développe un peu en France pour être totalement exact.

quant aux premières impressions qui s'en dégagent. Deux choses sont certaines, le sport est un « monstre économique » et il a de multiples formes.

*Unité : Milliards d'euro à prix courants\**

Unités contribuant à la dépense	2002	2003	2004	2005	2006**
Ménages	13,4	14,1	14,7	15,2	15,7
Collectivité locales	7,9	7,9	8,6	9,1	9,6
État	3,1	3,2	3,1	3,0	3,2
Entreprises	2,3	2,2	2,5	3,1	3,2
Dont : <i>Parrainage</i>	1,5	1,4	1,6	1,7	1,9
<i>Médias (droits TV)</i>	0,8	0,8	0,9	1,4	1,3
<b>Dépense Sportive Totale</b>	<b>26,7</b>	<b>27,4</b>	<b>28,9</b>	<b>30,4</b>	<b>31,7</b>
<i>Taux de Croissance annuel (en %)</i>	4,7	2,6	5,5	5,2	4,3
<i>En % du Produit Intérieur Brut</i>	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8
<b>Produit Intérieur Brut (PIB)</b>	<b>1548,6</b>	<b>1594,8</b>	<b>1660,2</b>	<b>1726,1</b>	<b>1807,5</b>
<i>Taux de croissance annuel du PIB (en %)</i>	3,4	3,0	4,1	4,0	4,7

TABLE 2.6: La dépense sportive

Ces statistiques — 2.6 et autres tableaux de cette sous-partie — sont les dernières publiées par le ministère de la santé et du sport, en février 2009<sup>18</sup>. Nous prendrons en considération le fait que les chiffres de l'année 2006 sont provisoires. Cependant, n'étant pas un spécialiste d'économie et ne prétendant pas effectuer une étude fine du marketing, nous nous permettrons une comparaison simple avec les autres années considérées.

L'évolution des tendances de consommation ne se veut pas une simple vérité émanant de ces chiffres. Aussi, compte tenu de l'état actuel des marchés financiers internationaux, nous nous garderons de faire des prédictions pour l'avenir. Il s'agit simplement de tracer un état des lieux économique et financier des pratiques liées au sport au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le premier critère est celui des dépenses, comme nous pouvons le voir dans le tableau 2.6<sup>19</sup>. Souvent les questions de revenus sont présentées et débattues dans les médias. Même si les dépenses et les revenus sont dans

18. Source, site du ministère de la jeunesse et du sport : [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr), consulté le 10 février 2009.

19. Source : « Comptes économiques du sport ». Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques.

Note de lecture : En 2006, la dépense sportive totale a augmenté en valeur de 4,3% par rapport à l'année précédente alors que dans le même temps, le Produit Intérieur Brut, lui a augmenté en valeur de 4,7%. La dépense sportive totale représente 31,7 milliards d'euros pour l'année 2006, soit 1,8% du Produit Intérieur Brut.

\* Les données en euros courants font référence aux prix de l'année.

\*\* Données provisoires.

certains cas liés, il nous faut relever certains éléments majeurs de ce tableau. Nous pouvons observer quatre grandes conclusions.

Premièrement, les ménages sont les premiers revenus du monde sportif. De manière significative, leurs dépenses engagées sont supérieures de plus de 50% par rapport à celles des collectivités locales.

Deuxièmement, les collectivités locales représentent en 2006, une manne financière trois fois supérieure à celle de l'État. Cet aspect est fondamental pour une compréhension de l'importance accordée à un échelon inférieur du national. Ainsi les identités régionales et locales apparaissent comme sponsors de clubs sur les maillots, figurent sur de grands panneaux aux bords des terrains, sont remerciés voire congratulés lors de discours et autres interviews.

Troisièmement, on peut constater la place désormais quantitativement égale entre l'État et les entreprises. Avec entre 3 et 3,2 milliards d'euros, l'État maintient un engagement stable sur la durée, alors que les entreprises ont augmenté leurs dépenses de 40% (de 2,3 à 3,2 milliards de 2002 à 2006).

Quatrièmement, les droits de retransmission télévisés ont augmenté de 60%. Ils constituent ainsi une nette progression par rapport à celle du parrainage – elle aussi tout de même en augmentation. Cet aspect est un indicateur du poids de la médiatisation que certains pourront reconnaître au fil du temps comme une dépendance pour les revenus de clubs professionnels.

Ce tableau est général aux dépenses engagées dans le sport. Ce thème de sport est bien vaste. Il faut comprendre que, surtout du point de vue des sponsors ou des droits de retransmission, ces chiffres doivent s'entendre pour un nombre restreint de disciplines. Heureusement pour eux, les sports faiblement médiatisés ont droit, en proportion, à plus d'égards de l'État ou des collectivités locales. Ces éléments là ne sont pas visibles ici mais seront analysés plus loin.

La consommation des ménages en biens et services est un domaine qu'il nous faut aussi détailler quelque peu davantage. Pour cela, nous avons repris le tableau 2.7 page suivante <sup>20</sup>.

Un des récents concepts d'études socio-politiques internationales est celui de la mondialisation. Pascal BONIFACE, directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques, a consacré plusieurs ouvrages à la corrélation

20. Source : INSEE (Comptabilité nationale), repris par le *Livre blanc du sport*.

Unité : Milliards d'euros à prix courants

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Vêtements et chaussures de sport	3	3,1	3,1	3,2	3,3	3,5	3,7
Autres bien de consommation	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3	2,5	2,7
Équipements	1,5	1,7	1,9	2	2	2	2
Achats de services	4,1	4,4	4,7	4,8	5,2	5,5	5,8
Total biens et services sportifs	10,7	11,4	11,9	12,2	12,8	13,4	14,2
Part de la consommation en biens et services sportifs (en %)	1,55	1,58	1,61	1,60	1,56	1,60	1,64

TABLE 2.7: Consommation des ménages français en biens et services

entre le football et cette tendance. Sans vouloir rechercher nécessairement les causes à chaque phénomène, il est certain que le football est un phénomène mondial, en témoignent ces exemples : « [l]a revue du club Manchester United est diffusée à 15 000 exemplaires dans la seule Thaïlande. La Juventus de Turin compte 1 200 clubs de supporters à travers le monde. *Madrid TV*, la chaîne du Real est captée dans 40 pays. » (BONIFACE, 2006).

Une exemple plus ancien nous montre l'extrême pouvoir d'attraction du sport. Comme le rappelle Jean-François BOURG, c'est seulement en 1950 qu'un premier match sera retransmis en direct en France. Ce match, hautement symbolique pour l'époque opposa l'équipe de France à l'équipe d'Allemagne. À l'époque, il y avait 1 500 postes de télévision en France. Les jours précédant la retransmission, il s'en vendra 1 000 par jour. <sup>21</sup>

Il est intéressant de voir quelles distinctions peuvent se traduire entre les marchés mondiaux et les jeux (mondiaux). Parallèlement, divers objectifs peuvent alors tenter de se réaliser dans le football qui devient le moyen de faire passer des intérêts et de véhiculer certains messages. Même si les équipes jouent un championnat national, elles participent à des tournois internationaux et comptent dans leurs rangs souvent plusieurs nationalités. On assiste à une globalisation du sport qui va de pair avec le mouvement de globalisation des marchés économiques et médiatiques.

### 2.2.2 Nouveaux rapports financiers entre sports et médias

L'État français est intervenu à travers des textes de loi afin de réglementer les pratiques sportives. C'est la loi no 84-610 du 16 juillet 1984 relative à

21. Voir (BOURG, 1994).

« l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités » qui en est un des fers de lance. Cependant c'est une loi modifiant cette dernière, loi no 92-652 de diffusion française du 13 juillet 1992, qui va nous intéresser pour comprendre les pratiques médiatiques et en particulier celles liées à la diffusion. En France, la loi du 13 juillet 1992 redéveloppait quatre grands principes :

- diffusion à titre gratuit, dans les journaux télévisés et bulletins d'informations réguliers, de courts extraits (n'excédant pas une minute et trente secondes) d'une retransmission par les radiodiffuseurs autres que celui qui détient l'exclusivité ;
- diffusion de courts extraits d'une retransmission en contrepartie d'une rémunération équitable, dans les magazines sportifs pluridisciplinaires des radiodiffuseurs autres que celui qui détient l'exclusivité ;
- accès au lieu de l'événement d'équipes de tournage autres que celles du radiodiffuseur qui détient l'exclusivité en vue d'une diffusion différée et limitée au cadre régional que l'événement intéresse ;
- absence de clauses d'exclusivité relatives aux interviews dans les contrats liant les sportifs aux radiodiffuseurs.

Ces quatre points nous permettent d'envisager des appréciations plus fines sur le contexte général de production mais aussi de réception des discours sportifs. Pour certains sports médiatiques, les sommes pour l'exclusivité de retransmission en direct ont atteint des sommets. Les dispositifs techniques pour filmer ont aussi été perfectionnés et de fait, ont coûté de plus en plus cher. Malgré tout pour ne pas tomber dans un monopole des images, il fallut garantir un minimum de circulation des informations visuelles. Pour comprendre l'ampleur des sommes mises en jeu, il nous faut voir dans un premier temps le paysage télévisuel sportif français pour, dans un second temps, revenir sur le détail des droits de retransmission du football professionnel à l'heure actuelle.

### **Une exposition médiatique majeure et grandissante**

Pas à pas, le sport a su s'imposer comme un produit très rentable pour les chaînes. Nous ne développerons pas en détail le cas du football tout de suite, car il nous faut avant tout dégager un panorama général des sports à la télévision française. Nous retrouvons ces informations <sup>22</sup> dans le tableau 2.8.

22. Source : CNOSF (*La raison du plus sport*, 2006)

	Chaînes hertziennes gratuites	Canal +	Total chaînes hertziennes	Part de la discipline dans l'offre sportive
Football	210	340	550	28,2%
Tennis	148	60	208	15,2%
Rugby	73	112	185	8,1%
Cyclisme	135	0	135	4,3%
Total Top 4	566	512	1078	
Total sports	997	798	1795	
Top 4/Total	56,7%	64,1%	60,0%	

TABLE 2.8: L'offre sportive en France sur les chaînes hertziennes françaises en 2005

La spécificité de *Canal+* tient avant tout à son caractère payant. La ligne éditoriale de la chaîne se définit ensuite avec un ancrage fort du côté du sport (conjointement avec le cinéma). À l'intérieur de l'orientation sportive le football occupe une place de choix. Ces chiffres ne tiennent pas compte malheureusement des dernières chaînes de la TNT (Télévision Numérique Terrestre). L'offre a depuis été modifiée. Le groupe *M6* (avec la chaîne du même nom mais aussi la chaîne *W9*) a acheté des droits de retransmission footballistiques <sup>23</sup>.

Le tableau 2.8 nous permet de voir émerger différentes conclusions mais d'autres se dessinent aussi au-delà. Tout d'abord, quatre sports émergent avec le football, le tennis, le rugby et le cyclisme - par ordre d'importance des retransmissions. Ensuite, on peut constater la prédominance générale du football sur les autres sports alors que ce même quatuor représente un peu plus de 50% de toutes les offres sportives. En revanche, la répartition annuelle de ces sports n'apparaît pas ici. En effet, le tennis et le cyclisme en particulier, sont liés à deux événements majeurs qui leurs sont propres : le tournoi de Roland-Garros en juin de chaque année et le Tour de France en juillet. Ces deux événements sont retransmis en direct sur les chaînes du groupe *France Télévisions*.

Mais au-delà de la quantité d'heures de présence à l'écran, le football se distingue par les sommes négociées afin de s'attacher les droits de retransmission. Il nous faut désormais voir dans le détail, comment a émergé cette pratique et distinguer ce qu'elle implique car les discours qui en découlent ne sont pas libres de toute influence liée à ce contexte spécifique.

23. Des matchs de l'Équipe de France de football mais aussi des matchs de clubs en coupe de l'UEFA (coupe d'Europe).



### Le cas des droits de retransmission du football professionnel

G. DERÈZE reprenant un article de *La Dernière Heure – Les Sports*, du 8 décembre 1999, insiste sur quelques éléments non négligeables. Tout d'abord, le football est le sport numéro un dans le monde. Mais, depuis l'avènement des chaînes numériques et des bouquets thématiques, « le football connaît une deuxième jeunesse sur le plan économique ». L'article rapporte que sur une liste de quarante-sept pays, parmi les dix meilleures audiences sportives télévisées, le football figure dans trois cent cinquante trois positions sur les quatre cent soixante-dix possibles. Il n'y a alors que trois pays en Europe où le football n'est pas en tête de ce classement : la Russie, la Finlande et la République tchèque. La Grande-Bretagne est montrée comme un exemple typique de ce bouleversement avec une étude de Sport Marketing Surveys selon laquelle « l'offre télévisuelle britannique en matière de sport a augmenté de 300% en cinq ans »<sup>24</sup>.

Pour des coûts médiatiques inférieurs à ceux d'émissions télévisées ou aux droits de certains films, le football remporte un franc succès également auprès des services de programmation des chaînes. Mais la situation ne fut pas toujours celle qu'elle est aujourd'hui. La télévision est apparue dès le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, comme un généreux mécène qui permettait au sport et au football plus particulièrement, de se développer comme en témoigne l'introduction au dossier « Le sport et la télévision »<sup>25</sup>.

Au fil des années qui l'ont vu grandir, la télévision a donné de furieuses envies commerciales à toutes les sociétés sportives. [ . . . ]

On se souvient du temps des balbutiements où la fédération française de football multipliait les courbettes pour que soient diffusées les meilleures rencontres du calendrier. Il n'était point question alors de contrats mirifiques propres à gonfler un compte en banque et à faire vivre toute une galaxie d'exploitants de champions... « Je vous en prie, inscrivez ce match au programme »... demandaient respectueusement aux chaînes les responsables du ballon rond. Le petit écran, avec un brin de vanité, se voulait – à ses timides débuts – mécène d'un monde de prétendus amateurs dont il n'avait pas su prévoir l'ardeur affairiste. À la vérité, l'époque bénie des échanges gratuits n'aura duré que de courtes saisons. Les patrons des plus grandes disciplines du sport ont vite compris que Dame Télé pouvait être à la fois une découvreuse de talents et une usine à

24. Cité par (DERÈZE, 2000, p. 34).

25. Les écrits de l'image, n°7, 1995

fric. Portés par des imprésarios qui venaient faire leur pelote, ils ont négocié, au cours d'années fastueuses, les apparitions sur l'écran de chaque événement d'importance. (DERÈZE, 1995, p. 42)

Alors que les clubs misaient au départ énormément sur les revenus liés aux entrées dans leurs stades, c'est très vite une escalade des budgets de retransmissions à partir des années 1990. Nous observons ici le cas de la France <sup>26</sup>. Ce pays d'ailleurs est loin d'être très différent de ces voisins, grands adeptes du ballon rond (Espagne, Italie, Allemagne ou Angleterre).

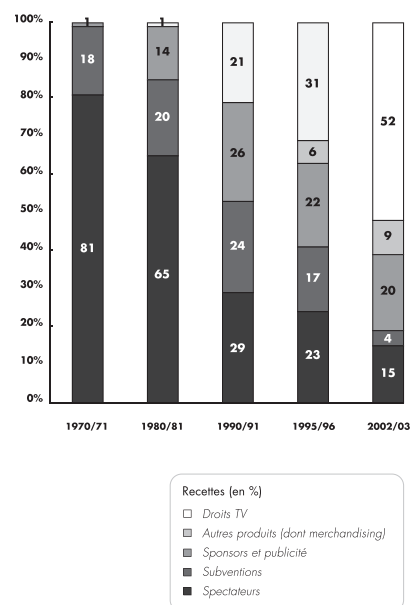


FIGURE 2.4: Évolution du modèle de financement du football professionnel

La question d'achat mais surtout du montant des droits de retransmission devient une vraie question d'enjeu national. Les journaux télévisés ne cessent de commenter ce genre de nouvelles mais peinent toujours à trouver les réponses à un tel engouement. Si le football ne suscitait pas un tel intérêt, une grande part des abonnés de chaînes payantes ne souscrirait pas d'abonnement. Une double interrogation est possible. Premièrement, le montant des demandes est-il le reflet de cet intérêt. Deuxièmement, le montant des droits ne permet-il pas, par son chiffre, de donner une valeur à un championnat ? À

26. Voir 2.4.

ces questions nous ne répondrons pas en détail, mais leurs émergences sont nécessaires pour que puissent être comprises d'autres problématiques liées à l'image véhiculée par le football.

L'inflation des droits télévisés est une chose. Les terrains de sport plus que jamais réduits aux dimensions d'un écran cathodique en sont une autre. Ces deux réalités ne suffisent pourtant pas à souligner combien l'événement sportif et sa restitution, le spectacle télévisuel et sa consommation sont intimement liés, au point qu'ils ne semblent plus pouvoir se satisfaire de la moindre notion de gratuité et d'indépendance.

Quadrature d'un cercle beaucoup plus vicieux qu'on ne l'imagine, cette chaîne d'intérêts (longtemps supposés contradictoires) se perpétue avec tant d'évidence que l'amateur de récit sportif ne sait plus très bien aujourd'hui s'il est témoin ou moteur de la douce folie qui s'installe <sup>27</sup>.

Le fait est que le monde journalistique sportif s'interroge lui-même sur la portée toute entière de telles questions. Nous voyons alors d'autant plus l'utilité de l'intervention des sciences humaines et sociales pour pouvoir répondre, au moins partiellement, à ces multiples interrogations. Une prise en compte de la dimension économique constitue un départ nécessaire.

La manne financière que constituent les droits télévisuels, peut se retourner en quelque sorte contre les clubs. Ces revenus constituent désormais une forme de dépendance économique des clubs vis-à-vis des télévisions par l'intermédiaire des ligues qui en gèrent l'attribution des droits. Dès 1987, Wladimir ANDREFF et Jean-François NYS ont travaillé sur le fonctionnement de ce système et en donnaient des conclusions inquiétantes pour certains :

Tout d'abord, le marchandage sportif (« collective bargaining ») des ligues a produit, sans surprise, une hausse des recettes tirées de la retransmission télévisée du sport. Les redevances télévisées sont devenues une source de revenus essentielle. Dans le base-ball, les retransmissions représentaient – en 1933 – 0,3% des recettes totales des clubs ; en 1956, 16,8%, dans les années 60 entre 25 et 29%. Pour le football, les droits de télévision sont passés de 9,2% des revenus des clubs en 1952 à plus de 40% dans les années 60. Comme tout cartel, la ligue répartit les recettes tirées de la télévision entre les clubs, généralement sur une base égalitaire. Le pouvoir de marchandage avec les chaînes de télévision se trouve renforcé par l'ensemble des clubs du fait de la cartellisation

---

27. Extrait de *L'Équipe Magazine*, n°908, 18 septembre 1999, p. 23, rapporté par (DERÈZE, 2000, p. 31-31).

en ligues, par rapport à ce qu'aurait été la vente isolée des retransmissions.  
(ANDREFF et NYS, 1987, p. 16)

Effectivement, la fédération française de football gère l'équipe de France mais elle ne s'occupe pas du championnat de France dans lequel sont engagés des clubs professionnels comme l'Olympique de Marseille ou le Paris-Saint-Germain. C'est la *Ligue Nationale de Football*, renommée LFP, *Ligue de Football Professionnelle*, qui gère le championnat dit de Ligue 1 par exemple.

### Des médias aux clubs : des rapports spécifiques

En Grande-Bretagne en particulier mais aussi en Italie, des groupes de télévision et de médias prennent des parts de plus en plus importantes dans des clubs. En *Premiere League* — la première division anglaise — des clubs tels Manchester (United), Newcastle, Leeds, Sunderland ou Liverpool ont vendu certaines de leurs parts à *BSkyB*, au groupe *Rupert Murdoch*, à *NTL* etc. Les magnas de la télévision espèrent ainsi pouvoir obtenir plus facilement les droits de retransmission des clubs dans lesquels ils détiennent des parts.

Comme le remarque W. ANDREFF, de nombreuses questions doivent être posées. Il distingue alors deux types de questionnements importants dans l'avènement du sport dans les médias :

Le premier est l'apparition d'un besoin de narration, de retransmission de l'événement sportif ; cette retransmission mobilise des moyens économiques et financiers ; par exemple, la presse doit mobiliser des moyens matériels, des reporters, payer des frais de voyage, etc. La télévision mobilise aujourd'hui d'importants moyens techniques et financiers pour « couvrir » l'événement sportif.  
(ANDREFF, 1993, p. 54-55)

Le sport dans sa diffusion médiatique pose des problèmes déjà très anciens. Certains biais existent depuis des décennies et peuvent s'avérer troublants au regard d'une pratique journalistique plus « classique ». Les rapports entres médias et sports sont infiniment complexes.

Le second est, disons, historique : peu à peu les médias vont adopter une autre attitude économique à l'égard des sports, l'organisation de l'événement sportif lui-même. Par exemple le Tour de France ou d'autres courses cyclistes ont été lancés par des journaux, ou ont été organisés par des organes de presse ayant une rubrique sportive, et a fortiori par des entreprises de presse disposant de titres exclusivement consacrés au sport. Ces organes de presse y voient

un avantage important : développer leur lectorat, c'est-à-dire leur propre marché. Si le journal L'Équipe organise des épreuves sportives aujourd'hui, ce n'est pas uniquement pour la promotion du sport, c'est également pour la promotion des ventes. Donc, on a cette relation d'organisation du sport par les médias qui a commencé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et s'est prolongée jusqu'à nos jours <sup>28</sup>. (ANDREFF, 1993, p. 55)

Désormais, beaucoup émettent le jugement que les médias prennent désormais une part trop importante au point qu'ils viennent jusqu'à modifier les propres règles du sport. Cette influence se traduit par des changements effectués dans le but d'être encore plus attractif aux yeux du téléspectateur.

### **De nouvelles règles de sport pour les médias**

Les médias modifient les sports à travers leurs règles en fonction de leurs besoins propres. Il ne s'agit pas d'exemples isolés car de nombreux sports sont concernés et l'histoire même de ces modifications n'est pas récente. Un des exemples les plus illustres est celui de la règle du *tie-break* en tennis. Celle-ci fut introduite en 1971.

Les modifications se font à différents niveaux. Il peut s'agir du temps de jeu, de la tenue vestimentaire, de l'objet sportif, du mode de comptage de points. La tendance est à la « spectacularisation ». Les téléspectateurs ne doivent pas s'ennuyer devant leur poste. Il faut les maintenir sur la chaîne afin de mieux pouvoir les abreuver de spots publicitaires ; source principale de revenus pour les chaînes qui doivent payer les droits de retransmission. Les exemples les plus probants sont peut-être ceux qui proviennent de l'autre rive de l'Atlantique, avec des sports très ancrés dans les cultures nord-américaines. Ainsi :

Un autre exemple de changement est l'apparition de « l'homme orange » au football américain dont le rôle est de signaler aux arbitres le moment de l'interruption du jeu pour permettre la diffusion de messages publicitaires. (DERÈZE, 2000, p. 37)

J.-F. BOURG remarque d'ailleurs que :

---

28. Nous développerons cette particularité aussi en 2.3.3 page 80, ainsi que dans le détail de l'analyse du tableau 7.2 page 187.

Payeurs (de 60 à 80% des recettes des Jeux Olympiques) et voyeurs (200 heures de programmes diffusés dans 150 pays), les médias en profitent pour devenir décideurs. Plus le budget des grands événements sportifs dépend de la présence des caméras, plus la télévision impose ses volontés. (BOURG, 1988, p. 103)

Pour ne citer que quelques exemples de modifications de règles, nous noterons pour le temps de jeu : l'apparition d'un quatrième arbitre en football dont un des rôles sera de proposer le temps additionnel en minutes. Pour la tenue vestimentaire, un des exemples est l'apparition de la visière transparente en escrime. En ce qui concerne l'objet sportif lui-même, le tennis de table aura vu la taille de ses balles augmenter afin de rendre les échanges plus (« télé » - ) visibles. Enfin, pour ce qui est du comptage des points, le Rally Point System a été mis en place en 2000 en volley-ball. Désormais chaque point « compte », il ne faut plus être l'équipe qui est au service pour marquer le point d'une balle gagnante.

Un exemple détaillé, rapporté par le biais de l'étude de G. DERÈZE, nous donne à nouveau une illustration de ce dernier type de modification avec les règles du tir-à-l'arc. La médiatisation d'un sport est très souvent l'objectif pour une fédération car elle permet bien souvent d'augmenter le nombre de participant et donc de licenciés. Les fédérations aussi petites soient-elles ont bien du mal à résister aux appels des médias.

Un autre exemple, moins souvent évoqué, concerne le tir à l'arc où, à partir des quarts de finale d'une compétition, on assiste à des tirs alternés. « En réalité à ce stade de la compétition, chaque concurrent tire trois flèches, puis cède le relais. Et cela six fois d'affilée », explique Francis Buggenhout, responsable technique national. « Il s'agit, poursuit-il, d'une adaptation pour la télévision, afin de rendre le spectacle plus cohérent, de permettre au spectateur de suivre et de connaître les points au fur et à mesure <sup>29</sup>.

Le dernier type de modifications imposées est lui, beaucoup plus occasionnel pour ne pas dire événementiel. Il s'agit de la modification des horaires habituels de pratiques pour cause de compétitions internationales. Concernant les derniers Jeux olympiques, à Pékin en 2008, la polémique était venue à l'encontre des épreuves de natation. Les compétiteurs avaient nagé le matin, de

---

29. Extraits de *La Dernière Heure – Les Sports*, 26 octobre 1999, cité par (DERÈZE, 2000, p. 37).

10 heures à midi ou le soir, de 18 heures 30 à 20 heures (heures locales). La chaîne américaine ABC qui détient les droits de retransmission aux États-Unis souhaitait que les heures des finales correspondent avec des horaires « attractifs », en particulier en soirée pour la côte Ouest du pays. Mais l'exemple est loin d'être le premier comme en témoigne un commentaire sur les JO de 1988 :

Toutes ces modifications imposées aux sportifs peuvent aussi se répercuter sur leurs performances, voire leur santé. Ainsi, aux J.O. de Séoul <sup>30</sup>, la majorité des finales se sont déroulées en matinée ou à midi pour qu'elles coïncident avec les heures de grande écoute aux États-Unis, grands « payeurs » de droits télévisés et donc (très) exigeants. (DERÈZE, 2000, p. 37)

### Critique de l'influence médiatique sur le sport

Il ne faut pas oublier que parfois les médias ne sont pas l'unique cause de tout changement négatif. D'une part, le jugement porté sur le changement est souvent bien relatif. C'est la raison même de ce changement que nous sommes en droit de questionner. Les médias ne pourraient être qu'un paravent ou un éventail pour justifier de modifications dont l'origine est bien plus ancrée dans nos sociétés. Comme le remarque G. VIGARELLO :

L'euphémisation n'a fait que se poursuivre avec le développement du sport. Comment nier l'évolution de la boxe ? Comment expliquer l'utilisation obligatoire des gants au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, leur épaissement progressif ensuite, l'abandon de la boxe française dans ses formules d'origine, sinon la tentative d'ordonner ce qui, bientôt, eût été perçu comme sauvagerie ? [...] Aucune baisse d'effectif [contrairement à la boxe pour le rugby], mais une évolution identique dans l'« édulcoration » des violences : la règle du hors-jeu, la réduction du nombre de joueurs de 20 à 15, l'obligation de lâcher immédiatement la balle lorsque ces derniers sont « plaqués » afin d'éviter tout affrontement confus ou dangereux représentent des étapes notables au XIX<sup>e</sup> siècle. (VIGARELLO, 2002, p. 165)

On assiste à un procédé de diminution des risques par *euphémisation*. En remontant près de deux siècles de pratiques, l'historien relie un changement

30. Comme à la Coupe du Monde de football aux États-Unis et en bien d'autres occasions, les heures des rencontres sont fixées en fonction des potentialités d'audience dans les pays les plus « intéressés » par ces compétitions.

de moeurs et de mentalités aux pratiques du sport et donc à leurs représentations respectives. Il détermine ainsi, dans le chapitre *Les deux violences du sport*, que :

Une telle évolution ne saurait surprendre : le sport est un témoin, parmi d'autres, de la grande rupture que la société contemporaine a engagée avec la société traditionnelle. Une rupture impliquant atomisation et autonomisation des individus, promouvant la sphère intime et l'attention à soi. (VIGARELLO, 2002, p. 165)

Malgré tout, G. VIGARELLO ne se limite pas à cette macro évolution. Il entend aussi des modifications internes de différents ordres. Une de ces réflexions porte aussi spécifiquement sur les médias et c'est ce qui nous permettra de voir le lien et l'intérêt pour un regard plus spécifique vers ces médias.

## 2.3 Des artifices médiatiques éclatants

Le titre de cette sous-partie présage du traitement fait au sport par les médias. La spécificité que nous reconnaissons au sport n'est pas à chercher dans le sport lui-même ou dans la structure supposée d'un média, mais sans doute dans une miriade d'agencement entre des pratiques et des intentions imputables à divers participants. Une seule certitude s'affiche d'emblée, l'évolution conjointe du sport et des médias est prodigieusement rapide et intense. Sur le seul média télévisuel, G. VIGARELLO remarque ainsi :

Insensiblement, nos écrans créent de nouveaux jeux. Ils multiplient la fébrilité et les défis en multipliant les comparaisons et les chiffres. (VIGARELLO, 2002, p. 160)

Cependant, le sport n'a pas attendu l'invention du tube cathodique pour voir ces premiers bouleversements. Les premiers médias ont bien sûr user de l'objet sportif pour développer certaines nouvelles pratiques ou procédés révolutionnaires. Nous proposons de voir les évolutions rencontrées à la fois historiquement mais aussi par l'approche centrée parfois sur certains médias.

### 2.3.1 Histoire de la presse et du sport

Les historiens de la presse situent vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle l'apparition des premiers articles de sport <sup>31</sup>. En effet, en 1733 un combat de boxe

31. Pour davantage de détails, voir notamment (THOMAS, 1993).



professionnelle sera décrit dans *The Boston Gazette*. En France, *Le Sport* paraît à partir de 1854 avec deux numéros par mois. Le public visé est plutôt aristocratique. Malgré un faible tirage, c'est grâce à l'essor du cyclisme que la presse sportive prendra ensuite le chemin de son développement. Ce n'est pourtant que bien plus tard, en 1938, en Angleterre, que sera créé le premier véritable journal spécialisé en sport le *Bell's Life*. Il s'intéressait à l'activité de coureurs professionnels et sortait chaque dimanche.

La France possède une certaine spécificité en terme de « culture » sportive, elle est un lieu fondateur de grands événements sportifs. Du tournoi de tennis de *Roland-Garros*, en passant par le *Tour de France*, de nombreux événements existent depuis près de 100 ans. C'est ainsi, à l'initiative de la presse, que le premier *Tour de France* eut lieu en 1903. Cette relation économique et organisationnelle entre les médias et les épreuves sportives est fondatrice. Parmi de nombreux autres exemples, on peut encore citer celui du journal *L'Équipe* qui créa *Les 24 heures du Mans*<sup>32</sup> en 1923. Les destins de la presse sont parfois liés à des événements ou des sports bien précis. Pour G. DERÈZE :

L'événement qui marqua alors l'évolution de la presse sportive fut la lutte farouche qui opposa *Le Vélo*, fondé en 1891 par Pierre Giffard et Paul Rousset (au lendemain d'une course Paris-Brest-Paris) et *L'Auto-Vélo* d'Henri Desgrange. *Le Tour de France* est issu de ce combat. (DERÈZE, 2000, p. 15)

On retrouve alors les origines des batailles entre chaînes pour obtenir des droits de retransmission de football. Sauf qu'à l'époque, c'était les journaux qui créaient l'événement sportif afin de pouvoir le couvrir.

Créé en 1900 par des constructeurs automobiles indisposés par les prises de position de Giffard en faveur de Dreyfus, *L'Auto-Vélo* s'inscrivait clairement dans une logique de concurrence. Condamné en 1903 pour usurpation de titre *L'Auto-Vélo* se rebaptise *L'Auto*. Craignant de ne plus intéresser les passionnés de cyclisme, Desgrange cherche une riposte. C'est le plus jeune des collaborateurs qui lui apporte l'idée qu'il cherchait : « Paris-Roubaix, Bordeaux-Paris, c'est vieux jeu, maintenant pour frapper l'imagination du public, il faut aller loin et faire, par exemple, un Tour de France<sup>33</sup> ». C'est Géo Lefevre qui lance cette idée, apparemment faite pour la démesure, qui vaudra à *L'Auto*, puis à *L'Équipe* de s'imposer. (GREVISSE, 1993, p. 11)

32. Course d'endurance automobile sur circuit fermé. Pendant vingt-quatre heures trois pilotes se relaient pour parcourir la plus grande distance possible.

33. Voir (MARCHAND, 1989, p. 18).

En 2008, la presse quotidienne sportive française se démarque par le fait qu'un seul et unique titre persiste *L'Équipe*. Des titres ont tenté de contrer cette hégémonie, ou du moins de profiter de l'engouement du lectorat français pour le sport, mais le succès ne fut pas au rendez-vous. *L'Équipe*, avec près de 330 000 lecteurs quotidiens de moyenne, se maintient au niveau des journaux *Le Figaro* et *Le Monde* <sup>34</sup>. Un fait majeur les distingue cependant, *L'Équipe* a une plus forte majorité de lecteurs en province que n'en ont ces deux autres titres.

[E]n ce qui concerne la presse quotidienne générale, la place du sport varie évidemment d'un titre à l'autre, mais globalement représente une part importante de l'information traitée. Par ailleurs, la presse magazine a connu également des évolutions et des soubresauts nombreux. Mais un constat s'impose : s'il existe peu de publications sportives « généralistes », les revues spécialisées (dont le rythme de parution est pour le moins variable d'un titre à l'autre) sont de plus en plus nombreuses, même si certaines d'entre elles se caractérisent surtout par leur caractère éphémère. (DERÈZE, 2000, p. 17)

Néanmoins, durant les années 2000, la part du sport est en augmentation. Adrian BEARD, un linguiste anglais qui s'est intéressé aux discours sportifs faisait le constat suivant en 1998 :

Sport is usually on the back page of our newspapers, away from all the serious stuff like war, politics and scandal <sup>35</sup>. (BEARD, 1998, p. 1)

Le propos même de son ouvrage était de montrer à quel point la société anglaise et par extension, les sociétés « occidentales » étaient imprégnées par le sport. Des études de cas montrent comment les commentaires de cricket à la télévision nationale portent un jugement sur les joueurs étrangers ou d'origines non britanniques. Par extension c'est le sport qui nous donne à voir un ensemble de représentations bien plus générales sur des éléments de tous les jours qui dépassent le simple cadre d'un stade ou d'un terrain.

Our connotations about cricket, then, involve a whole set of values that have come from, among other things, its economic and historical development, from

34. Source Manchette Publicité, édition n°7 du *Panorama de la presse quotidienne* publié en octobre 2008

35. Le sport est généralement dans les dernières pages de nos journaux, loin des choses sérieuses comme la guerre, la politique ou les scandales.

the way the media cover it, from what politicians say, from what we read in literature, and from the image that the sport itself wishes to encourage. <sup>36</sup> (BEARD, 1998, p. 4)

Les médias ont investi les terrains sportifs. L'année 1998 est sans doute une année charnière. La victoire de l'équipe de France de football et l'engouement populaire y sont pour beaucoup. Les « retombées » positives pour les gouvernements en place sont des perceptives alors bien alléchantes. Il faut remonter le fil du temps avant de voir le détails des innovations. Il est bon de rappeler à titre d'exemple que *TF1*, qui remporta les droits de diffusion de la coupe du monde de rugby en France en 2007, organisa son journal de 13 heures et son journal de 20 heures en direct du Stade de France.

### 2.3.2 Histoire du sport à travers les médias et leurs technologies

Le sport a souvent servi de laboratoire des médias. C'est un lieu d'expérimentation, de mise au point et d'amélioration de techniques. Un des premiers, mais toujours actuel, lieu d'expression est la radio.

Avec l'apparition de la radio, l'événement sportif peut être vécu en direct. Le temps et la distance sont abolis. Le sport profite donc pleinement de ce moyen de communication de masse. La radio se développe au cours des années 20. La boxe constitue l'une des disciplines qui bénéficient de ce média. En 1921, le match DEMPSEY-CARPENTIER, dont la recette dépasse le million de dollars, est retransmis aux États-Unis par KDKA, radio qui commente aussi les matchs de base-ball. [...]

L'apparition du transistor, qui miniaturise le récepteur, va décupler l'influence de la radio. (THOMAS, 1993, p. 15)

L'information sportive a toujours eu un statut un peu particulier. Parfois dénigrée ou perçue comme frivole, elle conserve tout du moins un côté éphémère même si de grandes victoires peuvent rester gravées dans les mémoires pour des générations. Encore peu prise au sérieux à ses débuts, l'information sportive permettait donc aux nouvelles pratiques journalistiques, de s'expérimenter à moindre risque.

36. Traduction personnelle : « Nos connotations à propos du cricket, ainsi, engagent un ensemble de valeurs qui proviennent, avant toutes choses, du développement économique et historique, loin de la couverture médiatique elle-même, de ce que les politiciens disent, de ce que nous pouvons lire en littérature, et loin de l'image que le sport lui-même voudrait inciter. »

Les émissions sportives en radio vont être d'une véritable importance car, d'une part, elles permettent d'introduire et de maîtriser « l'art du direct » (et toutes ses contraintes techniques) et, d'autre part, elles innoveront, par exemple en introduisant le multiplex, c'est-à-dire en offrant aux auditeurs la possibilité d'être « à chaud » présents, en même temps, dans plusieurs stades de football ou « sur » plusieurs compétitions. Mais très vite, la télévision va apparaître et revendiquer (et prendre) une place de choix dans la couverture des événements sportifs. (DERÈZE, 2000, p. 18)

Le sport possède une dimension visuelle que les envolées lyriques de certains commentateurs n'ont pu contenir. La télévision a très vite connu de grands succès — comme nous l'avons vu précédemment. Voir de ses propres yeux les gestes techniques des joueurs plutôt que de se représenter leurs exploits mentalement, c'est le coup de force qu'a réussi la télévision en améliorant ces retransmissions et des innovations techniques. Au fil des années, en voici quelques exemples :

- 1948 : arrivée du Tour de France en direct au Parc des Princes
- 1954 : utilisation du zoom (en préparation de l'avènement de l'Eurovision)
- 1957 : utilisation de caméra HF
- 1958 : allègement des caméras, déplacement avec un groupe électrogène sur une jeep
- 1960 : les Jeux olympiques de Rome sont retransmis en direct en Europe
- 1962 : portabilité accrue, caméraman sur une moto et dans un hélicoptère
- 1967 : apparition du ralenti (et de la couleur)
- 1968 : les Jeux olympiques de Mexico sont retransmis en couleur
- 1999 : premier match retransmis en direct sur internet
- 2004 : la télévision peut se regarder sur les téléphones portables dit de troisième génération
- 2006 : retransmission du tournoi de Roland-Garros en Haute-Définition par France Télévisions

Tout ceci permet d'arriver aux conclusions de G. DERÈZE « Le sport a été un véritable laboratoire de la télévision. [...] L'histoire du direct et des moyens techniques en télévision passe inévitablement par le sport [...]. » (DERÈZE, 2000, p. 18).

### Un support d'innovation aussi pour publicité avec le virtuel

Un des cas spécifiques à souligner est celui de la publicité. En effet, les publicitaires ont su aussi profiter du terrain fertile d'expérimentation que constitue la retransmission sportive. Grâce à de nouveaux procédés d'incrustations d'images, il est désormais possible pour celui qui diffuse la retransmission d'un match, de choisir les publicités qui apparaîtront à l'écran. G. DERÈZE par l'intermédiaire d'un article du soir revient sur l'apparition du phénomène :

Pour la première fois en Europe et à la demande de l'UER (Union européenne de radiodiffusion), de la publicité virtuelle a été diffusée durant un match de football (finale de la Coupe de Belgique 96). Utilisant le système américain PVI<sup>37</sup>, cette expérience a très clairement mis en lumière « l'avantage qui réside dans le fait de pouvoir vendre 150 fois le même espace dans 150 pays différents ou, en tout cas, d'en modifier le contenu en fonction des législations, des stratégies au sein d'un groupe multinational, des langues de tel ou tel pays... »<sup>38</sup>. (DERÈZE, 2000, p. 55)

En 2009, le système n'est pas encore généralisé mais il perdure. Il a en tous cas le mérite d'être moins « envahissant » que celui de la teinte des pelouses. Ce procédé est désormais amélioré et abouti — si l'on peut dire. Mais sa première utilisation à grande ampleur fut un fiasco. Lors d'un match international de rugby, l'équipe de France avait vu les maillots des joueurs, tout comme le reste de leurs corps se peindre de la couleur d'un sponsor « transféré » sur les pousses de la pelouse du stade.

Le numérique est l'amélioration des ordinateurs permettent des incrustations en temps réels et adaptables à chaque chaîne. Toujours pas généralisé, ce procédé permettra à terme de générer plus de bénéfices en s'adaptant à chaque demande publicitaire en fonction des chaînes et de leurs clients.

### 2.3.3 L'information sportive : perspectives et difficultés

La notion même d'information est au coeur de la compréhension du sport dans les médias. L'information est-elle un simple apport nouveau de connaissance ? Si non, le thème général de cette information a-t-il une importance ? L'information sportive a pu être perçue comme une information mineure. Il

37. Concurrent direct du système français EPSIS (Espace publicitaire par substitution d'images).

38. Propos du journal *Le Soir* du 28 mai 1996, cités par (DERÈZE, 2000, p. 55).

convient de voir en quoi se définirait une information, voire une information mineure à travers des traits théoriques.

Référons-nous à la définition que donne Pierre-Yves CHEREUL de « l'information indifférente et sans valeur stratégique » que nous nommerons « information mineure ». Pour lui, l'information sportive comme le « temps qu'il fait » sont « des sujets qui méritent d'être signalés en raison de la disproportion remarquable qu'on ne peut nier entre leur incidence apparemment réduite sur la vie de la majeure partie des récepteurs et le volume ou la surface souvent prépondérante qu'ils occupent dans la relation de communication de manière répétitive (. . . ). Le sport est un thème répétitif. Les compétitions des différentes disciplines rythment l'année civile. Journaux, radios, télévisions en font leurs informations essentielles et très souvent en première page »<sup>39</sup>. (DERÈZE, 2000, p. 24)

Les journalistes souffrent d'abord d'un manque de reconnaissance même au niveau de leurs propres pairs. Dans la profession, certains ont du mal à reconnaître le travail de journaliste sportif comme un travail de journaliste à part entière.

Notons cependant que le thuriféraire n'est pas le seul à occuper l'espace médiatique, car le « journalisme sportif existe bel et bien et que commenter un « événement » ne se limite pas à l'animer en beuglant comme un taré. Recherche et choix de l'information, recoupement, hiérarchisation : ces règles de base du métier sont observées par la plupart des journalistes sportifs »<sup>40</sup>. (DERÈZE, 2000, p. 27)

Le problème de reconnaissance s'est sans doute maintenu avec la diversification des acteurs du monde sportif médiatique. En effet, toutes les informations sportives ne sont pas reliées par les média uniquement grâce aux journalistes.

En fait, les commentateurs jouent le rôle de médiateurs. « Le discours du journaliste sportif est une médiation symbolique [. . . ]. Il donne accès au monde de chaque acteur et à la collectivité des acteurs qui construisent le sport-spectacle ». [. . . ] Autrement dit, le discours donne forme à la communauté et crée les conditions d'émergence d'un sentiment d'appartenance à celle-ci. (DESTACQUE, 1995, p. 50)

39. Propos de CHEREUL P.-Y., « Le code de l'information », Lyon, *Chronique sociale*, 1989, p. 16, cités par (DERÈZE, 2000, p. 24).

40. Extraits du journal *Le Soir*, du 7 janvier 1998, cités par (DERÈZE, 2000, p. 27).

C'est alors la mise en forme de l'information qui est questionnée. Avec une émotion forte, souvent palpable, les journalistes disposent d'un objet potentiellement puissant pour la manipulation. Or c'est de potentialité dont il est question. L'objet médiatique est construit comme tout objet social. Le phénomène d'attraction que peut représenter le sport n'est pas une particularité innée se rattachant à toutes pratiques physiques.

Journalists must transform interactions between sports teams and between athletes into an entertaining sports spectacle [...] through a process of spectacularization [...] founded on the ethics of entertainment, on the use of the lexicons of fantasy, combat, and passion, and on dramatization <sup>41</sup>. (BOURGEOIS, 1995, p. 199)

Mais avant de voir les mécanismes et les fonctionnements, nous devons questionner une base fragile du journalisme sportif. En effet, l'indépendance de la presse est un des débats récurrents à son sujet. Les enjeux économiques mirobolants n'ont pas fini de faire taire les rumeurs à ce propos.

### L'éternel débat de l'indépendance de la presse

Il existe ce que G. DERÈZE appelle « un tissu de relations inextricables ». Le groupe *Amaury Sport Organisation* (ASO) est un ensemble qui détient, entre autres, 100 % du capital de la *Société du Tour de France*, de *Thierry Sabine Organisation* (Paris-Dakar), de *Athlétisme Organisation*. Les Editions *Philippe Amaury* détiennent 30 % d'ASO ainsi que les journaux quotidiens *Le Parisien* et *L'Équipe*. Guy LOCHARD introduit d'ailleurs ainsi le chapitre qu'il consacre au sport dans *Apprendre avec l'information télévisée* :

Les compétitions sportives sont pain béni pour la télévision. Spectaculaires, elles recueillent un succès, toujours confirmé, auprès du public. Et des annonceurs. Le journalisme sportif devient inconfortable. (LOCHARD, 1989, p. 79)

La position d'indépendance du journaliste est fragilisée par l'accès difficile car très élevé au niveau du coût. Jean-Michel SAFRA précise qu'« en payant pour retransmettre un spectacle sportif, la télévision le transforme en spectacle télévisé. Se faisant, elle se place au plan de l'éthique dans une position très

41. Nous traduisons : « Les journalistes doivent transformer les interactions entre les équipes sportives et entre les athlètes, en spectacles sportifs divertissants [...] à travers un procédé de spectacularisation [...] fondé sur les principes du divertissement, l'usage de termes de fantaisie, combat, passion et dramatisation. »

délicate. Car les deux concepts de spectacle et d'information sont à l'évidence contradictoires. » (SAFRA, 1986, p. 80).

La position difficile du journaliste sportif peut sans doute se résumer par la phrase de J.-F. BOURG qui souligne que « les dérives du journalisme sportif résultent du cumul des rôles : inventer, organiser, soutenir des compétitions et en rendre compte » (BOURG, 1988).

#### Des inégalités entre médias

Il existe des contraintes matérielles parfois spécifiques mais tout du moins récurrentes du fait de la répétition des événements sportifs. Même si la radio peut multiplier les micros pour rendre un effet de présence de la foule, le matériel est beaucoup plus facilement transportable et plus coûteux que celui nécessaire à une retransmission télévisée actuelle.

Le cas de la presse écrite sportive est d'ailleurs très intéressant. Avec l'essor d'internet et des télévisions numériques, les groupes de presse se sont diversifiés et ainsi le groupe du quotidien papier *L'Équipe* a lancé par exemple la chaîne télévisée *L'Équipe TV* et le site internet *lequipe.fr*<sup>42</sup>. Tous deux connaissent un franc succès mais l'origine n'est-elle pas plus ancienne comme en témoigne les propos du rédacteur en chef d'un journal sportif belge :

La grande différence c'est qu'avant, une information venant de l'hémisphère sud mettait 24 heures pour nous parvenir et le journal mettait 24 heures pour la diffuser. Maintenant l'info arrive de l'hémisphère sud à la seconde même et le journal met toujours 24 heures pour la diffuser. C'est un terrible handicap pour la presse écrite.<sup>43</sup> (DERÈZE, 2000, p. 57)

Le traitement de certaines informations se résume souvent à une mise en forme minimale qui peut être par exemple un score. Le fan d'une équipe qui sait qu'elle joue un certain soir, peut aller sur internet suivre le déroulement du jeu en temps réel, en ligne. Il peut aussi regarder une chaîne dite « d'information sportive en continue » et même s'il ne voit pas le match en direct, pourra suivre l'évolution du score grâce à un bandeau de texte passant sur le

42. Consultable à l'adresse [www.lequipe.fr](http://www.lequipe.fr).

43. Entretien avec Lucien GALLINELLA, rédacteur en chef de *La Gazette des sports*, réalisé par Bernard BOLLY dans le cadre de son mémoire de fin d'études en communication et repris par (DERÈZE, 2000, p. 57).



bas de l'écran. Il y a près de dix ans, un journaliste sportif belge voyait déjà le mouvement s'annoncer :

Pour tout ce qui est information, c'est sûr que les journaux seront dépassés. Au moment où le journal sortira de presse, l'essentiel de son contenu informatif sera déjà connu du lecteur. Le scoop va devenir de plus en plus rare. Mais, en revanche, il y aura toujours un avenir pour le support papier en revenant à la case départ. C'est-à-dire que le journaliste de presse écrite ne devra plus être un narrateur, ni un informateur, mais un commentateur. Un grand avenir s'ouvre à ce type de journalisme qui va, en un minimum de temps avec un maximum d'écriture, synthétiser un événement, mais surtout apporter un éclairage. L'avenir de la presse écrite se situe à mon sens là, plus que partout ailleurs <sup>44</sup>. (DERÈZE, 2000, p. 57)

Le pouvoir de cohésion massive et la portée idéologique du sport ont longtemps été sous-estimés par beaucoup, inconsciemment ou non. Le sport n'est jamais que du sport.

Répugnant à prendre ses responsabilités ou coupable de s'enfermer aveuglément dans la routine, le journaliste accepte ou subit souvent la volonté de certaines directions de restreindre l'actualité sportive à sa seule dimension de championnat, de jeu, de détente. Sous couvert de neutralisme, d'apolitisme, cette orientation relève d'un souci évident, d'un choix délibéré de diversion. (PASSEVANT, 1976, p. 11)

Les voix s'élèvent depuis longtemps comme en témoigne la citation précédente. Mais désormais, il convient de voir en quoi elles résonnent à partir d'une pratique de terrain.

---

44. Entretien de Jean-Louis Donnay, journaliste sportif au *Soir*, réalisé par Bernard BOLLY dans le cadre de son mémoire de fin d'études en communication, cité par (DERÈZE, 2000, p. 57).

## Chapitre 3

# Le sport et les pratiques de masse

### 3.1 Des facteurs influents sur la pratique de masse

Cette sous-partie revient en détail sur les premiers éléments abordés en début de partie <sup>1</sup>. Il convient ici de conceptualiser davantage le sport. Nous prendrons alors appui sur des recherches et des enquêtes plus que sur de vastes sondages. L'idée est d'aller désormais au-delà de l'état des lieux et de commencer à comprendre un peu mieux le fonctionnement.

Le sport joue un rôle important dans la vie d'une grande partie de la population. On assiste à une véritable emprise du sport sur toute la société. Le sport n'est plus une simple question de loisirs, mais est lié à de nombreux autres aspects de notre société et se manifeste de différentes manières : croissance de la pratique active et passive du sport, augmentation de diverses activités à caractère sportif et du nombre d'installations sportives, développement du sport et importance croissante du sport dans l'éducation, la santé et l'intégration. Le « virus du sport » ne connaît pas de limites : du sport de haut niveau au sport de loisirs, du fitness d'entreprise aux sports de combat, les médias, l'image des produits... (DERÈZE, 2000, p. 7)

Il est extrêmement difficile et presque impossible de pouvoir prétendre définir les raisons détaillées qui poussent les individus à pratiquer un sport. D'une part, les réalités sont très diverses. Les pays dits industrialisés ont un taux de pratique généralement bien supérieur aux pays dits en développement.

---

1. Voir 2.1.1 page 47.

D'autre part, les pratiques sportives sont très mouvantes. Elles évoluent très vite et sont soumises à des effets de mode incessants. Nous reprendrons un schéma canonique de présentation de l'idéologie sportive comme a pu le faire Raymond THOMAS <sup>2</sup> dans ces derniers travaux en sociologie du sport.

### 3.1.1 Un facteur démocratique important

Le premier facteur est le facteur démocratique. S'inspirant des travaux de Bernard JEU <sup>3</sup>, R. THOMAS indique que : « Le sport implique une vision optimiste du monde. Il rappelle le triomphe de l'homme sur la nécessité, même lorsque cette victoire n'est pas du tout nécessaire. » (THOMAS, 2002, p. 29).

Le sport se distingue par la compétition mais aussi par le hasard. En cela beaucoup de chercheurs <sup>4</sup> reconnaissent le succès du football qui se marque par une grande part de hasard. Le sport se calque aussi sur une idéologie du progrès qui demeure une dimension majeure en général des sociétés dites modernes. L'existence même de record et l'objectif d'une amélioration constante poussent les athlètes dans leurs retranchements. Des dérives attendues comme le dopage ou d'autres formes de tricheries — corruptions — sont monnaie courante depuis bien longtemps. Ce n'est pas le sport du XXI<sup>e</sup> ou même du XX<sup>e</sup> siècle qui a vu apparaître pour la première fois ces formes de déviance.

Après avoir été l'apanage des familles d'aristocrates, le sport est devenu un lieu de compétition pour la bourgeoisie. Ensuite, il s'est transformé en lieu d'expression ou de promotion sociale pour les classes populaires. On retrouve régulièrement l'expression d'« ascenseur social » pour le sport en référence à des communautés minoritaires. Le sport est perçu comme un haut lieu de la méritocratie au sein duquel se mêlent qualités physiques innées et entraînements intensifs. Au vu des salaires mirobolants de certains professionnels, le sport est devenu un moyen d'enrichissement.

### 3.1.2 Un facteur religieux opérant

Le second facteur idéologique est le facteur religieux. Le sport entretient certains rapports avec le sacré notamment au travers de sa dimension ludique.

---

2. Notamment (THOMAS, 2002).

3. Voir (JEU, 1972, p. 64).

4. Voir notamment Bromberger.

En philosophie, les travaux de Roger CAILLOIS <sup>5</sup> ou de Johan HUIZINGA <sup>6</sup> en sont d'excellents exemples sur le rapport entre jeu et sacré. Dans le monde profane, le sport établit un espace réservé, régenté par une législation stricte. Le résultat permet d'atteindre un idéal. Le sens et la valeur ainsi attribués n'ont de sens que par la foi portée à ces règles. De même, les trances collectives de victoire ou les rituels liés à chaque compétition, ne sont pas sans rappeler une certaine forme de religiosité qui entoure le sport, dépassant son essence même.

Le fondateur de l'olympisme moderne, P. DE COUBERTIN reconnaissait de telles étendues, comme le souligne sa célèbre citation : « Le premier caractère, le caractère essentiel de l'olympisme, aujourd'hui comme dans l'Antiquité, c'est d'être une religion <sup>7</sup>. » Mais il faut donc voir désormais plus en détail comment se développent les critiques autour du sport. Comme le sport lui-même, elles sont diverses. Elles peuvent porter sur des facettes distinctes comme par exemple, sport et olympisme qui sont deux choses distinctes.

Les compétitions sportives sont aussi marquées par des cérémoniels bien précis. Le protocole de chacune est riche et détaillé. Les champs occupent une place prépondérante et des rôles sont attribués avec des fonctions, aux personnes ayant en charge le déroulement des rencontres et des cérémonies.

Ces deux facteurs que nous venons d'évoquer, sont aussi les deux raisons majeures pour lesquelles les sociologues et les critiques du sport développent leurs argumentaires. Afin de voir plus en détails comment autant de personnes peuvent vouer un tel culte à une pratique, nous aborderons successivement plusieurs courants ou types de critiques à l'encontre du sport.

## 3.2 Principales critiques de fonctionnement global

### 3.2.1 Les critiques marxistes ou le sport comme expression d'un modèle capitaliste

Jean-Marie BROHM est la figure de proue et le fondateur d'un mouvement critique envers le modèle sportif. Auteur prolifique <sup>8</sup>, il dénonce depuis plus de

5. Voir (CAILLOIS, 1958).

6. Voir (HUIZINGA, 1938).

7. Voir (COUBERTIN, 1967) cité par J.-M. BROHM, dans une publication en ligne à l'adresse : [http://homnispheeres.info/imprimer.php3?id\\_article=290](http://homnispheeres.info/imprimer.php3?id_article=290), page visitée le 15 septembre 2009.

8. Voir notamment (BROHM, 1983), (BROHM, 1993) ou (BROHM, 2002).

quarante ans un appareil idéologique qui permet, selon lui, à un système de pensée et de marché de se développer à travers le monde. J.-M. BROHM s'érige contre les formes marchandes du sport mais pas seulement. En ce qui nous concerne plus directement la médiatisation du sport, elle dérive, selon l'auteur, depuis longtemps vers des objectifs dangereux :

Le spectacle sportif opère une crétinisation des masses. La plupart des appareils des mass-médias (presse, télévision, etc.) sont saturés de chroniques, de faits divers et d'événements sportifs futiles (genou de Kopa, furoncle de Bobet, etc.). Cette petite dramaturgie de pacotille encombre l'esprit des masses et les détourne de la lutte politique. (BROHM, 1975)

Des origines théoriques philosophiques liées à la pensée marxiste ancrent ces critiques dans une visée clairement politique. Le sport se présente alors comme un objet totalitaire aveuglant pour ne pas reprendre ses propres mots parfois presque injurieux. J.-M. BROHM résume ainsi lors d'une interview <sup>9</sup> les trois axes principaux de sa théorie critique sur le sport. Observons les, un à un :

1) Le sport n'est pas simplement du sport, c'est un moyen de gouvernement, un moyen de pression vis-à-vis de l'opinion publique et une manière d'encadrement idéologique des populations et d'une partie de la jeunesse, et ceci dans tous les pays du monde, dans les pays totalitaires comme dans les pays dits démocratiques. On a pu s'en apercevoir au cours de ces grands événements politiques qu'ont constitué les jeux olympiques de Moscou, les championnats du monde de football en Argentine et, plus récemment, en France.

Le lien entre *nation* et *sport* est absolument indéniable en sport. Pour l'auteur, c'est avant tout une raison souhaitée par les organisateurs et tous les hauts participants institutionnels qui peuvent ainsi user et abuser d'un objet émotionnel surpuissant. Il parle ainsi de « peste émotionnelle » <sup>10</sup> ou d'« opium du peuple » <sup>11</sup> à cet égard.

2) Le sport est devenu un secteur d'accumulation de richesse, d'argent, et donc de capital. Le sport draine des sommes considérables, je dirais même, qu'aujourd'hui, c'est la vitrine la plus spectaculaire de la société marchande mondialisée. Le sport est devenu une marchandise-clé de cette société.

9. Voir <http://libertaire.free.fr/Brohm08.html> consulté le 22 juin 2009.

10. Notamment (BROHM et PERELMAN, 1998).

11. Notamment (BROHM, 1993).

L'aspect économique et sa dimension gigantesque sont perçus comme excessifs et nocifs. Du point de vue des représentations, il en fait même un symbole pour l'économie de marché actuelle. Ce ne sont pas des transferts de football à plus de quatre-vingt-dix millions d'euros en 2009 qui contrediront ses paroles qui datent alors de dix ans auparavant.

3) Dernier point, l'aspect proprement idéologique. Le sport constitue un corps politique, un lieu d'investissement idéologique sur les gestes, les mouvements. On le voit par exemple pour les sports de combat. C'est aussi une valorisation idéologique de l'effort à travers l'ascèse, l'entraînement, le renoncement, le sportif étant présenté comme un modèle idéologique. Par ailleurs, le sport institue un ordre corporel fondé sur la gestion des pulsions sexuelles, des pulsions agressives, dans la mesure où, paraît-il, le sport serait un apaiseur social, un intégrateur social, réduirait la violence, permettrait la fraternité, tout ce discours qui me semble un fatras invraisemblable d'illusions et de mystifications. Nous avons donc radiographié le sport à partir de ses trois angles : politique, économique, idéologique.

Pour J.-M. BROHM, c'est jusque dans la gestuelle et les pratiques physiques quotidiennes que peut s'inscrire une forme d'endoctrinement. Des valeurs de sacrifice sont dénoncées pour un profit masqué qui se révèle être un conditionnement pernicieux à faire doucement avaler, grâce aux « chants » de promesses illusoire. La critique s'articule autour de l'excès constant associé au sport avec tous les superlatifs qui l'accompagnent.

Le sport constitue une source inépuisable des grands moyens d'information. Il se produit sans cesse du nouveau, du neuf. Et dans le sport le neuf est au superlatif. Il dépasse toujours les exploits précédents. C'est une chance pour les moyens de communication de masse d'avoir trouvé une activité qui ne cesse de produire des exploits de plus en plus « sensationnels ». Il n'est pas étonnant d'ailleurs de constater que c'est dans la presse sportive que l'on retrouve les outrances de langage et de style : lyrisme de boulevard, exagérations, métaphores douteuses, comparaisons boiteuses, etc. Tout est bon pour magnifier les exploits. (BROHM, 1992, p. 321)

Il s'inscrirait alors une sorte de boulimie sportive sur les tablettes des programmes de chaque nation. Ceci en particulier au travers des compétitions mondiales — championnats du monde ou Jeux olympiques pour ne citer que les plus connus et retentissants. La médiatisation à outrance, conjointe à ces pratiques décrites pose le problème d'un phénomène de sur-représentation et

de saturation potentielles. Cependant, peu d'indicateurs permettent actuellement de corroborer l'avènement d'une telle thèse.

### 3.2.2 Les critiques nationalistes et le sport comme objet de l'État

Faire une distinction entre les critiques marxistes et les critiques nationalistes peut paraître arbitraire car des chercheurs comme J.-M. BROHM ont aussi dénoncé ce type de dérives. Cependant, il nous paraît important d'une part de dégager cet aspect national selon le choix de notre problématique, et d'autre part, car le sujet est suffisamment répandu pour passer au-delà de la pensée marxiste ou post-marxiste.

#### Sport et Nation : les rouages d'une mécanique bien huilée

Comme le précise en détail G. VIGARELLO, les liens entre sport et nation sont anciens et multiples :

Le sport n'a pas découvert la politique avec le boycott des Jeux de 1980. Le mouvement olympique, à lui seul, est fait d'une longue lithanie d'exclusions ou de boycotts : l'Allemagne écartée en 1920 à Anvers, en 1924 à Paris, en 1948 à Londres ; l'URSS « s'abstenant » de 1920 à 1948, la Chine de 1952 à 1980 ; les pays africains boycottant Montréal en 1976 ; ou encore les escrimeurs italiens contestant l'arbitrage en 1924, avant de quitter la piste en chantant l'hymne fasciste. La seule présence d'affrontements « nationaux » déclenche à l'évidence de possibles références politiques ; plus simplement encore, le seul fait qu'une équipe puisse focaliser des passions locales tend à éveiller le politique : la victoire de Metz en Coupe de France en 1984, vécue comme une revanche sur les malheurs de la sidérurgie lorraine. La formule compétitive, ses effets de hiérarchie, ses investissements collectifs constituent l'amorce d'une convergence inévitable entre sport et politique : un croisement que la participation étatique à la gestion du sport accentue dans bien des cas.

Reste que l'intensification récente du spectacle, son extension télévisuelle, aussi bien que le total redéploiement de l'économie sportive, ont rendu cette présence du politique bien plus incontournable. (VIGARELLO, 2002, p. 141)

Mais au-delà de ces liens, finalement c'est aussi en termes dynamiques de procédés qu'il nous faut penser. P. ex., Alain LORET a développé une partie de ses théories sur le concept de la *nationalisation du sport* :

Parler de « nationalisation » d'une activité sociale peut paraître excessif. Pourtant, le terme semble ici approprié. Il permet en effet de désigner un processus

de saisie politique d'une production collective dont la genèse historique, à l'exception certes notable de la loi de 1901 relative à la liberté d'association, ne doit rien aux pouvoirs publics. La volonté d'appropriation totale du sport par ces derniers à partir de 1958 se réalise en moins de dix ans sur la base d'un processus politique qui s'apparente en réalité à une stricte procédure de management par délégation. Celle-ci est extrêmement simple dans son principe. Le management consiste en effet à fixer des objectifs puis à mobiliser des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à leur réalisation. Les pouvoirs politiques ne vont pas faire autre chose. Ils définissent une orientation générale : la création d'une élite sportive olympique et instaurent les conditions précises d'octroi de ces trois catégories de ressources indispensables. La notion contemporaine de « convention d'objectif » qui régule, aujourd'hui encore, les relations entre l'État et les fédérations sportives n'est que le résultat de cette volonté politique qui s'origine avec la <sup>v</sup>e République. Sous couvert d'un discours s'articulant essentiellement autour de la notion de contrat maniée comme une litote, l'État va en réalité s'employer à mettre sous tutelle la Mouvement sportif français à peine deux ans après le retour au pouvoir du général de Gaulle. (LORET, 2008, p. 119)

C'est en effet un procédé bien complexe qui convoque plusieurs instances et différents niveaux d'intervention. Le pouvoir législatif permet aux visées politiques d'accomplir une grande partie de leurs objectifs. Ces aspects ne concernent que la France mais les variantes sont multiples et désormais nous sommes en droit de penser que chaque pays mène au moins une réflexion sur le sujet, si ce n'est agit en la matière, alors :

[...] l'État accapare le sport pour servir d'autres intérêts que ceux des simples citoyens. C'est bien un processus de saisie politique d'une production sociétale dont la genèse ne doit rien aux pouvoirs publics que nous avons pu identifier. La volonté d'appropriation totale du sport par les pouvoirs publics se réalise à partir d'un processus administratif qui s'apparente à une « simple » procédure de management de délégation. Il s'agit de fixer des objectifs puis de mobiliser des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à leur réalisation mais que l'administration n'a pas en sa possession.

[...] Ce programme exclura d'emblée une conception, pourtant couramment admise, qui voudrait que le service public sportif français fut mis en place pour des raisons simplement culturelles et qu'il ne serait donc que le résultat d'une « naturalisation » administrative des valeurs sportives contenues dans la doctrine olympique. Il n'en fut rien. Aucune forme de dévotion de la société française à un quelconque culte olympique n'est identifiable. Bien au contraire, la rationalité de l'État fut fondée sur un objectif parfaitement déterministe qui



sera atteint dans les années quatre-vingt, au moment même où le sport se transformait aux doubles plans de la demande sociale et de son économie. (LORET, 2008, p. 303)

La critique est virulente mais argumentée. Ce qui est certain, c'est qu'une telle parole est quasiment absente de la scène publique. D'ailleurs, au vu des tendances actuelles décrites, il ne semble pas envisageable que cela arrive de sitôt. Pourtant, en y regardant de plus près, nous observons des contextes fertiles aux échanges entre les deux domaines, c'est pourquoi nous allons développer leurs descriptions.

### **Contextes sportifs et contextes politiques**

Les stades ont servi de liens de rassemblement à des fins parfois étrangères au sport. D'une part, les capacités de contenance de ces lieux permettent au plus grand nombre de s'y rendre mais le symbole peut aussi avoir son importance. La scène centrale du terrain attire les regards solidaires d'un cercle englobant. Des pratiques d'exécution dans différents pays ont souvent été effectuées dans les stades. Lieu de la théâtralisation moderne, ils deviennent le lieu du spectacle populaire.

Le stade peut aussi être le « berceau » d'hommes politiques. Ce sont cette fois les acteurs originels du lieu qui en quittent l'enceinte, auréolés de gloire pour rejoindre le « panthéon » de la politique.

[L]a promotion politique toujours possible de quelques figures sportives marquantes : celle de plus d'un footballeur américain, en particulier Kemp, par exemple, le très reaganien représentant de Buffalo, sacré meilleur joueur américain en 1965. Une carrière commencée dans les Buffalo Bills, il y a quelque vingt-cinq ans, et poursuivie par une déclaration de candidature à la Maison Blanche. La familiarité de l'image sportive sert ici de tremplin. Elle impose un personnage. Elle campe un profil. Elle facilite tout simplement le transfert présumé des compétences à partir de la réussite de stades. Drut et Calmat, chacun avec son propre style, étant à cet égard les cas hexagonaux les plus notoires. (VIGARELLO, 2002, p. 143)

Le sport peut apparaître comme un prétexte pour une rencontre politique. Parfois les réflexes d'interventions de l'État peuvent surprendre ceux qui croiraient encore à un détachement ou une liberté des instances sportives vis-à-vis de leurs ancrages nationaux.

C'est bien Carter, par exemple, qui a décidé le boycott américain en 1980. Décision d'autant plus révélatrice qu'elle s'est imposée à un sport totalement « libre » ou privée. Décision d'autant plus révélatrice qu'elle émanait de l'instance « suprême », confirmant, du coup, la fiction d'un sport « séparé » : le prestige national le plus ordinaire ne saurait appartenir aux seuls sportifs. L'« image » doit être gérée. (VIGARELLO, 2002, p. 143)

### 3.2.3 Les critiques raciales et le sport comme modèle discriminatoire

Nous reprendrons le travail de synthèse de Jay COAKLEY <sup>12</sup> publié dans l'ouvrage collectif édité par Fabien OHL <sup>13</sup>. Complet à l'égard des premiers travaux de recherches, il date néanmoins de quelques années, ainsi nous reprendrons essentiellement nos lectures de travaux plus récents pour en faire un ensemble plus exhaustif.

La sociologie du sport émerge dans les années 1960. Elle s'établit comme sous discipline dans le champ de la sociologie et de l'éducation physique. Les questions raciales ont immédiatement attiré l'attention des chercheurs et des militants. Deux publications savantes du début des années 1960 se sont intéressées aux fondements sociologiques de l'abolition des ségrégations dans le base-ball professionnel (Leonard BROOM et Philip SELZNICK, 1963 <sup>14</sup> ; Hubert M. BLALOCK, 1962 <sup>15</sup>).

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, Harry EDWARDS, sociologue militant sera un des organisateurs du boycott des Jeux olympiques d'été de Mexico par les athlètes noirs américains. L'ouvrage d'H. EDWARDS, *The Revolt of the Black Athlete*, publié en 1969 <sup>16</sup>, décrit alors l'exclusion et l'exploitation des Noirs dans le sport. Il conteste les croyances établies, affirmant que le sport était épargné par le racisme et permettait une mobilité sociale. Les croyances étaient déjà l'intégration sociale des Noirs par le sport.

---

12. Voir (COAKLEY, 2006).

13. Voir (OHL, 2006).

14. (BROOM et SELZNICK, 1963)

15. (BLALOCK, 1962)

16. Voir (EDWARDS, 1969).

### Le tremplin scientifique des années 1970

Le travail d'H. EDWARDS a été reconnu et apprécié par d'autres chercheurs engagés (Jack SCOTT, 1969<sup>17</sup> ; Paul HOCH 1972<sup>18</sup>) et prolongé par un autre livre, *Sociology of Sport* (1973<sup>19</sup>), le premier publié dans ce domaine aux États-Unis. H. EDWARDS (1971<sup>20</sup>), toujours selon J. COAKLEY, a également été le sociologue le plus impliqué dans la critique d'un article de *Sports Illustrated*. Le très populaire magazine hebdomadaire sur le sport comptait dans ses rangs un journaliste sportif (Martin KANE, 1971<sup>21</sup>) qui affirmait une supériorité physiologique des Noirs sur les Blancs. Ce dernier précisait que le succès des Noirs dans certains sports s'expliquait par leurs qualités athlétiques naturelles.

Les athlètes noirs ont été sur ou sous représentés dans des fonctions particulières au sein des équipes sportives. L'exclusion, en dehors des terrains s'appliquaient aux Noirs ainsi qu'aux autres minorités ethniques. Leurs absences forcées était particulièrement notoires dans les rôles et les emplois de direction dans les organisations sportives, dans l'entraînement ou le management.<sup>22</sup>

D'une certaine manière, pour J. COAKLEY, « la déségrégation initiale dans le sport renforçait les représentations racistes sur la supériorité physique et l'infériorité intellectuelle des Noirs par rapport aux Blancs » (COAKLEY, 2006, p. 90). Parmi les Blancs des années 1960 et 1970, la croyance dans l'excellence physique des Noirs pour des sports ou pour des postes qui demandaient de l'énergie et de la vitesse était largement répandue. De même, l'idée que leurs capacités intellectuelles les limitaient, ne les disposaient pas à assumer des postes de direction - tant sur le terrain que dans l'entraînement ou le management. Le succès des athlètes blancs était expliqué « en termes de caractère, de travail consciencieux, d'intelligence, de choix stratégiques et de meilleures compétences organisationnelles » (COAKLEY, 2006, p. 91).

---

17. Voir (SCOTT, 1969).

18. Voir (HOCH, 1972).

19. Voir (EDWARDS, 1973).

20. (EDWARDS, 1971)

21. Voir (KANE, 1971).

22. C'est un domaine du sport qui resta le moins « ouvert » à la diversité. En 2003, la NFL instaura la « Rooney Rule ». Cette règle oblige, depuis, chaque équipe professionnelle de football à convoquer au moins un candidat issu d'une minorité lors de l'embauche d'un entraîneur.

Jackie Robinson fut le premier à briser « les barrières raciales » de la *Major League* de base-ball <sup>23</sup> en signant un contrat avec les Brooklyn Dodgers en 1947. La présence de J. Robinson attirait à la fois les spectateurs blancs et noirs et augmentait les profits de toutes les équipes. Il est alors contestable de croire que le recrutement émanait seulement d'une étape franchie dans la lutte contre les préjugés racistes.

L'existence de cette sélection biaisée dans les sports professionnels a d'abord été remarquée par Aaron ROSENBLATT (1967 <sup>24</sup>) dans son étude sur la *Major League* de Base-ball. À partir de données des années 1953 à 1965, il constata que les performances des joueurs noirs dépassaient largement celles des blancs, quelle que soit la saison. Ces résultats ont été confirmés par d'autres études sur le base-ball (Anthony H. PASCAL, Leonard A. RAPPING, 1972 <sup>25</sup> ; D. Stanley EITZEN, Norman R. YETMAN, 1977 <sup>26</sup> ; Richard LAPCHICK, 1984 <sup>27</sup>), le football à l'université et au niveau professionnel (Gerald W. SCULLY, 1973 <sup>28</sup> ; Charles M. II TOLBERT, 1975 <sup>29</sup>) et le basketball au niveau interuniversitaire et professionnel (N. R. YETMAN, D. S. EITZEN, 1972 <sup>30</sup> ; R. LAPCHICK, 1984 <sup>31</sup>).

En sport, il n'existait pas d'aide financière pour développer la déségrégation. D'ailleurs, cette dernière ne se produisit que très lentement. Seul un nombre très limité de situations pouvaient alors attester d'un changement. Dans les sports où « les apprentissages et le jeu des athlètes se font dans un cadre social plus sélectif, tel le golf et le tennis, il y avait des résistances très fortes à la déségrégation » (COAKLEY, 2006, p. 92). Les Blancs souhaitaient maintenir une distance sociale avec les Noirs et craignaient les contacts sociaux. Ce qui préfigurait le plus grand tabou était une possible union entre des hommes noirs et des femmes blanches.

Certaines informations émanant de la presse de l'époque indiquaient qu'il existait des quotas raciaux informels qui limitaient le nombre d'athlètes noirs dans les équipes. Les propriétaires blancs des équipes, les managers et les

---

23. Il s'agit de la ligue professionnelle de baseball des États-Unis

24. Voir (ROSENBLATT, 1967).

25. Voir (PASCAL et RAPPING, 1972).

26. Voir (EITZEN et YETMAN, 1977).

27. Voir (LAPCHICK, 1984) et (LAPCHICK, 1986).

28. Voir (SCULLY, 1973).

29. Voir (TOLBERT, 1975) cité par (COAKLEY, 2006).

30. Voir (YETMAN et EITZEN, 1972).

31. Voir (LAPCHICK, 1984).

entraîneurs craignaient « un déclin de la fréquentation en s'imaginant qu'il ne fallait pas dépasser la proportion de joueurs noirs dans une équipe au delà de ce que les spectateurs blancs estimaient être une limite raisonnable » (COAKLEY, 2006, p. 92). Cela était compatible avec la théorie des relations raciales de H. M. BLALOCK (1970) <sup>32</sup>. Cet économiste avait défini un rapport entre le nombre de sportifs noirs et leur proportion dans chaque équipe en corrélation avec les données financières des clubs professionnels. Selon H. M. BLALOCK, la proportion de Noirs se situait au niveau duquel les propriétaires des équipes et les gestionnaires ne faisaient plus de profits en les traitant de façon non discriminatoire.

John W. LOY et Joseph F. MCELVOGUE <sup>33</sup> avançaient l'hypothèse que la ségrégation raciale dans un sport d'équipe serait en relation avec la centralité de la position dans la structure organisationnelle de l'équipe. Les observations des conduites en base-ball et en football attestaient nettement leur hypothèse. Les Noirs étaient rarement en position centrale dans le jeu. Ils étaient surreprésentés dans les postes plus périphériques. Par ailleurs, les Blancs occupaient rarement un rôle périphérique et étaient surreprésentés dans les postes centraux du jeu.

J. LOY et J. F. MCELVOGUE <sup>34</sup> ont suggéré que ces conduites pouvaient s'expliquer par la combinaison de deux facteurs. D'un côté, se situait le désir des joueurs blancs et des managers des équipes de maintenir une forme de ségrégation organisationnelle. Ceci préservait la distance sociale entre les Blancs et les Noirs d'une équipe. D'un autre côté, les croyances des managers les conduisaient à penser que les Noirs étaient moins capables que les Blancs de réussir à jouer à des postes demandant des coordinations interpersonnelles et des prises de décision.

De nombreuses études furent publiées sur les discriminations dans une grande diversité de sports d'équipe masculins et dans quelques sports féminins (pour une liste complète des références de ce type de recherche voir J. COAKLEY <sup>35</sup>, 2004 ou Earl SMITH et Wilbert LEONARD <sup>36</sup>, 1997). Les situations

---

32. Voir (BLALOCK, 1970).

33. Voir (LOY et MCELVOGUE, 1971).

34. Voir (LOY et MCELVOGUE, 1971).

35. Voir (COAKLEY, 2004).

36. Voir (SMITH et LEONARD, 1997).

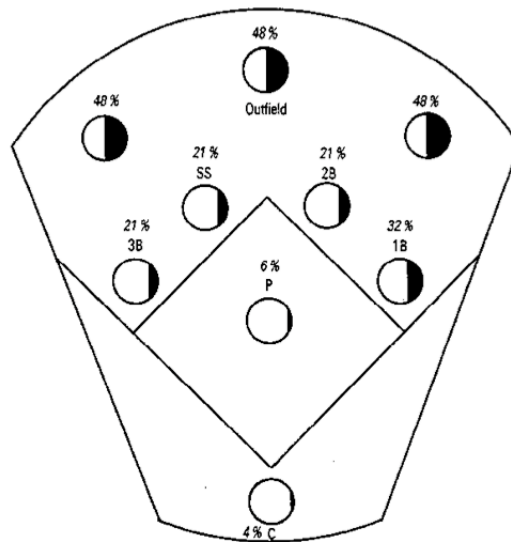


FIGURE 3.1: Répartition des joueurs noirs sur le terrain de base-ball en fonction de la place

de discrimination raciale étaient indéniables dans une partie des sports nord-américains (et continuent d'exister dans certains cas) et il y avait des débats autour de la façon dont les faits devaient être expliqués.

Les conduites étaient liées à l'usage de stéréotypes raciaux par les entraîneurs ou par les autres gestionnaires qui déposaient les joueurs de leurs décisions personnelles, les faits n'ont jamais abouti à une reconnaissance théorique largement acceptée. (COAKLEY, 2006, p. 94)

### Développement et systématisation dans les années 1980

Ce n'est pas avant le milieu des années 1980 que des données plus systématiques furent publiées dans des supports largement accessibles aux chercheurs en sociologie du sport. En 1984, le chercheur et militant Richard LAPCHICK créa le *Center for the Study of Sport in Society* (CSSS)<sup>37</sup>. Le centre commença à produire des données sur la composition raciale du management du sport. En 1989, il publia son premier rapport annuel : le *Racial Report Card*.

37. Le centre se trouve à l'université de Northeastern de Boston (États-Unis).

Il s'agit d'une analyse statistique descriptive assez complète des questions raciales dans les activités des services de la *National Basketball Association*, de la *National Football League* et de la *Major League* de base-ball. La réputation nationale et le réseau de relation avec les joueurs « africains-américains », anciens et actuels, ont permis au travail de R. LAPCHICK de connaître une large couverture médiatique nationale. Ce travail a aussi servi à rendre publique la persistance de discriminations raciales dans le sport et à mettre les organisations sportives face à leurs responsabilités devant leurs propres pratiques discriminatives.

Pourtant, comme le remarque J. COAKLEY, « à la fin des années 1980, on se rendait compte que ces recherches n'apportaient pas grand chose à une théorie critique de la « race » comme construction sociale, élément structurant des relations de pouvoir, identité et catégorie de l'expérience sociale influencée par les conditions matérielles de la vie quotidienne des sociétés capitalistes » (COAKLEY, 2006, p. 95). Cela a été clairement souligné dans un article marquant de Susan BIRRELL, publié dans le *Sociology of Sport Journal* en 1989<sup>38</sup>. En s'adressant à ses collègues, S. BIRRELL fit remarquer que :

Nous continuons à produire des études sur la centralité ou la discrimination non en raison de leur pertinence théorique mais parce qu'il existe des données. Il y a vingt ans, de telles études ont favorisé une connaissance approfondie des hiérarchies « raciales » il est alarmant de constater que cette situation persiste aujourd'hui et qu'il n'existe pas de nouveauté théorique dans cette tradition de recherche. Nous devons nous orienter vers des questions plus essentielles... Une approche moins superficielle est de considérer la « race » comme un marqueur culturel produit dans une relation de pouvoir singulière, de voir les identités « raciales » contestées et de se demander comment les relations « raciales » sont produites et reproduites par le sport. (BIRRELL, 1989, p. 214)<sup>39</sup>

La critique de S. BIRRELL a fait partie d'une sorte de « tournant culturel » en sociologie. L'attention s'orientait ainsi davantage vers la dynamique de genèse de la culture et les relations entre culture et structures sociales. Depuis 1990, les recherches réalisées sont diverses mais peuvent généralement être classées en trois grandes catégories.

Premièrement, des études existent portant sur des différences « raciales » et « ethniques » et sur l'existence de traitements différentiels et discrimina-

38. Voir (BIRRELL, 1989).

39. Cité par (COAKLEY, 2006) p.95.

toires. Ce sont généralement des études sans cadre théorique mais qui fournissent continuellement des données sur les manifestations du racisme dans les sports aux États-Unis.

Deuxièmement, d'autres études traitent de l'expérience des athlètes originaires de différentes minorités ethniques. Certaines de ces recherches sont exclusivement descriptives. Cependant, beaucoup d'entre elles mettent en relation les expériences et l'identité. La force des relations raciales et ethniques est analysée dans un contexte communautaire ou organisationnel. Les conditions de vie sous-jacentes à la formation des identités et des relations ethniques est mise en avant ainsi que les processus plus généraux de production et de reproduction de la culture.

Troisièmement, ce sont des études s'intéressant aux images et aux narrations. Habituellement issues des médias, ces recherches observent les « races » et l'« ethnicité » pour analyser comment elles sont construites, contestées et réinventées. Alors peut intervenir une variable selon la période ou les contextes sociaux.

#### Les critiques des années 1990

En 1997, John HOBBERMAN <sup>40</sup> publie une histoire « raciale » du sport moderne qui explorait les liens entre sport, idéologies raciales et racisme biologique durant le <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. Avec ce titre plutôt provocateur, *Darwin's Athletes*, l'intention du livre était de montrer que la race était un mythe dangereux, construit socialement. Le sport avait ainsi significativement servi de territoire de préservation des idéologies raciales dominantes - particulièrement aux États-Unis. En l'absence de données systématiques sur la manière dont les Afro-Américains ont intégré et attribué du sens au sport et à l'engagement sportif dans leur vie, J. HOBBERMAN affirme que « le culte de l'athlète noir a favorisé une dramatique diffusion d'une attitude anti intellectuelle au sein de la jeunesse afro américaine » (HOBBERMAN, 1997, p. xiii). En outre, pour lui, les intellectuels noirs, particulièrement les universitaires noirs de la fin du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, n'ont pas réussi à critiquer les croyances sur la supériorité athlétique des Noirs. De ce fait, ils ont favorisé le mythe de la race aussi bien que les idées populaires sur le physique des mâles noirs, préservant ainsi ces croyances dans la culture nord américaine contemporaine (HOBBERMAN, 1997,

---

40. Voir (HOBBERMAN, 1997).



p. 76-95).

Pour J. COAKLEY, il n'y a « rien d'étonnant à ce que les propos de J. HOBBERMAN, suggérant que les Noirs ont perpétué leur propre victimisation, ne furent pas bien accueillis par les chercheurs afro américains » (COAKLEY, 2006, p. 97). Malgré sa critique perspicace d'une science empreinte de racisme et du rôle que le sport a joué dans la reproduction d'idées racistes au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le livre de J. HOBBERMAN a été cité avec beaucoup de précaution en sociologie.

Par exemple, Gary Alan SAILES <sup>41</sup>, Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE <sup>42</sup> ont publié une série de recherches et de commentaires qui décrivent la perpétuation des mythes et stéréotypes raciaux, ils y critiquent les théories biologiques de la race et de la performance athlétique.

Il y a peu d'études sociologiques sur les différences et les discriminations d'autres populations que les Afro-Américains. La raison n'est pas que ces autres populations ne connaissent pas de discrimination dans le sport. Pour J. COAKLEY, c'est « plus probablement, c'est parce que le contenu des stéréotypes ethniques de chacune de ces populations varie et s'exprime diversement dans les sports. Cela rend difficile l'étude des différences et des discriminations en dehors de l'usage de méthodes qualitatives et de la prise en compte des situations locales. » (COAKLEY, 2006, p. 98).

### Recherches reliant ethnicité/race et genre

Michael A. MESSNER <sup>43</sup> utilisa des théories féministes critiques pour orienter ses recherches sur la question de la masculinité dans le milieu des anciens athlètes d'élite. Ces entretiens approfondis indiquent que c'est parce que les hommes afro-américains d'origine modeste ont moins accès à l'éducation et à des emplois, en comparaison avec les sportifs blancs des catégories moyennes et supérieures, qui sont plus susceptibles de percevoir le sport comme un moyen de réaliser leur masculinité et d'avoir du succès dans une activité culturellement valorisée.

---

41. Voir (SAILES, 1998).

42. Voir (BROOKS et ALTHOUSE, 2000).

43. En particulier (MESSNER, 1992).

Cependant, un autre critère de réflexion doit être considéré, celui du genre (masculin et féminin notamment <sup>44</sup>). Il demeure des différences selon qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes noirs. Des études comme celles de (Doris CORBETT, William JOHNSON, 2000 <sup>45</sup>; Yvonne SMITH, 1992 <sup>46</sup>, 2000 <sup>47</sup>) ont bien montré cela. En termes idéologiques, les corps masculins noirs ont connu d'autres formes de constructions sociales et de perceptions que les corps des femmes noires.

Douglas E.. FOLEY <sup>48</sup> a porté son attention sur les relations entre les migrants du Mexique, les Mexicanos, et les Anglo-Saxons dans une étude sur le football dans un lycée d'une ville du sud du Texas. Les Mexicanos utilisent le football au lycée comme lieu de résistance à la culture dominante d'une population locale. L'auteur remarque que ces résistances des Mexicanos sont largement symboliques et ne remettent pas en cause la culture dominante et les structures de pouvoir au sein de la ville.

Des situations analogues ont été observées dans d'autres communautés par Mark GREY <sup>49</sup> à l'occasion d'une étude sur les pratiques sportives au lycée à propos des relations entre les migrants du Sud-Est asiatique et les résidents de plus longue date de Garden city (Kansas). Lorsque les étudiants des familles d'immigrants ne participent pas au football, basket-ball, base-ball ou soft-ball, ils sont perçus par les résidents établis comme ne souhaitant pas vouloir devenir de « vrais Américains ». Cela accentue la marginalisation des étudiants asiatiques dans les écoles et exacerbe les tensions ethniques dans la ville. Contrastant avec les recherches de M. GREY, il existe des observations, non confirmées par des travaux systématiques, qui indiquent que les troisième et quatrième générations d'Américains d'origine asiatique sont généralement bien intégrées dans les nombreuses communautés américaines. En effet, ils pratiquent des sports identiques, voire utilisent leur engagement sportif comme une expression de leur assimilation. Ces pratiques permettent une réaffirmation des liens communautaires.

---

44. Nous n'avons pas le temps de développer d'autres identités comme les trans-genres ou d'autres formes d'identité liées au genre. De plus, le genre est à distinguer de la sexualité (hétérosexuel, homosexuel notamment). La sexualité peut être un autre critère de discrimination.

45. Voir (CORBETT et JOHNSON, 2000).

46. Voir (SMITH, 1992).

47. Voir (SMITH, 2000).

48. Voir (FOLEY, 1990a) et (FOLEY, 1990b).

49. Voir (GREY, 1992).

### Recherches actuelles

Les années 2000 n'ont pas vu de révolution dans la recherche. En ce qui concerne les États-Unis, les départements d'*Ethnic Studies* ou d'*African-American Studies* ne considèrent pas vraiment davantage le sport. Nous pouvons affirmer que le sport est une de leurs problématiques car il constitue un stéréotype récurrent envers les minorités et les Noirs en particulier. Pour autant, aucun pôle de recherche n'a vu le jour dans ce domaine. Le centre *Sport in Society* de l'université de Northeastern à Boston demeure très actif dans le domaine <sup>50</sup>. Des chercheurs ont tout de même émergé, comme Amy BASS <sup>51</sup>. Cette spécialiste de l'olympisme était au départ consultante pour la chaîne de télévision NBC. Elle a couvert les quatre dernières olympiades d'été et mène de front des recherches sur la place des minorités — et en particulier des Afro-Américains — dans les médias aux États-Unis.

La situation en France n'est pas tout à fait la même. Les études sur les problèmes de racialisation ou d'ethnisation de la société française contemporaine sont encore assez peu nombreuses en comparaison avec l'autre côté de l'Atlantique. C'est la raison principale pour laquelle peu d'études émergent sur le croisement de cette dimension avec le sport. Le dernier ouvrage <sup>52</sup> de P. NDIAYE consacre tout de même un chapitre entier à ce sujet. C'est avec Y. GASTAUT <sup>53</sup> encore l'illustration de l'intérêt des socio-historiens <sup>54</sup> qui se démarquent. Les autres sciences montrent un enthousiasme encore moins grand pour le sujet. Mais les choses changent grâce aux initiatives de Didier et Éric FASSIN <sup>55</sup>, en témoignent les travaux d'Alexis TRÉMOULINAS <sup>56</sup> sur les interactions entre *sport, racisme et nation*.

Après avoir dressé ce large panorama concernant les recherches mêlant

50. Pour son historique voir 3.2.3 page 97.

51. Voir (BASS, 2005) et ses précédentes recherches portant sur l'olympisme et la représentation des minorités.

52. Il s'agit de (NDIAYE, 2008).

53. Notamment (GASTAUT, 2008).

54. Nous utilisons le terme de *socio-histoire* alors que les deux enseignants-chercheurs sont maîtres de conférence en histoire. Cependant, leurs intérêts pour des problématiques aussi contemporaines et la dimension importante de l'aspect social de leurs recherches semblent justifier pleinement une telle appellation. Nous ne cherchons pas à entrer ici dans un découpage ou des querelles de disciplines. À titre personnel, nous ne sommes d'ailleurs spécialiste ni d'histoire, ni de sociologie.

55. En particulier (FASSIN et FASSIN, 2006).

56. Voir en particulier (TRÉMOULINAS, 2008).

sport et identité raciale ou ethnique, nous allons développer une autre facette du sport dans sa dimension médiatique. En effet, les figures sportives sont des symboles identitaires importants. Les sommes d'argent souvent colossales que peuvent gagner leurs représentants les plus célèbres ne sont pas l'unique raison de leur succès auprès des foules. Cet angle d'attaque va nous permettre de questionner le fonctionnement médiatique afin de pouvoir ensuite appréhender au mieux les aspects détaillés des discours qui les entourent et les constituent.

### 3.3 Les sportifs, des stars médiatiques rentables

Les sportifs occupent désormais une place importante sur la scène publique. Cette vérité générale vaut pour la France et la quasi-totalité des autres nations. Ce mouvement de « starification » ne date cependant pas d'hier et semble encore en pleine expansion <sup>57</sup>.

À travers différents sports, les sportifs transcendent leur activité d'origine pour devenir célèbres dans de nombreux autres domaines. Le sociologue Patrick MIGNON évoque ce phénomène devant une commission sénatoriale en 2003 à propos du phénomène poussé à son extrême avec le cas du cycliste Marco Pantani. L'Italien devenu une vedette sportive internationale est mort prématurément d'une overdose.

[L]a médiatisation joue le rôle fondamental de rendre les relations visibles. Le sportif devient potentiellement porteur d'un certain nombre de choses : les attentes du public ou des sponsors, le fait d'être écouté sur des plateaux télé, etc. La vie elle-même, l'histoire du sportif, devient une source d'intérêt et d'attraction pour le public — nous voyons bien de quoi sont faits les journaux de la presse écrite ou audiovisuelle. Il place les gens face à des images d'eux-mêmes qu'ils ne sont pas préparés à gérer. Tous les supports médias, dans des genres différents, jouent un rôle dans cette dramatisation. La presse régionale prend ainsi une part importante dans la construction de l'identité sociale d'un sportif ; elle est une sorte de « tremplin » qui permet d'identifier les « professionnels de la profession » <sup>58</sup>.

---

57. Edgar MORIN dès les années 1960, avait déjà noté la propension des sociétés modernes à développer des stars, des personnalités motivées pour « se faire un nom » dans l'imaginaire « spéculaire ». Voir (MORIN, 1964).

58. Note d'information de la commission culturelle du Sénat, intitulée « sport, média, argent », consultée le 27 juin 2009, [http://www.senat.fr/rap/r03-319/r03-319\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r03-319/r03-319_mono.html).

### 3.3.1 Les sportifs, des stars médiatiques

Il est difficile de pouvoir juger de l'importance de chaque participant dans ce processus. Le monde sportif et le monde médiatique sont liés en partie. Tous deux sont hautement hiérarchisés et professionnalisés. Grâce à internet notamment, l'émergence de nouveaux médias permet de faire naître de nouvelles formes de médiatisation mais aussi de nouvelles stars. Néanmoins, les exemples purement « virtuels » sont rares. Un média reste toujours central : la télévision, comme le souligne un journaliste de *L'Équipe Magazine* :

De nos jours, le champion est un personnage supermédiatisé. Si la télévision contribue largement à son enrichissement, elle achète aussi le droit de le suivre à la trace. Nous sommes tous invités à passer de longues heures au sein du peloton du Tour de France, à pénétrer dans les vestiaires des équipes de football et de rugby. La télévision montre l'événement sportif, les journaux l'expliquent. Difficile d'échapper désormais aux grand-messes du sport. Pierre Dantin : « la télé, les médias organisent d'immenses réseaux de sollicitations. Le champion a les moyens de forcer la porte d'entrée de notre attention ». [NAIT-CHALLAL M., « Sport cherche repères », *L'Équipe Magazine*, n°908, 1999, p. 22 <sup>59</sup>]

Quelques points de réflexion sont nécessaires pour mieux envisager ce phénomène dans sa logique. Les sportifs étaient déjà des héros dans l'Antiquité. Leurs exploits donnaient lieu à des productions artistiques et pouvaient aller jusqu'à former des mythes. Ils formaient aussi l'honneur de leur contrée d'origine. Il n'y a donc pas de révolution à voir le sportif comme une star. C'est plutôt l'avènement des médias et leur utilisation de l'image des sportifs comme stars qui nous fait voir ces hommes et ces femmes comme tels.

Une logique commerciale fait que l'audimat reste la première cible des médias. La dramatisation des discours autour des célébrités devient un procédé utilisé et souvent abusé pour attirer le maximum de regard. Une illustration récente est l'analyse de la finale de la coupe du monde 2006 de football, diffusée sur *TF1*. Valérie COLOMB, Katharina NIEMEYER et Toni RAMONEDA ont observé de façon minutieuse les mouvements de caméras, les gros plans ainsi que les montages lors de cette retransmission.

L'enchaînement entre Zidane, son regard sur le stade, les journalistes en attente, puis à nouveau le regard de Zidane qui semble se poser sur la coupe

59. Cité par (DERÈZE, 2000).

(effet de montage) démontre cette liaison inéluctable entre la star, les attentes (médiatiques) et le succès espéré. Ce regard proprement médiatique impose ainsi un cadre d'interprétation spécifique de la mise en scène télévisuelle. En termes de quantité d'images et en termes de montage, il n'y a pas un match entre deux équipes, mais un match qui se déroule sous la *starification* d'un des joueurs <sup>60</sup>. (COLOMB, NIEMEYER et RAMONEDA, 2009, p. 107-108)

Les procédés techniques vidéos sont des possibilités sémiotiques de starification. D'autres existent à un niveau plus « textuel » mais ils concourent tous d'un ensemble qui consiste à faire des athlètes des personnes emblématiques d'une réussite. Il convient désormais de voir comment ces éléments s'organisent. Nous prendrons appui sur les travaux de Patrick CHARAUDEAU.

### 3.3.2 Un parfait exemple de visées de captation et d'information

Selon les travaux d'analyses médiatiques de P. CHARAUDEAU <sup>61</sup>, les médias procèdent par contrat médiatique. Il s'agit d'un double procédé en apparence contradictoire. D'une part, ils agissent par visée d'information — les médias se doivent alors d'être les plus fiables et crédibles possibles à propos d'un sujet, d'une information — d'autre part, ils développent une visée de captation. Ils cherchent alors à « séduire ».

La finalité du contrat de communication médiatique se trouve en tension entre deux visées qui correspondent chacune à une logique particulière : une visée de *faire savoir*, ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen ; une visée de *faire ressentir*, ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence <sup>62</sup>. (CHARAUDEAU, 2005b, p. 70)

Dans un premier temps, nous aborderons plus en détail la visée de captation, puis nous verrons celle d'information afin de rendre compte du topique sportif dans ses applications médiatiques.

#### Visée de captation

La visée de captation est une visée *intéressée* des médias. Elle consiste à chercher l'intérêt du plus grand nombre. C'est une forme de séduction du

60. Les auteurs signalent par les italiques.

61. Notamment (CHARAUDEAU, 1997) ou (CHARAUDEAU, 2005b).

62. L'auteur souligne avec les italiques.

public à des fins d'intérêts divers, souvent commerciaux.

La finalité commerciale oblige l'instance médiatique à traiter l'information de façon à capter le plus grand nombre de récepteurs possibles : elle se trouve sur-déterminée par un enjeu de captation (*ibid.* : 71-73 <sup>63</sup>). (CHARAUDEAU, 2006, p. 5)

Plusieurs illustrations de visée de captation sont possibles. S. MOIRAND, en s'appuyant explicitement sur les travaux de P. CHARAUDEAU <sup>64</sup>, indique que cette visée peut « consiste[r] à inquiéter dans un article et à rassurer dans un autre, à faire appel tour à tour au rationnel ou à l'émotion, au savoir ou à la séduction » (MOIRAND, 2007, p. 70). Le linguiste parle alors souvent d'effet de dramatisation.

Au-delà du problème éthique que cela peut poser au journaliste ou à sa rédaction, ce sont aussi des problèmes concrets de mise en forme. Pour rendre une information attrayante, les circonvolutions de la parole sont parfois bien complexes comme le note l'auteur : « Sans compter que l'enjeu de captation tire parfois ces explications vers des prises de positions et des explications plus dramatisantes qu'éclairantes. » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 17). Mais cette visée n'est pas seule dans le principe de communication, car elle va de pair avec celle d'information.

### Visée d'information

Pour introduire, un chapitre lui étant consacré dans *Les médias et l'information*, P. CHARAUDEAU utilise le titre très évocateur : *La visée d'information : un enjeu de crédibilité*. Le principe de la visée est en apparence simple comme le révèle sa définition :

La visée d'information consiste à faire connaître au citoyen ce qui s'est passé ou ce qui est en train de se passer dans le monde de la vie sociale. (CHARAUDEAU, 2005b, p. 71)

Cependant, des questions linguistiques et philosophiques viennent se mêler au problème. D'un point de vue linguistique, deux « types d'activité langagière : la *description-narration* puisqu'il s'agit de rapporter les faits du monde ; l'*explication* puisqu'il s'agit d'éclairer le destinataire de l'information sur les

63. Voir (CHARAUDEAU, 2005b, p. 71-73).

64. En particulier (CHARAUDEAU, 1997, p. 78).

causes et les conséquences de l'apparition des faits. »<sup>65</sup> (CHARAUDEAU, 2005b, p. 71). Mais comme le rappelle l'auteur, un problème de rapport à la vérité se rapporte dans les deux cas.

C'est donc aussi d'un point de vue philosophique que se développe cette visée. Dire le vrai ou dire le faux n'est pas le problème mais c'est la production de sens et de l'effet de vérité qui est ici important. « « Dire l'exact » signifie qu'il y a coïncidence entre ce qui est dit et les faits du monde extérieur au langage » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 71). L'authentification est un procédé majeur de ce principe qui vise à faire croire en cette coïncidence.

#### Une communication du sport

Pour aboutir désormais jusqu'à notre objet de recherche, il convient d'appliquer les deux précédents éléments que nous venons d'aborder à propos du contrat de communication. Mais avant cela, il nous faut faire une remarque importante. L'information sportive souffre aux yeux du grand public d'une faible importance de valeur par rapport à d'autres sujets d'information comme la politique et l'économie. On retrouve aussi chez les professionnels des médias ce même type de jugement de valeur. Or, si d'un point de vue informationnel, le jugement est propre à chacun, c'est du côté de la visée de captation que va s'opérer les plus grandes différences.

L'information peut être traitée du plus général, l'annonce d'un score final ou d'un classement, jusqu'aux détails les plus décortiqués, le nombre de gestes techniques, l'évaluation de tel sportif, etc. Cependant, l'effet de dramatisation mettra en avant le plus essentiellement l'intérêt du téléspectateur, de l'auditeur, ou du lecteur. Si une radio comme RMC, possède une programmation avec plusieurs heures quotidiennes sur le sport et le football en particulier, en plus des informations — supposées vraies —, c'est sur leur présentation que l'accent sera mis. Une émission va par exemple, cumuler les différents participants avec des formats différents : l'écoute de reportages enregistrés, la réaction prise par téléphone avec des auditeurs, l'intervention en plateaux de spécialistes et bien d'autres procédés mis en oeuvre.

Désormais, il nous faut regarder vers le lien que font ces médias entre le sport et l'identité forte, l'identité nationale.

---

65. L'auteur souligne avec les italiques.



### 3.3.3 Un procédé extra-sportif national

Une telle déferlante d'informations ne doit pas être attribuée au simple hasard. Si les tirages de presse augmentent par exemple pour chaque numéro portant sur une star, le profit n'est pas seulement à attribuer aux journalistes et à leurs employeurs. La starification est un procédé multiple qui invoque avant tout celui de l'identification.

L'identification dans le sport est une modalité sociale, collective, spécifique, qui permet la manifestation d'un sentiment d'appartenance groupale – dont la réalité réside dans le fait même qu'elle dit exister par cette manifestation ; ce sentiment d'appartenance est néanmoins une construction fondamentalement dérivée de l'histoire, c'est-à-dire une histoire au cours de laquelle des États ont donné forme, d'ailleurs différente, à des nations, au cours de laquelle les nations, donc, se sont dotées de formes auto-structurantes, au cours de laquelle elles n'ont pas cessé d'élaborer et de remanier ce que j'ai appelé un roman national, destiné à les identifier. Les villes, soulignons-le, ne sont d'ailleurs pas seulement les ombres portées du Grand État, où s'applique la loi de celui-ci, elles sont également, en elles-mêmes, des petits États gouvernés de façon partiellement autonome, ceux-ci immergés dans des entités régionales plus ou moins autonomisées selon les pays. (YONNET, 1998, p. 80-81)

Le lien entre sport et nationalité est constamment rappelé par la dénomination des équipes (p. ex. l'équipe de rugby de Nouvelle-Zélande, l'équipe des États-Unis de basketball, etc.). Un procédé qui fait partie de ce « ressassement » est la suractualité.

#### « Suractualité »

Selon P. CHARAUDEAU, deux procédés discursifs transforment l'actualité événementielle en *suractualité* en produisant des effets déformants. Nous allons exposer ces deux procédés afin de comprendre en quoi ils peuvent mettre en avant l'identité nationale à travers des discours sur le sport.

Le procédé de focalisation qui consiste à amener un événement sur le devant de la scène (par les titres de journaux, l'annonce en début de journal télévisé ou du bulletin radiophonique). Il produit un effet de grossissement. La nouvelle sélectionnée est mise en exergue, et du même coup elle envahit le champ de l'information donnant l'impression qu'elle est la seule digne d'intérêt. Cela participe d'un phénomène discursif plus général : toute prise de parole est un acte d'imposition de sa présence de locuteur à l'interlocuteur, et donc celle-ci doit

pourvoir être justifiée. Ce qui la justifie est que le propos qu'elle véhicule est obligatoirement digne d'intérêt, c'est-à-dire : pertinent. (CHARAUDEAU, 2006, p. 27)

Dans les résultats sportifs, il est fréquent de trouver des expressions telles que : la France bat l'Angleterre alors qu'il s'agit de l'équipe de France de rugby, par exemple, qui bat l'équipe d'Angleterre. Or, la focalisation porte sur le nom de la nation et c'est bien ce qui la rend encore plus essentielle.

[L]a répétition d'un propos dans une configuration identique à elle-même donne l'impression d'être le gage d'une vérité : « La France n'est jamais autant la France que quand elle est la France ». Cette forme tautologique si décriée dans le modèle scolaire du bien écrire est pourtant bien utile dans une perspective de persuasion : elle « essentialise » le propos tenu et ce faisant paralyse à l'avance toute possibilité de contestation. (CHARAUDEAU, 2006, p. 28)

Ce second procédé renvoie à une forme de fermeture du discours sur lui-même. Le mérite premier d'un tel discours est le fait d'exister. Par son existence, il apporte de l'importance au thème et au sujet particulier dont il est question. En sport, les résultats importants sont souvent ceux qui renvoient à des grandes compétitions. L'ampleur d'un événement se juge aussi sur la diversité géographique de ses participants. Le critère de la nationalité devient alors prépondérant. C'est ainsi que les stéréotypes nationaux, en tant que formulations figées ou semi-figées, réapparaissent régulièrement.

Par ces deux procédés et les effets qu'ils produisent l'énonciateur journaliste a beau disparaître derrière une absence de marques personnelles (« trois nouveaux cas de grippe aviaire ») ou l'emploi de marques impersonnelles (« Voilà ce que l'on peut dire à l'heure actuelle sur cette affaire »), la prise de parole focalisante et la récurrence essentialisante imposent au récepteur de la nouvelle une suractualisation événementielle. (CHARAUDEAU, 2006, p. 29)

En tant que *suractualisation*, dans le cas des informations sportives, c'est l'importance du critère de la nationalité qui nous semble très prégnant. Les raisons de cette mise en exergue sont complexes et elles dépassent le simple cadre de l'analyse du discours. Nous nous garderons de tirer la moindre conclusion à ce sujet, mais il est important de pouvoir ainsi le caractériser.

Le prochain rapport que nous allons envisager en lien avec le sport, est celui du corps. Dans sa dimension physique souvent primordiale, le sport se

distingue par des valeurs et des conditions de réalisations spécifiques. Elles sont souvent vantées et peuvent représenter des motivations importantes pour les pratiques sportives. Cependant, les figures du sportif et de la sportive sont très fortement marquées par leurs apparences. Ce sont ces notions d'images et de représentations que nous allons désormais introduire d'un point de vue théorique, afin de pouvoir au mieux les appréhender de manière analytique dans la dernière partie de la thèse.

## Chapitre 4

# Le sport : influences et représentations corporelles

### 4.1 État des lieux des pratiques physiques et sportives

#### 4.1.1 Selon l'âge des pratiquants

Le corps est le premier élément auquel on pense lorsque l'on parle de sport. Le taux de pratique sportive selon l'âge est un des indicateurs usuels pour rendre compte de la pratique général des individus. Même si les motivations varient en fonction de l'âge, nous pouvons constater que les chiffres sont tout de même bien variables <sup>1</sup>.

Taux de pratique sportive selon l'âge – part des pratiquants institutionnalisés et compétiteurs (en %)			
	Taux de pratique	Pratiquants institutionnalisés	Compétiteurs
15-24 ans	90	46	19
25-34 ans	84	37	10
35-44 ans	83	35	9
45-54 ans	72	28	6
55-64 ans	67	31	7
65 ans ou plus	37	20	3
<b>Ensemble</b>	<b>71</b>	<b>34</b>	<b>10</b>

TABLE 4.1: Taux de pratique sportive selon l'âge

Le tableau 4.1 nous permet de distinguer la pratique physique de la pratique sportive <sup>2</sup>. Il convient de voir qu'effectivement la pratique physique est

1. Voir « Les chiffres clés de la jeunesse » publié par le ministère de la santé en juillet 2008.

2. Champ : Personnes de 15 ans ou plus.

conséquente. Elle occupe plus des deux tiers des 55-64 ans. Cet aspect est positif en terme de santé publique car l'activité physique est bénéfique pour la circulation sanguine, l'oxygénation du cœur et bien d'autres aspects encore.

Pour revenir à l'aspect compétitif lié à la pratique sportive, on voit que le taux de pratique est bien inférieur à celui de l'activité physique. Plusieurs faits marquants sont à signaler :

- Le nombre des compétiteurs les plus jeunes atteint seulement, dès le départ, moins de 20% pour un taux de pratique de 90%. Ce qui implique moins d'un quart des pratiquants comme compétiteurs.
- Le passage des 15-24 ans au 25-34 ans divise presque par deux le nombre des compétiteurs. Il apparaît alors que la compétition est une pratique très répandue chez les plus jeunes.
- Malgré tout, alors que le taux de pratique diminue au fil du temps, nous observons que le nombre de compétiteurs suit ce mouvement avec un rythme ralenti.
- Les pratiques institutionnalisées restent proches de la moitié des pratiques physiques en général. Il faut tout de même noter que, proportionnellement, l'institutionnalisation des pratiquants est plus importante avec l'âge.

Là encore, il convient de reconnaître que nous ne pouvons ici distinguer les différentes disciplines ou pratiques. Cependant, de manière globale, nous avons désormais un panorama qui nous renvoie l'importance incontestable du sport et des activités physiques dans les pratiques réelles des français.

#### 4.1.2 Selon le genre des pratiquants

Un des critères de distinctions des pratiques a souvent été celui du genre sexué de ces pratiquants. Historiquement, des sports pouvaient être dits plutôt féminins et d'autres plutôt masculins. Les fédérations ont oeuvré dans ce sens là avec la création de règles et notamment de catégories. Néanmoins, on trouve des sports comme l'équitation qui n'ont pas de distinction homme/femme en compétition, mais cela tient plus de l'exception que de la généralité. Sans vouloir remettre en cause ce découpage, il est vrai que des disparités physiques touchent de manière générale les individus. Même à poids égal, un homme a généralement une masse musculaire supérieure à celle de la femme,

---

Source : INSEE, Enquête « Participation culturelle et sportive », 2003 .

sans compter d'autres particularités hormonales qui confèrent aux compétiteurs un avantage en termes de puissance et de rapidité sur les compétitrices.

Si l'on occulte le critère de la performance, au niveau des pratiques, la tendance tend à rapprocher les femmes des hommes. De manière générale, les femmes pratiquent de plus en plus et des sports de plus en plus variés. Cette tendance n'est pas récente comme le rappelle Pascal GARRIGUES dans des travaux <sup>3</sup> qui ont déjà vingt ans <sup>4</sup>.

Le statisticien reconnaît que l'augmentation de la pratique sportive, en général, sur cette période est à attribuer presque exclusivement à l'accroissement de la pratique féminine <sup>5</sup>. De 28,9% à 42,5%, cela représente une augmentation de près de 50%. En comparaison, la faible progression de la pratique masculine ressemble davantage à une stagnation.

La féminisation du sport n'est pas un phénomène récent ou isolé ; elle n'est qu'un aspect de changements plus profonds intervenus dans la vie des femmes depuis vingt ans : plus large accès au monde du travail, élévation du niveau d'éducation, plus grande autonomie au sein de la famille. Sans doute aussi, l'attention portée au corps et l'idée d'un sport vecteur de santé ont-elles amené de plus en plus de femmes au sport. (GARRIGUES, 1989, p. 46)

Cette « percée féminine » comme la nomme P. GARRIGUES, était alors majeure. Elle s'est désormais transformée en un équilibre. La disparité qui a longtemps perduré n'a pas les origines que l'on soupçonne. En effet, c'est avant tout une distinction sociale qui est à l'origine des pratiques hommes/femmes. Monique DE SAINT MARTIN remonte jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle afin de nous montrer la différence fondamentale qui pouvait s'instituer à travers les pratiques sportives :

Les hommes de la noblesse étaient à la fin du 19<sup>e</sup> siècle plus nombreux que les femmes à s'intéresser aux nouvelles activités sportives ; mais les femmes

---

3. Voir notamment (GARRIGUES, 1989).

4. Voir 4.2 page suivante.

La pratique sportive inclut, dans l'enquête de 1967, la pratique obligatoire du sport en milieu scolaire, ce qui n'est pas le cas dans l'enquête « loisirs » de 1987-1988. Cela explique le chiffre important de 1967.

\*La pratique sportive comprend la gymnastique en générale, les sports d'équipe, les randonnées d'au moins une journée à pied, les randonnées ou les promenades d'environ une demi-journée en vélo, le ski au moins une fois par an et les autres sports traditionnels. Sont exclus la pétanque ou les jeux de boules.

5. Extrait de (GARRIGUES, 1989, p. 47).

Ont pratiqué au moins un sport dans l'année	1967	1987-1988	Ont pratiqué au moins un sport dans l'année	1967	1987-1988
<b>Sexe</b>			<b>Diplôme</b>		
Hommes	50,5	53,4	Pas de diplôme	27,9	25,3
Femmes	28,9	42,5	Certificat d'études primaires	36,7	36,4
<b>Âge</b>			CAP ou Brevet	57,6	60,2
De 14 à 17 ans	81,3	81,3	Baccalauréat et plus	76,4	74,5
De 18 à 21 ans	67,5	71,7	<b>Catégorie de commune de résidence</b>		
De 21 à 24 ans	60,8	67,5	Communes rurales	22,8	36,6
De 25 à 29 ans	51,4	62,0	Communes rurales partiellement urbaines	30,5	40,3
De 30 à 39 ans	44,0	57,9	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants	33,8	46,1
De 40 à 49 ans	39,5	49,2	Unités urbaines de 100 000 habitants et plus	49,1	52,8
De 50 à 59 ans	11,1	18,9	Agglomération parisienne (hors Paris)	53,6	53,4
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			Paris	50,8	59,0
Exploitants et salariés agricoles	19,1	31,2	<b>Région de résidence</b>		
Professions indépendantes	51,7	57,9	Région parisienne	51,7	53,8
Cadres supérieurs et professions libérales	71,4	81,4	Bassin parisien	35,3	44,1
Employés et personnels de service	46,2	54,7	Nord	34,1	42,4
Ouvriers	39,3	47,1	Est	34,7	49,7
Inactifs	20,3	25,9	Ouest	32,3	44,2
<b>Activité</b>			Massif Central	29,7	39,6
Actif	44,6	54,7	Sud-Ouest	25,2	41,0
Étudiants ou élèves	96,1	81,9	Sud-Est	44,4	57,1
Inactif	20,1	28,3	Méditerranée	51,3	47,4
<b>Revenu annuel</b>			<b>Taille du ménage</b>		
Faible : 1967 moins de 10 000 F 1988 : moins de 72 000 F	21,8	30,5	Une personne	19,2	36,0
Moyen: 1967 moins de 20 000 F 1988 : moins de 180 000 F	41,2	48,4	Deux personnes	28,6	37,1
Élevé : 1967 : plus de 20 000 F 1988 : plus de 180 000 F	56,9	69,6	Trois personnes	41,5	50,2
			Quatre personnes	51,5	59,6
			Cinq personnes et plus	40,8	54,4
			<b>ENSEMBLE</b>	<b>39,0</b>	<b>47,7</b>

TABLE 4.2: Évolutions des pratiques sportives entre 1967 et 1988

de la noblesse n'en étaient nullement exclues, à la différence des femmes de la bourgeoisie, qui étaient alors maintenues dans leur rôle de « femmes de foyer ». Il était pratiquement impossible pour une femme de faire du « sport » si elle ne détenait pas un capital social, économique et symbolique très élevé. (DE SAINT MARTIN, 1989, p. 28)

Le sport n'échappait pas au fonctionnement des classes sociales qui pouvaient avoir des rapports spécifiques rejaillissant alors sur leurs pratiques. Le sport n'était donc pas, par sa pratique, un moyen de discrimination entre les hommes et les femmes. C'est la structure et le fonctionnement de chaque classe sociale qui se reflétaient dans les activités de chacun.

Mais dans le sport, il n'y a pas que de ceux qui le pratiquent. Il ne faut pas oublier ceux qui l'organisent. C'est en ce lieu que se cache encore les derniers représentants de clivages. Même à l'heure actuelle, c'est là que nous retrouvons le moins de représentantes. Une fois encore, l'origine de cette pratique

nous aide à comprendre les fonctionnements :

Pour ces femmes de l'aristocratie, les pratiques sportives ou plutôt pré-sportives constituent un élément d'un style de vie qui fait une large part aux activités d'entretien, de gestion et d'accumulation du capital social et symbolique mais non, comme pour une fraction des hommes, un élément dans le système des stratégies de reconversion. Ces femmes de sport ne participent d'ailleurs qu'assez peu et tardivement à la constitution et à l'organisation des sports sous forme de cercles, de comités ou de sociétés. Des cercles sportifs féminins seront bien créés, mais assez longtemps après les cercles masculins. Aucune femme au Comité international des Jeux olympiques de 1900, ni dans les différentes instances d'organisation des sports mises en places par Pierre de Coubertin qui ne souhaitait d'ailleurs pas leur participation aux concours olympiques. (DE SAINT MARTIN, 1989, p. 30)

La complexité des pratiques sportives dépasse le simple critère du genre des pratiquants. Ce n'est qu'une composante parmi d'autres. Si l'on veut s'y intéresser de plus près de manière pertinente, il ne faut pas perdre cela de vue. Nous retiendrons pour terminer sur cet aspect, que même si les discriminations sont avant tout d'ordre social, le sport s'est bâti notamment par l'Olympisme, sur des bases sexistes qui étaient plutôt hostiles à la pratique féminine. En tout cas, même en 2009, le nombre de participants aux derniers JO n'était toujours pas égal à celui des participantes.

## 4.2 Nouvelles pratiques mais concepts persistants

Dans sa dimension commerciale et mercantile, le sport a fait émerger des idéaux au sein de la culture populaire. Dans la confusion parfois des pensées, on peut mêler statues grecques et jeux Olympiques. Même si certaines sculptures représentent effectivement des sportifs (discoboles par exemple), l'amalgame est souvent rapide. Les images d'Apollon et le galbe du corps sculpté sont perçus comme une conséquence logique d'une pratique sportive. Ainsi des activités contemporaines comme l'aérobic ou la musculation en salle sont des pratiques perçues comme sportives.

### 4.2.1 Pour une réflexion philosophique du rapport au corps

Une réflexion philosophique sur le corps peut nous aider à comprendre l'influence du sport. Plus de vingt ans auparavant, Léo-Paul BORDELEAU, a



théorisé l'influence du sport sur le corps. Il conçoit dès lors le sport moderne comme une institution et un système qui se présente « comme une forme dominante d'éducation des corps » (BORDELEAU, 1985, p. 254).

C'est une raison d'institution et de système, devenue sportive, qui s'emploie à la fabrication même du corps sportif, ce nouveau modèle de perception et d'action des corps et partant des individus eux-mêmes. Telle est l'idée que nous voulons développer en centrant notre analyse sur quatre points :

- le sport comme processus de rationalisation des corps et des individus, dans la mesure où le corps est perçu comme une structure anatomo-physiologique et utilisé sous un mode machinique ;
- le sport comme systématisation de l'instinct agonal, dans la mesure où le corps est représenté comme matière désirante et foyer privilégié d'agressivité ;
- le sport comme hiérarchisation des corps et des individus, en fonction de leurs aptitudes performatives ;
- le sport comme système de mythes, dans la mesure où il mobilise et exploite, par son spectacle, l'imaginaire individuel et collectif. (BORDELEAU, 1985)

À la suite de cette étude d'orientation marxiste, nous développerons en priorité le premier des quatre points de réflexions. Les trois suivants dépassent la problématique même de la corporité. Comme le précise L.-P. BORDELEAU, le sport est un processus de rationalisation des corps.

Le sport moderne se développe comme le plus rigoureux des processus de rationalisation du geste naturel et des corps, et ceci pour au moins deux raisons : d'une part, parce que la rationalité technologique constitue la base même du progrès sportif et fournit le modèle d'esprit et de comportement pour toutes sortes de réalisations productives de cet ordre ; d'autre part, parce que le corps humain a été représenté d'une façon privilégiée comme une structure anatomo-physiologique, et par là même soumis quasi exclusivement aux lois de la mécanique, à une parcellisation de ses tâches pour plus de contrôle et d'efficacité, donc perçu et utilisé sous un mode machinique. (BORDELEAU, 1985, p. 254)

Pour L.-P. BORDELEAU, le corps humain est semblable symboliquement à un ensemble de pièces assemblées. Dans une marche effreinée vers l'amélioration, le record, la science s'est emparée du corps pour l'atomiser. Chaque élément se développe indépendamment mais dans un seul et unique but : l'amélioration des résultats.

On retrouve ce dynamisme intégralement ancré dans le sport moderne, dans la mesure où celui-ci fait partie intégrante de notre civilisation technicienne : les

rappports entre le progrès technique et l'accroissement du sport moderne sont réels et obviés. C'est pourquoi la recherche et le progrès des performances sportives ont amené les théoriciens et les producteurs du sport moderne à tayloriser la force sportive, tant physique que psychique : pour être rentables, le geste et le mouvement sportifs doivent être économiques, par conséquent rationnellement déterminés. (BORDELEAU, 1985, p. 255)

Dans ce courant de pensée, le concept de rationalisation est donc fondamental pour comprendre les critiques dressées à l'encontre de la pratique sportive moderne. Mais il est parfois difficile de cerner l'objet précis de la critique. Selon nous, c'est davantage le modernisme plutôt que le sport en lui-même qui est visé.

### 4.2.2 De la rationalisation à la déshumanisation du corps humain

Le sport est un catalyseur qui va permettre à certaines idées ou pratiques « modernes » de s'exprimer à leur paroxysme.

Le corps devient alors une mosaïque d'énergies fonctionnelles soumises à une totalité de techniques additionnées et concordantes ; il est réduit à une puissance étrangère à l'individu ; il est l'objectivation de sa puissance abstraite de produire des efforts réglés et efficaces. (BORDELEAU, 1985, p. 257)

L'auteur reproche une déshumanisation à ce type de pratiques. L'Homme ne se résume pas à deux pieds, deux jambes, deux bras, etc., mais il se comprend tel un tout, qu'il ne faudrait pas désarticuler ou du moins démanteler.

Certes, ce processus de technicisation du corps, et partant de tout l'individu, atteint d'abord et surtout une élite sportive. Cependant, il ne s'y confine pas. L'immense domaine des activités physiques et sportives de loisir destinées à la masse, celles qui sont promues et développées pour des fins éducatives, ainsi que l'ensemble des activités humaines liées à un enjeu quelconque n'échappent pas à l'influence de la technique sportive : celle-ci pénètre plus ou moins profondément ces mondes par la force d'un conditionnement psychomoteur et sociologique, grâce, d'une part, à la propagande officielle qui consacre la réussite de l'athlète et le prestige du champion national comme fleurons de l'intervention de la technique de pointe, et, d'autre part, grâce à la publicité et à l'organisation commerciale des activités physiques et des loisirs, promettant ainsi une restauration efficace, parce que cautionnée par la technique, des énergies vitales de l'individu en vue d'assurer son équilibre psycho-physique et sa meilleure intégration dans le système social. (BORDELEAU, 1985, p. 258)

Aussi, nous retrouvons le phénomène d'identification de la « masse » et de ses pratiquants avec le champion et l'élite. Ces derniers forment des modèles pour la « masse » qui les admirent. Le rôle fondamental de l'exemple que ces derniers préfigurent, doit alors être compris et mis en scène de manière consciente et raisonnée.

En somme, par une objectivation, une standardisation et une atomisation des mouvements du corps, dans l'optique d'un modèle techniciste d'un corps-instrument, le sport moderne est devenu la science expérimentale du rendement corporel, selon le principe de fonctionnement de la production industrialiste et de la rationalisation par le calcul systématique. (BORDELEAU, 1985, p. 258-259)

C'est sur la critique de l'homme-machine que nous terminerons cette sous-partie. L'exploitation du corps par sa segmentation, enlève à l'Homme son statut d'être. Les exemples précis de L.-P. BORDELEAU manquent tout de même, afin d'étayer cette thèse quelque peu vieillissante. Mais il demeure que derrière cette réflexion se cache de vrais problèmes tels que l'identification et les mésusages du sport à des fins inhumaines.

### 4.3 Racialisation du corps du sportif

Le sport est avant tout une compétition ; contre soi-même d'abord, diront certains, mais bien souvent contre les autres. Ces autres impliquent dialectiquement un Même. Les rapprochements, recoupements ou oppositions permettent de faire naître des rapports sous formes de représentations qui dépassent bien souvent le cadre du sport <sup>6</sup>.

Le sport se caractérise par la confrontation. Sans cesse renouvelés, certains face-à-face ne datent pas d'hier. Des dates importantes, des figures illustres ont marqué l'histoire du sport. Souvent ancrés dans une logique identitaire – locale, nationale voire raciale – ces exploits font le terreau des commentaires qui accompagnent leurs réminiscences médiatiques.

Nous proposons de voir quelques dates ou personnes clés reliées à l'identification racialisée <sup>7</sup> des athlètes. L'exhaustivité ne sera que relative. Nous

6. Se référer aussi au Chapitre *Le racisme et le sport* : 9 page 225.

7. Nous utilisons *racialisation* dans ce sous-chapitre car les éléments considérés se rapportent à une vision racialisée par ces acteurs et non une vision ethnicisée. Pour plus de développements sur cette distinction : 9.2 page 232.

nous centrerons en priorité sur les sportifs noirs de peau car c'est le critère initialement considéré pour cette thèse.

#### 4.3.1 Quelques athlètes dans l'histoire du sport

La présentation successive des différents champions sera faite par ordre chronologique.

**Taylor « Major » JACKSON — cyclisme** Alors que certains commentateurs, à l'heure actuelle font état de l'existence unique de cyclistes blancs dans les grands pelotons, ce ne fut pas toujours le cas. En effet, un des plus grands cyclistes de l'histoire, l'Américain Taylor Jackson était noir de peau. Né en 1878, il connut ses heures de gloires au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En effet, il fut sacré champion du monde en 1899, 1900 et 1901. Lors de ce dernier sacre, en France, le champion fut même ausculté aux rayons X par des anthropologues. Ceux-ci cherchaient à comprendre la raison des victoires de ce cycliste sur piste. Comme le précise Pap Ndiaye : « La science fut alors sollicitée, non plus pour expliquer les déficiences de la race noire et son extinction prévisible, mais pour naturaliser certaines supériorités physiques. » (NDIAYE, 2008, p. 227).

**Jack JOHNSON — boxe** La boxe fut le premier sport médiatisé. Les premiers athlètes noirs purent ainsi accéder à une certaine forme de notoriété. Nous n'entrerons pas dans le débat qui oscille entre l'art et le sport pour catégoriser la boxe. Nous devons cependant reconnaître l'aspect de confrontation et violent que génère la boxe.

Le boxeur américain Jack Johnson fut le premier champion du monde noir de boxe poids lourd en 1908. Cet événement frappa de stupeur et comme le remarque P. NDIAYE : « La désintégration de l'idée du corps noir faible s'opéra de manière spectaculaire. » (NDIAYE, 2008, p. 226). Ce fut alors l'émergence ouverte de confrontation entre Noirs et Blancs. Dès sa couronne mondiale conquise, JOHNSON fut mis au défi par un ancien champion du monde, blanc celui-ci. Ce dernier, James JEFFRIES s'exprima en ces termes : « Je vais combattre pour l'unique objectif de prouver qu'un homme blanc est supérieur à un homme Noir »<sup>8</sup>.

8. Cité par (NDIAYE, 2008, p. 227).

Dans le Sud des États-Unis, les Blancs espéraient que Jeffries tue Johnson. Il fut même surnommer l'« espoir de la race blanche ». Du côté des supporters de Johnson, il était considéré comme le « libérateur des Noirs ». Le match eut lieu le 4 juillet 1910 devant 22 000 spectateurs hostiles à Johnson qui gagna. Le film fut interdit dans plusieurs États américains.

**Jesse OWENS — athlétisme** Jesse Owens reste un des symboles du sport face à l'oppression totalitaire et en l'occurrence nazi. Il remporta en 1936, trois médailles d'or lors des JO de Berlin. Adolf Hitler supposé remettre la médaille au vainqueur du 100 mètres, se fit remplacer lorsqu'il apprit qu'un athlète noir avait remporté l'épreuve reine du sprint. Mais certains autres détails demeurent méconnus à propos de ce grand champion. À son retour aux États-Unis, par exemple, Owens ne fut pas reçu par le président Roosevelt à la Maison blanche avec la délégation olympique. De même, il fut un des rares à se battre — mais en vain — contre l'éviction d'athlètes juifs<sup>9</sup> de l'équipe américaine du 4 x 100 mètres. Ce type d'ordonnances provenaient « d'officiels américains soucieux de ne pas déplaire plus encore aux nazis. » (NDIAYE, 2008, p. 234).

**Cassius Clay / Mohammed Ali — boxe** Cet immense champion mériterait une thèse à lui seul pour pouvoir décrire au mieux l'image qu'il a voulu donner ou les causes qu'il a souhaité défendre<sup>10</sup>. Ce petit-fils d'esclaves de l'Alabama fera son plus grand affront médiatique lorsqu'il refusa son intégration à la réserve de l'armée américaine. Alors que la guerre au Vietnam déchainait les passions, son point de vue était sans appel, il ne combattrait pas des personnes qui ne lui ont rien fait alors que lui-même souffrait encore de discriminations dans son propre pays.

**Tommie Smith et John Carlos, Mexico 1968 — athlétisme** T. Smith et J. Carlos sont sans doute les deux athlètes qui ont lancé le signe le plus fort aux hommes politiques (et au monde entier) lors d'une olympiade. Les deux athlètes noirs américains se sont présentés sur le podium du 200 mètres, à

9. Il s'agissait de Sam Stoller et Marty Glickman.

10. Cassius Clay s'est converti à l'Islam au lendemain de son premier titre de champion du monde. Il prit alors le nom de Mohammed Ali.

Mexico en 1968 : pieds nus, tête baissée et une main tendue au ciel, le poing serré, ganté de noir. Ce geste qui avait pour but de dénoncer la discrimination dont les Noirs souffraient encore dans la plupart des États du Sud, leur apporta beaucoup d'ennuis. « Smith et Carlos payèrent très cher leur courage, puisqu'ils furent bannis du village olympique et suspendus de l'équipe nationale par une fédération américaine revancharde et un Comité international olympique réactionnaire. » (NDIAYE, 2008, p. 233).

**Surya Bonaly — patinage artistique** S. Bonaly restera une des plus grandes patineuses de l'histoire pour plusieurs raisons. Avant toutes choses, son palmarès est éloquent, cinq fois championne d'Europe de patinage artistique en individuel et neuf fois championne de France. Cependant, en championnats du monde ou olympiques, aucun titre. Elle fut d'un point de vue technique, une avant-gardiste, une pionnière avec des figures ou des enchaînements qu'elle fut la première à réaliser en compétition, tel que le salto arrière <sup>11</sup>. Mais à cette technique hors du commun, les commentateurs de l'époque ont aussi souvent loué un physique puissant qu'il ne manquait souvent pas d'associer à sa couleur de peau noire. Les débats à propos d'une forme de discrimination raciale à son égard, de la part des juges, furent souvent relevé. P. ex., elle refusa de monter sur le podium en signe de protestation aux championnats du monde 1994, à Chiba, au Japon lorsqu'une candidate japonaise fut sacrée « à sa place ».

Bien d'autres sportifs et sportives mériteraient de figurer dans cette liste mais c'est encore une fois, une thèse à part entière au minimum qu'il faudrait leur consacrer.

#### 4.3.2 Des illustrations contemporaines du racisme

La LICRA (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Anti-sémitisme) recense chaque année des centaines d'infractions voire de crimes de nature raciste. Quelques uns seulement font la Une de la presse. Il est difficile de comprendre ce phénomène complexe. Cependant pour résumer, nous prendrons appui sur cette phrase de l'historien P. NDIAYE : « Les supporters d'extrême

11. C'était aux Jeux olympiques de Nagano, en 1998. La fédération internationale de patinage et de sport de glace décida d'interdire cette figure pour des raisons de sécurité.

droite trouvent dans le football ce qu'ils viennent chercher, soit une forme de confirmation de leurs croyances racistes. » (NDIAYE, 2008, p. 235).

Voici comme exemple, la liste des incidents de nature raciste et antisémite sur un seul semestre de championnat de France de football. Le tableau [ 4.3] <sup>12</sup> nous en dresse une liste. Ces éléments ne concernent que le niveau professionnel mais ils sont tout de même nombreux.

Date	Ville	Lieu	Rencontre	Incidents	Responsable
10 Sept. 2006	Paris	Parc des Princes	PSG./Marseille Ligue 1	Insultes Racistes	PSG.
10 Sept. 2006	Paris	Parc des Princes	PSG./Marseille Ligue 1	Agression raciste	PSG.
6 Oct. 2006	Strasbourg	Stade de la Meinau	Strasbourg/Marseille Match Amical	Saluts nazis et apologie du III <sup>e</sup> Reich	Strasbourg
13 Oct. 2006	Strasbourg	Stade de la Meinau	Strasbourg/Grenoble Ligue 2	Provocations racistes	Strasbourg
22 Oct. 2006	Strasbourg	Stade de la Meinau	Strasbourg/Caen Ligue 2	Agression raciste	Strasbourg
11 Nov. 2006	Le Mans	Centre-ville	Le Mans/PSG.	Agression raciste	PSG.
23 Nov. 2006	Paris	Parc des Princes	PSG./Tel Aviv UEFA	Agression Antisémitisme	PSG.
23 Nov. 2006	Paris	Parc des Princes	PSG./Tel Aviv UEFA	Agression Antisémitisme et raciste	PSG.
23 Nov. 2006	Paris	Parc des Princes	PSG./Tel Aviv UEFA	Agression Antisémitisme	PSG.
23 Nov. 2006	Paris	Parc des Princes	PSG./Tel Aviv UEFA	Agression Antisémitisme	PSG.
1 <sup>er</sup> Déc. 2006	Strasbourg	Stade de la Meinau	Strasbourg/Bastia Ligue 2	Insultes racistes visant les forces de l'ordre	Strasbourg
16 Déc. 2006	Nancy	Stade Marcel Picot	Nancy/Marseille Ligue 1	Saluts nazis	Nancy

TABLE 4.3: Recensement des incidents à caractère raciste par clubs à la mi-saison 2006-2007

Nous ne prendrons pas la peine, ni le risque de commenter de tels agissements. En tant qu'analyste, et pour la suite du développement, il est davantage intéressant de noter deux choses. D'une part, la loi s'est durcit en matière pénale mais les incidents ne sont pas en diminution notable ; d'autre

12. Source : Direction Générale de la Police Nationale.

part, c'est seulement dans le détail de chaque cas qu'une étude peut être pertinente. Ainsi nous nous proposons d'aborder deux cas récents qui ont attiré l'attention particulière des médias.

**Le cas Baros** En 2007, lors d'un match de football entre l'équipe de Lyon et celle de Rennes, Milan Baros, un joueur lyonnais blanc s'est bouché le nez en regardant un joueur rennais noir, Stéphane M'Bia <sup>13</sup>. La commission de discipline de la LFP <sup>14</sup> a sanctionné le joueur lyonnais. Il n'a cependant pas été reconnu de connotation raciste à son acte. L'argument de la commission est juridiquement contestable : elle dit en substance que « Baros n'a pas commis un acte raciste puisque l'intéressé le dit » <sup>15</sup>. « Autrement dit, la commission ne sanctionne les actes racistes que lorsque l'auteur authentifie leur caractère raciste. » (NDIAYE, 2008, p. 235). Baros a été sanctionné de trois matchs de suspension au titre que son geste était « de nature à instaurer pendant une rencontre un climat d'intolérance et une atmosphère viciée, génératrice de conflits et de tensions » <sup>16</sup>. La mention de racisme est totalement absente. L'attaquant tchèque s'est défendu en objectant qu'il avait voulu répondre de manière négative aux propos de M'Bia qui lui avait demandé d'arrêter de plonger ou de faire semblant. Il nous semble pourtant que la sémiotique interculturelle ne soit pas la meilleure des excuses.

**Le cas Ouaddou** En 2008, le capitaine de l'équipe de Valenciennes et de l'équipe nationale marocaine de football, Abdeslam Ouaddou a quitté la pelouse durant la rencontre qui opposait son équipe au F.C. Metz pour monter dans les tribunes « s'expliquer » avec un supporter qui l'insultait depuis de nombreuses minutes <sup>17</sup>. L'affaire prit un tournant médiatique et le supporter fut poursuivi pour insulte raciste. Ce fait demeure une exception car bien des insultes sont proférées sans que personne n'intervienne jamais. Les forces de l'ordre ont reconnu qu'il était coutumier de ce genre de faits. Il se trouvait

13. Voir en annexe A.2 page 530.

14. Ligue Professionnelle de Football

15. Propos rapportés par (NDIAYE, 2008, p. 235).

16. Voir l'article d'un média tchèque francophone en annexe A.3.1.1 page 529.

17. Voir en annexe A.3 page 532 et A.4 page 533.



même dans une tribune très proche des bancs de touche mais personne n'avait pris soin d'intervenir avant que le joueur ne veuille le faire taire lui-même <sup>18</sup>.

### 4.3.3 Trois cadres de réflexions

Selon la typologie développée par P. NDIAYE, on peut distinguer trois raisons pour expliquer les formes de racialisation dans le sport. Le premier type de raison est de l'ordre de la classe et de la migration. Le deuxième correspond aux « cadres du sport » et le troisième renvoie aux choix des Noirs eux-mêmes.

**Classe et Migration** Pour ce premier type de raisons, il faut considérer la pratique du sport comme un moyen d'ascension sociale.

Il est assez clair que le sport peut constituer un moyen d'ascension sociale pour les groupes dominés. Tracer les itinéraires de champions d'origine très modeste et parvenus à la gloire est pratiquement un genre littéraire qui a accompagné l'histoire même du sport. (NDIAYE, 2008, p. 229)

Les commentaires sur le nombre de joueurs noirs ou blancs dans les équipes de football européennes sont fréquents depuis quelques années. Mais la France était sans doute un des premiers pays « colonisateurs » à ne pas fixer de barrière raciale dans la reconnaissance et la sélection pour son équipe nationale. Raoul Diagne — fils de Blaise Diagne <sup>19</sup> — fut un précurseur. Il enfila le maillot de l'équipe de France de football en 1931. Comme le signale P. NDIAYE, « la principale raison de la forte présence de joueurs noirs sous le maillot bleu est liée aux vagues de migrations des quarante dernières années, en provenance de l'ancien empire colonial. » (NDIAYE, 2008, p. 229).

En terme d'immigration, l'équipe nationale s'est avérée être un miroir populaire. Après les années 1950, l'équipe de France de football comptait une forte proportion de joueurs de filiation polonaise par exemple. Raymond Kopa en était alors le symbole. Mais des joueurs d'origine italienne vinrent aussi enrichir les rangs de l'équipe de France avec Roger Piantoni ou Michel Platini, pour ne citer que les plus célèbres. De même, un autre pays voisin, l'Espagne

<sup>18</sup>. Pour plus d'informations voir l'article et l'interview du joueur en annexe A.3.1.2 page 531.

<sup>19</sup>. Notamment ancien ministre français.

a apporté, par des fils de ressortissants, de grands joueurs tels Manuel Amoros ou Luis Fernandez. La présence de ces joueurs était « tout à fait en phase avec les courants migratoires du xx<sup>e</sup> siècle » comme le remarque P. NDIAYE (NDIAYE, 2008, p. 229).

**Cadres du sport** La seconde catégorie concerne les cadres du sport, c'est-à-dire les dirigeants, divers acteurs et entraîneurs du monde sportif.

Deuxièmement, les choix opérés par les cadres du sport, en particulier les entraîneurs, qui peuvent orienter les jeunes Noirs vers des sports stéréotypiquement noirs. (NDIAYE, 2008, p. 229)

Le football américain est sans doute un des sports qui a subi le plus d'influences et de préconstruits raciaux pour définir la répartition des postes des joueurs. Les stéréotypes raciaux sont rattachés à des supposées capacités physiques et mentales. Ainsi, selon les qualités attendues pour jouer à un certain poste, les entraîneurs définissent et attribuent, puis forment encore et toujours, des sportifs qui selon eux correspondront aux caractéristiques attendues. Il existe une très forte racialisation dans ce sport.

Les entraîneurs de football américain orientent les jeunes joueurs selon leurs qualités propres, mais aussi selon une grille raciale qui attribue aux uns et aux autres des qualités physiques et intellectuelles naturalisées. (NDIAYE, 2008, p. 231)

Tout cela est d'ailleurs sans compter sur d'absurdes concepts portant sur l'anatomie même des groupes de personnes. « [L]es Noirs ne seraient jamais bons en natation en raison de leur densité plus forte et donc de leur flottabilité moins favorable [...] » (NDIAYE, 2008, p. 231). Malia Metella, nageuse noire française fut vice-championne olympique et vice-championne du monde de natation. D'autres grands champions non-blancs avant elle, se sont illustrés dans les bassins internationaux.

C'est peut-être alors selon l'aspect dit artistique que se présente le plus de subjectivité. « Ainsi la patineuse Surya Bonali, dont les performances étaient valorisées du point de vue athlétique, par contraste avec ses concurrentes blanches qui, elles, étaient naturellement « artistiques » et « élégantes ». » (NDIAYE, 2008, p. 231). Le débat dépasse les limites d'une simple dimension

discursive. Des polémiques existent toujours à ce sujet et il serait vain de penser pouvoir les clore ainsi. Malgré tout, dans les descriptions établies lors de commentaires à son sujet, il semble que la couleur de sa peau ait toujours biaisé une partie des notes des juges et des commentaires des médias.

**Choix des noirs eux-mêmes** Le troisième type de raisons correspond à une auto-détermination biaisante. Ce sont des jeunes noirs en l'occurrence qui :

[...] s'investissent dans des sports précisément choisis parce qu'un grand nombre de Noirs les exercent de manière visible et à haut niveau, de telle sorte que ces sports apparaissent comme des lieux sans discrimination raciale et où les talents peuvent s'exprimer et les efforts sont justement récompensés. À elle seule, l'influence d'un grand champion peut suffire à susciter des vocations et à faire apparaître par la suite un groupe substantiel de jeunes sportifs qui sont identifiés ethniquement, racialement ou régionalement à lui. (NDIAYE, 2008, p. 231)

Le sport est un des hauts lieux actuels où se développe un effet de catharsis entre le spectateur, le fan, et le sportif. Mais il s'agit d'un « miroir aux alouettes ».

[L]a multiplication des grands sportifs noirs depuis trente ans dans les sports les plus populaires n'a pas eu d'effets particuliers sur les conceptions racistes, précisément parce que celles-ci sont fondées sur des stéréotypes que le sport de haut niveau véhicule : la vigueur, la puissance physique, soit des qualités également prêtés aux esclaves et aux tirailleurs sénégalais, la « force noire » jadis louée par le général Mangin. Loin de moi l'idée selon laquelle le sport serait néfaste, tout au contraire. Mais, en tant que tel, le sport de haut niveau, largement retransmis à la télévision, tend à valider les stéréotypes raciaux, puisqu'il exalte des qualités qui sont historiquement attribuées aux groupes racialisés. (NDIAYE, 2008, p. 232)

Nous partageons la thèse de P. NDIAYE sur ce sujet. Le sport crée un enfermement qui est propre à la stabilisation donc au développement de stéréotypes qui peuvent s'appuyer sur ce mouvement. La racialisation est un des résultats possibles mais il est sans doute le plus éloquent. Le travail de mémoire de certains pays comme la France n'a pas été totalement achevé. De même, des partis politiques font encore du racisme et de la xénophobie, leurs principaux fonds de commerce électoraux.

Dans la problématique identitaire, les catégories sont parfois superposées ou superposables. Les imaginaires nationaux sont parmi les plus résistants. Ils sont à notre sens, le « nerf de la guerre » de l'engouement sportif et ainsi de sa (sur-)médiatisation. Car il demeure que : « Dans ce contexte, les sportifs acquièrent une importance particulière : leur corps individuel représente le corps national. » (NDIAYE, 2008, p. 225).



## **Deuxième partie**

# **Problématisation pour une analyse des discours sportifs**



## Chapitre 5

# L'analyse du discours : théories, applications et implications

L'analyse du discours n'est plus une discipline qui peut être encore considérée comme émergente. Les années 1970 ont vu émerger les premiers travaux caractéristiques propres à ce domaine. Depuis, ce sont même des sous-ensembles qui se sont formés et des réorientations se sont produites. Comme toute science à part entière, l'AD a suivi des évolutions multiples. Un des profonds facteurs qui a marqué ces évolutions est le rapport avec le corpus : c'est le lien du chercheur avec son objet, dans sa constitution pratique mais aussi dans sa conceptualisation théorique, qui a été un des moteurs des changements épistémologiques de la discipline.

### 5.1 L'analyse du discours, une science transversale

De manière générale, il convient de distinguer trois tendances théoriques majeures : la tendance « française », la tendance « anglo-saxonne » et la tendance « allemande ». Nous les verrons successivement inscrites dans les ensembles nommées *analyse du discours*<sup>1</sup>, *analyse critique du discours*<sup>2</sup> ou encore *études discursives*<sup>3</sup>.

---

1. Voir 5.1.2 page 133.

2. Voir 5.2.2 page 138.

3. Voir 5.2.3 page 139.



### 5.1.1 Émergence d'une nouvelle discipline

L'acte de baptême de l'AD est un article publié en 1952 par Zellig HARRIS <sup>4</sup>. Sous le titre programmatique de *Discourse Analysis*, son auteur dégage ce qui va permettre l'éclosion de la discipline. En France, Jean DUBOIS sera l'instigateur du mouvement, à travers ses recherches et la publication, en 1969, du numéro 13 de la revue *Langages*.

Issus de nombreuses autres disciplines, il est difficile de noter, tant ils sont nombreux, tous les chercheurs qui ont influencé de près ou de loin la constitution de l'AD. La philosophie, surtout en France, se démarque avec M. FOUCAULT <sup>5</sup> et M. PÊCHEUX <sup>6</sup>. Ensuite, pour l'essentiel, inscrits dans les champs des sciences humaines et sociales, nous retiendrons Dell HYMES et John GUMPERZ <sup>7</sup>, pour l'anthropologie. Du côté de la sociologie Harold GARKINKEL, Harvey SACKS et Erving GOFFMAN <sup>8</sup> pour ne citer que les principaux. C'est aussi finalement l'histoire avec Régine ROBIN et Jacques GUILHAUMOU <sup>9</sup> qui nous permet de voir un panorama aussi vaste.

De telles influences aussi diverses ont fait dire à J. GUILHAUMOU que l'analyse du discours s'est constituée « aux marges des disciplines » (GUILHAUMOU, 2005, p. 95). C'est la dimension sociale du langage et son rôle qui a été le point commun de tous ces travaux. Mais comme le fait remarquer F. DUFOUR, de « cette "hybridité" constitutive il résulte qu'il est difficile aujourd'hui de "rapporter l'analyse du discours à un fondateur connu" <sup>10</sup> ».

M.-A. PAVEAU et L. ROSIER distinguent en effet six analyses du discours différentes (PAVEAU et ROSIER, 2005, p. 5-7) :

- l'AD1 ou SD pour *sémantique discursive*, qui correspond à l'analyse du discours à la française (ADF), la notion de *sémantique discursive* rappelle le projet initial de l'AD ;
- l'AD2 ou analyse du discours (*discourse analysis*), portant sur les liens trans-phrastiques avec la proposition originelle de Z. HARRIS ;

4. Voir (HARRIS, 1952).

5. Voir (FOUCAULT, 1966) ou (FOUCAULT, 1968).

6. Voir (PÊCHEUX, 1969) ou (PÊCHEUX, 1975).

7. Notamment (HYMES, 1964), (HYMES, 1974), (GUMPERZ, 1982) et (GUMPERZ et HYMES, 1986).

8. Voir (GARFINKEL, 1967), (SACKS, SCHEGLOFF et JEFFERSON, 1974), (SACKS, 1995) ou encore (GOFFMAN, 1969) et (GOFFMAN, 1981).

9. P. ex. (ROBIN, 1973), (GUILHAUMOU et MALDIDIER, 1986) ou (GUILHAUMOU, 2002).

10. Issu de (MAINGUENEAU, 2005, p. 65)

- l'AD3 ou analyse du discours en interaction, qu'on retrouve en particulier en France les travaux de C. KERBRAT-ORECCHIONI <sup>11</sup> ;
- l'AD4 ou la *critical discourse analysis* (CDA), autour de N. FAIRCLOUGH, R. WODAK et T. A. VAN DIJK <sup>12</sup> ;
- l'AD5 ou analyse du discours communicationnelle, avec une importance considérable accordée à la méthode en lien avec l'histoire que l'on retrouve avec les travaux de J. GUILHAUMOU, D. MALDIDIER et R. ROBIN <sup>13</sup> ;
- l'AD6 ou analyse du discours énonciative, représentée par P. CHARAUDEAU, M. TOURNIER et S. BONNAFOUS <sup>14</sup>, qui peut être rattachée à l'AD1 ou ADF, à condition de considérer qu'historiquement, il s'agit de deux approches qui correspondent à deux époques différentes.

Nous allons tout de même observer plus en détail un ensemble autour de chercheurs français : l'école française d'analyse du discours. À partir de cet « ensemble », nous verrons ensuite comment se sont dégagées de nouvelles tendances. Un élargissement vers un découpage sensiblement proche nous permettra d'aborder sur un plan géographique et épistémologique plus large, les approches de l'analyse critique du discours et des études discursives.

### 5.1.2 L'École française d'analyse du discours : engagement linguistique

La tendance « française » naît avec l'avènement du structuralisme des années 1960. Il s'agit d'un ensemble composite de trois éléments : la vision saussurienne, la critique psychanalytique du « sujet parlant » <sup>15</sup> et une analyse marxiste de l'idéologie <sup>16</sup>. L'appellation *École française d'analyse du discours* n'est pas le fait de ses propres membres <sup>17</sup>. L'analyse du discours « à la française » se construira à partir d'études descriptives rigoureuses et exhaustives de « la vie des signes au sein d'une société » (ANGERMÜLLER, 2007, p. 10), et aura pour moteur principal de son développement, les travaux de M. PÊ-

11. Notamment (KERBRAT-ORECCHIONI, 1980) ou (KERBRAT-ORECCHIONI, 1986).

12. Notamment (FAIRCLOUGH, 1992c), (WODAK, 1989) et (VAN DIJK, 1984) pour les premiers textes dans le domaine.

13. En particulier (GUILHAUMOU, MALDIDIER et ROBIN, 1994) et (ROBIN, 1973).

14. Voir (CHARAUDEAU, 1997), (TOURNIER, 1993) ou (BONNAFOUS et NOIRIEL, 1991).

15. Voir (LACAN, 1978).

16. Voir (ALTHUSSER et al., 1965).

17. Comme le remarque Denise MALDIDIER in (PÊCHEUX et MALDIDIER, 1990, p. 111).

CHEUX. Ce dernier, inspiré par Z. HARRIS<sup>18</sup>, entreprit de s'attaquer à de grands ensembles de discours à travers l'analyse automatique du discours (désormais AAD). Le but était d'appliquer à des corpus de discours politiques principalement, mais aussi religieux, juridiques, scientifiques, la pensée foucauldienne articulée avec la vision de l'analyse du discours émergente.

C'est un autre auteur, non linguiste, qui permit des appuis théoriques conséquents. Grâce au travail de Louis ALTHUSSER et à sa critique marxiste de l'idéologie, l'étude des procédés de reprise et de déplacement des discours se développa. Il faut noter au passage que L. ALTHUSSER, empruntait lui-même une partie de ses propositions aux idées de la psychanalyse lacanienne.

Si ce label « analyse du discours » a rencontré un tel succès, c'est en grande partie parce que l'EF<sup>19</sup> s'affirmait elle-même comme une véritable analyse, c'est-à-dire une décomposition qui s'apparentait à une psychanalyse. Comme le psychanalyste, pour accéder à l'impensé le praticien de l'EF cherchait à décomposer les continuités verbales. [...] Ainsi, dans une perspective althussérienne déceler l'indécelé dans le texte même, c'était le « rapporter à un Autre texte » celui de l'idéologie, présent d'une absence nécessaire dans le premier. Duplicité familière à la psychanalyse, qui sait déchiffrer « sous l'innocence de la parole et de l'écoute, la profondeur assignable d'un second, d'un tout autre discours, le discours de l'inconscient »<sup>20</sup>. En s'appuyant sur la scientificité de la linguistique et celle encore à consolider, du matérialisme historique, on devait repérer dans les textes le travail de l'idéologie comme dans le rêve le travail de l'inconscient. Que l'on ait affaire aux intérêts cachés de l'inconscient du sujet ou à ceux d'une classe sociale, dans un cas comme dans l'autre on devait prendre pour objet les processus de méconnaissance. (MAINGUENEAU, 1997, p. 20-21)

Malheureusement, le programme de l'AAD n'a pas donné les résultats escomptés. Les écrits de l'*École française* ont néanmoins permis de mettre en évidence les notions de conditions de production, de préconstruit et d'interdiscours.

Parmi les formes de régularités discursives dont parlait M. FOUCAULT, les études discursives aujourd'hui utilisent les concepts de dialogisme, d'actes de langage ou d'interaction, mais ni l'analyse de la production de sens, ni celle de l'actualisation ne peuvent « faire l'économie » du concept de formations discursives. « Les formations discursives restent dans le champ d'étude et d'interrogations, plus qu'une notion théoriquement établie ; l'avancée des connaissances

18. Voir (HARRIS, 1952).

19. EF s'entend pour école française en référence à l'analyse du discours.

20. Voir (ALTHUSSER et al., 1965).

en la matière dépend de la constitution d'un objet plus précis, proprement linguistique, dont l'analyse sur corpus puisse être conduite à partir de marques repérables » (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 126-128).

Vers la fin des années 1970, un changement de cap a eu lieu en France avec le déclin du structuralisme et le tournant pragmatique. Dès lors, ce n'est plus le couple saussurien de langue et parole, mais la problématique de l'énonciation, c'est à dire les règles qui font que les actes de langage deviennent des faits du discours, qui est au centre de la réflexion. Si la linguistique a une emprise considérable sur ce champ dispersé, il inclut également de nombreux spécialistes en information et communication, des sociologues et des historiens qui se distinguent par la rupture épistémologique avec leur objet et par le privilège accordé à la matérialité du discours. (ANGERMÜLLER, 2007, p. 10)

Le tournant pragmatique de J. ANGERMÜLLER, J. GUILLAUMOU le nomme et le perçoit par la même occasion, comme anthropologique. Observons alors les derniers changements épistémologiques de l'AD française.

### 5.1.3 Le tournant « anthropologique »

L'analyse de discours s'oriente vers un « tournant anthropologique ». Les problématiques de l'*intersubjectivité* et de l'*altérité* — qui nous concernent directement dans les analyses à suivre — sont au centre des préoccupations. Les historiens du discours sont les premiers concernés. Un des exemples les plus significatifs est l'étude de Sophie WAHNICH (1997) <sup>21</sup> sur la thématique de l'étranger pendant la Révolution française.

La praxématique n'est pas étrangère à cette orientation avec les travaux de F. GARDÈS-MADRAY et R. LAFONT <sup>22</sup>, ou encore J. BRES et P. SIBLOT <sup>23</sup>. La théorie praxématique se définit d'ailleurs comme une « théorie linguistique centrée sur l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste » (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 261). L'engagement d'une recherche qui se veut réalisée à des fins utiles pour les personnes aura divers terrains. Nous citerons deux grands travaux aux méthodes différentes mais tout aussi importantes et poussées : l'étude du conflit des mineurs

21. Voir (WAHNICH, 1997).

22. Voir notamment (GARDES-MADRAY et SIBLOT, 1986) ou (GARDES-MADRAY et SIBLOT, 1989) ou (LAFONT, 1990b).

23. Voir notamment (BRES, 1989) ou (BRES, DÉTRIE et SIBLOT, 1996) ou (BRES et al., 1999).

de Ladrecht par J. BRES et F. GARDÈS-MADRAY puis l'étude du praxème *Casbah* et l'identité algérienne par P. SIBLOT.

La première enquête de terrain est d'orientation sociolinguistique. Elle a permis de recueillir plusieurs centaines d'heures d'interviews. Les archives sont encore en cours de numérisation mais elles constituent déjà un fond patrimonial immense pour l'identité cévenole et ouvrière. Les applications possibles sont ensuite presque infinies entre la prosodie ou la syntaxe si l'analyste souhaite prendre le chemin d'une spécialisation disciplinaire dans sa recherche linguistique.

Le second ensemble est fondé sur de l'écrit. Par la recherche puis la confrontation minutieuse de textes parfois plus que centenaires, le linguiste a pu faire émerger l'évolution des représentations à l'égard d'une population. La mise en discours de l'habitat et de son peuple nous révèle encore les fonctionnements des politiques et des comportements des époques coloniales et post-coloniales. C'est encore *l'Humain* qui est au centre de la préoccupation, ce qui justifie l'orientation anthropologique.

Il faut reconnaître que l'analyse du discours est revendiquée par de nombreuses disciplines. En effet, le discours est une base que la sociologie, la psychologie et bien d'autres sciences (humaines et sociales essentiellement) peuvent utiliser comme support. En redéfinissant le rapport avec le réel et le contexte, les historiens ont beaucoup contribué à l'enrichissement de cette science. J. GUILLAUMOU p. ex., a fait un travail remarquable à la fois de participation mais aussi de réflexion sur ce point. Il semble que pour le linguiste il s'agira d'analyse DU discours alors que pour l'historien, ce sera l'analyse DE discours. Ainsi dernièrement des voix ont évoqué la possibilité d'une position médiane avec l'analyse DES discours...

## 5.2 L'analyse critique du discours et les études discursives : engagement et ouvertures

Dans un premier temps, nous présenterons un ensemble de tendances qui regroupe les travaux de chercheurs anglo-saxons. Ce balayage général nous permettra d'introduire un courant particulier, celui de l'analyse critique du discours (désormais *CDA*). Nous terminerons par une considération des études discursives qui découlent de cet ensemble.

### 5.2.1 Tendances « anglo-saxonnes »

À l'origine, la notion « anglo-saxonne » du discours s'inspire de deux courants : d'une part, le pragmatisme américain et d'autre part, la philosophie analytique anglaise. On retrouve par exemple la théorie des actes du langage <sup>24</sup> de J. AUSTIN comme un des textes de référence. L'appréhension du discours se fait au niveau de « l'agir langagier dans une situation de communication donnée » (ANGERMÜLLER, 2007, p. 10-11). Les travaux de Stephen C. LEVINSON <sup>25</sup> ou de Gillian BROWN et George YULE <sup>26</sup> observent les interactions et les conversations entre les acteurs sous formes de règles — notamment dans la considération de la politesse. Dans ce courant, des ethnométhodologues se distinguent dans l'analyse des interactions quotidiennes et des « savoirs implicites ». Citons par exemples, les travaux d'Aaron V. CICOUREL <sup>27</sup>.

Du côté américain, l'analyse des conversations et l'ethnométhodologie se sont développées en observant de très près les déictiques et la polyphonie dans une considération pragmatique. Des situations de conflits et leurs résolutions étaient les objets d'investigation. Dans une situation donnée, les chercheurs observaient le rôle des participants et le fonctionnement des négociations alors entreprises.

En Grande Bretagne, « c'est la linguistique fonctionnaliste de M.A.K Halliday <sup>28</sup> qui a permis à un grand nombre de linguistes d'analyser les usages du texte au sein de la société. Comme la tendance « anglo-saxonne » se caractérise par un net ancrage dans le matériau empirique [cf. la « théorie ancrée », Grounded Theory, Glaser et Strauss, 1967 <sup>29</sup>], elle a donné naissance à de nombreuses études appliquées aux problèmes de communication surgissant dans des contextes institutionnels différents (par ex. vie professionnelle, hôpitaux, prisons...) » (ANGERMÜLLER, 2007, p. 11).

Il est très difficile et parfois assez artificiel de chercher à classer chaque auteur ou chaque groupe de chercheurs. Malgré cela, nous introduirons une dernière pensée ou discipline. D'abord développée sous le nom d'analyse critique du discours, elle se développe désormais en études discursives. Nous

24. Voir (AUSTIN, 1970).

25. Voir (LEVINSON, 1983).

26. Voir (BROWN et YULE, 1998).

27. En particulier (CICOUREL, 1973).

28. Nous proposons comme référence (HALLIDAY, 1970a).

29. Voir (GLASER et STRAUSS, 1967).

présenterons donc les fondements théoriques puis, nous aborderons certains exemples de travaux afin de rendre compte de ceux qui nous ont le plus influencé.

### 5.2.2 L'analyse critique du discours

La CDA a été développée à partir des années 1980 par T. VAN DIJK <sup>30</sup>. À la suite de l'étude de macros structures de textes <sup>31</sup>, le linguiste et psychologue néerlandais a développé des analyses plus détaillées syntaxiquement et sémantiquement.

Tout en considérant pleinement le contexte, le principe consiste aussi à voir de manière critique les productions. Le postulat initial et quasi inaugural est que le langage n'est jamais neutre. Derrière les soubassements de chaque construction langagière se cache donc une intention (avouée ou non). La CDA, grâce à ses outils d'analyse, développe alors des études qui mettent en avant essentiellement les déviations : manipulation et discriminations. Parmi les autres grands noms de cette mouvance on compte notamment : Norman FAIRCLOUGH <sup>32</sup> ou Ruth WODAK <sup>33</sup>. Ces deux auteurs ont résumé les tenants de l'analyse du discours en huit points (FAIRCLOUGH et WODAK, 1997, p. 271-280) :

1. CDA addresses social problems
2. Power relations are discursive
3. Discourse constitutes society and culture
4. Discourse does ideological work
5. Discourse is historical
6. The link between text and society is mediated
7. Discourse analysis is interpretative and explanatory
8. Discourse is a form of social action <sup>34</sup>.

30. Voir (VAN DIJK, 1984) ou (VAN DIJK, 1985).

31. Notamment (VAN DIJK, 1980).

32. P. ex. (FAIRCLOUGH, 2001) ou (FAIRCLOUGH, 2003).

33. P. ex. (WODAK et al., 1999).

34. Nous traduisons :

1. La CDA s'intéresse aux problèmes sociaux
2. Les relations de pouvoir sont discursives
3. Le discours est constitutif de la société et de la culture

Nous ne pourrions pas développer dans le détail tous ces éléments mais nous pouvons en faire un résumé. L'important pour ce courant est de placer le discours au centre d'un monde social au sein duquel une action d'analyse pourrait permettre de lutter contre des inégalités.

Les travaux de M. FOUCAULT sont une base essentielle de cette approche. La considération de connaissances sur le langage<sup>35</sup> et l'approche qu'il développe sur l'identité sexuelle<sup>36</sup> marquent ce genre de travaux. Ainsi T. A. VAN DIJK note que « many critical studies will refer to Foucault when dealing with notions such as power, domination, and discipline or the more philosophical notion of "orders of discourse". »<sup>37</sup> (VAN DIJK, 2001, p. 364-365).

Nous pouvons aussi retrouver un appui théorie avec les recherches de J. HABERMAS et la notion d'« agir communicationnel » développé par l'école de Franckfurt<sup>38</sup>. Le concept de *discours* est mis en lien avec ceux de *norme* et de *démocratie*. Cependant cette approche philosophique est encore trop théorique pour avoir la méthode suffisante pour des applications directes.

### 5.2.3 Les études discursives

Un des reproches des détracteurs de la CDA est celui de la dimension effectivement *critique*. La neutralité est illusoire. Qui peut dire qu'il est totalement libre de toute idéologie ? Même celui qui les étudie en est traversé et possède une part d'influence héritée de celle-ci. Or cette neutralité est contournée par l'analyse critique du discours. L'engagement est marqué et revendiqué. T. A. VAN DIJK précise : « scholars in CDS are not 'neutral', but commit themselves to an engagement in favour of dominated groups in society. They take position, and do so explicitly. »<sup>39</sup> (VAN DIJK, 2008, p. 6).

4. Le discours effectue un travail idéologique

5. Le discours est historique

6. Le lien entre texte et société est médié

7. L'analyse du discours est interprétative et exploratoire

8. Le discours est une forme d'action sociale.

35. Voir (FOUCAULT, 1966) et (FOUCAULT, 1969).

36. Voir (FOUCAULT, 1984).

37. Nous traduisons : « beaucoup d'études critiques vont faire référence à Foucault lorsqu'elles vont utiliser des notions comme celles de pouvoir, domination et discipline ou la notion plus philosophique d'«ordre du discours» ».

38. Voir (HABERMAS, 1984).

39. Nous traduisons : « les universitaires en étude critique du discours — voir précisions ultérieures sur CDS — ne sont pas « neutres », mais ils s'engagent personnellement en faveur des groupes dominés dans la société. Ils prennent position et le font de manière explicite. ».



Les débats sont toujours vivaces sur le sujet. N. FAIRCLOUGH répondait aux « attaques » de Michael BILLIG encore en 2008 dans la revue *Discourse and Society* <sup>40</sup>. Les questions de neutralité et d'engagement sont encore au coeur des débats. Certains préféreront rester davantage en contact avec les formes langagières sans pour autant dénigrer le contexte. Ce serait sans doute la position de la praxématique.

Peut-être aussi pour faire taire de telles critiques, sous l'influence de T. A. VAN DIJK, ces travaux se revendiquent d'études discursives désormais sans employer la locution CDA. C'est la revendication du dernier ouvrage en date de l'auteur :

Although the label *Critical Discourse Analysis (CDA)* has now generally been adopted, I would like to propose to change it to *Critical Discourse Studies (CDS)* for a number of obvious reasons. The main reason is that CDS is *not*, as is very often assumed, especially in the social sciences, a *method* of discourse analysis. There is no such method. CDS uses any method that is relevant to the aims of its research projects and such methods are largely those used in discourse studies.

Indeed, and for the same reason, *discourse analysis* itself is not a *method* but rather a domain of scholarly practice, a cross-discipline distributed over all the humanities and social sciences. For the same reason, I prefer to use the label *Discourse Studies (DS)* for that discipline <sup>41</sup>. (VAN DIJK, 2008, p. 2)

La question centrale de la méthode revient alors sur le devant de la scène. À défaut de pouvoir résoudre les problèmes d'abus de pouvoir, la CDA n'a pas véritablement défini une méthode claire. Ce n'est pas un constat d'échec mais

40. Voir (FAIRCLOUGH, 2008). M. BILLIG accuse notamment N. FAIRCLOUGH de construire — à travers des nominalisations de concepts — une idéologie qu'il prétend combattre. Ce dernier répond en défendant que l'articulation de ses analyses passe nécessairement par la mise en place d'un vocabulaire approprié qu'il introduit suffisamment clairement pour ne pas tomber à son tour dans un jeu de pouvoir.

41. Les italiques sont ceux utilisés par l'auteur.

Nous traduisons : « Même si l'appellation *analyse critique du discours (CDA)* est désormais généralement adoptée, je préfère proposer un changement pour *études critiques du discours (CDS)* pour un certain nombre de raisons évidentes. La raison principale est que la CDS n'est pas, malgré ce qui est habituellement pensé, spécialement dans les sciences sociales, une *méthode* d'analyse du discours. Il n'existe pas de telle méthode. La CDS utilise toute méthode qui sera pertinente en vue des objectifs de ses projets de recherche et de telles méthodes sont largement celles utilisées dans les études discursives. En effet, et pour la même raison, l'*analyse du discours* elle-même n'est pas une *méthode* mais plutôt un domaine de disciplines universitaires, une discipline transversale à travers toutes les sciences humaines et sociales. Pour la même raison, je préfère utiliser le titre d'*études discursives (DS)* pour cette discipline. »

la reconnaissance de la complexité et de la richesse des productions discursives. En conséquence, ces méthodes se doivent d'être adaptatives. « Both DS and CDS have many different methods of study, depending on the aims of the investigation, the nature of the data studied, the interests and the qualifications of the researcher and other parameters of the research context. »<sup>42</sup> (VAN DIJK, 2008, p. 2).

Sans trop entrer dans les débats sur des distinctions exagérées, nous retiendrons ce souci de la précision de la méthode. Nous partageons cette préoccupation fondamentale que l'on retrouve chez bien d'autres auteurs français comme S. MOIRAND ou A. KRIEG-PLANQUE. C'est très logiquement que nous allons aborder ces notions de corpus et de traitement des données.

### 5.3 Considérations indispensables liées au corpus

La revue *Corpus et études linguistiques* — dont une des vocations initiales réside dans la recherche à propos du corpus — a consacré un numéro entier à une réflexion centrée sur la méthodologie. Qu'il s'agisse d'approches qualitatives ou quantitatives, des résultats ne peuvent s'entendre qu'à travers une méthodologie claire, réfléchie et motivée. Nous prendrons appui notamment sur ce numéro ainsi que sur les derniers travaux de S. MOIRAND, T.A. VAN DIJK et les recherches doctorales de F. DUFOUR.

#### 5.3.1 Développements et rapports aux corpus

Dans le fil de l'histoire de l'analyse du discours, J. GUILHAUMOU a démontré l'importance fondamentale du corpus en tant qu'élément primordial de la recherche. Le rapport qu'entretient l'analyste du discours avec son corpus détermine sa position de chercheur. Cela développe aussi un ancrage différent vis-à-vis des aspects théoriques fondamentaux.

Sur le plan historique, J. GUILHAUMOU a dégagé trois « modalités différentes d'observatoire linguistique, dont dépend l'opération même de construction du corpus. » (GUILHAUMOU, 2002, p. 42).

---

42. Nous traduisons : « Conjointement DS et CDS possèdent plusieurs méthodes d'études différentes, dépendant des objectifs de l'investigation, de la nature des données étudiées, des intérêts et des qualifications du chercheur et d'autres paramètres issus du contexte de la recherche ».

Le premier aspect concerne « un observatoire des discours où se confrontent en permanence la matérialité des formes linguistiques et les valeurs de l'institution sociale fortement mobilisées dans l'opération de construction du corpus. » (GUILHAUMOU, 2002, p. 43). L'analyste est vu comme un « observateur-linguiste ». Son attention porte sur les ressources interprétatives des discours. Les formes linguistiques, et plus particulièrement les formes de l'écriture, permettent de médier cette interprétation. Les travaux de Sonia BRANCA-ROSOFF et Nathalie SCHNEIDER en sont un excellent exemple avec leur corpus des manières d'écrire des peu lettrés provençaux pendant la Révolution française à partir de discours publics manuscrits <sup>43</sup>.

Cet observatoire des discours accorde une place importante à la lexicologie sociale <sup>44</sup>. En effet, la lexicologie peut aborder la valeur d'usage d'un mot dans un vaste corpus ouvert comme *Frantext*. J. GUILHAUMOU évoque aussi la recherche enrichie de lectures complémentaires, de Marie-France PIGUET avec l'étude du mot *classe* <sup>45</sup>. À partir d'une première analyse exhaustive d'un corpus bien délimité, cette étude s'est enrichie ensuite sur la base de nouvelles sources. « Ainsi la saisie à vif de l'usage des mots résulte d'une clôture en profondeur du corpus, par la rencontre avec l'archive, et à propos de laquelle le mieux est ... de ne pas clore (Eluerd, 2000 : 101) <sup>46</sup>. » (GUILHAUMOU, 2002, p. 43).

La deuxième modalité est marquée par l'arrivée — récente — de l'analyste du discours dans le champ de l'histoire de la linguistique. Une étude très complète se trouve dans les recherches de Sylvain AUROUX <sup>47</sup>. Il fait « apparaître un *observateur-historien* soucieux de décrire, dans la connexion empirique entre la réalité et le discours à un moment historique donné, les capacités réflexives de sujets de la langue explicitement dotés d'outils et de conscience linguistiques, par exemple les grammairiens-philosophes du 18<sup>e</sup> siècle <sup>48</sup> » (GUILHAUMOU, 2002, p. 44). Le lien entre la langue et ses utilisateurs se voit marqué par le renforcement de la conscience de l'existence externe d'objets linguistiques.

43. Voir (BRANCA-ROSOFF et SCHNEIDER, 1994).

44. Voir notamment (BRANCA-ROSOFF, 1988) et (BRANCA-ROSOFF, 1999).

45. Voir (PIGUET, 1996).

46. Voir (ELUERD, 2000).

47. En particulier (AUROUX, 1988–1989).

48. Les italiques sont ceux de l'auteur.

Le travail d'archives permet non seulement de fournir un matériau empirique inédit, mais aussi de cerner la langue empirique en tant qu'elle est composée d'états et de sujets cognitifs fixant le possible en langue. Il ne s'agit donc pas de décrire de simples manifestations de conscience linguistique au sein de l'événement discursif, mais plus avant de repérer dans l'espace-temps de la communication humaine les sujets et les objets, par exemple le quelqu'un qui parle et le quelque chose qui existe comme sujet politique de la langue française au 18<sup>e</sup> siècle, au sein d'une événementialité originaire vide d'une signification première mais qui juge de l'appartenance de chacun à une communauté de langage. (GUILHAUMOU, 2002, p. 44)

Comme J. GUILHAUMOU, nous reconnâtrons à partir de ses travaux, un troisième « *observatoire de la la langue* constitué à partir de l'hétérogénéité même du discours. » (GUILHAUMOU, 2002, p. 46). Il interdit alors toute construction du corpus par étapes et par ordre fixe : « l'interaction de moments de l'analyse linguistique et de l'analyse discursive relève de la production en spirales de reconfigurations de corpus (Pêcheux, 1990) <sup>49</sup>. » (GUILHAUMOU, 2002, p. 46). L'auteur cite par exemple les dictionnaires et les recherches d'André COLLINOT et Francine MAZIÈRE <sup>50</sup>.

Pour nous, il n'est pas question de voir où peut se situer notre recherche car nos positions sont parfois changeantes — comme les discours. En effet, les choix méthodologiques naissent des motivations et des particularités propres aux corpus. Ils déterminent des formes de traitements spécifiques à leurs égards. Dans les trois cas évoqués, ce qu'il faut retenir de cette réflexion typologique développée par J. GUILHAUMOU, c'est que : « l'exigence initiale d'un corpus stable, homogène et clos a été abandonnée. » (GUILHAUMOU, 2002, p. 47). Marc DELEPLACE ou l'historien allemand Reinhart KOSELLECK <sup>51</sup> ont une réflexion sur la connexion empirique entre réalité et discours dans la nécessaire distinction entre les faits sociaux et les faits de langage. Mais l'abandon de l'aspect statique se justifie justement « par la nécessaire ouverture au large éventail des publications imprimées et des sources manuscrites, permet de passer du discours comme simple objet de l'histoire au discours constitué comme objet social en lui-même (Deleplace, 1996) <sup>52</sup>. » (GUILHAUMOU, 2002,

49. Voir (PÊCHEUX et MALDIDIER, 1990).

50. Voir (COLLINOT et MAZIÈRE, 1997).

51. En particulier (KOSELLECK, 1997).

52. Voir en particulier (DELEPLACE, 1996).

p. 47). Désormais nous allons aborder plus concrètement les raisons méthodologiques de corpus comme les nôtres.

### 5.3.2 Raisons méthodologiques

S. MOIRAND, dans (MOIRAND, 2007), montre très clairement l'importance primordiale d'une réflexion profonde à propos de la méthodologie et par conséquent du corpus. L'ouvrage d'A. KRIEG-PLANQUE contribue au même type de réflexion en présentant cette importance fondamentale de la réflexion sur la méthode et le corpus. Cette pensée s'illustre aussi dans les propos suivants tenus par D. MAYAFFRE :

Finale­ment, depuis près de 40 ans, aucune étude qui entend appréhender les discours ou les textes dans leur dimension sociale ou politique n'est indifférente à la question des corpus pour la raison suffisante qu'une production linguistique revêt une dimension politique seulement si elle se trouve effectivement attestée dans la société. L'étude des données attestées n'implique certes pas automatiquement ou systématiquement un corpus – comme les données non attestées n'excluent pas que le syntacticien constitue un recueil de phrases fabriquées – mais elle en laisse néanmoins pressentir violemment la nécessité. (MAYAFFRE, 2005, p. 10)

En dépit d'un point de vue théorique auquel se voudrait rattaché n'importe quel analyste, il faut penser son travail en tant que construction d'un objet scientifique. S. MOIRAND met en garde d'ailleurs contre des idées reçues ou des « erreurs » faciles qui accompagnent certaines évidences ou facilités de traitement.

Ce qui conduit à s'interroger sur la signification des analyses quantitatives : la fréquence, par exemple, d'une formulation n'implique pas de manière automatique l'exposition du lecteur à cette fréquence, car cela supposerait qu'il lise et qu'il écoute de façon exhaustive la totalité des textes où l'on la rencontre. Utile si on analyse la dissémination d'une forme ou d'un sens, le quantitatif n'a pas la même signification dans les études de réception. (MOIRAND, 2007, p. 158)

C'est notamment dans cette optique que nous souhaitons inscrire nos recherches et marcher dans les pas de F. DUFOUR par exemple qui raisonne ainsi :

L'analyse du discours que nous entreprenons n'est pas une analyse textuelle, elle court de discours en discours. Le lieu de l'analyse se situe entre les textes.

Ce sont les fils discursifs tendus et distendus entre les textes que nous aimerions suivre, afin de démontrer les processus de fonctionnement de ce filage discursif, qui fait que tous les discours sur une même réalité apparaissent reliés. (DUFOUR, 2007, p. 184)

Dès lors, nous comprenons bien que les objets de discours vont devenir fondamentaux. Par *objet de discours*, nous entendons par exemple le concept de *topic* que dégage Anne-Claude BERTHOUD<sup>53</sup>. C'est en distinguant le thème au niveau de l'énoncé (lorsqu'il s'oppose au rhème) et le thème (alors *topic*) au niveau du discours que quelques flottements s'estompent. De telles considérations sont synthétisées par S. MOIRAND qui reprend les travaux de Jean-Blaise GRIZE :

On s'appuie alors sur une autre catégorie d'analyse qui permet justement de réunir autour des mots leurs reprises et leurs reformulations, telles qu'elles se déploient au fil du texte. Il s'agit de l'objet du discours, tel que l'a élaboré la logique naturelle autour de Jean-Blaise Grize (Grize, 1990<sup>54</sup>, 1996<sup>55</sup>), et tel que l'a modélisé Frédérique Sitri dans une perspective discursive (Sitri, 2003<sup>56</sup>). L'objet du discours désigne des entités actualisées dans les textes par des expressions qui sont susceptibles d'être reformulées, enrichies ou simplifiées au fil du discours ou des interactions. (MOIRAND, 2007, p. 58)

À l'image de S. MOIRAND, nous nous inscrivons dans la démarche de F. SITRI pour ainsi « s'appuyer toujours sur des marques formelles identifiables pour repérer les points de surgissement des objets de discours dans un texte ainsi que leurs transformations au fil du discours » (MOIRAND, 2007, p. 58-59).

Mais un domaine aussi vaste que le racisme dépasse toute unité topique. Pour D. MAINGUENEAU, il faut reconnaître un découpage entre éléments *topiques* et *non-topiques*. Il distingue les parcours et les formations discursives. Les formations discursives se démarquent comme :

Des unités comme « le discours raciste », « le discours postcolonial », « le discours patronal », par exemple, ne peuvent pas être délimitées par des frontières autres que celles qu'a posées le chercheur ; elles doivent en outre être spécifiées historiquement. Les corpus auxquels elles correspondent peuvent

---

53. Voir (BERTHOUD, 1996, p. 6).

54. Voir (GRIZE, 1990).

55. Voir (GRIZE, 1996).

56. Voir (SITRI, 2003).

contenir des énoncés relevant de types et de genres de discours les plus variés ; ils peuvent même, selon la volonté du chercheur, mêler corpus d'archives et corpus construits pour la recherche (sous forme de tests, d'entretiens, de questionnaires...). (MAINGUENEAU, 2005, p. 73)

Cette définition contribue encore à la conception construite du corpus. Les deux ensembles — topiques et non-topiques — n'obéissent pas aux mêmes logiques. Il ne faut pas chercher une symétrie entre eux. L'inter-discours traverse les frontières. Il est donc impossible de prétendre tracer des limites infranchissables pour toutes productions de sens. C'est bel et bien dans la méthode qui détermine notre appréhension des éléments, que l'on trouvera une validité à l'analyse effectuée quelle qu'elle soit. De ce fait, une exposition de la méthodologie s'impose à nous. Avec une considération suffisante, ces principes permettent d'éviter les écueils qui pourraient fausser les analyses. Dans un même temps, ils assurent de pouvoir rationaliser et relativiser la portée des recherches.

### 5.3.3 Principes méthodologiques

Il est du devoir de l'analyste du discours de poser des principes et une méthode claire pour chacune de ses analyses. Les évidences sont parfois les occurrences les plus difficiles à traiter. Comme le remarque plusieurs spécialistes du discours, il faut éviter les confusions dès la récolte des données. Cela peut biaiser l'analyse et faire aboutir à une étude orientée.

Il est très séduisant de traverser de multiples frontières, de circuler dans l'inter-discours pour y faire apparaître des relations invisibles, particulièrement propices aux interprétations fortes. Mais le revers de la médaille est le risque de circularité entre hypothèses et corpus. C'est pourquoi ceux qui pratiquent ce type d'approche sont obligés au départ de se donner des contraintes méthodologiques fortes. [D. MAINGUENEAU *in* (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002, p. 74)]

Des critiques se sont élevées depuis longtemps, notamment avec les travaux de J.-J. COURTINE <sup>57</sup> qui évoque des risques d'une « circularité » de la démarche, « une interférence non contrôlée entre jugements de savoir de l'analyste et éléments de savoir propres à une formation discursive » (COURTINE, 1981, p. 79). Comme le précise à ses côtés Jean-Marie MARANDIN à propos de l'analyse, elle

57. Voir en particulier (COURTINE, 1981).

peut répondre « à la question de l'analyste, mais en présentant cette réponse comme structure de base d'un texte, l'analyste fait un passage à la limite où il confond son intérêt et ce qu'est le discours. » (COURTINE et MARANDIN, 1981, p. 21). C'est bien un des dangers auxquels nous souhaitons échapper. Dans cette vision, nous souscrivons pleinement à la formule de Jean-Philippe DALBERA : « Le corpus est indissociable de l'analyse. » (DALBERA, 2002, p. 20)

[L]e corpus du linguiste est a priori l'ensemble des faits sur la base desquels celui-ci entend conduire son analyse. Ce corpus est, au premier chef, de l'ordre des données brutes : il consiste en un certain nombre d'unités linguistiques recueillies selon divers modes et rassemblées. L'extrapolation qu'il convient de faire pour étendre les résultats de l'analyse de l'échantillon à la langue impose que cet échantillon ait un caractère représentatif. La clôture du corpus ne peut plus être aléatoire ni seulement d'ordre quantitatif ; des contraintes qualitatives viennent s'ajouter, le corpus est alors de l'ordre des données pertinentes. Par ailleurs la décision de garder le corpus ouvert a pour corollaire l'implication plus franche du linguiste dans le modelage de celui-ci ; le corpus est alors de l'ordre des données construites. (DALBERA, 2002, p. 38)

Le linguiste — et à plus forte raison l'analyste de discours qui est en proie avec le réel et des occurrences toujours attestées — doit partir d'un corpus. Ce doit être le point de départ et non pas une des étapes intermédiaires. Ce ne sont pas les orientations théoriques qui préfigurent les données mais bien l'inverse grâce à leur constitution, leur construction sous forme de corpus. La réflexion de J.-P. DALBERA va, avec un peu de provocation peut-être, prendre beaucoup de présupposés à contre-pied, en témoigne cette interpellation : « Mais alors, le corpus ? On voit bien que celui-ci ne saurait préexister à l'analyse ; il s'élabore, il se dévoile au fur et à mesure que l'investigation avance. De sorte que c'est finalement le corpus qui fait la théorie. » (DALBERA, 2002, p. 24). Nous pouvons retrouver cette même posture dans les travaux de D. MAYAFFRE :

Constitué certes sur la base d'hypothèses de travail conscientes et contraignantes (voir notamment très précisément [Pincemin 1999<sup>58</sup>]), le corpus devient l'objet de la recherche et non l'outil de la recherche. Il n'est pas l'instrument du linguiste mais sa main et sa chose. Il n'est pas reflet d'un fait linguistique transcendant ni l'échantillon d'une langue déjà-là, mais il est le fait linguistique en lui-même que l'on juge digne d'être observé dans son immanence. (MAYAFFRE, 2005, p. 13)

---

58. Voir (PINCEMIN, 1999).



Pour D. MAYAFFRE les critères habituels de pertinence pour un corpus sont l'homogénéité, la contrastivité et la diachronicité <sup>59</sup>. Cependant sa réflexion porte sur des grands corpus dont il est spécialiste. Notre démarche est sensiblement différente même si nous reconnaissons les avantages soulevés. Ces trois composantes peuvent se retrouver à différentes échelles. En effet, un des principes fondamentaux est la frontière : quelles vont être les limites d'un corpus, c'est sans doute une des questions les plus difficiles à laquelle il faut répondre. Le concept de réflexivité peut être vu comme une aide, plus qu'une solution.

Nous entendons par réflexivité du corpus le fait que ses constituants (articles de presse, discours politiques, pièces de théâtre ; de manière plus générale, sous-parties) renvoient les uns aux autres pour former un réseau sémantique performant dans un tout (le corpus) cohérent et auto-suffisant. (MAYAFFRE, 2002, p. 35)

Nous retrouvons alors en grande partie, le concept de formation discursive. Avec ses forces, mais aussi ses faiblesses, la formation discursive reste encore difficilement appréhendable. Même sur des « grands corpus » comme ceux de D. MAYAFFRE, la délimitation est un point difficile. La topique devient l'élément réflexif et cohérent qui coordonne nos objets de discours. Ceci implique des repérages spécifiques pour l'analyste — mais toujours à condition d'avoir bien établi son corpus.

[...] l'objet de discours se déploie dans le fil horizontal du texte [...] : il est repris, transformé, catégorisé, ce dont témoignent un certain nombre de marques formelles et sémantiques (pronominalisation, détermination, anaphorisation, reprise lexicale...). (MOIRAND, 2007, p. 62)

Pour tenter d'achever notre réflexion sur les problématiques de corpus et de méthode, nous dirons deux choses. D'une part cette réflexion demeure nécessairement inachevée, et d'autre part les indices d'analyse doivent être les plus divers possibles. Faire une liste des marques serait illusoire car à chaque étude correspond sa méthode. En tant que pratique, le contexte détermine une orientation de la recherche. En fonction de moyens et d'objectifs précis, nous établirons alors un certain nombre de marqueurs pertinents (par leur présence comme par leur absence) pour traiter de pratiques discursives.

---

<sup>59</sup>. Voir (MAYAFFRE, 2002, p. 34).

Étudier le traitement médiatique d'un événement dans la presse relève en premier lieu de catégories renvoyant au temps et à l'espace du support, et qui interviennent dès le recueil des données. (MOIRAND, 2007, p. 13)

Il apparaît désormais nécessaire de clarifier ces démarches. Dans le chapitre suivant, nous présenterons les moyens auxquels nous avons fait appel pour constituer nos corpus. Au-delà de l'aspect technique, c'est bel et bien une partie fondamentale de la recherche qui commence à se jouer et ce, dès ces premiers choix.



## Chapitre 6

# Pour un corpus de discours : récoltes, traitements et présentations

Ce travail peut passer pour ambitieux, vaste, étendu dans ses exemples et dans ses orientations. De ce fait cette partie aura pour but de rendre compte de notre parcours de recherche au fil de nos choix et de nos orientations.

Nous voulons mettre en avant l'aspect aussi diachronique de cette recherche. Tous les aspects des discours sportifs ne pouvant être traités, nous allons le plus souvent analyser leur intégration. *Analyse du discours*, ou *analyse textuelle* indiquent — pour la praxématique — une analyse de tout sujet, de toute production. Nous ne ferons aucune appréciation de valeur entre un discours de chef d'État ou un slogan inscrit sur une bouteille de lait. L'important est de rendre compte des éléments contribuant à la production de sens : nous voulons pouvoir aussi prendre appui sur les éléments du contexte extralinguistique... Le slogan <sup>1</sup> : « c'est quoi cette bouteille de lait [...] Dis comment on fait les bébés ? » a sans doute un dialogisme interdiscursif bien plus marqué et « retentissant » que le discours des vœux du Président Nicolas Sarkozy p. ex. Pour illustrer nos propos, voici le déroulement, en détail, de nos recherches concernant la presse écrite.

Le recueil des données constitue l'une des difficultés de l'analyse du discours et, par suite, de l'analyse des médias. Non pas que les données soient ici difficiles

---

1. Slogan d'une grande marque française de produits laitiers au début des années 2000.

à trouver. Mais parce qu'on peut facilement « se noyer » dans la profusion, la diversité, l'éclectisme des productions discursives médiatiques. (MOIRAND, 2007, p. 3)

Les parties les plus vastes furent celles concernant la presse écrite et la télévision, du fait de leurs étendues et de leurs diversités. L'essentiel pour tenter de bien traiter cette problématique résidait dans ce que nous nommerons les *fondations*, c'est-à-dire une base solide avec un corpus journalistique complet pour traiter le sujet. Afin de pouvoir prétendre à la plus grande objectivité<sup>2</sup>, il nous a fallu pouvoir aborder ces termes non pas d'un point de vue français, mais francophone (et même anglophone parfois pour élargir la comparaison). Voici en quelques lignes, l'historique des recherches qui remontent pour certaines à plusieurs années universitaires.

## 6.1 La récolte de données : les bases de presse écrite et de télévision

### 6.1.1 Méthodes semi-automatiques textuelles : *Europresse* et *Factiva*

Dans un premier temps, nous avons pris l'initiative « courageuse et naïve » de recueillir les données à partir de chaque site « web » de chaque journal. A partir d'un moteur de recherche par mots-clés (de type booléen : *Google*), nous avons rentré à chaque fois le nom des différents journaux désirés pour obtenir le lien et l'adresse de chaque site. Par la suite, nous avons tapé dans le moteur de recherche des mots-clés tels : *journal, francophone, belge, québécois, langue française...* Cette opération fut effectuée dans le but de trouver d'autres sources de presse notamment étrangères (et ainsi découvrir des journaux que nous ne connaissions pas auparavant comme *Le Devoir...*).

Malgré le grand nombre de sites de presse rencontrés, cela ne fut pas l'obstacle principal de ce mode de recherche. Deux problèmes essentiels vinrent freiner notre avancée. La première entrave fut l'informatisation incomplète ou inexistante des archives. Tous les journaux ne disposaient pas en 2005 d'une base de données consultable depuis une connexion Internet. Si parfois

2. L'objectivité est vue comme un objectif en opposition à la subjectivité. Nous n'avons aucunement la prétention d'échapper à toutes formes d'influences.

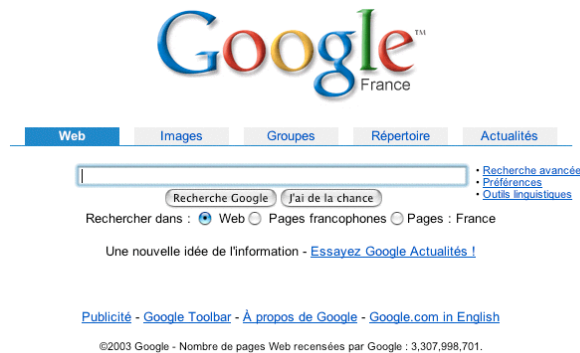
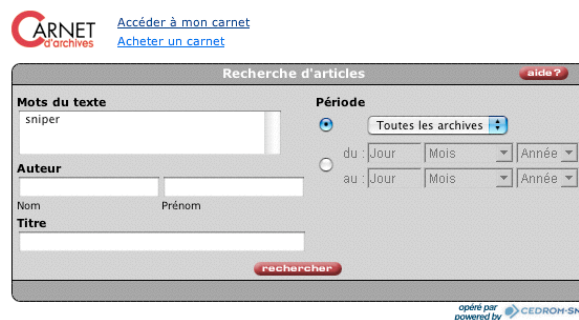


FIGURE 6.1: Page d'accueil de Google

cela était le cas, le retour en arrière possible — c'est-à-dire la consultation des archives — n'était que de quelques années...

Leur fonctionnement est parfois très sommaire et peu pratique. Cependant les grands quotidiens français n'ont pas tous présenté ce problème.

FIGURE 6.2: Moteur de recherche de *Libération* ou *Le Figaro*

L'autre déconvenue rencontrée était liée principalement au fait que la consultation d'articles était payante. Certains articles, parfois très courts ou anciens, donc ne pouvant concerner que très peu de personnes, étaient consultables moyennant deux euros. Chaque journal ne fonctionne pas comme cela mais l'exemple le plus caractéristique est celui du *Figaro* dont chaque article est payant. *Le Monde*, en revanche, donne un accès gratuit à tous les articles qui n'ont pas plus de deux semaines de parution. Les articles deviennent ensuite payants. Le quotidien québécois *Le Devoir* donne une grande partie de

ses articles en libre consultation, mais en laisse quelques-uns en consultation payante. Ce dernier offre l'avantage non négligeable de permettre à chaque fois de présenter l'article avec ses photos et ses illustrations — ce qui n'est jamais le cas ailleurs.

Nous avons alors, grâce aux moteurs de recherche interne de chaque journal, pu référencer le nombre d'articles comportant les occurrences des termes *black*, *beur*, etc. La même démarche a ensuite été effectuée pour chaque terme à étudier. La rapidité et la simplicité d'exécution ont ainsi permis d'établir des relevés. L'essentiel des statistiques a pu être établi par ce biais là. Nous avons pu également recenser les articles concernant différentes affaires ou actualités. Ces recherches auraient été bien plus fastidieuses s'il avait fallu prendre chaque journal dans sa version papier et les feuilleter en détail.

La plupart des résultats sont alors présentés avec le titre de l'article, le nom du journal, la date de parution, l'emplacement dans le journal (la rubrique, et la page), la longueur (avec le nombre de mot), et souvent, ce qui est fort intéressant, la première occurrence du terme recherché avec son entourage immédiat.

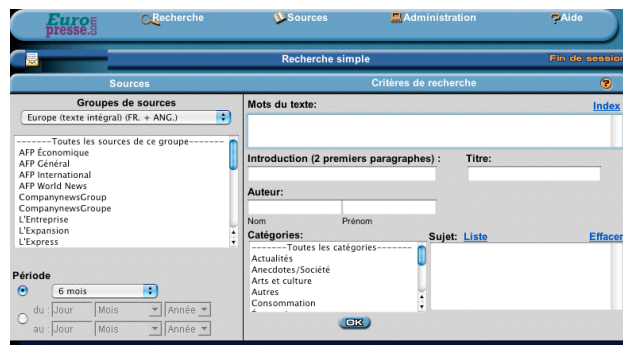
Le recours a une base de données devenait urgent. Il fut effectué pour les relevés repris de l'année de DEA <sup>3</sup>. Hormis deux inconvénients, ce procédé — composé de tous les articles de la plupart des journaux français depuis 1980 — ne possédait que des avantages. Chaque article est en consultation pseudo-gratuite — car il faut en fait s'abonner à ce service <sup>4</sup>. Les critères de recherche sont multiples et permettent une précision appréciable.

Le premier regret et le principal, est de ne toujours pas avoir accès aux illustrations qui accompagnent les articles. Il s'agit en effet d'une banque de données uniquement textuelles — les illustrations étant des éléments trop lourds à mettre sur un seul site pour autant de journaux sur plus de vingt ans. De cette manière, les journaux que nous avons pu consulter ont bien souvent été matérialisés par un écran d'ordinateur plus que par des feuilles de papiers.

L'hétérogénéité sémiotique découle de la répartition dans l'aire de la page ou de la double page d'articles de différentes longueurs, de la diversité des formes

3. Diplôme d'Études Approfondies, désormais Master (2) de recherche.

4. C'est par l'intermédiaire de l'université qui a souscrit un abonnement comprenant un nombre de connexions synchrones limitées, que nous avons pu consulter cette base.

FIGURE 6.3: Moteur de recherche *Europresse*

(taille, couleur, caractère, tronçonnage des titres et des articles, textes justifiés ou en drapeau), de l'alternance entre de l'iconique (photos, documents infographiques, dessins humoristiques) et du verbal : certaines unités sont surmontées d'un peritexte simple (le titre et son autodésignation par exemple pour l'éditorial) alors que d'autres sont constituées d'un peritexte complexe, avec des photos ou des croquis ou des tableaux, un appareil de titres avec appel de titre ou surtitre, titre, sous-titre, intertitres... (MOIRAND, 2007, p. 11)

Nous reconnaissons que cela peut paraître à première vue comme une faiblesse ou un manque dans notre méthode. Cependant, nous préférons assumer ce choix. Il aurait été fastidieux mais techniquement possible, de retrouver une version papier de la plupart des journaux. La quantité de corpus traité aurait alors donné une thèse centrée sur un seul événement sportif ou une période restreinte. Conscient qu'un corpus avec une vision d'analyste du discours, ne peut être clos, nous avons choisi cette délimitation en tout état de cause et sans regret.

Le second grief est son coup financier qui ne peut être assumé par un étudiant et nous a donc obligé à venir consulter via le serveur de l'université.

La dernière base de données de presse de l'université Montpellier III est *Factiva*. Pendant le courant de nos recherches doctorales, l'université et sa bibliothèque ont changé de base de données, en tout cas, de « fournisseurs ». La précision est importante car des améliorations dans le traitement ont été apportées mais aussi des distinctions en fonction des sources, sont à prendre en considération.

Certains titres ont malheureusement « disparu » comme le quotidien *Le Devoir*. De manière générale, c'est tout de même un enrichissement compte-



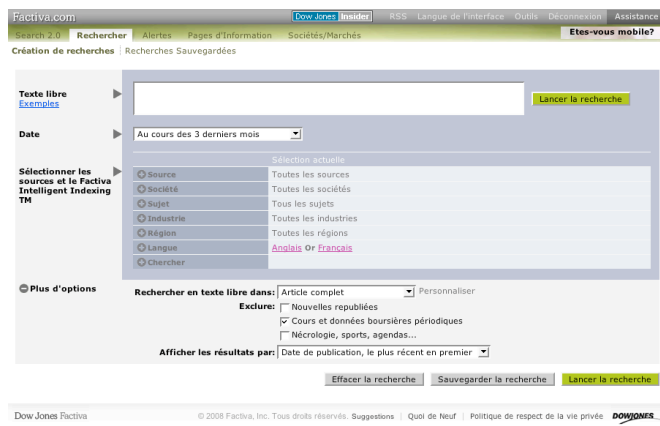


FIGURE 6.4: Moteur de recherche Factiva

tenu des ressources complémentaires. *L'Équipe*, quotidien de sport, apparaît dans des archives pouvant remonter jusqu'au premier février 2003. Ce titre de presse n'était pas référencé par *Europresse*. Au vu de l'importance du sport dans ces recherches, l'absence de ce journal était un véritable manque.

Du point de vue des recherches plus quantitatives, un système de filtre permet d'éliminer ou de signaler les doublons. Cela permet d'éviter une vérification manuelle. Le comptage est présumé exact dès le premier résultat, même si certaines de nos vérifications ont pu faire apparaître encore quelques oublis du moteur. Des statistiques peuvent aussi être générées automatiquement. Plusieurs formes sont accessibles comme le classement des sources. Elles apparaissent sous la forme d'un histogramme qui comptabilise les dix plus importantes <sup>5</sup>.

Les thèmes sont aussi comptabilisés et classés. Il reste que leur catégorisation en tant que telle nous échappe. Il faut alors faire confiance au travail de classification, soit du journal lui-même, soit de la base de données. Certains articles peuvent faire partie de plusieurs catégories et ce problème n'a pas trouvé de réponse. En tous cas, nous n'avons pas trouvé d'explication auprès du fournisseur. Ce critère sera donc considéré avec la plus grande prudence.

Un dernier indicateur apparaît plus fiable. Il s'agit des dates de publications. Le référencement sur la durée nous permet de voir se distinguer des périodes propices à l'utilisation d'une expression, comme pour *BBB* là encore. Ces outils permettent de fournir des débuts de réponses mais ne constituent

5. Nous avons utilisé cela pour le corpus Black-Blanc-Beur. Voir notamment 12.4 page 340.

pas des aboutissements à notre recherche. De cette manière, nous prendrons appui sur eux mais, nous ne nous permettrons pas de terminer notre analyse par rapport à leurs seules informations données.

Le second grand ensemble de corpus s'articule autour d'une autre forme de média : la télévision. Nous sommes donc aller chercher une autre base, plus adéquate au format.

### 6.1.2 L'INAthèque, archives de l'audio-visuel français

Le recueil des données a été effectué à l'Inathèque (centre de recherche de l'Institut National de l'Audiovisuel). Ce centre est accessible pour la consultation et les recherches de documents télévisuels et radiophoniques. La base de donnée située à la Bibliothèque Nationale de France, fut celle consultée <sup>6</sup>. Grâce au moteur de recherche par mots-clés, *Hyperbase*, il fut possible de relever les documents contenant certains termes inscrits dans les fiches descriptives associées. Ainsi, chaque cassette VHS ou disque numérisé sur cette période comporte, outre les indices de la chaîne et de la date et heure, un descriptif du programme enregistré. Le titre de l'émission, des mots-clés comme ceux des intervenants, mais aussi une description des scènes sont associés à cette base. Tous les documents sont visualisés par les documentalistes du centre. Un de leur travail consiste à établir le résumé et à donner un titre à chaque séquence. C'est ainsi que ces reportages ont été recensés à l'intérieur d'émissions : journaux télévisés puis émissions de sport dans le cas présent.

Nous avons fait le choix d'un premier balayage large avec une recherche non limitée de par son champ. Ainsi, les titres, intervenants et descriptifs furent fouillés avec des termes en rapport avec le contexte général de l'action : *Jeux olympiques + Albertville*. Un découpage précis fut permis grâce à des termes en rapport avec des nationalités ou des origines géographiques vastes : *Afrique* ou *Africains*, *Maroc*, *Sénégal*, etc. L'usage d'expressions rationnelles <sup>7</sup> permit au programme de coupler ou d'exclure deux ou plusieurs termes voire expressions — à plus ou moins grande échelle. Une liste de tous

6. Ils existent des centres régionaux dont les plus proches géographiquement sont situés à Toulouse et Marseille. Cependant lors de nos multiples consultations, nous n'avons consulté que le centre situé en rez-de-jardin à la bibliothèque François Mitterrand à Paris.

7. Les expressions rationnelles sont aussi appelées par anglicisation *expressions régulières* ou *regexp*.

les pays participant aux JO nous a donné une liste d'entrée possible pour la base.

Pour des raisons de droits de propriété et de droits à l'image, aucune copie de documents n'a pu être faite. Chaque élément du corpus a été transcrit au sein de l'INAthèque. Les normes de transcriptions sont des normes orthographiques améliorées, c'est-à-dire tenant compte du contenu sémantique des termes. Nous avons aussi noté des précisions concernant les éléments sonores accompagnant la parole tels que la musique, les bruitages, etc. De même que toute prosodie inhabituelle ou « atypique » a été retranscrite. Pour plus de détails, cet aspect sera développé dans le sous-chapitre 6.2 page suivante.

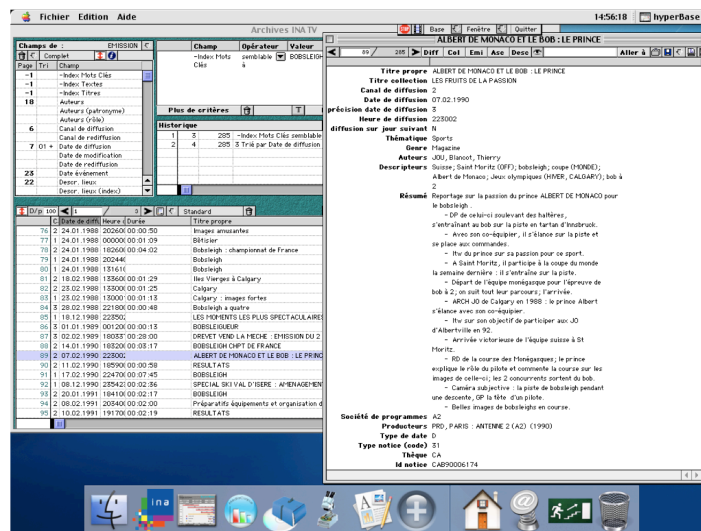


FIGURE 6.5: Base de données — *Hyperbase* — INAthèque

La base de données *Hyperbase* est un outil précieux dont les inconvénients tiennent plus à des aspects de difficultés d'accès depuis la province notamment, qu'à des raisons purement techniques. Le domaine visuel n'a pas été ignoré non plus et un maximum de captures d'écran ont été intégrées au document de transcription. Il s'agit de photos extraites de la bande vidéo. Cette astuce nous a permis de garder en mémoire plus facilement les éléments saillants des vidéos. En effet, le respect du droit à l'image a bloqué quelque peu notre pratique de traitement des données. Elle aurait été facilitée — et moins onéreuse — si nous avions pu sortir de l'enceinte de la BNF avec des fi-

chiers vidéos afin de les traiter sans contrainte de temps au sein du laboratoire *Praxiling* à Montpellier.

## 6.2 Traitement des données et transcription : enjeux, normes et conventions

### 6.2.1 Les enjeux des normes de transcriptions

De nombreux chercheurs tels que H. SACKS<sup>8</sup>, Emmanuel SCHEGLOFF<sup>9</sup>, ou Claire BLANCHE-BENVENISTE<sup>10</sup> ont montré l'importance des normes de transcriptions. L'analyse conversationnelle est la discipline qui a particulièrement pris en considération cette problématique. Loin des considérations « littéraires » de l'écrit comme seul matériau digne de recherche, c'est le discours quotidien qui passe avant tout dans ces études. On assiste alors à une considération accrue de l'univers de la parole avec des productions attestées. De nombreux outils sont développés. Ce mouvement de création s'applique aussi aux notions telles les paires adjacentes.

Notre travail n'a pas vocation à s'inscrire pleinement et légitimement dans un cadre conversationnaliste. Il demeure néanmoins que de grands principes fondateurs ont marqué notre démarche. Elle reste fondée sur une écoute « quantitative ». À l'intérieur, nous avons cherché à procéder tout de même à des relevés chiffrés systématiques. Cela vaut plus particulièrement pour les noms de joueurs ou autres appellatifs métaphoriques, p. ex., « le Kaiser Franz », pour Franz Beckenbauer, le capitaine de l'équipe du Bayern de Munich et de l'équipe nationale allemande.

Nous souhaitons conserver une vision générale qui permet des choix d'analyses quantitatives. C'est dans cette optique que les transcriptions qualitatives ont été pensées. Dès le départ, nous nous sommes inscrit dans cette démarche réfléchie comme le note ici Bruno BONU : « La transcription doit aider à la saisie des phénomènes et favoriser les approfondissements analytiques successifs » (BONU, 2002, p. 135).

Nous avons alors procédé en deux phases. La première phase correspond à ce que certains appellent la transcription « au kilomètre ». Notre objectif

---

8. Voir (SACKS, 1995).

9. Voir (SCHEGLOFF, 1979).

10. En particulier (BLANCHE-BENVENISTE et JEANJEAN, 1986).

était de noter tous les dits pouvant être captés par un téléspectateur lors de la vision du match. La seconde phase consistait alors à l'application d'une norme de transcription adaptée. Une fois le gros travail de frappe effectué, nous avons pu revenir en détails et de manière raisonnée, sur les éléments spécifiques producteurs de sens. Par exemple, l'allongement vocalique pouvait faire partie de ces éléments, tout comme l'ajout par la production télévisée, de musique ou autre *jingle*.

### 6.2.2 Normes et conventions de transcription

La transcription est de type orthographique. Un seul arrangement orthographique a été utilisé. Il s'agit de la notation de la chute des clitiques devant des consonnes. Nous avons donc transcrit « j'sais », mais jamais « f'nêtre » pour « fenêtre ». Les tours de parole sont toujours précédés du nom du locuteur. Les chevauchements sont indiqués autant que faire se peut. Les passages difficilement audibles sont notés par des « X ». Nous n'avons pas transposé de ponctuation sur la transcription sauf pour rendre compte d'une intonation marquée. Les conventions de transcription sont largement inspirées des conventions établies par l'équipe DELIC <sup>11</sup> de l'Université de Provence :

**Orthographe** - Transcription en orthographe (sans correction des écarts à la norme quand ils correspondent à un morphème. Nous écrivons « c'est pas pour des raisons euh catholiques qu'ils m'ont mis dans une école de bonnes sœurs quand même » bien que ce soit une femme qui s'exprime.)

- Pas de point ni de virgule
- Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les guillemets ont été utilisés lorsque le transcripteur entendait nettement l'intonation :
  - ? = interrogation avec montée de la voix
  - ! = exclamation
  - « » : décrochage intonatif lié au discours direct.
  - Majuscules avec les noms propres

### Amorce, multi-transcription et alternances orthographiques

11. Description Linguistique Informatisée sur Corpus

Légendes	Significations
Un mi-	L'amorce d'un mot est notée par un tiret
(d'accord, d'abord)	Multi-écoute (hésitation entre plusieurs séquences)
(mais, X)	Hésitation entre incompréhension et interprétation
Il(s) chante(nt), (ces, ses)	Les alternances orthographiques n'ont pas été notées systématiquement
On (n') a pas	Lorsqu'elles le sont c'est entre –parenthèses, conformément à l'usage du DELIC

TABLE 6.1: Normes de transcription en rapport avec les hésitations

**Prononciation** La prononciation sans /y/ pour *tu* et sans schwa pour les clitiques a été indiquée systématiquement :

Légendes	Significations
+ ++	Pause (s)
///	Interruption assez longue du discours (à justifier entre accolades)
X	Une syllabe incompréhensible
:	Les transcrip-teurs ont noté (de façon non systématique) les allongements remarquables

TABLE 6.2: Normes de transcription impliquant une forme de ponctuation

**Liaisons** Les liaisons fautives ont été indiquées comme suit :

mille-z-assiettes

Les indications des rires, des bruits, des gestes figurent entre parenthèses.

### 6.3 Présentations des corpus majeurs traités

Nous n'entendons pas *majeur* au sens de jugement de valeur associé à l'objet même de ce corpus. Nous avons choisi trois ensembles hétérogènes. Ils sont thématiquement restreints mais différents au niveau de leur taille.

Le premier est le plus court. Il s'agit d'un match de football et de sa retransmission télévisée en direct. Le deuxième corpus et premier grand ensemble, concerne un événement et un syntagme associé : *Black Blanc Beur*. Le support est différent. Il s'agit cette fois de presse écrite française, essentiellement les grands quotidiens nationaux et quelques régionaux. Le troisième et dernier grand ensemble concerne un événement : les Jeux olympiques d'Albertville. Nous reviendrons rapidement sur un cas de commentaire en direct puis nous nous intéresserons davantage aux reportages et aux présentations de journaux télévisés — désormais *JT*.

Dès lors, en tant que condition d'objectivation d'un contexte nécessaire à l'appréhension du sens, le corpus peut hautement se définir comme le lieu linguistique où se construit et s'appréhende le sens. C'est dire s'il n'est pas, pour nous, une fantaisie mais un essentiel. (MAYAFFRE, 2005, p. 9)

Nous nous proposons de voir comment chacun de ces ensembles se structure « à l'interne » avec ces participants et autres cadres ; mais nous souhaitons aussi les placer dans des cadres socio-historiques afin d'aborder leur étude en 7.2.3 page 184, 10.2 page 271 ou 13 page 367.

### 6.3.1 Un match en direct : LE match St-Étienne - Munich

Il s'agit d'une retransmission télévisée d'un match de football. Le match s'est déroulé à Glasgow, en Écosse, le 12 mai 1976. Sur place, se trouvaient deux commentateurs. Chacun intervenait alors en direct sur la chaîne publique *Antenne 2*. Ce « couple » était composé de Thierry Roland et de Bernard Père. Le duo était déjà savamment entraîné avec une répartition de rôle sous la forme : commentateur / consultant. Un des illustres duo était celui formé par Raymond Couderc et Pierre Albaladejo. Ils basculèrent ensemble de la radio à la télévision en 1974.

Il n'y aura pas d'analyse sémiotique au sens strict, mais tout de même la considération d'un support visuel en liaison avec l'analyse de la partie phonique (transcrite). Seules les quatre-vingt-dix minutes de temps de jeu seront analysées avec la minute finale de fin de retransmission.

Ce match a été retenu comme élément de corpus car, historiquement, il occupe une place considérable dans l'imaginaire collectif du football français. C'est même parfois au-delà que les mémoires ont été touchées. En effet, à

partir des années 1970, l'équipe de football de Saint-Étienne a connu ses plus grandes heures de gloire. Avec de multiples titres de champion de France et de bonnes prestations sur la scène internationale, le club véhiculait l'image d'un football d'une ville ouvrière où le travail portait alors ses fruits. C'est plus qu'une seule ville ou même une région, mais une classe sociale qui s'identifiait à la gloire d'une équipe.

Avant l'heure du merchandising généralisé dans le football, le club de Saint-Étienne comptait déjà des produits dérivés en tout genre. Les classiques écharpes et blousons mais aussi bien d'autres objets jusqu'aux chansons vendues en disque 45 tours... Saint-Étienne a alors cristallisé un imaginaire extra-sportif sur un club, une ville, voire une couleur : le vert de leur maillot.

Paradoxalement, ce n'est pas une victoire qui reste la plus marquante, mais une défaite. C'est ce 12 mai 1976 qui demeure encore présent dans les esprits des anciens comme des nouveaux fans. En Allemagne, à la même époque, c'est le club du Bayern de Munich qui connaissait les mêmes gloires. L'image du club allemand était déjà celle d'un club dominateur de par ses titres déjà conquis au niveau européen. Le club français faisait alors office de prétendant et non de favori. Près de trente ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, allaient s'affronter deux clubs d'ennemis « historiques ».

Quand on sait les valeurs guerrières que l'on transpose au sport, il est facile de croire que ce match en particulier ne ferait pas exception, bien au contraire. Par rapport à une certaine violence verbale endémique au commentaire footballistique, il est alors intéressant de noter comment, pour ne pas qu'il y ait « dérapage », les commentateurs ont maintenu une neutralité au moins de façade. L'étude de ce corpus portera sur les procédés de catégorisation à partir de ce contexte d'émergence au sein d'un seul genre du discours.

### 6.3.2 La presse écrite française : BBB entre sport et politique

Historiquement pour cette recherche doctorale, il s'agit du premier corpus recueilli. Avec une approche initiale plus lexicale, proche de la sémantique discursive, nous sommes resté centré sur des données écrites. BBB est associé à l'événement sportif de la coupe du monde de football en 1998. Dépassant largement le cadre sportif de départ, l'ensemble était alors trop vaste et notre choix s'est porté sur un type de texte particulier : la presse écrite.

Grâce aux bases de données puissantes que nous avons présenté en 6.1.1,



il nous est apparu qu'un simple traitement manuel ne serait possible pour une telle quantité de données. Les journaux sont pour une très grande majorité des titres français. La plupart sont des quotidiens mais figurent également quelques hebdomadaires.

En juillet 1998, particulièrement autour de la finale du 12, de nombreux envoyés spéciaux ont été dépêchés à travers l'Hexagone. Les intellectuels et les politiques ne sont pas non plus restés dans l'ombre. Chacun est allé de sa petite phrase, du simple encouragement à l'analyse critique de société qui souvent assimilait sans grande réflexion, la société française à une équipe de football.

Pour comprendre au mieux cette explosion médiatique, nous ne sommes pas resté seulement aux dates proches de l'événement. Nous avons cherché une genèse avec les premiers textes d'apparition de l'expression, puis nous avons régulièrement cherché à voir l'évolution des pratiques discursives usant de ce syntagme. La dernière étude et présentation fut de juin 2009, réalisée pour le colloque international *Ci-Dit*. Dans la partie analytique nous verrons plus en détail le contexte socio-historique qui permettra de développer pleinement notre analyse <sup>12</sup>.

### 6.3.3 Les médias audio-visuelles français et les « petits » pays aux JO d'Albertville

Nous prendrons comme corpus de base, un seul et même sous-genre : le documentaire télévisé. *TF1*, *Antenne 2* et *FR3* furent les principaux acheteurs français des droits de retransmission <sup>13</sup>. On trouve bien évidemment d'autres éléments qui gravitent pendant la période des Jeux et qui les englobent. Mais un seul et même genre de discours permet de rester concentré sur des aspects précis. Ainsi, des reportages sur l'épreuve, son organisation, la région ou divers participants ont été diffusés. C'est ce dernier thème de documentaire qui va ici nous intéresser.

**La sélection sénégalaise** Le reportage qui nous intéresse en premier lieu dans cette recherche a été télévisé le 7 février 1992, sur la première chaîne hertzienne française (*TF1*) <sup>14</sup>. Il s'agit d'un reportage de moins de trois mi-

12. Voir 12.1 page 335.

13. Le groupe *France Télévision* est celui qui mit en place le dispositif filmique.

14. Transcription en annexe : C.1.2 page 632.

nutes, lors du journal de 20h de Claire Chazal. L'objet de celui-ci est la présentation de l'équipe olympique sénégalaise. Deux membres forment la délégation. Le chef de délégation, lui-même concurrent, est selon le journaliste un membre connu et atypique de la communauté des skieurs participant aux grandes compétitions. Le reportage s'ouvre sur le plus jeune des deux membres (Alphonse Gomis) et termine sur le plus célèbre (Lamine Gueye). L'aspect même des images et la corrélation avec le texte furent considérés pour l'analyse en 13.2 page 373.

**Le représentant marocain** Le second reportage concerne un skieur de la délégation marocaine, Brahim Izdag <sup>15</sup>. Ce sportif participa aux épreuves de Super Géant et Géant. Entre ces deux épreuves, un reportage agrémenté d'une interview sera diffusé sur *TF1*, le 8 février 1992. Le titre même de la rubrique dans lequel le reportage s'inscrit nous dit beaucoup sur son contenu, il s'intitule « *Clin d'œil* ». Le titre d'une telle rubrique peut déjà laisser présager un aspect plus annexe, en tous cas d'une importance moindre.

**L'équipe de bobsleigh de la Jamaïque** Le choix du corpus s'inscrit dans la continuité de l'ensemble plus vaste de recueils de documents rapportant des faits relatifs à des équipes de pays tropicaux ou faiblement peuplés.

Avec son équipe de bobsleigh, la Jamaïque se distingue par une grande popularité acquise à travers la réalisation d'un film. Ce film, *Rasta Rockett*, fut produit en 1993 par les studio *Disney*. Il connut un immense succès populaire. <sup>16</sup>

Le reportage est donc antérieur à ce film ce qui nous permet de souligner qu'aucune forme de dialogisme n'est à interpréter avec ce dernier <sup>17</sup>. Les éléments sont donc à prendre en interaction avec des discours construits plus généralement autour de la Jamaïque en tant que patrie de la musique raggae ou encore pays de la Caraïbe — donc au climat tropical. La population est perçue comme noire de peau avec une majorité d'habitants appartenant aux classes économiquement pauvres, comme le précise dans un article de 2008, le journaliste du *Monde Diplomatique* :

15. Transcription en annexe : C.1.4 page 637.

16. Avec un budget estimé à 14 millions de dollars, il en aurait rapporté 155, selon le site Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Rasta\\_Rockett](http://fr.wikipedia.org/wiki/Rasta_Rockett) (consulté au 1er mars 2009).

17. Transcription en annexe C.1.10 page 647.

Dans un pays où la population noire représente 91 % du total, la moitié des directeurs d'entreprise proviennent de vingt et une familles « claires » (descendant de Britanniques, de Juifs portugais ou de Syriens)...<sup>18</sup>

En 1992, les sportifs jamaïcains ont déjà une notoriété internationale avec des champions en athlétisme, tels que George Rhoden, Herb McKinley, ou Arthur Wint. Le second termina à cette même place lors de la finale du 100 mètres, aux Jeux olympiques d'Helsinki<sup>19</sup>. Cependant une équipe de bobsleigh a déjà participé en 1988 aux JO de Calgary. Les Jamaïcains se présentent alors comme des individus pouvant caractériser un grand nombre de stéréotypes à propos des athlètes noirs ou des personnes noires de peau en général. Ils peuvent être potentiellement caricaturés comme frileux, souriants ou rapides, etc.

Passées ces précisions indispensables, nous allons maintenant revenir sur une réflexion à propos de la mise en forme des discours. Il sera donc question de la notion de genres du discours. En tant que cadres inévitables pour toutes productions discursives, nous articulons le concept avec une approche typologique appliquée au topique sportif.

---

18. Article de l'édition de septembre 2008.

19. Il serait anachronique d'évoquer Usain Bolt, mais il faut noter que le jeune jamaïcain est l'actuel champion olympique, champion du monde et détenteur des records du monde du 100 mètres, 200 mètres et quatre fois 100 mètres.

## Chapitre 7

# Réflexions pour une typologie des genres du discours

Deux éléments majeurs marquent une telle analyse. D'une part, il s'agit d'interroger la notion de genre du discours, de percevoir ses fondements mais aussi ses applications les plus récentes. D'autre part, l'objet même du discours sportif est à interroger. Effectivement, si le discours reste un objet théorique majeur encore débattu, la précision de *sportif* rend-elle compte de réalités nouvelles ?

Si le discours en tant que tel est un objet toujours aussi discuté, c'est qu'il ne nous a, jusqu'alors, pas fourni avec évidence son fonctionnement, ses raisons d'être et ses finalités. Sans vouloir extrapoler, disons tout de même que le langage comme outil de communication reste le vecteur prépondérant des études modernes. Même s'il est bien perçu par la psychologie et particulièrement par la psychanalyse, le langage comme outil d'identité (et d'identification) est un autre vecteur majeur des approches. En ce qui concerne la linguistique, et d'ailleurs désormais les sciences du langage, la position est beaucoup plus complexe. Cela se traduit d'emblée, par leur position épistémologique. Les sciences du langage sont par l'aveu même de leur appellation, les sciences vouées aux études de langage(s). Elles se doivent de définir leur propre objet d'étude, mais peuvent de fait multiplier les points de vue grâce à la multiplicité intrinsèque de leur existence.

Les questions sont donc des questions de méthode : quelles sont les unités ou les catégories discursives que l'on peut dégager ? Les outils linguistiques sont-ils susceptibles, non pas d'être étendus au discours – la question a été maintes

fois débattue —, mais d'entrer dans la constitution complexe analytique qui rendrait raison de ces unités ou catégories ? (ALI-BOUACHA, 1993, p. 47)

C'est cette même citation que J.-M. ADAM reprit initialement pour amorcer sa réflexion suite au colloque : *Texte et discours*. Nous questionnerons donc un maximum de concepts pertinents sur ce sujet sans en oublier l'approche et donc les méthodes. Nous essaierons de faire l'état des lieux des principales questions théoriques évocables pour l'étude nécessaire du concept de langue ou langage. Nous tirerons de nouvelles perspectives en vue d'une application à un sujet de société à impact planétaire : le sport, au travers de l'analyse de son langage.

Le terme *type* renvoie à un nombre limité de types différents de discours : les discours directs, indirects, directs libres et indirects libres. Cette notion d'abord développée en stylistique se démarque par une prise en compte de la nature syntaxique du texte et la mise en forme de la parole déjà énoncée. La reprise peut être, soit, intégrée dans les formes de discours indirect et alors adaptée aux contraintes phrastiques ; soit, et il s'agit de l'autre option, celle du discours direct. Elle réémet alors du discours déjà énoncé en ses termes d'origine avec marque et découpage de l'énoncé antérieur pour le discours direct et intégration « sans adaptation » pour le discours direct libre.

## 7.1 Formations discursives et topiques du sport : éclaircissements et croisements

Y a-t-il d'une part, et tout simplement, des genres du discours sportif ? La question mérite le préambule de cette partie suite à l'éclairage apporté précédemment et de part les deux dimensions complémentaires de son existence.

### 7.1.1 Critères de définition

Si la langue est du domaine du possible et le discours du domaine du concret, alors les discours sportifs ont pris bien des concrétisations que la langue elle-même aurait peut-être difficilement imaginé, il y a quelques décennies. À ceux qui disent : « le sport est partout », nous serions tenté de répondre par l'affirmative. Comme le note P. SIBLOT : « Les avancées réalisées depuis en analyse du discours sur la construction du sens incitent à une re-

prise des problèmes posés par la notion de formation discursive » [P. SIBLOT *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001)].

### Les formations discursives

M. FOUCAULT a développé une approche archéologique de l'archive comme une multiplicité sédimentée d'énoncés. Il a introduit cette notion dans le but d'étudier les pratiques discursives. Ces pratiques doivent alors être perçues comme des moyens d'orchestrer, gérer, dicter les discours des individus au sein d'une société.

L'étude portait d'emblée sur de vastes ensembles de textes. Des corpus furent réunis au sein de cliniques. D'autres recherches de M. FOUCAULT portèrent aussi sur la sexualité. Malgré tout, à travers ces ensembles, la multiplicité des énonciateurs et la diversité des énoncés ont permis de voir émerger l'existence de régularités discursives. « L'observation de ces grandes familles d'énoncés révélait une unité et des récurrences indéniables mais difficiles à cerner, faites de séries lacunaires et enchevêtrées, de jeux de différences, d'écarts, de substitutions, de transformations » [P. SIBLOT *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001)]. La proposition définitoire suivante fut alors avancée :

Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une formation discursive. (FOUCAULT, 1969, p. 53)

Le projet était de « caractériser les modalités de structuration des discours pris dans ces réseaux, et d'en dégager les règles de formation » [P. SIBLOT *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001)]. Au vu des précautions oratoires, on pouvait alors comprendre qu'il s'agissait d'une proposition heuristique en attente de validation. Dans la définition-même, nous pouvons retrouver les éléments marqués plus par de la conviction que par une efficacité possible de traitement par l'analyste.

Une formation discursive ne joue donc pas le rôle d'une figure qui arrête le temps et le gèle pour des décennies ou des siècles ; elle détermine une régularité propre à des processus temporels ; elle pose le principe d'articulation entre une série d'événements discursifs et d'autres séries d'événements, de transformations, de mutations et de processus. (FOUCAULT, 1969, p. 98-99)

Au cœur des débats restaient toujours le sujet et l'idéologie, soit la fausse-perception de croire que le sujet est libre de penser alors que chacun est sans cesse traversé par les discours et donc imprégné d'idéologie. « Dans ce cadre théorique, la notion de formation discursive subit l'influence de la notion marxiste de formation économique et sociale » [P. SIBLOT *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001)]. La compréhension de la notion est ainsi perçue :

[L]es formations idéologiques comportent une ou plusieurs formations discursives interreliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture. (...) Nous appellerons sémantique discursive l'analyse scientifique des processus caractéristiques d'une formation discursive, cette analyse tenant en compte du lien qui relie ces processus aux conditions dans lesquelles le discours est produit (aux conditions auxquelles il doit être référé). (Haroche, Henry et Pêcheux 1971) <sup>1</sup>

À l'époque d'un structuralisme en plein essor, la formation discursive comme concept, permet de penser un nouveau rapport entre le langage et le réel. En plus de cela, elle ne fait pas qu'articuler les deux puisqu'elle développe des outils « internes » avec la langue. Des applications importantes ont pu être faites, bien plus tard, avec des travaux comme ceux de D. MAYAFFRE.

Une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà ou en-deçà du domaine, du genre ou du thème [...] deux discours se ressemblent [...] et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative. (MAYAFFRE, 2004, p. 1)

À ce propos, il est intéressant de noter que les travaux de D. MAYAFFRE portaient eux aussi sur des discours politiques <sup>2</sup>.

En sciences de l'information et de la communication, le concept fait preuve de son opérativité comme le montre notamment les travaux de Roselyne RINGOOT :

On définira donc la formation discursive journalistique comme un foyer de tension entre ordre et dispersion. Ordre et dispersion des informations, des énonciations et des stratégies. Cette notion de dispersion permet de penser l'hétéronomie du journalisme comme constitutive et intrinsèque. [...] Si l'on reconnaît un ordre de discours journalistique, on reconnaît aussi une dispersion extra-discursive. (RINGOOT et UTARD, 2005, p. 42-43)

1. Voir (HAROCHE, HENRY et PÊCHEUX, 1971).

2. Notamment (MAYAFFRE, 2000).

N'étant pas seulement linguistique, la formation discursive *via* l'archive, définit des données historiques ou autres, en tous cas extra-linguistiques. Les informations nous parviennent toujours par un biais, un média. Leur transmission en va forcément de même. Le concept permet de voir les éléments d'une manière dynamique qui couple les pratiques avec les connaissances. L'exactitude dans la redondance n'est pas une loi. Ce sont les tendances qui sont étudiées à travers ces mouvements.

Si l'on cherche des applications au domaine du sport par exemple, les travaux de M. AUGÉ définissent cette perception sous le concept de « fait social total »<sup>3</sup>. G. DERÈZE en fait ainsi la synthèse :

En allant un peu plus loin, on peut soutenir l'idée que les grands rendez-vous footballistiques font aujourd'hui l'objet d'une mise en spectacle et d'une mise en récit totales. Débordant de loin le cadre temporel strict du déroulement de la compétition elle-même, la manifestation sportive devient l'objet d'une mise en récit anticipative, totale et permanente où les différentes dimensions (économiques, techniques, logistiques, sécuritaires, politiques, passionnelles, d'appartenance, promotionnelles, esthétiques, morales...) se trouvent redéfinies les unes par rapport aux autres. Cette reconfiguration, qui alimente ainsi une diversité de perceptions, s'inscrit également dans un processus plus large d'enchaînement où la totalité de l'événement se trouve construite, médiatisée et spectacularisée. (DERÈZE, 2000, p. 21)

Il manque une articulation plus discursive dans ce type d'études mais la considération est bien présente. En ce sens, d'autres concepts plus élaborés, pour des applications textuelles pourraient venir en complément. Nous pensons notamment à la mise en clôture ou à d'autres procédés de narration.

On peut donc soutenir l'idée que le football (et probablement le sport, de façon plus générale), particulièrement lors des grands rendez-vous, se trouve médiatiquement construit comme un récit total, un macro-récit constitué de nombreux récits et micro-récits enchâssés, renvoyant à une mise en spectacle totale d'un fait social total. (DERÈZE, 2000, p. 21)

### 7.1.2 Un topique du sport

Dans l'approche générale faite au travers de différents aspects linguistiques, il nous semble important de définir et de suivre une terminologie pré-

---

3. Voir (AUGE, 1995).



cise afin d'éviter tout flou ou malentendu. Dans cette optique, il va de soi qu'un objet théorique comme le thème peut poser divers problèmes de définition et donc de considération.

Dans les ensembles théoriques comme le genre du discours, la formation discursive ou même le thème, il est parfois difficile de voir une nette distinction entre les points de vue des différents linguistes.

Il y a presque autant de conceptions des notions thème, rhème, foyer, etc. qu'il n'y a de linguistes qui se sont occupés des structures thématique et informationnelle de l'énoncé. (NØLKE, 1993, p. 60)

P. SIBLOT rappelle une telle problématique dans les actes du colloque de Caen consacré à *La thématization dans les langues*. Il précise le thème dans trois axes de perceptions :

- la première relève de l'analyse logique des propositions ;
- la seconde, dite syntaxique ou logico-grammaticale, vise à rendre compte de la structuration de la phrase,
- la dernière apparue n'a pas d'identification bien établie. Elle regroupe des analyses de la construction du sens et des analyses de discours qui prennent en considération des aspects de la dimension dynamique et communicative des messages, ainsi que du contexte situationnel. (SIBLOT, 2000, p. 33)

L'acception de *thème* en tant que tel sera réservée à la syntaxe dans nos recherches. Issue de l'opposition initiale thème/rhème ou thème/prédicat, nous précisons alors en temps voulu les détails importants. Cet éclaircissement fait écho à la difficulté même de l'objet que P. SIBLOT présente et adresse d'emblée ainsi :

[...] l'acception la plus courante du thème lui-même : « ce dont on parle », « ce qu'on pose » pour en parler. [...] Les auteurs qui ont cherché à caractériser la notion (Cadiot, Fradin, 1988 <sup>4</sup> ; Galmiche, 1992 <sup>5</sup> ; Prévost, 1998 <sup>6</sup>) aboutissent au même constat paradoxal : le thème s'avère indispensable tout autant qu'indéfinissable. L'extrême variété des points de vue et les statuts différents que les diverses problématiques lui assignent paraissent même exclure la possibilité d'une appréhension cohérente. (SIBLOT, 2000, p. 33)

4. Voir (CADIOT et FRADIN, 1988).

5. Voir (GALMICHE, 1992).

6. Voir (PRÉVOST, 1998).

La difficulté que génère la précision nécessaire pour un tel traitement de données n'est pourtant que le reflet de la réalité langagière. Dans une finalité d'analyse du discours, notre position initiale considère que le langage n'est jamais neutre. Plus précisément, les points de vue et les catégorisations sont toujours sous-jacents à toute production linguistique. Lorsque nous parlons de sport, nous donnons implicitement un avis sur cet objet et les participants. Nous participons aussi à donner notre rapport avec cet ensemble *via* le discours que nous exprimons.

En même temps qu'elle désigne un objet, une nomination indique le point de vue auquel on se place pour considérer l'objet et le nommer. Aussi « poser un thème » en le nommant constitue une forme de prédication qui indique, « à propos » de l'objet, la vision qu'on en a et qui s'inscrit dans la catégorisation linguistique employée. (SIBLOT, 2000, p. 39)

Au milieu des années 1990, la thématisation fut un des sujets les plus débattus et traités en sciences du langage. À cet objet théorique fut présenté en complément, d'autres, telles la focalisation (Jean PEETERS <sup>7</sup>) ou la topicalisation (Bernard COMBETTES <sup>8</sup>). « Parler de sport » ou de toute production langagière « à propos du sport » sera désormais considéré comme discours « à topique sportif ». Le concept de *topique* est repris de l'héritage aristotélicien comme on peut le voir dans la définition suivante du dictionnaire *Le Robert* (édition 2004).

#### TOPIQUE

1 • Relatif aux lieux communs (tradition aristotélicienne). N.m. Un topique un lieu commun. – N.f. La topique : théorie des catégories générales.

B. COMBETTES (1999 : 134) <sup>9</sup> distingue un double aspect lié à la définition de thème mais utilise conjointement thème et topique comme synonymes. Il marque cependant deux procédés distincts avec la thématisation et la topicalisation. Sans jouer sur les mots, il nous semble désormais plus simple de reconnaître et d'attribuer un aspect du thème/topique, au thème et l'autre à ce que l'on appellera *topique*. Le thème concerne le « premier type de définition » que distingue B. COMBETTES et recouvre les deux premières catégories

7. (PEETERS, 2000)

8. (COMBETTES, 1999)

9. Voir (COMBETTES, 1999).

de P. SIBLOT<sup>10</sup> avec l'idée de « point de départ » de l'énoncé. Marquée essentiellement par les travaux de Mickael Alexander Kirkwood HALLIDAY (1967, 1970)<sup>11</sup> – et du deuxième type selon P. SIBLOT – qui traitent le thème comme l'élément du début de phrase en tant que constituant ouvrant l'énoncé, la notion de *topique* s'orientera comme :

L'autre grande orientation est constituée par les essais de caractériser le thème en prenant en compte sa « charge informative », d'où les analyses des degrés de connaissance partagée, de la répartition connu/nouveau : le thème est alors considéré comme élément connu, donné, cette « connaissance » pouvant d'ailleurs revêtir des aspects multiples (Prince, 1981<sup>12</sup>; Chafe, 1987<sup>13</sup>). (COMBETTES, 1999, p. 135)

Mais, à cet aspect, s'ajoutera le point « plus difficile à appliquer » selon B. COMBETTES, du *thème [topique]* : « ce dont on dit quelque chose ». Appliquons cela à notre objet d'étude. Le topique du sport implique des valeurs et des représentations collectives qui sont attribuées culturellement au sport. Dans la réalisation de productions discursives vont ensuite s'appliquer des contraintes liées au genre discursif, aux participants et au contexte général ; mais le topique sportif pourra être le même concernant un commentaire radiophonique des championnats du monde d'athlétisme que des encouragements verbaux d'un parent à son enfant au bord d'un terrain de tennis.

En ce sens, le topique correspond à la sphère symbolique et pourrait se concevoir au niveau de la langue seulement. Nous faisons l'hypothèse que des actualisations peuvent tout de même se percevoir dans les discours, chose que nous travaillerons plus tard dans la partie consacrée aux analyses. Cependant du point de vue théorique, cette prise de position nous rapproche d'un autre objet théorique, celui de la formation discursive. En effet, le topique existe, s'entretient, perdure grâce aux discours qui le font exister. Le topique du sport est lié à la formation discursive du sport. Par simplification initiale afin de formuler l'hypothèse, nous dirons que la formation discursive rend compte de l'aspect langagier du topique. Pour confronter cette idée, voyons donc le concept de formation discursive plus en détail.

10. Celles que l'on vient d'envisager à partir de (SIBLOT, 2000).

11. Voir (HALLIDAY, 1967) et (HALLIDAY, 1970b).

12. Voir (PRINCE, 1981).

13. Voir (CHAFE et DANIELEWICZ, 1987).

## 7.2 Les genres du discours

Nous considérerons d'emblée le concept de genre du discours selon l'angle de la praxématique. Cette notion a bien entendu été développée par Mikhaïl BAKHTINE (1953/1984<sup>14</sup>), mais nous suivrons le développement de P. SIBLOT dans *Termes et concepts pour l'analyse du discours* afin de viser une application langagière au sport. Nous suivrons, pour le concept de genre du discours, la même démarche que celle des formations discursives qui lui succédera.

### 7.2.1 État de l'art du concept

Les premières réflexions sur les genres de textes et de possibles distinctions remontent à l'Antiquité. Une partie de la réflexion d'ARISTOTE portait sur le sujet. Le délibératif, le judiciaire et l'épidictique (discours de démonstration) sont les trois genres oratoires antiques. Selon M. BAKHTINE :

Les formes de langue et formes types d'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). (BAKHTINE, 1984, p. 285)

Les genres du discours structurent la production du discours, oral comme écrit. Toute production s'inscrit nécessairement dans (au moins) un genre. Au-delà de la vision saussurienne qui percevait les contraintes internes à la langue, en s'opposant aux prescriptions sociales, les penseurs structuralistes ont omis de reconnaître les « formes de combinaison de ces formes de langue » (BAKHTINE, 1984, p. 287).

Prendre la parole, c'est non seulement le faire dans telle ou telle langue, mais également dans tel ou tel genre, qui impose ses contraintes comme la langue impose les siennes (même si celles-là sont généralement moins fortes que celles-ci). (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 129)

Les genres du discours existent sous des formes abstraites mais relativement stables. Ils sont liés aux différents domaines de l'activité humaine qui en déterminent le contenu thématique, le style et la structure. Voici un des célèbres exemples abordés par la praxématique :

14. Ou en version anglophone traduite, (BAKHTIN, 1986).

[L]e domaine de l'activité politique, dans un pays comme la France, a partie liée avec (entre autres genres du discours) l'interview politique télévisée. Ce genre peut très grossièrement se définir comme relevant de l'hypergenre des interactions verbales, qu'il spécifie de la façon suivante : l'interaction s'organise entre deux parties :

- l'interviewer : un journaliste, dont le rôle est de poser des questions ;
- l'interviewé : une personnalité politique, dont le rôle est de répondre aux questions qui lui sont posées. (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 129)

La considération des personnes en présence, mais aussi en absence, qui participent à l'interaction, est un élément fondamental. La communication s'établit selon les participants, parfois appelés destinataires afin de marquer l'importance de la visée de chaque acte. Ces actes doivent être adaptés, sans quoi la compréhension sera fortement compromise. Mais au-delà des participants, les genres sont aussi marqués par des contraintes. Le genre de l'interview impose les contraintes suivantes :

- thématiques : les questions posées doivent relever de la sphère politique ; ce qui exclut en principe les questions sur la vie privée (sauf si celle-ci interfère avec la sphère politique). Le 30.01.2000, Ségolène Royal, interviewée sur les problèmes de violence à l'école, refuse de répondre à une question personnelle de Ruth Elkrief sur la façon dont elle élève ses enfants : elle est là en tant que secrétaire d'État, non en tant que mère. . .

Les thèmes abordables sont définis par le genre. Même si les normes ne sont pas nécessairement très strictes selon les genres, ces derniers comportent parmi leurs composantes, un certain nombre de thèmes prédisposés en quelques sortes pour une actualisation en discours.

- stylistique : les interactants doivent s'entretenir dans un style formel, qui écarte cependant le langage de spécialité (l'interview est diffusée pour un large public). Mentionnons une contrainte récente, née conjointement de la nécessité économique de l'audimat et du développement technologique de la télécommande qui permet le zapping : les réponses de l'interviewé doivent être relativement brèves – il faut maintenir l'intérêt du téléspectateur –, faute de quoi son tour de parole se verra intercepté par le journaliste qui se doit de relancer l'interaction, de lui donner du rythme. . . (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 129-130)

Les genres s'inscrivent dans des normes sociales. Ils s'intègrent dans des codes de comportements qui n'échappent pas à certaines règles établies en fonction du cadre physique de l'énonciation ou de ses participants.

- hétérogénéité : quel rapport entre des condoléances et un roman ? La disparité des genres – notamment quant à la taille du discours qui les réalise – rend difficile la définition de leurs caractéristiques générales. (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 130)

Le critère d'*hétérogénéité* permet de souligner la relative souplesse des caractéristiques fondamentales des genres. La longueur ou durée d'une production dans un genre déterminé peut être pertinente pour sa reconnaissance ou son établissement, comme elle peut ne pas l'être du tout. C'est en ce sens qu'il y a hétérogénéité, sur l'ensemble de la conception du genre. C'est ce que nous retrouvons plus clairement dans la variabilité des contraintes exposées ensuite :

- Variabilité des contraintes qu'ils imposent : si certains genres sont fortement standardisés dans des rituels au point de ne laisser aucune liberté au sujet parlant qui ne peut que reconduire des formules stéréotypées – condoléances, commandement militaire, prière –, d'autres laissent plus d'initiative à la créativité : conversation, roman, exposé scientifique. (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 131)

La dernière caractéristique est d'ordre à la fois cognitif, social et didactique. Il s'agit de comprendre le genre comme un outil de communication et de socialisation. Son apprentissage est une compétence culturelle nécessaire pour une communication réussie.

- Mode d'être : si certains genres font l'objet d'un apprentissage spécifique et d'une explicitation théorique (genres littéraires et oratoires), la plupart d'entre eux s'acquièrent simultanément à l'apprentissage de la langue de façon implicite, le sujet parlant pouvant parfaitement les maîtriser tout en ignorant jusqu'à leur existence théorique (par exemple le compliment, ou le récit conversationnel). (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 131)

Les théorisations actuelles à propos du concept de genre du discours ont grandi à partir des années 1980 avec les traductions anglaises et françaises des travaux de M. BAKHTINE. Du côté des travaux francophones, D. MAINGUENEAU<sup>15</sup> ou J.-M. ADAM<sup>16</sup> sont deux des acteurs principaux des avancées théoriques effectuées en la matière. Mais pourtant, le concept s'est vu accorder

15. Notamment (MAINGUENEAU, 2004).

16. Voir (ADAM, 1999), (ADAM, 2001b), (ADAM, GRIZE et BOUACHA, 2004) ou (ADAM, 2008).

une importance certaine sans occuper le devant de la scène scientifique linguistique. Il demeure malgré tout très opératoire et beaucoup plus développé ou employé que le concept de formation discursive.

Les sciences du langage n'ont d'ailleurs pas le monopole sur l'usage épistémologique des genres du discours <sup>17</sup>. Les sciences de l'information et de la communication ont développé des théories semblables ou de cette inspiration telles celles de formats et paradigmes journalistiques :

[U]n système normatif engendré par une pratique fondée sur l'exemple et l'imitation, constitué de postulats, de schémas d'interprétation, de valeurs et de modèles exemplaires auxquels s'identifient et se réfèrent les membres d'une communauté journalistique dans un cadre spatio-temporel donné, qui soudent l'appartenance à la communauté et servent à légitimer la pratique. (BRIN, CHARRON et BONVILLE, 2004, p. 36)

À travers un genre, ce sont les régularités qui marquent un ensemble en évolution. Si le cadre n'est pas purement rigide, des éléments identifiables après analyse s'imposent aux locuteurs quant aux manières de s'exprimer, aux thèmes de discussion à aborder et bien d'autres choses encore. Comme le remarque P. CHARAUDEAU, « [...] il y a genre et genre. Un genre est constitué par l'ensemble des caractéristiques d'un objet qui en fait une classe d'appartenance » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 170).

Nous présenterons d'abord, dans le détail, les genres parmi lesquels le corpus a été recueilli. Cela nous permettra d'illustrer les présentations que nous venons d'effectuer. Enfin, comme dernier élément de ce chapitre, nous reviendrons sur les concepts de départ en poussant davantage la réflexion par le biais d'un questionnement sur une possible typologie.

## 7.2.2 La presse écrite française

### La presse écrite quotidienne

En ce début de siècle, la presse écrite quotidienne est un des médias les plus en péril à en croire les spécialistes du domaine. Alors que le numérique a

17. « Depuis quelques décennies, sous diverses influences (en particulier l'ethnographie de la communication, M. Bakhtine, et plus largement les courants pragmatiques), la catégorie du genre de discours a été généralisée à l'ensemble des énoncés produits dans une société. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 108).

permis de développer de nouveaux médias, la presse écrite pour cette raison, mais aussi pour d'autres, est plutôt sur le déclin.

La presse n'est pourtant pas en danger même si des états majors ont été proposés au plus haut niveau de l'État. Nous ne développerons pas ici le rôle fondamental de la presse pour la liberté de penser. L'information est un besoin qui a été démontré. C'est une force pour un pouvoir et un enjeu fondamental pour toute idéologie. Sans même parler de propagande car le terme reste à revoir, il est nécessaire de comprendre l'importance du système d'information pour comprendre la circulation des éléments contextuels qui importent à une société.

L'existence même des médias est soumise à une idée commune, celle selon laquelle ils ont pour rôle de « dire les faits ». Ils doivent livrer des comptes rendus qui permettent au public de se faire une idée de l'état du monde. Ils sont également censés fournir des explications plausibles de ces faits. Par ailleurs, il leur faut présenter constats et interprétations dans des dispositifs prévus pour cela : l'actualité suppose une mise en forme « rituelle », selon l'expression de Goffman. (ESQUENAZI, 2002, p. 12)

### Les rubriques sportives

En France, jusqu'à très récemment, un quotidien était entièrement dédié au sport : *L'Équipe*. En 2009, la pérennité d'une concurrence récente n'est pas encore assurée. On ne peut plus parler de monopole pour ce titre de presse mais son influence est tout à fait remarquable.

En effet, le sport est avant toute autre chose, une des rubriques les plus importantes, en tous cas quasi indispensable de tout journal de presse écrite. Longtemps loin des pages de Une, c'est désormais monnaie courante de voir les grands titres afficher des informations relatives aux sports.

L'impact de la télévision sur le traitement journalistique de presse écrite est aujourd'hui un élément important de structuration des pratiques et des identités. La télévision est d'ailleurs citée spontanément par les journalistes de presse écrite comme facteur essentiel de l'évolution de leur métier. Après une période de concurrence reconnue, les acteurs s'accordent à considérer que ces deux médias sont parvenus à une sorte d'équilibre. Ce partage s'effectue et se dessine assez classiquement autour des notions de traitement factuel et de back-ground informationnel. Autrement dit, la prise en charge et l'épuisement du traitement



factuel par la télévision aurait obligé la presse écrite à diversifier son usage des genres journalistiques et à développer un traitement plus « encyclopédique » de l'information. (DERÈZE, 2000, p. 59)

### La presse sportive

La presse écrite sportive au delà du journal *L'Équipe*, et des rubriques de quotidiens généralistes, se concentrent essentiellement autour de magazines. Il est intéressant de noter que la périodicité des publications dépend des sports. Elle renvoie à leur fonctionnement propre, souvent calqué sur la saison sportive et la répartition des matchs.

Sports	Nombres de magazines	Noms des Magazines
Athlétisme	3	Athlétisme Magazine / Jogging / AEFA.
Basket-ball	6	Pivot / Basket-ball / Cinq majeur / Basket News / Maxi Basket / MVP Basket.
Boxe	1	Punchmag.
Équitation	4	Cheval magazine / Of course / Grand Prix / Randonnée à cheval.
Football	42	France Football / Onze Mondial / Foot Africa / Afrique football / Alb Kop football / Allez Lyon, Ballon mag / But / Calcio 2000 / Cœur de foot / Fifa magazine / Foot actu / Foot infos / Foot revues / Foot star / Foot transferts / Football Clubs / Le Foot (13 hebdomadaires régionaux) / le Journal du Football / Le Nouveau Foot / Les Cahiers du Football / Maillot Vert / Marseille Foot / OM Mag / Paris foot / Planète foot / So foot / Super Foot Mag / Top Foot / 100% PSG.
Golf	6	Golf Européen / Golf Magazine / Driver Mag Golf / Fairways / Golf Digest, Golf Digest au féminin.
Natation	2	Toute la Natation / Natation magazine.
Rugby	8	Esprit Rugby / Rugby magazine / Attitude Rugby / France Rugby / Rugby star.
Tennis	3	Tennis magazine / Le point du Tennis / Top Tennis.
Voile	9	Wind magazine / Yachting classique / Course au large / Multicoques / Multihulls / Nautisme roman / Voile magazine / Voile aventure / Voiles et voiliers.

TABLE 7.1: Liste des magazines de sport en France

Le nombre de magazines dans chaque sport augmente avec sa popularité<sup>18</sup>. On l'observe<sup>19</sup> grâce au tableau 7.1 page ci-contre. Cela est vrai à la fois en matière de nombre mais aussi en matière de fréquence de publication.

En presse écrite, on considère généralement que l'évolution technologique de la télévision, principalement en termes de capacités au direct, a obligé à un réajustement : la télévision a surtout influencé la presse écrite dans la mesure où on ne faisait quasiment que du factuel. « La télévision nous a obligé à travailler au-delà du factuel sur le magazine, les interviews. Elle nous a obligé aussi à être plus encyclopédiques. Sur les grands événements, nous sommes le complément de la télévision, alors qu'avant on était le seul moyen de communication »<sup>20</sup>. (DERÈZE, 2000, p. 60)

Avec des sports qui fonctionnent énormément sur des logiques de championnats, l'activité sportive est dense et les mêmes protagonistes peuvent se retrouver assez souvent. Cela constitue un élément contextuel référentiel qui va avoir une certaine influence sur le genre. Car la répétition d'informations sur des mêmes individus va favoriser le développement de deux éléments.

Premièrement un savoir sur les participants et leurs particularités va se développer. Des critiques féministes se sont érigées, surtout aux États-Unis, pour dénoncer une forme de savoir biaisée. Ainsi les « hommes » auraient réussi à se valoriser en faisant passer leurs connaissances comme des connaissances à part entière.

In a society where knowledge represents power, a man's understanding of the rules of the game, his ability to remember statistics, his knowledge of a sport's particular history or an athlete's biography, represent a form of knowledge<sup>21</sup>. (MURPHY, 2001, p. 60)

Nous partageons partiellement ce point de vue. Effectivement, une domination des hommes hétérosexuels en particulier, s'exerce dans les domaines symboliques associés au sport. Nous pouvons le constater à travers le langage

---

18. On peut constater quelques particularités.

19. Tableau extrait des travaux de socio-terminologie de Mélanie BERNARD : (BERNARD, 2006, p. 301)

20. Propos rapportés de Christian Hubert, chef du service des sports de *La Dernière Heure - Les Sports*, entretien du 14 mai 96, cité par (DERÈZE, 2000, p. 60).

21. Nous traduisons : « Dans une société où le savoir représente le pouvoir, la compréhension des règles du jeu par un homme, sa capacité à se rappeler des statistiques, sa connaissance de l'histoire particulière d'un sport ou la biographie d'un athlète, représentent une forme de savoir. ».

et l'usage des surnoms ou bien dans les descriptions d'athlète dans les médias. Cependant, le jugement de valeur porté sur la nature même du sport est poussé à outrance. Dans le but de lutter contre une forme de discrimination, la cible a été déplacée sur l'objet plus que sur ses acteurs. Or, le sport intrinsèquement, tout comme les informations et savoir qu'il peut générer, n'est pas mysogine ou xénophobe. Ce sont les personnes qui l'utilise parfois dans ces visées-là qui le sont. Nous considérerons donc qu'il émerge un savoir particulier du sport et de ses diverses pratiques, mais nous nous garderons bien de juger le sport en lui-même.

Deuxièmement, une certaine connivence va être favorisée entre le lectorat et les journalistes. Ainsi D. MAINGUENEAU observe l'influence du genre sur un article de basket-ball du journal *L'Équipe*, qu'il analyse :

[Cet article de presse] présuppose connus du lecteur les référents d'un ensemble de noms propres : un nom de ville (« Antibes ») et des patronymes (« Carter », « Adams », « Stretenovic », « Bonato ») auxquels n'est associé aucun commentaire explicatif. De même, seule une lecture attentive permet d'identifier « Howard » et « Georgy » comme les prénoms de Carter et d'Adams. [...] On a donc affaire [...] à un texte de connivence étroite avec un lecteur [...]. On retrouve ici la problématique du « lecteur modèle », pour laquelle le genre de discours joue un rôle essentiel : comme un fait divers introduit des personnages qui, en général, n'apparaissent qu'une fois, le journaliste peut difficilement s'appuyer sur un savoir préétabli. Par contre, le championnat de France de basket professionnel fait revenir dans la presse, et dans d'autres médias, les mêmes protagonistes pendant l'année. Le lecteur peut ainsi se familiariser progressivement avec eux ; un peu comme le fait le lecteur pour *La Comédie humaine* de Balzac ou le spectateur des feuilletons télévisés, où les mêmes personnages reviennent souvent et sur une longue période. (MAINGUENEAU, 1998, p. 162)

D'un point de vue discursif, nous verrons ensuite comment ce phénomène se produit dans des analyses comme celles en 13.2.3 page 392, 13.2 page 373 ou 13.2.3 page 394. Désormais nous allons présenter deux genres ou « sous-genres » qui font partie d'un même média-support : la télévision. Considérée souvent comme le média le plus influent, en tous cas, le plus suivi, surtout par les classes populaires, il nous revient désormais de le présenter.

### 7.2.3 La télévision et deux (sous-)genres en particulier

La télévision regroupe des milliers d'émissions à travers le monde et les centaines de chaînes accessibles sur les réseaux nationaux et internationaux. Nous avons retenu deux ensembles parmi lesquels le sport occupe une place importante et grandissante : le commentaire en direct et le reportage. Nous les présenterons successivement dans cet ordre.

#### Le commentaire en direct

L'intérêt grandissant des sciences humaines et sociales envers le sport se porte aussi sur certains genres, en particulier, celui du commentaire.

*Le commentaire sportif* appartient au discours d'information médiatique. À ce titre, il vise deux finalités : la visée d'information (que se passe-t-il sur le terrain ? Quelles explications peut-on apporter au spectateur pour qu'il comprenne le match ?) et la visée de captation (la qualité du commentaire attire le public). Il s'agit d'atteindre un public en lui faisant ressentir des émotions, des pulsions inconscientes. (BONNET et DESMARCHELIER, 2008, p. 107)

Rares sont les situations de ce genre où il n'y a pas deux personnes aux commentaires. Chacun possède alors un rôle bien défini. « Les rôles sont cependant bien répartis : le journaliste, tout en adoptant le rôle du spectateur, tient le rôle de l'expert, alors que le consultant, dont la parole est légitimée par son expérience, se place symboliquement à l'extérieur du dispositif médiatique. » (SCHUWER, LE BOT et RICHARD, 2008, p. 13).

Le mode dialogal permet un échange donc une dynamique de parole. On retrouve cela pour aussi combler les silences mais aux risques de chevauchements de paroles. Un des principes du commentaire est la visée objective. Il évite, en principe, au maximum, la prise de position en faveur d'un individu ou d'une équipe. Or c'est bien souvent tout l'inverse dans les faits car l'émotion est alors « trop » importante.

Le journaliste joue le rôle du candide comme s'il était en lieu et place du citoyen de base. Il est une forme de traducteur (reformulations) devant simplifier encore davantage l'explication. D'autre part, il doit également rendre le commentaire vivant et attrayant. Le commentaire est un genre qui est censé fournir à la réception un ensemble d'analyses objectives et apporte la preuve de son bien-fondé par le « savoir » et le « savoir dire ». (BONNET et DESMARCHELIER, 2008, p. 119)

Le commentaire en direct montre de nombreuses spécificités qui ont attiré quelques autres chercheurs. Parmi ceux-ci, on compte les études de Jeffrey REASER (2003)<sup>22</sup> ou Charles FERGUSON (1983)<sup>23</sup>. Ces recherches ont permis de caractériser au mieux ce genre ou sous-genre. À partir des travaux de C. FERGUSON, vingt ans plus tard, J. REASER a effectué une analyse quantitative qui permet de faire émerger quelques éléments saillants. Quatre critères furent considérés :

- Simplification du sujet
- Absence de copule
- Inversion du sujet actant
- Usage de modificateurs lourds

Nous reviendrons plus en détail ultérieurement dans la sous-partie consacrée à la prédication 11.1.2 page 293. Mais il convient, d'ores et déjà de relativiser ces études par rapport à celles que nous faisons. La dimension linguistique fait que nous ne pouvons transposer des résultats valables pour une autre langue (l'anglais pour le français en l'occurrence). De plus, ces deux études espacées de vingt ans, ne semblent pas noter de différences significatives alors qu'il semblerait tout de même que le genre ait pu connaître de profondes modifications récentes, tout du moins concernant des caractères prosodiques.

Sur l'aspect « racialisé » du genre, les contenus sont affectés par une tendance très forte. Les commentaires racistes ont été présents pendant de nombreuses années sur les chaînes de télévision. Comme le note P. NDIAYE, aujourd'hui, cela reste souvent des « acrobaties hasardeuses », mais il convient de les dénoncer tel cet exemple qu'il rapporte :

[...] comme cet entraîneur d'athlétisme américain qui expliquait en 1941 que les Noirs héritaient de dispositions innées venues des temps primitifs, lorsqu'il leur fallait échapper aux lions de la jungle (et qu'ils apprirent ainsi à courir vite et longtemps). (NDIAYE, 2008, p. 228)

Les succès des athlètes noirs en particulier ont été accompagnés de considérations racialisantes. Michael Jordan traduit le sentiment de préjugé dans une de ces célèbres citations : « comme si nous étions sortis en dribblant du ventre de notre mère » [cité par (NDIAYE, 2008, p. 228)]. Si le célèbre basketteur est désormais en retraite et que le premier exemple à plus d'un demi-siècle, il

22. Voir (REASER, 2003).

23. Voir (FERGUSON, 1983).

faut reconnaître que la fréquence a diminué, mais les commentaires racistes sont toujours bien présents. Ils demeurent sous des formes plus dissimulées.

La tentation de l'explication biologisante à propos de la forte présence de sportifs noirs dans de nombreux sports médiatiques est toujours présente, « tapie dans un recoin, prête à surgir dans la bouche d'un commentateur » (NDIAYE, 2008). Sur *France Télévision*, lors des championnats du monde d'athlétisme de 2003, avant la finale du 100 mètres masculin, le commentateur n'a pu s'empêcher de faire la remarque que la finale ne comptait aucun Blanc. Nous nous interrogerons plus tard sur la nécessité de la précision ethnique ou raciale en tant qu'élément pertinent de description <sup>24</sup>.

### Le reportage

Dans ces recherches sur les journaux télévisés, Patricia VON MÜNCHOW distingue quatre sous-genres. Parmi eux figure le reportage. Elle définit comme tel : « tous documents relativement longs [...] introduits par un lancement de présentateur ou de speaker et consistant en un film accompagné de *voix off*. » (VON MÜNCHOW, 2004, p. 68). Il y a donc décalage dans le temps — sauf cas particulier du reportage en direct — et plusieurs personnes impliquées. Le rôle de la parole est fondamentale avec une sorte de narrateur/descripteur qui bascule d'une position à l'autre.

Des précisions d'ordres plus techniques et matérielles doivent être soulevées afin de prendre en compte au mieux ce sous-genre. Claude JAMET et Anne-Marie JANNET ont étudié des configurations possibles qui nous aident à mieux comprendre la réalisation d'un tel document.

Tout reportage est signé. Soit de plusieurs noms (4 à 5), soit d'un seul (ou de deux). Dans le premier cas, le reportage est réalisé par : un journaliste commentateur qui en assure la responsabilité, un cadreur (qui fait la prise de vue), un ingénieur du son, un assistant de production et un monteur. Dans le deuxième cas de figure, on peut trouver deux sous-catégories : le reportage est le fait d'un JRI [journaliste reporter d'images (qui remplace à lui seul tous les autres)] [...] ou bien il s'agit de reportages à partir d'images EVN [Eurovision News Exchange] [...] montées (par un monteur) et commentées (par un journaliste commentateur. (JAMET et JANNET, 1999, p. 161) <sup>25</sup>

24. Voir 11.2.2 page 303 et (NDIAYE, 2006).

25. Citation reprise de (VON MÜNCHOW, 2004, p. 62-63).

Le fonctionnement est donc cadré et les choses ne sont pas faites au hasard, même si d'une configuration à l'autre, des différences sont à noter. La différence majeure, entre les deux, reste ce que Marlène COULOMB-GULLY appelle le journalisme « assis » et le journalisme « debout »<sup>26</sup>, soit la distinction entre ceux qui vont récupérer puis monter leurs images et sons pour le reportage, et ceux qui travaillent à partir des données rapportées par d'autres — soit du *journalisme assis* dans ce cas là, pour reprendre l'image du travail à partir d'un bureau. Ces éléments de fonctionnement influencent la mise en forme, mais des principes généraux interviennent également.

P. CHARAUDEAU a travaillé notamment sur la notion de genre médiatique. Il s'est intéressé au genre du reportage qu'il introduit sous le titre interrogatif : « gage d'authenticité ou piège de la fausse impartialité ? »<sup>27</sup>. Deux principes fondateurs sont évoqués à travers le reportage : le principe d'objectivation et le principe d'intelligibilité. Le premier principe permet d'adopter un point de vue « distancié et global » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 185). Le second doit « proposer en même temps un questionnement sur le problème traité » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 185). Il est attendu de l'auteur du reportage, qu'il ne prenne pas parti et fasse ainsi preuve d'impartialité. Cependant, il est impossible d'initier un questionnement sans se détacher entièrement de toute pensée critique. Voulu ou non, le point de vue est difficilement gommable d'une telle production.

Le réalisateur du reportage, en effet, se trouve dans une situation inconfortable du fait que, au nom de la visée d'information du contrat médiatique, il doit s'interdire d'apporter son point de vue personnel, alors que d'une part cela est impossible (toute construction de sens témoigne d'un point de vue particulier), et d'autre part cela est nécessaire (toute démarche d'analyse implique des prises de positions). (CHARAUDEAU, 2005b, p. 186)

P. CHARAUDEAU évoque notamment une technique utilisée pour pallier cette difficulté, la technique du « balancier ». Pour l'auteur d'un reportage, il s'agit de « proposer des points de vues différents, voire contraires, sans qu'il se risque à opérer une hiérarchie (ou le moins possible), et dont la conclusion se résume en une série de nouvelles questions, de celles qui justement n'osent prendre parti » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 186). Avec un tel fonctionnement on com-

26. Voir (COULOMB-GULLY, 1995).

27. Il s'agit de l'ouvrage (CHARAUDEAU, 2005b).

prend aussi l'importance d'organisme tel que le Conseil Supérieur de l'Audio-visuel qui notamment comptabilise les temps de parole. Dans une certaine mesure, ce serait alors la somme des points de vue qui permettrait à l'individu de pouvoir créer le sien. Cette technique « suscite l'émotion, l'explicative, l'interrogation permanente, mais ne propose au téléspectateur aucun mode de pensée, aucune méthode de discrimination conceptuelle des faits, pour qu'il se fasse sa propre opinion » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 186).

Considérer ces genres peut aussi renvoyer notre attention jusqu'à leurs « propriétaires ». En effet aujourd'hui, de grands groupes détiennent des médias de plus en plus diversifiés. C'est exactement la politique de développement qui a été menée au sein du groupe *L'Équipe*.

Dates	Évolutions au sein de <i>L'Équipe</i>
16 octobre 1900	Fondation de <i>L'Auto-Vélo</i> , ancêtre de <i>L'Équipe</i> , par Henri Desgrange (créateur du Tour de France en 1903) et Victor Goddet, père de Jacques Goddet, futur créateur du journal <i>L'Équipe</i> .
28 février 1946	Création de <i>L'Équipe</i> par Jacques Goddet.
26 septembre 1947	<i>L'Équipe</i> acquiert le journal officiel de la Fédération Française de Football, <i>France Football</i> et en fait un hebdomadaire populaire.
3 avril 1955	<i>L'Équipe</i> crée la <b>Coupe d'Europe de football</b> . Suivront la <b>Coupe d'Europe de basket</b> , la <b>Coupe du Monde de ski</b> et la <b>Coupe d'Europe d'athlétisme</b> .
1965	Les Éditions Émile Amaury ( <i>Le Parisien Libéré</i> ) prennent le contrôle de <i>L'Équipe</i> .
1980	Création de <i>L'Équipe Magazine</i> .
juin 1998	Lancement de <i>L'Équipe Dimanche</i> .
31 août 1998	Lancement de <i>L'Équipe TV</i> .
9 juin 2000	Lancement du site Internet de <i>L'Équipe</i> .
2003	<i>L'Équipe</i> devient tout en couleur sur l'ensemble du territoire.

TABLE 7.2: Évolution des composantes du groupe *L'Équipe* et des entités associées

Nous pouvons retrouver dans le tableau 7.2, toute l'évolution de la presse sportive <sup>28</sup>. Historiquement, les liens entre l'organisation d'événements et l'information sont encore prouvés. C'est un des points qui relance les débats entre

28. Ce tableau est extrait de la recherche doctorale de M. BERNARD (voir (BERNARD, 2006, p. 102)).



*information* et *communication*. Il ne nous paraît pas pertinent de voir un découpage stricte entre les deux notions. Deux ensembles aussi importants en taille mais aussi en complexité n'ont pas d'efficacité à être transcrits comme concepts strictement opératoires. Nous y voyons un continuum qui s'intéresse plutôt au contenu qu'à la forme, en partant de l'information jusqu'à la communication. Ce mouvement est identique pour les intérêts personnels qu'ils comportent.

Finalement, ces objets théoriques sont complexes à appréhender. Ils restent encore sources de débats. Malgré tout, il est temps d'achever cette réflexion à travers un troisième point qui s'appuyera sur la notion de typologie. Nous espérons alors donner un dernier éclairage aux notions de genres et de formations discursives.

### **7.3 Tentatives d'approches typologiques : mises en garde et essais**

Nous venons d'illustrer les définitions initiales à propos du genre avec des exemples articulés sur les corpus réalisés. Nous souhaitons revenir sur les fondements théoriques afin de les consolider au vu des analyses qui suivent. Un critère a été choisi comme fil conducteur. Il s'agit de la notion de typologie. Cela nous permettra de suivre de manière cohérente les réflexions multiples à l'encontre du genre et même de la formation discursive afin de les lier dans une posture épistémologique.

#### **7.3.1 Considérations nécessaires**

Depuis l'antiquité, les réflexions sur le genre se sont développées au fil de deux traditions. Les deux d'ailleurs prennent pour origine les travaux d'ARISTOTE. Ainsi la poétique et la rhétorique s'intéressent aux genres. Cette dernière a été plus largement reconnue grâce à la célèbre tripartition qu'elle a établie entre genres « judiciaire », « délibératif » et « épique ». Cependant, au fil du temps la rhétorique a connu un déclin. Les genres et sous-genres de la littérature sont alors passés au premier plan. Mais ces changements ont aussi des répercussions sur les travaux de recherche comme le remarque D. MAINGUE-NEAU :

L'élargissement récent de la notion de genre à l'ensemble des activités verbales n'est pas sans conséquence : d'un côté l'analyse du discours utilise une catégorie qui s'est chargée de sens au cours de l'histoire, d'un autre côté la littérature se trouve aujourd'hui analysée à travers une catégorie d'analyse du discours dont le nom lui est familier mais qui n'est plus véritablement la sienne. (MAINGUENEAU, 2004, p. 108)

Les genres du discours sont nombreux, innombrables, en constante innovation et parfois renouveau <sup>29</sup>. M. BAKHTINE cite à titre d'exemple, la réplique brève du dialogue, le récit familial, les différentes formes de lettres, le commandement militaire, les documents officiels, la publicité, l'exposé scientifique, le dicton, le roman, le contrat, les félicitations, les salutations. . . « Comme Jourdain chez Molière, qui parlait en prose sans le soupçonner, nous parlons en genres – variés – sans en soupçonner l'existence » (BAKHTINE, 1984, p. 284). Leur inventaire méthodique comme leur classement a été tenté mais jamais avec le succès escompté. Cette multiplicité tient à ce que « les genres procèdent des multiples sphères de l'activité humaine, chacune d'elles produisant au fur et à mesure de son développement et de sa complexification des genres toujours plus complexes et nombreux » (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 131).

L'une des sources de difficulté est qu'on appréhende souvent le genre en privilégiant tel ou tel type de données (la conversation, la littérature, les médias, les écrits administratifs, etc.), au lieu de prendre d'emblée acte de la radicale diversité des productions verbales. On l'imagine aisément, selon que l'on prend pour corpus de référence la conversation ou les dialogues philosophiques on aura une tout autre conception de la généricité. (MAINGUENEAU, 2004, p. 107)

Il y a donc des choix conscients à opérer et des éclaircissements à donner. J.-M. ADAM <sup>30</sup> revient aussi sur le problème complexe et toujours débattu des typologies.

Des hypothèses typologiques peuvent être formulées à partir de perspectives très diverses. La pertinence, les limites et l'intérêt d'une typologie linguistique doivent être évalués dans un cadre théorique d'ensemble. Afin de donner à l'approche linguistique des recours définis, il convient de dégager la réflexion du flou hétérogène des classements existants. (ADAM, 2008, p. 15)

29. « Par nature, les genres évoluent sans cesse avec la société. Une modification significative de leur mode d'existence matériel suffit à les transformer profondément. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 108).

30. En particulier celle reprise récemment dans (ADAM, 2008).

Avec les mêmes objectifs, D. MAINGUENEAU développe la richesse et parfois la confusion des typologies. Cela vient d'abord du fait qu'elles sont réalisées par différents types de personnes avec divers objectifs. Il constate l'existence de typologies de chercheurs et d'utilisateurs. Ainsi, dans (MAINGUENEAU, 2004, p. 108), il retient différents critères :

- *linguistiques* : d'énonciation, de répartition statistique de marques linguistiques, d'organisations textuelles.
- *fonctionnels* : texte à visée ludique, didactique, etc. Dans cette perspective, il évoque alors la « célèbre bipartition » entre fonctions « transactionnelle » et « interactionnelle ».
- *situationnels* : les types d'acteurs impliqués dans le genre, les circonstances de la communication, le canal utilisé, etc. D. MAINGUENEAU considère qu'il s'agit du critère qui génère les typologies les plus complexes.
- *discursives* : avec la combinaison des trois précédentes — soit les caractérisations linguistiques, fonctionnelles et situationnelles.

En analyse du discours la catégorie du genre de discours est le plus souvent définie à partir de critères situationnels ; elle désigne en effet des dispositifs de communication socio-historiquement définis, et qui sont habituellement pensés à l'aide des métaphores du « contrat », du « rituel » ou du « jeu ». On parle ainsi de « genres de discours » pour un journal quotidien, une conversation, une émission télévisée, une dissertation, etc. Ils sont communément caractérisés par des paramètres tels que les rôles des participants, leurs finalités, leur médium, leur cadre spatio-temporel, le type d'organisation textuelle qu'ils impliquent, etc. (MAINGUENEAU, 2004, p. 108)

Dans notre cas, notre mode de réflexion se tourne vers le quatrième et dernier. Il a l'avantage d'être très complet. Il couvre le domaine linguistique tout en considérant à la fois les aspects du contexte englobant. Par contre, cet exemple est très difficile à « concrétiser ». Voyons ces caractéristiques plus en détails en poursuivant le questionnement sur la typologie.

### 7.3.2 Contraintes et limites

Au-delà même d'une typologie, il est souvent difficile de distinguer une cohérence sur la terminologie employée à l'égard de concepts parfois proches. C'est pour cela que nous continuerons de suivre les pas de J.-M. ADAM puis ceux de D. MAINGUENEAU.

On peut parler de formations discursives religieuse, journalistique, politique ou littéraire dans lesquelles sont produits des genres du discours religieux comme la prière, le sermon, l'hagiographie, la parabole ; des genres du discours journalistique comme le fait divers, le reportage, l'éditorial, la brève ; des genres du discours littéraire [...]. C'est dire qu'au delà des formes élémentaires de séquentialisation dont je vais parler, des codifications sociales – génériques – sont à l'œuvre dans toute communication verbale (Rastier 1989 : 37) <sup>31</sup>, codifications qui, de toute évidence, ne relèvent pas d'une codification strictement linguistique et que je suis bien obligé, de ce fait, d'écarter provisoirement de ma réflexion. Bien qu'elle opère une provisoire mise à l'écart des conditions socio-historiques de production des énoncés, la linguistique textuelle ne se fonde pas sur une illusoire conception autonomiste de l'étude du langage. (ADAM, 2008, p. 15)

La force de l'analyse textuelle est un ancrage linguistique solide, mais il n'est pas interdit à l'AD d'en faire tout autant. Nous ne cherchons pas à faire une étude comparative. Il ne s'agit pas de mettre en compétition des travaux ou même des disciplines. Chaque spécificité est un éclairage nouveau et donc important de reconnaître et de souligner. Nous souhaitons donner une cohérence à notre recherche à travers une synthèse critique qui permettra le développement d'analyses. Pour cela, en vue de l'achèvement temporaire de cette réflexion, nous suivrons les découpages et les concepts de D. MAINGUENEAU qui place au centre, la notion de *généricité*. Nous présenterons donc ces derniers travaux sur les régimes et les modes de *généricité*.

### Régimes de *généricité*

Dernièrement, D. MAINGUENEAU est revenu sur le découpage qu'il opérerait dans les genres de *généricité*. De trois régimes de *généricité* dans son travail de 1999 <sup>32</sup>, le linguiste est passé à deux.

Il s'agit, bien entendu, de catégories prototypiques : il est normal que certaines pratiques verbales se situent à la frontière entre deux régimes. Ainsi, à la frontière entre genres « routiniers » et genres « conversationnels », certaines formes de conversation : par exemple des conversations mondaines très ritualisées. (MAINGUENEAU, 2004, p. 109)

La triade — genres « auctoriaux », genres « routiniers » et genres « conversationnels » — ne permettait pas de conceptualiser au mieux le fonctionnement

31. Voir (RASTIER, 1989, p. 37).

32. Voir (MAINGUENEAU, 1999).

continu qui se caractérise sans catégorie ferme et définitive. Il s'agit plutôt d'un continuum que le découpage heuristique en deux ensembles marquent de manière plus pertinente.

**Les Genres routiniers** Ils se distinguent comme les genres de prédilection pour les études en analyse du discours, comme le note D. MAINGUENEAU. On compte parmi eux : le magazine, le boniment de camelot, l'interview radiophonique, la dissertation littéraire, le débat télévisé, la consultation médicale, le journal quotidien, etc. La structuration des rôles des participants est bien établie. Elle reste « normalement inchangée pendant l'acte de communication » (MAINGUENEAU, 2004, p. 109). Les genres routiniers s'appréhendent à la manière de dispositifs de communication socio-historiquement définis. L'analyse du discours rappelle qu'il n'y a pas de pertinence à connaître ou même rechercher l'origine de tels genres. Remonter jusqu'au premier talk-show télévisé, ou jusqu'à la première ordonnance peut avoir une raison scientifique pour comprendre l'évolution mais elle ne se justifie pas du tout pour l'utilisateur — soit n'importe quel locuteur dans son usage courant. Ces genres sont marqués par des contraintes stabilisées :

Les paramètres qui les constituent résultent en effet de la stabilisation de contraintes liées à une activité verbale qui s'exerce dans une situation de contraintes liées à une activité verbale qui s'exerce dans une situation sociale déterminée. À l'intérieur de ces genres routiniers on peut définir une échelle : d'un côté les genres totalement ritualisés, qui laissent une marge de variation minimale (actes juridiques, par exemple), de l'autre ceux qui, à l'intérieur d'un script peu contraignant, laissent une grande part aux variations personnelles. (MAINGUENEAU, 2004, p. 109)

La vision en progression ou en gradation prend alors tout son sens. Comme nous l'avons relevé précédemment, il n'est pas question de faire rentrer des éléments dans des cases strictement délimitées. À l'inverse de cette polarité, nous retrouvons les genres conversationnels. Cependant, il ne faut pas y voir une symétrie.

Ces deux régimes de généralité obéissent à des logiques bien distinctes, même s'il y a évidemment continuité de l'un à l'autre. Ce faisant, ils reconduisent le partage qu'a imposé l'esthétique romantique entre textes « intransitifs », expression de la « vision du monde » d'une individualité créatrice, et textes « transitifs », de bien moindre prestige, qui seraient au service des nécessités de la vie sociale. (MAINGUENEAU, 2004, p. 111)

### Les Genres conversationnels

Ils ne sont pas des genres « étroitement liés à des lieux institutionnels, à des rôles, à des scripts relativement stables. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 110). D. MAINGUENEAU lui-même relève que nombre de chercheurs se demandent si la catégorie du genre y est réellement pertinente.

Leur composition et leur thématique sont le plus souvent très instables et leur cadre se transforme sans cesse. Si dans les genres routiniers les contraintes sont globales et « verticales » (imposées par la situation de communication), dans les genres conversationnels ce sont les contraintes locales et « horizontales » (c'est-à-dire les stratégies d'ajustement et de négociation entre les interlocuteurs) qui l'emportent. (MAINGUENEAU, 2004, p. 110)

La difficulté à définir de tels genres est leur souplesse qui se caractérise par une constante évolution. La primauté du contexte sur l'aspect cotextuelle — de manière relative tout de même puisque qu'il y a réglage au niveau de l'ensemble — peut donc mettre en difficulté le linguiste qui ne voit pas de marques aussi évidentes que dans les genres rituels. C'est ce type même d'énoncés que des spécialistes de l'oral — comme H. SACKS en particulier <sup>33</sup> — ont travaillé.

En complément de la notion de régime de généricité, D. MAINGUENEAU propose la notion de mode. L'important est alors de savoir à quel niveau l'on se place, c'est-à-dire quel point de vue d'analyse, nous choisissons d'adopter. Ils ne sont d'ailleurs pas dissociables comme le sont les trois sources d'informations qu'il propose. Depuis longtemps, D. MAINGUENEAU propose « trois types de « contextes », dont on peut extraire des éléments nécessaires à l'interprétation. » (MAINGUENEAU, 1998, p. 12-13). Il distingue ainsi :

- *L'environnement physique de l'énonciation, ou contexte situationnel.* C'est ce qui sert d'appui à « ce que l'on peut interpréter des unités comme « ce lieu », le présent du verbe, « je » ou « tu » etc. » (MAINGUENEAU, 1998, p. 13).
- *Le cotexte.* Il s'agit des séquences verbales qui se trouvent placées avant ou après l'unité à interpréter. « À la différence d'énoncés autonomes comme « Ne pas fumer » qui sont constitués que d'une seule phrase, la plupart des énoncés sont des fragments d'une totalité plus vaste : un roman, une conversation, un article de journal, etc. Ce recours au co-

33. Voir (SACKS, 1995).

texte sollicite la mémoire de l'interprète, qui doit mettre une unité en relation avec une autre du même texte. » (MAINGUENEAU, 1998, p. 13).

- *Les savoirs antérieurs à l'énonciation.* « Par exemple ce que désignent les noms propres ou les connaissances sur les méfaits du tabac, la forme réglementaire des panneaux d'interdiction. » (MAINGUENEAU, 1998, p. 13).

Ces précisions faites, nous pouvons considérer l'autre ensemble complémentaire pour comprendre le fonctionnement de la généricité des discours.

### Modes de généricités

D. MAINGUENEAU distingue quatre modes de genres.

**Les genres institués de mode (1)** sont des genres institués relativement stables. Ils ne sont pas ou peu sujets à variation. Les participants se conforment strictement à leurs contraintes. On retrouve par exemple les courriers commerciaux, les annuaires téléphoniques, les fiches administratives, les actes notariés, ou encore les échanges entre avions et tour de contrôle comme exemples canoniques de ce mode de généricité.

Ils sont caractérisés par des formules et des schèmes compositionnels préétablis sur lesquels s'exerce un fort contrôle, pour lesquels les participants sont pratiquement interchangeables. Il est impossible de parler d'« auteur » pour de tels genres (MAINGUENEAU, 2004, p. 112).

C'est ce caractère normatif, en tous cas fortement contraignant de point de vue de la forme, qui caractérise les genres de mode (1).

**Les genres institués de mode (2)** sont des genres pour lesquels « les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel : journal télévisé, faits divers, guide de voyage, etc. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 112). Ils suivent en général une « scénographie <sup>34</sup> préférentielle, attendue », soit une sorte de minimum informationnel commun à l'ensemble des productions du

34. Pour la précision dans son approche du discours, D. MAINGUENEAU distingue aussi trois types de scènes :

- scène englobante = type de discours (publicité)
- scène générique = scène du genre de discours (publicité pour un produit amincissant un magazine féminin)
- scénographie = scène d'énonciation (communication téléphonique) (MAINGUENEAU, 1998, p. 69-70).

même genre. Cependant, ils tolèrent des écarts. Des actualisations dans des formes plus originales sont tolérées. D. MAINGUENEAU évoque par exemple un guide de voyage qui pourrait « s'écarter des routines du genre et se présenter à travers une scénographie originale (une conversation entre amis, un récit d'aventure , etc.). »(MAINGUENEAU, 2004, p. 112). Il évoque aussi d'autres exemples comme le suivant :

Prenons un exemple dans le domaine politique, celui du programme de F. Mitterrand à l'élection présidentielle de 1988. Au lieu de rédiger son programme selon les voies usuelles, il l'a présenté comme une *Lettre à tous les Français*, qui a été publiée dans les journaux et envoyée par courrier à un certain nombre d'électeurs. Un tel texte ne mettait pas en cause la scène générique ; il s'inscrivait à l'intérieur d'une activité verbale codifiée, préétablie, pièce dans cet ensemble d'activités que forme une campagne électorale. Certes, il se présentait à travers une « scénographie » originale, mais il se soumettait au cahier des charges du genre, qui prescrit la thématique, la durée, les rôles des participants, etc. Ici l'auteur donnait seulement à ce genre une inflexion particulière, sachant que de toute façon cela devait rester un programme électoral. (MAINGUENEAU, 2004, p. 112).

**Les genres institués de mode (3)** n'ont pas de lieux ou de modes d'expression de préférence. Il sont assez hétérogènes avec les publicités, les chansons, ou les émissions de télévision pour citer les plus reconnus médiatiquement. Il « n'existe pas de scénographie préférentielle » pour reprendre la terminologie de D. MAINGUENEAU. Il ajoute même que « le fait de savoir que tel texte est une affiche publicitaire ne permet pas de prévoir à travers quelle scénographie il va être énoncé. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 112). En effet, si nous sommes face à un arrêt de bus à Paris, nous pouvons supposer que l'affiche en papier derrière la vitrine est une affiche commerciale. Cependant, rien ne prédispose cette affiche à représenter une girafe, une voiture ou un extra-terrestre. Cette non-prédisposition thématique inciterait, ou en tous cas, permettrait l'innovation.

Ce nécessaire renouvellement est lié au fait qu'ils doivent capter un public qui, précédemment, n'est pas captif, en lui assignant une identité en harmonie avec celle prêtée à leur instance auctoriale (qu'il s'agisse d'un artiste ou d'une marque commerciale). L'innovation néanmoins n'a pas ici pour fonction de contester la scène générique : sauf exceptions, un chanteur de variétés ne met pas en cause le genre « chanson de variété ». (MAINGUENEAU, 2004, p. 112)



Pour aller un peu plus loin dans ce sens, imaginons une situation de ce type. Un chanteur comme Johnny Halliday, même s'il peut représenter le rock n'roll ou la chanson française, ne fera pas muter de tels genres en chantant du rap en portugais. Le rock n'roll restera ce qu'il est et la chanson française ne prendra pas un accent lusophone pour autant. Il y a bien distinction entre les énonciateurs et les cadres avec une certaine souplesse dans l'utilisation qui est une vraie richesse dans sa créativité.

**Les genres institués de mode (4)** sont les genres proprement auctoriaux. Ce sont les genres pour lesquels « la notion même de « genre » pose problème » (MAINGUENEAU, 2004, p. 112). De même, les genres institués de mode (3) et les genres institués de mode (4) sont relativement proches. Leur principe de créativité les rapproche. Ils « ne se contentent pas de suivre un modèle attendu. Ils entendent capter leur public en instaurant un scène d'énonciation originale qui donne sens à leur propre activité verbale, ainsi mise en harmonie avec le contenu même du discours. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 112).

Les genres de mode (4) sont par nature, « non saturés ». Leur scène générique est prise dans une « incomplétude constitutive ». Ils possèdent une marge de liberté intrinsèque laissée à l'auteur qui est « pleinement individué (associé à une biographie, une expérience singulières) qu'il revient d'autocatégories sa production verbale. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 112).

Dans le cas d'un genre de mode (4) des dénominations comme « médiation », « utopie », « rapport », etc., sont censées contribuer de manière décisive à définir de quelle façon et à quel titre le texte correspondant doit être reçu. Ici le nom donné ne peut être remplacé par un autre (une « rêverie » n'est pas une « fantaisie » ...); ce n'est pas une autre étiquette permettant d'identifier une pratique verbale, mais la conséquence d'une décision personnelle, qui participe d'un acte de positionnement à l'intérieur d'un certain *champ* et qui est associé à une *mémoire intertextuelle*. [...] Pour ces genres de mode (4), les textes ne correspondent donc pas à des activités discursives bien balisées dans l'espace social : les genres publicitaires, télévisuels, politiques imposent leur présence, ils sont liés à certaines activités sociales aux finalités préétablies <sup>35</sup>. (MAINGUENEAU, 2004, p. 112)

Cette classification des modes de généralité dégage deux tendances. Les modes (1) et (4) sont proches de genres « monologiques ». À l'inverse, les modes (2) et

35. Les guillemets et les italiques sont ceux de l'auteur.

(3) – et surtout le (2) – sont souvent « interactifs et étroitement associés à des praxéogrammes où la part du non-verbal est considérable. » (MAINGUENEAU, 2004, p. 115). On retrouve donc les deux régimes de généricité. Le régime de genres conversationnels correspond ici aux modes (2) et (3).

Il nous faut désormais présenter au moins un exemple de typologie. Au vu des applications et de notre corpus, notre choix s'est porté sur la typologie des genres du discours d'information de P. CHARAUDEAU.

### 7.3.3 Un exemple de représentation : la typologie des genres du discours d'information selon P. CHARAUDEAU

Les genres de discours s'adaptent à l'évolution des formes sociales et communicationnelles. Ils relèvent de compétences partagées. Cela vaut pour la représentation des connaissances et leurs formes comme pour les règles permettant de les interpréter. On retrouve fondamentalement un principe de catégorisation. Parmi les tentatives de classement des genres de discours, nous avons relevé une typologie intéressante mettant en jeu les discours d'information.

P. CHARAUDEAU propose une typologie des genres en tant que résultats d'un certain classement en fonction de choix qu'il présente très clairement <sup>36</sup>. Dans un souci de précision mais aussi d'efficacité, il s'est posé la question de pouvoir proposer une typologie pouvant ménager la « compréhension » et la « lisibilité ». La solution apportée fut celle d'une hiérarchisation. À partir d'une typologie de base, il propose « des typologies successives qui s'enchâssent » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 173).

La typologie de base fait se croiser les principaux types de *modes discursifs* du traitement de l'information. Ils sont placés sur l'axe horizontal de la figure 7.1 page suivante. Parmi les modes discursifs, il distingue l'événement rapporté (E.R) à gauche, l'événement commenté (E.C) au centre croisant l'ordonnée et pour finir, l'événement provoqué (E.P) à droite de l'axe des abscisses. De la gauche vers la droite, c'est-à-dire de l'E.R vers l'E.P, l'engagement de la responsabilité de l'énonciateur dans son discours augmente. Dans ce sens-là, l'implication personnelle est grandissante.

36. Voir (CHARAUDEAU, 2005b, p. 173-176).

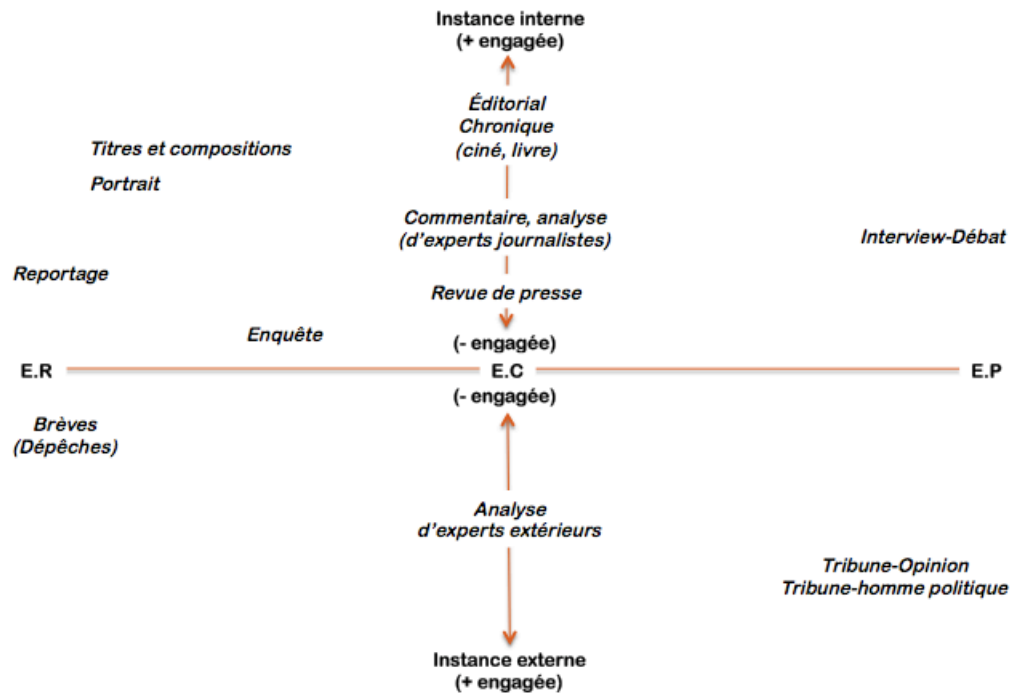


FIGURE 7.1: Typologie des textes d'information médiatique selon P. CHARAUDEAU

Sur l'axe vertical, nous retrouvons les principaux types d'*instance énonciative*. L'instance à « origine externe » est en bas et l'instance à « origine interne » se place en haut. Une variable supplémentaire va même s'ajouter avec le *degré d'engagement*. Sur ce même axe, à partir du point focal de croisement des deux axes, l'engagement sera le moins marqué. C'est en s'éloignant du centre que l'engagement sera davantage présent.

Les interviews-débats ou les tribunes sont marquées par leur aspect provoqué. C'est un choix délibéré de l'énonciateur de se mettre en avant médiatiquement. L'énonciateur assume en agissant sur sa parole et à travers sa parole. Les portraits, les brèves ou les dépêches sont une transposition des faits avec un effacement maximum du journaliste qui rapporte l'information. Sur cet axe d'implication visible de la parole et des opinions partagées, les marques de personne et de possession sont très intéressantes à relever. Elles sont un des indices les plus révélateurs d'une des contraintes de chaque genre. La brève, par exemple, à cause de la concision de son format, ne peut « s'alourdir » de modalisations personnelles ou de prises de position. Ce n'est pas ce

qui correspond aux attentes de celui qui souhaite lire ou entendre ce genre de discours d'information médiatique.

Par rapport à notre corpus, pour illustrer un des genres qui nous intéresse plus directement, nous rappellerons un commentaire de l'auteur :

*Le reportage est davantage centré sur l'« événement rapporté » et l'enquête plus orientée vers une problématique et donc plus proche de l'« événement commenté ». Mais il est bien difficile d'établir une distinction quant à leur degré d'engagement qui tient au mode de présence du journaliste dans son énonciation. Disons qu'idéalement, dans l'enquête, le journaliste devrait être plus effacé que dans le reportage* <sup>37</sup>. (CHARAUDEAU, 2005b, p. 175)

Le croisement des trois critères permet de dégager des tendances de nature plutôt oppositive. À la manière de la relativité linguistique du signe saussurien, ces éléments se définissent les uns par rapport aux autres. L'exactitude d'un placement sur ce graphique n'a pas de valeur absolue. Au-delà du simple fait d'exister — car l'entreprise est périlleuse et moins de linguistes qu'il n'y paraît, osent en faire autant — une représentation comme celle-ci permet de donner une vision d'ensemble relative. Les précautions oratoires de son auteur sont suffisantes pour nous faire comprendre l'importance mais aussi les limites d'un tel objet théorique. À l'image du cheminement du traitement des genres de discours que nous venons de faire, l'auteur note que : « L'établissement d'une typologie doit consister en fait l'acte final — et non premier — d'un travail minutieux de description et d'analyse. » (CHARAUDEAU, 2005b, p. 176).

Nous concluons comme le fait P. CHARAUDEAU dans le chapitre qu'il consacre à la typologie des genres du discours d'information :

[L]es genres s'inscrivent dans une relation sociale de reconnaissance, témoignant d'une codification qui leur sont propres — propres à leur contexte socioculturel — et peuvent donc varier d'un contexte à l'autre (un talk show à la française se différencie d'un talk show à l'italienne ou à la catalane) et d'une époque à l'autre (un JT des années soixante est à la fois semblable et différent d'un JT des années 90). (CHARAUDEAU, 2005b, p. 175)

Un vieil adage dit que : « parfois des dessins valent mieux que de longs discours ». Nous ne résistons pas à la tentation d'illustrer ces propos avec la cari-

37. Les italiques et les guillemets sont ceux de l'auteur.

cature suivante <sup>38</sup>. Elle illustre l'évolution des pratiques qui, par l'émergence de nouveau genre, continue de faire avancer les possibilités d'information et de communication.



FIGURE 7.2: Dessin illustrant l'évolution des pratiques

38. Voir l'illustration 7.2.

## Chapitre 8

# Concepts et visions liés au langage pour une corrélation avec le sport

### 8.1 Langage, langue et discours : retours linguistiques

Le langage *sportif* est nommé tel car nous prenons comme hypothèse de départ qu'il existe au même titre que le langage *militaire* ou le langage *médical*. Cette amorce indique pourtant une première considération qui est celle du langage spécialisé.

Les notions les plus « élémentaires » car anciennes, mais aussi débattues, doivent être évoquées. Ainsi, ce sont les concepts de *langage*, *langue* et *discours* qui vont nous intéresser dans les quelques pages à venir. Laissons de côté d'autres éléments majeurs des théories du langage sur lesquels il faudra par la suite dire un mot, comme les notions de *parole* ou encore de *texte* par exemple.

#### 8.1.1 Précisions préalables

Utiliser les termes de *langue* plutôt que celui de *langage*, ou bien de *discours* plutôt que de *parole*, sont des choix qui marquent une inscription dans un certain courant de pensée. En effet, la langue est l'objet d'étude le plus ancien de la linguistique. Sans trop de simplification, disons que les philosophes s'intéressent au langage, là où les linguistes se concentrent sur la

langue. Comme le précise Christine BÉAL dans l'entrée de *TCAD* consacrée à *Langue/Parole/Discours* : « les langues sont des cas particuliers du langage » (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 167).

À partir des travaux révolutionnaires de Ferdinand DE SAUSSURE, la linguistique va vouloir se poser comme une science exacte rejetée, alors la parole et n'accorde d'intérêt qu'à l'étude de la langue. Posons alors les jalons d'une compréhension du concept de langue. De ce point de vue, la langue est alors un système de signes : un univers clos sur lui-même, qui est régi par un ensemble de règles lui permettant de fonctionner. À l'ensemble global qu'est la langue, s'intègrent et se combinent des sous-systèmes, comme le note Ch. BÉAL :

- le lexique, il définit et organise les mots en fonction de traits sémantiques constitutifs et oppositifs.
- la phonologie, c'est l'oralité de la langue qui dresse l'organisation des différents sons d'une langue.
- la morphologie, elle édicte les règles de combinaison des unités de sens.
- la syntaxe, soit le système de combinaison des mots entre eux pour former des phrases. <sup>1</sup>

Depuis, de nombreux travaux sont venus contredire cette dichotomie langue/parole. La sociolinguistique la première, mais aussi la pragmatique ont marqué par des travaux majeurs l'avancée théorique dans cette perspective. Nous ne sommes plus dans une opposition transposable entre un système et un usage. De même, la praxématique a montré comment la continuelle évolution du monde et des pratiques — autrement appelées *praxis* — marque, et ce, réciproquement, le langage, la langue, les langues.

La langue anglaise ne rend pas compte du découpage entre *langue* et *langage*. Elle englobe ces notions sous le terme *language*. Ainsi, on retrouve par exemple un ouvrage important pour cette thèse sous le titre de *Language of sport* <sup>2</sup>. Le linguiste Adrian BEARD a fait une étude des spécificités que pouvaient comporter certains discours traitant de sport. C'est en partie la tâche que nous essaierons d'accomplir au fil de ces recherches.

1. Issu de (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 167).

2. Voir (BEARD, 1998).

### 8.1.2 Langage ou code

Sans faire de parallèle désobligeant entre les sportifs et les abeilles, il convient de préciser qu'il existe des systèmes de codes dans le sport. Le médiateur qu'est l'arbitre utilise une gestuelle fixée à l'avance et entérinée souvent depuis de nombreuses années par les fédérations officielles de chaque sport. Nous proposons ici une réflexion sur ce code en comparaison avec le code dans le pseudo-langage des abeilles. Pour être plus précis, il est nécessaire de faire référence à Émile BENVENISTE et un chapitre particulier des *Problèmes de linguistique générale*. É. Benveniste voit un « code de signaux » pour les abeilles. Il nous semble qu'il en va de même pour la gestuelle officielle de l'arbitre, tout comme les annonces tactiques internes aux équipes.

Le premier élément marquant est l'aspect de groupe. Dans les sports collectifs, l'arbitre génère une tension face au groupe. Elle est bien plus importante que celle apportée par la présence d'un juge de sport individuel. L'arbitre est l'individuel, le singulier, qui se tient face à l'ensemble, face au groupe. Si l'on regarde plus en détail les éléments évoqués pour les abeilles par É. BENVENISTE, on retrouve les mêmes éléments dans le contexte sportif (BENVENISTE, 1966, p. 60-61) :

- fixité du contenu ;
- invariabilité du message ;
- rapport à une seule situation ;
- nature indécomposable de l'énoncé (en monèmes ou phonèmes) ;
- transmission unilatérale.

Cette dimension ne sera pas prise en compte dans l'analyse du discours proprement dite car, certes il y a communication, mais nous nous concentrerons sur l'aspect langagier à part entière. La précision nous semblait pourtant nécessaire.

### 8.1.3 Pour une méta- considération ?

Catherine DÉTRIE et Bertrand VÉRINE interrogent par confrontations indirectes mais successives les concepts de *Métadiscours*, *Métalangage* et *Métalangue* pour les besoins d'entrées de l'ouvrage *Termes et concepts pour l'analyse du discours*<sup>3</sup>. Le suffixe *méta-* appliqué aux concepts de *discours*, *langage* et

3. Voir (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 180).



*langue* rend compte des objets précédemment exposés. Ainsi, celui de *métalangue*, nous semble approprié pour notre étude :

Le terme renvoie à un système métalinguistique codé, constituant une terminologie spécialisée : par exemple, adverbe, suffixe, phrase, etc. font partie de la métalangue grammaticale. Toute métalangue est un sous-système d'une langue primaire. Les mots métalinguistiques peuvent eux-mêmes faire l'objet d'une description [. . .]. (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 180)

Au-delà de la spécialisation proposée par Pierre LERAT, il s'agit d'un aspect plus global du fonctionnement linguistique. Il ne s'agit plus seulement de terminologie mais bien de l'ensemble des distinctions qui peuvent être apportées. En plus du lexique, la syntaxe entre en jeu au sein de certains genres, tout comme ces mêmes genres sont eux-mêmes spécialisés de par leurs thèmes restreints.

[Le métalangage] qui englobe les termes plus spécifiques de métalangue et de métadiscours, renvoie à une fonction des langues naturelles, celle de pouvoir parler d'elles-mêmes » (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 181)

Nous observons alors la même considération que pour celle de la répartition initialement abordée avec *Langage / Langue / Discours*. Nous concluons donc en admettant que le terme de *langage* nous permet d'englober les concepts de *langue* et *discours*. Cependant, nos observations porteront sur des éléments concrets et attestés, donc du discours. Sans nier pour autant l'existence d'une certaine langue du sport, en respect avec les bases théoriques déjà énoncées, il paraît difficile de pouvoir prétendre en faire reconnaître l'intégralité. Des régularités liées à un genre précis peuvent être données mais pour commencer, il nous faut regarder vers un des observables sociolinguistiques afin de comprendre l'utilisation de ce langage.

## 8.2 Le langage du sport : un dialecte social et des registres particuliers

Dans une dimension historique et classificatoire des langues, représentant les parentés de langue par ramifications successives, un certain nombre de dialectes peut apparaître en bout de branche. Cependant, dans l'éclaircissement que nous essayons de donner ici à la considération de *langue* et *langage*

notamment, une précision est nécessaire pour la prise en compte de l'objet théorique de base que peut être le dialecte.

### 8.2.1 Définitions

Selon la définition inscrite dans le *Dictionnaire de Linguistique* de J. DUBOIS *et al.* <sup>4</sup>, deux types de dialectes seraient à distinguer : un premier dit « régional » et un second « social ». Finalement, c'est encore bien le point de vue qui prime et la distinction s'effectue en premier lieu sur le choix de la perceptive (plutôt sociolinguistique ou plutôt en rapport avec la politique linguistique) :

1. Employé couramment pour dialecte régional par opposition à « langue », le dialecte est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme la langue, mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé : quand on dit que le picard est un dialecte français, cela ne signifie pas que le picard est né de l'évolution (ou à plus forte raison de la « déformation ») du français. (DUBOIS *et al.*, 1999, p. 143)

Il s'agit d'une différence de statut. La reconnaissance de valeur est dissociante. Cette différence fait entrer le dialecte dans une acception précise que la langue ne se fait pas sur un plan strictement linguistique. C'est souvent le faible nombre de locuteur ou la petite taille de la zone géographique dans laquelle le dialecte est parlé, qui contribue finalement à sa non-reconnaissance en tant que langue. La locution « langue régionale » existe et il semble alors bien difficile de percevoir la différence qu'il peut y avoir avec un dialecte. Si par exemple on considère la langue ch'ti, l'impact du film de Dany Boon — *Bienvenue chez les Ch'tis* — est impressionnant sur les représentations partagées à ce sujet. Une valorisation à son sujet s'est clairement opérée, surtout dans les médias français nationaux.

Pour ce qui est du dialecte social :

2. Le dialecte social est un système de signes et de règles syntaxiques utilisé dans un groupe social donné ou par référence à ce groupe. Ce système peut être réduit à des unités lexicales qui, mise à part la valeur affective, doublent les unités du vocabulaire général dans un domaine déterminé. Quand ce système est créé ou employé comme un ensemble secret de signes, c'est un argot (argot

---

4. Voir (DUBOIS *et al.*, 1999).

des malfaiteurs, des lycéens, des soldats, de certains travailleurs migrants). parfois, la valeur de signe social (manifestation de la volonté d'appartenir ou de se référer à un groupe social) l'emporte sur le caractère ésotérique.

Le système peut être réduit à un ensemble de termes désignant des notions ou des objets précis pour lesquels la langue commune n'a pas de signes ou de signes suffisamment précis : on a alors des langues spéciales ou des vocabulaires techniques. Parfois, le terme technique est lui-même doublé d'un terme argotique (argot de métier) ; dans ce cas-là, la distinction est quelquefois difficile à faire. L'objet des langues spéciales n'est pas d'être ésotérique. Leur caractère difficilement intelligible est dû à l'ignorance par les non-initiés des notions exprimées.

Le système peut être enfin un ensemble de signes et de règles syntaxiques ; il est désigné plus couramment par les termes de patois (ou parlers patois), la langue courante, langue cultivée, langue populaire ; ces dialectes sont propres chacun à une certaine couche sociale et leur emploi révèle de son utilisateur. (DUBOIS et al., 1999, p. 144)

Une fois encore, l'importance des représentations sociales ressurgit. Il n'existe pas de catégorie fermée sur elle-même qui ne saurait évoluer au fil du temps. Celle de *dialecte social* est la considération contextuelle de la production langagière. La référence citée est le reflet de cette prise en compte appliquée à une pensée structuraliste désormais ouverte sur le monde.

### 8.2.2 Une dialectique possible du dialecte ?

Si l'on regarde avec plus d'attention encore, la définition de *dialecte*, il apparaît une dimension historique intéressante par rapport à ses origines :

Le grec *dialektos* désignait les systèmes utilisés dans toute la Grèce, chacun pour un genre littéraire déterminé, et considéré comme la langue d'une région de la Grèce où ils devaient recouvrir des dialectes au sens moderne du terme, régionaux ou sociaux ; l'ionien, non seulement en Ionie, mais dans toute la Grèce, était utilisé pour le genre historique, le dorien l'était pour le chant choral. (DUBOIS et al., 1999, p. 143)

Cet ancien cas particulier, nous montre l'enchevêtrement possible de concepts et de représentations. Des sports aussi largement répandus que le football auront très peu de doublons lexicaux possibles avec un dialecte régional. A contrario, d'autres sports, plutôt ancrés culturellement dans une région, pourront avoir des rapports concomitants avec une forme linguistique plus ou moins locale. Le rugby qui a un aspect fortement méridional en France, a une

tendance forte à avoir des « passerelles linguistiques » entre la forme régionale et la forme spécialisée sportive.

Un sport se distingue tout particulièrement dans ce domaine, c'est le rugby. Une des spécialistes en la matière est Valérie BONNET. Elle envisage « une langue sportive [comme] une langue de “spécialité” et, en ceci, elle comprend divers niveaux de technicité » (BONNET, 2007, p. 254). La linguiste liste quatre niveaux, (BONNET, 2007, p. 254) :

- une nomenclature, soit un ensemble de termes techniques, dont les définitions sont clairement posées et stabilisées (*alignement, ascenseur, [...] botteur...*) ;
- un jargon, soit un parler interne aux membres d'un groupe pratiquant la même activité, c'est-à-dire une langue liée à une thématique (*armer du bras, balle propre, [...] (se) lier...*) ;
- un argot, soit le vocabulaire d'un groupe social déterminé par des liens spécifiques qui redouble le vocabulaire commun (*avant/gros, cadeb/cadrage-débordement*) en adjoignant des résonances culturelles et affectives (*ar-roser, [...] bouchon, bouffe, [...] essuie-glace...*) ;
- des éléments dialectaux et des spécialités régionales (*biscouette, [...] planchot...*).

L'ancrage régional et donc social est très important. Dans un sport avec une identité locale aussi forte que le rugby, il nous faut bien comprendre que les termes employés sont les reflets des usages (et) de leurs locuteurs. Il faut cependant bien replacer les choses dans leur contexte. Le rugby n'a pas valeur de généralité pour les autres sports. De même, la langue française — de par ses pratiques concrètes régionales — n'a pas les mêmes caractéristiques que sa voisine anglaise qui compte pourtant autant de locuteurs amateurs de rugby, si ce n'est plus. D'un point de vue terminologique, le fonctionnement est bien plus complexe, mais la dimension sociale est vraiment importante pour un domaine de spécialité.

La *langue de spécialité* est un des concepts à interroger. Cela va nous permettre de voir des réalités précises ainsi que des applications concrètes et fonctionnelles de la langue. Cependant, avant cela, confrontons un dernier élément lexical et sociolinguistique, celui de *registre*. Dans un souci de cohérence et grâce à notre expérimentation personnelle, nous allons rester sur ce même sport, le rugby.

### 8.2.3 Sport et registre langagier

La notion de *registre* en sciences du langage est encore la source de débats. C'est même un objet qui revient sur le devant de la scène sociolinguistique, en témoigne un des derniers numéros de la revue *Langage et Société* <sup>5</sup>. Monique SASSIER en fait alors une analyse à partir des travaux de Pierre ACHARD <sup>6</sup>. Mais d'emblée, l'auteure nous met en garde face à la difficulté d'un tel objet théorique car les définitions sont innombrables, voire contradictoires chez un même auteur. Deux éléments émergent de cette réflexion.

Dans un premier temps, il s'agit d'une question d'ordre social des locuteurs, et dans un second temps, le registre pose la problématique des formations discursives qu'elle articule avec la construction de corpus de discours. Nous souscrivons à la considération de jugement de valeur qui prend part à une vision idéologique de la parole de l'homme en société.

Pour rendre compte de cela, nous proposons de voir comment un cas particulier de sport, le rugby, peut être un exemple de généralisation outrancière de valeurs. Le contexte de production, les participants et un ensemble d'autres contraintes marquent un genre qui met aussi à contribution un registre langagier. Pour cela, sur une base ethnographique de réflexion, nous analyserons les discours d'entraîneur que nous comparerons aux cas plus « classiques » des prêches religieux.

#### **Vulgaire et expert : le discours de l'entraîneur (de rugby)**

Les deux qualificatifs de « vulgaire » et d'« expert » sont coordonnables et non oppositifs. Le *vulgaire* en tant que *registre* renvoie au *niveau* ou *registre de langue* alors que l'*expert* renvoie à la *spécialisation du discours*. Traditionnellement, l'expertise est perçue comme un savoir valorisé sur le plan des valeurs symboliques.

*Sport* et *religion* sont aujourd'hui deux domaines qui peuvent avoir des trajectoires croisées ou opposées selon le point de vue où l'on se place. Dans une perspective d'analyse du discours, il sera question d'interroger un même fait général : la parole, mais dans deux cadres différents : le lieu de culte religieux et le vestiaire de rugby. Nous ne cadrerons pas une religion en particulier ni un niveau de compétition précis afin de rester dans un cadre de discussion qui

5. Numéro 124, juin 2008.

6. Voir (SASSIER, 2008).

pourra interroger plus que donner des vérités absolues. Nous énumérerons les différents points communs et dissemblances que chaque cadre peut entretenir.

Nous resterons axé sur un aspect langagier, mais nous ne pourrons évidemment pas faire l'économie de considérations extra-linguistiques qui rentrent naturellement en compte dans toute activité discursive. Nous verrons d'abord l'aspect concret dans lequel se déroulent ces discours avec le cadre du vestiaire auquel nous comparerons les éléments prototypiques du lieu de culte. La notion générale de rituel sera alors présentée et discutée. Ensuite, nous verrons la notion de discours avec ses composantes liées et nous terminerons en nous centrant sur un aspect plus linguistique.

### **La face cachée du ballon ovale : le vestiaire et ses rituels**

En France, le rugby en tant que récent sport professionnel n'a pas connu l'essor commercial et médiatique de son ancêtre le football. Il a cependant fêté les vingt ans de sa coupe du Monde en France en 2007. Lors de cette compétition, ce sont vingt équipes des cinq continents qui se sont affrontées sur les terrains. Mais avant chaque match, c'est une cérémonie très secrète et bien particulière qui se tient dans chacun des vestiaires. C'est ce premier aspect : le rituel, qui nous a poussé à considérer le parallèle entre rugby et religieux.

Quand il est question du domaine religieux, la notion de *rituel* ou de *rite* rentre toujours en jeu. C'est aussi très souvent le cas concernant le sport. D'ailleurs, les rituels concernent davantage les sports collectifs et les instants de passage et transition comme peut l'être la préparation fermée du vestiaire.

Le rituel selon Albert PIETTE se présente comme : « toute action ou séquence d'actions pour marquer son caractère sacré, disons important et sérieux. C'est un ensemble de gestes et d'actions spécifiques dans un cadre contextuel précis » (PIETTE, 1997). Pour Jean-Bernard MOLES qui s'est intéressé au rugby languedocien, il y a : « [dans] le rituel du rugby qu'est le combat, trois rites majeurs [qui] se déclament dans une temporalité et théâtralité récurrentes, l'avant-match (la préparation psychologique), le moment du match (avec les premiers affrontements en mêlées ordonnées) et l'après-match (la troisième mi-temps) » (MOLES, 2005). Nous ne verrons que le premier, mais il est important de concevoir cette triple dimension. Chercher des raisons à l'existence de tels rites n'est pas notre but mais constatons cepen-

dant qu'il s'agît véritablement de changements opérant sur les joueurs. Ainsi, ils sortent « temporairement d'une société individualiste, anonyme, morose et pacifiste, pour s'immiscer dans une autre, communautaire, populaire, conviviale et vindicative » (MOLES, 2005).

Malgré tout, il s'agit de rites de « contre-interaction » dans la vision d'Erving GOFFMAN<sup>7</sup>. Il défend la théorie que nous agissons pour garder une face positive face à l'Autre. Mais ici c'est véritablement une identité collective qui va primer sur une identité individuelle. Peu importe ce qu'il se passera dans les vestiaires car l'important ne sera pas la face d'un joueur en particulier mais bien celle de toute l'équipe unie. Ainsi ces rites s'opposent à des gestes protocolaires usuels ou même simplement aux règles de politesse courante. Il ne s'agit plus de « rites d'évitements » mais plutôt de « rites de confrontations ». On ne fuit pas, on fait face et ensemble, unis.

Dans son illustration la plus violente, sur le plan physique, le monde du vestiaire peut être parfois le théâtre d'auto-flagellation. Comme certains croyants adeptes du châtiment corporel, le joueur de rugby peut s'infliger certaines douleurs qui vont ne faire qu'augmenter sa ferveur. Des coups de tête sont portés contre les murs, des claques résonnent sur les crânes, les torses et les jambes... Ceci n'est pas de la torture, car ces pratiques ne vont pas à l'encontre de la volonté de celui qui les subies. Les coups sont généralement et d'abord portés à soi-même, mais peuvent être échangés entre joueurs. Ils marquent une identification et sont un signe d'appartenance. L'auto-flagellation peut marquer en apparence une différence entre le culte religieux et le sport. Cependant, de telles pratiques ont existé et existent encore dans de nombreuses religions (la fête chiite musulmane d'Achoura est un des exemples contemporains les plus importants).

Parmi les rituels d'avant-match, un des plus fondamentaux reste celui de la distribution des maillots. En effet, les maillots eux-mêmes portent les marques de l'appartenance par les couleurs, par les écussons ou les broderies parfois. Même les sponsors inscrits peuvent ajouter la marque d'un soutien communautaire ou régional par ce reflet d'apport financier. Une solennité règne à ce moment-là. Les joueurs viennent un par un prendre des mains de leur entraîneur, le maillot symbole de l'appartenance. Par extension et pour parfaire notre comparaison, cette petite cérémonie pourrait rappeler celle de la dis-

7. Voir notamment (GOFFMAN, 1974) ou (GOFFMAN et KIHM, 1998).

tribution de l'hostie lors de la messe catholique par exemple. L'entraîneur, maître de cérémonie distribue entouré ou assisté de ses « enfants de chœur » que peuvent représenter les entraîneurs adjoints voire même les dirigeants ou le capitaine. Mais dans le cloître du vestiaire, c'est toujours l'entraîneur qui reste le gardien des règles de conduite. La parole n'est pas permise à tout un chacun. Certes des mots s'échangent entre joueurs comme on s'échange quelques mots avec son voisin de banc à l'église, mais seuls les « prêtres » et les « enfants de chœur » ont droit de parole.

Le respect se marque aussi par l'acte de baptême qu'est celui du surnom. Sous la forme convenue et amicale du diminutif ou sous des formes plus métaphoriques et évocatrices. Ce privilège n'est d'ailleurs pas dû qu'aux membres de l'équipe car l'adversaire de valeur a droit aussi à sa reconnaissance. C'est être loyal que de reconnaître une qualité à un opposant et c'est une mise en garde collective que de le nommer ainsi. On trouve notamment dans les exemples célèbres de diminutifs, les cas de Califano avec *Cali*, N'Tamak avec *Milou* ou encore *Codor* pour Didier Codorniou. Pour le côté métaphorique, on peut citer Domenech à Brive surnommé *Le Duc* ou encore Patrick Estève à Narbonne appelé *Le TGV*.

Au-delà de ces noms propres qui sont bien plus que de simples étiquettes mais bien l'évocation de représentations, regardons le phénomène général de la parole.

### **Les paroles sont plus que les mots du jeu**

Nous ne traiterons pas de faits détaillés et systématiquement enregistrés mais nous baserons cette étude sur des composantes réelles de chaque environnement avec les précisions nécessaires pour toutefois ne pas tomber dans l'amalgame ou la vulgarisation excessive. Débutons cette fois-ci par l'aspect religieux.

La notion de *prière* est intimement liée à l'oralité. Une prière est lue, récitée ou inventée, mais elle est avant tout produite et donc concrète, ce qui fait d'elle un discours. Les prières se marquent par différents critères qu'il nous faut appréhender à travers des théories générales de communication (issues de la recherche en sociologie, anthropologie, psychologie et linguistique).

Pour M. MAUSS, la prière est « sociale non seulement par son contenu, mais encore dans sa forme. Ses formes sont d'origines exclusivement sociales.



Elle n'existe pas en dehors d'un rituel ». Il précise bien et c'est dans cette lignée de recherche que nous souhaitons nous inscrire, que :

Lorsque nous disons « la prière », nous n'entendons pas qu'il existe quelque part une entité sociale qui mériterait ce nom et sur laquelle nous pourrions immédiatement spéculer. Une institution n'est pas une unité indivisible, distincte des faits qui la manifestent, elle n'est que leur système. Non seulement « la religion » n'existe pas et il n'y a que des religions particulières, mais encore chacune de celles-ci n'est rien autre chose qu'un ensemble plus ou moins organisé de croyances et de pratiques religieuses. De même le mot de prière n'est qu'un substantif par lequel nous dénotons un ensemble de phénomènes dont chacun est individuellement une prière. (MAUSS, 1968, p. 26)

Il faut d'abord dégager les participants. Dans les deux cas de figures envisagés, un individu de sexe masculin se tient debout face à un groupe globalement disposé à l'écouter. Durant la majeure partie du temps du discours, ce groupe demeure assis, mais pourra être invité à se lever sous l'appel de l'orateur. La scène se tient dans une pièce fermée et généralement peu éclairée par la lumière directe du soleil. Ce type de scène peut évoquer les messes dominicales chrétiennes à l'exception du critère de la mixité qui est quasi-proscrite dans le vestiaire de rugby .

Concernant le tour de parole et plus précisément la légitimité de celle-ci, un parallèle cette fois peut être fait avec l'hindouisme. M. MAUSS rappelle ainsi : « Ce qui montre bien que la prière est essentiellement un phénomène social, c'est qu'il y a des religions où elle n'est dite que par le groupe ou par l'autorité sacerdotale. Il arrive même qu'une règle précise interdise tout autre mode de prier. C'est le cas de l'Inde. Il est *défendu* à quiconque n'est pas brahmane de prier. Les brahmanes, le mot l'indique, sont les prieurs. Ce sont les hommes du *brahman*, du mot sacré. Nul ne partage avec eux cette fonction » <sup>8</sup> (MAUSS, 1968, p. 23). Comme on l'a vu auparavant, l'entraîneur n'est évidemment pas le seul locuteur légitime pour le groupe mais il est aussi vrai que l'on a dit parfois d'un entraîneur qu'il pouvait *bramer*.

Avant de poursuivre plus en détail, précisons que chacun peut utiliser les mêmes mots de la langue française évidemment. Pourtant des traits particuliers vont se dessiner. Certes un jargon existe dans chaque domaine mais ce ne sont justement pas ici ces termes propres à chaque communauté langagière qui vont être les plus marquants.

8. L'auteur souligne avec les italiques.

### La stratégie des mots/maux

L'étude du lexique montre que les personnes engagées dans cette interaction, ont les mêmes potentialités de production et d'interprétation. En se basant seulement sur des termes bien précis et des champs sémantiques qu'ils peuvent former, on observe des divergences qui tiennent aux genres oratoires et à la stratégie dont va user l'orateur. En effet, chaque discours s'inscrit dans un genre c'est-à-dire un thème, un style et une structure. Pour atteindre son but, le locuteur adapte son discours à son oratoire avec stratégie (consciente ou inconsciente). Dans le cas du prêtre, il a un message à transmettre le mieux possible pour que ses fidèles puissent se comporter moralement et agir selon des principes bien établis. L'entraîneur a aussi des principes et des valeurs qu'il souhaite faire passer à ces joueurs au-delà des éléments techniques de jeu. On voit alors se dégager le principe psychologique du transfert.

La relation entraîneur-entraîné doit permettre de mettre en place la préparation optimale du sportif. Le sportif et l'entraîneur forment donc un couple un peu étrange. C'est une relation duale dans laquelle il existe une bonne relation quand tout va bien (transfert positif) ; et c'est un couple qui se sépare quand tout va mal (transfert négatif). L'ensemble des joueurs est un tout qui peut se reconnaître ici comme l'entraîné même si des distinctions plus fines seraient à faire. Du point de vue de la psychologie clinique, la relation *entraîneur-entraîné* peut avoir plusieurs modes : autoritaire, fusionnel, conflictuel, créateur. Parmi ces modes, nous ferons deux rapprochements avec, d'une part, le mode *autoritaire* et *conflictuel* ; et d'autre part, le mode *fusionnel* et *créateur*. Ces deux jumelages vont former des stratégies qui répondront à des genres différents.

Dans le premier cas de figure, les modes autoritaire et conflictuel fonctionnent de manière à faire réagir les joueurs par rapport à une attaque portée par l'entraîneur. L'humiliation est bien souvent une des stratégies qui opèrent le plus régulièrement. Les insultes peuvent pleuvoir sur les joueurs afin qu'ils soient « remontés » et que puisse naître le sentiment de rage. Dans la rhétorique aristotélicienne, ce principe est nommé généralement le *pathos*, c'est-à-dire les émotions qu'un orateur doit connaître pour toucher son auditoire. Il est véritablement question de passions.

Si l'on admet que convaincre et persuader sont deux choses différentes, *convaincre* se rapporte à nos jugements intellectuels et *persuader* s'applique à

l'affectif. La rhétorique de l'entraîneur est davantage une rhétorique de persuasion. Cette persuasion passe par l'intégration des joueurs dans le discours de l'entraîneur qui reconnaît à l'équipe une existence comme un tout, avec les pronoms personnels *on* et *nous*. L'insulte et l'humiliation ne sont pas diminuées pour autant par ce phénomène. Au contraire, le ton véhément accroît le désir de changement et de modification de ce statut d'inférieur ou de perdant. Si l'on entend : « la dernière fois, ils nous ont tordus et on a joué comme des gamines », la force oratoire est aussi grande, si ce n'est plus, qu'avec une force détachée du locuteur (« la dernière fois, ils vous ont tordus et vous avez joué comme des gamines »). L'objectif du discours reste de placer l'auditoire dans le sentiment visé par l'orateur.

C'est dans cette configuration de discours que certains joueurs pourront connaître des sentiments exacerbés proches de la transe. Le discours amène à un dépassement. Dans ce cas de figure, p. ex., les prêches de chrétiens évangéliques nord-américains sont de natures comparables. Cependant, à la différence du rugby, ces pasteurs pratiquent la transe sans se refermer sur leur propre communauté, et les finalités sont bien différentes.

Dans le second cas de figure, les modes *fusionnel* et *créateur* visent avant tout l'osmose du groupe. Ces discours apparaissent généralement lors d'une phase bien précise qu'est la ronde serrée avant le départ vers le terrain. Comme une dernière communion avant le « grand bain », les joueurs avec l'entraîneur — au centre ou parmi eux — forment une farandole d'épaules compressées à l'extrême. Les sens du toucher et de l'odorat sont stimulés, mais l'ouïe l'est tout autant par les changements de ton qui ont lieu. Les regards se font face et ne peuvent se dérober. Comme le précise Jean-Luc CANAL et Caroline QUINTILLA dans leur étude sur le club de rugby de l'USAP (Union Sportive Arlequins Perpignan) :

Les joueurs constituent alors une ronde compacte, jusqu'à ne plus former qu'un anneau qui peut se déplacer avec vigueur sur un à deux mètres ou s'abaisser et se soulever en dégageant une énergie spectaculaire. Le capitaine exhorte souvent ses « troupes » à la vaillance ou rappelle des exigences de jeu ; quelquefois un cri collectif surgit. L'entraîneur se prononce sur un registre affectif : la défense du blason, du territoire, de la « catalanité » [...]. (CANAL et QUINTILLA, 2005)

On assiste encore à une argumentation sur le pathos, même si l'émotion visée est différente. C'est souvent alors qu'il est fait référence à un élément intime

du groupe ou à l'identité régionale. Des thématiques extra-sportives et graves comme la mort peuvent rentrer en jeu. Le discours peut prendre alors la forme spécifique de l'hommage. Une dédicace peut aussi être faite pour un heureux événement — naissance, mariage... — mais la mort reste le thème le plus marquant car le plus violent.

L'art oratoire de l'entraîneur, sa rhétorique tiendront dans un savant mélange des genres qu'il faudra alterner tout en restant fidèle à des bases. Chaque match est différent et le discours évoluera en conséquence. En tout cas, dans un but d'efficacité, c'est vers cela qu'il tend. Si l'entraîneur rentre toujours dans la même lithanie de plaintes, les joueurs seront lassés et l'effet dynamisant — pour ne pas dire dynamitant — n'aura pas lieu. Même avec la plus grande conviction, les sempiternels couplets répétés doivent s'ancrer dans une réalité, c'est-à-dire : un temps, un lieu et des personnes. Le passage du discours sur l'adversaire est alors un des passages obligés. Des expressions surgissent inlassablement telles : « on les connaît », « on sait comment ils jouent » pour rester dans le registre le plus poli, mais cela consiste à dresser un profil. Le thème est planté, le décor est connu donc rassurant et c'est là que l'« étincelle » jaillit de la bouche de l'entraîneur pour briser cette monotonie. Que la victoire soit une habitude ou la défaite une coutume, il y a toujours mise en garde. Le discours est préventif et provient d'une autorité : celui qui sait. J.-B. MOLES précise d'ailleurs que :

[D]evant les effets pernicieux de ce rituel de passage du citoyen au guerrier, le Comité du Languedoc a décidé [durant les années 1990] d'imposer aux équipes de se préparer et de s'échauffer dans leur composante totale en dehors des vestiaires, dans l'un des en-butts et d'y rester jusqu'au coup d'envoi. L'intimité, le secret étant proscrits, le rite d'avant-match se trouva démunie de ses valeurs nourricières de la transe. Le rugby y gagna de la sérénité et de la loyauté, mais perdit la finalité de ce rite, l'explosion de guerriers transcendés pour « toucher l'impossible ». Les débuts de match sont désormais paisibles. Les arbitres s'en font une joie, mais le public a semble-t-il du mal à apprécier ces nouvelles conduites. Les traditions des « cinq premières minutes de boîtes à gifles » ne sont plus aujourd'hui dans notre Rugby d'Oc qu'un mythe. (MOLES, 2005)

Si le lieu sacré du vestiaire est banni parfois, comme on vient de le constater, il peut être aussi « bafoué » avec l'immiscion de caméras lors de grands matchs télévisés. Le secret n'est plus et le regard de l'Autre, celui qui n'est pas membre de l'équipe, se pose. L'observation directe et l'évaporation des paroles suffisent

pour troubler l'alchimie. Même si les consultants de télévision qui pénètrent ces lieux sacrés sont tous d'anciens — voire d'illustres — prédécesseurs d'un tel clan, leur appareillage technologique et leur entourage technique ne permettront pas un épanouissement du groupe. Certes, tout n'est pas désormais filmé, il reste le prétexte du secret stratégique (militaire), mais le pas sera peut-être un jour franchi.

Pour beaucoup, le rugby n'est pas un sport d'opposition mais de confrontation. Nous espérons avoir pu faire de même. Le discours rugbyistique et le discours religieux ne s'opposent pas, mais ils peuvent se confronter car bien souvent ils se rencontrent même au-delà des vestiaires. Les genres impliqués sont assez « rigides », c'est-à-dire strictement normés, concernant les deux ensembles. Le concept de *registre* a été présenté comme un élément qui ne pouvait être considéré isolément. De plus, il est encore trop axiologisé pour pouvoir se détacher des représentations sociales associés aux acteurs concernés. Selon une approche plus terminologique, nous proposons de confronter ces travaux avec le concept de langue de spécialité.

### 8.3 Du langage sportif à la notion de langue de spécialité

#### 8.3.1 Définitions

Nous prendrons comme point de départ le travail de M.-A. PAVEAU sur le langage des militaires. Voici l'ouverture d'un ouvrage qu'elle édite concernant cet objet d'étude. L'amorce va nous permettre un parallèle avec le langage du sport :

Au panthéon des images d'Épinal et des représentations stéréotypées, l'armée, on le sait, figure depuis longtemps en bonne place. C'est que nous tous, qui fabriquons ou reproduisons au jour le jour notre culture et notre imaginaire collectifs, possédons plus ou moins un savoir sur l'armée et sur les militaires : savoir scolaire de tout élève en cours d'histoire, où la guerre et ses soldats tiennent une si grande place ; savoir expérimental de tout citoyen, appelé ou engagé, qui a un jour endossé un uniforme ; savoir culturel gisant confusément dans l'histoire et nos mémoires, ce réceptacle de récits familiaux, de témoignages lus ou entendus, de places et de cimetières visités et de reportages cent fois diffusés, de débats mille fois allumés ou recommencés. (PAVEAU et PÉRIÈS, 1997, p. 7)

Les dénominations ou autres rapprochements militaires seraient facilement substituables par d'autres impliquant le domaine sportif. L'uniforme du soldat serait alors la tenue d'un athlète, le soldat lui-même serait un joueur ou pratiquant d'une quelconque discipline. D'ailleurs, de nos jours, l'Éducation Physique et Sportive — désormais EPS — est une matière obligatoire d'enseignement dès l'école maternelle. De plus, sur le plan des comparaisons, celles des récits de victoires sportives n'ont plus à rougir des comparaisons face à celles des guerres : il suffit d'écouter quelques commentaires rugbystiques. Des matchs de football peuvent devenir l'objet de sempiternels débats ou d'éternels regrets qui se ressassent régulièrement et même de manière collective.

Pour continuer dans l'analogie possible, M.-A. PAVEAU décrit encore avec finesse la diversité des approches et des intérêts associés aux militaires :

C'est pourquoi l'armée et ses militaires sont si souvent représentés : en effet, on parle beaucoup des gens en uniforme, on les décrit, on les nomme, renomme ou surnomme ; on les peint, on les dessine, on les caricature ; bref, du verbe, de la plume ou du crayon, on les dit. (PAVEAU et PÉRIÈS, 1997, p. 7)

La nomination apparaît bien comme un acte premier, fondateur. Le langage permet d'exister et on définira plus tard en détail la notion d'acte de baptême notamment à travers les travaux de G. KLEIBER. Mais, la transposition à l'image véhicule aussi un vecteur majeur qui entretient les représentations collectives. Malgré tout, l'acte constitutif reste le dire (« on les dit »). Si l'on se rattache plus précisément au langage en tant que tel, voilà un autre parallèle directement décrit et quelques précisions :

[...] le militaire partage avec le charretier le privilège de définir des façons de parler. Si l'on peut « jurer comme un charretier », on peut avoir également un « langage de corps de garde », un « langage de soldat », les termes corps de garde étant passibles de déclinaisons variés : « il parlait en langage sergent pour se donner du corps au ventre » peut-on lire par exemple sous la plume de Giono dans *Le Hussard sur le toit*. Du coup, la militarité devient un critère de définition linguistique. (PAVEAU et PÉRIÈS, 1997, p. 7)

Le langage sportif n'est pas que le langage du sportif. Si l'on part de simples considérations grammaticales, l'adjectif qualificatif ne rend pas compte d'une même caractérisation que le complément du nom. Le langage sportif est le langage par ellipse potentielle : le langage du domaine sportif. Le cas échéant il serait englobant par rapport au langage du sportif. Ainsi supposé, le sportif

est un acteur du domaine sportif, un de ses éléments. Le langage du sportif rend dans la formule l'appartenance du langage à une personne. Plus précisément, c'est la pratique langagière d'un groupe qui est traitée.

Le terme de *langage* prend le pas sur celui de *langue* au même titre que son emploi spécifique en informatique. Un langage informatique est un code qui n'est connu et maîtrisé que par des initiés. Il nécessite un apprentissage.

### 8.3.2 de spécialité VS. spécialisé

Selon Pierre LERAT, dans son étude sur les langues spécialisées (*Les langues spécialisées. Linguistique, langue et terminologie*) :

Une langue est un système de signes oraux et/ou écrits lié à une histoire et à une culture. De même, un dialecte est à la fois un ensemble de régularités formelles et un patrimoine : le nombre de locuteurs n'est pas indifférent, mais la spécificité proprement linguistique et le particularisme culturel sont les critères de reconnaissance pris en compte simultanément par les spécialistes. En revanche, le français de l'automobile n'est en aucune façon une sorte de langue ou de dialecte, et l'usage de termes analogiques comme « technolecte » induit un parallélisme fallacieux. Le français de l'automobile est l'usage du français pour rendre compte de connaissances en matière d'automobile, ce qui est bien différent : c'est tout à fait du français (y compris les mots empruntés comme carter ou ABS et le vocabulaire d'atelier, à commencer par mécano), et ses connotations sont partagées plus ou moins par le citoyen moyen, encore que les termes techniques lui échappent en grande partie, que ce soit comme notions ou même comme expressions. Il est donc peu exact de parler de « sous-langue » (Kocourek, 1991, p.13) <sup>9</sup>. (LERAT, 1995, p. 18)

La notion de « sous-langue » nous semble effectivement malvenue ici car c'est encore et toujours l'objet du discours, le *topique* du discours <sup>10</sup> qui est jugé plutôt que l'objet linguistique, la « matière » en quelque sorte. Pour P. LERAT, ce qui motive son opinion est le fonctionnement de langue en tant que structure. L'expression « c'est tout à fait du français » renvoie à l'intercompréhension, certes, mais surtout à une vision mécanique et structuraliste du langage. Ainsi poursuit-il :

Dans ces conditions, la dénomination langue de spécialité souffre d'induire une fragmentation et une marginalité qui sont contre-intuitives. L'un des premiers

9. Voir (KOCOUREK, 1991, p. 13).

10. Voir en 7.1.2 page 171.

linguistes à avoir écrit une thèse sur un français professionnel, l'Anglais Peter Wexler, l'a observé avec bon sens dans ses travaux sur la formation du vocabulaire des chemins de fer en France : comme il n'existe pas d'activités humaines entièrement cloisonnées, il ne saurait exister à proprement parler de « langues de spécialités ».

Dans un livre de 1975 sur le français juridique, Souriou et moi [P. LERAT] disons également notre embarras terminologique et optons provisoirement pour « langage du droit », en nous fondant sur l'usage de langage au sens de « façon particulière de s'exprimer ». L'inconvénient de ce choix est de se limiter à des écarts voyants, comme les archaïsmes ou la phraséologie, donc à un style.

L'anglais LSP (comme language for special purpose) bénéficie de l'ambiguïté de language (activité de langage et de langue à la fois). En français, où la différence est nécessaire dans la tradition saussurienne de distinction entre la langue et la parole, il y aurait avantage, me semble-t-il, à parler de langue spécialisée. Le participe passé passif présente en effet plusieurs intérêts, à commencer par la souplesse des interprétations : il y a place pour des degrés variables de spécialisation, de normalisation et d'intégration d'éléments exogènes (soit empruntés, soit tirés de systèmes de signes non linguistiques insérés dans des énoncés en langue naturelle). Dans cette optique, la définition que donnent des LSP Sager *et al.* (1980, p.21 et 182) est trop étroite : en y voyant les « moyens de communication linguistique requis pour véhiculer de l'information spécialisée parmi les spécialistes d'une même matière », ils excluent les textes à l'usage des non-spécialistes. De ce fait, ils creusent un fossé artificiel entre les moyens d'expression des experts et ceux de l'utilisateur (client, justiciable, citoyen, consommateur, lecteur, téléspectateur). (LERAT, 1995, p. 20)

Nous souscrivons à la préférence donnée à *langue spécialisée* pour *langue de spécialité* sur le critère de la gradation mieux visible au travers du premier syntagme. La notion même de *spécialité* peut renvoyer à un certain prestige ou du moins à une connaissance, au sens général « ensemble de connaissances approfondies sur un objet d'étude limité » (*Le Robert*, 2001). Elle peut aussi se heurter à un vocabulaire spécialisé sportif où la spécialité est une sous-discipline sportive, tel le 200 mètres papillon qui est une spécialité de natation. « La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. » (LERAT, 1995, p. 20). Cependant, la spécialité s'entend par rapport à un ensemble général. Des passerelles existent et des processus permettent des passages de la spécialité vers un ensemble plus généralement partagé. C'est ce que nous allons voir maintenant.



### 8.3.3 Banalisation / standardisation du discours sportif

Dans cet ensemble, nous prendrons appui sur la très vaste étude de Robert GALISSON. Il s'agit d'un travail issu de sa thèse d'État qui fut publiée pour la partie relative au vocabulaire footballistique, sous le titre de : *Recherches de lexicologie descriptive : La banalisation lexicale*<sup>11</sup> : *Contribution aux recherches sur les langues techniques*. Avant toute chose, une précision méthodologique et heuristique doit être faite. L'œuvre en question doit être située chronologiquement et méthodologiquement. Les recherches et l'écriture datent des années 1970 et le cadre lexicologique de l'époque ne permettaient nullement un traitement réellement automatisé. À l'inverse de l'époque actuelle, les capacités de calcul tout comme la quantité de données confrontables étaient alors fortement limitées en proportion de ce que l'on peut désormais faire ou observer. Nous nous inscrirons donc dans une perspective légèrement en « décalage » étant donné que beaucoup de temps s'est écoulé depuis. Beaucoup de théories ont évolué et surtout, notre approche finale en analyse du discours ne constitue pas en soi, la même appréhension du langage.

Cependant, des outils théoriques ont été avancés par R. GALISSON et nous les reprendrons afin de mieux percevoir leur validité dans le cadre de cette nouvelle perspective. Le cadre contextuel nouveau de l'objet « football » sera précisé au fil de cette considération générale. Malgré la grande rigueur du travail du lexicologue, un flou marque les objets de *langue* et *langage*. Mais dans ce flou, une constante se dessine avec l'emploi préféré des pluriels dans la plupart des cas.

La particularité du travail de R. GALISSON – et il le précise à maintes reprises – c'est de s'intéresser à un langage dit « banalisé ». Avant d'aborder l'aspect thématique du football, il se justifie en ces mots :

Et d'abord, qu'est-ce qu'un langage « banalisé » ? Très succinctement, nous entendons par là un langage second, greffé sur le langage « technique », pour assurer une diffusion plus large aux informations relevant du domaine d'expérience couvert par le langage technique en question. Ainsi, le langage banalisé du football met à la portée de millions d'individus des informations qui leur seraient largement inaccessibles si elles étaient formulées dans le langage spécialisé des techniciens du football. (GALISSON, 1978, p. 9)

Une hiérarchisation est très clairement établie sur le plan linguistique. L'aspect

11. Voir (GALISSON, 1978).

second est clairement énoncé mais c'est aussi la dimension de l'artificialité qui ressort avec l'expression de greffe (« greffé sur le langage »). La finalité de ce langage justifierait alors sa création et l'argument massue du nombre : « à la portée de millions d'individus » l'emporte sur le jugement de valeur. Il précise ensuite ce qu'il entend par *technique* :

« Technique » a ici valeur d'hyperonyme. En effet, le langage souche qui sert de support au langage banalisé peut tout aussi bien être un langage « scientifique » (ex. : le langage des mathématiques), qu'un langage « technique » (ex. : le langage de la pétrochimie), qu'un langage « professionnel » (ex. : le langage de l'ébénisterie), qu'un langage « spécialisé » ou « de spécialité » (ex. : le langage du football, le langage du turf, le langage de l'astrologie). (GALISSON, 1978, p. 9)

Le plus marquant est l'aspect extralinguistique de l'argument qui se veut étayer un raisonnement linguistique. Dans les jugements de valeur, une sorte de hiérarchie s'établit de scientifique à spécialisée en passant par technique et professionnelle. Quelle soit quantitative ou qualitative, aucune indication linguistique formelle n'est apportée. De même, s'il nous vient à l'esprit des finalités concrètes plus en pétrochimie qu'en mathématiques, cela fait-il de la pétrochimie une technique, et des mathématiques, une science ? Autre remarque, le football n'est pas seulement l'affaire de professionnels aujourd'hui encore, mais au titre au moins partiel de sport professionnel, ne pourrait-il pas profiter d'une telle étiquette concernant son langage ? R. GALISSON précise même :

Nous appelons donc :

- langage technique « proprement dit » : le langage des spécialistes ;
- et langage technique « banalisé », le langage des amateurs éclairés.

Mais comme ces dénominations sont peu économiques, nous les réduisons à langage technique et langage banalisé dans l'usage abondant que nous faisons tout au long de l'étude. (GALISSON, 1978, p. 11)

Deux objections majeures nous semblent importantes à relever. Dans un premier temps, il s'agit du cadre historique de l'étude, car nous sommes plus de trente ans après ces enquêtes. Le monde du football et le monde en général ont évolué. Les rapports qu'entretiennent les institutions avec le sport ainsi que les pratiques physiques des individus ont été depuis, largement modifiées. Dans un second temps, les cloisonnements et les catégorisations excessives sont à manier avec grande prudence. Il est intéressant de voir qu'aux longues

pages de présentation, seulement une simple note vient s'ajouter pour exprimer l'incomplète satisfaction dans l'usage les termes, pourtant clés, rattachés au langage étudié.

Le choix de « technique » pour désigner à la fois un niveau de langage et l'ensemble des niveaux du même langage, et le choix de « banalisé » pour désigner à la fois le langage qui est banalisé (langage technique proprement dit) et le langage qui sert à banaliser (langage courant) présentent certes des inconvénients, mais nous n'avons pas trouvé de solutions plus satisfaisantes à ce problème de terminologie. (GALISSON, 1978, p. 11)

Les cadres de communication et la prise en compte des participants nous permettent de mieux comprendre et de relativiser ces notions. Pour R. GALISSON, la différence entre le *vocabulaire technique* et le *vocabulaire médiatique du sport* repose sur une différence de *perspective* :

[i]l n'y a pas de langages vraiment parallèles, mais des langages qui adoptent des points de vue différents pour rendre compte d'un même domaine d'expérience. Et si ces langages ne possèdent pas de finalité identique, c'est parce qu'ils perdraient leur raison d'être en s'identifiant les uns aux autres, non parce qu'ils utilisent des moyens distincts. (GALISSON, 1978, p. 403)

Selon certains objectifs, un tel travail pourrait devenir une fin en soi. Ici, ce que nous avons tenté de faire est un panel d'objet désormais dessiné, défini et posé. Les précisions sont à prendre comme postulat et méritent alors des applications bien concrètes. Dans une perspective en analyse du discours, c'est la connaissance du contexte d'émergence des textes qui demeure le préalable indispensable. Le sport en tant qu'objet a été traité en tout début, avec son aspect langagier plus dernièrement. Désormais, la finalité se situe au niveau des discours et de leurs contextes d'apparition.

**Troisième partie**

**Problématiques appliquées à la  
recherche**



## Chapitre 9

# Nation, ethnicité et race : le sport dans l'imbroglio des catégories

### 9.1 Le socle de l'État et l'identité nationale

Pour une réflexion sur l'identité au sens large, il faut aborder certaines identités, dans le détail, afin d'en comprendre le fonctionnement plus global. Au-delà de l'identité individuelle, déjà elle-même relative, se situe l'identité collective. Dans un ensemble, des membres s'incluent et s'excluent, comme nous venons de le voir à plusieurs reprises, essentiellement avec la dialectique du Même et de l'Autre <sup>1</sup>.

En référence à des travaux de sciences politiques, des précisions théoriques et épistémologiques sont à faire en préambule des prochaines analyses. Ainsi, nous prendrons appui sur des textes anglo-saxons et français pour rendre compte de la complexité et de l'originalité des formes d'identités nationales. Les travaux de Benedict ANDERSON <sup>2</sup> ou de Michael BILLIG <sup>3</sup> entre autres, nous permettront d'aborder le concept de *nation* par le biais de la rhétorique. Ensuite, grâce à une approche historique puis sociologique, nous verrons les acceptions plus françaises de l'État grâce aux travaux de Gérard NOIRIEL <sup>4</sup> ou

---

1. Voir 10.1 page 267 et 11.2.4 page 323.

2. Voir (ANDERSON, 1983) ou (ANDERSON, 1991) ou (ANDERSON, 2006).

3. Voir (BILLIG, 1995).

4. Voir (NOIRIEL, 1991).

de Denis-Constantin MARTIN <sup>5</sup>. Ce chapitre a pour objectif de lier les trois ensembles théoriques qui constituent cette thèse : le sport, la nation et l'identité (ethnique ou raciale).

### 9.1.1 La notion de nation comme fondement identitaire collectif

Dans l'appréciation du concept de nation, les spécialistes distinguent deux origines qui ont développé deux formes distinctes. La première version est issue de la philosophie française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Fortement liée à la Révolution française, elle est marquée par la volonté de « vivre ensemble ». La nation est alors le résultat d'un acte d'autodéfinition. Cette version est parfois appelée « subjective » en opposition à la seconde, alors « objective ». La personne qui a le plus incarné ce mode de pensée est Ernest RENAN.

Pour Renan, la nation « c'est une âme, un principe spirituel, deux choses qui à vrai dire n'en font qu'une [...]. L'une est la possession commune d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement mutuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis » <sup>6, 7</sup>

La seconde version du concept de nation est héritée du monde germanique et en particulier de la philosophie allemande du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Johann Gottlieb FICHTE en fut un des pères fondateurs. Cette version considère que les membres d'une nation ont en commun des caractéristiques telles que la langue, la religion, la culture, l'histoire, voire les origines ethniques (ou raciales). L'ensemble des caractéristiques de la nation la distingue alors des autres par opposition.

Pour reprendre une autre terminologie, certains alors parleront de nation civique et de nation ethnique, conformément à l'ordre de présentation des deux. En termes de droit émergeront les principes de droits du sang, pour les nations ethniques à la différence d'un droit du sol pour les nations civiques (comme la France).

Dans cet ensemble dual, les modes de pensées ont évolué, tout comme les lois. Les plus de deux cents états membres de l'ONU ont aussi chacun des fonctionnements qui leur sont propres. É. BALIBAR note que les concepts de nation et de citoyenneté sont allés jusqu'à une certaine confusion préjudiciable.

5. Voir (Denis-Constantin MARTIN, 1994).

6. Conférence d'E. RENAN, 1882, citée par (CHEBEL D'APPOLONIA, 1996, p. 47).

7. Voir (DERLON, 2008, p. 15).

La fusion historique et la confusion conceptuelle de la citoyenneté et de la nationalité sont allées si loin, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle, que, comme le remarquait Hannah ARENDT dans un texte célèbre <sup>8</sup>, l'individu privé de nationalité ou « apatride » est aujourd'hui à grand peine reconnu comme un « homme ». Cette fusion a entraîné l'institutionnalisation massive de la « préférence nationale » (dont, non par hasard, la propagande néo fasciste en France et ailleurs fait aujourd'hui son cheval de bataille). (BALIBAR, 1992, p. 250)

Nous nous définissons par des symboles et des actes marqués par le pouvoir des institutions. En ce sens, les travaux de M. BILLIG nous apportent davantage la preuve d'une constante emprise de l'État qui « banalise » sa présence. Il normalise une identité à laquelle il faut se rattacher pour pouvoir se reconnaître. Certains spécialistes n'ont pas peur d'évoquer l'État-nation comme une idéologie totalisante et hégémonique. « L'un des caractères les plus saillants et les plus originaux de l'État dans le monde contemporain est d'être une puissance identitaire (LEFÈBVRE 1977) <sup>9</sup>. » (COULON, 1994, p. 285).

Dans d'autres contextes historiques, les choses étaient bien différentes. « Les formations étatiques africaines précoloniales, par exemple, ne se sont jamais vraiment intéressées à définir rigoureusement l'identité des peuples qui la composaient. » (COULON, 1994, p. 285-286). Les tensions actuelles violentes entre des ethnicités étaient moins ressacées. La régulation politique était maintenue par les liens d'allégeance entre souverain et sujets. Il n'y avait pas intégration dans une communauté « nationale ».

Dans les empires anciens, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, les espaces étaient non fermés. Cette absence de territorialisation ne permettait guère à l'État de se penser en termes d'identité. L'État moderne, lui, « confère le plus clairement au territoire son identité politique » (Badie 1992 : 85) <sup>10</sup>. Il devient pourvoyeur d'identité et s'érige en « communauté ». Il tend à promouvoir un sentiment d'appartenance qui se veut dominant. Il en formule le récit en des mythes et des rites. Il fixe des frontières distinguant le national de l'étranger, le Soi de l'Autre. Il se dote d'un droit qui vise à définir les normes et les codes de comportements, et de ce fait représente une mise en ordre et une administration de l'identité. Il cherche à mobiliser des émotions et à susciter de la passion. Bref, l'État-nation a tous les traits d'une communauté identitaire totalisante et hégémonique. (COULON, 1994, p. 285-286)

8. Voir (ARENDE, 1972 [1951]).

9. Voir (LEFEBVRE, 1977).

10. Voir (BADIE, 1992, p. 85).



Ce sont donc les limites, les séparations qui permettent le contrôle mais aussi les tensions. Dans ces différentes formes de découpages, nous retrouvons une forme ou un niveau qu'il nous faut regarder alors de plus près.

### 9.1.2 La notion de communauté comme structure cohésive spécifique

Pour penser la communauté en lien avec l'identité, il nous faut une fois encore observer deux concepts dans leurs productions dynamiques. Cependant, ils ne sont pas de même nature. Comme le montre Riva KASTORYANO, la communauté structure et l'identité sert de substrat.

Communautés et identités sont des concepts dynamiques interdépendants. La première renvoie à une structure et la seconde à une substance. Leurs frontières se superposent ou se croisent sous l'influence des changements sociaux, politiques, économiques. Les relations à l'intérieur des frontières aussi varient en fonction des situations et des interactions avec l'environnement. (KASTORYANO, 1994, p. 229)

Il paraît difficile de parler de « la » communauté ou de « l' » identité tant il existe des formes variables et distinctes de chacune d'elles. Or, leur fonctionnement sont liés comme on vient de le voir. Pour revenir sur l'État-nation et concevoir un rapport avec la communauté, il faut interroger le concept d'appartenance.

L'émergence de ces communautés dans les sociétés modernes fait apparaître des contradictions entre la réalité sociale et l'idéologie dans la construction de l'État-nation. De fait, le concept de communauté qui met en évidence des formes d'appartenance objectives ou subjectives, et surtout un sentiment d'allégeance de la part de ses membres, s'oppose à l'idée de nation, qui d'après Max Weber est la seule communauté née de la modernité et ayant une légitimité politique. Par conséquent, les analyses sur la formation de communautés et sur leur politisation posent le problème de la loyauté des individus vis-à-vis de la communauté nationale d'une part et de leur communauté constituée ou « imaginée » (Anderson 1983) <sup>11</sup> à partir d'éléments identitaires qu'ils cherchent à distinguer de l'identité nationale de l'autre. (KASTORYANO, 1994, p. 230)

Un des éléments à considérer est l'idéologie et la part qu'occupe le monde politique au sein de ses constructions. Si le procédé de distinction de l'Autre est

---

11. Voir (ANDERSON, 1983).

une possibilité souvent utilisée, il reste que la nation est peut-être plus qu'une super-communauté qui se marque de symboles forts (frontières, langues officielles et administrations etc.). Afin de pouvoir répondre à cette interrogation, nous devons poser un cas concret au vu de quoi notre corpus pourra ensuite permettre d'interroger plus largement l'appartenance identitaire. Pour cela, nous allons poursuivre la réflexion en l'appliquant au cas de la France.

### 9.1.3 La nation française : des principes complexes

Dans les deux concepts de la *nation* vus précédemment, un était d'origine française. Il se marque par une auto-détermination du peuple à vouloir se retrouver autour d'un ensemble. Comme le note Françoise LORCERIE, en apparence deux mouvements de réflexion s'opposent. « La nation serait donc, en droit français, plutôt du côté de la fraternité, avec une valeur proche de la profonde camaraderie horizontale. » (ANDERSON, 1983, p. 16). F. LORCERIE nous rappelle les positions tenues par B. ANDERSON pour qui la fraternité est une « dimension fondamentale de l'imaginaire national sous tous les cieux » (LORCERIE, 1994, p. 257).

Or, pour des spécialistes français comme Dominique SCHNAPPER<sup>12</sup> ou G. NOIRIEL la construction du système en est l'opposé. Il se construit sur un imaginaire de la verticalité et de l'État. Ce dernier prend comme principe normatif la « tyrannie du national ». G. NOIRIEL décrit l'établissement de ce mouvement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'établit à travers diverses procédures telles que l'« encartement » des nationaux et des étrangers par l'État<sup>13</sup>.

En parallèle avec l'opposition de modèle initiale, il convient aussi d'évoquer la notion de « nation-contrat » pour le modèle français et de « nation ethnographique » pour le modèle allemand.

De ce point de vue, la distinction souvent opérée, entre la « nation-contrat » à la française et la « nation ethnographique » (allemande par exemple), expression d'une ethnie ou d'une nationalité, est plutôt trompeuse. Il n'y a pas d'État sans construction identitaire, donc sans appel à tout un ensemble de représentations, de symboles, à tout un système de significations puisées à la fois dans un passé réinventé et des éléments culturels réinterprétés, mais aussi articulés à des événements politiques qui leur donnent une nouvelle portée et une autre finalité. (COULON, 1994, p. 286)

12. Voir (SCHNAPPER, 1994).

13. Voir (NOIRIEL, 1991).

La distinction n'est donc pas si évidente. Historiquement, les modèles sont anciens. Avec l'évolution des moyens de communications et les mutations de formes d'échanges internationaux, il est difficile de croire que les choses sont restées les mêmes depuis une centaine d'année. Le phénomène de construction identitaire demeure néanmoins prépondérant. Ce sont des formes qui vont cette fois se différencier entre les différents modèles. Un excellent exemple est celui de l'obtention de la nationalité. Il se caractérise par une catégorisation officielle de la nationalité.

### La nationalité française d'un point de vue juridique

Dans son acception juridique, la nationalité française découle principalement de la filiation : « Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français » (article 18 du code civil). Elle s'atteste aussi par la naissance en France, pourvu que celle-ci s'autorise d'un précédent : « Est français l'enfant né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né » (article 19-3 du code civil) ; ou dès lors que cette naissance s'accompagne d'une présence suffisamment prolongée et ancienne sur le sol national : « Tout enfant né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans, depuis l'âge de onze ans » (article 21-7 du même code). L'identité française se prouve donc, essentiellement, par l'état civil. (BARKAT-DEFRADAS, HAMDI et BELAÏCHE, 2010) <sup>14</sup>

La nationalité par « droit du sol » est toute relative en France. Contrairement aux États-Unis, où elle est automatique, nous voyons bien ici que les conditions ne sont pas simples. Elles sont même plutôt strictes pour celui dont les parents ne sont pas français.

Depuis 2006, un nouveau critère existe dans la procédure de naturalisation. Il s'agit de l'*assimilation à la communauté française*. Il est rédigé en ces termes sur le site officiel du service public :

Le demandeur doit justifier de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue française et des droits et devoirs conférés par la nationalité française.

La condition de connaissance de la langue française ne s'applique pas aux réfugiés statutaires et apatrides en séjour habituel et régulier depuis au moins 15 ans en France et âgés de plus de 70 ans.

14. Proposition d'article acceptée, à paraître.

L'assimilation est vérifiée lors d'un entretien individuel avec un agent de la préfecture ou du consulat.

En Europe, l'Allemagne a instauré il y a quelques années un test de langue dans les processus de demande de naturalisation. La France n'en a pas fait officiellement de même, mais cette clause marque un mouvement dans le même sens.

### **Assimilation française par marginalisation de la différence**

Pour Ch. COULON, il y a bel et bien rejet de l'Autre pour créer l'unicité et le regroupement autour de l'identité française.

Quant à l'État-nation unificateur à la française qui dans son texte refuse toute autre forme d'expression identitaire publique que la sienne, il est conduit à marginaliser de façon méthodique toutes les autres appartenances et pratiquer l'assimilation. (COULON, 1994, p. 290)

En particulier au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'État français a mené une politique de stigmatisation à l'encontre des langues régionales. En particulier à travers le système éducatif, les langues autres que le français n'étaient pas tolérées et leur utilisation conduisait à des punitions pour les enfants.

C'est bien plus tard, notamment grâce à une politique « supra-nationale », avec l'Union Européenne et la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, que la reconnaissance des langues comme l'occitan, le basque, le breton a pu être pleinement réalisé.

### **Un rappel incessant des médias et une raison d'être nationale**

Quand on observe le sport dans les médias. L'identité nationale n'est jamais bien loin. Elle apparaît comme des critères définitoires les plus importants. L'information sur la nationalité d'un sportif peut tenir lieu de raison d'exister pour un article qui viendrait à en parler.

Les exemples sont incalculables. Ils nous montrent combien, pour un média français, le critère de la nationalité française justifie le fait d'en donner l'information. Voici un exemple très récent en rapport avec le sport automobile <sup>15</sup> :

---

15. Voir l'article complet en annexe A.1.1.1 page 503.

Si Grosjean venait à être titularisé chez Renault, il permettrait à la France de retrouver un pilote en F1 après le licenciement de Sébastien Bourdais par Toro Rosso il y a quelques semaines. Car le jeune homme de 23 ans, s'il est né à Genève, est également français par sa mère, et c'est sous cette nationalité qu'il débarquera en F1.

L'article publié sur le site d'information de Microsoft - MSN <sup>16</sup> insiste sur le prestige national et veut lever toute forme de doute possible. Le pilote est franco-suisse mais concourra sous la bannière française. Nous sommes en droit de nous interroger sur le traitement de l'information qui aurait été fait s'il avait fait le choix inverse de nationalité.

Parfois même, la présentation du nom du sportif se fait presque par obligation. Il est français et c'est bien ce qui semble importer plus que tout. L'exemple suivant est éloquent <sup>17</sup>. Gérard Holtz, présentateur de l'émission sportive *Stade 2*, enchaîne plusieurs nouvelles dont la suivante :

Nouveau record du monde de vitesse sur l'eau et sans tractation. Près de 91 km/h sur l'eau aux Saintes Maries. Il s'appelle Antoine Albeau et surtout, il est français.

En effet, la pertinence de la présentation d'une performance passe souvent par l'identification à son auteur. Le critère de l'identité nationale semble être le premier. Un autre critère, possiblement distinct de la nationalité doit être aussi questionné. Il s'agit de celui de la race ou de l'ethnicité. Nous allons définir en détail ces éléments puis tâcher de les confronter.

## 9.2 Ethnicité et Race : notions délicates et précisions indispensables

Introduire la notion de racisme revient à introduire une des notions les plus polémiques et pourtant révélatrices de l'histoire de l'humanité. Afin d'en aborder les considérations les plus vastes en sciences humaines et sociales, nous choisirons plusieurs références des sciences sociales, de préférence dans des domaines comme : l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, ou encore les sciences du langage.

16. Consulté le 4 août 2009 au [http://sport.fr.msn.com/HTML/Formule1/breves2009/20090804\\_105757\\_grosjean-le-favori.html](http://sport.fr.msn.com/HTML/Formule1/breves2009/20090804_105757_grosjean-le-favori.html).

17. Voir A.1.1.2 page 504.

### 9.2.1 Histoire d'un concept et de pratiques

#### Histoire et évolutions

Il existe une multitude de définition du concept d'*ethnie*. L'*ethnie* vient du mot grec *ethnos* qui a été vulgarisé en *peuple*, ou *nation*. Cependant, selon Marco MARTINIELLO, il ne faut pas omettre la distinction initiale entre *ethnos* et *polis*. Le premier désignait à l'origine « les peuples n'ayant pas adopté le modèle politique et social de la cité-État (*polis*) » (MARTINIELLO, 1995, p. 14). Il s'agit donc d'un découpage entre les Mêmes, ceux de la *polis*, se détachant des Autres, *ethnè* — par rapport à qui ils sont définis. Dans un tel contexte, nous comprenons aussi que l'idée d'*ethnie* ne soit pas associée dès lors à une représentation de l'avancée culturelle et sociale.

Dès l'histoire ancienne et l'Antiquité, de telles interrogations se posaient. À cette époque, les Grecs utilisaient ce terme pour désigner les autres peuples. Le célèbre généticien italien <sup>18</sup>, Alberto PIAZZA, observe un intérêt très ancien pour la notion de race humaine et ses études.

Les hommes s'intéressent depuis longtemps à l'étude des races humaines. L'existence de différences remarquables entre les hommes d'origines géographiques diverses devait être un spectacle familier aux premiers grands voyageurs. Le père de l'histoire grecque, Hérodote (v<sup>e</sup> siècle avant J. C.), donne des informations sur le nom, la localisation géographique, les habitudes et l'aspect physique d'un grand nombre de populations, surtout du monde méditerranéen. Il n'est pas seulement le père de l'histoire, mais encore de l'anthropologie'. Les informations données sont parfois légendaires ou mêlées à des contes et à des superstitions, mais parfois, aussi, ses conclusions ont été confirmées par l'archéologie moderne. Le naturaliste romain Pline l'Ancien (1<sup>er</sup> siècle avant J. C.) expliquait d'une façon naïve les différences physiques entre les Africains et les Européens : les Africains sont « brûlés par le corps céleste, plus proche, et ils viennent au monde avec une peau roussie, la barbe et les cheveux bouclés » ; dans le Nord, loin du soleil, « les hommes ont une peau blanche givrée, et leurs cheveux sont blonds et lisses ». (PIAZZA, 1992, p. 151)

À la période classique, la tendance à distinguer des races se marque encore par d'autres sortes de tentatives. Grâce à l'amélioration des sciences et des connaissances, cette pratique continue de se développer.

---

18. Il est encore enseignant-chercheur et directeur d'équipe de recherche en génétique humaine à l'Université de Turin (Italie). En 2009, il a été nommé à l'académie des sciences de Turin.

Pour parvenir à des tentatives sérieuses de classification des races humaines, il fallut attendre d'avoir des connaissances géographiques considérables, ce qui survint seulement au cours du 18<sup>e</sup> siècle ; un grand intérêt se manifesta alors pour la classification des animaux et des plantes. Une définition de l'espèce des êtres vivants fut donnée par John Ray (1627-1705) un ensemble d'individus disposant de la potentialité du croisement mutuel c'est toujours la définition qu'au fond nous continuons d'adopter. (PIAZZA, 1992, p. 152)

Malgré tout, certaines publications auront de forts retentissements. Les travaux d'Arthur DE GOBINEAU font partie de cet ensemble. Plus que de véritables recherches scientifiques, ce genre d'études a par la suite influencé certaines théories eugénistes. P. ex., on cite souvent Houston CHAMBERLAIN comme principale inspiration pour Adolf HITLER et des tragiques exécutions massives durant la Seconde Guerre mondiale. Dans une analyse fine de la mise en discours racialisé, Colette GUILLAUMIN fait remarquer que :

Lorsque Gobineau écrit *l'Essai sur l'inégalité des races humaines*<sup>19</sup>, il ne donne aucune définition du mot *race*, qui est au cœur de son essai et qui en est l'objet même. Il n'en voit pas la nécessité, le considérant, comme tous les hommes de son temps, être une évidence inquestionnable. Ce mot lie en une unique réalité l'apparence charnelle et les spécificités morales (de moeurs) ou politiques des peuples et des groupes humains, appréhendant explicitement les deux aspects comme solidaires. (GUILLAUMIN, 1992, p. 60)

### Considérations actuelles

L'anthropologue Jean-Loup AMSELLE consacre une très grande partie de ses recherches à la notion d'ethnisation et de racialisation. Spécialiste de l'Afrique, il a observé diverses cultures, notamment au travers de comparaisons avec des études pré-coloniales qu'il a ensuite fait remonter jusqu'à nos jours. La question est souvent difficile à traiter dans son essence, détachée de tout contexte. Dans un cadre africaniste comme celui de J.-L. AMSELLE, il peut noter que :

S'il est un critère qui a été souvent avancé à l'appui de l'existence de la notion d'« ethnies », c'est bien celui de la langue. Une langue commune semble bien être l'indice principal sinon déterminant de la condition d'existence d'un groupe ethnique : l'ethnie bambara parle bambara, l'ethnie baule parle baule. (AMSELLE, 1999, p. 31)

---

19. Voir (GOBINEAU, 1855).

Or l'ethnie et l'ethnicité ne se définissent pas de la même manière en Afrique et en France par exemple. L'auteur remarque comme beaucoup d'autres, que la question de l'ethnicité est bien souvent évitée ou contournée par beaucoup de chercheurs. Cependant, il propose justement de la considérer pleinement afin d'appréhender les ressorts des situations sociales.

J.-L. AMSELLE propose de distinguer les points de vue <sup>20</sup>. La notion d'*ethnie* est un concept d'ethnologie ou d'anthropologie. Le terme s'emploie plus particulièrement dans des travaux portant sur des sociétés « non occidentales ». En revanche, la notion d'*ethnicité* est un concept de sociologie, en particulier nord-américaine qui s'intéresse aux sociétés dites pluriethniques des États-Unis. Nous effectuerons cette même distinction dans notre recherche, c'est pourquoi, il sera presque toujours question d'*ethnicité* et non d'*ethnie*.

Dans un autre domaine, avec une analyse discursive très poussée de l'expression *purification ethnique*, A. KRIEG-PLANQUE émet cette remarque à propos de l'*ethnie* :

Ces critères [à l'ethnie], plus ou moins pertinents selon les régions du globe, ne convergent pas nécessairement. Par ailleurs, depuis les années 1960, la notion d'« ethnie » est considérée comme problématique par les ethnologues et anthropologues eux-mêmes, qui utilisent peu le mot ethnie dans leurs travaux, mais plutôt les termes groupe, communauté, famille (de langue)... (KRIEG-PLANQUE, 2005, p. 155)

Elle précise d'ailleurs qu' « on peut signaler le substantif *ethnicity*, mais en sachant qu'il ne recouvre réellement ni ethnicité ni ethnie. » (KRIEG-PLANQUE, 2005, p. 158).

Poursuivant dans une orientation linguistique, une recherche onomasiologique paraît être un bon départ pour de telles considérations. Malheureusement, peu d'ouvrages osent aborder le sujet — comme nous venons de le noter à la suite de J.-L. AMSELLE et A. KRIEG-PLANQUE. Paul FABRE et Christian BAYLON nous donnent un exemple de ce type de recherches. Dans leur ouvrage : *Les Noms de lieux et de personnes* <sup>21</sup>, les auteurs usent avec grande précaution du concept. Au chapitre XIV, la question de l'*ethnie* semble faire une apparition. Mais elle ne fait que passer par le titre sans jamais apparaître dans le texte.

20. Voir notamment (AMSELLE, 1999).

21. Voir (BAYLON et FABRE, 1982).



La première sous-section démarre en effet avec le titre « *Ethnies et désignations onomastiques* »<sup>22</sup>. En corps de texte, il sera alors seulement question de précision entre le découpage des cartes géographiques et celui des cartes linguistiques. Ne prenant en charge que l'argument du français et du catalan qui « débordent » soit à l'Est ou bien des deux côtés des Pyrénées. Le terme d'*ethnie* ne se voit que par omission potentiellement imputable aux habitants des régions en question. Il ne semble pourtant pas clair que les français ou les catalans puissent représenter deux ethnies pour les auteurs. Il semble alors qu'*ethnie* ait été employé comme terme visant un groupe autodéterminé face à un ensemble plus grand. En ce sens, il convient à la notion de région qui s'inclut géographiquement au sein de l'ensemble hiérarchiquement supérieur : le pays.

### 9.2.2 Que faire du mot « race » ?

Nous suivrons en partie la réflexion publiée dans le double numéro spécial de la revue *Mots*, en 1992<sup>23</sup>. Coordonné par Simone BONNAFOUS et à la suite d'une rencontre scientifique internationale, plusieurs spécialistes en sciences naturelles mais surtout en droit, sociologie, histoire ou philosophie, ont réfléchi à l'importance et à l'intérêt du mot *race* dans les textes constitutionnels. D'un point de vue étymologique tout d'abord :

le mot *race* ne donne pas lieu à controverse à l'époque [XVII<sup>e</sup> siècle]. Il est absent des premiers dictionnaires socio politiques (Dictionnaire social et patriotique, 1770, Dictionnaire national anecdotique, 1790, Dictionnaire de la Constitution, 1791). Synonyme alors de « lignée », il n'entrera dans le vocabulaire socio politique qu'au 19<sup>e</sup> siècle ; il donnera lieu à d'importants articles dans les Dictionnaires politiques de Gamier-Pages, en 1842, et Block, en 1874. (BONNAFOUS et FIALA, 1992, p. 17)

Cependant les dictionnaires ne sont pas les miroirs exactes des pratiques discursives de nos sociétés. À l'aide des éclaircissements de S. BONNAFOUS et Pierre FIALA, il convient de voir la complexité ajoutée par une telle dénomination.

Rappelons qu'il n'y a pas de « vérité » des sens, mais seulement des usages. Tous les analystes du discours savent que dans ce domaine la règle est plutôt du côté

22. Voir p.194.

23. Voir (BONNAFOUS, HERSZBERG et ISRAEL, 1992).

des ambiguïtés et du flou que de la monovalence. En témoigne l'article « race » du *Trésor de la Langue Française* qui enregistre deux usages contradictoires : « Groupement naturel d'êtres humains, actuels ou fossiles, qui présentent un ensemble de caractères physiques communs héréditaires, indépendamment de leurs langues et nationalités ».

« Ensemble de personnes qui présentent des caractères communs dus à l'histoire, à une communauté, actuelle ou passée, de langue, de civilisation sans référence biologique dûment fondée ». (BONNAFOUS et FIALA, 1992, p. 12)

La notion d'ensemble et de groupe se rejoignent en tant que concept mais leurs caractérisations divergent ensuite. Or, les deux définitions rencontrent des objets qui peuvent se définir tous deux comme des « races ». La problématique revient plus à chercher le lien qui unit un objet du réel et sa représentation langagière. La pensée praxématique montre que dans un mouvement de constante évolution et influence réciproque, le monde — et les praxis — agissent conjointement sur les productions discursives - les praxèmes. Dans la réflexion organisée sur le terme de *race*, c'est la notion de référent et ses implications que les chercheurs interrogent.

Précisons que la question du « référent », c'est à dire de l'objet réel auquel renvoie un « signe » ne relève pas de la linguistique, contrairement au « sens ». Il n'y a aucune aberration à formuler un signe sans référent, pourvu qu'il ait un sens. C'est l'exemple fameux de l'énoncé « Dieu n'existe pas » qui conjoint l'énonciation du concept de « Dieu » et la réfutation d'un référent à ce concept. L'idée de Dieu a un sens, même pour un incroyant. Si donc le linguiste se pose à propos d'un énoncé de ce type la question du référent, c'est que la question des effets de sens rend ce passage par le référent absolument obligatoire.

Or il semble que la question du référent doit être posée à deux niveaux bien distincts, celui du référent scientifique d'une part, celui du référent social de l'autre.

En ce qui concerne le premier niveau, c'est à dire le fondement scientifique du concept de race, le linguiste ne peut rien dire et il lui faut absolument requérir un savoir qui n'est pas le sien, mais relève de la biologie ou de la génétique.

Mais il y a aussi un niveau essentiel du « réel » qui est celui des représentations et de l'imaginaire. Or, le concept de race, s'il n'a pas de réalité scientifique, a du moins une réalité sociale en ceci qu'il correspond à une organisation perceptive commune de rapport à la différence humaine. La race imaginaire a des effets dans les pratiques sociales et l'article 2 de la Constitution dénie toute validité juridique à cette race imaginaire. (BONNAFOUS et FIALA, 1992, p. 13)

C'est bien dans le sens de l'acceptation sociale que nous allons chercher à comprendre les productions de sens de discours. Le philosophe É. BALIBAR perçoit deux concepts allant de pair avec le mot *race*. La première conception est d'ordre socio-historique. Il s'agit d'une « mystification historique » fondée sur des conceptions biologiques.

Car le mot *race*, on l'a surabondamment montré, ici, n'a pas *fondamentalement* une signification « biologique ». Il s'agit là, au sens strict, d'une « élaboration secondaire ». Son sens premier est *historique et social*. Il fait corps avec la représentation imaginaire d'une substance héréditaire et d'une structure généalogique des groupes sociaux (qui sont de plus en plus, à l'époque moderne, des groupes nationaux, des « majorités » ou des « minorités nationales » actuelles ou potentielles), et avec la projection des différences sociales dans un imaginaire de marques somatiques (couleur de peau, conformation des traits et des membres, etc.). L'idée que *race*, dans notre débat, aurait une signification « biologique » est une mystification historique. Le terme de *race* dans son usage moderne, discriminatoire, a acquis sa fonction et sa valeur *avant* toute élaboration « biologique », et il est susceptible de les conserver *par-delà* cette élaboration. <sup>24</sup> (BALIBAR, 1992, p. 249)

En effet, chacun sait aujourd'hui que la race n'a pas de réalité biologique. Malgré ce savoir communément établi et bien partagé, des pensées et des pratiques demeurent. La génétique en particulier n'a pas affecté véritablement cette première conception car son origine lui est antérieure. Elle persiste ainsi malgré tout. Cette vision rejoint la définition de Jean-Luc BONNIOL.

La « race » est donc une réalité symbolique fondée sur la croyance dans un substrat biologique. C'est dire que l'affaîssement du substrat, avec l'inanité désormais proclamée de la « race » dans le champ de la génétique et de la biologie, passe mal dans l'esprit du grand public, qui voit, là, la base de sa croyance, qu'il pensait fermement assurée, soudain disparaître. (BONNIOL, 1992, p. 190)

Cette vision est assez fataliste dans le sens où elle reconnaît malgré l'évidence des preuves de sa non-véracité, la persistance de croyance en la notion de race. « Peu importe en d'autres termes, que la « race » existe ou non, puisque la société n'y accorde aucune importance » (BONNIOL, 1992, p. 188). J.L. BONNIOL conclut ainsi en l'obligation d'une définition sociale de la *race*. Il évoque d'ailleurs le besoin d'une « vigilance terminologique permanente » (BONNIOL, 1992, p. 189).

24. Les mises en italiques sont ceux de l'auteur.

La seconde conception selon É. BALIBAR, se conçoit aussi dans l'imaginaire mais en lien avec une considération de la nation. Elle s'articule avec le concept d'État-nation. Il s'agit à nouveau d'une valorisation du Même qui transcende les barrières du réel.

Le concept de race a pu emprunter ses élaborations secondaires aux successives théorisations de l'histoire naturelle et de l'évolution. Plus profondément, il est indissociable d'un imaginaire somatique dans lequel se trouvent projetées les différences perçues ou instituées dans l'« espèce humaine ». Mais surtout, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle au moins, c'est à dire depuis la prédominance des États-nations, il est une expression conflictuelle, « ambiguë », de l'identité nationale et du nationalisme soit dans la perspective d'une restriction, d'une « épuration » et d'une « sélection » de cette identité, soit dans la perspective d'une identification de la nation avec les valeurs mythiques d'une « civilisation » supra-nationale et trans-historique, à la fois « naturelle » et « spirituelle ». (BALIBAR, 1992, p. 250)

Nous retrouvons alors les conceptions observées en 9.1.1 page 226. Mais le terme de *race* doit bien pouvoir subsister pour pouvoir rendre compte de ces modes de pensée.

Maurice TAGUIEFF voit au-delà de l'aspect linguistique et s'interroge sur une intervention volontaire. Agir sur les mots à utiliser est un procédé propagandiste. Faire dire quelque chose à quelqu'un c'est commencer à lui faire croire cette chose vraie. Malgré tout, les choses ne sont pas si simples et automatiques.

La croyance, optimiste ou naïve (?), en l'efficacité d'une censure portant sur les mots dérive en effet d'une conception à la fois instrumentaliste et atomiste du langage : les lexèmes sont traités comme des termes catégorématiques, possédant un sens en et par eux mêmes, et ces porteurs autonomes de sens semblent faire la pluie et le beau temps dans les cieux idéologiques ou dans les cavernes aux préjugés. Bref, dans une telle perspective, l'abandon par la communauté scientifique d'un terme « périmé », dont le sens n'a plus de statut scientifique, doit être suivi par son abandon dans la communauté des locuteurs ordinaires ; l'auto censure des savants doit se traduire par une censure rigoureuse des usages « populaires » ou « profanes ». La justification de l'amputation lexicale s'énonce par invocation du progrès scientifique, lequel doit s'accompagner d'un progrès du vocabulaire scientifique impliquant des règles prescriptives et interdictives. (TAGUIEFF, 1992, p. 232-233)

Pour l'auteur, l'effort doit venir des scientifiques. Les cloisons ne sont pas si imperméables. Si un certain groupe qui peut être perçu comme celui du savoir et de la vérité, celui des scientifiques, n'utilise pas lui-même le terme de *race*, alors les « profanes » pourront pleinement s'en passer. Mais un interventionisme de l'État à travers une interdiction dictée par une loi est une mauvaise solution.

L'idée d'un toilettage de la langue comme méthode de lutte contre le racisme, phénomène social complexe, ne relève-t-elle pas d'une naïve conception normative de la langue, selon laquelle le « bien parler » constituerait, en et par lui-même, une thérapie de l'opinion ou des mentalités ? Ou selon laquelle l'usage correct des représentations pourrait être réglé par une hyper correction du langage ordinaire ?

L'appel à corriger les mots pour améliorer les choses ne présuppose-t'il pas la croyance à la puissance magique du mot comme tel ? N'engage-t'il pas dans la voie d'une surestimation des faits et des effets de vocabulaire dans les pratiques discursives ? En raison de sa haute visibilité, le lexique peut certes être installé à la place royale au sein des phénomènes de langue. Mais cette centralité pourrait n'être que de façade. Il s'ensuit que la centration de l'intérêt savamment antiraciste sur le vocabulaire apparaît comme une manifestation de *lexicocentrisme*, enveloppant certaines illusions spécifiques. Le mot « race » ne risque t'il pas de cacher ou de chasser le reste, et notamment les mécanismes complexes de *racialisation* du langage ordinaire sans recours explicite à l'idée de race, ni usage du terme « race » ? Ces phénomènes d'imprégnation racistoïde des usages discursifs pourraient avoir de plus amples conséquences sur l'évolution des mentalités que l'usage naïf du mot « race ». On peut en effet considérer qu'un interdit légal visant le recours à un terme d'usage ordinaire, tel que « race », aurait des effets contraires au résultat souhaité il renforcerait les mécanismes d'implication du « vouloir dire » raciste, favorisant ainsi la normalisation du *racisme symbolique* <sup>25</sup>. <sup>26</sup> (TAGUIEFF, 1992, p. 238)

Il y a effectivement un danger à vouloir tout contrôler à travers des lois. Surtout si le travail d'explicitation n'est pas clairement effectué. Dans l'analyse de textes potentiellement discriminants, l'analyste n'a qu'à simplement relever les occurrences des mots *race* ou *raciste*. Le racisme est actualisé sous bien d'autres formes. Dans la réflexion initialement présentée, S. BONNAFOUS, et P. FIALA terminent ainsi :

25. P.-A. TAGUIEFF renvoie notamment à (SEARS, 1988) et à ces propres travaux (TAGUIEFF, 1991, p. 43).

26. Les italiques sont issus du texte original.

Le substantif *race* a une réalité linguistique multiple, comme élément ancien de l'histoire de la langue, comme terme du langage courant, comme tenue technique dans certaines terminologies scientifiques, comme pseudo concept dans des discours racistes avérés, comme mémoire discursive d'une histoire tragique. La suppression du terme n'impliquerait elle pas l'effacement partiel et le refoulement de ce dont ce terme est porteur, de sa mémoire historique et sociale ? Ne faut il pas accepter le terme comme témoin des drames passés et le prendre comme symptôme, cible d'une lutte toujours recommencée ? Dans la période actuelle de montée des sentiments racistes, l'interdiction de la discrimination raciste, ne doit elle pas prévaloir sur une position de principe ? Quand l'intolérance dressait des bûchers pour les sorcières, l'urgence était elle d'abolir le nom de sorcière ou d'empêcher qu'on les brûlât ? (BONNAFOUS, HERSZBERG et ISRAEL, 1992, p. 22)

Nous souscrivons à la réponse voulue évidemment positive par l'auteur. C'est une réflexion une fois encore linguistique qui nous permet de voir que la dimension langagière possède des « pouvoirs » mais n'en est pas pour autant omnipotente. Si c'est en donnant une juste valeur au sens que l'on peut comprendre notamment celui de *race*, alors c'est par l'analyse du discours que cela passera... Pour cela, il nous faut alors définir nos positions d'analyste avec des préalables nécessaires et spécifiques vis-à-vis de l'objet *race* — racial / raciste / ethnie / ethnique. De la même manière, comme le précise C. GUILLAUMIN :

Le terme *race*, d'emploi théorique comme d'emploi banal, est un explosif (à juste titre). Il l'est non tant par ses significations explicites, tout intenses qu'elles soient et chargées souterrainement d'affects, que par les ancrages qu'il occupe. [...] On peut refuser l'usage banal mais on ne peut l'ignorer. (GUILLAUMIN, 1992, p. 63)

### 9.2.3 Précisions nécessaires à propos des usages de *race* et *ethnicité*

Nous entendons comme distinction fondatrice entre les deux termes, l'expression de deux *visions*. L'aspect *racial* et la définition de *race* s'effectuent sur des critères biologiques (anatomiques, phénotypiques) et l'aspect ethnique est le fruit d'une construction sociale. Ainsi, il est lieu de parler de « race humaine » pour englober les hommes et femmes qui peuplent la terre. Cependant, une sous-catégorisation dans cette même perspective ne saurait exister dans notre vision du monde. L'emploi du terme sera alors mis entre guillemets

lorsqu'il sera repris en référence à une parole autre. En analyse du discours, le précurseur et grand spécialiste du domaine est T. VAN DIJK. Il précise ainsi une de ses multiples recherches.

We use the term 'racial' between quotes in order to emphasize that 'races' do not exist, at least not biologically : they are merely social constructions based on common-sense perceptions of superficial differences of appearance (mostly of skin color). On the other hand racism, based on such imaginary biological difference, does exist, and hence needs no quotes – although you'll often find it with quotes in the press in order to signal that journalists have doubts about 'accusation' of racism. <sup>27</sup> (VAN DIJK, 2003, p. 146)

Certaines voix, notamment d'extrême droite, utilisent encore le substantif *race*, c'est pourquoi dans notre analyse nous n'en ferons pas abstraction mais nous marquerons ainsi notre détachement lorsqu'il sera vu et analysé hors de propos clairement rapportés. Nous ne souhaitons pas simplement faire état d'un choix heuristique. Nous souhaitons pouvoir contribuer à un débat dont voici des préalables qu'il convient de rappeler.

Enfin, pour terminer ces précisions, nous nous inscrirons dans la lignée des recherches développées notamment par Éric et Didier FASSIN. Une des réflexions introduite par ce dernier nous semble fondamentale quant au devoir des sciences sociales face au racisme :

Aujourd'hui comme hier, le premier devoir des sciences sociales à l'égard de ce qui est pensé en termes de « race » et de ce qui est agi dans la logique du « racisme », c'est d'essayer de décrire d'abord, d'expliquer, ensuite – plutôt que d'éluder ce qui pose « problème » ou, à l'inverse, de se contenter de le dénoncer. (FASSIN et FASSIN, 2006, p. 19)

Dans ce processus descriptif, puis analytique, nous allons poursuivre dans le dernier lien théorique, c'est-à-dire la « confrontation » concrète avec le concept de nation. Surtout après ce qui vient d'être vu, il est indispensable de penser les formes de découpages entre la race/ethnicité et la nation.

27. Traduction personnelle : « Nous utilisons le terme « racial » entre guillemets dans le but de rendre compte que les « races » n'existent pas, tout du moins pas biologiquement : il y a des nombreuses constructions sociales basées sur des perceptions de sens commun qui ne traitent que des différences superficielles de l'apparence (la plupart du temps la couleur de peau). D'un autre côté, le racisme, basé sur une telle différence biologique imaginaire, existe, et ainsi n'a pas besoin de guillemets - aussi vous trouverez souvent cela avec des guillemets dans la presse dans le but de signaler que les journalistes ont peur des « accusations » de racisme. »

## 9.3 Ethnicité/race et nation : implications tacites et reconnaissances difficiles

### 9.3.1 Une dialectique possible

Dans le cas de la France en particulier, il semble que l'échelon national soit un très fort niveau de catégorisation. Les français semblent avoir comme repère, un ancrage national important.

Les communautés définissent leurs propres frontières en se situant par rapport aux frontières politiques de la communauté nationale. Les interactions entre groupes et États contribuent à élaborer le noyau dur de l'identité autour duquel se cimente chacune des communautés, qu'il s'agisse d'une communauté culturelle ou d'une communauté nationale. Les études sur les groupes ethniques aux États-Unis, par exemple, et même dans certains pays européens montrent que les communautés émergent à partir d'une situation de minorité (de fait ou de droit) et affichent une identité de réaction à l'identité de la communauté nationale. En France, la mobilisation de la communauté politique autour du voile a renforcé l'identification à l'islam des populations issues de l'immigration et a fait de la religion une force mobilisatrice qui donne son essence à la formation de communauté en s'opposant à la laïcité. (KASTORYANO, 1994, p. 233)

Nous assistons encore à une forme d'identité par réaction. Or c'est bien dans une forme de jeu de domination que s'établissent les rapports. À la forme dominante nationale va s'opposer une forme non-dominante *autre*. La minorité agit comme nous venons de le dire, en réaction, c'est-à-dire face au modèle dominant. Mais ce rapport est bel-et-bien réciproque. Sans minorité à confronter, le modèle dominant aurait davantage de difficultés à s'établir.

Pour Ch. COULON, les choses sont encore plus marquées et l'on assiste à une « sauvagisation des identités » qu'il nomme « périphériques ». L'État-nation est central dans le système. Dans la vision française, l'adhésion au système doit être motivée voire revendiquée.

L'intégration à l'État-nation passe donc par la sauvagisation des identités « périphériques ». Elle passe aussi par ce que Renan a lui-même appelé l'« oubli historique » qui consiste à garder le silence sur des faits de l'histoire susceptibles de rappeler la violence ayant prévalu dans le processus d'unification nationale (Renan 1882) <sup>28</sup>. (COULON, 1994, p. 287)

---

28. Voir (RENAN, 1882).



Les identités se créent par le fonctionnement étatique occidentale contemporain. La différenciation se fait dans la reconnaissance du présent mais aussi du passé. Si l'histoire peu glorieuse est gênante, et bien elle passe aux oubliettes afin de mieux rendre attractif et en apparence cohérent, un modèle auquel il faut adhérer.

### 9.3.2 Vers des racialisations nationales

Il existe bien des modèles, nous l'avons noté, mais des ensembles se dessinent. L'Afrique en particulier occupe une place particulière du fait de l'occupation dans le passé de la plupart de ses terres par des puissances coloniales. Dans la continuité des recherches de D.-C. MARTIN et J.-L. AMSELLE, Ch. COULON nous indique comme s'est créée une ethnicisation des États africains.

Les identités ne sont pas le simple produit du phénomène étatique, pas plus qu'elles ne sont le reproduction directe de l'histoire ou de la tradition. Seulement, la nature de l'État dans les sociétés contemporaines, sa logique d'organisation, la vision du monde qu'elle implique le paraissent constituer un élément essentiel d'une transformation de la façon dont se disent et se construisent les identités. L'institution étatique est un vecteur de recomposition identitaire. Des ensembles humains plus ou moins flous, informels « pour se manifester autour du pouvoir » vont se doter d'une organisation et d'une culture normalisées, indique D.-C. Martin (Martin 1992 : 586) <sup>29</sup>. À l'identité éclatée se substitue une identité plus formalisée. L'identité devient « communauté ». On assiste par exemple à une ethnicisation de l'identité dans des sociétés qui auparavant avaient des modes d'identification ouvertes, souples, fluides, nous dit J.-L. Amselle à propos de l'Afrique noire précoloniale, alors qu'« une telle fluidité est loin de caractériser les sociétés modernes qui figent à ce point l'identité qu'elles la font figurer sur des cartes infalsifiables » (Amselle 1990 : 39) <sup>30</sup>. On peut donc émettre l'hypothèse que l'État favorise les cristallisations et les recompositions identitaires. (COULON, 1994, p. 289)

La logique communautaire n'est qu'une reproduction de la logique étatique. Dans le procédé d'opposition face à l'Autre, se développe une uniformisation du Même. Ce sont finalement deux logiques du même type qui s'articulent à des niveaux différents.

Bref, la communauté identitaire reproduit la logique étatique. A. D. Smith l'a bien noté à propos du renouveau ethnique : le mouvement de standardisation

29. Voir (Denis-Constant MARTIN, 1992).

30. Voir (AMSELLE, 2009).

qu'il constate dans ces situations est une réplique de ce qu'il appelle « l'État scientifique » qui est marqué par un souci d'homogénéisation à des fins administratives basé sur des méthodes rationnelles (A. D. Smith). On comprendra qu'un tel processus a pour conséquence une politisation des identités qui peut se retourner contre les États. (COULON, 1994, p. 292)

En effet, même à un niveau de taille inférieur, il y a politisation des identités. Malgré le nombre total considérable de votants, des élections comme les élections européennes permettent de voir émerger des communautés désormais politisées et prêtent à faire valoir leur différence qui les unit.

Les « tribus », ces petits groupes reposant sur la cohérence de l'affectivité, de la proximité et de la coutume et qui se multiplient dans la société de masse à côté de la « rigidité institutionnelle », n'ont guère d'objectifs politiques, mais ont plutôt une « centralité souterraine », explique M. Maffesoli (1988 : 60) <sup>31</sup>. (COULON, 1994, p. 293)

Dans cette perspective, nous garderons l'emploi de *tribu*, plutôt pour rendre compte de temps plus anciens ou alors de groupes qui n'ont pas connu de bouleversements culturels amenés par une forme de société « occidentale » ou « occidentalisée ».

La politisation des identités est plus évidente lorsqu'il y a passage au public, lorsque la défense ou la promotion de l'identité vise ou met en cause l'État, soit sous la forme de demandes particulières qui impliquent la modification du corps normatif étatique (statut de « minorité », droit des groupes), soit que l'ordre étatique soit globalement contesté. Dans de nombreux cas, ce passage au public s'accompagne de l'apparition de mouvements politiques identitaires : un parti (cas des Hindouistes en Inde ou des ligues italiennes) ou un gouvernement armé (Liban, Guatemala) par la conquête de l'État ou s'engage dans la dérive « sécessionniste » dont parle E. Picard. (COULON, 1994, p. 293-294)

Nous retrouvons le niveau national encore comme un niveau prépondérant de la négociation de l'identité. Par son administration et ses représentations matérielles — immeubles, drapeaux — les symboles ne manquent pas. Un décalage peut exister entre l'identité revendiquée et l'identité officielle d'une personne ou d'un groupe. C'est ce décalage qui va faire naître aussi la politisation. Elle peut conduire à la création d'artéfacts permettant d'imiter l'identité dominante. Ainsi des cartes pourront être produites, des drapeaux brandis, etc.

31. Voir (MAFFESOLI, 1988, p. 60).

Mais É. BALIBAR va plus loin dans la considération du rapport entre l'expression violente d'un rapport à l'Autre, le racisme, et l'implication ou le rôle de l'État <sup>32</sup>. C'est peut-être dans cette déviation à l'extrême, dans le rejet que l'on peut retrouver un fonctionnement.

[...] il n'y a pas de racisme moderne qui se réduise à une psychologie ou à une sociologie des « relations » entre groupes, entre « nous » et les « autres » (réels ou imaginaires), c'est à dire à un « autrisme » ou à une « hétérophobie ». Tout racisme réel est étroitement lié, non seulement à des pulsions agressives et à des représentations identitaires, mais au rapport historique entre les individus qui portent ces pulsions, les groupes qui élaborent ces représentations, et l'Etat, donc les institutions. [L]e racisme est un rapport de violence ouverte ou latente à l'autre médié par l'Etat, ou réciproquement un rapport à l'Etat (et à la violence de l'Etat) projeté sur l'autre, ou sur celui qui peut être défini comme tel. C'est ce qui rend la question des termes de la loi particulièrement importante. (BALIBAR, 1992, p. 247)

Le problème du contrôle de l'État est mise en cause, en tout cas dans sa responsabilité. Plus particulièrement dans un état régalien, il faut alors que les discours soient bien pensés et actés pour ne pas qu'ils soient mal-utilisés ensuite. Comme le sport occupe une place de plus en plus importante, et qu'un ministère lui est consacré, l'État ne peut se dire exangue de tout reproche en cas de déviances. Nous allons désormais voir le triple rapport : sport, État, racialisation.

#### **9.4 Sport, Nation et Racialisation : la triade identitaire des foules**

En cette fin de chapitre, nous chercherons à faire la synthèse des trois ensembles thématiques en jeux dans nos recherches : le sport, la nation et l'ethnicité/race. Le dernier thème sera développé dans sa construction dynamique en lien avec l'intégration possible de l'aspect sportif et/ou national. Après une présentation historique des tensions existantes entre les trois domaines, nous verrons l'implication extrême que constitue le racisme. Les réflexions seront déjà agrémentées d'analyses d'exemples courts et précis.

32. Voir (BALIBAR et WALLERSTEIN, 1988).

### 9.4.1 Illustrations d'hier et d'aujourd'hui

Nous avons vu au fil des pages, des réflexions sur ces trois « entités » : sport, nation et race/ethnicité. Nous avons aussi croisé chacune d'elle en montrant à quel point l'État pouvait user du sport pour ses intérêts tout en construisant une représentation racialisée des identités qui le constituent<sup>33</sup>. Désormais nous allons voir comment la combinaison des trois peut agir discursivement.

[...] [R]aces are discursive constructions that are constantly being contested and reinterpreted in different historical and geographical contexts (see Young 1995<sup>34</sup>; Radcliffe and Westwood 1996<sup>35</sup>; Bonnett 2000<sup>36</sup>). Not only are racial classifications variable, but the notion of race itself has acquired many different meanings and definitions over the centuries. In Finnish sports journalism, race was seen as a biological category based on skin complexion, for instance, but it was also equated with the notion of the nation-state. In addition, racial differences were occasionally constructed through cultural signs, so that behaviour and cultural appearance seemed to be the most important factors in producing the differences between the racial categories<sup>37</sup>. (TERVO, 2002, p. 351)

À l'image du travail de Mervi TERVO, nous proposons d'observer des événements plus anciens afin de remonter le temps et découvrir des productions contemporaines. Nous prendrons appui sur un événement déjà centenaire, les *Anthropological Games* puis nous verrons une « affaire » avec les propos de Georges Frêche à l'encontre de la composition de l'équipe de France. Enfin, nous terminerons sur un article en apparence anodin et très récent afin de voir en quoi persistent des formes de racialisations dans les discours sur le sport.

33. Voir notamment 9.1.3 page 231, et les deux exemples issus de médias français.

34. Voir (YOUNG, 1995).

35. Voir (RADCLIFFE et WESTWOOD, 1996).

36. Voir (BONNETT, 2000).

37. Nous traduisons : « [...] [L]es races sont des constructions discursives qui ont constamment été contestées et réinterprétées dans différents contextes historiques et géographiques (voir YOUNG 1995; RADCLIFFE and WESTWOOD 1996; BONNETT 2000). Ce ne sont pas seulement les classifications raciales qui sont variables, mais la notion de race elle-même qui a acquis de nombreux sens et de nombreuses définitions à travers les siècles. Dans le journalisme sportif finlandais, la race était vue comme une catégorie biologique basé sur le teint de peau par exemple, mais elle était aussi assimilée avec la notion d'État-nation. De plus, les différences raciales étaient occasionnellement construites à travers des signes culturels, ainsi le comportement et l'apparence culturelle semblaient être les facteurs les plus importants dans la production de différences entre les catégories raciales. ».

### Les Jeux de la honte

Le sport a souvent servi de propagande pour les défenseurs des théories distinguant des races supérieures. Un exemple peu connu est celui des *Anthropological Games* de Saint-Louis en 1904. Ces jeux ont servi de vitrine, d'expérimentation et de cirques pour certains aristocrates qui ont remis à jour les Jeux olympiques. Comme le signalent Henri CHARPENTIER et Alain BILLOUIN :

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, c'est très clair : les Noirs sont tenus à l'écart de tout et l'« humaniste » Pierre de Coubertin a même eu des mots un peu malheureux. « À la race blanche, d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance. », a-t-il dit. Aux jeux de Saint Louis, en 1904, ville située à la frontière du Sud esclavagiste et traversée par le Mississippi, là même où la ségrégation a repris de plus belle après le départ des troupes fédérales, un événement peu ordinaire s'est déroulé, comme le rappelle, dans son livre *Olympica*, Monique Berlioux, ancienne directrice générale du CIO. (CHARPENTIER et BILLOUIN, 2004, p. 195)

Les *Anthropological Days*, organisés dans le cadre des JO de Saint-Louis, déclenchaient, de nos jours, un tollé. Ils rassemblaient en effet les Aïnous du Japon, les Indiens tehuelches de Patagonie, divers groupes ethniques des Philippines, plusieurs tribus de l'Amérique comme les Sioux, des Pygmées d'Afrique centrale. . . Une honte pour l'olympisme. « Un zoo humain », écrivent Robert PARIENTÉ et Guy LAGORCE dans *La Fabuleuse Histoire des Jeux Olympiques* <sup>38</sup>. « Une mascarade outrageante qui se dépouillera naturellement de ses oripeaux lorsque ces Noirs, ces Rouges, ces Jaunes apprendront à courir, à sauter, à lancer, et laisseront les Blancs derrière eux », a constaté, choqué, Pierre DE COUBERTIN, malgré ses idées contestables sur une supériorité présumée de la race blanche.

Une telle pratique peut rappeler celle de l'exposition universelle de Paris en 1900. La France avait alors fait venir des habitants de différentes colonies en les mettant en scène tels qu'ils étaient supposés vivre en « milieu naturel ».

### Les discours de comptage

Au-delà de cet exemple lié à un seul événement, ce sont plutôt une succession de discours et d'attitudes qui ont marqué ce rapport en sport, état et

38. Voir (PARIENTÉ et LAGORCE, 2004).

racialisation. Nous pensons plus particulièrement aux discours sur le comptage. Il s'agit en effet de tous les formes de présentations de statistiques ou de pseudo-statistiques sur le nombre de Noirs ou de Blancs ayant accompli ceci ou faisant partie de cela.



FIGURE 9.1: « Relative » acceptation des joueurs noirs ou arabes

Nous prendrons deux exemples récents. Le premier est médiatiquement le plus retentissant de ces dernières années. Georges Frêche, président de la région Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier, a fait une remarque sur le nombre de joueurs noirs en équipe de France de football. Ce discours rendu public par le quotidien régional *Midi-Libre* a eu un très fort retentissement au niveau national. L'homme politique fut ensuite exclu du Parti Socialiste. Il doit être jugé prochainement pour injure raciste. Le second exemple est le tout dernier en date que nous ayons trouvé. Il s'agit d'un article sur le futur espoir de l'athlétisme français, Christophe Lemaître. Ce coureur de 100 mètres âgé de dix-neuf ans a, pour le journaliste, surtout la particularité d'être blanc.

**Le débat autour des propos de G. Frêche** Avant de s'intéresser aux propos-même, il convient de rappeler que l'ancien maire de Montpellier a souvent eu des discours polémiques. Il a évoqué des femmes portant le voile islamique en précisant qu'elles n'avaient pas les oreillons. Mais surtout, peu de temps avant cette affaire, il avait qualifié des représentants de la communauté har-

kie, de « sous-hommes ». Or dernièrement, il vient d'être relaxé par la cour de cassation comme le rappelle cet article du *Midi-Libre* :

Le 11 février 2006 à Montpellier, lors d'un hommage à un ancien leader pied-noir et sur fond de discussion sur l'article de loi évoquant le rôle « positif » de la colonisation, le président de la communauté d'agglomération de Montpellier s'en était pris à des harkis qui avaient assisté le même jour à une manifestation similaire de l'UMP. « Vous êtes allés avec les gaullistes (...) Ils ont massacré les vôtres en Algérie (...). Ils les ont égorgés comme des porcs. Vous faites partie de ces harkis qui ont vocation à être cocus jusqu'à la fin des temps (...). Vous êtes des sous-hommes, vous êtes sans honneur », avait lancé Georges Frêche à un groupe de harkis, suscitant une vive réaction dans la communauté en France. <sup>39</sup>

Nous ne chercherons pas à faire l'analyse de quelques extraits de paroles dont nous ne pouvons pas avoir la teneur complète. De même, ce sont les discours que nous cherchons à analyser et non les personnes, c'est pourquoi il convient de ne pas tirer de conclusion sur ces exemples-là. Cependant, ces propos sont des illustrations de discours circulant. Dans leur état présenté par les médias, ils sont une illustration de la formation discursives racisantes. En voici l'exemple relié au sport et à l'équipe de France de football.

Dans cette équipe il y a neuf blacks sur onze. La normalité serait qu'il y en ait trois ou quatre. Ce serait le reflet de la société. Mais là, s'il y en a autant, c'est parce que les blancs sont nuls. J'ai honte pour ce pays. <sup>40</sup>

Dans une équipe de football, on retrouve au départ, onze joueurs sur le terrain. Au-delà des chiffres, le discours ici rapporté, fait état d'une « normalité ». Il s'agit d'une nouvelle illustration du monde du sport comme le reflet idéalisé de la société civile. Dans ce cas, l'idéal attendu est celui d'une équipe qui aurait les mêmes proportions que la société. Nous retrouvons ici un autre discours qui n'a pas été actualisé ouvertement dans les débats de l'époque. Il s'agit de la notion de quota en fonction de l'origine ethnique. Or le sport se veut neutre dans le sens où il est l'exemple de l'exaltation du meilleur en fonction de critères objectifs et définis.

39. Édition du 31 mars 2009, consultée en ligne le 4 août 2009 à l'adresse suivante : <http://www.midilibre.com/articles/2009/03/31/20090331-Harkis-Harkis-sous-hommes-nbsp-Georges-nbsp-Freche-relaxe-par-la-cour-de-cassation.php5> . Voir en annexe A.1.2 page 505.

40. Propos repris par le journal télévisé de France 2, citant le journal *Midi-Libre*, le 17 novembre 2006.

Les onze joueurs, quels qu'ils soient, ne sont plus des individus avec leurs propres personnalités et histoires, ce sont des membres de la nation française qui doivent alors la servir en la représentant au mieux. C'est une sorte de nouvelle illustration de l'aspect militaire du sport. En plus d'une violence physique, se joue une violence symbolique qui se retrouverait jusque dans l'apparence même de chaque représentant assujetti à un ordre supérieur. L'ordre suprême serait dans ce cas, la nation.

Or, on constate bien des différences lorsque l'on dépasse les frontières de la France. L'histoire des pays se retrouve dans la composition de ces équipes. Mais il ne s'agit pas d'une simple histoire migratoire ; il s'agit souvent d'une histoire bien plus complexe. On retrouve une dimension sociale souvent comme étant la plus marquée de toute.

Le cas de la Grande-Bretagne, au passé colonial comparable à celui de la France, mérite d'être évoqué ici : les joueurs noirs ne sont apparus que tardivement dans l'équipe nationale anglaise, et ils demeurent aujourd'hui moins nombreux que leurs collègues français. Cela est probablement dû au fait que le football a, en Grande-Bretagne, une importance supérieure en tant que lieu de promotion sociale : à ce titre, les discriminations jouent en plein pour faire de l'équipe nationale un dernier bastion de l'identité blanche ouvrière, par ailleurs en décomposition dans d'autres domaines de la vie sociale. (NDIAYE, 2008, p. 229)

La dimension politique est aussi bien évidemment présente. Lorsque des pays comme l'Afrique du Sud ont pratiqué des politiques de ségrégations raciales, il faut du temps pour que les personnes puissent retrouver concrètement des formes de pratiques assez semblables quelle que soit leur origine « raciale ».

**Lemaître, espoir blanc du sprint tricolore** Le second exemple concerne un jeune sportif français qui vient de remporter le titre européen sur 100 mètres dans la catégorie junior. Il a par la même occasion, battu le record du monde. Christophe Lemaître se présente à l'heure actuelle <sup>41</sup> comme un grand espoir du sport français. Cependant à en lire l'article paru sur le site de sport le plus consulté en France, il serait l'espoir de plus qu'un peuple, l'espoir d'une couleur de peau. Nous ne parlerons pas de *race* car le journaliste n'emploie pas le terme, mais l'insistance est lourde.

Athlé — Castres

41. Au moment même où nous achevons ce volume, à la fin de l'été 2009.



Et si Lemaitre...

Christophe Lemaitre est devenu, encore junior, le huitième athlète blanc le plus rapide de l'histoire lors des championnats d'Europe à Novi Sad (Serbie) avec ses 10"04 (+0,2m/s), le 24 juillet dernier. Du coup, il pourrait devenir le premier Blanc en moins de 10" au 100 m. Qui sait, dès ce soir lors du meeting de Castres ? Depuis que Jim Hines a brisé électriquement la barrière mythique des 10" aux Jeux de Mexico (9"95), le 14 octobre 1968, soixante-neuf autres athlètes l'ont rejoint dans ce monde toujours à part, mais aucun homme blanc n'a encore parcouru la ligne droite à cette vitesse (\*).

Etonnant ? Oui et non. « Il est évident qu'il n'y a aucune raison génétique », estime Jeremy Wariner. Son coach, Clyde Hart, 74 ans, assure : « C'est juste une question de société. Les jeunes garçons blancs préfèrent se déplacer en voiture et jouer sur des consoles que de s'entraîner dur comme Jeremy. Lui prouve l'absurdité de ces théories. » Aussi interrogé, Jacques Piasenta abonde : « Pour la course, il faut avoir faim ». Lemaitre fera-t-il école s'il casse la barrière ?

L'Equipe examine en détail ce mercredi cette étrange situation.

(\*) L'Australien Patrick Johnson fut le premier métis lors d'un exploit japonais (9"93" à Mito) sans lendemain en 2003

Si les statistiques ethniques ou raciales sont interdites en France, il semble qu'une certaine tolérance ou curiosité persiste à l'égard des athlètes et en particulier des sprinters. À en lire les premières lignes de cet article, il existerait presque un panthéon des athlètes blancs. Nous pouvons nous interroger sur le bien-fondé ou l'utilité d'un tel comptage. Il n'est d'ailleurs pas innocent et ne date pas d'hier. Regardons alors d'un peu plus près cet exemple.

D'emblée, le titre apparaît comme pleinement dialogique : *Et si Lemaitre...* La fin de la phrase est tronquée. Même la prédication verbale est absente, comme si déjà voir le sportif passer cette barre symbolique des dix secondes, serait comme le voir briser la barrière symbolique d'un racisme anti-blanc que « Dame Nature » aurait voulu dresser en rendant les Noirs plus rapides. Le journaliste n'envisage sûrement pas les conséquences d'un discours potentiellement racialisant — voire raciste. Les points de suspension évoquent un dialogisme assez particulier car il est montré mais pas développé. C'est une forme de dialogisme interactionnel, comme le note S. MOIRAND lors de l'analyse de titres d'affaires :

Cette forme particulière de dialogisme interactionnel, qui consiste à anticiper les demandes d'explication de l'interlocuteur, s'inscrit souvent dans les titres et les intertitres de textes à vocation didactique, ce qui permet au médiateur de tenir un rôle de « conseiller », voire celui d' « expert intermédiaire » [...]. (MOIRAND, 2007, p. 72)

Avec le comptage précis du nombre d'athlètes, les temps avec le détail de l'anémométrie ou encore les années exactes des performances, le journaliste semble bien vouloir se poser en expert comme le préfigure une telle forme de dialogisme.<sup>42</sup>

La formule en *si* est une des plus étudiées dans les travaux sur le dialogisme. J.-M. ADAM par exemple note « trois sortes de SI. Un Si1 conjonction-connecteur, un Si2 adverbe de degré ou d'intensité et un Si3 mot-phrased qui remplace « oui » dans les réponses de confirmation positive à la suite d'un énoncé négatif. » (ADAM, 2005, p. 82). Nous sommes ici dans le cas Si1 d'une conjonction-connection. Tout l'art du journaliste consiste à attirer le lecteur par une formule énigmatique. Elle est supposée s'articuler avec le contenu de l'article. Or, cette articulation est-elle bien possible à partir d'un tel titre ? Poser un caractère racialisé comme dans le corps de l'article, ne semble pas encore possible en titre. La concision obligatoire du titre ne permet pas de prendre des précautions métalinguistiques qui sont toujours plus longues de paroles que le seul terme en question.

Pour revenir plus précisément au fonctionnement de *si*, nous noterons différents emplois pouvant émerger, surtout en début de proposition. Ils auront la forme : Si P, (alors) Q<sup>43</sup>. Dans le cas présent, la conjonction de coordination *et* placée juste avant constitue un cas d'emploi dans des propositions indépendantes<sup>44</sup>. Il s'agit d'une interrogative dont une de ses caractéristiques réside dans une « apparente incomplétude (ellipse d'une proposition Q et attente d'une suite) » (ADAM, 2005, p. 85). J.-M. ADAM poursuit ses investigations sur les pas de Ch. BALLY qui voit dans une telle expression l'exemple d'une « locution affective ».

42. Soit la vitesse du vent. Elle ne doit pas dépasser plus de 2 mètres par seconde dans le sens favorable pour qu'un record soit homologué.

43. P et Q sont deux propositions.

44. Comme le note (ADAM, 2005, p. 85).

[L]a valeur grammaticale de liage du connecteur semble subir un traitement qui l'« affectivise », pour reprendre la terminologie de Bally (1951 <sup>45</sup> et 1965 <sup>46</sup>). Dans ces emplois tronqués, SI est créateur d'un co(n)texte thématique (protase <sup>47</sup>). En dépit de l'absence d'apodose <sup>48</sup>, l'implication de Q demeure et sollicite la coopération imaginative de l'interprétant <sup>49</sup>. (ADAM, 2005, p. 85)

On retrouve alors avec cette dimension affective une tendance forte des discours journalistiques. Cependant dans la structure énonciative, l'ellipse du titre est très restrictive. Il ne s'agit pas de :

\* Et si Lemaitre descendait sous les 10 secondes...

\* Et si Lemaitre devenait le premier athlète blanc...

La première proposition créée est du schéma : Et si P. La proposition P est alors complète. Le second cas de figure a la même forme syntaxique mais dépend d'un autre schéma. Il s'agit là de l'opposition entre l'ÊTRE et le FAIRE. Les deux cas de figure donnent pourtant plus d'informations que le titre attesté. Or la mise en tension narrative est plus grande par la simple évocation du référent. Cette formulation rejoint une forme de non-dit ou de tabou. Elle est réduite au minimum, comme si elle craignait de trop en dire et de se faire taxer de racisme. Elle se présente comme une forme d'auto-censure.

Le second paragraphe cherche à rattraper une certaine maladresse ou alors se voudrait peut-être comme la preuve de l'utilité d'une telle remarque. La force de l'évidence est rappelée, en réfutant la thèse génétique comme il est de bon ton de le faire. Nous ne ferons pas d'analyse détail de ce texte car il ne s'inscrit pas dans un de nos corpus détaillé mais nous ne résistons pas à quelques remarques.

Il semble que résonnent les voix de bien des discours racistes ou du moins racialistes. Le dialogisme de la nomination nous fait entendre de vieux textes dignes de ceux du Comte de GOBINEAU <sup>50</sup> avec les expressions « homme blanc » ou le terme de « barrière ». Lemaître se verrait presque par ce texte exhorté, de rendre aux Blancs la légitimité de pouvoir prétendre accomplir les mêmes exploits que les Noirs.

45. Voir (BALLY, 1951).

46. Voir (BALLY, 1965).

47. « [P]rotase au sens d'antériorité plus logique que spatiale » (ADAM, 2005, p. 83).

48. « [A]podose au sens de *qui découle de ce qui est placé devant* » (ADAM, 2005, p. 83).

49. Les italiques sont ceux de l'auteur.

50. En particulier (GOBINEAU, 1855).

D'un point de vue catégoriel, la précision donnée par l'astérisque est proche de classements de l'époque coloniale. L'Australien Patrick Johnson est bien descendu sous les dix secondes aux 100 mètres mais il n'était « que » métis et pas « entièrement » blanc. Dans l'attente d'un messie athlétique, le journaliste nous permet d'avoir bien des doutes sur l'utilité d'un tel texte. Il conclut même « L'Equipe examine en détail ce mercredi cette étrange situation. » À titre personnel, de telles performances sportives ne nous semblent pas étrange. En revanche, il semble encore étrange que de telles voix puissent se répandre sans encombre de la sorte. Pour le coup, cela nous paraît presque étrange. Nous n'irons pas plus loin dans l'analyse car il s'agit de faire une étude de la réception et en aucun cas de prétendre déceler une quelconque intension cachée chez le journaliste.

Afin de structurer nos analyses par la suite, en appuyant des aspects discursifs et historiques, nous présenterons plusieurs points de réflexion d'ordre plus théorique. Nous commencerons par l'excellente recherche de P. NDIAYE.

#### 9.4.2 Considérations théoriques liées au racisme

Dans *La condition noire*, P. NDIAYE montre comment le sport valide les stéréotypes raciaux. C'est dans une logique raciale préexistante que les médias projettent des représentations d'athlètes. Si l'on situe la réflexion dans un cadre national voire nationaliste, alors on retrouve, comme le précise l'auteur, un double effet et un double mouvement.

##### Double effet

À bien écouter des discours comme ceux tenus par G. Frêche à l'encontre du nombre de joueurs noirs en équipe de France, il faut comprendre qu'être les meilleurs n'est pas toujours suffisant.

Dès lors, la composition des équipes est commentée dans une double perspective : l'efficacité tactique et l'adéquation entre l'équipe et la nation imaginée. (NDIAYE, 2008, p. 224)

Dans la logique sportive, la devise indique « que le meilleur gagne ». Très souvent, le meilleur ne domine pas une discipline d'années en années indéfiniment. Peut-être que dans cette résolution à ne pas pouvoir toujours gagner, de

tels défenseurs des couleurs nationales se sont résolus à avoir une équipe symbole. Le public « attend » de s'identifier à l'équipe nationale. « Le sport propose un discours sur la nation, sur ce que signifie être français (ou britannique, ou allemand). » (NDIAYE, 2008, p. 224).

Il devient possible de penser que certains joueurs pourraient être sélectionnés pour des raisons de quotas tacites. Les sponsors ne font que le pain béni des clubs professionnels. Les fédérations nationales sont heureuses de recevoir des financements privés sans lesquels, elles ne pourraient fonctionner. Mais les investissements doivent aussi avoir un retour. Si l'image d'une équipe nationale n'est pas populaire. Si l'équipe ne connaît pas d'engouement dans son pays, alors les sponsors ne seront plus très intéressés. La dimension raciale est une part forte de la construction nationale.

### **Double mouvement**

Dans un double mouvement parallèle à celui de l'effet de représentation, nous trouvons, pour les athlètes noirs en particulier, la combinaison de la suspicion d'appartenance nationale et la naturalisation des compétences.

Le cas des sportifs noirs pose des questions spécifiques, dans la mesure où ils sont nombreux dans des sports de premier plan médiatique et où, comme nous l'avons déjà dit, la « francité » s'est construite non seulement politiquement mais aussi racialement. De telle sorte que le champion noir peut voir son appartenance nationale suspectée (par une frange raciste) en même temps que ses compétences tendent à être naturalisées. (NDIAYE, 2008, p. 225)

Il y a toujours d'une part, le décalage entre les pratiques sportives médiatiques de haut-niveau et les pratiques courantes de loisirs. Ce ne sont pas les mêmes sports et ce ne sont pas les mêmes types de personnes qui les pratiquent. Or, dans ce double mouvement, nous notons premièrement le rejet. Il se marque par la suspicion à l'appartenance nationale. Les commentaires vont bon train pour faire remarquer les origines des sportifs qui ne sont pas nés en France ou dont les parents sont des immigrés <sup>51</sup>.

Ensuite, second pendant du double mouvement, nous retrouvons le principe de naturalisation. La vision historique de P. NDIAYE est d'ailleurs fort intéressante car elle nous montre encore une fois, combien nous sommes traversés par des idéologies. Ces idéologies qui fonctionnent comme des évidences,

51. Voir « Français d'origine iranienne », pour Mayar Monshipour, article complet en annexe A.1.4 page 507.

mais sur une longue période, ces certitudes peuvent paraître totalement paradoxales. Un bon témoignage est la considération faite aux Noirs sur leurs propriétés physiques.

L'exaltation de la puissance physique noire est assez récente. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Gobineau parlait de la faiblesse musculaire des Noirs, de leur propension à la fatigue.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des observateurs estimaient que les Noirs étaient inaptes, de par leur anatomie et leur physiologie, à des efforts militaires ou sportifs conséquents.

Certains experts autoproclamés, comme le statisticien Frederick Hoffman aux États-Unis, affirmaient que la race noire, privée du cadre bienveillant de l'esclavage, était vouée à l'extinction, selon la logique ultime des principes du darwinisme social. (NDIAYE, 2008, p. 225)

Cette pensée s'est inversée aujourd'hui. Bien des commentaires prêtent aux athlètes noirs, une force ou une rapidité intrinsèques qui seraient supérieures à tout autre groupe. Nous avons vu certains exemples, pas si anciens, dans le chapitre traitant du racisme.

Lorsque les fans évoquent leurs équipes nationales, c'est dans le but d'en dégager une fierté dans les résultats mais avant tout une reconnaissance. Leur identification est primordiale. Si le critère de la couleur de peau rentre en ligne de compte, alors les commentaires se cristalliseront dessus. Or comme le précise P. NDIAYE, dans le cas de la France, il ne faut pas oublier que « [l]es Bleus forment le miroir réfléchissant de notre passé national, qui est aussi colonial. » (NDIAYE, 2008, p. 229).

### 9.4.3 Le racisme : une évidence complexe

Le racisme n'induit pas forcément la notion de *race*. Tout comme la *race* n'induit pas celle de racisme. Il s'agit d'une tautologie qui a émergé en tant que critique depuis quelques années dans les critiques en sciences sociales.

#### Précisions linguistiques sur le racisme

Issu de la base lexicale *race*, le substantif *racisme* ou l'adjectif *raciste*, évoque et présuppose la notion de *race* sur un plan dérivationnel (du point de vue morphologique). Parler de *racisme* ou de *discours racistes* en l'occurrence, sera pour nous l'application de ce point de vue à son producteur. En

clair, les discours que nous dirons *racistes* seront ceux dont le producteur a une telle vision. La prise de position et la conscience devront alors être précisée. En effet, rares sont ceux qui se reconnaissent en 2009, comme racistes. Il s'agira dans la majorité des cas de discours non avoués ou reconnus comme tels.

La référence en la matière, concernant l'analyse est la série d'études de T.A. VAN DIJK : des années 1980 à nos jours : en particulier menées en 1988 <sup>52</sup>, en 1991 <sup>53</sup> et en 2000 <sup>54</sup>). Comme T.A. VAN DIJK l'indique à propos du racisme, il convient de le concevoir à l'intérieur d'un système qui se compose de différents niveaux et qui intègre différents rapports.

I define racism as a social system of inequality, consisting of two main subsystems, namely a social system of discriminatory actions at the micro level and group dominance at the macro level, and a cognitive system of racist ideologies controlling specific ethnic or racial attitudes (prejudices). This cognitive system of biased social representations is at the basis of the racist social practices of the dominant group. One of these social practices is discourse. And it is discourse that also plays a fundamental role in the reproduction of racist ideologies throughout the ingroup <sup>55</sup>. (VAN DIJK, 2000b, p. 212)

La dimension discursive du racisme est primordiale pour son existence et sa reproduction. C'est un phénomène social qui implique un groupe dominant qui va chercher à s'imposer à l'encontre d'autres groupes qu'il va juger inférieurs à son propre groupe <sup>56</sup>.

For the new discipline of discourse studies itself, the study of the discursive reproduction of racism through text and talk provides not only a highly relevant field of application, but also more insight into the relations between various structures of text and talk on minorities on the one hand, and the mental, sociocultural, and political conditions, effects, - or functions that is, various

52. Voir (VAN DIJK, 1988).

53. Voir (VAN DIJK, 1991b).

54. Voir (VAN DIJK, 2000a).

55. Nous traduisons : « Je définis le racisme comme un système social d'inégalités qui consiste en deux sous-systèmes, à savoir un système social d'actions discriminantes à un micro niveau et un groupe dominant à un macro niveau ; et un système cognitif d'idéologies racistes contrôlant les attitudes ethniques et raciales spécifiques (préjudices). Ce système cognitif de représentations sociales déformées est à la base des pratiques sociales racistes du groupe dominant. Une des ces pratiques sociales est le discours. Et c'est le discours qui joue un rôle fondamental dans la reproduction d'idéologies racistes à travers le *ingroup*. »

56. Pour le propre groupe, on peut entendre la notion d'ingroup ou celle de groupe du Même pour renvoyer à la dialectique du Même et de l'Autre abordée précédemment, notamment en 10.1 page 267.

contexts of the reproduction of racism - on the other hand. Overlapping with its sister discipline of linguistics, the study of racism and discourse shows how various grammatical structures [...] may express or signal the perspectives and ethnic biases of white group speakers. The study of history is largely based on the many types of discourses (stories, documents) from and about the past, including those about race and ethnic events and relations. A detailed discourse analysis of such historical texts allows us to make inferences about otherwise inaccessible attitudes and sociocultural contexts of racism in the past <sup>57</sup>. (VAN DIJK, 1993, p. 93)

L'analyse du discours ou les études discursives au sens large ont de multiples avantages en vue d'une étude approfondie du racisme. La dimension primordiale du discours lui-même en est une. Mais, la pluri-disciplinarité et la richesse des approches conjointes permettent un traitement efficace. Sans se limiter au niveau des terrains de recherches, les méthodes permettent de voir les phénomènes dans leur dimension historique et sociale. L'actualisation — la réalisation discursive — s'analyse ensuite grâce aux multiples outils linguistiques — grammaire, pragmatique... — mais peut aussi s'appuyer sur les sciences cognitives.

### Précisions lexicales

Le terme *racisme* est assez récent puisqu'il n'est attesté que depuis la période de l'entre-deux guerre. Les théories sur le sujet auxquelles nous ferons le plus allusion, sont celles de Michel WIEVIORKA <sup>58</sup>.

Le racisme est aussi parfois volontairement dissimulé mais affiché sous forme de codes. Trois exemples majeurs sont récurrents dans les stades :

57. Nous traduisons : « Pour la nouvelle discipline des *études discursives elle-même*, l'étude de la reproduction discursive du racisme à travers le texte et la parole ne donne pas seulement un champ d'application très pertinent. C'est aussi, d'un côté une plus grande perspicacité dans les relations entre les diverses structures des textes et des paroles à propos des minorités ; et d'un autre côté, les effets mentaux, socio-culturels and politiques des conditions, effets et fonctions qui apparaissent des contextes variés du racisme. En se chevauchant avec sa discipline soeur de la linguistique, l'étude du racisme et des discours montre comment différentes structures grammaticales peuvent exprimer ou signaler les perspectives et les préjugés ethniques des locuteurs blancs. L'étude de l'histoire est largement basée sur de nombreux types de discours (histoires, documents) depuis et à propos du passé, incluant ceux à propos d'événements et de relations ethniques et raciaux. Une analyse du discours détaillée de tels textes historiques nous autorise à inférer différemment des attitudes inaccessibles et des contextes socio-culturels du racisme dans le passé ».

58. Voir (WIEVIORKA, 1998).



- « 88 » : Le chiffre 88 correspond à la juxtaposition de deux lettres « H » (huitième lettre de l'alphabet) censées évoquer le salut hitlérien (« *Heil Hitler* »).
- « 14 » : Le chiffre 14 fait allusion aux quatorze mots du slogan du suprématiste blanc David LANE : « *We must secure the existence of our people and a future for white children* » (« Nous devons protéger la survie de notre race et le futur des enfants blancs »).
- « 311 » : Le chiffre 311 correspond aux initiales KKK pour l'organisation raciste américaine *Ku Klux Klan*, soit trois fois la onzième lettre de l'alphabet.

Nous verrons dans les analyses faites, comment nous espérons dégager des marqueurs linguistiques mettant en avant un usage raciste du langage. Si ces nombres font écho à des discours racistes précédents, ils sont des reprises et non des reformulations véritables. Même s'ils s'intègrent visuellement sur des supports différents (pancartes, banderoles, drapeaux), ils sont des symboles figés comme les insultes racistes. Ils répondent à une doctrine et à un fonctionnement clairement identifiable et ritualisé. L'insulte va se placer à la limite de ce discours attendu et préfabriqué. Judith BUTLER la définit ainsi :

L'insulte raciste est toujours une citation : en la prononçant, on rejoint le chœur des racistes, et c'est là l'occasion linguistique d'instituer une relation imaginée avec une communauté de racistes historiquement transmise. En ce sens, le discours raciste ne s'origine pas dans le sujet, même s'il a besoin du sujet pour être efficace, comme c'est assurément le cas. En effet, le discours raciste ne pourrait agir comme un discours raciste s'il n'était pas une citation de lui-même ; c'est seulement parce que l'expérience nous a appris sa force que nous savons qu'il est offensant aujourd'hui, et que nous nous préparons à résister à ses futures invocations. L'itérabilité du discours de haine est efficacement dissimulé par le « sujet » qui prononce le discours de haine. (BUTLER, 2004, p. 132)

À l'aube du troisième millénaire, il serait faux de dire que les insultes racistes n'existent plus, bien au contraire. Nous en avons un exemple avec l'affaire Ouaddou 2008<sup>59</sup>. Mais, un racisme banal, moins identifiable au premier regard, persiste et nous tâcherons de voir les marqueurs de rappel de formes plus évidentes plutôt que ces formes dans leurs apparences clairement identifiables.

---

59. Voir A.3.1.2 page 531.

### Précisions discursives

Nous débuterons ces précisions par celles de son plus éminent spécialiste, T. A. VAN DIJK. Voici une des dernières définitions de base qu'il donne à propos du discours raciste :

Racist discourse is a form of discriminatory social practice that manifests itself in text, talk and communication. Together with other (non-verbal) discriminatory practices, racist discourse contributes to the reproduction of racism as a form of ethnic or "racial" domination. It does so typically by expressing, confirming or legitimating racist opinions, attitudes and ideologies of the dominant ethnic group <sup>60</sup>. (VAN DIJK, 2004, p. 351)

L'important dans cette définition n'est pas forcément la place centrale du discours que l'on a déjà observée précédemment. Il s'agit surtout d'observer les premiers indices de formes de ces discours. L'expression, mais aussi la confirmation ou la légitimation font partie de cet ensemble. On voit se dessiner le lien fondamental entre le discours et l'intention. Aussi d'un point de vue formel, l'auteur fait un découpage heuristique :

There are two major forms of racist discourse :

1 racist discourse *directed at* ethnically different Others ;

2 racist discourse *about* ethnically different Others <sup>61</sup>. (VAN DIJK, 2004, p. 351)

Nous prendrons comme objet d'étude les formes de type 2. Nous observerons les discours à *propos* des Autres. Nous motivons ce choix par le fait qu'il présente un certain « challenge ». Le type 1 n'est pas d'une évidence toujours reconnu mais c'est plutôt du côté de la violence déguisée que nous souhaitons aller observer les discriminations. Ceci entendu, il nous faut glisser vers une considération un peu plus rhétorique du discours raciste.

60. Nous traduisons : « Le discours raciste est une forme discriminatoire de pratique sociale qui se manifeste à travers les textes, les paroles et la communication. Conjointement avec d'autres pratiques discriminantes (non-verbale), le discours raciste contribue à la reproduction du racisme comme une forme de domination ethnique ou « raciale ». Il fonctionne ainsi typiquement en exprimant, confirmant ou légitimant des opinions, des attitudes ou des idéologies racistes à l'encontre d'un groupe ethnique dominé ».

61. Les italiques sont de l'auteur.

Nous traduisons : « Il y a deux formes majeures de discours raciste :

1 le discours raciste *dirigé vers* les Autres ethniquement différents ;

2 le discours raciste *à propos* des Autres ethniquement différents ».

### Précisions rhétoriques

D'un point de vue rhétorique, dans un autre article traitant du racisme des élites, l'auteur rappelle à propos des discours racistes :

Dans l'ensemble, la représentation de l'Autre met l'accent sur la *différence*, la *déviance*, et la *menace*.

Le déni routinier, ou la sous-estimation du racisme, fait partie de la stratégie d'ensemble de présentation positive de soi, chez les élites en particulier. (VAN DIJK, 2005, p. 49)

Si l'on transpose ces éléments au niveau de l'énonciation, ce sont des tours oppositifs et concessifs qui vont permettre de les actualiser. Au-delà du thème de la discussion — du topique — T. A. VAN DIJK propose d'observer des phénomènes au niveau « plus local » de la sémantique<sup>62</sup>. Il évoque alors les *disclaimers* ou avertisseurs en français. Il se caractérise par un « mouvement sémantique » de valorisation du Même et de dévalorisation de l'Autre. Voici une liste d'exemples classés<sup>63</sup> :

- le déni apparent : *Nous n'avons rien contre les Noirs, mais ...*
- la concession apparente : *Quelques-uns sont intelligents, mais en général ...*
- l'empathie apparente : *Bien sûr que les réfugiés ont eu des problèmes, mais ...*
- l'ignorance apparente : *Je ne sais pas, mais ...*
- les excuses apparente : *Désolé, mais ...*
- le retournement (plaindre les victimes) : *Pas eux, mais nous sommes les réelles victimes ...*
- le transfert : *Ca ne me dérange pas, mais mes clients ...*

Deux éléments majeures ressortent : la négation et le *mais*. Le pouvoir de la négation est bien connu. Toute phrase négative fait entendre sa « version » affirmative. Dans ce cas là, c'est une mise à distance du discours raciste. Or, le refus tenu n'est pas résolu à nier totalement le propos. C'est évident dans

62. Il s'exprime ainsi : « [...] a more local semantic analysis [...] » (VAN DIJK, 2002, p. 150).

63. Voici la version anglophone d'origine :

- Apparent Denial : We have nothing against blacks, but ...
- Apparent Concession : Some of them are smart, but in general ...
- Apparent Empathy : Of course refugees have had problems, but ...
- Apparent Ignorance : I don't know, but ...
- Apparent Excuses : Sorry, but ...
- Reversal (blaming the victim) : Not they, but we are the real victims ...
- Transfer : I don't mind, but my clients ... (VAN DIJK, 2002, p. 151)

les trois premières formes. Les suivantes sont moins tournées sur le logos, et davantage sur l'ethos et le pathos <sup>64</sup>. L'ignorance ou l'excuse sont premièrement admise pour se dédouaner de tout reproche, mais la suite n'est ni plus ni moins qu'un propos souvent raciste.

Maintenant que le point a été fait sur la matérialité discursive du discours raciste, nous proposons de voir les conséquences légales de tels propos. Cela nous permettra de mettre en perspective les répercussions concrètes que de telles actes (langagiers) peuvent avoir sur leurs énoncateurs.

#### Considérations législatives face au racisme dans le sport

Nous ne reviendrons pas sur le nombre grandissant de campagnes de lutte contre le racisme. Souvent initiées dans le cadre du football, elles n'ont guère d'impacts réels. Des associations et autres organisations d'importance telles que la LICRA, SOS Racisme ou le MRAP ont initié des démarches dans le domaine.

Ce fut parfois des spectacles bien tristes, au vu des résultats parfois mêmes inversés. Pour ne citer qu'un exemple, le match de Ligue 1 : PSG — RC Lens, du 6 février 2005. À l'appel de l'association <sup>65</sup> *Stand up Speak up*, les deux équipes ont disputé le match avec l'une d'entre elle en maillots blancs et l'autre en maillots noirs. Les maillots blancs furent attribués au club parisien. Ce club est pourtant bien tristement connu pour des agissements racistes de la part de certains de ses supporters. Cela donna alors tout le loisir à ces supporters de scander des slogans à l'honneur des « blancs » : « Vive les blancs », « Allez les blancs », pour ne reprendre que les plus élémentaires.

Devant le peu de réussite de chaque campagne mais aussi dans la nécessité de l'application adéquate des lois françaises, l'État a légiféré au-delà du cadre propre face au racisme. Cependant, conscient du cadre particulier que représente le sport, des lois ont aussi pris conscience du phénomène dans le sport, au niveau des lieux de pratiques ou bien des lieux d'expression. Comme le précise J. COSTA-LACAU :

La logique du droit est de saisir l'incitation à la haine, les violences, les refus de service (dans le logement et l'emploi, dans les lieux publics ou dans les

64. Pour une considération appliquée au médias voir (SOULEZ, 2002a).

65. Association de lutte contre le racisme dans le football ; à l'initiative du joueur Thierry Henry lorsqu'il évoluait dans le club londonien d'*Arsenal* - et en équipe de France de football.

administrations) comme autant d'agissements qu'il convient de prévenir et de sanctionner. Cependant, pour prouver la matérialité de l'infraction et pour établir l'« intention coupable », il convient de définir précisément l'incrimination. La détermination des actes répréhensibles obéit au principe de la légalité des délits et des peines et doit respecter les droits de la défense. Le juge a, certes, un pouvoir d'appréciation, mais celui-ci s'arrête aux impératifs de la charge de la preuve ; il n'a pas à entrer dans une recherche des mobiles cachés ni à conclure au racisme à partir des seules caractéristiques de la victime. (COSTA-LASCOU, 1992, p. 318)

Nous nous rangerons sans difficulté du côté de l'historien P. NDIAYE qui précise simplement que « Le sport n'a pas besoin de torrents de bons sentiments, mais de droit et de civisme. »(NDIAYE, 2008, p. 237). Pour aller dans le sens de la citation, nous avons relevé les grands textes se rapportant au domaine du droit français. La sélection s'est effectuée à partir des présentations effectuées lors de la dernière campagne du Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Vie Associative <sup>66</sup>.

**Loi du 29 juillet 1881** « sur la liberté de la presse instituant les dispositions législatives de lutte contre le racisme et la discrimination, a été complétée au fil du temps par plusieurs lois ».

**Loi du 1er juillet 1972** « instaure les délits de diffamation et d'injure à caractère raciste ou xénophobe, de provocation à la haine, à la violence ou à la discrimination raciale. Elle exprime les agissements discriminatoires tels que le refus motivé par des raisons racistes de vendre, de louer un appartement ou d'embaucher ? ».

**Loi sur le sport du 6 décembre 1993** « réprime l'introduction, le port ou l'exhibition dans une enceinte sportive, lors du déroulement ou de la retransmission en public d'une manifestation sportive, d'insignes, signes ou symboles rappelant une idéologie raciste ou xénophobe ».

**Loi sur le sport du 6 juillet 2000** « permet aux associations qui oeuvrent contre la violence, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme de se porter partie civile pour les infractions commises dans les enceintes sportives à l'occasion de manifestations sportives ».

<sup>66</sup>. Les documents datent tout de même du 28 avril 2006.

**Lois du 3 février 2003 et 9 mars 2004** « introduisent la notion de circonstances aggravantes pour certaines infractions commises avec une intention raciste, xénophobe ou antisémite. Par ailleurs, la durée de prescription de ce type d'infractions est passée de 3 mois à 1 an afin de faciliter l'exercice des poursuites ».

En conclusion de cette sous-partie et de ce chapitre, nous ferons appel à François BORELLA :

L'idéologie raciste se caractérise, en effet, non pas seulement par l'affirmation prétendument scientifique du concept de *race*, mais aussi et surtout par la hiérarchisation des races selon leurs capacités et aptitudes. Elle nourrit une pratique d'exclusion et d'élimination des *racés* dites inférieures, si leur sujétion a échoué, et en tout cas de préservation et d'exaltation des *racés* dites supérieures. Or les textes constitutionnels ont un but exactement inverse.



## Chapitre 10

# La dialectique du Même et de l'Autre dans une visée sportive : la performance même du rapport à l'Autre

### 10.1 Fondements théoriques de la dialectique du Même et de l'Autre

Dans ce chapitre, nous évoquerons une notion vaste et complexe : l'identité. Cependant, nous faisons d'emblée le choix de l'observer selon un principe fondamental de sa constitution, la dialectique du Même et de l'Autre. Tout d'abord, nous reviendrons sur ce concept. Ensuite seulement, nous analyserons certaines de ses formes attestées. Comme l'exprime Joël CANDAU, les identités ne sont que des représentations : « les exemples ne manquent pas montrant que de manière constamment renouvelée, des individus se perçoivent membres d'un groupe et produisent diverses représentations quant à l'origine, l'histoire et la nature de ce groupe » (CANDAU, 1998, p. 17).

#### 10.1.1 Principes fonctionnels

De l'affirmation d'Héraclite soulignant qu'il n'est pas possible de se baigner deux fois dans le même fleuve à l'aphorisme rimbaldien : « je est un autre », on ne compte plus les formules soulignant que cette identité est construite par la



confrontation du même et de l'autre, de la similitude et de l'altérité. (FÉRREOL et JUCQUOIS, 2004, p. 155)

La dialectique du Même et de l'Autre doit être entendue comme un procédé dynamique. Comme tout élément qui fait sens, le Même et l'Autre sont des produits de cette dynamique.

Les termes même et autre permettent de rendre compte du tri binaire qui s'opère au niveau du découpage du réel : la ville est l'autre de la campagne et réciproquement. [...] le même n'existe que parce qu'il n'est pas l'autre. Toute la production du sens est une exclusion de l'autre et une condensation du même. [GUIRAUD *in* (DÉTRIE, 1998b, p. 44)]

Le Même distingue les éléments, personnes ou membres que l'on peut identifier comme faisant partie d'un même ensemble. Cet ensemble est souple et peut fluctuer d'une prise de parole à une autre. Le découpage est toujours variable, dans la mesure où nous construisons toujours nos objets.

La dialectique du Même et de l'Autre, où se construisent les identités sociales, les conflits linguistiques et les images des langues, est donc à la fois une dialectique :

- interpersonnelle : nous (communauté) / eux (extériorité à la communauté) ;
- spatiale : ancrage à l'ici des Mêmes, rejet dans l'ailleurs des Autres ;
- linguistique : adoption du « code à nous » (langue ou variété linguistique locale), ou respect du « code à eux » (langue dominante et plus largement circulante) ;
- représentationnelle : les « systèmes de valeurs », croyances, sont rapportés aussi à des espaces particuliers, avec la même dialectique d'intégration / exclusion <sup>1</sup>.

La première dimension est interpersonnelle. En tant que dialectique, c'est alors une dichotomie sans cesse rejouée avec une opposition de personne. La première représente la communauté d'appartenance, le *Nous*, aussi appelé *ingroup*. Une catégorisation du *Nous* se génère en opposition constante avec le *Eux*. Ce dernier correspond au *outgroup*, c'est-à-dire l'extériorité à la communauté. C'est une relation oppositive d'appartenance — ou de son rejet — qui marque ce fonctionnement.

1. Références au chapitre 10.1 page précédente.

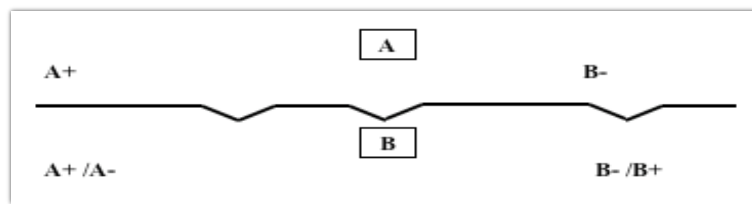


FIGURE 10.1: Le Même et l'Autre

La deuxième dimension est spatiale. L'ancrage se fait aussi en tant que territoire avec l'ici des Mêmes qui se marque par rejet conjoint dans l'ailleurs des Autres. Au-delà de la dimension interpersonnelle, la dialectique a une réalisation concrète dans l'espace géographique matériel ou virtuel.

La troisième dimension est linguistique. Il s'agit de la réalisation langagière des groupes qui se marque par l'adoption de codes distincts entre groupes. L'adoption du « code à nous » correspond au parler ou à la connaissance d'une langue ou variété linguistique locale. Parallèlement, on observe un « code à eux » qui pour les langues dominées renvoie à la référence à la langue dominante et plus largement circulante.

La quatrième et dernière dimension est d'ordre représentationnel. Cela signifie que les « systèmes de valeurs », les croyances, sont rapportés aussi à des espaces particuliers. On reste encore et toujours dans la même dialectique d'intégration/exclusion.

Si l'on replace ce fonctionnement dans une dimension sociale, on comprend mieux comment fonctionne le mode de dominance. Il consiste à maintenir le groupe dominé dans sa position afin de permettre au groupe dominant de conserver sa position. « Cultures, and especially national cultures, resonate with the voices of the powerful, and are filled with the silences of the powerless. »<sup>2</sup> (KRAMSCH, 1998, p. 9). Ce fonctionnement s'exprime par les discours et il possède en conséquence, des marques que nous allons ensuite présenter.

### 10.1.2 Représentations linguistiques

Le Même et l'Autre s'observent dans le système des personnes. Dans la répartition et le choix des pronoms personnels, nous pouvons retrouver le

2. Nous traduisons : « Les cultures et en particulier les cultures nationales, résonnent avec les voix des plus puissants et remplissent les silences des moins forts ».

découpage pertinent effectué par le locuteur.

Comme l'avait mis à jour É. Benveniste dans *Problèmes de linguistique générale*, une distinction peut être admise entre les pronoms de *personne* et ceux dit de *non-personne*. C'est un phénomène d'exclusion qui est en jeu comme dans le cas de la dialectique Même/Autre. Le dégagement de la personne s'effectue avec l'exclusion de la non-personne : *il(s)*, *elle(s)*, *ça*, et *l'autre* permettent l'émergence du couple *je/tu*. Ce couple est dans un second temps segmentable. Le *tu* dans l'interaction peut être alors l'Autre du *je*. La subjectivité s'exprime :

C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes (je et tu) et les définissant en relations mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité. (BENVENISTE, 1966, p. 260)

On voit par là même l'importance de la présence dans l'interaction. Il est difficile et malvenu de s'exprimer sans l'appui d'exemple mais relevons d'emblée que le contexte va déterminer nos comportements. Un même individu pourra être selon le contexte en situation de *non-personne* puis de *personne*, par exemple.

Les hétérogénéités sont toujours montrées. Il faut entendre par là que les identités subjectives sont toujours spectacularisées. Le linguiste ne peut s'attendre, en analysant les discours, à découvrir un « sujet authentique », un moi sans fard. Le moi des discours est toujours une représentation du moi, qui se définit à la fois par sa différence (il est toujours en train de se démarquer de son autre), et par son lien à l'autre (il est toujours en train de le citer). Le je n'existe pas sans tu. La clé de la subjectivité est dans l'intersubjectivité, dans le dialogisme de toute parole. Amour ou haine, attraction ou répulsion, l'Autre est toujours là, dans le discours du Même, quand il parle. [J.-M. BARBÉRIS in (CALVET, DUMONT et BARBERIS, 1999, p. 143)]

Nous nous exprimons et nous nous définissons par rapport à un Autre. L'expression de soi s'exprime par le contraste. Divers procédés linguistiques peuvent en rendre compte. Les choses ne sont pas si simples ; les relations en perpétuels renégociation et changement évoluent beaucoup.

Nous développons le cas d'une catégorisation de ce type à travers l'analyse d'une dénomination identitaire : le mot *black* dans la presse française pour désigner les personnes noires de peau.

## 10.2 Applications : études de l'ethnonyme *Black*

Qu'est-ce qu'une minorité ou une minorité visible ? Une thèse ne suffirait pas à répondre à la première partie de la question. Pour la seconde, c'est précisément l'adjectif *visible* qui constituera l'objet du débat et sera questionné dans cette étude sur la nomination identitaire.

Les différences morphologiques observables entre les hommes ont toujours intrigué. Les causes présumées varient au cours de l'Histoire et selon les certitudes scientifiques de chaque époque. La couleur de la peau fut un des premiers marqueurs identitaires reconnus et sa force discriminante demeura tenace. (BOËTSCH, 2007b, p. 28)

Partant d'une observation simple — la couleur de la peau d'une personne est une caractéristique physique qui s'utilise pour la nommer — nous nous proposons d'aborder un aspect de l'identité et de sa nomination au travers du mot *black*. L'étude de ce terme récent dans le lexique français sera conduite selon une approche en analyse du discours et sociolinguistique, en même temps que seront posés des questionnements théoriques sur son mode d'apparition — l'emprunt — et sur son actualisation en discours (ses utilisations concrètes et avérées).

### 10.2.1 Considérations liées à la nomination identitaire médiatique

Une rapide étude métalexigraphique suivie de l'analyse d'un corpus de presse française de ces sept dernières années constituent des étapes préliminaires à l'exposé d'une enquête de terrain réalisée auprès de jeunes sportifs de haut niveau. Cette enquête, malgré ses limites, vise à proposer une illustration des pratiques d'un groupe ciblé. Les données collectées sont traitées d'un point de vue purement scientifique et ne donnent pas lieu à des jugements de valeur ou à des prescriptions.

L'important est d'appréhender le fait que nommer une personne, présente ou absente au moment de l'énonciation, implique d'une part un positionnement de l'énonciateur par rapport à elle et d'autre part l'expression du point de vue sur cette personne. Nos attitudes (même celles les plus banales) sont coordonnées par le choix de termes que l'on emploie. Si les mots *noir* et *black* coexistent désormais de manière certaine en langue française, le locuteur est

en droit de connaître les usages qui sont associés à chacun car le respect de l'Autre commence souvent par la manière de le nommer.

Nous partons de ces premières remarques de S. MOIRAND concernant la nomination. Ce procédé « tout puissant » dans la valeur qu'il donne au mot, doit être aussi interrogé dans le contexte sportif :

Ce qui frappe alors, dans cette activité particulière de nomination, c'est qu'on rencontre ici peu de marques d'hésitation ou de doute quant à la pertinence ou la solidité de la relation ainsi créée entre les mots et ce à quoi ils renvoient, contrairement à d'autres situations dans lesquelles le chercheur, comme d'ailleurs le médiateur ou le citoyen ordinaire, semble s'interroger sur l'adéquation du mot à la chose et sur le mot qui convient (Moirand, 2004b <sup>3</sup>). L'habitude associative ainsi établie (entre la formulation qui nomme l'objet ou le fait et les représentations construites par les traits sémantiques inscrits ou acquis discursivement par les mots) est ainsi diffusée comme une évidence, alors même que la relation n'est pas « partagée ». (MOIRAND, 2007, p. 57)

Nous souscrivons totalement à ce qui vient d'être cité. Il ne s'agit pas de critiquer une attitude trop passive ou « absorbante » face aux formules que donnent les médias à chacun. Cependant, il est important de comprendre au-delà du pouvoir de la nomination, le fonctionnement et les particularités qui peuvent provenir de différents éléments comme l'ethnicité ou la race du référent (locuteur) mais pas seulement.

### 10.2.2 Recherches appliquées en lexicographie : l'entrée *Black*

Dans la culture française, le dictionnaire fait office de référence intangible. Par sa portée symbolique forte et par le reflet des usages constatés à une époque donnée, ce type d'ouvrage semble un excellent point de départ. La comparaison de quelques articles de dictionnaires contemporains vise à dégager des contrastes significatifs sans chercher à porter un jugement de valeur sur la qualité ou l'adéquation de telle ou telle définition.

Quatre dictionnaires ont été retenus : *Le Petit Robert*, *Le Grand Robert*, *Le Robert Collège* et *Le Petit Larousse illustré* (en couleurs). Seul ce dernier fait l'objet de deux analyses, correspondant à deux millésimes, 1997 et 2004, qui constituent les deux dates limites de notre relevé. La raison pour laquelle

---

3. Voir en fait (MOIRAND, 2005).

nous avons pris en compte les définitions de ces deux éditions du même dictionnaire est la suivante : il y a eu des modifications de l'emploi du mot *black* pendant les huit dernières années d'édition de ces dictionnaires. Cette période n'est pas très étendue mais, dans la mesure où il ne s'agit pas de se livrer à une étude diachronique, elle l'est suffisamment pour rendre compte de la situation lexicologique actuelle. Observons donc ces cinq articles du même mot *black* en notant que chaque présentation a été respectée :

1- *Le Petit Larousse en couleurs* édition 1997

BLACK n. (avec une majuscule) et adj. Fam. Personne de race noire.

2- *Le Petit Robert* édition 2000

BLACK [blak] n. et adj. — 1970 ; mot angl. « noir »

• ANGLIC. FAM. Personne de race noire. « Les beurs, blacks et autres banlieusards »

(Libération, 1987). ◇ Adj. Musiciens blacks. — Mode, musique black.

3- *Le Grand Robert* édition 2001

BLACK [blak] n. et adj. — Répandu dans les années 1980 ; angl. des États-Unis « noir »

Anglicisme, familier.

• 1 Personne de race noire. — Adj. « Des ados blacks, blancs beurs » (Libération, 24 janv. 1989, p. 25).

Il rit. « Blanche-Neige », ça fait toujours marrer. (...) C'est plaisant, quoi ! Pas hargneux : quasi amical. Ça veut dire, implicitement, qu'on n'en veut pas au Noir d'être nègre, mais qu'on trouve farce qu'il soit black ; tellement contents, nous sommes de notre belle couleur de bidoche avariée, nous les pseudo-Blancs ! Blancs mon cul, oui ! Un blanc réellement blanc, ce serait atroce à regarder. Heureusement qu'il est rouge ou vert, le Blanc. Il aurait pas la couperose ou le cancer du foie pour s'égayer la vitrine, il ressemblerait à de la pourriture.

SAN ANTONIO, Béru-Béru, p. 122 (1970)

Adj. Relatif aux blacks. Musique black.

• 2 N. m. Le black : le travail non déclaré, au noir. Travailler au black.

4- *Le Robert Collège* (Dictionnaire 6e 5e 4e 3e) édition 2003 (dépôt légal)

BLACK [blak] n. anglic. FAM. Personne de race noire

(souvent jeune, en France). Les beurs et les blacks.

• adj. Musique black.

ETYMOLOGIE : mot anglais « noir ».

5- *Le Petit Larousse Illustré* édition 2004

BLACK n. et adj. Fam. Personne de peau noire. (Le nom prend une majuscule).

Même si les objectifs et les volumes de ces ouvrages sont différents, quelques comparaisons sont tout de même possibles. On remarque tout d'abord une convergence dans les marques d'usage : tous ces ouvrages s'accordent sur le fait que black appartient au registre du langage familier. Il semble qu'un tel accord montre l'univers « délicat » qu'est celui des ethnonymes.

Les différences sont plus nombreuses. Nous notons d'abord la modification majeure apportée chez *Larousse* avec la substitution de *peau* à *race*. À la différence des autres dictionnaires, il n'y a pas d'exemple pour illustrer l'usage du terme. L'utilisation de la majuscule est par ailleurs rappelée dans les deux éditions quand le mot est employé comme nom et non comme adjectif. C'est la règle générale : la majuscule a un rôle distinctif qui s'applique notamment aux noms de peuples. Cette distinction n'est cependant aux yeux de certains, qu'une mise en valeur artificielle discutable.

Inversement les dictionnaires *Robert* recourent tous au terme de *race* et illustrent systématiquement l'emploi du mot par au moins un exemple. Pour l'origine, *Le Grand Robert* précise qu'il s'agit d'un « anglicisme des États-Unis » et une longue citation « littéraire » permet de s'interroger sur la valeur de l'emprunt, alors que les autres dictionnaires *Robert* choisissent leurs exemples dans deux domaines représentatifs : la jeunesse pour l'emploi nominal et la musique pour l'usage en tant qu'adjectif. Les différents formats des dictionnaires permettent naturellement des développements divers, mais l'exemple qui illustre chaque définition est bien une illustration des occurrences les plus répandues ou les plus représentatives aux yeux du lexicographe. Posons alors quelques bases de réflexion.

La réflexion sur ces définitions prend appui sur les deux composantes objectives de l'individu que sont l'âge et la nationalité. Le premier aspect, celui de la jeunesse, est même expressément indiqué dans la définition du *Robert Collège* avec la précision donnée entre parenthèses : souvent jeune en France. Ceci est sans doute un résultat de la diffusion d'un parler propre à une classe d'âge s'étendant à toute la population. En effet, les jeunes sont plus enclins à emprunter (surtout des termes anglo-saxons) que les personnes plus âgées. Ce qui semble parallèlement se dégager de nos enquêtes est le fait que black

désigne plutôt une personne jeune. Cet emprunt a environ une trentaine d'années d'existence en français et il ne renvoie pas à des personnes plus vieilles que lui.

De prime abord, il s'interprète comme un emprunt qui caractérise une identité nouvelle. Si on se place dans le cadre de la période qui s'étend de cette époque jusqu'à nos jours, on se souvient que les pays africains encore rattachés à la France après la seconde guerre mondiale, obtiennent leur indépendance au cours des années 1960 et que, à la même période, des vagues importantes de migrants venant de ces mêmes pays affluent vers l'Hexagone. Le terme le plus répandu pour désigner ces Africains est celui de *Noirs*. Les enfants de ceux qui se sont installés en France sont automatiquement de nationalité française dès lors qu'ils sont nés sur le sol français. Nous insistons sur ce fait car il semble que la nationalité soit un critère discriminant entre l'usage de *black* et celui de *noir*. En fait, au-delà, c'est la praxis qui fait encore et toujours la différence.

Les Blacks sont plutôt jeunes et avec des « comportements et styles de vie à l'Européenne » contrairement aux Noirs dont le terme renvoie à des personnes d'une quarantaine d'années minimum, ou bien à des Africains au « mode de vie plus traditionnel ». Ces conclusions générales, fragiles et délicates à poser, surtout dans un domaine sensible comme celui des types de populations, reçoivent néanmoins une confirmation dans des usages relevés dans la presse.

### 10.2.3 Identification : *Black* en tant qu'hyponyme ou un rapport d'inclusion

Dans un modèle prototypique comportant des degrés de hiérarchisation entre différents éléments « induits » sémantiquement, nous pouvons nous interroger sur le rôle d'un tel emprunt : ne sert-il pas à désigner un autre niveau hiérarchique, hyponymique ou hyperonymique. Certes, il n'est pas nécessaire de faire appel à une langue étrangère pour créer un hyponyme ou un hyperonyme, mais les expérimentations et confrontations des différentes représentations que pouvaient porter les personnes interrogées nous conduisent à formuler cette hypothèse. Les différents traits qui semblent caractériser *black*, comme nous l'avons précisé précédemment, sont des traits supposés spécifiques aux personnes de peau noire. De ce fait, nous pouvons déduire le fait que *black* trouve une justification en français par ce biais.



Dans le cadre d'une étude de la nomination identitaire, il ne manque pas de se présenter des discours qui véhiculent des stéréotypes. Par rapport à ces traits simplificateurs et classificatoires, il est opportun de chercher à voir les limites de la catégorisation en tant que *black*. Par la comparaison sur des traits précis, nous pouvons chercher à établir ce qui permet de dire qu'un individu est un Black. Les frontières sont vagues et les mélanges de critères vont alors bon train... Si effectivement divers critères entrent en compte pour chacun de nous, ce sont les confusions qui participent à des brouillages de sens qui, selon le contexte et ce sujet, peuvent avoir des conséquences graves (racistes).

Après une recherche automatique grâce à la base de données *Europresse*, nous avons trouvé moins d'une dizaine d'articles traitant de descriptions de personnes à la peau noire ou bien faisant apparaître ce critère comme définitoire (en utilisant le terme *black*). Plus d'un millier d'articles font apparaître *black*, mais massivement comme nom propre (des anthroponymes essentiellement <sup>4</sup>) et sans développer de caractéristiques physiques liées à l'individu ou au groupe ainsi nommé. Avec de tels critères, les résultats sur les journaux français sont peu nombreux certes, mais notre objectif est de voir en quoi *black* est un élément descriptif d'importance au sein des discours journalistiques récents. En effet, on trouve alors dans les trois descriptions de duos, ici traités, un amalgame entre la couleur de peau et la nationalité, ce que nous nommerons confusion de type 1 :

*L'Express*, hebdomadaire du 30 août 2001 <sup>5</sup> :

Revoici le duo Chris Tucker (grand Black volubile)-Jackie Chan (petit Chinois karatéka).

À la suite de quelques recherches biographiques, il semble que les deux acteurs n'aient en réalité pas plus de huit centimètres d'écart, mais alors l'intérêt ici est de voir *Black* et *Chinois* dans leurs acceptions prototypiques. Sans doute il y a-t-il là une nouvelle problématique concernant la nomination des peuples vivant en Asie, tant on sait la valeur péjorative à caractère raciste que représente la dénomination *Jaune*, appliquée à un individu en bonne santé.

Le contenu des parenthèses résume en quelques mots les clichés les plus grossiers que l'on puisse associer aux deux groupes auxquels le journaliste

4. Le patronyme *Black* est assez répandu aux États-Unis. Parmi les représentant les plus célèbres figure *Jack Black*, un acteur comique. L'équipe nationale de rugby de Nouvelle-Zélande a pour habitude d'être appelée l'équipe des *All Blacks*.

5. Il s'agit d'un article de cinéma portant sur le film *Rush Hour 2*.

veut faire appartenir ces deux acteurs. Même si le film joue sur les stéréotypes, le lecteur est en droit de s'interroger sur le choix du critique de les accentuer. Le recours à de tels stéréotypes ne permet-il pas de se concilier avec le lecteur en établissant avec lui une connivence qui le prédispose à bien recevoir la suite de l'article ?

- *Le Monde*, quotidien du 28 mai 1998 <sup>6</sup> :

Mais le couple le plus piquant et le plus attachant est celui qui réunit, les lundis et samedis, Sylvène et Bonnie, un grand Black bourré d'humour et une petite Hollandaise maligne à croquer.

Une couleur de peau et une nationalité sont mises sur le même plan. Peut-on alors déjà avancer (comme hypothèse) que *Black* se développe tacitement avec la composante de nationalité française ? Il semble pourtant que, si la présentatrice avait eu la peau noire, elle n'aurait sans doute pas été présentée comme Hollandaise, mais cela déborde de l'analyse. Un autre élément notable est la structure en chiasme entre les deux prénoms et la description des deux personnages. Bonnie est un patronyme généralement féminin mais pas seulement alors que Sylvène lui, l'est toujours. Ce croisement dans la construction de la phrase entretient cette confusion, à moins que le journaliste ne se soit simplement laissé prendre par l'apparente sonorité « plus française » de Sylvène (qui peut rappeler Sylvain ou même Sylvette).

Si l'on poursuit dans le mélange des critères, on observe une habitude très journalistique qui tend à mettre en confrontation des contraires afin de tracer des portraits. Il s'agit d'une pratique que certains nomment « portraits croisés ». Deux personnes que tout oppose et qui pourtant s'entendent à merveille, et l'image vendeuse est trouvée. Dans ce cas précis, reste à savoir ce qui s'oppose réellement... Si dans le spectre chromatique de la lumière, le noir et l'inverse du blanc, le Blanc est-il l'opposé du Black ? Dans ces deux illustrations, dans ce face-à-face, les stéréotypes sont d'ailleurs nombreux. Il s'agit alors du cas de confusion de type 2, c'est-à-dire, du mélange de critères physiques présumés :

- *Le Figaro*, quotidien, du 6 juillet 1998 <sup>7</sup> :

6. Il s'agit d'un article sur les changements de programmes et d'animateurs sur la chaîne « câble et satellite » *Disney Channel*.

7. Il s'agit cette fois d'un article de sport sur le duo d'attaquants de l'équipe de football néerlandaise (Patrick Kluivert et Dennis Bergkamp) durant la Coupe du monde, en France.

On ne peut imaginer duo plus dissemblable. Un grand blond et un grand Black. Le visage anguleux de Dennis et la face ronde de Patrick. Regard de glace et regard de braise [...]

Les phrases suivantes se poursuivent sur leurs regards. Tout d'abord, se pose le problème rhétorique de la pertinence de l'argument de la taille dans l'opposition des deux sportifs : ils sont en effet tous les deux grands. Dans une simple logique textuelle argumentative, il y aurait davantage dissemblance avec un grand blond et un petit Black ou inversement, si on gardait l'idée de différence maximale retenue par le journaliste. Cette première phrase est d'ailleurs aussi la première de l'article. Il est alors tentant de dire qu'ainsi une véritable accroche est tentée par cette amorce hyperlative (« ne peut [...] plus »). Pour poursuivre sur cet exemple de confusion, on constate encore un mélange de critères de définitions. Cependant, c'est la couleur de cheveux pour l'un qui sous-entend sa couleur de peau et c'est symétriquement l'opposé pour le second (la couleur de peau pour les cheveux). De ce point de vue, il serait intéressant d'analyser les descriptions de Djibril Cissé, attaquant de l'équipe de France de football à la peau noire qui arbore une chevelure blonde.

Pour l'instant, malgré des relevés très récents, aucun journaliste de la presse écrite francophone n'a encore écrit une ligne faisant allusion à sa couleur de cheveux. Pour conclure sur cet article, précisons que l'occurrence initiale est reprise en clôture d'article pour terminer sur la complémentarité des deux joueurs. Cette complémentarité d'attaquants pour l'équipe de football hollandaise est dite alors historique (rappel d'anciens duos célèbres) ; mais quelles sont les raisons d'y introduire des caractères ethniques qui n'ont pas d'influences sur le jeu ? Ce n'est pas au linguiste de répondre, mais c'est son rôle de le souligner.

Sans aller plus loin, retenons que le mot black, au même titre que beaucoup d'ethnonymes, peut répondre à une immense majorité de représentations et de sens associés, même s'il a profité de l'essor de la locution figée *Black-Blanc-Beur*. En effet, après la Coupe du monde de football 1998 et la victoire d'une équipe de France aux multiples origines, cette locution a eu aussi son heure de gloire. Formée par défigement puis re-figement sur la locution *Bleu-Blanc-Rouge*, cette succession contenant le mot black a eu en français un succès à rattacher aux discours extrasportifs (souvent politiques) qui l'ont très fortement développée et utilisée. Le pouvoir de cette stratégie argumentative

qu'est le défigement est d'ailleurs souvent appliqué, en publicité, dans de nombreux slogans. Après ces études de corpus écrits, il est intéressant d'examiner comment des jeunes emploient oralement *Black* et ce qu'ils mettent dans ce mot.

### 10.3 Enquête ethnographique : image de soi et image de *Black*

#### 10.3.1 Cadres et terrain de l'enquête

Afin d'avoir une illustration concrète de l'impact médiatique, nous n'avons pas souhaité faire une enquête de grande ampleur avec sondage. Nous nous sommes concentré sur une enquête au sein d'une équipe sportive d'adolescents. Le critère identitaire était l'élément définitoire pour observer cette équipe de France « Junior ».

Comme toute enquête sociolinguistique, cette enquête nécessite au préalable une présentation détaillée de ses composantes. Après une définition de son cadre et des préoccupations initiales, l'analyse des résultats sera présentée selon les deux axes majeurs qui se sont dégagés face aux interrogations sur le terme *black* et ses utilisations avec, tout d'abord, l'ontogénèse de *Black*, puis le positionnement symbolique du métis.

La possibilité de cette enquête réside dans le fait que, pendant toute une année scolaire, dans le cadre d'un emploi dans un Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive<sup>8</sup>, nous avons exercé une charge d'enseignement dans l'internat de ce centre pour jeunes sportifs de haut niveau.

Tous les élèves n'ont pas été concernés par cette enquête. Seuls les pratiquants d'un sport d'équipe l'ont été. Ils ont été préférés à ceux des sports individuels afin de prendre un groupe supposé solidaire, plus homogène et disposant du même environnement de vie. L'ensemble des jeunes sportifs — soit onze au total — est âgé de seize à dix-huit ans. Les jeunes sportifs sont de nationalité française puisqu'il s'agit de l'équipe de France Junior. Ils sont tous inscrits dans le même lycée d'une ville du sud de la France. L'intérêt d'un tel groupe d'enquête se résume en quelques particularités.

---

8. Désormais CREPS.

Tout d'abord, il s'agit d'un groupe de jeunes individus sensiblement du même âge, partageant les mêmes conditions de vie pendant un an au moins. L'homogénéité du cadre de vie était un aspect avoué qui se voulait une base par rapport aux diverses origines de chaque joueur. En effet, ces athlètes étaient issus d'origines sociales et géographiques très différentes : de Wallis et Futuna à l'Île-de-France, en passant par la Réunion, la Martinique. . .

Face à cette hétérogénéité, se concentrait un sentiment bien particulier, celui de représenter la France. En effet, comme il s'agit de membres d'une équipe sportive de l'Équipe de France, même Junior, ce sont les « meilleurs éléments » français sélectionnés pour « défendre les couleurs de leur pays ». D'ailleurs, malgré leur jeune âge, cette symbolique est loin de leur échapper. Le rituel des hymnes d'avant match ou les drapeaux tricolores apposés sur leurs maillots sont là pour le leur rappeler.

Concernant le détail du déroulement de l'enquête, chaque adolescent a répondu individuellement, dans sa propre chambre. L'enchaînement des entretiens avec chaque participant a été effectué sans prise de rendez-vous préalable, et sans qu'ils aient la possibilité de s'entretenir entre eux. De cette manière, nous avons souhaité favoriser la spontanéité de l'échange. De même, aucun enregistrement visible n'a été effectué de peur de troubler les enquêtés. La confidentialité a été garantie dès le départ. Pour avoir côtoyé ces athlètes pendant près d'un an, nous pensons avoir reçu des réponses franches et sincères qui n'ont pu être influencées par des échanges préalables. Cette enquête a été réalisée en fin d'année scolaire et nous pouvons ainsi dire que les enquêtés étaient en situation de confiance face à une personne connue dont ils étaient déjà proches.

Si l'on se réfère aux dernières recherches de Françoise GADET <sup>9</sup> à propos des problèmes de méthodologie du recueil de données, on observe que la méthode ici employée, contourne un écueil majeur de l'interview : le rapport entre personnes en présence. En effet, si :

Les limites de l'interview quand il s'agit d'obtenir de la langue naturelle ont souvent été soulignées. Les interviews dites informelles (dans lesquelles l'enquêteur s'efforce de « mettre l'interviewé à son aise ») se présentent alors comme un compromis pour une méthode qui a pu constituer une ressource tentante, pour sa facilité de mise en place, et pour la comparabilité qu'elle permet. Cependant, parce qu'elles laissent une place non marginale à un enquêteur qui

9. En particulier (GADET, 2005).

la plupart du temps n'est pas un familier, le degré de naturel de la relation a pu être mis en cause, et du même coup la qualité (en tant qu'ensemble de données) [...].

La « mise à l'aise » des interviewés a été réfléchi et préparée mais surtout facilitée par le rapport familier justement entretenu avec eux. Il n'a donc pas été question d'utiliser le « truc du danger de mort » qui consiste à « glisser une question demandant à l'interviewé s'il s'était déjà trouvé en danger de mort ; et si la réponse était positive, d'attendre le récit justificatif qui ne devait pas manquer de suivre, en misant sur la charge émotionnelle pour inhiber toute tentation de surveillance » (GADET, 2005).

La nature exacte de la recherche n'a jamais été dévoilée. L'objectif avoué officiellement de ce questionnaire était d'avoir initialement un avis de consommateur potentiel sur un produit de parfumerie. En effet, le point de départ avoué était une étude de marketing, avec une question à propos d'un sentiment personnel vis-à-vis d'un produit. Pascal Morabito <sup>10</sup> a lancé une gamme de parfum qu'il décline sous le nom de *Or Black* pour la version masculine, et *Or noir* pour la version féminine. Le cadre du marketing est annoncé mais dévié au fil des questions sans que cela ne pose problème étant donné la complexité supposée des stratégies de marketing.

Avant de passer aux deux axes d'analyse, précisons simplement que cette enquête aurait pu à elle seule fournir la matière pour un article tout entier. Des choix s'imposent cependant et nous ne traiterons pas non plus toutes les caractéristiques entrant en jeu. Mais comme le précise P. SIBLOT :

L'hétérogénéité des critères à la base des classifications, et par conséquent des dénominations, montre la diversité des relations possibles à l'égard d'autrui, la multiplicité des visions et des points de vue possibles pour nommer les groupes humains. (SIBLOT, 1998, p. 35-36)

### 10.3.2 L'emprunt linguistique dans l'ontogénèse de jeunes Blacks ou l'ipséité dévoilée

L'ontogénèse est un concept qui intègre de manière de plus en plus importante le champ des sciences du langage par le biais d'une de ses nouvelles branches : l'anthropologie linguistique. La praxématique, elle-même,

10. P. Morabito est un célèbre joaillier parisien.

intègre ce concept qu'elle a abordé dans différents travaux souvent repris sur le thème de la dialectique du Même et de l'Autre. Si « la praxis linguistique consiste à transformer des expériences concrètes en occurrences langagières, ces dernières sont sous-tendues par une opération de tri, de type dialectique, c'est-à-dire une sélection, à partir d'une démarche d'inclusion / exclusion. . . » (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 82-83), l'objet de la présente étude consiste à établir ce qu'un emprunt comme *black* peut apporter à partir de l'analyse des données fournies dans les entretiens.

En premier lieu, notons que les deux jeunes métropolitains noirs de peau ont apporté le même type de réponse. Ils ont été du même avis pour accorder à noir une connotation à la limite du racisme (raciste même pour certains autres). Chacun de ces deux jeunes a cependant précisé qu'il tient à être reconnu comme *black* mais qu'il se définit personnellement comme *noir*. L'un d'entre eux a déclaré qu'« un autre Black peut l'appeler Noir mais c'est tout, (faut qu'il me connaisse plutôt. . . ) ». Dans ce cas précis de nomination identitaire, on perçoit bien le poids du passé que renferment ces termes.

[L]a nécessaire continuité entre langue et parole, et leur interaction constante, induisant la dialectique du même et de l'autre à l'œuvre dans toute actualisation. Le mot reste lourd de toute son antériorité dialectique. Le sens actualisé dans le discours résulte alors d'une négociation de type dialectique à partir de tous les usages mémorisés et capitalisés en langue. (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 82)

On assiste au processus d'« inclusion du même, exclusion de l'autre et actualisation d'un soi-même » (DÉTRIE, SIBLOT et VERINE, 2001, p. 82). L'emprunt dans le cas présent a un double emploi. Il vient combler ce que certains appellent un « vide sémantique » (selon l'expression de P. GUIRAUD <sup>11</sup>). Cependant, un terme français aurait pu venir combler ce vide. Mais parce que le terme *Black* n'est passé « lié » à la langue française, donc à la France, il est avantagé par rapport à *Noir*. Son rattachement d'origine à la langue anglaise en fait, pour l'instant encore, un terme évocateur d'un autre contexte.

Quel que soit le constat que l'on puisse faire sur la politique américaine envers les minorités vivant sur son territoire, avec l'utilisation de *Black* c'est l'aspect de réussite des Noirs qui est évoqué. Avec *Black*, on n'évoque pas

11. Voir notamment (GUIRAUD, 1965).

l'esclavage dans les champs de coton de l'Alabama car cette réalité est trop éloignée de la culture française, alors que *Noir* en français, pour désigner une personne, rappelle les violences perpétrées lors de la colonisation en Afrique notamment.

Le fait que ces deux jeunes disent d'eux-mêmes qu'ils sont *Noirs* ne contredit en rien l'analyse présentée ci-dessus, au contraire. Leur utilisation du terme *Noir* signifie que le passé n'est pas alors une chose à occulter mais qu'il est constitutif d'une dimension de leur personnalité et de leur condition qui est à prendre en considération.

Le terme *black* aurait désormais une valeur moderne et valorisante quand on considère la quasi-totalité des réponses argumentées, qui l'associent à l'homme plutôt qu'à la femme. Le critère de sélection est la virilité reconnue à *Black* par rapport à *Noir*. Cette valeur, qui plus est pour des jeunes sportifs, est une des qualités les plus importantes à reconnaître à un homme quelles que soient ses origines. Même s'il s'agit de jugements personnels et totalement subjectifs, l'évidence finale ne laissait pas entrevoir une telle unanimité de réponses avant cette enquête.

### 10.3.3 *Race et histoire... de couleur : réflexions sur le métissage*

Dans les débats philosophiques, il est souvent question de la place de l'homme dans la société. Cette étude s'est proposée d'analyser les catégorisations se rapportant à l'homme selon sa couleur de peau et d'examiner ainsi les limites de ces « découpages ». Cette question peut paraître quelque peu délicate et remémorer des instants peu louables de l'histoire de la médecine des siècles passés, mais c'est la leçon de la science qui en sera tirée. Le cadre d'une « linguistique anthropologique du réel » permet en effet de saisir en quoi le discours classe, regroupe, découpe... les hommes et les femmes que nous sommes, et cela dans diverses situations, aux yeux d'un groupe d'adolescents.

Sans retracer totalement l'étymologie du mot *métis*, rappelons le cheminement du terme selon Alexis NOUSS et François LAPLANTINE (respectivement linguiste et anthropologue) :

Dans métissage, il y a, en toute fantaisie étymologique — mais le métissage est joyeux lorsqu'il est valorisé —, tissage, le travail du temps et du multiple. Si le terme, qui vient du latin *mixtus* signifiant « mélangé », apparaît pour la première fois en espagnol et en portugais dans le contexte de la colonisation (ainsi



que les mots « mulâtre », « créole », « sang mêlé »), la notion se forme dans le champ de la biologie pour désigner les croisements génétiques et la production de phénotypes, c'est-à-dire de phénomènes physiques et chromatiques (couleur de peau) qui serviront de supports à la stigmatisation et à l'exclusion. (LAPLANTINE et NOUSS, 1997, p. 7)

Au fil des théories et politiques racistes, la position et la place à accorder aux métis furent toujours une question centrale. Au travers de cette considération se dissimule la somme des préjugés en ce domaine. S'interroger alors sur la place du métis, dans la catégorisation langagière, nous semble un point fondamental de l'enquête.

Le corps métis renvoie à l'idée de mélange et d'influence partagée d'éléments à la fois dissemblables et distincts. La figure du métis est une construction sociale, qui prend ses racines dans une lecture biologique de l'identité et de l'altérité. Le métis provient en effet d'un mélange (métissage) de deux entités non mêlées, c'est-à-dire entre le même et l'autre. Tout à la fois mélange des corps, mélange des gènes, mélange des peaux et des couleurs corporelles, le métis s'inscrit dans une histoire visible. (BOËTSCH, 2007b, p. 28)

Il s'agit donc d'une mise en tension. Les limites des catégories qui se voudraient bien distinctes sont alors difficilement repérables. Ce flou relatif peut constituer une gêne, voire une forme d'insécurité. Or c'est le cas seulement si nous nous plaçons dans le cadre d'un découpage culturel précis. D'autres schémas de pensée ou postures existent comme dans la Grèce antique par exemple.

Pour les Grecs, comme le signale Marcel DÉTIENNE et Jean-Pierre VERNANT, le « Métis » signifiait l' « intelligence de la ruse »<sup>12</sup>. Il avait un statut politique qui ne passait pas par une « lecture de la couleur de la peau » (BOËTSCH, 2007b, p. 28). Les travaux de Schmidt sur cette même époque ont montré que les marqueurs biologiques de l'altérité se fondaient dans l'identité dominante, c'est-à-dire celle de la filiation patrilinéaire. Comme le reprend G. BOËTSCH : « [...] sur le plan de l'hérédité sociale : [...] un enfant né de l'union d'une Éthiopienne et d'un Grec, et vice versa, était alors considéré comme blanc » (BOËTSCH, 2007b, p. 28) (Schmidt, 2003)<sup>13</sup>.

12. Voir plus particulièrement (DÉTIENNE et VERNANT, 1974).

13. Voir (SCHMIDT, 2003).

Outre les diverses nuances que peut faire entendre le terme anglais *black* face à *noir*, une profonde re-catégorisation de l'individu se dessine. La question n'a jamais été abordée systématiquement dans une partie précise de chaque entretien, mais chaque sportif a été amené à y répondre ou à donner spontanément son point de vue sur le sujet : « le métis est peut-être black mais il ne peut pas être tout simplement noir ». Comme le précise P. SIBLOT dans une étude sur la nomination identitaire :

S'il est exclu de pouvoir dresser un paradigme exhaustif des dénominations possibles [concernant les « groupes humains »], car on ne voit pas qu'il puisse être clos, il n'est sans doute pas impossible d'en établir un classement typologique. Mais l'important est ailleurs, dans le sens qui résulte du choix effectué par le locuteur pour l'acte de nomination. (SIBLOT, 1998, p. 36)

Après ces entretiens et d'autres non retranscrits ici, trois types de catégorisations se distinguent :

CATEGORISATION A	CATEGORISATION B	CATEGORISATION C
Blanc	Blanc	Blanc
Métis	Black	Black
Noir		Bleu

TABLE 10.1: Trois types de catégorisations

La catégorisation A est la catégorisation que nous pourrions appeler classique ou, du moins, la plus communément rencontrée à l'écrit. Elle procède par une dichotomie *Blanc / Noir* et place au centre le Métis. L'utilisation de l'emprunt *black*, crée alors une modification en regroupant en quelque sorte *Noir* et *Métis*. De l'hyponyme étudié précédemment comme « jeune Noir français », on voit un usage presque hyperonymique dans le sens oppositif à *Blanc*.

La catégorisation B est la plus rencontrée dans cette étude, mais il faut lui reconnaître une variante avec la catégorisation C. La catégorisation de type C conserve le critère « non-blanc » de B mais fait une précision supplémentaire dans la « noirceur » de la peau avec la qualification de *Bleu*. Ce troisième type

n'a été rencontré qu'à l'oral avec les jeunes sportifs. Il est néanmoins important de mettre en valeur que la simplification en *Blanc* ou *Black* ne semble alors pas suffisante pour ces jeunes. Les boutades ou remarques racistes sont fréquentes dans le sport et se sont souvent rencontrées lors des entraînements. Savoir si l'émulation passe par la provocation verbale peut-être la plus extrême est du ressort des psychologues du sport : c'est à eux d'étudier ces comportements et d'apporter leur réponse.

Malgré tout, avec des métissages aussi variés et des origines aussi différentes que ceux et celles observables dans cette équipe, les joueurs qui la composent ont ressenti le besoin de distinguer davantage les différences qui pouvaient les définir. Pour revenir sur la catégorisation C, même si *Bleu* reste péjoratif et qu'aucun jeune ne s'autodéfinit personnellement comme tel, il est loin d'être aussi dépréciatif que Noir et l'on note d'ailleurs que *Nègre* dans son degré extrême n'a pas eu place ici. Chaque élève a bien pris soin de définir ce terme comme l'expression la plus teintée de racisme.

### **Bilan de la réflexion à propos de *Black***

Cette étude a porté sur l'ethnonyme *Black*, mais le tour de la question est loin d'être fait. Trois dimensions (méta-lexicographique, lexicologique et discursive) ont été posées, mais toute une étude du paradigme désignationnel doit la compléter. Il n'a pas été question de nègre, de personne de couleur et bien d'autres désignations pourtant attestées dans beaucoup de parlars quotidiens. L'Afrique ce n'est pas seulement l'Afrique subsaharienne appelée aussi Afrique noire... Avant tout, il a été question d'une étude ciblée sur un cas précis afin d'ouvrir des questions et d'aboutir à des résultats en vue de compléments par d'autres enquêtes sur d'autres termes, mais aussi en vue d'une réflexion sur un phénomène linguistique, l'emprunt.

Pour un nouveau découpage dans un champ notionnel, une nouvelle réalité à nommer, la langue française ne manque pas de ressources. Alors pourquoi ne pas admettre que les emprunts à l'anglo-américain constituent autre chose et plus que des formes que l'on devrait s'efforcer de remplacer ? L'emprunt n'est en effet pas une néologie comme les autres, il porte les marques de ses origines d'une manière plus visible que l'ensemble de chacun des mots que nous utilisons. Une ultime remarque concerne l'usage du verlan qui, sans

être ignoré, n'a pas été traité non plus, dans ces lignes : la forme verlanisée de *Noir* [Rɔ̃nwa] est nettement plus utilisée que celle de *Black* [kɔ̃bla]. Le verlan ne pourrait-il pas alors constituer un « remède » possible à proposer à ceux qui « s'inquiètent » de l'emprunt. . .



## Chapitre 11

# Discours footballistiques et catégorisations ethno-raciales : « L[es] bagatelle[s] 1[es] plus sérieuse[s] du monde »

En tout premier lieu, il nous faut sans doute expliciter ce titre de chapitre. *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde* est le titre d'un ouvrage fondamental dans les attitudes appliquées au sport <sup>1</sup>. L'ethnologue, Christian BROMBERGER a effectué des recherches sur les pratiques environnant les rencontres compétitives de football <sup>2</sup>. Nous avons repris ce titre sous forme d'oxymore en couplant l'élément de base d'origine — le football — pris dans une dimension discursive pour l'associer à un « mécanisme » identitaire — les catégories ou la catégorisation raciale(s). Ces deux ensembles sont souvent perçus comme évidents, peut-être trop pour que beaucoup veuillent bien les remettre en question ou les interroger. Cependant, ils permettent de déceler de grandes complexités lorsqu'on les analyse et ils s'avèrent d'un impact majeur sur les sociétés.

Le concept linguistique général de la prédication nous permettra de voir comment le discours — footballistique — et la catégorisation, en partie, fonctionnent. Nous développerons conjointement dans le détail, la notion de ca-

---

1. Voir (BROMBERGER, 1998).

2. En partant de l'Iran, son terrain de spécialité, il a déplacé son attention jusqu'aux rives Nord de la Méditerranée avec plus particulièrement, les villes de Naples et de Marseille.

tégorisation en lien avec des applications portées sur les thèmes de la nation et de l'ethnicité. Ensuite, nous ferons une proposition originale de l'approche avec le nouveau concept de *mélanymie*<sup>3</sup>. Nous terminerons le rapprochement des deux ensembles pour voir comment ils peuvent s'articuler. Il s'agira de la première analyse d'envergure avec le corpus restreint d'un match de football<sup>4</sup>.

## 11.1 Prédication : principes généraux et spécificités sportives

Parler de prédication sportive revient à reconnaître une particularité à la prédication lorsqu'elle s'applique à un texte sportif. Nous y viendrons après quelques préalables liés à la prédication au sens large.

### 11.1.1 La prédication

Il ne faut donc pas confondre la notion de prédicat grammatical et celle de logique de prédicat. La première considération est d'ordre syntaxique alors que la seconde est sémantico-logique. Le problème reste que les nomenclatures sont difficiles à respecter surtout si l'on se place dans une perspective d'analyse de la production du sens. Nous prendrons comme point de départ les considérations syntaxiques. Puis, nous étendrons notre approche à des considérations sémantico-discursives.

#### Prédication grammaticale

La langue française fonctionne de manière canonique dans son système prédicatif, sous la forme : sujet + verbe, soit le *nexus* comme l'appelle Otto JESPERSEN<sup>5</sup>. Ainsi pour Claude TCHEKHOFF<sup>6</sup> qui reprend les travaux de A. MARTINET :

Le français est donc une langue où le prédicat se présente le plus souvent sous la forme du verbe. (TCHEKHOFF, 1977, p. 50)

C'est sur « le plus souvent » que va se porter notre attention. Par la brèche qu'il entre-ouvre dans la règle, l'exception est de l'ordre du nom. Sans trop se

3. Voir A.2.1.2 page 526.

4. Le match Bayern Munich-AS Saint-Étienne, pour les détails du contexte, voir 6.3.1 page 162 et pour l'analyse voir pour commencer 11.1 page 326.

5. Voir (JESPERSEN, 1971 [1924]).

6. Voir (TCHEKHOFF, 1977).

méprendre entre fonction et classe, observons cette deuxième remarque de C. TCHEKHOFF :

En français, la langue présente une deuxième nécessité syntaxique : le verbe s'accompagne obligatoirement d'un *sujet*. [...] Le seul critère du *sujet* qui soit valable dans tous ces cas [agent, patient, etc.], qui s'applique à chacun d'eux, c'est celui de non-omissibilité : c'est sur cette contrainte qu'est assise la définition du *sujet* telle qu'elle est proposée par A. MARTINET <sup>7</sup> : on appellera sujet le déterminant obligatoire du verbe. (TCHEKHOFF, 1977, p. 51)

Cependant, les principes fonctionnent aisément sur des phrases simples ou des exemples créés. Lorsque le linguiste se confronte à des corpus plus variés, les évidences deviennent moins apparentes. À ce titre figure par exemple, la focalisation avec la phrase clivée ou pseudo-clivée. Comme le précise A. NOWAKOWSKA, « la focalisation est synonyme d'emphase, c'est-à-dire de mise en relief, essentiellement syntaxique, en particulier dans l'ordre des mots [...] » (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 126). La dislocation ne pose pas de problème à la compréhension, c'est un « ajout » de sens. C'est un surcroît d'attention qu'apporte le locuteur en donnant une valeur supérieure à un élément — thématique ou rhématique d'ailleurs.

Au-delà des déplacements, ce sont les suppressions qui vont désormais nous intéresser. En effet, l'ellipse est un procédé que l'on retrouve de manière notable dans les corpus de discours sportifs. S'il y a une suppression formelle, cela n'implique pas nécessairement une suppression sens. Dans l'occultation de l'évidence se cache souvent le désir ou le besoin de faire court. Les contraintes du genre de discours sont donc fondamentales pour comprendre les préoccupations suivantes liées aux commentaires en direct.

### Prédication sémantico-logique

Deux éléments constitutifs importants de la nomination nous intéressent plus particulièrement dans ce cas : le prédicat de dénomination et le prédicat de réalité.

Le prédicat de dénomination rejoint la dimension performative du langage et donne alors lieu à un véritable *acte de baptême*. Considéré longtemps comme un acte fondateur du langage, il se voit en conséquence investi d'une

7. Voir (MARTINET, 1970).



certaine représentation mythique, théologique et philosophique de l'origine du langage. Plus concrètement, dire au travers et grâce à l'acte de nomination que telle chose a tel nom, suppose que ce nom soit déjà donné, reconnu, attribué. Si ce n'est pas le cas, on a véritablement un baptême. La nomination dans sa réalisation procède avec des éléments qui donnent alors véritablement du sens. Ce concept reprend un principe de communication qui a pu être, dans un cadre un peu différent, développé par P. GRICE dans ses maximes conversationnelles que P. SIBLOT reprend ainsi :

Je ne peux nommer un être ou une chose, comme je le fais, que dans la mesure où la dénomination dont je fais usage est disponible, déjà inscrite dans le code de la langue. Faute de quoi mon vocabulaire, purement idiolectal, ne présenterait à mes interlocuteurs que des hapax et des néologismes incompréhensibles : hors d'une légitimation par la langue, il n'est pas de lexique. Il faut donc qu'un acte de baptême ait préalablement assigné au référent une catégorisation et une nomination [...] (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 269)

L'autre forme de prédication concerne le prédicat de réalité. Partant épistémologiquement de l'étude de É. BENVENISTE sur la phrase nominale et sur le fonctionnement verbal, la praxématique a travaillé sur le concept du prédicat de nomination. Au travers de ce dernier, c'est le fait de l'existence par la parole, par l'actualisation, qui se joue. La notion de prédicat de réalité, le « *cela est* », qui se formule derrière tout discours prend le pas sur l'évidence. Dire les choses, c'est les faire exister mais c'est aussi avant tout supposer qu'elles existent. Utiliser un mot, un praxème, sous-entend que le référent existe déjà bel et bien. Ce prédicat est une base mais pas une finalité :

Le locuteur ne se contente pas de postuler par le prédicat de réalité l'existence de ce dont il parle. Il formule également son point de vue sur la crédibilité qu'il accorde au réel représenté. (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 271)

### 11.1.2 La prédication « sportive » du direct en télévision

Nous resterons concentré ici sur un seul (sous-)genre en particulier. Parler de direct sportif peut désormais sous-entendre trois sous-genres :

1. télévisuel. Le cas de l'étude à venir. Généralement deux individus qui placent leurs voix sur des images montrant un match en train de se dérouler simultanément.

2. radiophonique. Au même titre que le télévisuel, le ou les personnes engagées prêtent leur voix à une scène sportive. L'accès au support visuel est cette fois seulement possible pour « l'émetteur ». Cela va fondamentalement bouleverser l'aspect descriptif du travail du commentateur ou du journaliste.
3. Internet. Comme nous l'avons vu précédemment, il existe désormais le commentaire MPM, qui retrace en direct sur un écran d'ordinateur (ou téléphone portable équipé) les actions d'un match, minute par minute.

Avec un sous-genre tel que le commentaire télévisé en direct d'un match, le support visuel est primordial. Une hiérarchie d'intérêt s'installe pour le téléspectateur. Cela peut s'observer par l'absence de son pour regarder un match télévisé. Ainsi lorsqu'elle n'est pas faite verbalement, la description peut s'observer au travers d'un visuel qui rejoue l'action au ralenti sur l'écran.

Le commentaire en direct montre de nombreuses spécificités qui ont attiré quelques chercheurs. Parmi ceux-ci, on compte les études de J. REASER (2003) <sup>8</sup> ou Ch. FERGUSON (1983) <sup>9</sup>. Ces recherches ont permis de caractériser au mieux ce genre ou sous-genre. À partir des travaux de C. FERGUSON, vingt ans plus tard, J. REASER a effectué une analyse quantitative qui permet de faire émerger quelques éléments saillants. Quatre critères furent considérés <sup>10</sup> :

1 Simplification du sujet

ex : *[He] dribbles into the lane*

2 Absence de copule

ex : *The rebound [is] pulled by Damian Wilkins*

3 Inversion du sujet actant

3a ex : *Ball is knocked out-of-bounds by Anthony Grundy*

3b en comparaison avec un exemple non inversé

ex : *Anthony Grundy knocks the ball out-of-bounds\**

4 Usage de modificateurs lourds

ex : *Tap is controlled by big jelly, Nigel Dixon*

---

8. (REASER, 2003)

9. (FERGUSON, 1983)

10. en version originale anglaise :

1- subject simplification

2- copula absence

3- subjectation inversion

4- use of heavy modifiers

La simultanéité de la description verbale avec l'action de terrain rapide est un problème lié au flux de parole et à la quantité d'information. Si les actions à décrire s'enchaînent rapidement, le choix du commentateur doit être d'aller à l'essentiel pour la clarification. L'identification du joueur (souvent par son patronyme ou surnom) est alors effectuée. Dans ce cas, on observera donc une succession de noms propres. Le débit de la parole se calque sur le rythme du déplacement de la balle.

### 11.1.3 La prédication nominale « sportive »

Nous prendrons appui sur les travaux de J. BRES pour développer cette sous-partie. Dans un article traitant du commentaire footballistique en direct, J. BRES entame sa réflexion par une considération large de la prédication comme « figure consistant à énoncer successivement les parties d'un tout ». Or très rapidement, son propos revient à constater et analyser les particularités de ce sous-genre comme :

une succession de phrases mono-rhématiques, temporellement ordonnées, dans laquelle les pauses entre deux noms, de durée variable, correspondent grosso modo au temps que le joueur garde le ballon. (BRES, 2007, p. 85)

Il convient de voir qu'il ne s'agit pas d'une énumération mais plutôt d'une succession. Un test de substitution nous permet de le prouver. En effet, le résumé n'est pas réellement possible et l'ordre est pertinent. Comme dans l'exemple suivant :

84. Santini Lopez + Rummenigge + Durkebergger + Frost + Vennel

J. BRES note deux conditions de praxis liées que nous n'avons pas retrouvé dans notre corpus. Sur un même type de match, une finale de coupe d'Europe de football, mais avec trente années de différence, les pratiques ont bien pu changer.

Le premier critère porte sur la réalisation d'un acte particulier et sa nomination. L'acte décrit doit être une passe simple, faute de quoi le commentateur fera une précision de nature à le nommer.

14. TR : Santini Bathenay Lopez et Rocheteau

[sourire]

15. Repellini va pouvoir centrer derrière

Sur les images, le téléspectateur peut voir un dribble avec contre favorable pour le stéphanois. Le commentateur sourit, plutôt crispé mais ne fait pas de précisions sur le geste car l'action continue avec un autre joueur.

Le second critère est que le ballon doit rester dans le même camp (même équipe). Or plusieurs exemples ont montré qu'à l'époque ou du moins sur le match analysé, cette règle ne s'applique pas. On le voit dans l'exemple de la ligne [84.] citée précédemment, mais aussi dans l'exemple suivant :

33. de Monsieur Palotai Santini Beckenbauer Durkebergger

Il y a perte du ballon de *Santini*, joueur de Saint-Étienne, puis récupération de *Beckenbauer* de Munich. Ce dernier enchaîne même avec un coéquipier sans qu'aucune précision ne soit faite pour indiquer que le ballon a changé de camp. Différents critères nous permettent de dire que finalement il s'agit plus de tendances que de règles. Cela nous permet d'introduire une certaine souplesse dans l'acceptation de ce fonctionnement discursif.

Pour résumer, nous dirons qu'une telle pratique relève du récit d'identifications. La neutralité est nécessaire mais pas forcément respectée. Les ratages dus aux conditions du direct sont une raison et l'émotion, l'affection pour une équipe en sont un autre. Une dernière chose est sûre, la contrainte du genre du discours est très présente. En effet, entre la télévision et la radio, pour un même match en direct, ce sont des productions bien différentes qui seront alors données.

### Les actes de reformulations

Dans le rapport entre la voix et l'image, un cas particulier est à souligner. Lorsqu'une séquence est remontrée au ralenti, les commentaires ont tendance à se distinguer de ceux du direct même.

Il est important de noter que la parole des commentateurs doit être en adéquation avec l'image télévisuelle et non pas l'action « pure » du terrain, surtout depuis l'avènement du ralenti. Le rôle des hommes de télévision est de faire leur travail sur leur format. Commenter un ralenti est d'ailleurs souvent le moment de précisions techniques. Ce sera alors le moment plutôt privilégié pour le consultant d'intervenir.

Il peut cependant y avoir des problèmes d'inadéquations entre la parole et l'image. Ce type d'événement relève alors principalement d'une erreur de production. Si un événement du direct intervient alors qu'un ralenti est à l'écran, les journalistes devront faire le choix de la pertinence de l'information. La description du ralenti sera d'autant plus superflue que les téléspectateurs n'auront alors pas accès à l'image de l'action importante en train de se produire. Les exemples de buts « ratés » par le téléspectateur, parce qu'un ralenti était encore à l'écran, sont assez nombreux. Ce fut le cas notamment pour le second but de Lilian Thuram en demi-finale de la coupe du monde de football 1998. Il s'agit bien d'une erreur de montage car le nombre de caméras et normalement suffisant pour que rien ne soit raté au niveau de l'enregistrement. Ainsi les « temps forts » non-présentés en simultané peuvent l'être quelques secondes ou minutes plus tard.

L'étude présentée ci-après aborde la problématique de la nomination en croisant les représentations nationales et raciales avec le domaine médiatique sportif.

### **Exemple appliqué : les travaux de T. BRUCE sur le basketball à la télévision**

Pour recadrer les prochaines réflexions, nous nous sommes inspiré des travaux de T. BRUCE. Une de ses grandes enquêtes s'est intéressée au genre du commentaire télévisé en direct. Elle a alors transcrit puis analysé plusieurs matchs de basketball universitaire lors d'une même année. Son travail s'est focalisé à quelques jours d'intervalle avec plusieurs commentateurs différents.

[T]elevised sports are far from alone in their reproduction of racist ideologies, their stories and narratives are particularly potent.

For example, based on an analysis of the 1989 NCAA basketball Final Four, in which only men of colour were referred to by first name, Duncan et al. (1990 : 26) <sup>11</sup> suggested that race needed to be included in the already-established gender hierarchy of naming.

At the top of the linguistic hierarchy sit white 'men,' whose last names always are used; followed by black 'men,' who sometimes are called by only their first names. . . <sup>12</sup> (Bruce, 2004, p. 863)

11. Voir (Duncan et al., 1990, p. 26).

12. Nous traduisons : « Les sports télévisés sont loin d'être les seuls dans la représentation

La présence de discriminations est attestée et indéniable. Sans s'appuyer sur la théorie de l'accessibilité de M. ARIEL, mais à partir des observations de Margaret Carlisle DUNCAN *et al.*, T. BRUCE présente une hiérarchisation qui place le sportif blanc au dessus du sportif noir sur une échelle de considération symbolique. Mais l'originalité de ces travaux va être de distinguer deux particularités d'émergence.

In stark contrast to the assumptions inherent in previous research [(Duncan et al., 1990)] – that the use of first name indicates that the named person is lower on the linguistic hierarchy – it was the most valued players on each team, independent of race, who were most often identified only by their first names. Overall, only a few players, and most often the 'star' of the team, received the majority of the first-name references. Thus, it was the more respected or highly skilled players who were most often referred to by what has been argued is the least respectful form of address. <sup>13</sup> (Bruce, 2004, p. 869)

La première découverte concerne le facteur de la notoriété. Les meilleurs joueurs de chaque équipe sont appelés par leurs prénoms. Quelle que soit l'origine ethnique du joueur, ce traitement discursif s'applique. L'« esprit sportif » dans sa dimension impartiale et méritocrate se voit dépassé par le clivage ethnique ou raciale. Il distingue les meilleurs en leur reconnaissant le « privilège » d'être reconnu « seulement » par leurs prénoms.

Mais l'apparence même des dénominations a son importance. T. BRUCE rapporte que la « forme linguistique » joue un rôle dans l'énonciation.

Words which seem 'fun' or have a 'good sound' are often those which are unusual or unique. In this analysis it was usually the first names of black athletes

d'idéologies racistes, leurs histoires et narrations sont particulièrement chargées de ce potentiel.

Par exemple, à partir d'une analyse de la finale 1989 de basketball universitaire (américain), parmi laquelle seulement des hommes de couleur furent référés par leurs prénoms, Duncan et al. (1990 : 26) ont suggéré que la race avait besoin d'être incluse dans une hiérarchie du genre du nom déjà établie.

En haut de la hiérarchie linguistique figure les « hommes » blancs, ceux dont le nom de famille est toujours utilisé, suivis des « hommes » noirs, qui parfois sont appelés seulement par leurs prénoms... ».

13. Nous traduisons : « En contraste par rapport aux hypothèses inhérentes à la recherche précédente (DUNCAN et al., 1990) — l'usage du prénom indique que la personne nommée est située plus bas dans la hiérarchie linguistique — ce sont les meilleurs joueurs de chaque équipe, indépendamment de la race, qui sont le plus souvent identifiés seulement par leurs prénoms. Globalement, seulement quelques joueurs, et le plus souvent, la « star » de l'équipe, reçoit la majorité des références de prénoms. Par conséquent, c'est le plus respecté ou le plus compétent des joueurs qui est le plus souvent référencé par ce qui était argumenté comme la forme d'adresse la moins respectueuse ».

that stood out to the mostly white commentators as unique enough for the audience to be able to recognize the player on this basis alone. Eg. Rashard. This example suggests that for white commentators particularly, some African American names appear exotic. <sup>14</sup>(Bruce, 2004, p. 871)

On retrouve alors la valeur exotique systématiquement accolée à celle de la différence. Mais la différence semble se généraliser et dépasser les simples limites ethniques comme l'indique les propos suivants :

However, the practice was not limited to the names of black athletes. Bender (1994) <sup>15</sup> suggests that commentators have the most difficulty with 'foreign'-sounding names. In this study commentators struggled with multisyllabic names whose vocal combinations were uncommon in English and tended to use nicknames or first names more frequently for these athletes. Examples included Duke's white American bench player, Scott Wojciechowski (called Wojo 57% of the time) and Wisconsin's Nigerian-born centre, Osita Nwachukwu. <sup>16</sup>(Bruce, 2004, p. 872)

Les noms d'origines étrangères font l'objet d'un traitement spécifique. Au-delà de l'usage possible du prénom, apparaît le surnom. Souvent par troncation, les patronymes sont raccourcis aux deux premières syllabes. Nous pouvons y voir d'abord une contrainte du genre de discours. Les conditions nécessaires à la production de commentaires en direct sont importantes. Le nombre d'informations à communiquer peut être très élevé ou quasi nul. Le débit de parole du commentateur se calque souvent sur la vitesse du jeu. Avec de longs noms, difficiles à prononcer sans entraînement, le calque sur le réel du jeu n'est plus possible.

14. Nous traduisons : « Des mots qui semblent « fun » ou qui « sonnent bien » sont souvent ceux qui sont inhabituels ou uniques. Dans cette analyse, ce sont habituellement les prénoms des athlètes noirs qui sont ressortis avec la plupart des commentateurs blancs comme suffisamment uniques pour l'audience afin que les joueurs soient reconnus comme tels sur cette seule base. P. ex. « Rashard » : cet exemple suggère que pour un commentateur blanc en particulier, certains noms afro-américains apparaissent exotiques ».

15. Voir (Bender, 1994).

16. Nous traduisons : « Cependant, la pratique n'est pas limitée aux noms d'athlètes noirs. Bender (1994) suggère que les commentateurs ont les plus grandes difficultés avec des noms à consonnances « étrangère ». Dans cette étude, des commentateurs avaient des difficultés avec les noms multisyllabiques dont les combinaisons vocales étaient inhabituelles en anglais et tendaient à utiliser des surnoms ou juste les prénoms plus fréquemment pour ces joueurs. Des exemples incluaient le joueur de banc, américain et blanc, de l'équipe de Duke, Scott Wojciechowski (appelé Wojo 57% du temps) et le centre de l'équipe du Wisconsin, né au Nigéria, Osita Nwachukwu ».

Malgré tout, on assiste à une pratique qui consiste à « s’amuser ou jouer avec les noms des gens venant d’un groupe racial non-dominant [et qui] suggère une forme de marquage de frontière par rapport à de tels groupes qui ne seraient pas « normaux »<sup>17</sup> » (Bruce, 2004, p. 872).

While some practices, such as the use of first names or nicknames to create a faux intimacy between audiences and star players, draw primarily upon institutional expectations and practices, they also appear to be inflected with racial ideologies. The ‘playful’ use of first names becomes part of an ‘Othering’ process which emphasizes names that do not fit the normalized (white) culture – names that are carried more often by African American players.<sup>18</sup> (Bruce, 2004, p. 869)

Ce procédé en apparence d’amusement ou de jeu, participe à un mouvement plus large de mise à distance. La norme blanche et américaine est par la même occasion réaffirmée. Il s’agit clairement d’une forme de discrimination car le « traitement » linguistique est inégal.

Les commentateurs sont aussi des professionnels. Il ne serait pas malvenu qu’ils envisagent de prendre des cours de dictionnaires ou de prononciations. C’est un type de pratique déjà avérée en Angleterre. Depuis une vingtaine d’années, des commentateurs de la télévision publique nationale — la BBC — prennent des cours notamment pour apprendre la prononciation des patronymes d’origines indiennes ou pakistanaïses. Avec une importante part de joueurs portant ce type de noms, mais surtout après les premiers joueurs d’origines indienne ou pakistanaïse dans l’équipe nationale anglaise, les commentateurs ont alors fait l’effort de ne plus déformer la prononciation de certains noms propres.

## 11.2 Catégorisation : principes et particularités

Dès l’Antiquité, la catégorisation était utilisée comme concept. Son orientation était alors syntaxique avec la répartition des mots en partie du discours.

17. En anglais dans le texte original : « having fun or playing with the names of people from non-dominant racial groups suggests a form of boundary-marking such groups as not ‘normal’ ».

18. Nous traduisons : « Alors que certaines pratiques, comme celle de l’usage des prénoms ou des surnoms pour créer une fausse intimité entre l’audience et les joueurs stars, dessinent premièrement une attente et des pratiques institutionnelles, elles apparaissent aussi influencées par des idéologies raciales. L’usage « ludique » des prénoms devient un élément du procédé de « Autrisation » — rendre Autre — qui met en exergue les noms qui ne correspondent pas à la culture normalisée (blanche) — les noms les plus représentés sont ceux des joueurs afro-américains. »



Ensuite, la catégorisation a été considérée plus largement comme toute délimitation de concept ou de notion. C'est davantage avec des théories anthropo-linguistiques comme l'hypothèse dite de SAPIR-WHORF qu'elle fut abordée comme le découpage du réel. Au-delà de la langue, la culture et plus largement le contexte ont été questionnés <sup>19</sup>.

Dans la continuité de ces réflexions, nous aborderons la catégorisation comme procédé — de nomination, de classification. Enfin, nous analyserons des cas montrant la difficulté d'usage du concept ainsi que sa complexité. La « mise à l'épreuve » consistera à voir en quoi différentes catégorisations peuvent interagir dans les découpages identitaires.

### 11.2.1 La catégorisation comme procédé

Dans ses travaux de sémantique, G. KLEIBER montre que la catégorisation « se retrouve dans toutes nos activités de pensée, de perception de parole, dans nos actions aussi ». C'est « une opération mentale, qui consiste à ranger ensemble des « choses » différentes [...]. Chaque fois que nous percevons une chose comme une espèce de chose, nous sommes en train de catégoriser » (KLEIBER, 1990, p. 12-13). La catégorisation permet de dépasser les entités individuelles. C'est une nécessité car « l'environnement perçu serait [...] chaotique et perpétuellement nouveau » [Évelyne CAUZINILLE-MARMÈCHE, D. DUBOIS, Jacques MATHIEU 1989 in (KLEIBER, 1990, p. 13)].

Comme le fait remarquer F. DUFOUR, catégoriser est un « acte de mise en ordre du monde qui consiste en plusieurs activités complémentaires » (DUFOUR, 2007, p. 340). Il convient alors de distinguer au moins trois types d'activités avec celles de :

- *découpage du réel*. Le réel est alors découpé en fonction des perceptions et des savoirs culturels.
- *rangement*. Ainsi des entités sont regroupées autour de propriétés communes. Elles sont identifiables en terme de traits et/ou de formes.
- *nomination*. La catégorisation permet l'attribution d'un nom aux membres de la catégorie repérée dans le réel.

Chaque actualisation est une forme de catégorisation. Il s'agit de l'expression d'un choix qui procède au moins par l'une de ces activités. Celle qui nous intéressera au tout premier plan est la nomination.

19. Voir notamment (KRAMSCH et MCCONNELL-GINET, 1992).

Le référence relie la catégorisation à la nomination. En effet, le procédé de nomination est une catégorisation référentielle opérée par des biais linguistiques. Comme le souligne S. LEROY <sup>20</sup>, la catégorisation peut développer un caractère individualisant. À ce titre, le cas du nom propre est particulièrement intéressant.

Le nom propre, s'il n'opère pas, comme le nom commun, une catégorisation individualisante descriptive, individualise un élément du réel. L'une des fonctions du nom propre est de signaler, par son emploi, l'individualisation du référent. La catégorisation individualisante, opposée à celle, transférable à plusieurs référents, du nom commun, constitue donc un des modes de signification du nom propre : la nomination en elle-même confère le statut d'individu. [S. LEROY *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 49)]

La catégorisation peut être individualisante, mais elle peut être aussi généralisante. Avant de nous intéresser aux problèmes de racisme par la stéréotypisation, il nous faut observer le cas de la généralité. Il nous permet de revoir la problématique du prototype.

Le prototype est un « point de référence cognitif » [E. ROSCH 1975 <sup>21</sup> *in* (KLEIBER, 1990, p. 57)]. La base de la familiarité et celle d'une fréquence lexicale plus élevée ne sont plus les critères permettant d'établir la référence cognitive du prototype. Il s'agit en fait de la représentation d'un exemplaire résumant ou condensant les propriétés saillantes de la catégorie <sup>22</sup>. Le prototype n'est plus le meilleur exemplaire de la catégorie, mais une « entité abstraite construite sur la base des propriétés typiques de la catégorie » [D. DUBOIS, 1982 <sup>23</sup> *in* (KLEIBER, 1990, p. 63)]. L'appartenance à la catégorie est définie alors sur une double base : on retrouve d'une part, les propriétés typiques et d'autre part la ressemblance de famille <sup>24</sup>.

L'instance centrale prototypique avec le rôle de « point de référence cognitif » fait procéder à un double jeu d'assimilation. Ce mouvement fait tendre la catégorie vers le prototype et la catégorie vers un tout :

---

20. Voir (LEROY, 2004).

21. Voir (ROSCH, 1975).

22. Voir (DUFOR, 2007, p. 346).

23. Voir (DUBOIS, 1982).

24. Nous rappelons que le modèle du meilleur représentant est marqué comme l'instance centrale de sa catégorie.

[L]es membres centraux [...] forment la base à partir de laquelle les gens généralisent dans certaines situations. [G. LAKOFF 1986 <sup>25</sup> in (KLEIBER, 1990, p. 108)]

C'est cet aspect qui permet de rapprocher la prototypicalité et la généricité. Dans des phrases génériques comme « les Turcs sont forts », le quantificateur universel *les* ou *le* autorise un raisonnement par inférence (par défaut). Cette action applique le caractère typique à toute la catégorie : *tous les Turcs* = la catégorie *Turc*. Les phrases génériques fonctionnent tels des « vecteurs de la typicalité » :

La propriété qu'elles véhiculent, qu'elle soit déjà une propriété typique a priori [...] ou non [...], se trouve présentée comme une propriété typique de la catégorie. (KLEIBER, 1990, p. 111)

F. DUFOUR dans son corpus sur les discours coloniaux trouvent une quantité impressionnante d'illustrations de ce type, comme : « Le noir est rancunier. », « Le noir est joueur, ivrogne et coureur de jupons. » ou encore « Le noir aime réclamer. » Un extrait de son analyse nous éclaire sur cette particularité de la catégorisation :

Les propriétés *rancunier*, *joueur*, *ivrogne*, *coureur de jupons*, de même que le prédicat *aime réclamer* sont données comme des traits typiques de la catégorie des noirs ; cette catégorisation est un acte de découpage du monde par différenciation sur la base de la couleur de peau. On peut en effet produire dialectiquement une catégorie complémentaire, qui est effacée en discours : *le blanc*, indulgent, travailleur, sobre, content de son sort, etc. Les prédicats péjorants attribués au noir, bien que formellement non marqués négativement, délimitent la catégorie du noir hors du type blanc effacé du discours, mais néanmoins organisateur de ce discours <sup>26</sup>. (DUFOUR, 2007, p. 347)

Ce type d'inférence fonctionne par défaut. Il applique des propriétés qui renvoient au prototype de la catégorie. Nous verrons des applications sur nos deux corpus en 13.2.1 page 374 ou 13.3.2 page 415. Dans cette présentation générale sur la *catégorisation*, nous terminerons sur une dernière illustration concrète. Dominique DESMARCHELIER applique des méthodes lexicométriques pour ses analyses de discours. Il propose le même fonctionnement de penser :

25. Voir (LAKOFF et JOHNSON, 1986).

26. Les italiques sont ceux utilisés par la linguiste.

Comme le montre Christian Plantin [1990], le travail de catégorisation (référentielle et non morphosyntaxique) constitue souvent la première étape vers l'élaboration d'une argumentation. Nommer l'autre, c'est déjà le situer dans un cadre social, en l'opposant à ce qu'il n'est pas. *Omnis determinatio est negatio*, disait Spinoza. [...] Il n'est pas indifférent d'être classé « enfant d'immigrés », « enfant issu de l'immigration », ou encore « élève en difficulté ». De même, la dénomination « jeunes des cités » recouvre souvent un amalgame entre « enfants de la deuxième génération », « jeunes ayant quitté l'école », pour ne pas dire « sauvageons ». (DESMARCHELIER, 2005, p. 10)

Tout cette problématique de la catégorisation par la nomination crée des ensembles que l'on pourrait regrouper sous l'étiquette de *culture* pour l'ensemble le plus vaste. La culture est l'élément d'ensemble qui recoupe ce système de catégorisation. Une culture se définit en opposition avec une autre, comme le note C. KRAMSCH :

To identify themselves as members of a community, people have to define themselves jointly as insiders against others, whom they thereby define as outsiders. Culture, as a process that both includes and excludes, always entails the exercise of power and control <sup>27</sup>. (KRAMSCH, 1998, p. 8)

C'est dans cette problématique identitaire que nous allons maintenant aborder le cas de la catégorisation raciale.

### 11.2.2 Le cas de la catégorisation raciale

Parler de catégorisation raciale revient, en apparence, à centrer la catégorisation sur un seul critère : la race. Malgré cela, et au vu de la complexité des usages de la notion de *race*, les choses ne sont pas si simples. Pierre-André TAGUIEFF, éminent spécialiste des questions de racisme reprend ainsi les travaux de É. BALIBAR.

En étendant le champ référentiel du concept de racisme à toutes les formes d'exclusion et de minorisation, on considère, en effet, comme l'écrit BALIBAR, « le polymorphisme nécessaire du racisme, sa fonction globalisante, ses connexions avec l'ensemble des pratiques de normalisation et d'exclusion sociale, comme on peut le montrer à propos du néo-racisme, dont l'objet privilégié n'est pas l' « Arabe » ou le « Noir », mais l'« Arabe (en tant que) drogué »,

27. Nous traduisons : « Pour s'identifier eux-mêmes comme membres d'une communauté, les gens ont besoin de se définir dans un ensemble comme *insiders*/Même face à d'autres, lesquels par ce moyen deviennent des *outsiders*/Autres. La culture, comme procédé qui en même temps inclut et exclut, implique toujours l'exercice du pouvoir et du contrôle. »

« délinquant », « violeur », etc., ou aussi bien le violeur et le délinquant en tant qu'« Arabes », « Noirs », etc. » (TAGUIEFF, 1992, p. 235-236)

On voit bien ici que la catégorisation groupale qui s'adresse à un ensemble ethnique ou raciale n'est pas opérée. Sans doute qu'une telle pratique serait jugée raciste, car la généralisation abusive est rejeté même par les personnes aux propos les plus véhéments. Or, la catégorisation se fait par qualification — ou sous-qualification. Avec la précision de l'adjectif qui vient s'accoler au substantif, on assiste à ce que É. BALIBAR appelle une normalisation. Le néo-racisme agit de manière plus « subtile » et déroge à la dénonciation haineuse qui critique ouvertement et aveuglément les groupes Autres. Un double mécanisme semble se dégager.

Il faut distinguer en effet deux types de raisonnements racistoïdes, qui discriminent en opérant une stigmatisation (une exclusion symbolique) :

1. « X est Arabe, donc délinquant » (déterminisme ethnique et culturel strict, on stigmatise un type ethnique supposé, auquel on rapporte causalement une propriété négative).
2. « X est délinquant, donc Arabe » (la stigmatisation s'opère par l'arabisation des types sociaux négatifs).

Disons, pour simplifier : ou bien l'on criminalise « l'Arabe », ou bien l'on « arabise » le criminel. (TAGUIEFF, 1992, p. 235)

C'est un véritable procédé chiasmique qui permet de croiser mais aussi d'enfermer le groupe ethnique au sein d'un ensemble connoté négativement. C'est par contamination que le groupe humain en question va se voir entâché de ce surcroît de négativité. Dans cette continuité, on observe aussi que :

Les catégories d'amalgames, qui unifient et homogénéisent des populations diversifiées et hétérogènes « les Maghrébins », « les Noirs », « les Arabes », « les immigrés », les érigeant ainsi en types désignables, en ethnotypes fictifs, stigmatisables, apparaissent comme les opérateurs de base de la pensée raciste, qui travaille sur des termes génériques idéologiquement couplés avec des figures de la menace (invasion, terrorisme, insécurité, chômage, destruction de l'« identité française », sida). Or, les désignations génériques racisantes s'appliquent à des « groupes humains » dont on présuppose l'existence, toutes les fois qu'on parle des « Arabes », des « Noirs », des « immigrés ». Très logiquement, certains analystes critiques du racisme, considérant plus particulièrement les formes indirectes ou symboliques de celui-ci, et sensibles à la fabrique langagière clandestine d'évidences typologiques pré ou protoracistes, proposent dès

lors de proscrire l'expression « groupes humains », afin d'éliminer à la source la production des représentations racistoïdes. (TAGUIEFF, 1992, p. 235-236)

Nommer c'est faire exister. Par l'acte de baptême de la nomination peuvent se produire ensuite des sens qui seront associables à n'importe quel nom. Si l'on se place dans une dimension humaine, les implications et les répercussions d'un tel procédé peuvent être considérables. Ainsi, nous prendrons comme critères de nomination humaine, celui qui se rattache à son apparence à travers la couleur de peau.

Nous présenterons les caractéristiques des noms de couleurs pour ensuite faire émerger la particularité de la couleur associée à l'individu ou au groupe comme référent d'identification. Cette identification procède par une catégorisation spécifique qui est souvent confuse. Nous essaierons alors de faire un peu de lumière sur ces couleurs.

### 11.2.3 Cas particuliers : des chromonymes et mélanymes

Avant toute chose, il faut reconnaître que les couleurs posent un problème épistémologique quant à leur interprétation. Comme le rappelle Michel PASTOUREAU, les couleurs sont en fait construites socialement et culturellement. En ce sens, Philippe SELOSSE parle d'« hétérogénéité conceptuelle ».

Il rappelle alors <sup>28</sup> qu'« il y a sept stades dans l'évolution des cultures et dans la perception et la dénomination des couleurs qui seraient « universellement perçues », depuis le blanc et le noir (premier stade), jusqu'à l'orange et le gris (septième stade, celui des civilisations censées être les plus développées) » (SELOSSE, 2006). C'est une prise de position référentialiste qui pose une distinction pseudo-universelle. La distinction se fait alors en fonction de teintes plus que de couleurs. À partir des travaux de Brent BERLIN et Paul KAY, on sait que la paire de deux termes désignant le noir et le blanc est un ensemble tout établi. Du point de vue scientifique fondamental et des sciences physiques, il existe la classification internationale des couleurs de MUNSELL. Cette classification définit chaque couleur selon trois attributs : teinte, luminosité et saturation (intensité). Nous ne pourrions pas rentrer ici davantage dans les détails, mais il faut reconnaître que pour les travaux qui vont suivre c'est encore la teinte finalement qui sera l'élément primordial <sup>29</sup>.

28. Il s'appuie sur le travail fondateur de (BERLIN et KAY, 1969).

29. Nous rappelons que du point de vue de la perception visuelle, les couleurs sont un jeu de

Nous développerons les particularités constitutives des chromonymes puis, nous tenterons de faire émerger un nouveau concept, celui de mélanymes. Ce dernier point nous permettra de mettre en exergue les procédés de catégorisations visant à distinguer les êtres humains en fonction de leur couleur de peau. Cet élément mettra en avant les limites d'un tel fonctionnement et nous servira de point de départ pour les analyses suivantes.

### Les chromonymes

Les chromonymes sont des noms de couleur. La langue française leur accorde un statut morpho-syntaxique particulier. On retrouve cela dans les règles d'accord en genre et nombre des adjectifs « de couleur ». Marc WILMET par exemple dans sa *Grammaire critique du français*, note que :

Les manuels réservent un sort différent à p. ex. *des étoffes ROSES/MAUVES* (naturalisés adjectifs, donc accordés) et *des étoffes MARRON/CHIC* (« substantif employés adjectivement », non accordés — ou « en nombre seulement » d'après le *Petit Larousse*) : toujours le sacrifice de la grammaire sur l'autel de l'orthographe <sup>30</sup>. (WILMET, 2007, p. 199)

Les études ont souvent porté sur ces problèmes d'orthographe. Alors que les réformes se succèdent encore et que les usages sont parfois bien en décalage avec les normes prescrites par certaines grammaires, des études précises et récentes subsistent, telles celle de Christian MOLINIER. Il a développé sur ce plan, une distinction entre deux classes d'adjectifs de couleur. En s'appuyant sur la base de propriétés lexico-sémantiques, il distingue :

[L]es adjectifs de couleur catégorisateurs (*Adj C*), qui établissent des distinctions classificatoires dans le domaine de la couleur (cf. *bleu, rouge, vert, marron*, etc.) et des adjectifs de caractérisation générale des couleurs (*Adj CGC*), qui ont essentiellement pour fonction de donner des indications sur la clarté, la saturation, la brillance, etc. d'une couleur déterminée (cf. *clair, foncé, sombre, mat, brillant*, etc.) ou de la caractériser par rapprochement avec une autre couleur (cf. *rougeâtre, jaunasse, bleuté*, etc.), et qui se combinent avec les premiers. (MOLINIER, 2006, p. 259)

---

réflexion et captation des faisceaux de lumière. Le blanc est la réflexion complète du spectre et le noir est l'absorption — le non-renvoi — des photons. Dans le cas d'une couleur comme le rouge : il s'agit alors d'un objet qui renvoie les photons rouges vers notre oeil. Les autres photons jaunes, verts, bleus, etc. sont absorbés par les atomes de l'objet.

30. Les italiques sont de l'auteur.

Cette étude apporte des éclairages intéressants sur les modes de types d'usages. C'est au niveau de la prédication que se fait la distinction la plus importante.

**Prédication** Les *Adj C* sont seulement épithétiques envers le nom couleur auquel ils sont « rattachés ».

(1) \* *Cette couleur est (bleue + rouge + jaune + verte + violette + orange + indigo + lie de vin +...)*

(2) *Cette couleur est la couleur (bleue + rouge + jaune + verte + orange + violette + indigo + lie de vin +...)* <sup>31</sup>

Les exemples en (1) sont impossibles selon l'auteur et pour que l'information soit formulée, selon les normes du français, le substantif de rattachement couleur doit être répété pour qu'il y ait actualisation de l'adjectif de couleur. Le fonctionnement est diamétralement opposé pour les *Adj CGC* comme le montre les exemples (3) et (4) :

(3) *Cette couleur est (claire + foncée + vive + sombre + pâle + mate + terne + lumineuse + chaude + criarde + verdâtre +...)*

(4) \* *Cette couleur est la couleur (claire + foncée + vive + sombre + pâle + mate + terne + lumineuse + chaude + criarde + verdâtre...)* <sup>32</sup>

Nous pouvons alors observer que les adjectifs de couleur n'ont pas tous une différence qui les distinguent des autres adjectifs. « Les adjectifs de couleur appartenant à cette seconde classe ont donc un comportement tout à fait comparable à celui des adjectifs qualificatifs ordinaires. » (MOLINIER, 2006, p. 261).

**Nominalisation** Au-delà des divers tests et autres combinaisons que Ch. MOLINIER propose avec beaucoup de détails, c'est le cas de la nominalisation qui va nous intéresser. Les conversions nominales des adjectifs de couleur *Adj C* s'effectue vers le genre masculin, par neutralisation du genre :

*le bleu, le rouge, le jaune, l'orange, l'indigo,...* (MOLINIER, 2006, p. 265)

Ces formes nominales équivalent aux *GN = : la couleur Adj C* :

*la couleur bleue, la couleur rouge, la couleur verte, etc. = le bleu, le rouge, le vert, etc.* (MOLINIER, 2006, p. 265)

31. Exemples extraits en l'état de (MOLINIER, 2006, p. 261).

32. Exemples extraits en l'état de (MOLINIER, 2006, p. 261).



Les exemples *le bleu, le rouge, le vert, etc.* semblent désigner *le bleu en soi, le rouge en soi, le vert en soi, etc.* Ils posent « la réalité de ces couleurs indépendamment de la pensée et indépendamment des choses. La langue semble donc adopter ici une position clairement réaliste. » (MOLINIER, 2006, p. 265). Si l'on poursuit dans le découpage des adjectifs de couleurs, on observe que les *Adj CGC* ne sont pas nominalisables<sup>33</sup> à la manière des *Adj C* :

\* *le clair, \*le foncé, \*le vif, \*le sombre, \*le terne, \*le mat...*

Seront acceptées, des phrases comme :

*Léa aime (le clair + le sombre + le foncé + ...)*

mais dans l'interprétation spécifique de :

*Léa aime (ce qui est + les choses) (clair(es) + sombre(s) + foncé(es) + ...)*<sup>34</sup>

Ces précisions vont nous permettre de souligner en détails les fonctionnements des anthroponymes actualisant des termes de couleurs comme dénominations. Dans ce cheminement de réflexion, nous pouvons aussi voir les possibilités de gradations avec des modificateurs de degrés.

Plus généralement, lorsqu'un adjectif a pour rôle d'effectuer une catégorisation, il est incompatible avec la notion de degré. Un objet relève ou ne relève pas de telle catégorie. Tous les adjectifs qui effectuent une catégorisation dans un domaine particulier s'excluent mutuellement et rejettent la notion de degré :

\* *Ce fauteuil est très (Louis XV + Directoire + Restauration + ...)*

\* *Max est très (français + allemand + chinois + ...)*<sup>35</sup>

\* *Max est très (célibataire + marié + veuf + divorcé)* (MOLINIER, 2006, p. 267)

Ce principe fondamental de la catégorisation est mis à contribution dans la forme particulière de production qui nous intéresse. La vision « occidentale » du spectre des couleurs est celle d'une variation de teinte. Avec le symbole de l'arc-en-ciel ou de la palette de peinture, nous créons l'impression d'une linéarité entre les couleurs. L'effet de progression permet donc des nuances.

D'un point de vue syntaxique, des normes spécifiques s'appliquent aux adjectifs de couleurs concernant leurs combinaisons et leurs flexions. Nous présenterons rapidement ces deux ensembles.

33. Pour l'instant, nous définissons simplement la nominalisation comme le changement de classe de mots qui fait transformer en nom ou substantif.

34. L'exemple suivi ici est celui de (MOLINIER, 2006, p. 266).

35. « Ces phrases sont acceptées si l'on envisage non la nationalité mais des propriétés associées, chez les individus, au fait d'être français, allemand, chinois. » (MOLINIER, 2006, p. 267)

**Combinaison** Dans un sous-ensemble d'adjectifs de couleur sémantiquement primitifs – ou adjectifs de couleur fondamentaux –, deux *adjectifs de couleur C* peuvent se combiner entre eux, s'il existe une proximité de ton entre les deux formes :

Ce ruban est (gris-vert + bleu-noir + bleu-violet + ... )<sup>36</sup>

Dans leur grande majorité, les adjectifs de couleur *Adj C* peuvent aussi se combiner, avec un sous-groupe d'*Adj CGC*. Il va s'agir alors des spécificateurs directs<sup>37</sup> (clair, foncé, vif, sombre, pâle). C'est le premier des exemples suivants. Le second, par contre, illustre le fait que les adjectifs de couleur *Adj CGC* ne peuvent en aucun cas se combiner entre eux :

Ce ruban est (bleu clair + rouge vif + vert sombre + ... )

\* *Ce ruban est (foncé terne + vif lumineux + pâle chaud + dur criard + ... )*

**Flexion** Dans les travaux de Ch. MOLINIER, environ 25 *Adj C* sur 500 répertoriés sont fléchis en genre et en nombre<sup>38</sup>. Ce petit nombre fait contraste avec l'autre tendance, celles des adjectifs de couleur *Adj CGC*. Ces derniers sont fléchis en genre et en nombre comme on le voit dans le dernier exemple :

*Max porte des cravates (vertes + grises + rouges + beiges + ... )*

*Max porte des cravates (marron + grenat + indigo + parme + ... )*

*Ces couleurs sont (claires + foncées + voyantes + criardes + ... ).*

La chose importante à retenir est la conclusion suivante :

Le passage du non accord à l'accord indique un changement de statut morphologique. Le non accord est la marque du statut morphologique nom, l'accord

36. Exemple donné par Ch. MOLINIER qui ajoute : « On peut citer, parmi ces combinaisons, les couleurs dites « tertiaires » (J. Itten 1986 : 32) : jaune-orangé, rouge-orangé, rouge-violet, bleu-violet, bleu-vert, jaune-vert. Il convient, pour ces combinaisons, d'utiliser le « - ». » (MOLINIER, 2006, p. 267)

37. Nous précisons : « Parmi les *Adj CGC*, il existe deux sous-ensembles qui acceptent d'entrer dans la construction *NO être de couleur Adj* : les spécificateurs directs et les approximatifs. Les spécificateurs directs s'emploient auprès d'un adjectif de couleur *Adj C* quelconque, avec statut non prédicatif, pour apporter des spécifications concernant essentiellement la clarté et la saturation. Sont spécificateurs directs :

*clair, foncé, sombre, vif et pâle.* » (MOLINIER, 2006, p. 264).

38. Voir les deux premiers exemples suivants. L'ensemble provient de (MOLINIER, 2006, p. 268).

est la marque du statut morphologique adjectif. Les adjectifs de couleur morphologiquement nominaux peuvent figurer à droite du nom couleur dans la construction *NO être couleur Adj C* : ils y ont statut d'apposition :

*Ces tissus sont couleur (prune + aubergine + havane + bordeaux + ...)* (MOLINIER, 2006, p. 268)

Dans le champ des sciences humaines et sociales, finalement, peu d'études ont porté sur les couleurs. Pour une approche cognitiviste, nous citerons les travaux sur le chromonyme d'E. ARCAINI<sup>39</sup> ou Danièle DUBOIS et Colette GRINEVALD<sup>40</sup>.

Le premier s'est intéressé au découpage du bleu en italien avec les formes *blu/azzurro/celesteturchino*. Les suivantes se sont intéressées à la vision mentale des couleurs et à leurs représentations. Pour finir, nous évoquerons le travail très détaillé d'Annie MOLLARD-DESFOUR<sup>41</sup> sur l'évolution des représentations sociales de certaines couleurs. Ses recherches socio-terminologiques et lexicographiques ont notamment porté sur le *Bleu* ou le *Noir* — qui nous intéresse plus directement<sup>42</sup>. À ce sujet, nous précisons à la suite de ces recherches que le noir — comme le blanc — sont bels-et-bien des couleurs. Une des remarques de A. MOLLARD-DESFOUR le précise bien :

Le fait de considérer le noir comme une couleur n'est pas fondé sur une codification physique du spectre des couleurs, mais sur une approche culturelle et linguistique. Le noir du point de vue des usages et des coutumes, est bien une couleur et constitue de nos jours, en français (comme dans de nombreuses autres cultures et langues), un véritable champ de couleur (au même titre que le bleu, le rouge, le jaune, le vert), avec ses nuances propres. (MOLLARD-DESFOUR, 2005, p. 19-20)

Maintenant que nous avons introduit les grandes lignes à connaître au sujet de la perception des couleurs et de leurs actualisations discursives, il est temps de mettre en place une nouvelle forme de catégorisation liée à la référence humaine. Directement en lien avec le sujet de cette thèse, nous allons présenter la notion de *mélanyme*. Cette réflexion accompagnée d'analyses va nous permettre d'asseoir un ancrage théorique sur la nomination — déjà entamé en 11.2.1 page 300.

39. Voir (ARCAINI, 1996).

40. Voir (DUBOIS et GRINEVALD, 1999) et (DUBOIS et GRINEVALD, 2000).

41. Voir (MOLLARD-DESFOUR, 2008).

42. Voir (MOLLARD-DESFOUR, 2005).

### La peau : une couleur, des représentations

La peau est un élément « coloré et changeant » pour Gilles BOËTSCH. C'est à la fois un « objet biologique et un marqueur identitaire très prégnant » (BOËTSCH, 2007a, p. 3). Céline EMÉRIAU insiste sur le fait que « la peau constitue le plus grand organe de notre corps » (EMÉRIAU, 2007, p. 12). Comme une évidence qui nous échapperait tellement elle est visible.

Nous oublions encore souvent que la peau joue « un rôle primordial dans notre système immunitaire en nous protégeant des agents pathogènes et du milieu extérieur. La peau est aussi l'organe du seul sens sans lequel nous ne pourrions vivre : le toucher. » (EMÉRIAU, 2007, p. 12) Mais l'élément souvent le plus révélateur de la peau est sa couleur. La couleur de l'épiderme est le résultat de la conjonction de deux grands types de facteurs.

Premièrement, une base génétique qui commande la production de mélanocytes mais qui est soumise à une variabilité dans l'expression de la teinte en fonction de l'évolution des règles de mariage propres aux différentes populations humaines (endogamie vs exogamie).

Secondement, des influences environnementales (soleil, vêtements, alimentation, etc.) qui agissent sur la biochimie cutanée. Ainsi, l'espèce humaine présente une grande variété de coloration de l'épiderme (nommé « teint » ou « complexion ») suivant des clines sud-nord. Cette coloration n'est pas uniquement due à une localisation géoclimatique, elle dépend aussi du contexte social dans lequel évolue l'individu (dans un même milieu, les peaux claires sont généralement associées à de meilleures conditions de vie). (BOËTSCH, 2007a, p. 3)

Nous ne sommes donc pas tous égaux sur le plan génétique. Mais c'est une gageure qui va aussi bien pour la couleur des cheveux, la grandeur des pieds ou la forme du lobe des oreilles. Malgré tout, historiquement c'est ce point particulier qui a retenu le plus l'attention des anthropologues et des ethnologues.

La coloration de l'épiderme a servi de fondement dans les classifications racio-logiques des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La couleur de la peau présente des variétés infinies, mais la lecture de ces nuances s'est toujours faite en allant du plus clair (positive) au plus foncé (négative). C'est cette variation chromatique qui sert de fil conducteur pour dresser une hiérarchie au sein de l'humanité. C'est le même sens de variation qui alimenta les préjugés racistes. (BOËTSCH, 2007a, p. 3)

La peau est effectivement la partie la plus visible de notre corps. C'est une enveloppe qui s'offre plus ou moins, selon les tenues, au regard de l'Autre. Même si la couleur n'est qu'une de ses caractéristiques, c'est généralement toujours la couleur qui prendra le pas sur la texture par exemple. La teinte en particulier va avoir différentes considérations car les normes esthétiques y seront très attachées.

Les normes sont des références qui dictent des conduites en rapport avec un système social. La variation chromatique est un « signe de distinction tant esthétique qu'idéologique » (EMÉRIAU, 2007, p. 12). La beauté est une notion culturelle. Selon les populations, les critères et la symbolisation qui s'y apparentent, sont différents.

Elle crée une catégorisation des individus et facilite la vie sociale des personnes répondant aux critères esthétiques, que ce soit dans la vie professionnelle ou pour le mariage. La teinte de la peau est un des critères esthétiques que l'on retrouve dans beaucoup de cultures et qui possède un ancrage historique important. En effet, la couleur de la peau a été le premier critère utilisé par les anthropologues pour classer les populations selon les « races » : blanche, noire et jaune. Cette classification a donné lieu à une hiérarchisation des races au profit de la domination des « Blancs ». (SCARPA et GUERCI, 1987)

« La palette des couleurs de peau retrouvée dans la population humaine est très étendue. Elle se décline selon un gradient géographique (Jablonski N. et Chaplin G. <sup>43</sup>). » (EMÉRIAU, 2007, p. 13). Les peaux plus foncées vont plus généralement se retrouver dans les régions tropicales, alors que les peaux claires se rencontrent dans les régions tempérées.

Cette « différence interpopulationnelle provient d'une adaptation de la peau selon l'exposition au soleil ainsi qu'à la présence de deux types de mélanine dont les proportions varient selon les individus. » (EMÉRIAU, 2007, p. 13). En proportion, les peaux blanches possèdent plus de phéomélanine. Il s'agit d'un pigment de couleur jaune/rouge. À l'inverse, les peaux noires possèdent principalement de l'eumélanine, un pigment de couleur brune/noire. Concernant les populations asiatiques, elles possèdent un mélange de ces deux pigments.

Il y a bel et bien une « variabilité déterminée génétiquement » (EMÉRIAU, 2007, p. 14). Mais, il ne faut pas oublier qu'il existe aussi une variabilité individuelle. Il s'agit d'une variabilité dite *intrapopulationnelle* selon l'âge et le

43. Voir (JABLONSKI et CHAPLIN, 2000).

sexe de l'individu <sup>44</sup>. La couleur de la peau peut d'ailleurs, fluctuer selon l'état de santé de la personne et selon les parties du corps.

La « couleur blanche » englobe une très grande variété de nuances auxquelles nos yeux sont sensibles. Certaines cultures font la différence au plan linguistique par une déclinaison importante (Varichon A. <sup>45</sup>). Parmi cette gamme très vaste de la blancheur, certaines nuances valoriseront la beauté de la peau alors que d'autres la rendront laide aux yeux de certaines populations. (EMÉRIAU, 2007, p. 13)

C'est la symbolique et les représentations sous-jacentes qui déterminent notre vision du monde. Comme le rappelle G. VIGARELLO, la blancheur symbolisait la pureté, la fraîcheur et la douceur des femmes au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles notamment <sup>46</sup>. Les Occidentaux qui colonisaient alors le reste du monde, s'imposaient avec leur blancheur de teint comme les représentants d'un ordre supérieur. Cette marque caractéristique était alors hypervalorisée pour rendre compte d'une certaine noblesse. « Des chercheurs tentèrent de blanchir les populations noires grâce à l'action de rayons X qui détruisent les pigments de la peau : sans succès. <sup>47</sup> » (EMÉRIAU, 2007, p. 15).

Comme le note le sociologue David LE BRETON, « La ligne de couleur demeure une source incessante de classements a priori, de jugements péremptaires, ou de plaisanteries vexatoires, de regards méprisants alimentant une source permanente de handicaps d'apparence ». (LE BRETON, 1992, p. 296-297) Ceci « empêch[e] une jouissance plénière du lien social » (LE BRETON,

---

44. Voir notamment (SUSANNE, REBATO et CHIARELLI, 2003).

45. Voir (VARICHON, 2005).

46. Voir (VIGARELLO, 1985).

47. Nous retrouvons encore aujourd'hui des procédés de dépigmentations, surtout chez les femmes africaines. Cependant le procédé s'applique de manière « voulue » par la personne qui cherche souvent à atteindre un idéal qui passe par plus de blancheur au niveau de sa peau.

Il serait utopique de chercher à convaincre ces populations de ne pas se dépigmenter, comme il serait peut-être narcissique de penser que les populations asiatiques et africaines cherchent simplement à imiter les femmes occidentales. Le phénomène est beaucoup plus ancré dans les mentalités et donc plus complexe. Il ne s'agit pas d'un phénomène épisodique de mode. Chaque culture, chaque société a ses pratiques et ses méthodes pour changer de peau comme en témoigne la grande variété de modifications corporelles existantes. (EMÉRIAU, 2007, p. 16)

2007, p. 25). Il précise que la couleur de peau est un premier discriminant dans la désignation morale de l'Autre.

Au Moyen Âge, on ne distinguait guère les Arabes et les Noirs. Le mot *nègre*, d'origine ibérique, n'entra dans la langue française qu'en 1516. Son emploi fut très limité jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. La traite des esclaves développa alors son usage. Auparavant, on parlait d'*Éthiopiens*, de *Maures*, d'*Africains*, etc., comme le fait remarquer (HOFFMANN, 1973, p. 20).

Cependant, les origines de certaines formes de discriminations se rapportant à la couleur de la peau sont encore plus anciennes. Les croyances religieuses et en particulier, le christianisme, ont marqué la peau noire d'un stigmate <sup>48</sup>.

La malédiction de Cham vient expliquer la différence des pigmentations : les Noirs se révèlent descendants de Cham, maudit par son père Noé, désignés par Dieu à la face de l'humanité par leur couleur et destinés à servir leurs frères. (LE BRETON, 2007, p. 26)

Une autre source biblique, le Cantique des cantiques propose aussi cette célèbre citation : « Nigram sum sed formosa », (« Je suis Noire, mais belle »). Nous ne ferons pas d'exégèse mais il est important de remarquer que même si l'on constate certaines variations liées aux cultures et aux modes, certains textes fondateurs pour des civilisations, peuvent ancrer fortement des représentations voire des attitudes.

### **La couleur de peau catégorisante : prémices de la mélanymie**

Lorsque l'on nomme une personne « Noir » ou « Blanc », on utilise le critère de la couleur de peau comme désignation. Parmi une multitude de critères possibles, c'est celui-là qui est retenu. Il ne s'agit ni de la couleur des yeux ou des cheveux. Nous accordons alors une prépondérance à la peau. Si l'on veut croire à une catégorisation possible et pertinente au sein des groupes humains, il nous faut comprendre comment un tel processus a pu être pensé par le passé.

Une telle hiérarchisation est encore présente en Inde où les castes se sont constituées selon la couleur de la peau ; le mot « caste » en sanscrit signifiait « couleur ». (SCARPA et GUERCI, 1987)

48. Voir également les travaux d'E. GOFFMAN, en particulier (GOFFMAN, 1963).

Dans l'analyse d'A. PIAZZA à propos de l'évolution des sciences et théories à l'égard du concept de *race*, il évoque les pratiques anciennes de l'anthropologie physique :

En s'efforçant de prendre ses distances à l'égard de la référence à la couleur de la peau, critère toujours présent, mais vraiment peu satisfaisant, l'anatomiste suédois Anders Retzius (1796 - 1860) démontra qu'il était possible de produire une classification des races à partir de critères craniométriques. Retzius inventa l'indice céphalique : le rapport entre la largeur et la longueur du crâne. Durant tout un siècle, cette mensuration aura bénéficié dans le domaine de l'anthropologie physique d'un énorme succès, jusqu'à l'introduction, après la deuxième guerre mondiale, de l'analyse multivariée et des marqueurs génétiques. Sa popularité était liée à la simplicité de la mensuration, soit des êtres vivants soit des crânes, y compris les fossiles, et à l'impression superficielle de précision qu'elle donnait. De nos jours, l'intérêt pour l'indice céphalique a pratiquement disparu. Pour deux raisons au moins : son hérédité n'est pas bien connue (elle est probablement faible) et l'indice craniométrique est sensible (à bref délai) aux effets du milieu. (PIAZZA, 1992, p. 153)

Là encore, nous avons une illustration de changements épistémologiques. Une des questions est de voir au-delà de critères supposés objectifs. La couleur de la peau pose ce problème de l'évidence.

Quelques milligrammes de plus ou de moins de mélanine construisent des identités très différenciées. En fonction de celles-ci s'établissent des affinités ou une exclusion. (BOËTSCH, 2007a, p. 3)

Le symbolisme social de la couleur de la peau prit un aspect particulier durant la colonisation. Dans ce contexte, la couleur de la peau devint un « marqueur identitaire social et politique » (BOËTSCH, 2007b, p. 29). Ce changement se concrétisa bien évidemment aussi au niveau du langage. Le mot *métis*, par exemple, vit le jour dans l'histoire coloniale espagnole et portugaise. Alors que les Grecs de l'Antiquité avait une certaine admiration pour les corps noirs des militaires nubiens comme le note Katarina STENOÛ<sup>49</sup>, les conquêtes coloniales européennes du XIX<sup>e</sup> siècle, en revanche, « inversèrent puis radicalisèrent la différence. La hiérarchie raciale basée sur la couleur se calqua sur une hiérarchisation sociale ; celle-ci fut toujours du plus sombre (dominé) au plus clair (dominant). » (BOËTSCH, 2007b, p. 29).

---

49. Voir (STENOÛ, 1998).



La subtilité des dégradés et des réagencements de teintes cutanées dresse des catalogues étourdissants. Apparurent alors différentes catégories de métis, tels le mulâtre (demi-blanc, demi-noir), le griffe blanc (3/4 ou 4/5 noir), le sacatra (13/15 noir) et autre mamelouc, métis, marabou, quarteronné, sang mêlé, etc., que décrit Moreau de Saint-Méry (1797)<sup>50</sup> dans le monde créole de Saint-Domingue. Les métis n'avaient pas les mêmes aptitudes ni le même statut selon les pouvoirs coloniaux. (BOËTSCH, 2007b, p. 29)

Au-delà des textes, c'est la réalité que l'on doit aborder sans passer par le filtre langagier. Mais ce fameux filtre, n'est-il pas celui qui nous donne à voir la réalité? Un des problèmes de l'administration, quelle qu'elle soit, est d'établir des critères fermes et rigides. La terminologie joue alors un rôle fondamental. Le problème est que pour des questions aussi fondamentalement concrètes que celle de l'identité, la fixité d'une terminologie sera toujours contestée. Comme le rapporte J. COSTA-LACAU :

Une jurisprudence américaine a opposé deux américains se réclamant, en tant que black, d'un poste universitaire réservé; l'un, d'origine cubaine, était plus « coloré » que l'autre, dont la grand mère avait été esclave dans une plantation de coton. Qu'est ce qui constitue la qualité de black : la couleur de la peau ou les ancêtres esclaves? On oscille entre un concept racial ou phénotypique et une référence culturelle produite par l'histoire, catégorie socio culturelle contingente qui s'est progressivement essentialisée. (COSTA-LASCOU, 1992, p. 325)

Pour une application de la loi, il s'agit de bien voir comment linguistiquement les termes ont été posés. Ce n'est pas notre but que de chercher à trouver une solution, simplement, nous avons noté une certaine forme de catégorisation. Traditionnellement, pour désigner les personnes, nous retrouvons ce genre d'ensemble, les anthroponymes, comme dans cette définition :

Anthroponymes : les personnes individuelles ou les groupes : patronymes, prénoms, pseudonymes, gentilés, hypocoristes, ethnonymes, groupes musicaux modernes, ensembles artistiques et orchestres classiques, partis et organisations. (DAILLE, FOUROUR et MORIN, 2000, p. 119)

Dans cet ensemble, selon nous, il faudrait revoir la possibilité de montrer comment les individus peuvent être catégorisés par leur couleur de peau. Ainsi nous proposons le concept de *mélanyme* qui permettrait de déterminer les catégorisations usant du critère de la couleur de peau comme élément de base.

50. En référence à (SAINT-MÉRY, 1958 [1797]).

Pour mieux comprendre le procédé, il nous faut expliquer la création de ce terme.

### Les mélanynes : origines et discours

La mélanine est un pigment qui colore la peau, les cheveux mais aussi les yeux. Il existe trois grands types de mélanine. Deux types vont nous intéresser : l'eumélanine et la phéomélanine<sup>51</sup>. Le rôle de la mélanine est de protéger contre les rayons UV. Lors de l'exposition au soleil, nous fabriquons davantage de mélanine et en conséquence, notre peau noircit. L'avantage est qu'ainsi nous sommes mieux protégés. À ce sujet, l'eumélanine protège mieux que la phéomélanine. Cette dernière libère des radicaux cancérigènes lorsqu'elle se décompose. De plus, les chercheurs notent beaucoup de différences interindividuelles.

La production de mélanine est conditionnée selon notre patrimoine génétique. Les personnes blondes ou rousses sont ainsi plus fragiles face au soleil. D'un point de vue dermatologique<sup>52</sup>, il peut y avoir un intérêt à différencier les deux types de peau dans un but de prévention. L'explication de la différence permet de faire comprendre la vigilance accrue nécessaire pour certains patients. Les peaux blanches sont un facteur de risque supérieur de mélanome malin — par rapport aux peaux mates ou foncées. La protection solaire doit donc être calculée en conséquence.

Cependant, il est important de noter que d'un point de vue curatif, en soins dermatologiques, aucune distinction dans les traitements n'est effectuée entre les patients. Les brûlures p. ex. sont traitées avec les mêmes pommades que le patient ait la peau blanche ou noire. Cet argument ne résout pas le questionnement que l'on peut avoir sur les raisons réelles du foisonnement des offres en cosmétique pour les peaux mates ou foncées, mais il peut donner un élément de réponse.

De plus en plus de personnes noires, ou à la peau foncée, accèdent à une classe socio-économique plus élevée. Leur pouvoir d'achat augmente et d'un

---

51. La neuromélanine est un type de mélanine qui se trouve dans le cerveau. Elle n'est pas sécrétée par les mélanocytes. Elle est d'ailleurs très différente des deux autres c'est pourquoi nous ne nous attardons pas dessus.

52. Nous nous basons notamment sur un entretien réalisé avec un médecin du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, le 5 septembre 2009. Pour des raisons d'anonymat souhaité par cette personne, nous ne précisons ni son nom, ni son service.

simple point de vue marketing, une niche a été créée. Nous n'irons pas plus loin dans la réflexion, mais ce fait a au moins l'avantage pour le linguiste, de fournir des attestations nouvelles de catégories pour désigner le public visé à travers les discours médiatiques et publicitaires.

Sans juger du bien-fondé d'une catégorisation distinctive selon la couleur de peau, il nous revient de la constater et de l'attester. Une simple recherche sur la base de donnée *Factiva*, nous permet de trouver de nombreuses énumérations mélangeant les types de catégorisations. Dans les catégorisations possibles, les critères vont de la nationalité, en passant par la langue, comme en témoignent les exemples suivants :

*L'Express*, hebdomadaire du 5 juillet 2007 <sup>53</sup>

Ils sont noirs, maghrébins ou asiatiques. Longtemps marginalisés ou cantonnés aux seconds rôles, ils accèdent enfin au sommet dans l'entreprise, les médias, la haute fonction publique, la recherche...

Le Maghreb n'est pas un continent comme peut l'être l'Asie. Mais alors que dire du premier élément qui caractérise les personnes selon leur couleur de peau. La catégorisation est pertinente selon le contexte. Le Maghreb par exemple est une zone proche de la France, géographiquement, historiquement et culturellement. Les ressortissants tunisiens, algériens ou marocains sont d'anciens membres de l'empire colonial français.

Si l'on se place dans un autre contexte, celui des États-Unis, la distinction du Maghreb n'est sans doute pas pertinente. Dans un amalgame souvent rapide entre *musulmans* et *arabes*, la distinction entre les habitants de la Péninsule arabique et ceux du Nord de l'Afrique serait perçue comme une information superflue. Pourtant, le cadre et les participants sont des éléments déterminants de la forme du message. Les formes de mélanges de catégories persistent surtout dans les énumérations ou les successions. Comme en témoigne l'exemple suivant <sup>54</sup> :

*Libération*, quotidien du 14 juin 2005

Il y a juste ma grand-mère, elle m'a demandé pourquoi je n'avais pas choisi *un Blanc*. Ce n'est rien, c'est une grand-mère. Où elle habite, il n'y a pas *de Noirs*, il n'y a pas *d'Arabes*, il n'y a pas *de Chinois*. Il a que *des Blancs* comme elle. <sup>55</sup>

53. Voir le texte complet en annexe A.2.1.1.

54. Voir le texte complet en annexe A.2.1.2.

55. Nous soulignons.

Sans aller dans le détail de l'actualisation des praxèmes identitaires, nous pouvons retrouver : un nom en fonction de la couleur de peau (*Noirs* — mélanyme), un nom en fonction de l'origine géographique (*Arabes* — à supposer que l'Arabie se définisse encore bien géographiquement), et un nom selon la nationalité (*Chinois* — gentilé). Cet amalgame d'éléments sert à définir une catégorie d'individus qui se rapporte à l'Autre. Tout ce qui n'est pas de l'ordre du Même est relegué dans le flou d'une distance qui n'a aucun égard envers la particularité de chacun tant qu'il n'est pas comme soi.

Une forme de confusion avec la nationalité<sup>56</sup> est la présupposition systématique d'une couleur spécifique et déterminée. C'est souvent le cas avec les ressortissants africains. Dans la presse, ils sont systématiquement noirs sauf si le journaliste le précise. Si de manière générale et un peu grossière, la norme de la classe dominante est la couleur blanche, l'Afrique garde une position symbolique de dominé par la forte proportion de Noirs sur son continent. Avec l'article suivant, nous en viendrons presque à poser la question suivante : mais tous les Maliens sont-ils noirs ? — ou arabes ?

*Reuters*, dépêche du 25 novembre 1997

PARIS, 25 novembre, Reuters — Le procès de cinq jeunes hommes, accusés d'avoir jeté « par racisme » un Malien dans le canal Saint-Martin le 13 juillet 1994, s'est ouvert mardi devant la cour d'assises de Paris.

La victime, Idrissa Diara, 42 ans, a péri noyée. Quatre des accusés risquent 30 ans de réclusion criminelle pour « homicide volontaire ». Le cinquième, qui est jugé pour « non-assistance à personne en danger », est passible de cinq ans de prison.

L'audience a débuté par l'interrogatoire de personnalité du principal accusé, Chun Cheng, un Français de 22 ans, fils d'immigrés chinois installés à Paris dans les années 70.

Ses co-accusés — Johann Tatard, James Leclerc, Nikolas Kerkez-Plavsic, fils d'immigrés bosniaques, et Stéphane Groise — ont affirmé durant l'enquête qu'il était l'instigateur de l'agression mortelle, ce qu'il nie.

Cheveux ras, vêtu d'une veste, s'exprimant avec aisance, Chun Cheng a expliqué à la cour qu'il était « xénophobe » mais pas « raciste ». « Je n'apprécie pas une catégorie de personnes, les jeunes des cités », a-t-il dit.

Interrogé par un juré, il a expliqué que peu avant le crime, il avait été agressé dans un restaurant par un groupe composé « de Maghrébins et d'Africains prin-

56. Voir le texte complet en annexe A.2.2.1.

cipalement ». Un de ses amis, un Marocain, a cependant dit à la cour que Cheng se sentait plutôt victime du racisme mais n'était pas lui-même raciste.

[...]

Selon l'accusation, c'est par jeu raciste que les sept hommes, qui sortaient de la boîte de nuit « Le Gibus » près de la place de la République, auraient décidé de jeter « un Arabe ou un Noir » à l'eau. Ils s'en seraient alors pris à Idrassa Diara qui dormait sur un banc, conversant avec lui et lui offrant une cigarette avant de le jeter à l'eau.

Parmi les extraits sélectionnés, tous les modes de désignations de la dépêche sont donnés. Nous n'insisterons pas sur le pouvoir de (pré-)catégorisation raciale ou ethnique que peut avoir le nom propre, nous développerons cela en 13.2.3 page 392. Nous pouvons tout de même constater que la précision des origines nationales des parents non-français est systématique. Nous ne prétendons pas être en mesure de vérifier si ceux dont la précision n'est pas faite, ont des parents uniquement français. Le fait est que sur les précisions de filiation, il s'agit toujours de la mise en exergue de l'origine étrangère <sup>57</sup>.

Si l'on retrace les marques d'évocation de la victime, on en recense quatre qui sont autres que des pronoms anaphoriques. La première apparaît en titre avec : « un Malien ». Comme souvent dans la titraille, la longueur est perçue comme une lourdeur et pour ceux qui ne sont pas (assez) célèbre le nom commun remplace le nom propre. Néanmoins, dès l'ouverture de l'article est le tout début de la première phrase, nous pouvons noter : « La victime, Idrassa Diara, 42 ans ». La proximité co-textuelle et les présupposés sur l'apparence du nom doivent faire inférer au lecteur, que le malien en question dans le titre est Monsieur Diara.

L'article entier ne s'intéresse qu'aux accusés et les mentions de la défunte victime sont peu nombreuses. Elles n'apparaissent d'ailleurs qu'à la fin. Mais le racisme est au centre de toutes les questions (« [...] il était « xénophobe » mais pas « raciste » [...] », et les mentions des origines de tous les noms français notamment). Or jusqu'à preuve du contraire, être malien n'est pas une race. Dans les deux dernières phrases, nous pouvons lire en pénultième phrase « auraient décidé de jeter « un Arabe ou un Noir » [...] » et dans la dernière « Idrassa Diara » (à nouveau). C'est seulement par une forme actualisée par un verbe au conditionnel et avec une alternative marquée par le coordonnant

57. P. ex. : « [...] Chun Cheng, un Français de 22 ans, *filis d'immigrés chinois* installés à Paris dans les années 70 » ou « [...] Johann Tatar, James Leclerc, Nikolas Kerkez-Plavsic, *filis d'immigrés bosniaques*, et Stéphane Groise [...] » (nous soulignons).

ou qu'un rapprochement serait possible — entre les faits présentés de manière indirecte : les agresseurs « auraient décidé de jeter “un Arabe ou un Noir” à l'eau » et Idrassa Diara est mort noyé.

Pour conclure sur cette réflexion autour de la catégorisation et des apparences liées à la couleur de peau, nous dirons qu'il serait erroné de nier la part de savoir encyclopédique nécessaire pour interpréter un texte. En l'occurrence : *Diara* est un nom de famille courant en Afrique et en particulier au Mali. Cependant les substitutions entre les gentilés et les mélanymes dans le fil de la narration ne font qu'accentuer les stéréotypes. L'anaphore a tendance à développer des généralités trop stéréotypées à l'encontre des exogroupes. C'est une forme de fonctionnement du stéréotype qui manque encore malheureusement d'appuis linguistiques conséquents. Nous développerons pourtant cet aspect plus en détails en 13.2.1 page 374 notamment. Désormais, nous acheverons ce « tour d'horizon » de la catégorisation avec des applications liées au sport.

#### 11.2.4 Applications au domaine sportif

Nous avons observé précédemment la problématique de la catégorisation en 10.2 page 271. Ici, il sera question d'une réflexion sur son fonctionnement appliqué au sport. Ensuite, nous envisagerons le cas d'un sport en particulier : le football.

Si deux équipes peuvent porter des maillots de couleurs distinctives et qu'en tant que membre de l'équipe des *bleus*, nous identifions le Même à nos coéquipiers, l'équipe adverse ne sera pas forcément l'Autre. En effet, les choses ne s'établissent qu'en fonction du point de vue que l'on adopte. Pour une personne extérieure au monde sportif, les deux équipes pourront — avec chacun de leurs joueurs — former un ensemble autre qui sera celui des *sportifs*.

1. M/A : équipe A / équipe B
2. M/A : sportifs / non-sportifs

Au sein même d'une équipe, les Mêmes peuvent être *les joueurs qui défendent* par rapport à ceux qui attaquent, alors distingués comme autres. Certains sports marquent nettement cette distinction en ayant des compositions d'équipes et des postes totalement différents selon les situations de jeux. Le sport le plus

emblématique de cette pratique est le football américain. Onze joueurs en affrontent onze autres sur le terrain, mais la composition complète de chacune des équipes peut atteindre le nombre de cent. Chacun aura un rôle et donc un poste (pré-)défini, très important, mais aussi très spécifique. Dans ce cas, le critère discriminant sera un critère technique sportif. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Il arrive que le Même soit reconnu comme celui qui a la même origine sociale, ethnique ou religieuse et ce, même au sein d'une seule et même équipe de sport.

### 3. M/A : origine A / origine non-A

Il semble important de faire valoir qu'il puisse y avoir deux fonctionnements dialectiques différents. En effet, il peut y avoir reconnaissance d'un groupe de référence du Même qui va alors édicter ses propres normes d'appartenance. Ces éléments constitutifs permettront l'identification et donc la catégorisation dans l'ensemble de base. Dans le cas où la personne ne pourrait satisfaire à ce qui s'apparente à des conditions nécessaires et suffisantes, alors elle serait exclue et placée dans le cadre de l'Autre. Ce découpage nous semble être le cas d'une *dialectique exclusive*, dans le sens où la focalisation s'effectue de manière stricte et ferme sur le groupe de base. Nous sommes dans un schéma : A / non-A. Il n'y a pas de reconnaissance des spécificités de l'Autre mais bien une exclusion comme s'il existait une clause de non-conformité.

Le second fonctionnement porte sur une focalisation inverse. Il sera davantage marqué dans des cas de *stigmatisation de l'Autre*. Ce mouvement reconnaîtra à l'Autre des singularités formant ces particularités, mais plutôt de manière négative afin de s'en désolidariser.

Au sein d'un ensemble discursif vaste, les deux fonctionnements peuvent se succéder si l'énonciateur souhaite faire apparaître des barrières claires en alternant l'auto-valorisation de son groupe (le Même) avec une dévalorisation de l'Autre. Un tel double mouvement de balancier s'articule parfaitement et combine les effets de chaque posture. Pour en comprendre mieux le fonctionnement, voici un exemple appliqué au football.

### Un cas spécifique avec le football ?

Le sport n'est pas un ensemble homogène. Ainsi, nous ne prendrons qu'un seul de ses représentants et, qui plus est, un membre atypique : le football. Ce

sport est un symbole dans la perception des passions populaires et donc un exemple d'exacerbation des identités.

Albrecht SONNTAG dans son ouvrage sur *Les identités du football européen*, consacre une partie à l'identité qu'il intitule : « Se définir par la négative ». Il démarre du constat d'autres auteurs sur le sujet :

Le principe fondamental de l'égalité dans la compétition qui est, [...] constitutif de la grande popularité du football et a été essentiel dans sa diffusion universelle, trouve ici son corollaire naturel : la rivalité.

Davantage que d'autres sports, le football [...] semble effectivement avoir une propension à déclencher ce processus de construction de l'identité sociale ou identité collective qui se fonde sur la constitution et dénonciation d'un out-groupe (hors-groupe) afin de mieux définir, de conforter et de pérenniser l'in-group (en-groupe). (SONNTAG, 2008)

On retrouve alors le rejet de l'Autre comme critère fondamental de l'affirmation du Même. Ce fonctionnement rejoint en quelque sorte le vieil adage : « les ennemis de mes ennemis sont mes amis ».

La tendance à vouloir dégager une règle ne doit pas pour autant faire ombre à des particularismes. En effet, comme pour toute analyse du discours, le contexte va être prégnant. Un des éléments fondamentaux pour un discours, va être ce que certains journalistes appellent la « dimension » d'un match. Le critère de la dimension est celui de son importance en termes d'opposition entre les participants, et de cadres de retransmissions : du local vers l'international. La partie suivante va pleinement traiter de ce phénomène en abordant la notion d'identité de club.

### **Retour sur le Même et l'Autre appliqué au football**

Pour achever cette longue réflexion sur la catégorisation, nous ferons un retour sur la problématique du Même et de l'Autre. Nous pouvons d'ailleurs retrouver son principe dès les travaux de M. BAKHTINE, comme l'illustre cette citation :

[T]out mot sert d'expression à l'un par rapport à l'autre. À travers le mot, je me définis par rapport à l'autre, c'est-à-dire, en dernière analyse, vis-à-vis de la collectivité. Le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres. S'il prend appui sur moi à une extrémité, à l'autre extrémité il prend appui sur mon



interlocuteur. Le mot est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur. (BAKHTINE, 1977, p. 123-124)

Sachant cela, il ne faut pas se prétendre trop naïf. L'analyste doit être en mesure de déceler les formes de déviations qui favorisent inégalement une équipe alors que les normes de production du genre de discours prônent la neutralité<sup>58</sup>. C'est en ce sens que : « la dialectique du Même et de l'Autre [...] se trouve, dans la stéréotypisation, interceptée et figée » [J. BRES in (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 321)].

Désormais il nous faut poursuivre — toujours dans le domaine du football — avec une application sur un corpus précis. Nous allons donc observer notamment l'inclusion du Même (l'équipe et les joueurs de St-Étienne) et l'exclusion de l'Autre (l'équipe et les joueurs de Munich). Nous procéderons alors par l'analyse de l'actualisation de marqueurs : noms, pronoms, verbes, etc., avec un accent particulier porté sur les appellatifs (comme les noms propres).

### 11.3 Football : des clubs pour la nation

Nous proposons de voir un découpage des catégories selon quatre ensembles. Les chiffres restent d'une quantité faible mais suffisante. Nous les observerons par ordre décroissant d'importance. Le premier va concerner les démonymes, gentilés et autres dénominations nationales. Le deuxième ensemble regroupe les dénominations des toponymes de chaque ville que nous mettrons face aux noms (propres) officiels des clubs. En tant que référents fréquemment utilisés, il est intéressant de noter le point de rattachement fait par le locuteur soit à la ville, soit au club. Le troisième groupe de dénominations va opposer les termes - et donc notions - d'*équipe X* face aux syntagmes *joueurs Y*. L'accent sera porté sur l'opposition singulier / pluriel dans la catégorisation. Enfin, dans un quatrième et dernier temps, nous regarderons en quoi les chromonymes interviennent dans l'acte de nomination des référents<sup>59</sup>.

#### 11.3.1 Gentilé et nationalité : un niveau d'inclusion

Le terme *gentilé* désigne les habitants d'un lieu en fonction, justement, de ce lieu. Il s'agit en quelques sortes, d'un anthroponyme formé sur la base d'un

58. C'est très souvent le cas avec la préférence dans la presse (de la même nation).

59. Désormais, nous noterons SE pour l'équipe de Saint-Étienne et BM pour l'équipe du Bayern de Munich.

toponyme.

« Gentilé » est le terme technique pour la désignation des noms d'habitants, par exemple Toulousain de Toulouse. Les gentils s'utilisent facilement pour se référer aux habitants d'une localité, et leur usage évite l'emploi de tournures plus complexes comme les habitants de Toulouse, les gens de Toulouse, ceux de Toulouse ou autre. On préfère souvent dire les Toulousains. (EGGERT, MAUREL et PITON, 2003, p. 26)

À l'image d'une antonomase, ce passage du nom propre au nom commun est de nature bien complexe. Comme le note la spécialiste, S. LEROY « [l]es gentils se distinguent en effet du reste des dérivés, sur plusieurs points. » (LEROY, 2004, p. 58). Le premier point est son fonctionnement sémantique. Il est assez éloigné de celui des dérivés construits, avec le même suffixe, sur un nom commun. De même, en ce que leur interprétation, ce point « fait fortement intervenir le nom propre de base : ainsi, on ne peut pas intégrer *maghrébin* sans faire appel à un nom propre *Maghreb* [...] <sup>60</sup> » (LEROY, 2004, p. 58). Le second point concerne justement la construction uniquement sur base toponymique. Cela va donc renforcer le rattachement à l'origine géographique. L'acte de nomination par le choix d'un gentilé est donc un ancrage, une revendication de l'identité géographique — nationale, régionale ou locale essentiellement.

Pour revenir sur l'analyse du match de football, d'emblée, un premier croisement s'opère dans les résultats. Les chiffres pour les deux équipes sont en opposition constante. Si l'on occulte, l'unique référence nationale française, les types de désignation sont soit pour une équipe, soit pour l'autre. Nous sommes parti du cadre géographique le plus restreint, la ville, pour l'étendre progressivement à la nation en passant par le niveau régional. Une précision en référence au niveau national a été faite avec le syntagme *camp + nationalité*.

Comme nous l'avons noté en préambule, ce premier type de catégorisation est le plus important en nombre. Il l'est en tout cas pour les désignations se rapportant à l'équipe de Saint-Étienne avec treize occurrences. Du côté de l'équipe de Munich, seulement sept cas. Nous verrons ensuite <sup>61</sup> que c'est davantage les références au club et à la marque propriétaire qui prédominent avec douze réalisations.

60. Les italiques sont ceux utilisés par S. LEROY.

61. Voir 11.2 page 328.

AS Saint-Étienne		Bayern Munich	
Les Stéphanois	12	0	Les Munichois
Les Ligériens	0	2	Les Bavarois
Les Français	1	4	Les Allemands
Le camp français	0	1	Le camp allemand

TABLE 11.1: Démonymes, gentilés et nationalités

Ce premier type de découpage de la réalité, en lieu avec une identité se rapportant à un territoire géographique et institutionnel, est très intéressant. Dans l'élargissement de la zone de référence, les tendances s'inversent entre les deux équipes. Pour SE, c'est le niveau local qui prédomine massivement avec le plus grand nombre de réalisations pour une seule et même occurrence. Face au praxème *Stéphanois*, on ne trouve jamais l'équivalent pour l'autre équipe, c'est-à-dire les *Munichois*.

Théoriquement, la plupart des localités de France ont un gentilé, et nombre d'entre elles ont choisi un gentilé officiel. Une partie de ces gentilés officiels sont connus, principalement ceux des grandes villes françaises (les Parisiens, les Marseillais, Les Lyonnais, les Lillois, les Nantais, les Strasbourgeois) et de quelques villes plus petites, si elles sont d'un intérêt national : (Besançon → les Bisontins).

Les gentilés de la plupart des villes et, surtout, des communes plus petites ne sont pas connus, au niveau national, ni même parfois dans la région. Qui sait que les habitants de Méréglise, une commune de 74 habitants dans l'Eure-et-Loir, s'appellent les Méréglisiens [...]. (EGGERT, MAUREL et PITON, 2003, p. 27)

Concernant le niveau régional, le terme *ligérien* est peu utilisé. Il renvoie au nom propre du fleuve la Loire. Sa reconnaissance officielle est récente et elle n'a pas connu de succès populaire. Même s'il est difficile de quantifier cela, peu d'occurrences s'observent. Dans la distribution syntaxique du terme, sur le site internet officiel du conseil général du Maine et Loire <sup>62</sup>, seulement vingt occurrences de *ligérien* sont présentes et elles ne concernent que la classe des adjectifs (qualificatifs) et jamais celle des noms. Il n'est pas étonnant que

62. Voir <http://www.cg49.fr>.

les commentateurs n'aient pas fait usage de cette dénomination. Par contre, on peut voir apparaître deux références du côté du BM. La dénomination *les Bavarois* apparaît sans doute car la région de la Bavière est une des régions les plus connues et les plus prospères d'Allemagne. La région de la Souabe ou de la Franconie sont limitrophes de la Bavière. Elles sont bien moins célèbres et on peut imaginer que leurs références n'auraient pas connu un tel succès. Cela reste tout de même hypothétique.

Au niveau national, ce sont les dénominations se rapportant à l'Allemagne qui sont les plus nombreuses. Quatre noms de nationalité pour le BM contre un seul côté SE. Le syntagme *le camp allemand* est évocateur de l'aspect guerrier qui prévaut malgré tout dans le sport. Or, près de trente ans après la fin de la seconde Guerre Mondiale, dans une opposition franco-allemande, de telles références ne sont sans doute pas anodines. Même si l'on rencontre l'actualisation de *camp* dans d'autres matches, elle n'apparaît ici qu'une fois, mais en référence à l'équipe allemande et non pas l'équipe française.

De multiples hypothèses émergent déjà. Nous notons des catégorisations diversement effectuées. L'« émergence » régionale du côté allemand fait face à une identité plus restreinte mais peut-être aussi symbolique pour l'ASSE. Nous développerons d'abord les quatre points avant de venir à des conclusions mais il émerge déjà une opposition entre un *ingroup* — local — et un *outgroup* — national.

### 11.3.2 Ville et club : vers un dénominateur commun

Un deuxième croisement est encore visible. Il y a une opposition entre une ville et un club sportif. Dans des quantités assez proches, *Saint-Étienne* fait face au *Bayern (Munich)*. L'équipe française est identifiée par le nom de la ville. Les commentateurs n'utilisent jamais le nom officiel du club ou bien son sigle. Par contre, dans le cas de l'équipe allemande, c'est exactement l'inverse.

Cependant, il faut noter que par extension, c'est un peu plus que le nom d'un club qui est cité. En effet, *Bayern* correspond à un groupe chimique et pharmacologique allemand — *Bayer*. Il est malgré tout difficile de savoir si beaucoup de téléspectateurs actualise ce programme de sens. D'une part, la lettre *n* en final du nom peut porter à confusion. D'autre part, même si les pro-

AS Saint-Étienne		Bayern Munich	
Saint-Étienne	9	0	Munich
AS (SE)	0	10	Bayern
AS Saint-Étienne	0	2	Bayern Munich

TABLE 11.2: Villes et clubs

duits de ce groupe sont vendus en France, il ne s'agit pas d'une des marques allemandes les plus connues <sup>63</sup>.

Pour en revenir à la catégorisation dans son fonctionnement, nous pouvons dire ici que les critères retenus sont différents selon les équipes. Il y a comme une propagation sur l'ensemble de la ville pour l'équipe française. Le simple cadre des quelques joueurs et membres de l'encadrement s'étend comme par métonymie inversée où l'ensemble vaudrait pour une seule partie. Du côté de l'équipe allemande, deux références portent la « marque » de la ville contre la marque elle-même prédominante, avec dix actualisations.

Des travaux récents, notamment ceux de Georgeta CISLARU <sup>64</sup> ou Michelle LECOLLE <sup>65</sup>, portent sur les toponymes. H. BOYER et M.-A. PAVEAU viennent de coordonner un numéro de la revue *Mots* sur ce sujet <sup>66</sup>. M. LECOLLE fait la remarque fondamentale sur les toponymes :

[l]e Npr <sup>67</sup> de lieu habité, tout en portant, comme tout Npr, une instruction d'unicité, présente différentes valeurs sémantico-référentielles : il renvoie au lieu, mais aussi aux habitants et à l'institution qui le gouverne (pays ou commune). Ces différentes valeurs, normalement discriminées en contexte, ne sont en fait pas nécessairement exclusives dans une occurrence donnée, où elles se conjuguent parfois. (LECOLLE, 2007, p. 103)

63. Ces informations resteraient à vérifier par sondage d'opinion et de popularité. Comme le corpus remonte aussi au milieu des années 1970, il est impossible d'avoir des résultats fiables pour l'époque concernée à l'heure actuelle.

64. Voir (CISLARU, 2005).

65. Notamment (LECOLLE, 2006).

66. Voir (BOYER et PAVEAU, 2008).

67. Nous utilisons l'abréviation *Np* pour *nom propre*, mais certains auteurs, comme ici, préfèrent la forme *Npr*.

Comme dans les précédents travaux cités, nous retrouvons le dépassement du cadre de simple désignateur rigide pour le nom propre de lieu. Ce dépassement en fonction du contexte d'émergence et d'exploitation des données peut même prendre des tournures très complexes. Pour ce qui est de notre étude, le pouvoir évocateur du Np est centralisé sur la ville qui endosse le rôle d'emblème d'un condition sociale plutôt pauvre mais travailleuse <sup>68</sup>.

### 11.3.3 Équipe et joueurs : singulier contre pluriel

En football, sur le terrain, ce sont deux équipes qui s'affrontent, composées chacune de joueurs ou de joueuses. En tant qu'hypothèse de départ, c'est ce type de désignation que nous pensions trouver en plus grande quantité. Nous avons été surpris de ne pas constater plus l'utilisation des praxèmes *équipe* ou *joueur*, même si les noms propres de joueurs s'avèrent les plus utilisés par les commentateurs.

Du point de vue de la production de sens, *l'équipe (de) X* n'est pas l'équivalent exact des *joueurs (de) Y*. D'une part, le groupement singulier détermine un ensemble avec un certain désignateur commun. Il permet l'unité au moins linguistique. D'autre part, le pluriel des *joueurs* donne pour effet l'accumulation d'individualités.

AS Saint-Étienne		Bayern Munich	
L'équipe Stéphanoise	1	0	L'équipe Munichoise
L'équipe de Saint-Étienne	2	0	L'équipe du Bayern
Le(s) joueur(s) de Saint Étienne	0	3	Le(s) joueur(s) du Bayern

TABLE 11.3: Équipes et joueurs

Au-delà du faible nombre d'occurrences, on retrouve la même dissymétrie entre les types de catégorisation. Alors que de chaque côté, trois dénominations sont en référence, soit à l'équipe, soit aux joueurs ; *l'équipe* renvoie toujours à SE alors que les *joueurs* sont ceux du BM. Nous interprétons ce dé-

68. Nous ferons également un développement du concept de *toponyme* en 12.3.3 page 361, en comparaison avec le *praxonyme*.

coupage comme une opposition entre une unité — l'équipe — face à une multiplicité, voire une diversité — les joueurs. La cohésion apparaît avec l'équipe, bien plus que dans une collection d'individualité que constituent les joueurs. L'usage du singulier concentre l'unité alors que la somme (comptable) d'individualités se fait sur la base du pluriel.

Nous retrouvons une nouvelle illustration du fonctionnement de la dialectique du Même et de l'Autre. Les similitudes entre les membres du Même se forment autour de l'emploi du singulier. À l'inverse, les divergences et différences de l'Autre se marquent par le pluriel qui insiste sur les diverses composantes de ses membres <sup>69</sup>.

#### 11.3.4 Couleurs : un identification « primaire »

Le dernier critère de catégorisation est celui de la couleur en tant qu'élément de désignation. Nous distinguerons alors les substantifs des actualisations sous formes adjectivales. Les résultats marquent encore et toujours une dissymétrie entre les deux équipes.

AS Saint-Étienne		Bayern Munich	
Les verts	3	0	Les blancs
Les joueurs verts	0	2	Les joueurs blancs

TABLE 11.4: Couleurs

Aucune adjectivation de *Vert* n'est attestée. Pourtant, dans les différents discours environnants ce match et l'équipe de SE en général, on peut retrouver des syntagmes comme le *chaudron vert* pour le stade Geoffroy Guichard de Saint-Étienne, ou encore le *peuple vert* en référence aux supporters stéphanois, et encore l'*ange vert* pour le joueur Dominique Rocheteau. En tant que substantif, *les verts* est proche du *pluratum tantum*, c'est-à-dire de l'emploi du pluriel sans singulier possible comme les jeux de pièces (dames, échecs).

Cependant, même si nous avons effectué ce premier relevé sans reprendre le cotexte environnant chaque syntagme, nous avons prêté attention aux formes

69. Pour plus de détails voir 10.1 page 267.

de discours. En ce sens, il convient de remarquer certaines modalisations ou tournures propres à ce dernier type de catégorisation. Pour *les Verts*, sur les trois occurrences, nous retrouvons successivement des encouragements de Thierry Roland qu'il exprime avec des propos rapportés. Il peut procéder à une mise à distance entre son rôle de commentateur et le soutien accordé à l'équipe de SE, grâce au discours rapporté.

- 93. JM : vous voyez y a quelque chose de formidable c'est que
- 94. les 25000 spectateurs stéphanois sont qui ici crient les verts
- 95. car eux aussi ils ont le sentiment que
- 96. les stéphanois méritaient cette victoire <sup>70</sup>

La prise de position des commentateurs est tacite. Elle ne peut être ouvertement assumée comme au travers d'un emploi du praxème *Verts*. La référence est reconnue : l'équipe de football de l'ASSE. Cependant il y a dialogisme — résonnance d'autres voix — qui est celle du supporteur. Les commentaires doivent être objectifs, détachés donc, sans lien, avec une parole engagée (donc subjective).

Pour conclure, nous pouvons dire que *les Verts* est actualisé comme un anthroponyme, un gentilé et par extension un nom propre modifié (selon G. KLEIBER <sup>71</sup>) ou incarné (selon Alan Henderson GARDINER <sup>72</sup>). Nous n'avons pas d'exemple attesté avec ce corpus mais il faut noter que la référence avec la couleur n'est pas le simple fait du visuel immédiat. Il est l'éviction d'une routine qui peu à peu s'est formée avec des idées associées dans la mémoire interdiscursive des énonciateurs. Lorsque l'équipe de France joue — avec son maillot nommé — « à l'extérieur », la couleur dominante est le rouge. Cependant les commentaires utilisent toujours la reformulation : *les bleus* pour évoquer les joueurs de l'équipe de France alors qu'ils ne sont concrètement pas vêtus de bleu.

Au fil des développements des problématiques de cette troisième partie, nous sommes arrivé à des analyses de plus en plus détaillées, en particulier dans les deux derniers chapitres. Désormais, il est temps de passer aux analyses sur corpus. Les deux ensembles formeront les deux chapitres de la quatrième partie. Les particularités de chaque genre de discours en

70. Voir la transcription complète en annexe A.3.2.2 page 535.

71. Voir (KLEIBER, 2005).

72. Voir (GARDINER, 1954).



question ont été présentées en 5.3 page 141, et la présentation générale de chaque contexte d'émergence des productions a été décrite en 6.3.2 page 163 puis 6.3.3 page 164.

**Quatrième partie**

**Analyses sur corpus**



## Chapitre 12

# *Black Blanc Beur* : un pays à l'image de son équipe de football

L'immersion dans des données en tant qu'acteur ou même spectateur engagé, pose un nouveau problème à celui qui n'y a jamais été confronté. Nous avons vécu cela avec l'étude suivante. L'immédiateté d'un corpus recueilli parmi une actualité émotionnellement forte demande au chercheur de prendre un recul nécessaire voire même obligatoire. En vue de la réalisation d'une analyse du discours, profondément marquée ici même par le sceau de l'idéologie, un temps de maturation fut de bon augure. Voici ce que la politique et le sport ont pu dresser comme plus fervent étendard identitaire depuis de nombreuses années.

### 12.1 Cadres socio-historiques : émergence et développements

L'expression *Black Blanc Beur*<sup>1</sup> est une expression qui s'emploie en tant que qualificatif synonyme de pluriethnique. Le syntagme concentre la dénomination de trois groupes ethniques supposés : les Blacks (pour les Noirs), les Blancs et les Beurs (pour les Nord-Africains). Elle est associée à la victoire de

---

1. Nous emploierons désormais les trois lettres inscrites en capitales *BBB* pour cette expression. Nous préciserons toutefois, la graphie exacte lorsque cela fera l'objet précis de l'analyse de l'expression en question.

l'équipe de France de football lors de la coupe du monde de football 1998. Parler de BBB c'est parler d'un événement sportif mondial, mais ce n'est pas au lendemain de la victoire de l'équipe de France de football, en 1998, que tout a commencé.

### 12.1.1 Naissance de l'expression *BBB*

La première attestation de l'occurrence *BBB* date de 1984. Elle est l'oeuvre d'un groupe de jeunes artistes : des danseurs de hip-hop qui créent alors une troupe toujours en activité en 2009. Le syntagme *BBB* est donc bien plus ancien que cela. Il est apparu pour la première fois à la fin des années 1980 au travers d'un nom propre. Issue du mouvement et de la culture hip-hop, cette troupe, sur notre corpus d'enquête, représente une part importante des occurrences. Dans la version étendue, c'est-à-dire, toutes les références sans exception de date, nous rencontrons près de 1000 articles (998 jusqu'au 27 avril 2005), et plus de 35% leur sont attribuables <sup>2</sup>.

Nous ne prendrons pas en compte les discours qui sont en rapport avec la troupe de danse. L'objectif de cette recherche est de voir l'utilisation par des politiques de cette expression développée à partir de discours footballistiques.

### *De Bleu Blanc Rouge à Black Blanc Beur*

Au niveau médiatique, l'usage du syntagme fut d'abord politique avec la première occurrence en presse sur ce thème le 13 juillet 1995 lors d'un reportage sur une « fête dite Black Blanc Beur contre la fête du Front National Bleu Blanc Rouge » <sup>3</sup>.

Le Front National est un parti politique français qui se situe à l'extrême droite sur la balance politique car une grande partie de ses revendications sont de natures xénophobe et nationaliste. Son leader emblématique est Jean-Marie Le Pen. Ce dernier fit connaître ses heures de gloire au parti en 2002, lorsqu'il atteignit le second tour de l'élection présidentielle.

Comme bon nombre de groupements nationalistes, un de ses principes de fonctionnement est la récupération de symboles nationaux comme les couleurs de l'étendard national. Cette tendance s'est accentuée dans les années

2. Voir B.2.29 page 612.

3. Voir B.1.2.1 page 545 et B.1.2.2 page 547.



FIGURE 12.1: Figement et défigement : de BBR à BBB

1990, au point même que la présentation d'un drapeau tricolore — bleu, blanc, rouge — pouvait faire taxer automatiquement son propriétaire de tendances nationalistes, voire racistes.

Depuis, le débat s'est développé et les attitudes ont été modifiées. Même si ces trois couleurs restent encore bien attachées à l'extrême droite en France, l'usage s'est étendu vers des pratiques et des groupes qui ne partagent pas ces idées politiques. Comme tout État-nation, la France possède une partie de la population qui a tendance à développer une forme de protectionnisme et d'exaltation de son identité. Mais le nationalisme est difficilement quantifiable ou même délimitable. Le chauvinisme qualifié amicalement de « franchouillard » peut être vu avec tendresse pour certains ou se révéler outrageant pour d'autres. La France s'identifie devant un drapeau certes, mais aussi elle reconnaît une importance prépondérante à « son » histoire et à « sa » langue. Elle fait des éloges récurrents à propos de ce qu'elle considère être une de ses grandes périodes avec la Révolution de 1789. Conjointement — car la Révolution y a contribué — la langue française est glorifiée.

Dans un pays comme la France dont l'histoire est marquée par une révolution qui, dans un souci égalitaire – peut être excessif –, a laminé les différences régionales et longtemps condamné l'usage des langues régionales, les reléguant au rang de patois, l'identité nationale est marquée par un surmoi républicain unitaire. (CHARAUDEAU, 2005a, p. 134)

La politique ou le syndicalisme vont s'engager sur ce qu'ils nommeront des « valeurs ». Dérivées du vocabulaire guerrier qui contamina à son tour la termino-

logie sportive. Le pont comme celui des « valeurs » se dresse continuellement entre le monde du sport et celui de la politique.

### Du football à la politique

L'expansion de l'occurrence *BBB* ne s'est réellement ressentie qu'après la première occurrence se référant à l'équipe de France de Football c'est-à-dire 1998. 914 des occurrences sur le corpus étendus sont recensées après le 8 juillet 1998. Nous sommes alors à la veille de la demi-finale de la Coupe du monde de football. L'équipe de France de football ne faisait pas partie des favoris de la compétition. Malgré son statut d'hôte en tant que pays organisateur, l'équipe était très critiquée.

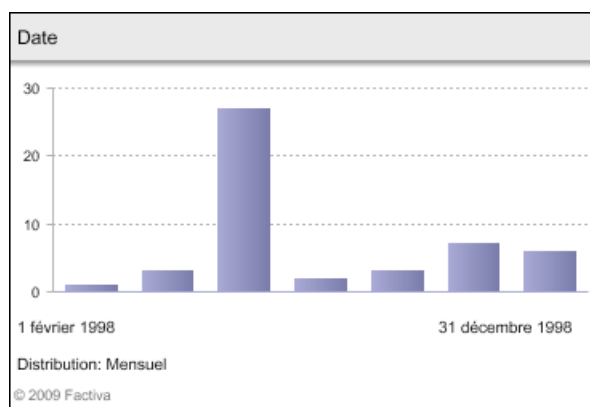


FIGURE 12.2: Dates des articles BBB en 1998

Ce graphique 12.2 — généré par la base de données *Factiva* — n'a pas une précision au jour près, mais nous pouvons déjà constater que c'est le mois de juillet qui concentre la grande majorité des occurrences. Or c'est le référent associé au praxème *BBB* qui va attirer notre attention. Aux alentours du 10 et 11 juillet, la presse va procéder à un *basculement référentiel*. Sur la période juin-juillet, les occurrences de *BBB* seront toujours liées à l'équipe de football et seulement à elle.

*Libération*, 08/07/1998 <sup>4</sup>

Mais cette harmonieuse équipe black-blanc-beur peut-elle vraiment gommer les dérives xénophobes et racistes d'une part non négligeable des électeurs ?

4. Voir en annexe : B.2.2 page 561.

*Le Monde*, 09/07/1998 <sup>5</sup>

C'est notre équipe black-blanc-beur farouchement stylée 1998 qui entre sur le terrain ce mercredi soir à Saint-Denis, pas des souvenirs.

C'est seulement une fois que le parcours sportif de l'équipe aura atteint un niveau satisfaisant que le transfert du qualificatif vers la nation pourra avoir lieu.

D'ailleurs, la qualification de *BBB* pour cette équipe est assez tardive car la compétition commence mi-juin et sur ce mois-ci, aucune occurrence n'est attestée. Nous revenons donc sur le principe de la nécessaire positivité associée au syntagme. Le programme de sens du positif, à travers la victoire, ou les bons résultats sont une obligation.

Sur l'année 1998, avant l'événement footballistique, une seule se distingue de celle de la troupe de danse. Un article du journal *Le Monde* évoque un projet associatif dans la ville de Saint-Denis. En effet, comme nous pouvons le constater en B.2.1 page 558, un long article retrace un projet valorisant mené par un jeune homme : « une des figures de la Goutte-d'Or, le quartier black, blanc, beur du 18<sup>e</sup> arrondissement parisien ». Il est intéressant de noter que cet unique article est malgré tout en lien avec le football. C'est en vue de la coupe du Monde qu'une action a été menée et c'est ce qui permet sa visibilité médiatique *in fine* par la publication de l'article.

L'aspect sportif n'est donc pas un aspect majeur de l'utilisation du praxème. Sur l'année la plus importante en nombre d'occurrence — 1998 — voici la répartition thématique et les sources.

À partir de ce nouvel histogramme 12.3 page suivante, nous pouvons constater que ce sont les informations politiques qui occupent la première place avec près du double d'occurrences. Les informations générales et les sujets dits de sports et loisirs sont dépassés. Avec vingt-sept articles chacun, ces deux thèmes sont à égalité. Les arts et spectacles comptabilisent ensuite dix-neuf articles qui correspondent à ceux en rapport avec la troupe de danse. Et finalement, le dernier chiffre important nous est donné par un thème proche du tout premier. La politique intérieure est concernée par douze articles comportant la mention *BBB*. Avec bien plus de cent articles au total, cela fait peu de liens avec le domaine du sport.

5. Voir en annexe : B.2.3 page 562.



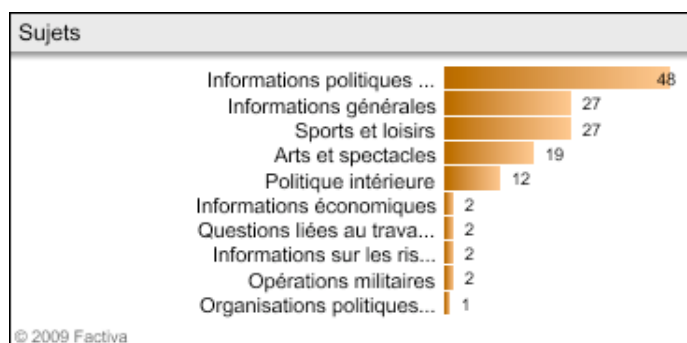


FIGURE 12.3: Répartition thématique BBB 1998

L'information qui précise la source de l'article est aussi pertinente. Si nous n'avons alors accès au journal sportif *L'Équipe*, car ni *Factiva* ni *Europresse* n'avaient alors entrepris de numérisation pour ces dates, les résultats sont riches d'instructions.

Le journal *Le Figaro* est malheureusement en archive sélective dans cette période. Nous savons à partir des premières recherches sur *Europresse* que des *BBB* ont été reprises par ce journal, mais les données de *Factiva* n'en font pas état. Les travaux de Y. GASTAUT nous montrent aussi des résultats incluant ce journal dit « de droite ». Le relativisme des données quantitatives est alors à reconsidérer dans son importance grandissante. Le contrat de l'Université Paul-Valéry étant résilié avec *Europresse*, nous n'avons pas eu dans les derniers mois de thèse, le temps de pouvoir nous déplacer dans un autre centre de recherche.

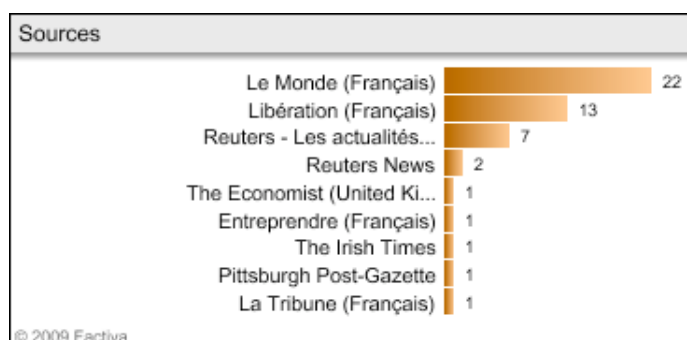


FIGURE 12.4: Sources BBB 1998

Le journal *Le Monde* se détache par un usage important de la formule. Ses

vingt-deux articles le placent largement en tête devant *Libération*. Mais l'élément important est le fait que les dépêches d'agence de presse ne soient pas aussi développées. *Reuters*, avec sept occurrences d'actualités, nous montre un indice à propos de l'écriture journalistique. Les six premières occurrences sont concentrées sur les deux premières semaines du mois de juillet. La dernière occurrence date du 28 décembre 1998 et elle fait un récapitulatif de l'année. Les dépêches d'agences de presse se sont concentrées sur l'événement de la victoire sportive. Elles n'ont pas étendu le programme de sens à la nation. Elles ne l'ont pas transféré sur aucun autre domaine.

Revenons alors davantage sur l'équipe de France 1998. En reliant d'autres données sociologiques et historiques, nous pourrions poursuivre sur travail d'analyse du discours.

### 12.1.2 France 98 : une équipe et une génération ?

L'équipe de France de football au début des années 1990 collecte assez peu de bons résultats. Le seul titre majeur reste alors le titre de champion d'Europe, gagné en France, en 1986. Cette victoire correspond à ce que certains appellent la *génération Platini*.

Il semble que ce fonctionnement s'apparente à des cycles. Ils correspondent à des vagues glorieuses entrecoupées de périodes moins victorieuses. C'est un joueur emblématique qui endosse alors, non pas forcément le brassard de capitaine, mais en tous cas, les regards des fans et les objectifs des photographes.

Avant Michel Platini, il y avait eu Raymond Koppa et après Platini, il y eut Zinédine Zidane. Zidane, double buteur lors de la finale 1998, sera pendant ses années comme membre de l'équipe nationale, le joueur qui aura attiré le plus d'attentions durant toute l'histoire du football français.

Si Zidane arrive en équipe de France en 1993, ce n'est qu'en 1996, que l'équipe va « naître ». Pour reprendre l'analyse de Y. GASTAUT et paraphraser un proverbe : comme pour toutes les « batailles », c'est dans la défaite que se forment les victoires. Une polémique va naître à la suite de propos tenus par le leader du Front National :

Il y a quelque chose qui m'a choqué un petit peu, c'est de voir que tous les autres joueurs des autres pays [...] chantent leur hymne national [...] et que nos joueurs ne le chantent pas parce qu'ils ne le veulent pas. Quelquefois même,

ils accentuent la moue qui marque que c'est bien volontaire de leur part, ou bien ils ne le savent pas. C'est bien compréhensible puisque personne ne leur apprend. <sup>6</sup>



FIGURE 12.5: Équipe de France 1998

Le sélectionneur Aimé Jacquet va ensuite convoquer une réunion avec les joueurs le 2 juin. À la suite de cela, les footballeurs s'insurgeront publiquement contre les propos de Jean-Marie Le Pen. Le journal *Libération* fera sa une le 25 juin sous le titre de : « L'équipe de France répond à Le Pen ».

Le groupe se « soudera » selon les observateurs et les participants du groupe d'entraînement, mais l'enthousiasme populaire à l'égard de l'équipe mit beaucoup de temps à se développer. Dans le journal *L'Équipe* paru le 12 juillet 1998 — jour de la finale — Lilian Thuram indique : « J'espère que les gens vont se réveiller ». C'est peut-être cette relative retenue jusqu'à la finale qui expliquera alors une telle explosion de joie.

Mais les discours sur le pluriculturalisme ou multiethnisme de l'équipe de France existaient avant la victoire. Y. GASTAUT parle de « foire aux origines » dès 1996. De *Télérama* <sup>7</sup>, à *La Croix* <sup>8</sup>, la presse française exaltait la diversité des origines des joueurs. L'historien précise ensuite :

6. Enregistrement reproduit dans l'émission télévisée de France 2 *Envoyé Spécial*, le 20 février 1997, « Le Pen dans le texte ». Voir aussi *Le Monde*, 25 juin 1996, cité par (GASTAUT, 2008, p. 21).

7. Le magazine parle de « joyeux mélange » à propos de cette équipe dans son numéro du 12 juin 1996.

8. Le quotidien évoque un « miroir de l'immigration » le 8 juin 1996.

La fiche d'identité de chaque joueur apparaît essentielle pour expliquer le succès de l'équipe de France : ce que l'on pourrait décliner pour bien des sélections françaises dans l'histoire est présenté comme un atout majeur en 1998. (GASTAUT, 2008, p. 37)

Les raisons du succès en sport sont multiples et jamais toujours explicables. Les commentaires et souvent ceux des moins spécialistes en la matière ont donc pu fuser de part et d'autre sans que chacun ne trouve vraiment à redire.

L'évènement a rapidement débordé le champ sportif, pénétrant les sphères politique, économique et culturelle de la société, jusqu'à provoquer plusieurs mutations : non seulement le rapport des Français au football a changé, mais le rapport des Français à l'identité nationale a également connu une série d'évolutions. (GASTAUT, 2008, p. 9)

La politisation des footballeurs fut alors un aspect important. Lilian Thuram en fut la figure de proue. Le défenseur d'origine antillaise, noir de peau, répondit à de nombreux interviews à l'époque. Son engagement se traduisit par des implications au sein de la HALDE alors qu'il était en fin de carrière mais toujours actif comme joueur. Il rédigea plusieurs préfaces d'ouvrages sur des sujets identitaires ou discriminatoires liés au football. En 2006, il fut mêlé à une polémique médiatique le confrontant au philosophe Alain FINKELKRAUT. Le débat faisait écho aux propos du philosophe sur le nombre de noirs en équipe de France.

## **12.2 Trois éléments, deux néologismes et un agencement : autant de pistes de débats et de réflexions**

### **12.2.1 Lexicographie des éléments constitutifs : un « départ » d'analyse**

Les trois termes constitutifs de ce syntagme sont chacun d'une polysémie et donc d'une potentialité si vaste que nous ne pourrions décrire chacun sans occulter nombre d'éléments. Il n'est pas question de privilégier l'étude d'un seul. La question est de considérer l'ensemble comme un tout composite. Nous le traiterons comme un *praxème*, soit en l'occurrence un syntagme qui s'actualise

dans différents discours attestés <sup>9</sup>. Nous prendrons en compte de manière critique bien évidemment les variables de formes comme les italiques, les traits d'unions, les majuscules, etc. Dans notre démarche, nous procéderons par un préalable qui tente de voir la signification supposée en langue de chaque élément. Pour cela notre premier angle d'attaque sera une analyse lexicographique.

### *Black*

Le terme *black*, en tant qu'ethnonyme, est apparu récemment dans le paradigme désignationnel identitaire. Il a permis de faire émerger l'existence d'une catégorisation nouvelle que le terme noir ne pouvait plus englober. Dans la société française actuelle, pour la plupart des francophones, le dictionnaire fait office de référence. Cette « bible du bon locuteur » nous semble de ce fait un excellent point de départ, tant son influence est majeure. P. SIBLOT note ainsi dans une de ses études sur le terme *casbah* :

La lecture des articles de dictionnaires, qui mentionnent à titre d'exemple « la casbah d'Alger », signale d'autre part le statut prototypique de la référence. Pour des raisons historiques manifestes, elle y apparaît comme le prototype de « casbah », au sens que les psychologues lui donneraient de « meilleur exemplaire » réel. (SIBLOT, 1995, p. 234)

Sans entrer dans le détail de l'élaboration du dictionnaire, nous nous placerons seulement dans le rôle de l'analyste. Nous garderons en tête comme principe que le contraste fait la différence. Il ne saura en aucun cas question de porter un jugement de valeur ou de vérité sur telle ou telle définition.

BLACK [blak] n. anglic. FAM. Personne de race noire (souvent jeune, en France). Les beurs et les blacks.  
• adj. Musique black.

9. Le praxème est l'outil de la production lexicale de sens pour la praxématique. Elle le substitue au signe, au mot, au lexème, ou encore au sémantème.

Au lieu théorique qu'occupe le signe, appréhendé comme mot, morphème, monème, lexème, sémantème, nous avons situé le praxème. Il est ainsi nommé parce qu'il est un instrument de praxis, en relation avec l'ensemble de la praxis humaine (qui n'existe, on le sait, que socio-ethno-historiquement) : de praxis linguistique. (LAFONT, 1990b, p. 277-278)

ETYMOLOGIE : mot anglais « noir ».

[*Le Robert Collège* (Dictionnaire 6e 5e 4e 3e) édition 2003] <sup>10</sup>

L'enquête précédemment citée corrobore cette définition destinée à un lectorat adolescent qui finalement s'identifiera peut-être dans cette entrée. Plus précisément, un élément figure dans l'ensemble des autres définitions : la race. Seul *Le Petit Larousse* de 2004 substituera par rapport à ses précédentes éditions, le terme couleur à celui de race. Ce sont les deux critères suivants qui vont ici pourtant davantage nous intéresser.

Nous prendrons donc comme hypothèse de départ les résultats de l'étude de A. RICHARD <sup>11</sup> sur le terme *black*. Tout d'abord, deux critères : la jeunesse et le lieu de vie ; mais l'exemple du substantif nous semble tout à fait révélateur avec la coordination à *Beur*.

*Beur*

Notre seconde hypothèse de travail sera le parallèle établi avec le terme *Beur* avec comme seule distinction la race ou la couleur de peau.

BEUR [boer] n. et adj. – v.1980 ; verlan, avec apocope, de Arabe

• FAM. Jeune maghrébin né en France de parents immigrés.

Les beurs et les blacks. Radio-beur. – Adj. La beauté beur. - . . .

[*Le Petit Robert* édition 2004]

On retrouve effectivement le même exemple que pour *Black*, même si l'on se trouve en présence de la définition du *Petit Robert* qui nous permet cette fois d'introduire une datation et le détail de principes lexicologiques de création : le verlan et l'apocope. Pour l'adjectif, l'exemple renvoie à une référence à l'esthétique plutôt positive. Le féminin ne semble pas être noté par le dictionnaire alors que nous avons pu constater des occurrences sous la forme *Beurette*. Le suffixe en *-ette* est d'ordre affectif, renvoyant plutôt à un diminutif associé à la petite taille ou à la jeunesse.

Le programme de sens de la ville — donc de l'aspect *citadin* — n'est pourtant pas développé ici. H. BOYER dans une étude sur « la crise des banlieues » fait pourtant ces remarques d'importance :

10. Voir 10.2.2 page 273.

11. Voir (RICHARD, 2007) et aussi 10.3 page 279.

Les années 80, avec la promotion du désignat « beur(s) » (verlanisation, on le sait d' « Arabe », aujourd'hui reverlanisé en « reubeu »), la « Marche pour l'Égalité » des « beurs » précisément (1983), les attentats des intégristes, l'accès controversé du Front National à la représentation parlementaire, la révision du code de la nationalité... vont contribuer de manière soutenue à installer le désignant « banlieue(s) » comme l'une des entrées privilégiées du discours politico-médiatique dominant, investie d'un faisceau de *représentations partagées* très vite figées <sup>12</sup>. » (BOYER, 2003, p. 84)

*Beur* n'est donc pas le synonyme d'*Arabe*. Il serait alors un méronyme. Seulement une partie des Arabes sont des Beurs. Un peu à la manière de ce que nous avons montré précédemment avec *Black* <sup>13</sup>, le Beur est un jeune homme de nationalité française (acquise par le droit du sol).

Concernant le critère de l'âge, le suffixe pour la dérivation féminine : *-ette*, nous confirme cette particularité. Il faut noter — même si nous manquons de preuve scientifique à l'appui — que le terme *Beur*, est désormais associé aux années 1980-1990 car depuis quelques années, il est beaucoup moins utilisé. Avec l'évolution des classes d'âge, un « roulement » n'a pas été effectué.

Si l'auto-dénomination ne fonctionne plus, il est alors difficile de pouvoir maintenir l'usage courant. Les discours racistes sont parmi les seuls à maintenir des désignations contre le gré des communautés visées. Il ne faut pas admettre que cela est bien ou mal. Il s'agit simplement de l'enracinement d'une forme de pratique en langue. La langue évolue, tout comme la société.

### *Blanc*

Le cas de *Blanc* est lui distinct des deux premiers <sup>14</sup>. En effet, il est au niveau de la langue, hautement plus polysémique. Le sens premier n'est pas celui rapporté à l'individu. Il s'agit du second, ainsi défini :

II.n. UN BLANC, UNE BLANCHE : • cour. un homme, une femme appartenant à un groupe ethnique caractérisé par une faible pigmentation et des yeux non bridés. Les Blancs d'Europe, d'Amérique, d'Australie. Les pauvres Blancs du sud des Etats-Unis. La traite des Blanches. « Moins le blanc est intelligent, plus le noir lui paraît bête » (GIDE). CONTR. Noir.  
[*Le Petit Robert* édition 2004]

12. Les italiques sont placés par l'auteur.

13. Voir en particulier 9.2 page 232.

14. « L'adjectif latin *candidus*, « blanc » dériverait du sanskrit *candra*, « lumière ». » (MOLLARD-DESFOUR, 2008, p. 30).

Plusieurs éléments se distinguent des deux autres termes. Premièrement, le sens est défini comme courant et non comme familier. Ensuite, la distinction du genre est clairement marquée : « UN BLANC, UNE BLANCHE. . . un homme, une femme », à la différence surtout de *Beur* : « Jeune maghrébin né en France. . . ». Parmi les exemples, il est aussi intéressant de noter leur nature : « Les pauvres Blancs du sud des Etats-Unis » et « la traite des Blanches ». Ainsi les termes de *Blancs* ou *Blanches* auraient aussi bien pu être substitués avec ceux de *Noirs* ou *Noires* sans doute plus fréquents sur un corpus représentatif de ses réalités.

Ces exemples concourent à une victimisation du groupe, chose qui n'apparaît pas dans les deux précédentes définitions. Pour finir, il est important de souligner les deux critères phénotypiques reconnus pour l'appartenance au groupe : la pigmentation de la peau et la forme des yeux. Ces critères définissent l'appartenance à un groupe ethnique et à une race, contrairement au terme *Black* où le terme de race est bel et bien présent. Cela prouve que *Black* permet de se distinguer de *Noir* qui évoque encore « trop » la colonisation et l'esclavage.

Ces premières considérations propres à chaque élément nous permettent de voir l'inégalité de traitement lexicographique. Reflet d'une réalité ou choix d'un éditeur, nous ne pourrions pas ici apporter de réponse mais il nous faut à partir de ces constats voir ce qui permet l'unité de syntagme d'un point de vue linguistique sans occulter pour autant les éléments de son émergence extra-linguistique.

### 12.2.2 Quand l'intégration laisse des marques : les guillemets

L'expression BBB est une expression qui s'emploie en tant que qualificatif synonyme de pluri-ethnique. Le syntagme concentre la dénomination de trois groupes ethniques supposés : les Blacks (pour les Noirs), les Blancs, les Beurs (pour les Nord Africains). Elle est associée à la victoire de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde de football 1998.

L'usage du syntagme fut d'abord politique avec la première occurrence en presse sur ce thème le 13 juillet 1995 lors d'un reportage sur une « fête dite Black Blanc Beur contre la fête du Front National Bleu Blanc Rouge »<sup>15</sup>. L'ex-

15. Voir B.1.2.1 page 545.



pansion de cette occurrence ne s'est réellement ressentie qu'après la première occurrence se référant à l'équipe de France de Football, c'est-à-dire en 1998. 914 des occurrences sur le corpus étendu sont recensées après le 8 juillet 1998. Nous sommes alors à la veille de la demi-finale de la Coupe du monde de football <sup>16</sup>.

Après cet événement sportif, les médias et le monde politique ne sont pas insensibles à l'aubaine que pouvait fournir un tel mouvement de joie généralisée.

La société française semble avoir découvert le métissage avec l'expression « black, blanc, beur » qui a fleuri en 1998 lors de la victoire de l'équipe de France en Coupe du monde de football. C'était alors l'élan de tout un peuple vers ce qui pouvait paraître illustrer la réussite d'une politique, d'un système, d'une société se voulant intégratrice. (BUI-XUÂN, COMPTE et MIKULOVIC, 2004, p. 1)

Le calque si l'on peut dire sur le modèle *Bleu Blanc Rouge* ne semble pas faire de doute, mais il faudra attendre une référence à la victoire pour que le syntagme se fige réellement.

### Guillemets

Les guillemets sont visuellement petits mais peuvent créer un effet de sens immense.

Pour paraître accessoires, les guillemets n'en sont pas moins nécessaires à la construction du sens. Ordinairement employés pour indiquer une citation, ils ne se limitent pas à cet usage mais ont ceci de particulier qu'ils bloquent l'interprétation littérale de l'élément qu'ils entourent. Signalant que l'élément guillemeté « ne va pas de soi », ils ne fournissent cependant pas d'autre instruction que cette rupture. (RINCK et TUTIN, 2007, p. 79)

En tant que marques, J. Authier-Revuz note qu'ils sont « la trace d'une opération métalinguistique locale de prise de distance : un mot, dans le cours du discours est désigné à l'attention du récepteur, comme l'objet, le lieu d'une suspension de prise en charge [J. AUTHIER-REVUZ in (AUTHIER-REVUZ, 1981, p. 128)] ».

Les guillemets délimitent une forme d'« hétérogénéité représentée » (AUTHIER-REVUZ, 1995, p. 72). Cette démarcation signale un discours autre : « Le guillemet se fait « au bord » d'un discours, c'est-à-dire qu'il marque la rencontre avec

16. Voir B.2.26 page 608.

un discours autre. » [J. AUTHIER-REVUZ in (AUTHIER-REVUZ, 1981, p. 135)].  
À propos des travaux <sup>17</sup> de J. AUTHIER-REVUZ, A. KRIEG-PLANQUE indique que :

Les signaux que constituent les guillemets et l'italique sont aptes à porter (bien au-delà des valeurs stéréotypiques de la citation et de l'impropriété) les valeurs de l'un ou l'autre des quatre champs, et au sein de chaque champ toutes les nuances possibles, ces valeurs n'étant assignables qu'interprétativement (quel que soit le degré de certitude contenu dans l'interprétation). (KRIEG-PLANQUE, 1996, p. 152)

Dans ses analyses sur l'usage du mot *foulard* dans la presse française lors de ces « affaires », H. BOYER <sup>18</sup> évoque P. BÉAUD. Ce dernier parle de « pincettes typographiques des guillemets » (BÉAUD, 1984, p. 298).

L'usage des guillemets consiste à dire un élément et à signaler, seulement, à son sujet, qu'on est en train de le dire [...] Par rapport à la simple énonciation du signe standard, ce qu'ajoute sa représentation par le moyen de ce signal, c'est une sorte de manque, de creux à combler interprétativement, un « appel de glose » si l'on veut. [...] En fin de compte, il s'agit d'un signe non ambigu, à valeur générale – celle d'une pure opacification – associé en discours à un ensemble non fini d'interprétations <sup>19</sup>.

À l'égard de notre corpus, BBB a des réalisations variées selon les sources. Ce qui est certain, c'est que l'expression ne s'est jamais vraiment imposée car encore beaucoup de ses actualisations se font entre guillemets. L'expression est ainsi mise à distance.

D'un point de vue historique plus vaste, pour l'historien Y. GASTAUT, l'événement sportif de 1998 venait rejoindre un mouvement identitaire.

La marche des Beurs contre le racisme et pour l'égalité, reçue par le président Mitterrand à l'Élysée en décembre 1983, le concert de SOS-Racisme place de la Concorde en 1985, l'« union sacrée » des populations issues de l'immigration en France pendant la guerre du Golfe en 1991 ou le vaste mouvement de solidarité en faveur des sans-papiers en 1996 sont autant d'épisodes qui ont promu l'antiracisme, et à la suite desquels s'inscrit la Coupe du monde 1998. (GASTAUT, 2008, p. 58)

17. En l'occurrence (AUTHIER-REVUZ, 1995).

18. Voir (BOYER, 2003, p. 76).

19. Nina CATACH citée par (AUTHIER-REVUZ, 1995, p. 137)

Tous ces éléments se sont imposés comme des formules ou des mots-événements. Très rapidement, ils ont perdu l'enveloppe de guillemets qui pouvaient les signaler comme différents. Mais dans le cas de BBB, l'intégration n'a pas totalement réussi, alors creusons davantage pour essayer de comprendre pourquoi ou du moins voir comment s'est déroulé son développement dans la presse.

## 12.3 Figement : du syntagme à l'idéologie ou la formule comme dénomination d'un moment discursif

### 12.3.1 Du slogan publicitaire aux chants de supporters : étude d'un figement

La notion de figement en sciences du langage est reconnue essentiellement depuis les études de Ch. BALLY <sup>20</sup> soit le début du XX<sup>e</sup> siècle. La phraséologie est d'ailleurs la discipline dans laquelle il occupe une place importante.

#### Figement

Le recours à une définition générique qui nous permettrait de rester dans le champ de l'analyse de discours, est difficile à trouver. Le *dictionnaire d'analyse du discours* de P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU <sup>21</sup> nous livre pourtant cette définition :

Ce terme [figement] désigne l'intégration d'une expression libre du discours dans le système de la langue. Il désigne aussi cette expression même, ou toute collocation à caractère néologique, en cours de lexicalisation. Sur le plan linguistique les expressions figées, ou locutionnelles, ou idiomatiques, ou lexies, se définissent par les contraintes qui limitent leur morphologie (Danlos 1981 <sup>22</sup>), et par la non-compositionalité de leurs composants sémantiques (Simatos 1986 <sup>23</sup>, Gross 1996 <sup>24</sup>). Néanmoins, le figement n'est pas indépendant des textes où il se réalise ; il semble difficile de le décrire sans s'appuyer sur des données issues de corpus situés (Fiala, Habert, Lafon et Pineira 1987 <sup>25</sup>).

20. Voir (BALLY, 1921).

21. Voir (CHARAUDEAU ET MAINGUENEAU, 2002).

22. Voir (DANLOS et NAMER, 1988).

23. Voir (SIMATOS, 1986).

24. Voir (GROSS, 1996).

25. Voir (FIALA et al., 1987).

Les éléments constitutifs de cette définition articuleront ainsi notre analyse. Concernant l'aspect morphologique, la contrainte semble bel et bien constante. Aucune utilisation du pluriel n'est effectivement avérée comme dans :

- *Le Monde* 24/07/1999 :

« Pendant ce temps-là, un peu à l'écart, comme tous les jours, les jeunes black-blanc-beur qui ont transformé le péristyle de l'institution culturelle [...] enchaînent leurs mouvements acrobatiques. »

- *Le Monde* 23/04/2002

« [...] quelques jeunes black-blanc-beur, des pères et des mères de famille. »

Le pluriel n'est d'ailleurs pas la seule marque non présente puisque le féminin subit le même traitement :

- *Libération* 26/01/2005 :

« Classe black-blanc-beur, « profil plutôt littéraire » et option [...] »

- *L'Humanité* 27/11/2004 :

« En tous cas, plus politique que toutes les équipes black-blanc-beur du monde [...] »

L'équipe de football est en l'occurrence une équipe masculine. La référence à des assemblées majoritairement féminines n'a pas permis malgré tout un début de féminisation. Le genre masculin l'emporte syntaxiquement sur le genre féminin dans l'attribution d'un genre à un groupe mixte même s'il y a une majorité de composants féminins. Mais aucun exemple attesté d'un groupe exclusivement féminin est décrit comme *BBB*.

Le figement « graphique » n'est d'ailleurs pas exempt de signification. Les usages de simples blancs, de virgules ou de traits d'union peuvent témoigner d'une subtile distinction. Le traitement de cette variable n'est cependant pas possible dans notre analyse automatisée. En effet le logiciel *Europresse* ne considère pas ce genre d'élément pour un recensement. Le critère discriminant de la ponctuation n'a pas été retenu. Sur une analyse manuelle, nous pouvons noter un relatif figement par le trait d'union comme en témoignent les deux derniers exemples (de 2005 et 2004). Il s'agit d'une tendance et non d'une pratique automatique.

Pour en venir plus directement au titre de cette sous-partie, il faut dire que le figement est généralement associé au slogan (ou à la sloganisation). P. CHARAUDEAU reprenant Olivier REBOUL (1975) <sup>26</sup> indique :

26. Voir (REBOUL et BASCETTA, 1975).

le slogan, qu'il soit publicitaire ou politique, condense le discours en un noyau thématique, une formule ramassée, rythmée, à des fins mnémoniques et pragmatiques, visant à mobiliser et à pousser à l'action. [O. REBOUL *in* (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002, p. 537)]

Comme nous l'avons déjà dit, l'initiale en *B* de chaque élément permet d'imprégner un rythme qui rappelle un tel principe. Le problème, en quelque sorte, pour une efficacité de ce syntagme reste son lieu d'expression et nous revenons alors à la définition précédente du figement.

Une grande part des productions de slogans s'effectuent selon un principe de défigement, c'est-à-dire, de la déconstruction et du jeu qui s'effectuent à partir d'une formule figée. Par exemple, un article de presse dans le mensuel sportif *So foot* de janvier 2004 avait pour titre : *Black, Blanc, Leurre*. François DURPAIRE reprit les propos de Lilian Thuram s'exprimant ainsi :

La France black-blanc-beur n'a été qu'un leurre. Il faudrait gagner la Coupe du monde tous les ans pour accepter la France telle qu'elle est. Ce qui est encore plus grave, c'est que cette France black-blanc-beur est seulement acceptée dans certains milieux comme le sport. (DURPAIRE, 2006, p. 175-176)

Nous questionnerons alors la formule *BBB* dans sa « performativité ». À la manière du concept de *mot-choc* développé par O. REBOUL <sup>27</sup>, cet ensemble est-il nécessairement positif ? Pouvons-nous percevoir et comment s'exerce « la fonction incitative [avec] des mots-chocs, c'est-à-dire de ces termes ou de ces expressions qui ont par eux-mêmes, du fait de leur forte connotation, un résultat incitatif, quelle que soit la phrase dans laquelle ils s'insèrent » (REBOUL, 1980, p. 113) ?

### 12.3.2 Expression métissée pour un métissage « raté »

La notion de *métissage* sur le plan linguistique a été développée conjointement par F. LAPLANTINE et A. NOUSS, dans un autre ouvrage que celui présenté précédemment. Il s'agit de celui intitulé *Le métissage* <sup>28</sup>.

Les auteurs distinguent alors deux formes pouvant s'y apparenter : la traduction et la créolisation. Ce découpage ne semble pourtant pas répondre à une réalité car elle pose deux cas éloignés sans considérer de cadre intermédiaire. Le métissage sur le plan linguistique n'est considéré que sur un plan

27. Voir en particulier (REBOUL, 1980, p. 114).

28. Voir (LAPLANTINE et NOUSS, 2001).

morphologique, c'est-à-dire visible par écrit. Le sens produit en discours est lui en éternelle évolution et s'entremêle d'autres discours, se mêle, se métisse. Chaque langue est ainsi métisse, par ces emprunts de toutes formes.

Le métissage trouve sa dynamique dans cette porosité où l'identité se fait naturellement transfrontalière, ne perdant rien de sa texture à passer d'un territoire (ontologique, culturel, langagier...) à un autre, d'une forme à une autre, d'une appartenance à une autre... Il est tissage, texture, un filage d'éléments divers, empruntant tour à tour les trames qu'il rencontre et qu'il se doit de choisir dans l'horizon des possibles. (LAPLANTINE et NOUSS, 2001, p. 55)

Au fil des théories et politiques racistes, la position et la place à accorder aux métis furent toujours une question centrale. Au travers de cette considération se dissimule la somme des préjugés en ce domaine. L'importance des mots — ou praxèmes — est perçue depuis bien longtemps, même si cette conscience n'était pas matérialisée par des perceptions comme celle-ci :

[L]es mots, à travers leur conceptualisation contextuelle et situationnelle, acquièrent une *valeur marchande*, dans la mesure où ils révèlent l'identité sociale de ceux qui les emploient, et que cette identité s'accompagne d'une évaluation positive ou négative qui leur confère un certain prix <sup>29</sup>. (CHARAUDEAU, 1992, p. 107)

Dans le cas de BBB, le reprise médiatique de cette formule a voulu en faire un symbole. Il y a tentative de « positivisation ».

La notion de prototype selon les différentes sciences humaines peut nous aider à évaluer sa « réussite ». Le « métissage raté » interrogé en titre reprend une distinction qui perdure dans la considération même de prototype <sup>30</sup>. Ainsi, deux considérations du prototype sont possibles :

- le meilleur exemplaire réel de la catégorie (par exemple le moineau ou le pigeon pour la catégorie oiseau)
- un modèle abstrait, caractéristique de la catégorie ; autrement appelé air de famille selon la formule de WITTGENSTEIN.

Dans le second cas, il n'y a plus d'homogénéité mais des ressemblances. Il existe des similitudes nécessaires avec le modèle définitoire pour pouvoir appartenir à la catégorie. La classe n'est plus alors un ensemble aux frontières

29. Les italiques sont de l'auteur.

30. Voir notamment (KLEIBER, 1990).

très nettement définies. Grâce au recul par rapport à l'émergence de BBB, la diachronie fondamentale de la perception du sens nous permet de faire un constat.

Le prototype du premier type a été développé dans la presse. La génération des champions du monde est quasiment passée. De nouveaux joueurs d'origines tout aussi multiples que ces derniers forment désormais l'équipe de France de football mais il n'est pas question de les nommer BBB. En effet, la caractéristique de la victoire est fondamentale dans le concept et les résultats sportifs actuels de l'équipe ne permettent pas cette actualisation. Le slogan de l'équipementier <sup>31</sup> l'avait d'ailleurs bien exploité avec le slogan : « la victoire est en nous ».

L'étude ethnographique présentée en 10.3 page 279 <sup>32</sup>, sur une équipe de France d'un autre sport collectif, nous fait d'ailleurs pressentir le relatif échec sur la durée de ce syntagme. Des jeunes joueurs de 16 à 18 ans en 2004, ne se reconnaissaient déjà plus dans cette appellation.

Joueurs	Extraits de réponses à la question 5 (BBB actuel) ?
J1	ok avec l'expression
J2	message d'intégration
J3	j'aime pas cette expression
J4	on est l'équipe de France avant tout
J5	connais pas l'expression
J6	signe d'égalité
J7	bonne expression
J8	BBB en 1998, pas beaucoup de blancs
J9	c'est trop nul, ça sert à rien
J10	inspire la diversité
J11	jamais entendu

TABLE 12.1: Synthèse réponses 5 — BBB

Pour certains même, ils la dénonçaient comme J3 ou J9 plus particulière-

31. La marque Adidas était le sponsor et fournisseur officiel du maillot de l'équipe de France. Une campagne de promotion a été développée par étape, en lançant plusieurs slogans — notamment inscrits sur des tee-shirts — comme « La victoire est en nous. ».

32. Voir (RICHARD, 2007).

ment <sup>33</sup>. On retrouve quoi qu'il en soit, la distinction entre l'auto-désignation et l'hétéro-désignation. La différence se marque entre la manière de se nommer soi-même et celle que l'autre à de nous nommer. Ces manières peuvent être bien différentes. Sans doute que cette équipe aurait pu être reconnue comme BBB (avec certaines nuances), mais ce qui est sûr, c'est qu'eux, ne se voyaient pas comme tels. C'est un véritable problème lié à l'identification qui se pose. En lien avec la notion de *culture*, C. KRAMSCH fait cette précision fondamentale :

People identify themselves as members of a society to the extent that they can have a place in that society's history and that they can identify with the way it remembers its past, turns its attention to the present, and anticipates its future <sup>34</sup>. (KRAMSCH, 1998, p. 7)

La création de la formule *BBB* dérive d'une autre plus ancienne. Malgré cela, elle reste très ancrée autour d'un moment précis. Au fil du temps, le passé « reste », mais le présent n'est plus en corrélation avec ces anciens éléments et le futur ne se profile plus de la sorte. L'identification « culturelle » ne fonctionne plus. Comme le note S. MOIRAND à propos de recherches sur des moments discursifs ou des mots-arguments :

Sans doute le rappel fonctionne-t-il différemment selon les souvenirs emmagasinés par chacun, et selon l'âge, les savoirs que l'on a, les lieux où l'on circule. Sans doute, la reprise « voulue » ou « subie » d'une désignation ou d'une formulation n'est pas porteuse de la même mémoire pour celui qui contribue à sa circulation et celui qui y est exposé... (MOIRAND, 2007, p. 137-138)

Ce n'est pas à l'analyste de produire, mais de donner des explications. La longueur de ce syntagme fut peut-être un obstacle, mais sans doute pas le principal. Pour marquer un ensemble commun, mêlé, mélangé, n'aurait-il pas fallu un seul terme pour rassembler ce tout et le symboliser ?

Le pouvoir évocateur des mots-événements et des désignations qualifiantes résiderait plutôt dans les valeurs qu'ils véhiculent, valeurs liées à des faits et à des événements, donc à des représentations cognitives reliées plutôt à des connaissances qu'à des représentations de dire antérieurs. D'autant que ce pouvoir

<sup>33</sup>. Pour les réponses complètes voir en annexe B.1 page 621, B.2 page 622, B.3 page 623, B.4 page 625 et B.5 page 626.

<sup>34</sup>. Nous traduisons : « Les personnes s'identifient comme membre d'une société dans la mesure où ils peuvent avoir une place dans l'histoire de cette société et dans la mesure où ils peuvent s'identifier avec la manière de se rappeler leur passé, porter leur attention sur le présent et anticiper le futur ».



évoqueur est également lié au contexte dans lequel les mots surgissent : le mot « croisade » par exemple, employé fin août 2001 à propos des actions anti-OGM n'a pas paru à l'époque « habitée » de la même valeur que dans la bouche de Georges Bush quinze jours plus tard, juste après le 11 septembre 2001, et il en est ainsi de tout le paradigme, que l'on avait relevé avant le 11 septembre et qui ensuite a disparu pour un temps du traitement par les médias des débats autour des OGM. (MOIRAND, 2007, p. 148)

Toute la problématique est de voir la frontière entre l'influence de l'apparence et de la mémoire discursive. De même, dans un mouvement constant de création des objets de discours, il faut voir ce qui est à nouveau créé et ce qui reste. Parfois, nous faisons du neuf avec du vieux en raffistolant deux éléments ensemble, nous en créons un nouveau. Avec BBB, c'est avec trois que l'ensemble justement, s'est formé. Louis QUÉRÉ insiste pour dire que « la thématization publique d'un événement est orientée par le sémantisme des termes qui servent à l'identifier (QUÉRÉ, 1994) <sup>35</sup> ». Nous venons de voir que ces éléments ont bien du mal à cohabiter, peut-être parce qu'ils ont trop tendance alors à se comporter comme leurs propres référents.

C'est désormais pas le biais de la notion de formule — retravaillée en particulier par A. KRIEG-PLANQUE — que nous allons poursuivre. Nous allons chercher à voir comment cette fusion formulaire peut être développée dans les discours.

### 12.3.3 La notion de *formule* appliquée à *BBB*

Selon les travaux d'A. KRIEG-PLANQUE, *BBB* pourrait correspondre à ce qu'elle nomme une formule. Dans son dernier ouvrage (KRIEG-PLANQUE, 2009b), elle définit d'emblée la formule en ces termes :

Par formule, nous désignons un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire. (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 7)

La notion de formule « n'est pas une notion linguistique. Elle est, et elle est avant tout, une notion discursive » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 84). Le décrochage du monde potentiel de la langue, ancre concrètement dans le discours, des actualisations qui n'existent que grâce à un contexte attesté. Par exemple,

35. Cité par (LECOLLE, 2009, p. 105).

l'utilisation de l'expression *purification ethnique* ne sera plus la même après le conflit yougoslave des années 1990 et deviendra une formule fortement attachée à cette référence historique.

Ainsi, par exemple, nous pouvons considérer que des formulations telles que « mondialisation », « mondialiser », « anti mondialisation », « anti mondialistes », « alter mondialisme », « alter mondialistes », etc., constituent les variantes d'une même formule la formule « mondialisation », dont l'étude serait utile pour comprendre la façon dont les débats sur l'état des rapports sociaux se sont déroulés à la charnière des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 7)

Il faut considérer qu'« il n'existe pas de formule “en soi”, mais plutôt un ensemble de pratiques langagières et de rapports de pouvoir et d'opinion, à un moment donné, dans un espace public donné. . . » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 12). Le contexte socio-historique est donc primordial mais l'usage précis des formules complète aussi l'analyse. « Les formules participent au poids de l'histoire, ce poids de l'histoire qui leste les destins individuels. » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 104).

Nous rejoignons en ce sens, la considération de C. KRAMSCH sur la linguistique appliquée. La formule est un concept opérationnel qui permet à des études basées sur le langage de rendre compte de manière critique, des données potentiellement idéologiques, tout du moins sociales.

Applied linguists like Norman Fairclough, who advocates critical language awareness (1992 <sup>36</sup>), and Alastair Pennycook, who calls for a critical applied linguistics (2001 <sup>37</sup>), argue that it is the role of applied linguists to demystify these “naturalized” metaphors, whether they occur in the ideology of the media (Fairclough, 1992 <sup>38</sup>) or in the ways in which colonial discourses still “adhere” to English as a former colonial language. (Pennycook, 1998 <sup>39</sup>) <sup>40</sup>.

Autant que l'étude des métaphores, de telles dénominations, prédominantes médiatiquement, s'imposent aux esprits de chacun. À moins d'être coupé de

36. Voir (FAIRCLOUGH, 1992a).

37. Voir (PENNYCOOK, 2001).

38. Voir (FAIRCLOUGH, 1992a).

39. Voir (PENNYCOOK, 1998).

40. Traduction personnelle : « Des linguistes appliqués comme Norman FAIRCLOUGH, qui défend une attention critique du langage (1992), et Alastair PENNYCOOK, qui appelle à une linguistique critique appliquée (2001), défendent l'idée que c'est le rôle des linguistes appliqués de démystifier ces métaphores « naturalisées », qu'elles apparaissent dans l'idéologie des médias (FAIRCLOUGH, 1992) ou dans les sens parmi lesquels les discours coloniaux « adhèrent » encore à l'anglais comme un ancien langage colonial. »

tout raison social, ou alors que celui-ci soit exangue de tout rapport avec la société de consommation, nous sommes tous traversés par des discours et en particulier par des formules, sans cesse ressassées.

Dans ce même type de réflexion, Marianne EBEL et Pierre FIALA ont travaillé en particulier sur les formules *Überfremdung* (*emprise et surpopulation étrangère*) et *xénophobie*, en Suisse dans les années 60-80. Ces auteurs ont articulé leurs recherches sur des textes de genres diverses : textes législatifs, articles de presse, courrier des lecteurs, entretiens de leaders politiques et syndicaux. Ces choix de corpus s'orientaient vers un objectif de compréhension accrue du fonctionnement de la formule. Ils définissaient déjà la notion de référent social, comme « un signe qui signifie quelque chose pour tous à un moment donné » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 55).

Pour A. KRIEG-PLANQUE qui a cherché à redéfinir théoriquement et méthodologiquement la notion, il existe des éléments théoriques fondamentaux. La formule répond à la combinaison variable en intensité de quatre éléments :

1. le caractère figé,
2. l'inscription dans une dimension discursive,
3. le fonctionnement en tant que référent social,
4. l'aspect polémique.

**Le figement** peut apparaître fondamental pour qu'une formule soit reconnue comme telle mais il demeure tout relatif. Lorsqu'il s'agit d'unités lexicales simples, la reconnaissance n'est pas forcément évidente. Pour les unités lexicales complexes, les unités lexico-sémantiques, les séquences autonomes, la tâche se complique davantage. La terminologie dans le domaine n'a d'ailleurs rien pour aider. Très peu d'auteurs s'entendent sur les mêmes termes afin de caractériser des fonctionnements souvent bien proches voire similaires.

Comme le reconnaît A. KRIEG-PLANQUE, à travers une telle nomenclature, il est difficile de définir la limite de l'objet lorsque l'on tend vers une considération qui peut même inclure le stéréotype (comme dans les recherches de R. AMOSSY par exemple). Il faut alors voir l'effet pervers de tout vouloir catégoriser. En effet, le changement est permanent et : « le figement s'inscrit sur un continuum dont les bornes (séquence totalement libre et séquence totalement figée) sont moins fournies que la zone intermédiaire » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 67-68).

**L'inscription dans une dimension discursive** rappelle que la formule est construite discursivement. Au-delà de l'aspect linguistique, « [l]a formule n'existe pas sans les usages qui la font advenir comme telle. » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 84). Selon A. KRIEG-PLANQUE, il n'y a pas de prédisposition d'une forme plutôt qu'une autre pour qu'un terme ou un ensemble de termes deviennent formules.

La préexistence formelle de la séquence à son statut formulaire est un phénomène observable pour les unités lexicales simples et les noms composés. Elle l'est aussi pour les syntagmes. On peut considérer que le syntagme « extrême droite », bien attesté par ailleurs depuis plus d'un siècle et demi, accède au rang de formule au moment où — mais ce n'est peut-être pas la première fois de sa vie —, en juin et juillet 1996, il fait l'objet d'un débat public. (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 89)

Du point de vue des analyses des formules et de leurs méthodes, le caractère discursif a des conséquences. Il est nécessaire de s'appuyer sur un corpus « saturé d'énoncés attestés » <sup>41</sup> (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 92).

Il reste à voir maintenant les deux derniers éléments constitutifs de la formule : « son caractère de référent social et son caractère polémique, deux propriétés que nous appréhendons comme interdépendantes. » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 93).

**Le rôle de référent social** renvoie explicitement aux travaux de M. EBEL et P. FIALA. Il « traduit son aspect dominant, à un moment donné et dans un espace socio-politique donné ». Des formules cristallisent ainsi les débats au point qu'elles emmagasinent des sens produits stabilisés qui transcendent les genres de discours. Ce n'est pas la récurrence d'un mot par exemple qui en fait une formule (même si sa fréquence d'apparition est élevée). À ce titre, il est difficile de reconnaître l'émergence d'une formule et encore plus difficile de prétendre pouvoir en créer.

Un des marqueurs de formulation est le valisage. A. KRIEG-PLANQUE cite par exemple à la suite de l'Affaire Dreyfus, l'apparition dans la presse, de « zoliste », « zolatique » et même « izolâtre » qui condense « Zola » et « idolâtre ».

41. « [U]n corpus est dit « saturé » lorsque son enrichissement par de nouveaux énoncés n'apporte plus de données nouvelles du point de vue de la problématique adoptée, du moins plus de données nouvelles qui soient susceptibles de modifier les résultats de manière substantielle. » (KRIEG-PLANQUE, 2009b, p. 89).

Il est nécessaire de supposer que le référent d'origine est suffisamment connu pour être ensuite reconnu sous une nouvelle forme. L'aspect polémique, quant à lui, peut paraître plus accessoire. Certes, il est cité en dernier, mais il demeure important. On peut vérifier cet aspect là avec « Black Blanc Leurre » en particulier.

**L'aspect polémique** Toujours dans cette perspective circulante et sociale des discours, l'aspect métadiscursif adjoint une part de dynamisme accentué. Ce dernier aspect renvoie aussi la célèbre métaphore bakhtinienne de l'arène partagée des discours. Le linguiste n'est pas seul à savoir l'importance des mots. Les débats sont parfois ouvertement contre une formule et le refus de sa prédication. Une vraie stratégie, en particulier en politique, consiste à imposer ces termes pour faire imposer sa vision du monde et ses idées. C'est ce que Maurice TOURNIER appelle un « effort de la politique pour prendre la langue » (TOURNIER, 1997, p. 292).

Au vu de ces éléments, l'expression BBB est bel et bien une formule. Les quatre caractères fondamentaux sont présents. L'existence préalable de la séquence s'est vu hissé au rang de formule en juillet 1998. Les discours ont alors figé une représentation souhaitée d'une équipe, puis d'une nation toute entière. La polémique n'a pas tardé devant ces emplois tous azimuts qui n'ont finalement pas rencontré beaucoup d'échos. Les Français se sont vite aperçus — une fois encore — que le langage des hommes politiques n'avait pas un pouvoir performatif plus grand que celui de quiconque.

La diversité comme richesse valorisée est restée cantonnée dans les rangs d'une équipe de football qui gagnait. Les matchs passent mais ne se ressemblent jamais à l'identique. Il en est de même pour les discours et la formule s'est fixée dans le temps discursif d'une mémoire collective un peu trop sélective. En dépassant le cadre de la formule, voici encore quelques éléments que nous pouvons dresser en guise de bilan.

### **De la désignation *ethnonymique* à la dénomination *praxonymique* : Bilan de la production de sens de BBB**

**L'ethnonyme** BBB semble être une formule par excellence. Pourtant, en tant que désignation ethnonymique, BBB n'a jamais été rencontrée. La formule est toujours restée dans les « rangs » de l'adjectif. Jamais substantivée, cette

forme aurait sans doute été la marque de l'accomplissement par la fusion en un seul tout formel. Sans faire un recensement des jugements de valeurs, il apparaît tout de même que l'expression est en « perte de vitesse » depuis bien longtemps. On relève depuis 2002 dans la presse des occurrences comme :

- la chimère (*Le Monde*, 02/05/2002)
- le mythe (*Libération*, 23/12/2004)
- l'idéal (*Sud-Ouest*, 12/01/2005)

Sa popularité n'est plus celle de l'euphorie des victoires sportives. En effet, l'année 2002 est celle de l'élimination cuisante de cette « même » équipe de France lors de la coupe du Monde en Corée du Sud et au Japon. En surfant sur la vague du succès avec un titre européen en 2000, l'expression s'était globalement maintenue. Désormais, elle est mise en doute et malmenée comme en témoignent ces quelques exemples.

*Bleu-Blanc-Rouge* est un drapeau, une bannière sous laquelle davantage de gens se reconnaissent que sous celle de l'appellation *Black-Blanc-Beur*. Les couleurs symboliques d'un drapeau restent celles d'une médiation de l'imaginaire collectif.

La mise en avant de traits supposés objectifs comme la couleur de peau n'ont pas pris le dessus. La pluralité des origines des personnes qui peuplent la France ne peut se réduire à un triptyque. Des joueurs comme Christian Karembeu, né en Nouvelle-Calédonie et se définissant comme kanak, devait-il être oublié afin de ne pas troubler cet équilibre à trois ? L'aspect réducteur de la catégorisation est une particularité inéluctable de ce phénomène discursif mais, lorsque l'on fait appel aux valeurs symboliques de l'identité, il est important de faire attention aux réductions excessives que l'on porte.

**Le praxonyme** Un dernier élément théorique nous permet une nouvelle considération, il s'agit du praxonyme. Gerhard BAUER<sup>42</sup> fut le premier à utiliser le concept. Selon Laura CALABRESE, pour son créateur, « il comprend des faits historiques, des événements culturels et des noms de maladies » (CALABRESE, 2008, p. 116).

Les recherches sur les représentations linguistiques du temps et des événements ont émergé depuis une dizaine d'années environ, en témoignent —

42. Voir (BAUER, 1985).

selon L. CALABRESE — un article d'Éva BÜCHI <sup>43</sup> ou encore les travaux de Danièle VAN DE VELDE <sup>44</sup> et ceux de Nelly FLAUX <sup>45</sup>. Pour ces linguistes, il est question de noms propres de temps — désormais *Np de temps* — avec des occurrences comme *mai 68*. Mais la remarque, alors fondamentale, est la reconnaissance que « les *Np de temps*, comme ceux des lieux, peuvent devenir aussi un moyen de référer à des événements particuliers (*Le 4 Juillet / Octobre 17 / Septembre noir*) » (VELDE, 2000, p. 44).

Dans une dynamique de réflexion sur le *Np* et en particulier sur l'antonomase, S. LEROY complète ces études en montrant que les choses ne sont pas simples. Selon, *Saint-Barthélemy* est entre le *chrononyme* et le *praxonyme*. Car le *praxonyme* n'est pas seulement un *Np de temps*. C'est un nom de fait historique. D'autres chercheurs cherchent d'ailleurs à étendre cette définition jusqu'aux noms de périodes historiques, comme *le Paléolithique* <sup>46</sup>.

Ces recherches ne sont pas isolées. Parallèlement, les travaux de M. LECOLLE <sup>47</sup>, M. VENIARD <sup>48</sup> ou encore G. CISLARU <sup>49</sup> abordent avec une grande précision ce même type de problématique. L'idée est toujours de percevoir dans sa construction dynamique de sens, comment ces dénominations propres développent des comportements discursifs.

Nous reprenons la distinction de M. VENIARD entre *nom propre* et *dénomination propre* à partir de ces travaux sur la guerre en Afghanistan ou le conflit des intermittents du spectacle. Ses précisions sont judicieuses et éclairantes. Elle note ainsi que :

[P]our les polylexicaux composés d'un *Nc* et d'un *Np*, considérer l'ensemble comme un nom propre revient à nommer de la même manière le tout et la partie, ce qui ne permet pas de rendre compte de la mixité grammaticale des polylexicaux et a pour effet d'occulter une des caractéristiques spécifiques des polylexicaux : l'apparition d'un nom commun dans leur structure, lequel apporte une dimension catégorielle au syntagme. (VENIARD, 2009, p. 64)

Dans nos analyses, nous cherchons justement à faire valoir toutes ces particularités grammaticales, aussi nous adopterons cette terminologie. De plus,

43. Voir (BÜCHI, 1996).

44. Voir (VELDE, 2000).

45. Voir (FLAUX, 2000).

46. Voir (DAILLE, FOUROUR et MORIN, 2000, p. 122).

47. Voir (LECOLLE, 2006).

48. Notamment (VENIARD, 2007).

49. Notamment (CISLARU, 2004).

elle insiste en précisant que surtout dans le champ médiatique, il nous faut tenir compte de l'usage « important de dénominations d'objets uniques plus ou moins stabilisées dans le long terme » (VENIARD, 2009, p. 64).

Ainsi, elle distingue comme *la guerre du Golfe* ou *la guerre du Vietnam* qu'elle nomme « dénominations propres », car elles sont durablement ancrées dans la mémoire interdiscursive d'une population ; à l'opposé, plus éphémères, elle note des syntagmes comme *l'affaire Barthez* ou *le conflit des intermittents*, comme des « dénominations discursives d'événement »<sup>50</sup>.

Sur ce dernier point, nous proposerons une variante en faisant appel aux travaux d'A. KRIEG-PLANQUE<sup>51</sup>. Comme elle le précise à la suite des travaux de G. KLEIBER<sup>52</sup> :

le nom propre d'événement suppose l'institution d'une association référentielle durable entre un objet et un signe, par opposition à la désignation, qui repose sur une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité. (KRIEG-PLANQUE, 2009a, p. 77)

Il nous semblera alors tout à fait pertinent en croisant les deux approches, de voir qu'il existe un Np d'événement, une dénomination propre d'événement, mais aussi une désignation propre d'événement. La première catégorie se distingue syntaxiquement du duo dénomination/désignation propre d'événement. Cette paire dégage ces éléments, l'un de l'autre, par rapport aux attachements respectifs et relatifs de chacun à leurs références — dans l'existence attestée des discours, répétée et durable pour la dénomination ou ponctuelle et occasionnelle pour la désignation.

Il faut désormais voir en quoi ces concepts peuvent être opératoires dans cette étude. Les premières occurrences se sont produites en tant qu'événements « non marquants ». Faiblement actualisé en nombre, *BBB* ne s'est imposé comme formule que lorsqu'il est passé du statut de désignation à celui de dénomination.

Cependant dès son émergence en tant que dénomination sportive, le syntagme a aussi « activé » un programme de sens identitaire, plus précisément, ethnique. Les deux formes conjointes fonctionnaient de pair avec la condition fondamentale — pour la grande majorité des locuteurs — qu'il s'agissait d'une

50. Note de bas de page de (VENIARD, 2009, p. 64).

51. Par contre, A. KRIEG-PLANQUE ne fait pas la distinction précédente entre nom propre et dénomination propre.

52. En particulier (KLEIBER, 1981), (KLEIBER, 1984), (KLEIBER, 1995) et (KLEIBER, 1996).



appellation positive <sup>53</sup>. Les récits de juillet 1998 ont mêlé dès le lendemain de la victoire, les joueurs et les citoyens de la nation qu'ils « représentaient » <sup>54</sup>.

Les politiciens ayant profité du coup de projecteur médiatique, ont répandu la formule en la reprenant tous à leur manière <sup>55</sup>. « Ignorant toute approche critique, l'ensemble de la classe politique, dans un unanimité de rigueur, s'est identifié à l'équipe de France. » (GASTAUT, 2008, p. 88).

Cependant la dissociation du *politique* et du *sportif* ne donnait pas la valorisation assurée d'une référence associée positive. *BBB* marquait une jeunesse et s'employait souvent pour éviter la désignation *jeunes de banlieue*. Mais un autre basculement « enterra » définitivement la dénomination propre dans le praxonyme, c'est la défaite de l'équipe de France de football à la Coupe du monde 2002. Ni le politico-médiatique, ni le sportif n'étaient alors un gage de valorisation. L'argumentaire de la victoire de 1998 pouvait même se révéler être celui de la défaite de 2002. *BBB* fut alors rattaché aux amarres du temps par son événement qui lui avait donné sa notoriété.

Pour conclure, nous préciserons les aspects fondamentaux de la nomination événementielle. Par ses spécificités, ce type de nomination permet au linguiste de souligner que le discours se nourrit de la mémoire collective comme la mémoire collective existe par le discours <sup>56</sup>. Dans ce contexte, avec les propos de L. CALABRESE, nous retiendrons que :

les héméronymes et les toponymes événementiels peuvent être considérés comme des Npr sans trop de difficulté, bien que le lien dénomiatif doive être entretenu en permanence pour que la relation référentielle soit maintenue. C'est ainsi que certains désignants paradigmatiques nous semblent indétrônables des discours publics, tandis que d'autres évoquent avec difficulté un événement (Bhopal, Tricastin). Dit autrement, la mémoire discursive, celle qui est logée dans les désignants, dépend fortement de la circulation de ceux-ci dans les discours publics. (CALABRESE, 2009, p. 8)

Et pour ne pas oublier la partie grammaticale du fonctionnement discursif

<sup>53</sup>. Le dialogisme avec *discrimination positive* n'est pas éloigné ici, mais nous ne pouvons développer une telle problématique aussi vaste.

<sup>54</sup>. Voir 12.2 page 338.

<sup>55</sup>. Le cas de J.-M. Le Pen étant à considérer à part avec ceux de l'ensemble de l'extrême droite.

<sup>56</sup>. Voir les références de (MOIRAND, 2007) aux travaux précurseurs de Maurice HALBWACHS — (HALBWACHS, 1997 [1950]), ou encore les recherches de M.-A. PAVEAU — (PAVEAU, 2006).

de la formule *BBB*, nous retiendrons le rôle fondamental de l'élision <sup>57</sup>. C'est *l'équipe de France BBB* qui a permis le « raccourci » à *France BBB*. Comme s'il s'agissait d'une coïncidence, Béatrice DAILLE, Nordine FOUROUR et Emmanuel MORIN dans leurs typologies des noms propres évoquent comme exemple de praxonyme : *la Coupe du monde de football* (DAILLE, FOUROUR et MORIN, 2000, p. 121). Ils mettent alors en doute l'aspect culturel d'un tel événement. De peur peut-être de ne pas avoir une typologie « sérieuse », ils oublient encore comme beaucoup de scientifiques, que le sport est culturel et peut-être même plus encore...

---

57. L. CALABRESE précise : « Cette élision est due à un processus d'effacement qui touche tous les DE, en raison de leur énorme pouvoir évocateur et de leur capacité à condenser toutes les coordonnées événementielles sans devoir les rappeler à chaque occurrence du terme. Même s'il s'agit d'un phénomène très stéréotypé dans la presse, qui répond à un besoin d'économie linguistique plutôt qu'à une visée stylistique, nous y voyons un type de métonymie, qui produirait un effet très particulier sur la représentation de l'événement. » (CALABRESE, 2008, p. 120-121).



## Chapitre 13

# Sports d'hiver, sports divers ?

Dans un premier temps et pour qu'une analyse du discours soit complète, il sera question de bien définir le cadre de réalisation des énoncés produits. Tout simplement, nous observerons quelles sont les caractéristiques du contexte, c'est-à-dire celles des Jeux olympiques d'hiver. Outre l'aspect matériel des représentations — et des participations — c'est aussi et peut-être même davantage, l'aspect de la représentation sociale — celle de l'imaginaire collectif — qu'il faudra tenter de définir et de questionner, cela pour aboutir à une analyse en deux volets.

Dans un premier volet, il s'agira de voir le procédé de stéréotypisation, soit les illustrations et les usages de stéréotypes activement créés au travers des commentaires. Puis, dans un second volet, en regardant de plus près le nom propre, c'est l'acte de nomination identitaire que nous tâcherons de corréler avec un traitement particulier fait à ces athlètes. En effet, souvent ces équipes sont décrites comme perdantes par avance ou symboles d'un idéal olympique <sup>1</sup>, quelles sont les valeurs olympiques supposées que l'on brandit ici ? Y a-t-il une adéquation avec le discours officiel des instances olympiques officielles ? C'est ce genre de problématiques et questions qui guidera le fil de l'analyse.

---

1. Beaucoup de journalistes commettent l'erreur de reconnaître « la participation primant sur la victoire » comme doctrine de l'olympisme de Coubertin, or ce principe n'est pas de lui.

## 13.1 Jeux olympiques d'Hiver : cadre contextuel de référence et ses implications

### 13.1.1 Définitions générales et descriptions : la philosophie d'une doctrine et ses mises en applications concrètes

Deux périodes des jeux Olympiques existent à travers l'histoire. Il s'agit des Jeux de la période antique et de ceux, modernes, contemporains à nos jours. Le baron Pierre DE COUBERTIN annonça en l'an 1892 son souhait et son projet de faire renaître l'olympisme. Les premiers Jeux de l'ère moderne virent le jour en 1896 à Athènes. Dès lors, ces événements s'échelonnèrent sur un calendrier quadriennal. La création de Jeux olympiques d'hiver ne vit pourtant le jour qu'en 1924. Pour la première fois, l'olympisme ne regrouperait que des disciplines hivernales.

Les Jeux olympiques d'Albertville sont les XVI<sup>es</sup> Jeux olympiques de l'ère moderne. Concernant la France, ce sont les III<sup>es</sup> Jeux d'hiver jamais organisés après ceux de Chamonix, 1924 et Grenoble, 1968 <sup>2</sup>. Ils ont eu lieu en 1992, du 8 au 23 février 1992. Soixante-quatre nations furent représentées avec 1801 athlètes au rendez-vous. Parmi elles, on pouvait compter 488 femmes et 1313 hommes (soit plus du double)...

L'aspect financier de ces célébrations planétaires n'est pas à ignorer. Loin d'être équilibrés en termes de budget entre les Jeux d'hiver et d'été, ceux de la période estivale sont ceux qui rapportent de plus en plus d'argent, mais par contre, coûtent de plus en plus cher au regard des droits de télévision. Ainsi, selon les sources officielles du Comité International Olympique, on peut voir que les Jeux d'Albertville ont généré 292 millions de dollars (reversés au Comité International Olympique – désormais CIO) <sup>3</sup>. Avec Turin, en 2006, la somme de 832 millions fut atteinte. On est proche alors du niveau d'Atlanta (Jeux olympiques de 1996, avec 935 millions). Malgré tout, le budget prévisionnel des droits télévisuels de Pékin atteint 1 715 millions de dollars.

Toutes ces précisions économiques rendent compte de la valeur marchande de tels événements. De la même manière, par leurs chiffres, elles nous démontrent aussi l'intérêt que les JO suscitent en terme d'audimat. Car bien

2. Nous avons repris la présentation des chiffres en romain, à la manière du CIO qui tente sans doute ainsi de renforcer la valeur antique originelle des Jeux à travers cette forme.

3. Voir le tableau 13.1 page suivante, les chiffres sont en millions de dollars américains.

Jeux Olympiques	Revenus des retransmissions
Rome 1960	1,2 million
Tokyo 1964	1,6 million
Mexico 1968	9,8 millions
Munich 1972	17,8 millions
Montréal 1976	34,9 millions
Moscou 1980	88 millions
Los Angeles 1984	286,9 millions
Séoul 1988	402,6 millions
Barcelone 1992	636,1 millions
Atlanta 1996	898,3 millions
Sydney 2000	1 3331,6 millions
Athènes 2004	1 494 millions
Pékin 2008	1 737 millions (estimations)

TABLE 13.1: Coûts des droits de retransmission télévisés des JO

évidemment, de telles sommes ne seraient pas engagées si les retombées économiques qui en découlent n'étaient pas intéressantes pour les acheteurs de droits et de publicités.

### 13.1.2 Idéal olympique : concept et mises en discours

Passons maintenant à une dimension plus subjective de l'olympisme avec le concept — toujours en développement — d'*idéal olympique*. En effet, les Jeux olympiques se sont construits non seulement sur une base pratique mais aussi sur une base psychologique et sociale avec des valeurs et une certaine notion de morale. Cela provient d'une part de son héritage antique. Pendant les périodes consacrées au jeux, les Grecs pratiquaient alors une trêve des guerres, permettant aux sportifs de se déplacer librement pour y participer. Mais d'autre part, l'aspect symbolique reflète aussi l'intérêt que le baron de COUBERTIN avait pour l'éducation physique.

Cet idéal en tant que tel, est certes, définissable par des textes, mais il est intéressant de l'appréhender dans la considération de son « fantasme ». Selon nous, l'idéal de l'olympisme peut s'aborder en tant qu'idéologie. Il a une existence reconnue en discours, mais ne se matérialise souvent que vaguement. Tout en restant à la fois omniprésent dans les discours olympiques, il

demeure presque insaisissable. Un des piliers de cet idéal concerne la notion de *participation* à travers le célèbre adage : l'important est de participer <sup>4</sup>. De ce principe, il nous faudra voir quels discours s'y appliquent et dans quels contextes <sup>5</sup>.

Une des mises en œuvre de cet idéal fut la création de la Solidarité olympique. Le Comité d'aide internationale olympique vit le jour, en 1968, sous l'impulsion du comte Jean de Beaumont. Suite aux décolonisations des empires — coloniaux comme la France ou la Grande Bretagne —, cet homme entreprit de fournir une aide aux nouveaux pays africains et asiatiques. Des bourses sont ainsi versées à des comités olympiques nationaux pour des athlètes spécifiquement dans le besoin d'investissements financiers. Cette commission se constitue un fond en puisant directement sur les recettes des droits de télévision du CIO. Il s'agit d'un fonctionnement de prélèvements en quote-parts destinés ensuite aux CNO (Comités Nationaux Olympiques). Une des fonctions de la Solidarité Olympique est de coordonner ce financement. Cet organisme se destine donc à un soutien essentiellement tourné vers ces « jeunes » nations. Cependant, dans les faits, ses réalisations sont loins d'être toujours le cas.

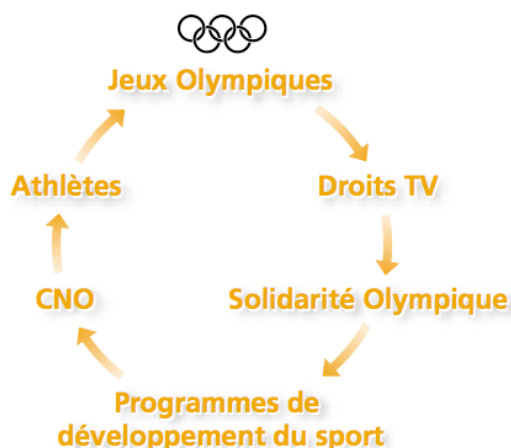


FIGURE 13.1: Fonctionnement de la Solidarité olympique

4. C'est un concept « dérivé » car strictement parlant, il n'a jamais été prononcé par P. DE COUBERTIN et il n'a pas formulé aussi simplement dans les discours olympiques.

5. Il n'existe aucune différence d'idéal entre les Jeux d'hiver et ceux d'été.

Le calendrier de la commission de Solidarité Olympique est un calendrier quadriennal qui gère des sommes en centaines de millions de dollars <sup>6</sup>. Il existe un programme de bourse olympique qui s'adresse aux athlètes se destinant à participer plus directement aux Jeux olympiques. Pour les Jeux d'Athènes 2004, cent quarante CNO en auront profité à travers neuf cent trente-neuf bourses. Un programme existe aussi. Celui dit de subventions pour les sports d'équipes. Il « tente de rétablir un meilleur équilibre en apportant un soutien financier aux CNO avec une équipe de niveau confirmé mais qui ne dispose pas des fonds nécessaires pour une préparation appropriée en vue d'une qualification olympique » <sup>7</sup>. Cinquante-cinq équipes ont bénéficié d'une subvention pour Athènes 2004.

Un élément important est à considérer avec notre corpus : jusqu'ici, aucun athlète ne participant aux Jeux d'hiver n'a reçu d'aide individuelle de cet ordre-là. C'est seulement en 2007 que la commission a entamé des discussions à ce sujet, en vue des Olympiades de Vancouver en 2010. Pour l'instant, rien n'est donc complètement mis en place officiellement.

Cependant, une question dépassant le cadre de nos recherches nous amène à nous demander si tout le monde est bienvenu dans ces Jeux olympiques. Une interview de Juan Antonio Samaranch (président du CIO de l'époque) soulève en effet quelques interrogations. Lors des Jeux olympiques d'Albertville, il s'exprime en ces termes — propos rapportés lors d'un reportage diffusé pendant le journal télévisé de 20 heures de *TF1* <sup>8</sup> :

- 22. Nous avons demandé à toutes
  - 23. les fédérations nationales de mettre des limites
  - 24. dans tous les sports et dans le bob +
  - 25. parce que les Jeux olympiques ++
  - 26. c'est pour les athlètes pas pour les touristes ++
- (sourire en coin final)  
(Vidéos d'un bobsleigh chahuté sans commentaire du journaliste,  
puis d'autres encore cette fois commentées)

Le principe des sélections implique également que les sports pratiqués lors de compétitions internationales sont soumis à des quotas nationaux bien spécifiques. L'olympisme se voit souvent interpellé sur le sujet. Permettre au plus

6. 209 millions pour 2001-2004 et 245 millions pour 2005-2008 par exemple.

7. Source : site internet du CIO.

8. Voir annexe C.1.9 page 644.



grand nombre de nations possible de participer à ces jeux relève de toute évidence de la plus grande importance pour le CIO, garant de la dimension universelle voire universaliste de l'évènement. Si des Jeux olympiques se réduisent à des championnats continentaux, ils n'auront guère plus de valeur dans le temps. Mais c'est aussi symboliquement — autre terrain de jeu de l'olympisme — que se jouent les épreuves. Les sports d'hiver et les compétitions qui y sont associées, apportent alors un éclairage tout particulier au phénomène.

Si d'une part, économiquement, les nations ne font pas jeu égal, que dire des ressources géographiques. Le Sénégal culmine à peine à plus de 500 mètres. Du fait de températures élevées, les neiges sont impossibles. Il paraît alors bien difficile de s'entraîner ou tout simplement de pratiquer un sport tel que le ski de descente. Mais le critère montagnoux reste encore un leurre. En effet, des pays comme le Pakistan ou le Népal qui possèdent des sommets à plus de 8 000 mètres, n'ont jamais vraiment brillé lors de compétitions hivernales.

Le critère démographique est quant à lui aussi, un faux-semblant. Même si les observateurs avaient annoncé une « déferlante » chinoise pour les jeux de Pékin, personne ne semble faire grand cas de l'Inde, seul autre pays à avoir plus d'un milliard d'habitants. Ce n'est que lors des derniers Jeux olympiques que la première et unique médaille d'or fut gagné par un athlète de ce pays.

Rappelons que chaque sport possède ses spécificités et que les critères de réussite sont multiples. Malgré tout, une tendance se dégage : l'économie nationale est un facteur de réussite majeure. Nous partirons donc de l'hypothèse que si certaines inégalités économiques sont indéniables, pourquoi vouloir les faire à nouveau rejaillir sur la scène médiatique sportive ? Le rôle du journaliste est important pour faire comprendre une réalité stéréotypée. Il s'observe sous de nombreuses formes, c'est pourquoi nous prendrons appui sur leurs commentaires mais aussi sur les formes d'incrustations textuelles à l'écran. De manière générale, la sémiotique de la mise en scène ne sera pas oubliée afin que l'analyse soit la plus complète possible.

## 13.2 *Les bronzés ne font pas du ski*

La phrase « *Les bronzés font du ski* » rappelle un des films les plus regardés du cinéma populaire français. Le deuxième volet de cette trilogie audiovisuelle culte présente encore et toujours la troupe dite du *Splendid* dans des péripéties hivernales. Il s'agit de la suite du premier volet qui s'était tenu dans un camp de vacances sous le soleil de l'Afrique. La continuité de ces aventures va nous amener à analyser le même « déplacement » de sportifs, à savoir, la représentation d'athlètes provenant d'Afrique, aux Jeux olympiques d'Albertville.

Dans cette sous-partie, il ne va pas s'agir des mêmes *Bronzés*... Le défigement du titre du film a été choisi afin d'être d'autant plus marquant. Heureusement, nous avons envie de dire, l'appellatif ne fut jamais utilisé à leur rencontre, tout du moins dans le corpus recueilli. Nous évoquerons le traitement médiatique de la délégation du Sénégal ainsi que celle d'un skieur marocain.

L'analyse suivante va porter sur deux reportages diffusés sur *TF1*, en février 1992. Alors que les médias français et tout particulièrement la télévision, se trouvent en pleine effervescence médiatique grâce à cet événement mondial, il est intéressant de voir comment certains reportages viennent aussi participer à tous ces discours sportifs <sup>9</sup>.

### 13.2.1 Un reportage (post-)colonial? Éléments de stéréotypisation de la différence

Dans ce corpus, avec la présence officielle de l'Afrique en France, il est question de déceler le regard que porte l'hôte sur son ancien territoire. En effet, lorsque la télévision française produit un reportage sur un ressortissant sénégalais, quel que soit le thème, des discours antérieurs en puissance se réactivent sur d'anciens compatriotes.

La figure du stéréotype se réalise dans une de ses formes les plus concentrées et marquées avec le dialogisme de la nomination. Des préconçus et par là des phrases prédéfinies – souvent ressassées et donc partiellement stabilisées – marquent ce phénomène.

Il s'agira de recentrer le stéréotype et son procédé de création : la stéréotypisation, vers une approche linguistique. Dans un premier temps, nous

9. Voir présentation détaillée du corpus 6.3.3 page 164.

présenterons cette dimension du connu *via* la mise en exergue du rôle du placement syntagmatique — plus précisément le placement en position de thème, appelé aussi thématisation. Ensuite, nous observerons ces stéréotypes dans le détail avec leur contenu associé et la mise en mots.

Dans le mode de donation du référent, la place initiale a une grande importance. En tant que première apparition d'une dénomination, elle a un rôle inaugural. C'est le premier contact que le téléspectateur aura avec le sujet d'une présentation de quelques minutes. Avec la concurrence de l'audimat, l'immédiateté de la télévision pousse aussi le journaliste ou le présentateur à être attractif <sup>10</sup>. Ceci n'est pas sans influence sur la forme générale de présentation des journalistes. P. ex. P. VON MÜNCHOW évoque une stratégie de la connivence que peuvent créer certains présentateurs avec leurs téléspectateurs afin de fidéliser leur audimat — voire le faire grandir.

[C]'est dans cette identification difficile de la prise en charge énonciative des discours que réside une part de la captation — qui peut devenir un véritable plaisir d'un véritable texte — qu'exercent les JT en question, car le spectateur y est rudement mis à contribution. [...] Néanmoins, dans la connivence qui se crée entre journaliste et spectateur par le plaisir interprétatif, le spectateur se sent, lui aussi, valorisé. (VON MÜNCHOW, 2004, p. 208)

Linguistiquement, divers procédés permettent de dégager des effets de sens. Pour F. SITRI, l'objet de discours est repérable à des marques, renvoyant à des catégories linguistiques : la thématisation (par détachement, focalisation, extraction) et la reprise (par un morphème anaphorique, une répétition lexicale, une anaphore sémantique...). Nous souscrivons avec l'auteure qu'il existe des marques formellement repérables de reformulation, de caractérisation et de (re-)catégorisation. Nous proposons d'en observer certaines afin de comprendre leurs effets potentiels.

### Nomination, thématisation et (re-)catégorisation

Un exemple en particulier va illustrer à nouveau l'importance de la nomination. Suite à l'annonce de la présentatrice du journal télévisé (Claire

10. P. VON MÜNCHOW reprend ce dilemme en apparence qu'elle illustre tout au long de son ouvrage sur les journaux télévisés (VON MÜNCHOW, 2004).. G. Soulez aborde les stratégies d'émergence des présentateurs comme une autre forme de captation d'intérêt pour le téléspectateur, voir (SOULEZ, 2002b).

Chazal), le reportage embraye directement sur des propos « à chaud » sans question préalable, suivis par les premiers commentaires du journaliste que voici :

- 8. YK : Pour Alphonse Gomis l'exploit est déjà réalisé +
- 9. à 26 ans + ce Sénégalais devenu savoyard d'adoption
- 10. a enfin vaincu ses angoisses ++

Nous analyserons plusieurs éléments de cette ouverture du reportage. Les premiers mots « plantent le décor » et permettent de situer le positionnement du journaliste sur son objet. Nous observerons le « fil » de donation du référent puis l'amorce avec *pour* et nous terminerons sur le syntagme en [9.].

**Thème et position(nement)** *Alphonse Gomis* a la forme : *prénom + patronyme*. C'est la toute première dénomination utilisée. Cette forme est d'emploi classique en première instance. C'est une actualisation que nous considérerons comme neutre.

Par contre, cette dénomination s'inscrit dans une première dislocation à gauche avec : *Pour Alphonse Gomis*. Elle détache le complément d'agent et le place en tête de phrase. Cette opération donne ainsi de l'importance à ce segment. Ce n'est pas la même chose que la voix active ainsi modifiée :

- 8\*. YK : Alphonse Gomis a déjà réalisé l'exploit

C'est le point de vue du skieur qui est mis en avant et relativisé. Si l'on observe la préposition introductrice, nous pouvons noter que *Pour* réduit la considération donnée au sportif en question <sup>11</sup>. Cela sous-entend aussi, par la précision faite, qu'il ne s'agit pas forcément du jugement généralement accepté.

Nous insistons sur la position même du segment car une hypothèse psycholinguistique nous permet de faire émerger une autre possibilité. En effet, les travaux de Morton Ann GERNSBACHER <sup>12</sup> ou Pierre COIRIER <sup>13</sup>, Daniel GAONAC'H et Jean-Michel PASSERAULT ont démontré que les lieux initiaux servent à établir les fondements cognitifs. Du fait de leur emplacement, les sujets retiennent plus facilement leurs contenus.

11. Voir notamment (CADIOT et FRADIN, 1990).

12. Voir (GERNSBACHER, 1990).

13. Voir notamment (COIRIER, GAONAC'H et PASSERAULT, 1996).

En [9.], la nationalité de l'athlète est en position de thème initial. Elle lui confère une position de connu. Il va alors se poser comme sujet de la narration. Tout en gardant le sens général de l'expression, par permutation, il aurait été possible de formuler ainsi :

9\*. à 26 ans + ce Savoyard sénégalais d'origine

L'équivalence est bien évidemment incomplète ou biaisée. Si *Savoyard* est en position de sujet, c'est le stéréotype de ce dernier qui va se réactiver. Or, le journaliste veut marquer la nouveauté, l'originalité. C'est l'idée qu'un Africain et même par extension, qu'un Noir puisse prendre place à une compétition de haut niveau en ski qui marque cette supposée originalité.

Le déterminant introducteur du syntagme est un démonstratif. Le démonstratif est un renfort d'actualisation. Selon R. LAFONT c'est l'actualisateur maximal<sup>14</sup>. Il fait écho au nom propre complet (*Prénom + Patronyme*) donné en [8.]. Mais, *ce* est à distinguer de *le*. Le déterminant défini est dit « mémoriel » par G. GUILLAUME<sup>15</sup>. Il présuppose que l'énonciateur connaît déjà le référent. À la même époque, avec un skieur français de renom, le déterminant démonstratif aurait été absolument impossible :

\*. Pour Franck Piccard, [...] *ce/le* français d'origine [...]

Dans les indices de stéréotypations discursives que nous recherchons, l'important est de ne pas chercher à tirer des conclusions de manière trop hâtive. La célébrité rentre en ligne de compte dans l'utilisation du déterminant défini par rapport au domaine du connu qui motive son emploi. L'aspect national a son importance, mais notre corpus ne nous permet pas de pouvoir prétendre que le fait d'être sénégalais ou français ait une incidence supplémentaire par rapport à la notoriété. Néanmoins, si l'on observe le syntagme en entier, une « bizarrerie » semble apparaître :

9. devenu savoyard d'adoption  
 9'. devenu savoyard \*  
 9". savoyard d'adoption \*  
 => devenu savoyard par adoption

14. Voir (LAFONT, 1990a).

15. Voir (GUILLAUME, 1975).

En 9<sup>e</sup>, l'information est transmise presque totalement, alors pourquoi l'ajout d'*adoption* ? Il y a une surcharge d'information. À l'image de la figure de style qu'est la périsologie, le journaliste « en dit trop ». Notre hypothèse est que cette précision rajoute l'idée d'une procédure légale. En y regardant mieux, la structure attendue avec le verbe *devenir* pour signaler un changement d'état par un certain biais, nécessite l'usage de la préposition *par*. Grâce à ce jeu des prépositions, il y a confusion entre le *but* et le *moyen*. Le journaliste souligne l'adoption comme but. Cette logique révèle l'objectif de devenir savoyard. Or, par extension et conséquence administratives, il s'agit alors de devenir français. Ce processus réactive un stéréotype discriminant à l'égard des Africains. Il attribue l'intention de vouloir obtenir la nationalité française — pour des raisons diverses comme les avantages socio-économiques.

On retombe dans un des stéréotypes des migrants africains en quête désespérée d'une nouvelle chance. Bien entendu, cela n'est pas dit ouvertement mais l'intégration d'une formule de la sorte marque inconsciemment les esprits. Par ce biais, les journalistes favorisent la propagation et tout simplement la survie de stéréotypes abusifs.

Afin de poursuivre dans le vaste ensemble que constituent les stéréotypes, nous regarderons désormais du côté de la stéréotypisation. Avec l'occurrence [9.], nous avons eu un exemple précis de ce principe, il est important de voir si elle est généralisée à l'ensemble et surtout comment elle peut prendre forme discursivement.

### **Stéréotypisation générale ou des formes particulières éparses**

Notre hypothèse est que la stéréotypisation passe par des processus discursifs que l'on peut reconnaître en fonction de ce qu'il est dit mais aussi en fonction de comment ce dire est actualisé. Comme le note G. KLEIBER à propos du stéréotype :

les expressions linguistiques, si elles réfèrent, réfèrent à des éléments « existants », réels ou fictifs, c'est-à-dire conçus comme existant en dehors du langage : cette existence leur est garantie par cette modélisation intersubjective stable à apparence d'objectivité qui caractérise notre appréhension du monde. Modélisation, qui se trouve alimentée par deux sources : par notre expérience perceptuelle, mais aussi par notre expérience socio-culturelle incluant la dimension historique. (KLEIBER, 1999, p. 27)

Pour R. AMOSSY, « le stéréotype doit être étudié comme un phénomène distinct du cliché ou du lieu commun. A la croisée des sciences sociales et des études littéraires, il se définit comme une représentation sociale, un schème collectif figé qui correspond à un modèle culturel daté » (AMOSSY et HERSCHBERG-PIERROT, 2007, p. 64). Comme le note G. GROSS :

La problématique du stéréotype [...] croise l'étude linguistique des locutions et des expressions figées [pour nous les syntagmes]. On appelle « locution » tout groupe dont les éléments ne sont pas actualisés individuellement. (GROSS, 1996, p. 14)

De nombreuses études américaines ou internationales en général, ont mis en avant une distinction qui est faite dans les médias, entre les athlètes blancs et les athlètes noirs. Parmi ces études, celle de M. TERVO est fort intéressante. Elle s'intéresse à la presse finlandaise durant certains Jeux olympiques de la première moitié du vingtième siècle. M. TERVO dégage diverses spécificités de traitements journalistiques en fonction des origines ethniques des athlètes. Une de ses conclusions, rapporte la dichotomie entre Noirs et Blancs comme rejaillissant avec les concepts d'*inné* et d'*acquis*.

This emphasis on 'innate' physical ability effectively denied the cultural significance of black and Native American athlete's achievements. This stood in sharp contrast to white athletes, whose success in sports was considered to mirror their intellectual ability (Bale 1996 ; Bale and Sang <sup>16</sup> ; Dyer 1997 : 23 <sup>17</sup> ; Miller 1998 <sup>18</sup>). The process of identifying whiteness with nationality and black skin colour with corporality was apparent in the representations of American athletes <sup>19</sup>. (TERVO, 2002, p. 346)

Nous retrouvons régulièrement des expressions relatives aux qualités « naturelles » des athlètes noirs. Le reportage sur l'équipe du Sénégal en fait d'ailleurs une référence :

16. Voir (BALE et SANG, 1996).

17. Voir (DYER, 1997, p. 23).

18. Voir (ROWE, MCKAY et MILLER, 1998).

19. Traduction personnelle : « L'accent porté sur habiletés physiques « innées » rejetait la signification culturelle pour les exploits accomplis par des athlètes noirs ou amérindiens. Ceci établit un contraste précis avec les athlètes blancs, pour qui le succès en sport était considéré comme le miroir de leur compétence intellectuelle (BALE 1996, BALE and SANG ; DYER 1997 : 23 ; MILLER 1998). Le procédé d'identification de la blancheur avec la nationalité et celui de la couleur de peau noire avec la corporalité était apparent dans les représentations des athlètes américains. »

- 18. un bien mauvais procès
- 19. puisque le Sénégalais malgré un équilibre souvent instable
- 20. et jonglage permanent entre sa vitesse et ses possibilités +

Les remarques sur le physique inné ou des propensions naturelles à l'effort, sont très rares dans notre corpus traité. Les journalistes n'ont pas réactivé ces présupposés racistes. Malgré tout, comme il a été montré avec l'exemple [9.], des formes plus minimales en apparence perdurent. Il est effectivement difficile de quantifier les répercussions sur une audience. Cependant l'hypothèse que nous émettons désormais, est que la stéréotypisation en tant que généralisation de qualités accordées à un groupe, a des répercussions sur la syntaxe des discours qui les soutiennent.

D'un point de vue heuristique, il est important de distinguer deux formes de stéréotypisations. Nous distinguerons la stéréotypisation topique de la stéréotypisation thématique. L'une n'exclut pas l'autre, mais nous souhaitons faire réapparaître la distinction topique/thème que nous avons déjà abordée. L'évocation récurrente de caractéristiques simplificatrices à l'égard d'un groupe humain sera dite *stéréotypisation topique*. À la manière de l'analyse de contenu, il s'agira de relever ces récurrences d'images associées et d'évocations propres à un groupe. La stéréotypisation thématique relèvera de l'analyse du discours. Des indices linguistiques et en particulier syntaxiques permettront de mettre en avant un fonctionnement distinct dans la mise en discours.

Nous proposons de voir plus particulièrement comment les déterminants permettent cela. Nous confronterons alors notamment les formes définies, indéfinies, possessives et démonstratives.

« **Grammaire** » **du stéréotype** Si l'on observe les travaux de G. GUILLAUME — grâce à une synthèse récente réalisée par P. LARRIVÉE — nous retrouvons des exemples de la tension binaire des déterminants. Les exemples choisis utilisent la qualification nationale du référent :

- (1)
  - a. Un soldat meurt et ne se rend pas
  - b. Un soldat français meurt et ne se rend pas.
  - c. Un soldat meurt.
- (2)
  - a. Le soldat se meurt.



- b. Le soldat français se meurt et ne se rend pas.
- c. Le soldat meurt et ne se rend pas.

Dans cette conception dynamique du langage, (1) et (2) sont des mouvements, le premier est de « particularisation » pour *un* et le second est de « généralisation » pour *le*.

Pour M.-N. GARY-PRIEUR et Martine LÉONARD, le démonstratif est « sémantiquement incomplet » (GARY-PRIEUR et LÉONARD, 1998, p. 13). Le principe est de voir le démonstratif comme une invitation à considérer un objet identifié. Mais en cela, « il ne suffit pas pour autant à opérer l'identification nécessaire » (GARY-PRIEUR et LÉONARD, 1998, p. 13). Contrairement au nom propre, le groupe nominal démonstratif a un sens incomplet qui l'oppose en cela, à l'article indéfini ou au défini générique. Si l'on reprend les mêmes exemples que les deux linguistes <sup>20</sup>, nous retrouvons :

- [X] La rose est la plus belle des fleurs.
- [Y] Elle m'a offert une rose.
- [Z] Cette rose sent délicieusement bon.

Un point commun se dégage pour [X] et [Y], c'est-à-dire pour le défini et l'indéfini. Aucune information extérieure à l'énoncé n'est nécessaire pour leur interprétation. « Le référent de la rose est identifié sur la base d'une connaissance purement lexicale [...] l'article défini donne l'instruction de prendre en compte l'objet général correspondant au sens du nom rose. » (GARY-PRIEUR et LÉONARD, 1998, p. 13).

Pour [Z], c'est toute autre chose. L'appui sur le contexte est indispensable pour l'interprétation. Néanmoins, le démonstratif partage des particularités à la fois avec le défini et avec l'indéfini. Notre problème est d'interroger ces usages en discours.

**Présentation — Définition** Au début du reportage sur les skieurs sénégalais, dans la première partie consacrée à Alphonse Gomis, un intéressant mouvement se dégage, du démonstratif au défini puis vers l'indéfini.

- 9. à 26 ans + ce Sénégalais devenu savoyard d'adoption
- 10. a enfin vaincu ses angoisses ++

20. Dans l'article, les exemples sont numérotés (5) pour [X], (6) pour [Y] et (7) pour [Z].

[...]

18. Un bien mauvais procès
19. puisque le Sénégalais malgré un équilibre souvent instable
20. et un jonglage permanent entre sa vitesse et ses possibilités +
21. passe la ligne debout + + +
22. Loin + très loin des meilleurs + mais debout + +
23. juste avant lui + un autre Sénégalais +
24. Lamine Gueye était parvenu au même résultat +

Chronologiquement les déterminants inscrits dans les SN passent : du démonstratif, *ce Sénégalais*, au défini, *le Sénégalais* pour finir avec l'indéfini, *un autre Sénégalais*. Dans la chaîne de référence — restreinte aux SN — la position initiale occupée par le démonstratif s'explique par l'anonymat de départ du référent. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment c'est l'ensemble plus vaste : ce Sénégalais devenu savoyard d'adoption qui est l'actualisation complète.

Les deux actualisations suivantes vont nous intéresser davantage. La distinction défini/indéfini est travaillée depuis bien longtemps. Cependant le SN-def est ici modifié par l'adjectif *autre*. Les travaux de Marleen VAN PETEGHEM et C. SCHNEDECKER reviennent en détail sur le sujet <sup>21</sup>.

présuppose toujours un repère, comparable dans une certaine mesure à ce qu'on appelle dans les mécanismes anaphoriques l'« antécédent ». Dans *J'ai lu un autre livre*, par exemple, le SN *un autre livre* implique une référence indéfinie à un livre spécifique, mais présuppose en même temps l'existence d'un premier livre auquel le livre en question s'impose. (VAN PETEGHEM, 1995)

Dans notre cas, il s'agit alors d'un effet d'annonce. Par anticipation, le téléspectateur envisage désormais la possibilité de voir apparaître un nouveau concurrent. C'est sous forme d'incise entre *un autre Sénégalais* + et était que vient se placer le Np complet *Lamine Gueye*. Mais un autre phénomène est à l'oeuvre :

Il n'y a jamais coréférence avec l'antécédent, bien au contraire. Le sens même de *autre* est donc celui d'un anaphorique non coréférenciel, impliquant tout au plus, dans certains cas, une coréférence virtuelle. On pourrait le caractériser comme un *anaphorique négatif*, qui signifie la négation de l'antécédent dans la mesure où celui-ci exclut comme référent potentiel du SN contenant *autre*. Ceci

21. Voir notamment (VAN PETEGHEM, 1995), (VAN PETEGHEM, 2000) ou (SCHNEDECKER, 2006).

présuppose en même temps que l'antécédent et l'anaphorissant entretiennent un rapport de complémentarité à l'intérieur d'un même ensemble. L'emploi de *autre* présuppose en effet l'existence d'un ensemble, qui peut être plus ou moins grand, et qui est en outre, subdivisé en deux sous-ensembles : un comportant le référent de l'antécédent, qui est en quelque sorte prélevé sur cet ensemble, et l'autre comportant les référents restant. (VAN PETEGHEM, 1995)

C'est donc bien le choix de l'article qui impose cette différence. « L'article indéfini présuppose en effet toujours une multiplicité, alors que le défini présuppose l'existence d'un ensemble de référents souvent plus limité et pose une référence à la totalité de ces référents » (VAN PETEGHEM, 1995). Par rapport au reportage, *un autre Sénégalais* insiste sur la différence inter-individuelle mais n'enferme pas les référents dans une dualité restreinte. *Un autre Sénégalais* souligne la distinction mais ne donne pas d'indication sur le nombre total de Sénégalais potentiellement concernés — il pourrait y en avoir un troisième engagé dans la compétition ou même plus encore.

*Le Sénégalais* est ici en emploi anaphorique. Il ne généralise pas exclusivement la « sénégalité » du sportif. Cependant, depuis le début du reportage, il n'est fait mention que d'une seule personne. Dans ce contexte monoréférenciel, le pronom anaphorique *il* semblait plus approprié. Pour nous, il s'agit de recadrer partiellement sur une forme de stéréotypisation topique qui fait intervenir des évocations liées au potentiel (physique). Nous avons analysé précédemment de tels types de références grâce aux travaux de M. TERVO <sup>22</sup>.

**Possession** Le dernier élément que nous souhaitons traiter est celui du possessif. Une judicieuse remarque de l'historien F. DURPAIRE nous a permis de pointer un usage spécifique. Cependant, nos corpus ne rendent pas compte de cette pratique. Pour être complet et dans la logique de cette analyse en cours, en voici la présentation :

dans la présentation des athlètes noirs : la volonté de s'approprier les athlètes africains francophones. Patrick Montel évoque « *notre* » ami Mbacké au sujet de l'ancienne championne du monde sénégalaise. Une sprinteuse togolaise devient « *notre* » Sandrine Tiebo. Ce pronom possessif, dans la bienveillance paternaliste, présente le travers inverse du reste de la société, qui ne veut pas voir

22. Voir 9 page 225 et (TERVO, 2001) et (TERVO, 2004).

comme françaises des personnes d'origine africaine qui, à la différence de ces athlètes, sont bien françaises. (DURPAIRE, 2006, p. 173)

Cette pratique discursive, nous l'avons retrouvé hors de ce corpus avec le même présentateur de télévision. Nous ne sommes pas en mesure de dire s'il s'agit d'une pratique plus répandue. Ce qui est clair, c'est que par l'appropriation marquée par le possessif, le référent fait figure de passif, de « possédé ». Le statut de ce dernier est en partie dévalorisé car il semble que cette pratique ne s'applique qu'aux athlètes noirs (francophones). Nous pourrions nommer cette attitude de *colonialiste* avec une telle pratique — comme peut l'analyser F. DUFOUR avec le « marqueur de possessivité, qui signe l'ordre de la dominance » (DUFOUR, 2007, p. 544).

Maintenant que nous avons pu développer ces éléments d'identification, nous souhaitons nous concentrer sur l'élément fort et symbolique de l'identité, le nom propre <sup>23</sup>. Nous étendrons notre analyse sur un second reportage tout en poursuivant conjointement les nouvelles précisions théoriques nécessaires.

### 13.2.2 « Un Noir chez les Blancs » : enjeux et illustrations du fonctionnement des dénominations identitaires

L'expression « un Noir chez les Blancs » est issue d'un commentaire journalistique qui fait suite à un entretien avec Lamine Geye une dizaine d'années après les Jeux d'Albertville. Le skieur, interviewé en 2001 en vue des Jeux olympiques de Salt Lake City, dénonce alors un désastre comme l'indique le journaliste :

Pour le ski alpin, j'ai comparé les règles de qualifications actuelles à celles appliquées pour les jeux Olympiques d'Albertville en 1992. En dix ans, à cause de ces règles drastiques, 71 coureurs ont disparu en géant et 62 ont disparu en slalom ; 15 à 23 nations ont disparu en géant et 16 en slalom. Aujourd'hui, il ne reste que 15 nations représentées en géant et 12 représentées en slalom : c'est presque 50% de participants en moins. [...] Demain, il n'y aura que des Blancs aux JO d'hiver. Alors, dans ces conditions, autant enlever l'anneau noir représentant le continent africain. <sup>24</sup>

23. R. BARTHES notait : « Un nom propre doit toujours être interrogé soigneusement, car le nom propre est, si l'on peut dire, le prince des signifiants ; ses connotations sont riches, sociales et symboliques » (BARTHES, 1977).

24. Article paru dans le journal L'Humanité du 17 décembre 2001, pour l'article en entier, voir en annexe C.2.1 page 649.

L'expression — reprise en titre de cette sous partie — interpelle et c'était bien son objectif. En interrogeant cette formulation des pistes apparaissent clairement. Par exemple, qu'en aurait-il été, si elle était réécrite :

- Lamine chez les Blancs
- Lamine Gueye chez les Blancs
- Monsieur Gueye chez les Blancs
- Lamine chez les skieurs blancs
- *etc.*

Ce simple principe de substitution met en évidence une des particularités du nom propre. Nous proposons de l'observer à travers une analyse s'appuyant davantage cette fois sur le second reportage, celui consacré à Brahim Izdag, un skieur marocain. Nous procéderons à des précisions théoriques à propos du nom propre tout en les replaçant dans ce contexte précis. Nous chercherons à faire évoluer ces considérations vers une analyse appliquée qui pourrait prendre en compte pleinement la dimension « incarnée » du discours avec les projections sur les êtres humains représentés.

### **Le nom propre et ses considérations**

Jusqu'à récemment, pour de nombreuses grammaires traditionnelles, le nom propre était vide de sens. Selon Saul A. KRIPKE<sup>25</sup> et les logiciens, le nom propre est un désignateur rigide. Ces chercheurs voyaient en lui une simple étiquette qui faisait correspondre un référent unique avec un signifiant. Mais bien d'autres études ont su dépasser cette approximation.

C'est la notion de connotation qui a permis de voir en premier lieu, l'originalité et les particularités du nom propre. Otto JESPERSEN admet que les noms propres « connotent le plus grand nombre de propriétés » (JESPERSEN, 1971 [1924], p. 77). Dans son ouvrage sur la connotation, justement, Catherine KERBRAT-ORECCHIONI s'intéresse aux noms propres. Elles les perçoivent comme des éléments pouvant servir à la stratégie communicative du locuteur parce qu'ils *connotent*.

Pourtant ils sont informatifs : chaque nom propre draine avec lui l'ensemble des connaissances que les actants de l'énonciation possèdent sur le porteur du nom. Ils signifient donc mais connotativement, et cela doublement : parce qu'ils évoquent tel sexe, telle origine géographique plus que telle autre, qu'ils

25. Voir (KRIPKE, 1980).

peuvent être comiques ou ridicules, vulgaires ou aristocratiques. (KERBRAT-ORECCHIONI, 1977, p. 178-179)

Dans ces acceptions, le nom propre ne permet plus de penser avec la théorie du signe saussurien. L'image mentale d'un signifié stable dans la langue n'est pas opérationnelle avec ces nouvelles théories. M.-N. GARY-PRIEUR donne des précisions à ce sujet en préconisant une considération du contexte renforcée dans l'étude des noms propres :

Il est vrai de n'importe quelle unité lexicale que son interprétation dans un énoncé dépend dans une certaine mesure du contexte : c'est le contexte par exemple qui réduit la polysémie des noms et des verbes. Mais la dépendance du nom propre au contexte est d'une autre nature : dans la mesure où le nom propre n'est associé à aucun concept, son interprétation est entièrement régie par le contexte. (GARY-PRIEUR, 1994, p. 26)

Diverses interprétations du nom propre ont pu être développées. Nous resterons pour l'instant dans la lignée de celle dernièrement introduite <sup>26</sup>. Pour l'auteure, le nom propre peut recevoir trois types d'interprétations :

- *l'interprétation identifiante*. Il s'agit de l'emploi le plus classique. Le nom propre réfère à un objet particulier. Cet objet est censé déjà être identifié par le co-énonciateur. Comme le rappelle D. MAINGUENEAU en complément et à propos de deux exceptions : « dans ce cas, le nom propre se passe de déterminant, sauf quand celui-ci est soudé (« Le Havre », « La Redoute »...) ou qu'il a un complément limitant sa référence : « la France d'avant la guerre » n'est qu'un aspect de la France » (MAINGUENEAU, 1998, p. 163) ;
- *l'interprétation dénomnative*. Elle est fondée sur le fait que le référent s'appelle de telle façon. Elle renvoie au concept d'acte de baptême de la nomination. Parler de *Gomis* dans le reportage, implique qu'un des deux skieurs sénégalais s'appelle bien *Gomis*. Cette interprétation peut aussi servir d'éclaircissement. Afin d'ôter une ambiguïté, nous pouvons procéder à une précision. P. ex. : « le Diarra de Bordeaux » s'établit par opposition à un autre joueur de l'équipe de France portant le nom de Diarra. Dans ce cas de figure, il y a deux footballeurs possédant le même patronyme. Nous avons pu noter des occurrences distinguant Lassana Diarra d'Alou Diarra. Mais la distinction ne se fait pas grâce à la mention

26. Plus particulièrement, (GARY-PRIEUR, 1994).

de leur prénom. Elle se fait avec la précision faite par rapport à leur club professionnel de rattachement <sup>27</sup> ;

- *l'interprétation prédicative*. Cette troisième interprétation exploite certaines propriétés rattachées communément à l'opinion du porteur du nom propre (le génie de Zinédine Zidane, la beauté de Vénus, etc.) : « Ben Arfa est un Zidane en puissance », « Marie est la Vénus du village », « Paris, c'est Chicago ». . . L'énonciateur présuppose qu'il existe un référent déjà identifié avant sa parole (« Zidane », « Vénus », « Chicago ». . . ). Mais, il ne retient que quelques-unes de ses propriétés. Ainsi évoquées, nous pouvons dire que ces propriétés sont « à l'état de cliché » <sup>28</sup>, comme le remarque encore D. MAINGUENEAU. Les emplois avec le déterminant indéfini relèvent de cette catégorie. En effet, le groupe nominal ne se contente pas de référer au nom propre. Il le présente comme possédant des propriétés remarquables. Elles sont supposées connues du co-énonciateur. C'est un indice de notoriété pour le nom propre utilisé ou du moins, une marque de connivence entre les co-énonciateurs.

Les noms propres avec les études de P. SIBLOT notamment, ont eu de nombreuses applications nouvelles mais aussi des théorisations originales. La nomination identitaire ne fait pas exception parmi les actes de nominations.

Les dénominations sont bien souvent les reflets les plus flagrants des attitudes d'énonciateurs vis-à-vis des personnes nommées. « Dis moi comment tu te nommes, je te dirai qui tu es » a été illustré par ce genre d'étude. Par extension, une autre formule pourrait naître sous la forme : « Dis comment tu me nommes, je te dirai comment tu me vois. . . ». C'est dans cette perspective que P. SIBLOT fait remarquer que :

[l]a propriété première de la nomination qui, en même temps qu'elle catégorise l'objet nommé, positionne l'instance nommante à l'égard de ce dernier. (SIBLOT, 1997, p. 42)

Pour continuer l'ouverture permise par l'AD et grâce à la lecture des travaux de C. SCHNEDECKER <sup>29</sup>, nous proposons de faire appel à des disciplines comme la sémantique discursive, la psycholinguistique ou encore les sciences cognitives.

27. Lassana Diara joue au Real de Madrid en Espagne et Alou Diarra joue au club des Girondins de Bordeaux. Des exemples sont notés en annexes en A.5 page 539 et A.6 page 540.

28. Voir (MAINGUENEAU, 1998, p. 163).

29. Notamment (SCHNEDECKER, 1997), (SCHNEDECKER, 2003) et (SCHNEDECKER, 2005).

Ce mouvement va nous autoriser à pousser notre réflexion sur la nomination. Ainsi, pour commencer, nous aborderons la théorie du centrage, puis nous développerons la théorie de l'accessibilité. Ces appuis théoriques nous permettront de voir comment s'actualise le référent dans une dimension discursive qui dépasse le simple cadre de la phrase ou même du paragraphe.

### **Théories de l'accessibilité et du centrage appliquées à une considération du nom propre en discours**

Parmi les différentes croyances accordées au nom propre, une des plus fortes est celle de pouvoir désambiguïser une référence. Pour répondre à cela, nous prendrons appui sur deux théories : celle de l'accessibilité ou du centrage.

**Théorie de l'accessibilité** M. ARIEL a développé la théorie dite de l'accessibilité. Son principal postulat est que « le choix des expressions référentielles est conditionné par les présomptions du locuteur sur le degré d'activation que le référent est supposé avoir dans la mémoire de son interlocuteur. » (SCHNEDECKER, 2005, p. 86-87). M. ARIEL a alors mis au point une échelle de degré d'activation.

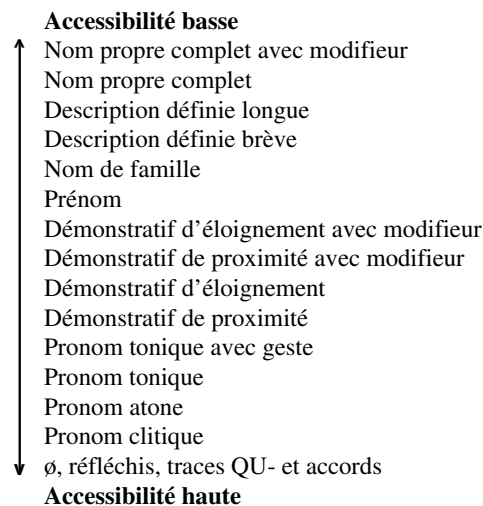


FIGURE 13.2: Échelle d'accessibilité de M. ARIEL



Le locuteur utilise un marqueur dit de « haute accessibilité référentielle » lorsque le référent est « saillant ». À l'inverse, c'est un marqueur de faible accessibilité référentielle qui sera utilisé. Les marqueurs sont classés sur une échelle d'accessibilité [ 13.2 page précédente], fondée sur trois principes :

- leur informativité (plus l'accessibilité marquée par l'expression référentielle est basse, plus celle-ci comporte d'information lexicale) ;
- leur rigidité (plus l'accessibilité marquée par l'expression référentielle est basse, plus l'expression sera rigide, c'est-à-dire univoque) ;
- leur degré dit d'atténuation : plus l'accessibilité marquée par une expression référentielle est haute, plus l'expression référentielle a de chances d'être brève, atone, etc.). (SCHNEDECKER, 2005, p. 87)

La reprise d'un élément à saillance basse marque l'introduction d'une nouvelle idée forte. Les pronoms — saillance haute — permettent de suivre un même argument. Selon la théorie du centrage, le point de vue est différent dans le traitement des données, mais les conclusions sont relativement proches.

**Théorie du centrage** La théorie du centrage, nous permet d'émettre des prédictions sur le choix que l'on peut faire d'une expression *e* dans une proposition *p*. Comme le notent Marilyn WALKER, Aravind JOSHI, et Ellen PRINCE,<sup>30</sup> la présence de *e* est fonction d'un ensemble de facteurs variables suivant les langues. Un critère se dégage plus largement avec la présence de son référent dans la proposition antérieure (p-1).

Pour la langue française, nous retiendrons principalement : l'ordre des mentions des SN visant ces entités et leur rôle grammatical. [C] ci-dessous comporte un ensemble de plusieurs référents : *le musicien, son instrument et sa voix*, qui constituent le « centre anticipateur » (désormais Ca).

[C] (p-1) Le musicien survolté, à la recherche de sons inédits, joue de son instrument, mais surtout de sa voix haut perchée.

[D] Il donne plusieurs concerts en février en Ile-de-France.<sup>31</sup>

Les référents de ce Ca sont hiérarchisés notamment en fonction de leur position. La position première est un avantage par rapport aux autres. Mais cette

30. En particulier (WALKER, JOSHI et PRINCE, 1998).

31. Exemple issu de (SCHNEDECKER, 2005, p. 88), l'auteure souligne *le musicien, son instrument et sa voix*. Ses exemples sont notés [2a] pour [C], [2b] pour [D], [2c] pour [E] et [2d] pour [F].

hiérarchisation s'effectue aussi par rapport à la fonction grammaticale (Sujet > objet indirect animé > objet direct > objet indirect inanimé > objet oblique). Le plus élevé dans cette hiérarchie (appelé aussi centre préféré, Cp) est ici *le musicien*. C'est « celui dont on prédit la reprise, ou pour reprendre les termes de la théorie du centrage, le statut futur de centre rétroactif (Cr) » (SCHNEDECKER, 2005, p. 88).

Selon cette théorie, la transition entre [C] et [D] est considérée comme une « continuation » du fait que le même référent est centre rétroactif dans les deux énoncés. Et comme le précise C. SCHNEDECKER, en [D], le Cr coïncide avec le Cp. La théorie du centrage prédit également que l'expression de prédilection du Cr sera le pronom. De même, dans ces conditions discursives, l'emploi d'une autre forme pour reprendre ce même référent, serait « incohérente » (cf. [E]).

(p-1) Le musicien survolté, à la recherche de sons inédits, joue de son instrument, mais surtout de sa voix haut perchée.

[E] Médéric Collignon donne plusieurs concerts en février en Ile-de- France.

D'ailleurs, en principe, le même phénomène se produirait lors de la promotion d'un autre référent comme centre préféré de la proposition subséquente à [C]. Une illustration est donnée en [F] (les centragistes parlent alors de « rétention du Cr ») :

(p-1) Le musicien survolté, à la recherche de sons inédits, joue de son instrument, mais surtout de sa voix haut perchée.

[F] Cette voix est d'ailleurs son plus précieux atout.

Pour revenir au nom propre, il faut noter que « la réitération du nom propre du référent dans [D] ralentirait le temps de traitement de la proposition, comme l'ont démontré les psycholinguistiques qui travaillent dans le cadre centragiste : c'est ce qu'ils appellent la « pénalité du nom propre répété » (cf. Schne-decker, 2003 <sup>32</sup>, pour une présentation de ces aspects) » (SCHNEDECKER, 2005, p. 131).

Souvent un principe d'alternance se développe entre les formes de références. Pourtant, tous les textes ne pratiquent pas cette alternance entre les divers types de Np. « Dans 11 de nos 41 textes <sup>33</sup>, le Np complet est maintenu du

32. Voir (SCHNEDECKER, 2003).

33. Le corpus de C. SCHNEDECKER est composé de portraits de personnalités culturelles ou artistiques parus dans le quotidien *Le Monde*.

début à la fin pour des raisons toutes différentes apparemment. Dans certains cas, le référent n'est désigné que par un pseudonyme «simple» comme Fellag ou Willem, ce qui exclut toute alternative », comme le remarque C. SCHNEDECKER <sup>34</sup>. Les raisons sont donc multiples. Elles peuvent être onomastiques et/ou phonétiques. Ainsi elles entrent en compte apparemment et rendent préférables l'emploi constant du Np complet, soit « parce qu'il y a homonymie [...], soit parce que le patronyme seul résonnerait bizarrement [...] » (SCHNEDECKER, 2005, p. 102-103).

### Le nom propre répété

Un des principaux écueils des approches de l'accessibilité et du centrage, est l'absence de prise en compte du genre de discours. « [C]es théories sont d'une certaine façon aveugles aux genres discursifs dans lesquels se réalise l'expression de la coréférence » (SCHNEDECKER, 2005, p. 89).

Cette absence n'est pas totale puisque les avis semblent diverger selon les études et les auteurs. Janine TOOLE dans un article intitulé « The Effect of Genre on Referential Choice », nie toute incidence du genre et arrive à la conclusion que : « [...] Accessibility Theory can be used to predict referential choice and [...] genre-specific explanations are not required » <sup>35</sup>(TOOLE, 1996, p. 286).

À l'inverse, C. SCHNEDECKER évoque d'autres chercheurs « Kronrod & Engel (2001) <sup>36</sup>, [dont] un travail sur les manchettes de journaux, se montre beaucoup plus nuancé en suggérant que le choix des marqueurs résulte d'un compromis entre les facteurs cognitifs pris en compte par la théorie de l'accessibilité et de contraintes éditoriales assez strictes. » (SCHNEDECKER, 2005, p. 90). Nous ferons le choix ainsi de continuer à considérer pleinement les caractéristiques du genre de discours.

Pour une de ses recherches sur les descriptions journalistiques, C. SCHNEDECKER <sup>37</sup> induit alors que « [l]a présence systématique du Np et du nom de fonction [...] serait alors un moyen d'apprendre, d'inculquer au lecteur le Np

34. Voir (SCHNEDECKER, 2005, p. 102).

35. Traduction personnelle : « La théorie de l'accessibilité peut être utilisée pour prédire un choix de référence et [...] des explications liées spécifiquement au genre ne sont pas nécessaires ».

36. Voir (KRONROD et ENGEL, 2001).

37. Voir (SCHNEDECKER, 2005, p. 110-111).

et de l'associer à un réseau d'unités lexicales qui devraient être mieux traitées par la suite. »

Dans *Analyser les textes de communication*, D. MAINGUENEAU consacre un chapitre aux modes de donations du référent. Il prend deux textes pour illustrer son propos, dont un est issu du journal *L'Équipe* <sup>38</sup>. Dans cet article, comme dans chaque production, divers modes de donations sont utilisés et il émerge alors quelques particularités concernant le nom propre. L'auteur explicite ainsi la concurrence qui peut naître au sein des possibilités de nominations :

La concurrence entre nom propre et descriptions définies pour la désignation de référents individuels ne concerne en fait qu'un ensemble très restreint de référents. Si a priori n'importe quel être particulier peut faire l'objet d'une description définie (« la feuille qui tombe en ce moment du chêne », « le ballon du match Pau-Antibes ». . . ), bien peu de référents se voient assigner un nom propre. En effet, on ne donne de nom propre qu'à des êtres fréquemment évoqués, relativement stables dans l'espace et le temps et qui ont une importance sociale ou affective. Pour ne pas surcharger la mémoire des locuteurs, mais aussi pour des raisons d'intercompréhension ; si l'un des coénonciateurs ne partage pas exactement les mêmes expériences que l'autre, il sera incapable d'identifier le référent de nombreux noms propres : si j'appelle « Ektra » le pied gauche de ma chaise il y a peu de chances que le co-énonciateur sache ce que je désigne par là. . . (MAINGUENEAU, 1998, p. 161-162)

Au-delà des possibilités de la langue, les concrétisations discursives se marquent par des préférences et des habitudes. Elles sont en ce sens, doubles, car elles se marquent sur un plan cognitif et effectif. La mémoire humaine n'a pas une capacité de stockage infinie et elle ne doit pas être surchargée.

Apprendre chaque nom de joueur du championnat de France n'est pas impossible, mais il n'est pas nécessaire de connaître tous les remplaçants pour un journaliste qui n'aura sûrement jamais à traiter de leur cas.

L'aspect effectif s'établit dans un objectif de rentabilité. Il rejoint la dimension cognitive avec la notion de partage des savoirs. Si l'idiolecte est trop éloigné du langage commun alors l'intercompréhension n'est plus possible. C'est le cas pour des dénominations trop « pointues » qui n'auraient finalement que le mérite d'obscurcir ou d'opacifier un discours. Les noms propres ont alors un avantage et un inconvénient.

---

38. Il s'agit de la citation suivante rapportée au basket-ball.

À priori, le travail du co-énonciateur est, selon le point de vue, plus ou moins facile avec des noms propres qu'avec des descriptions définies :

- plus facile parce que le nom propre vise directement son référent : référer avec « le palois » est plus incertain qu'avec « Carter »<sup>39</sup> ;
- plus difficile parce que le co-énonciateur n'a pas les moyens d'identifier le référent s'il ne connaît pas le nom propre qui lui est associé. Pour cela la connaissance du lexique de la langue ne lui est d'aucun secours. (MAINGUENEAU, 1998, p. 162)

Maintenant que nous avons présenté les principales particularités et implications liées au fonctionnement du nom propre, il nous faut voir comment il s'actualise en discours. Nous poursuivrons donc l'analyse des documentaires sélectionnés lors des JO d'Albertville.

### 13.2.3 Le nom propre et les formes de représentations discursives de l'Autre

Contrairement aux études souvent basées sur des corpus écrits, nous prendrons la suite avec des reportages audiovisuels — grâce à ceux traités précédemment<sup>40</sup>. Même s'il n'y a plus de découpage en paragraphes, qui faciliterait un découpage visuel clair, le lien entre la parole et l'image — notamment avec les changements de plans — génèrent une production de sens identifiable et pertinente à nos yeux.

Une nouvelle fois, nous insisterons sur les contraintes du genre de discours. Comme le note C. SCHNEDECKER, « l'usage du Np<sup>41</sup> en soi dans le portrait journalistique n'est guère original, la multiplicité des types de Np exploités (prénom + patronyme vs prénom ou patronyme seuls) et leur concurrence, d'une certaine façon, le sont davantage » (SCHNEDECKER, 2005, p. 100). Dans la continuité de ces recherches et en référence aux travaux de M. ARIEL<sup>42</sup> et Ann E. MULKERN<sup>43</sup>, nous reconnaitrons deux raisons qui motivent le choix des types de Np.

39. *Carter* est le patronyme d'un des joueurs de basket de l'équipe de Pau-Orthez, dans l'article sur le basket-ball analysé par D. MAINGUENEAU.

40. Nous faisons référence au reportage sur les skieurs sénégalais et celui sur le concurrent marocain. Pour les transcriptions complètes, voir C.1.2 page 632 et C.1.4 page 637.

41. L'auteure note Np pour nom propre, nous reprendrons cette abréviation dans certains cas afin d'améliorer la lecture.

42. Principalement (ARIEL, 1990).

43. Voir (MULKERN, 1996).

La première raison est cognitive. Les Np sont « échelonnés en fonction du principe d'accessibilité entendu ici comme le degré de familiarité que le locuteur est supposé avoir avec le référent » (SCHNEDECKER, 2005, p. 101). Le Np complet : *prénom + patronyme* — éventuellement assortis de modificateurs — indiquerait alors que le référent est peu familier pour le locuteur. À l'inverse, le prénom ou surnom suggérerait qu'il y a intimité entre le porteur du Np et le locuteur :

Np plein + description > Np plein > titre (ex : MP, docteur) + Patronyme > Titre de courtoisie (monsieur, etc.) + Patronyme > Patronyme > DD (anchored description) > prénom <sup>44</sup>

La seconde raison est d'ordre socio-culturel. Elle témoigne du statut accordé aux porteurs des Np. À ce sujet, M. ARIEL note une nette différenciation des types de Np selon le genre (sexué). Comme le synthétise C. SCHNEDECKER, les femmes seraient davantage sujettes — que les hommes — aux appellations par leurs prénoms et aux hypocoristiques. En revanche, les hommes seraient « référencés » par leurs patronymes, titres, etc. :

The female hierarchy

Last Name > pronoun > Full Name > Anchored Description > First Name / Courtesy Title + Name <sup>45</sup> (ARIEL, 1990, p. 216)

Sur un corpus de presse d'une quarantaine de portraits publiés dans le journal *Le Monde*, C. SCHNEDECKER avoue avoir du mal à pouvoir prouver cette distinction. Cependant, nous partons de cette hypothèse pour voir dans l'aspect socio-culturel, aussi, un aspect discriminant. Pour nous, le critère retenu sera celui de l'ethnicité ou de la race.

Les reportages sportifs ne sont pas coutumiers de l'usage des titres de courtoisie. La trivialité en général associée au sport se verrait rendue confuse face à tant d'égards. Mais tout de même, des éléments sont frappants. Les deux exemples suivants [A] et [B], dressent la liste des dénominations rencontrées dans les deux reportages analysés :

[A] Brahim IZDAG / Brahim / Brahim / Brahim

[B1] Alphonse GOMIS / GOMIS / GOMIS

44. Traduit par (SCHNEDECKER, 2005, p. 101) en référence à (ARIEL, 1990, p. 208).

45. Traduction personnelle : « La hiérarchie féminine

Patronyme > pronom > Np plein > DD (anchored description) > prénom / Titre de courtoisie + Nom

[B2] Lamine GUEYE / Lamine GUEYE

Sans même rentrer dans le détail de toutes les donations du référent, avec les pronoms etc., une prédominance du prénom est assez frappante en [A]. L'exemple [A] peut servir en quelques sortes de référence aux vues de l'analyse précédente qui a mis en avant une stéréotypisation peu marquée en surface.

Les cas de [B], ceux des sportifs sénégalais, sont autres. Pas d'*Alphonse* seul, car il n'est pas « hors contexte », porteur d'une africanité évidente. Certes, ce prénom n'a plus la fréquence qu'il avait il y a une cinquantaine d'année mais il marque une certaine « francité ». *Brahim* est un prénom d'origine arabe. Les noms propres n'étant pas de simples étiquettes. Nous l'avons présenté, ils pré-catégorisent et orientent toujours partiellement de part leurs formes.

Le premier constat sur un simple relevé des nominations est une première identification en *prénom + nom de famille (patronyme)*, pour ensuite, trois dénominations réduites au seul prénom. Dans le reportage consacré au skieur marocain, la nature même du document diffère. Le traitement consacré à son protagoniste est tout autre. Très peu d'égards sont apportés à l'athlète qui apparaît alors infantilisé et moqué.

**Origines et notoriété** Nous n'avons aucunement la prétention d'établir une règle ou de dénoncer une posture journalistique. Il semble néanmoins que par rapport à notre propre corpus, même si les exemples sont rares, une distinction se fait par rapport à l'origine du référent. Nous retrouvons ailleurs des remarques de la sorte.

C'est ainsi que les personnalités étrangères (p.e. le présentateur de TV anglais Tony Wilson, le journaliste italien Eugenio Scalfari, le cinéaste américain Ang Lee) sont systématiquement redénommées par leur Np complet comme si leur « accessibilité géographique » était moindre que celle des personnalités de l'hexagone, tout comme le sont celles qui s'inscrivent dans des domaines scientifiques « pointus » (cf. le neurophysicien A. Damasio et le mathématicien J.-P. Serre), d'accès plus difficile sans doute que les arts ou le show business. (SCHNEDECKER, 2005, p. 103)

La notoriété semble être un critère qui, ajouté à l'origine étrangère, implique un traitement différent. Pour les domaines scientifiques reconnus, le même

égard semble être reconnu avec le Np complet. Cependant, dans notre propre corpus, il n'est ni question de science et encore moins d'excellence sportive. Le dénominateur commun est la nationalité étrangère des personnes sur lesquelles portent le reportage.

D'ailleurs, cette nationalité étrangère « motive » la réalisation du reportage. On ne peut pas dire qu'elle soit choisie par hasard. Elle semble être motivée par une certaine originalité dans le choix du journaliste et historiquement, la France maintient un lien avec ses anciennes colonies. Des recherches supplémentaires s'imposent pour mieux comprendre les relations que les critères de *nation*, de *notoriété* et d'*origine ethnique* croisent afin de s'actualiser en discours.

T. BRUCE a étudié les commentaires télévisés de basket-ball dans le milieu des années 1990 <sup>46</sup>. Parmi les divers aspects auxquels elle a porté attention figure celui de la nomination identitaire. Le rôle du prénom sans le patronyme a deux usages possibles et presque opposés quand il s'agit de joueurs issus de minorités. Si le joueur est célèbre, cela a une valeur positive, marquant l'identification pour un seul élément. Sa popularité l'emporte alors avant tout. Sinon, et il s'agit de la majorité des cas, le commentateur adopte par cette pratique un regard discriminant sur le joueur et le dénigre avec l'emploi de son prénom ou d'un surnom.

Dans la nomination identitaire, les pronoms personnels jouent un rôle fondamental. En position de sujets notamment, ou en tant qu'anaphoriques en général, ils peuvent montrer la considération que porte l'énonciateur.

Dans le reportage sur le skieur marocain, Brahim Izdag, le journaliste Christian Jeanpierre va faire usage d'un discours faussement rapporté. Il va ainsi représenter la parole du skieur avec le pronom *je* :

16. ChJ : Brahim repart +

17. je plante + je plie + je tourne +

18. et je suis à 26 secondes d'Aamodt au temps intermédiaire +

16'. ChJ : Brahim repart + \*

17'. *il* plante + *il* plie + *il* tourne + \*

18'. et *il* est à 26 secondes d'Aamodt au temps intermédiaire + \*

46. Nous l'avons observé en détail dans le sous-chapitre : 10.2.1 page 271.



C'est une forme de discours direct libre [17.-18.], qui se marque par son invention plus que probable. Il tranche avec un discours indirect attendu dans le reportage [17'.-18'.].

Le fait que le journaliste se permette cette liberté, montre le peu de considération qu'il porte à son sujet. Assumer la parole d'un autre sans marquer distinctement la sienne, témoigne de deux réalités concomitantes dans cet exemple. Ch. Jeanpierre ne voit pas de particularité à son propos. Plus précisément, il considère presque que c'est lui, journaliste, qui aurait pu tenir ces propos et peut-être même accomplir cette action. Il dévalorise donc la performance établie par le skieur. Le contexte est celui des Jeux olympiques et celui du plus haut niveau de prestige pour une compétition sportive. Dans un second temps, il ne porte guère d'intérêt à la valeur même des mots du sportif, donc à sa personne. Mais une autre interprétation de cette attitude est à considérer. C'est par le biais du genre de discours que notre réflexion va se développer.

**Confusion ou superposition des genres de discours** Une autre explication de la pratique discursive du journaliste est l'interaction avec un autre sous-genre télévisuel.

Des émissions de vidéos d'amateurs présentent des gags enchaînés, les uns à la suite des autres. Des séquences courtes sont regroupées autour de thèmes puis souvent « améliorées » avec une bande sonore, voire un ralenti. La partie sonore est souvent une combinaison de musiques rajoutées ou de paroles inventées par la chaîne. Les producteurs de l'émission et leurs équipes de réalisation prêtent alors une voix aux personnages à l'écran qu'ils soient humains ou animaux. D'ailleurs, même des bébés peuvent se voir donner une parole. Les montages faits à partir de ces documents — souvent de piètre qualité filmique — sont réalisés pour des émissions telles *Vidéo gag*. Il est intéressant de noter que *TF1* est la chaîne qui diffuse le reportage que nous analysons, de même que cette émission.

Dans le cas de ce reportage, nous pourrions dire que le journaliste est sorti du cadre du reportage sportif. Hors de la description, il a cherché à dramatiser davantage les images en scénarisant. Le souci du détail serait alors allé jusqu'à l'expression du skieur. Un autre élément va dans le sens de cette interprétation. Il s'agit de la qualification de « skieur plein d'humour » lors du

lancement du reportage. Mais à entendre les propos du protagoniste, une telle qualification se justifie difficilement.

14. BI : Je suis tombé une première fois bon +  
 15. je me suis dit bon allez je repars +  
 [...]  
 21. BI : La deuxième je retombe ben là  
 22. j'ai entendu la foule et  
 23. je me suis dit faut que j'arrive faut que j'arrive  
 [...]



FIGURE 13.3: B. Izdag en entretien

29. BI : La troisième encore ben à trois mètres  
 30. de l'arrivée donc  
 31. voilà  
 32. RG : Vous êtes heureux ?  
 33. BI : Ah ouais ! ouais ! ça va  
 34. même si j'ai fait un très  
 35. mauvais temps mais c'est pas grave +  
 36. je vais essayer de me rattraper ++  
 37. le mardi + au Géant

Le skieur exprime l'envie d'accomplir jusqu'au bout son effort <sup>47</sup>. Il possède une grande détermination malgré l'adversité. Il reconnaît sans se morfondre, ses erreurs et admet qu'elles lui ont coûté des chutes. Il s'est d'ailleurs toujours relevé sans abandonner. Sa motivation est telle qu'il souhaite se reprendre à

47. Voir la transcription complète en annexe C.1.4 page 637 ou l'illustration 13.3.

la course suivante. Le côté humoristique tient plus dans les chutes que dans le caractère de l'individu. C'est donc un rire à son insu plus qu'un rire provoqué. Si le skieur a accepté l'interview c'est bien en pensant être « diffusé » par la suite, mais nous ne sommes pas sûr qu'il ait alors envisagé autant de railleries à son égard.

Malgré tout, il nous semble que cet exemple fait figure d'exception. Ce manque de respect pour un compétiteur est assez rare et prétend se justifier par le rire qu'il entend sans doute provoquer. Pour poursuivre dans la lignée humoristique ou visée comme telle, deux propositions successives ont suscité notre intérêt. Cette fois c'est un nouveau pronom personnel qui intervient.

**On se mélange les pronoms** Un dernier élément vient encore abonder dans le sens du divertissement par le rire — et plus précisément de la moquerie. Après la seconde chute du skieur <sup>48</sup> et la seconde incrustation sonore de son interview, le journaliste Ch. Jeanpierre enchaîne la description de la descente en ces mots :

24 : ChJ : On se mélange les crayons +

25 : le chrono tourne + Brahim un peu moins ++



FIGURE 13.4: B. Izdag en difficulté

Au-delà de l'emploi du prénom seul — sans patronyme pour former un Np complet — c'est le pronom personnel *on* qui attire cette fois notre attention. Après la succession de *je* faite par le journaliste, c'est un *on* qui émerge

48. Voir la capture d'écran 13.4.

alors. La confusion du genre discursif n'aide pas à la compréhension car « le genre discursif joue un rôle crucial pour son emploi personnel » (FLØTTUM, JONASSON et NORÉN, 2007, p. 33).

Depuis une vingtaine d'année, ce pronom personnel a donné une littérature riche et variée. Il a beaucoup été étudié en comparaison avec d'autres pronoms — en particulier le *nous* — dans des analyses précises comme celle de Françoise ATLANI<sup>49</sup>, Josiane BOUTET<sup>50</sup>, C. DÉTRIE<sup>51</sup> ou de Kjersti Fløttum *et al.*<sup>52</sup>. Même si un usage prépondérant de l'oral se dégage, *on* se montre d'une grande richesse d'usages, comme en témoigne la *Grammaire méthodique du français* :

Le pronom *on*, uniquement employé comme sujet, vérifie pleinement sa définition dans les mots croisés : « un vague sujet ». Sa valeur de base est, en effet, celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personne d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut identifier de façon plus précise : *On a sonné — En Bavière, on boit beaucoup de bière*. Cette indétermination rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat<sup>53</sup>. (RIEGEL, PELLAT et RIOUL, 2001, p. 197)

C'est la dimension d'anonymat que nous retiendrons comme prégnante pour cette analyse. Brahim Izdag n'a pas atteint la notoriété grâce à de bons résultats sportifs et il ne le fera jamais. L'usage du prénom est une première forme de non-respect. Le relachement de ton indique une forme de dénigrement. Dans le même sens, le journaliste utilise aussi une forme d'anonymisation avec le *on*. Il n'y a pas lieu de reconnaître une quelconque valeur technique à la performance de ce sportif. Ch. Jeanpierre effectue un travail de repérage mais pas d'identification. En poursuivant l'état de l'art sur ce pronom, nous remarquons qu'un des emplois de *on* est bel et bien la mise à distance et l'ironie :

substitué à *il(s)*, *elle(s)* anaphoriques, *on* également marque une distance, parfois ironique, avec le référent de ces pronoms : *Je les avais prévenus, mais on n'a pas voulu m'écouter — Elle n'a pas répondu à ta lettre ? C'est qu'on a sa fierté*<sup>54</sup>. (RIEGEL, PELLAT et RIOUL, 2001, p. 197)

49. Voir (ATLANI, 1984).

50. Voir (BOUTET, 1986).

51. Voir notamment (DÉTRIE, 1998a).

52. Voir (FLØTTUM, JONASSON et NORÉN, 2007).

53. Les italiques sont ceux des auteurs.

54. Les italiques sont ceux des auteurs.

*On* fonctionne alors comme un énullage, « figure de sens qui consiste à remplacer une forme grammaticale par une autre, inhabituelle » (REBOUL, 1991, p. 234). L'originalité de la performance se lit dans l'originalité du pronom choisi.

C. DÉTRIE analyse le *on* comme un « omnipersonnel » du fait de sa « plasticité référentiel ». Elle le qualifie de « *no man's land* de la personne »<sup>55</sup>. Comme tout le monde peut être nommé par *on*, l'impression donnée par le journaliste est que tout le monde pourrait aussi être alors aux Jeux olympiques. Mais c'est là encore que le jugement intervient. Ce potentiel *Monsieur tout-le-monde* n'est tout de même pas le semblable du journaliste. *On* est ainsi un outil de mise à distance — il permet de se tenir à l'écart face à un sujet.

Une axiologisation des pronoms démontre un usage potentiel de la supériorité de l'énonciateur. Il s'agit typiquement de l'emploi comme hypocoristique. À l'image de l'analyse de C. DÉTRIE du *on* dans *Sylvie*, nous voyons aussi ici cette marque comme le « signale[ment de] deux voix, l'une qui informe et l'autre (subjective) qui ironise » (DÉTRIE, 1998a, p. 32). Le travail d'information du journaliste est effectué, le *on* vient s'ajouter comme un choix de mise en forme, à notre sens, bien discutable.

Ce fonctionnement s'intègre dans celui de l'ensemble du reportage qui n'accorde aucune crédibilité au skieur. Le jeu de mots en [25.] en est un nouveau témoignage.

Nous allons désormais aborder la dernière analyse sur corpus de cette thèse. Au sein de l'ensemble des textes réunis sur le thème des Jeux olympiques d'Albertville et de la représentation des « petits pays », nous avons retenu le documentaire suivant. Il présente la délégation de Jamaïque avec son équipe de bobsleigh à quatre. Le reportage apporte une nouvelle matière pour appréhender certaines formes de pratiques discursives.

55. Voir plus particulièrement (DÉTRIE, 1998a, p. 32) et (DÉTRIE, 2008, p. 100). Nous tenons aussi à remercier l'auteure pour ses remarques.

### 13.3 Bobsleigh : Objet Glissant Non Identifié pour des concurrents difficilement identifiables

La prochaine analyse <sup>56</sup> portera sur un reportage télévisé consacré à une équipe nationale. Il s'agit de l'équipe nationale jamaïcaine de bobsleigh. Le détail du contexte de ce reportage a déjà été abordé en 6.3.3 page 165.

Nous rappellerons simplement deux critères importants pour l'analyse. Le premier est qu'il s'agit d'un reportage télévisé et non d'un commentaire sportif en direct. Nous sommes donc en droit de penser que le sujet a été monté dans un temps raisonnable et non dans l'urgence, ce qui permet d'éliminer — relativement — certaines formes non-voulues ou non réfléchies dans la nomination. Ensuite, le second fait — et le plus important peut-être —, concerne l'« impossibilité dialogique ». En effet, chronologiquement, ce reportage est antérieur au film à succès de Walt Disney : *Rasta Rockett* <sup>57</sup>. Il ne peut donc y avoir d'interaction discursive entre le reportage et les dialogues du film à succès.

Nous aborderons la problématique de la production de sens grâce à la problématique de la nomination identitaire d'une équipe. Après les dernières précisions nécessaires à la pleine compréhension de l'aspect théorique, nous verrons en quoi l'actualisation du praxème renvoie à des productions de sens différentes. Avec une catégorisation qui s'applique à des êtres humains, l'objet de la recherche est d'autant plus polémique. Il est parfois encore à la limite du respect de la dignité des personnes.

Dans un second temps, nous élargirons notre spectre d'analyse vers une dimension énonciative plus large. Nous prendrons alors en compte, divers procédés narratifs ou argumentatifs comme la thématization, l'anaphore ou encore la notion de doxa. Cette dernière étude portant sur la stéréotypisation fera en sorte de suivre le déroulement du reportage tout en articulant les objets théoriques sur lesquels elle s'appuie.

---

56. Une présentation partielle des travaux fut donnée lors du *Carrefour d'histoire du sport*, à Grenoble en décembre 2008

57. Film qui retrace l'épopée similaire d'une équipe de bobsleigh de la Jamaïque se rendant à des championnats du monde. Le film a été inspiré par l'histoire de la « vraie » équipe — celle du reportage ici analysé.

### 13.3.1 Paradigmes désignationnels délicats ou l'expression d'une grande prudence à nommer l'Autre

Lorsque l'on en prend véritablement conscience, la nomination est une activité difficile. Quand il s'agit d'une production médiatique, les répercussions peuvent être très importantes. Dans l'acte de nomination se trouve un engagement de soi. « Toute nomination exprime une vision de la chose nommée, vue « sous un certain angle », à partir du « point de vue » auquel se place le locuteur. » (SIBLOT, 2001, p. 202). Nommer c'est donner son point de vue sur un objet ou une personne. C'est se situer aussi vis-à-vis de cet objet ou personne comme le précise P. SIBLOT.

à défaut de pouvoir nommer l'objet « en lui-même et pour lui-même », je le nomme tel qu'il m'apparaît et me concerne, tel que je le perçois, que je l'utilise et qu'à partir de là je peux le concevoir. Aussi quand je crois nommer l'objet lui-même, c'est mon rapport à lui qu'en réalité je nomme. [...] À chaque actualisation, en fonction de contextes situationnel et communicationnel, en fonction de stratégies discursives également, le locuteur opte pour une appellation, simple ou complexe, nom lexicalisée ou non, dans laquelle il énonce sa prise de position et son point de vue à l'égard de l'objet nommé. (SIBLOT, 2001, p. 202-203)

Au sein d'une interaction, C. KRAMSCH évoque à ce sujet la notion de deixis sociale. « Markers of social deixis give an indication not only where the speaker stands in time and place [...] but also of his/her status within the social structure, and the status the speaker gives to the addressee. »<sup>58</sup> (KRAMSCH, 1998, p. 41).

Nommer c'est faire des choix. Même si l'on peut croire qu'une table doit être appelée *table*. En fonction du contexte, du cotexte, des participants et de nombreux autres facteurs, une table peut être appelée de diverses façons. Nous pouvons citer l'emploi de déictiques, le choix de la langue ou encore le niveau de catégorisation (hyponyme/hyperonyme) comme des considérations à avoir en préalable de l'acte de nomination et d'un choix potentiel dans un paradigme. D'ailleurs, F. DUFOUR réprecise le paradigme en ces termes :

---

58. Nous traduisons : « Les marqueurs de deixis sociale donnent une indication non seulement sur le lieu et le temps pour le locuteur, mais aussi ils indiquent le statut qu'il ou elle possède dans la structure sociale et le statut qu'il ou elle possède vis-à-vis de son allocutaire ».

Le paradigme est la classe d'unités discursives susceptibles d'occuper la même place dans la chaîne syntagmatique. C'est un ensemble d'éléments en rapport virtuel de substituabilité dans un même contexte. (DUFOR, 2007, p. 299)

Cette notion permet d'émettre à nouveau en valeur l'importance du choix des mots. Issu de la pensée structuraliste, ce fonctionnement se comprend et peut s'expérimenter par des jeux de substitutions. En remplaçant un mot par un autre, on effectue un test de synonymie. Les variations de sens par comparaison, nous montrent que l'actualisation a produit un sens différent.

Une notion a été développée pour rendre compte de ce principe. Il s'agit du paradigme désignationnel. Marie-Françoise MORTUREUX le définit comme l'« ensemble de reformulants qui se trouve signalé dans le discours à travers divers procédés métalinguistiques ou typographiques » (MORTUREUX, 1993, p. 124).

À partir d'une recherche en analyse du discours et s'intéressant aux discours spécialisés, des travaux comme ceux de Jean PEYTARD ou M.-F. MORTUREUX ont travaillé le principe de reformulation. C'est en prenant en compte les contraintes du genre et les spécificités des formes de l'actualisation que leurs travaux ont abouti à des avancées significatives. Nous reprendrons ces éléments à travers les analyses de certains marqueurs (verbes métalinguistiques, intonation, etc.).

### **Implications théoriques et idéologiques**

Les linguistes et les sociologues ne sont pas les seuls à s'intéresser à l'identité. D'ailleurs, par précaution devant la complexité et la diversité du concept, il vaudrait mieux utiliser le pluriel — les identités — autant que possible.

Les politologues offrent une vision intéressante qui, à l'image des analystes du discours, est également pluri-disciplinaire. D.-C. MARTIN note à ce titre une difficulté initiale avec le concept.

Au départ, donc, un mot : identité, particulièrement flou et ambigu. Il désigne à la fois ce qui singularise et ce qui amalgame, comme les cartes d'identités affirment qu'un individu est celui qui la porte, unique, et que, en vertu de sa possession, il appartient à un ensemble humain, à une collectivité. (Denis-Constantin MARTIN, 1994, p. 14)

C'est dans l'actualisation du concept qu'il faut chercher les raisonnances de la langue et ses potentialités. Un même objet comme la carte d'identité, est une



actualisation importante à prendre en compte. La banalité d'une telle chose l'est pour beaucoup de citoyens français. Elle est toute relative à l'échelle mondiale. Beaucoup de ressortissants, en particulier les réfugiés politiques, n'ont pas cette praxis, ni cet artefact <sup>59</sup>. De même, l'auteur note dans la continuité de sa réflexion que :

[...] nos dictionnaires n'ont pas encore enregistré *identité politique* et que même *identité collective* n'a été que récemment consignée dans leurs définitions. Demeure *identité*. Rare chez Sigmund Freud qui insiste davantage sur l'identification, elle semble n'acquérir une véritable dimension conceptuelle qu'avec Erik Erikson qui définit l'identité comme conscience et comme processus : à la fois sentiment que l'individu a de lui-même et rattachement dans une perspective relationnelle. L'identité apparaît dans une dimension relationnelle. En outre, elle est liée à une situation de crise <sup>60</sup> ; même s'il s'agit d'un temps propre au développement de l'individu, temps où le rapport aux autres est décisif, cela signifie que l'identité ne peut être conçue seulement comme permanence mais doit être envisagée sous les feux croisés des perceptions de ce qui se transforme et de ce qui se maintient. Identité : individu et groupes ; permanence et changement <sup>61</sup> [...]. (Denis-Constantin MARTIN, 1994, p. 15)

Si nous voulions jouer encore sur les mots, nous dirions que dans la permanence se situe le changement. Entre le rapport perpétuellement renégocié de l'individu et du groupe, se situe aussi un fil conducteur en évolution. Le maintien du « fil » identitaire est une somme d'éléments autour desquels les individus mais aussi les groupes pourront se reconnaître eux-mêmes ou se faire identifier par les autres.

Au même titre que l'on s'identifie, on identifie les autres. Mais l'on n'est pas toujours identifié de la manière dont on s'identifie soi-même. Cela rejoint les cas de l'*auto-dénomination* et de l'*hétéro-dénomination*, analysés avec l'enquête sur le mot *black* <sup>62</sup>. Certains adolescents se nommaient eux-mêmes *Noirs* alors qu'ils souhaitaient être dénommés *Blacks* par un tiers — surtout ce tiers n'était ni un proche, ni noir lui-même.

P. SIBLOT a bien montré que toute nomination est l'expression d'un point de vue vis-à-vis de l'objet nommé <sup>63</sup>. « La propriété première de la nomination

59. P. ex, les citoyens britanniques ne possèdent pas de carte d'identité nationale. C'est seulement à partir du mois de janvier 2010 que la détention d'une carte nationale sera obligatoire.

60. Voir (ERIKSON, 1972).

61. Les italiques sont ceux de l'auteur.

62. Voir notamment 10.3 page 279.

63. En particulier (SIBLOT, 2001).

qui, en même temps qu'elle catégorise l'objet nommé, positionne l'instance nommante à l'égard de ce dernier. » (SIBLOT, 1997, p. 42). La nomination identitaire revient donc à exprimer son point de vue sur l'identité nommée. Parler du nombre de Noirs en équipe de France, c'est aussi dire ce que l'on pense et comment on perçoit aussi les Noirs de manière générale.

À partir de la notion de *dialogisme* (*bakhtinien*) s'est développée la notion de *dialogisme de la nomination*.

[L]es mots sont tissés d'une multitude de fils idéologiques et servent de trame à toutes les relations sociales dans tous les domaines. Il est donc clair que le mot sera toujours l'indicateur le plus sensible de toutes les transformations sociales, même là où elles ne font encore que poindre, où elles n'ont pas encore pris forme, là où elles n'ont pas encore ouvert la voie à des systèmes idéologiques structurés et bien formés. Le mot constitue le milieu dans lequel se produisent de lentes accumulations quantitatives de changements qui n'ont pas encore eu le temps d'acquiescer une nouvelle qualité idéologique, qui n'ont pas encore eu le temps d'engendrer une forme idéologique nouvelle et achevée. Le mot est capable d'enregistrer les phases transitoires les plus infimes, les plus éphémères, des changements sociaux. (BAKHTINE et VOLOCHINOV, 1977, p. 37-38)

Quand on utilise un mot qui sert à identifier une ethnicité, une race ou bien qui évoque une couleur de peau, il faut être conscient du dialogisme de la nomination. Il est important et particulièrement « lourd » de potentialités. Les discours que ces praxèmes réactivent, sont en puissance des discours renvoyant à de grandes tragédies <sup>64</sup>.

Aux différents niveaux des représentations médiatiques, dans une perspective d'approche du sport de compétition, nous pouvons dire que les athlètes portent les couleurs de leurs pays. Ils sont des individus identifiables par leurs tenues, par leurs nationalités, et par les numéros de concurrents qu'ils portent. L'identification par la couleur de peau n'est pas un facteur principal de reconnaissance pour deux raisons principales :

- les concurrents ne sont pas sélectionnés pour leur couleur de peau

64. À la suite de la découverte des Amériques par Christophe Colomb p. ex., l'installation de peuples venus d'Europe a décimé des millions d'autochtones. De même, à partir de cette époque, au fil des siècles, la traite d'esclaves venus d'Afrique a également conduit à des massacres importants. Ces événements se retrouvent dans les discours sur le colonialisme ou l'esclavage. Ils sont marqués par des termes au fort pouvoir dialogique comme *colonie*, *esclave*, *traite* etc.

- la couleur de peau n'est pas toujours facilement identifiable à la télévision. Ils portent des combinaisons intégrales, des gants, des casques, etc.

Faire le choix alors de nommer en premier lieu un concurrent par sa couleur de peau, fait de l'énonciateur une personne pour qui la couleur de peau a une importance. Du besoin de nommer au respect de l'individu, il n'y a qu'un pas. Dans le principe de reformulation, il convient de reconnaître qu'il y a toujours, bien évidemment, une formulation première. Cette place est primordiale. Le paradigme désignationnel met en avant cette chronologie dans l'anaphorisation.

Le cas des êtres humains — considérés individuellement ou en groupe — constitue un cas « sensible » car dans la mesure où les considérations sont portées entre personnes qui partagent des règles culturelles, ils se veulent généralement maintenir une forme de respect. Or les normes sociales de chacun ne sont pas toujours compatibles. L'individu n'est pas considéré avec les mêmes critères dans toutes les cultures. Nous aborderons le cas de la culture nationale française — en admettant qu'il puisse en exister qu'une seule dominante — en nous concentrant sur les noms de personnes comme révélateurs des rapports humains.

### **Anthroponymes et Noms propres**

Parmi l'ensemble que constituent les noms propres, on retrouve le sous-ensemble des anthroponymes qui correspondent aux noms de personnes.

Les anthroponymes, ou noms de personnes sont donc, en principe, les plus prototypiques de la catégorie. Ils s'appliquent à des individus et se déclinent en patronymes (noms de famille), prénoms (avec les diverses associations des différents systèmes anthroponymiques : *Gérard Depardieu*, *Gabriel Garcia Marquez*, *John F. Kennedy*, *Oleg Philemonovitch Kostoglotov*), mais aussi pseudo-nymes (*Fantômas*, *Johnny Hallyday*), noms mythiques ou mythologiques (*Merlin*, *Hercule*, *Apollon*), surnoms et hypocoristiques (*Ben*, *Doudou*), noms traditionnellement donnés aux animaux domestiques (*Médor*, *Sultan*, *Minette*)... Cette catégorie peut aussi inclure les noms de groupes humains (artistiques, politiques, sportifs : *le Philharmonique de Berlin*, *le Parti Socialiste*, *l'Olympique de Marseille*). (LEROY, 2004, p. 33-34)

L'ensemble peut paraître bien hétéroclite. Il est surtout très diversifié mais comporte de grands ensembles derrière lesquels nous pouvons reconnaître des

croyances religieuses ou des pratiques culturelles. Les anthroponymes n'ont pas un référent absolument unique : d'une part, tous les membres d'une même famille portent le même patronyme. D'autre part, les noms et prénoms, qui pouvaient fonctionner comme uniques à l'origine — dans les petites communautés isolées du Moyen Âge pour l'exemple de la France — sont maintenant portés par plusieurs personnes ou plusieurs familles dans le même endroit, à cause du brassage des populations. Les critères sont désormais complexes à appréhender car ils ont évolué dans le temps comme le remarque Bénédicte LAURENT :

[L]’anthroponyme, qui est attribué au référent en raison de critères extralinguistiques comme l’héritage (du grand-père ou du parrain à l’enfant), la mode ou la croyance selon laquelle le nom propre conditionnera l’existence de son référent. (LAURENT, 2006, p. 426)

Au-delà même des superstitions, la nomination renvoie ainsi à l’axiologisation. C’est une indication importante sur le point de vue que l’énonciateur porte au sujet de l’objet nommé. Le nom propre possède une valeur identifiante et identitaire :

Les noms propres inscrivent les individus dans des systèmes sociaux de classement et sont par là signifiants. Ne serait-ce que dans le classement masculin/féminin ou dans les modes des prénoms signalant des générations. Ils peuvent être attribués selon des règles sociales (prénom paternel pour l’aîné), des choix idéologiques manifestes (langues régionales, Philippe ou Charles pour une tranche d’âge en France). Ils marquent des appartenances culturelles, ethniques ou religieuses. (SIBLOT, 1989, p. 70)

Les noms de peuples ou ethnonymes sont à la limite entre noms propres et noms communs. Ils sont affectés à la fois par le genre, par le nombre et par la détermination : les Français du Midi, les Espagnoles blondes, etc.

Dans le cas du reportage sur l’équipe de Jamaïque, voici les références en 13.2 page suivante, listées et comptabilisées.

Commençons par les dénominations non représentées. Dans une inclusion de catégories géographiquement imbriquées, l’ensemble national peut se représenter dans un ensemble continental ou sous-continental. En l’occurrence, la Jamaïque fait partie d’un ensemble d’îles appelées *la/les Caraïbe(s)*. Il n’y est pas fait référence ici. De même, ni l’Amérique centrale, ni l’Amérique du Sud ne figurent dans cette liste. La caractéristique nationale semble donc assez forte.

Désignation d'occurrences	Nombre
ils	5
leur	3
Jamaïcains	2
l'équipe de X / de la Jamaïque	2
une équipe	1
des délégations	1
le cas des Jamaïcains	1
ses athlètes	1
les	1

TABLE 13.2: Désignations de l'équipe de Jamaïque

### Modes de désignations spécifiques

La télévision permet de fournir des précisions grâce au son mais aussi grâce à l'image. Un des marqueurs spécifiques est le sous-titrage ou l'incrustation de texte à l'écran. Assez courtes, ces inscriptions font office de titres ou de légendes pour une séquence vidéo. Elles n'excèdent que rarement les deux lignes et doivent donc résumer au mieux l'information. Dans le cas de la Jamaïque, aucun des quatre membres de l'équipe ne sera nommé oralement.

Par contre, un sportif sera identifié suite au passage d'un extrait d'entretien. Dans l'incrustation d'écran [ 13.5] lors de l'interview de Dudley Stoks, il est précisé : « Dudley STOKS [saut de ligne] CONDUCTEUR BOB A 4 ».

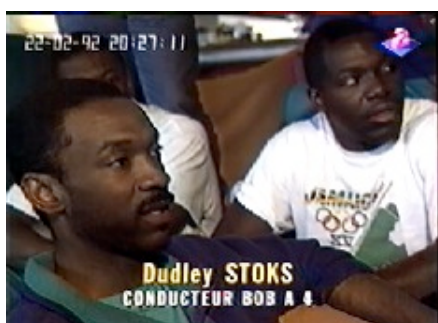


FIGURE 13.5: Incrustation : Nom &amp; Fonction

Analysons ces quelques éléments. La première ligne est généralement dévolue à la dénomination de l'individu. Le format *Prénom + Patronyme* est tout à fait « classique ». En cas de titre spécifique, une précision peut être faite pour les scientifiques, les militaires ou les religieux. Ici, cela n'est pas nécessaire, à supposer que l'intéressé ne soit pas membre d'une des trois catégories citées précédemment. La seconde ligne indique ce pour quoi la personne est interviewée en catégorisant l'individu. Cet élément est également révélateur de l'attitude vis-à-vis de la personne. Un exemple nous permet de voir la compa-

raison. Il s'agit d'un reportage sur le prince Albert de Monaco. Quelques mois avant le reportage sur l'équipe de Jamaïque, en préparation pour les futurs Jeux olympiques d'Albertville, dans les commentaires d'un autre reportage, nous pouvions trouver :

7. [...] il est devenu
8. pilote de bob le prince ++ c'est Albert Grimaldi +
12. c'est le prince Albert qui pilotait le bobsleigh de
13. Monaco aux championnats du monde de Saint Moritz

Avec le substantif *pilote*, puis le verbe *pilotait*, il n'y a pas de doute sur la nature exacte de la pratique du prince. Le pilotage est une forme « noble » de conduite. Elle nécessite de l'habileté et du savoir-faire. À l'inverse la *conduite* qui se rapporte plus au comportement, est une forme plus rudimentaire. Même si la comparaison entre les deux archives est possible grâce à notre recherche et que peu de téléspectateurs ont eu l'opportunité de voir ces deux reportages — et encore moins d'en avoir souvenir de l'un à la suite de l'autre —, il demeure que le point de vue portée sur le Jamaïcain est rabaissant.

Le bobsleigh est une discipline très technique. Reconnaître le niveau de pratique d'un participant signifie lui attribuer le statut de *pilote*, plus que de (*simple*) *conducteur*. Les concurrents jamaïcains se disent très engagés et sérieux dans leur pratique. Le journaliste ne semble ne pas avoir autant d'égard pour les sportifs, qu'eux en ont pour leur sport.

Enfin, de l'aspect « paradigmatique » d'une vision du sens produit en discours, passons désormais à une dimension plus « syntagmatique ».

### 13.3.2 Éléments sous-jacents à l'expression du rapport à l'Autre : thématization et actance dans la stéréotypisation discursive

Il est important de noter plusieurs éléments majeurs dans les modes de donation des référents. Nous verrons plusieurs d'entre eux au fil de ce corpus. C'est ce qui constituera le fil conducteur de cette dernière série d'analyses. Nous nous inspirerons des travaux de D. MAINGUENEAU sur les « textes de communications »<sup>65</sup>. Au passage, nous rappelons que l'auteur prend appui pour son développement sur un article de topique sportif — issu du quotidien *L'Équipe*.

La première chose importante est la reformulation des participants à l'activité traitée. Dans ce reportage, elle est quasi-constante. Nous l'avons vu avec les relevés du tableau 13.2 page 408. Nous retrouvons le même phénomène avec le lancement du présentateur :

10. ils ont gagné ! d'un côté les pros + de l'autre +
11. des délégations qui font parfois sourire mais +
12. qui font honneur à l'esprit de Pierre de Coubertin +
13. prenez le cas des jamaïquains + ils ont choisi le bobsleigh
14. à priori c'est pas évident surtout quand on vit sous
15. le soleil des tropiques ++

Cette pratique énonciative est courante dans le journalisme sportif. Il faut remarquer conjointement à cela, un ton élané qui démarre par l'exclamative : « ils ont gagné ! » et qui se marque, malgré l'opposition binaire par une longue qualification. *L'honneur* et *l'esprit* sont vantés, cela n'est pas sans rappeler une certaine forme d'éloge. Cependant, le journaliste tombe dans l'erreur « classique » de la dictrine olympique. Comme le précise bien A. BEARD, l'adage : « le plus important est de participer » n'est pas de P. DE COUBERTIN mais d'un évêque qui prononça un tel sermon avant les JO de Londres 1908<sup>66</sup>.

Dans la continuité de l'intérêt que nous avons porté à la nomination, il nous faut désormais observer du côté de l'environnement textuel et le cotexte

65. En particulier l'ouvrage (MAINGUENEAU, 1998) et le chapitre 16.

66. Pour la précision : « The famous words which make up the Olympic ideal come not from de Coubertin, though, but from Bishop Ethelbert Talbot from Pennsylvania, who, during a sermon in St Paul's Cathedral before the London Olympics of 1908 said : "The important thing in the Olympic games is less to win than to take part... The essential thing is not to have conquered but have fought well". » (BEARD, 1998, p. 38).

de ces dénominations. En tout début de reportage, alors que le journaliste est dans la période dite de lancement, nous observons une dichotomie annoncée.

10. d'un côté les pros + de l'autre +

11. des délégations qui font parfois sourire

Il s'agit encore de présenter les choses de manière dichotomique. Les couples oppositifs les plus représentés sont les prototypes du *blanc* et du *noir* ou du *gentil* et du *méchant*. Ceux qui sont posés d'emblée sont la normalité. Ils appartiennent au domaine partagé et sont le type de formes ou de référents attendus. Et *l'autre (côté)* devient la nouveauté. Longuement introduit, cet ensemble contraste sur ce point encore avec l'ensemble initial réduit dans le concentré maximal de la forme monosyllabique de *pros*. Ce détail nous permet donc d'introduire la notion de thématization par rapport à l'ordre syntagmatique. De l'ouverture, basculons à la clôture du reportage pour l'observer plus en détails.

#### Thématisation : dislocations et répétitions

La thématization se représente sous des formes complexes. Parfois appelée aussi *focalisation* (comme M. WILMET), il s'agit d'un détachement qui permet une mise en valeur d'un élément. Ce détachement peut être répétitif et prendre une forme de *sloganisation*.

L'exemple que nous allons traiter est assez complexe car il peut être analysé de différentes manières. La prise en compte de la prosodie ou l'interaction de la parole avec les images, n'ont pas pu nous permettre de trancher. Ainsi, nous présenterons les deux pistes qui nous semblent possibles. Voici comment s'achève le reportage :

34. EL : être pris au sérieux c'est leur souhait mais +

35. *Jamaïcains ils sont* et *Jamaïcains ils restent* ++

36. ce raggae est leur hymne + quelques notes qui racontent

37. la belle histoire de l'équipe de bob de la Jamaïque <sup>67</sup>

Dans une proposition comme *Jamaïcains ils sont*, nous pouvons dire qu'il y a rhématisation par attribution en tête <sup>68</sup>. L'anticipation rhématique produit

67. Nous soulignons avec les italiques.

68. Le schéma canonique de la phrase en Français est plutôt de la forme : Thème>Thème. En [35\*], nous pouvons retrouver cette forme-là.



alors une plus grande focalisation sur l'élément : *Jamaïcains*. L'identité nationale est ainsi mise en valeur. L'insistance sur cette identité — ou ce degré de catégorisation par rapport au lieu d'appartenance — s'effectue avec l'emploi de la troisième personne du pluriel. Il s'agit d'une non-personne selon la terminologie d'É. BENVENISTE <sup>69</sup>, ce qui renforce l'idée de séparation par rapport à la personne, au Même. Voici pour la première interprétation.

Dans un second temps, avec une seconde approche, si nous observons un ensemble discursif cotextuel plus large, une autre forme d'actualisation apparaît. L'exemple [35.] se marque par un dédoublement avec répétition.

35. X <pronom anaphorique> <être>  
 <corrélateur>  
 X <pronom anaphorique> <rester>  
 35\*. <pronom anaphorique> <être> X  
 <corrélateur>  
 <pronom anaphorique> <rester> X

L'ensemble de ces éléments donne au dédoublement X <pronom anaphorique>, un effet d'insistance. D'ailleurs, entre les deux propositions, il ne s'agit pas d'une coordination mais d'une corrélation. Les deux ensembles ne sont pas actualisables l'un sans l'autre. Il y a reprise d'une structure connue de paires contrastives.

Or, parce qu'il insiste sur la nationalité de l'Autre, il effectue aussi une mise à distance. Cet effet de redondance dans la donation du référent insiste sur cet Autre : *Jamaïcains [+ ils]*. La formule : X <pronom anaphorique> <être> <corrélateur> X <pronom anaphorique> <rester> est d'ailleurs liée ici à une non-personne, celle de la troisième du pluriel. Il ne s'agit pas d'un *je* ou d'un *nous*.

Lors d'une recherche sur Internet de formules pouvant s'inscrire dans cette forme canonique, nous n'avons trouvé que des formulations avec des premières personnes <sup>70</sup>. L'emphase de l'identité — nationale ici — est une revendication. Une telle mise en avant se retrouve plutôt dans une auto-affirmation. Porter ainsi l'attention sur l'Autre, en insistant par redoublement corrélé, procède à une nouvelle mise à distance.

69. Voir notamment (BENVENISTE, 1966).

70. Voir en annexes : C.1 page 664, C.2 page 665 et C.3 page 666.

L'emploi du temps verbal n'est d'ailleurs pas fortuit <sup>71</sup>. Le présent de vérité général ancre les propositions dans une routine à la manière d'un proverbe. Les deux propositions sont au présent de l'indicatif. Le fait qu'il n'y ait pas ouverture, « ascendance » comme dirait G. GUILLAUME en passant d'un présent à un futur, est un indice de stagnation. Le figement se caractérise bien dans le stéréotype. Pour nous, ces éléments sont des marques de stéréotypisation.

Dans un mouvement similaire général, parmi les effets produits par une telle pratique, P. CHARAUDEAU note que :

[L]a répétition d'un propos dans une configuration identique à elle-même donne l'impression d'être le gage d'une vérité : « La France n'est jamais autant la France que quand elle est la France ». Cette forme tautologique si décriée dans le modèle scolaire du bien écrire est pourtant bien utile dans une perspective de persuasion : elle « essentialise » le propos tenu et ce faisant paralyse à l'avance toute possibilité de contestation. (CHARAUDEAU, 2006, p. 29)

Il s'agit d'une forme de circularité interne de discours qui effectue une boucle sur elle-même. Là encore cette pratique est caractéristique de la parole médiatique. Désormais, c'est du côté d'une vision actancielle des participants que nous nous tournerons.

### **Actance, le positionnement comme reflet d'une attitude et d'un point de vue sur le référent**

Pour la grammaire standard, le verbe a deux catégories possibles, autrement appelées *voix*. Elle distingue la voix active et la voix passive par ce qu'elle nomme *diathèse verbale*. Dans la plupart des phrases avec verbe et complément d'objet direct, une construction passive est possible en « miroir » de la construction active. Quatre caractéristiques rentrent alors en compte dans la passivation, comme le signalent M. RIEGEL *et al.* (RIEGEL, PELLAT et RIOUL, 2001, p. 434) :

- l'objet de la phrase active est devenu sujet ;
- le verbe au participe passé se conjugue avec l'auxiliaire *être* qui se met au même temps et au même mode que la forme conjuguée du verbe actif ;

---

71. Voir notamment (BRES, 1991).

- le sujet de la phrase peut éventuellement se réaliser sous la forme d'un complément prépositionnel (dit complément d'agent) introduit par les prépositions *par* ou *de* ;
- le sujet et l'objet de la phrase active permutent mais conservent leur rôle sémantique par rapport au procès verbal.

Dans ce corpus, alors qu'il est question d'une équipe toute entière, une personne émerge dans la narration : l'entraîneur. Il est mis en avant par rapport à ces sportifs qui restent pris dans leur ensemble — à l'exception de l'apparté qui donnera très rapidement la parole à un sportif, mais ce n'est pas le cas dans cette séquence. Si l'on observe l'aspect contextuel, il s'agit d'un entraîneur blanc et américain alors que les sportifs sont noirs et jamaïcains. Le reportage est ainsi commenté :

- 26. EL : culotté ce parieur américain devenu leur manager pour
- 27. financer l'aventure olympique il transforme ses athlètes en
- 28. VRP + ces tee-shirts sont à vendre partout où la compétition les emmène

L'entraîneur est effectivement celui qui dirige sur le terrain, mais la question demeure quant à l'influence des stéréotypes sur la mise en mots. Les sportifs sont supposés patients, à l'écoute des instructions et cela se traduit linguistiquement dans l'actance énonciative.

Au passage, il nous faut relever une forme de dialogisme de la nomination. Le verbe *transforme(r)* fait entendre la référence au *sorcier blanc*. C'est une appellation courante pour les entraîneurs blancs qui vont « coacher » des équipes africaines <sup>72</sup> — souvent composées seulement de joueurs noirs.

La transformation est une action de changement d'état. Il s'agit d'une pratique couramment associée à l'imaginaire de la sorcellerie. La sorcellerie elle-même est un cliché associé à l'Afrique. Comme par contamination, l'acteur devient un élément du domaine qu'il investit. L'entraîneur devient sorcier, mais pour bien marquer sa différence, sa qualification de *blanc* est maintenue.

Notre exemple est isolé car notre corpus est restreint. Mais des recherches plus vastes, comme celle de F. DUFOUR sur les textes de la colonisation puis de la décolonisation, ont montré des résultats intéressants.

72. Nous revoyons à trois exemples en annexe, concernant trois entraîneurs différents : Claude Le Roy A.1.6.1 page 510, Bruno Metsu A.1.6.2 page 513 et le plus célèbre d'entre tous, Philippe Troussier A.1.6.3 page 515. L'ancienneté de la base ne nous permet cependant pas de pouvoir savoir s'il existait déjà cette expression au début des années 1990.

Ces différents types d'actes déterminent des rapports de dominance en positionnant des locuteurs légitimes au regard des Autres. Ils sont définitoires du registre discursif propre à la formation discursive. (DUFOUR, 2007, p. 379)

En recadrant dans un contexte précis les différentes productions, l'auteur remarque l'importance de cet élément. Alors que les éléments contextuels changent — telle la gouvernance des États — leurs transpositions dans le discours devraient en faire de même. Mais, « des discours coloniaux aux discours du développement, les schémas actanciels ne paraissent pas avoir subi de transformations et semblent assurer une forme de continuité discursive garante de l'ordre de la dominance. » (DUFOUR, 2007, p. 378). Or, le point de vue se retrouve dans les discours. Ce type d'analyse permet de voir que le changement n'est donc pas évident, en d'autres termes : pas totalement effectué.

De cette manière nous pensons pouvoir rendre compte de plusieurs éléments discursifs montrant des formes de stéréotypisation. Un usage abusif de certaines pratiques discursives concourent à faire perdurer des représentations biaisées de groupes minoritaires.

Nous rappelons que nous avons initialement distingué deux types de stéréotypisations : l'une par thème et l'autre par topique ; c'est-à-dire, la première sur la forme des énoncés et la seconde sur la « nature » des énoncés. Dans l'analyse suivante, nous montrerons, comment le stéréotype se voit présenter sans forme de motivation évidente. Il s'agira de la seconde forme qui associe des topiques récurrents avec certains groupes d'individus plutôt que d'autres.

### **Stéréotypisation et lien avec la *doxa***

Comme nous l'avons déjà démontré, les stéréotypes sont définis « dans une perspective strictement linguistique, comme du déjà dit faisant partie de la mémoire discursive de l'énonciateur et structurant son inscription en discours en tant que sujet social » [J. BRES *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 321)]. Mais, « le prêt-à-dire des stéréotypes identitaires, qui propose ou plutôt tend à imposer une structuration même / autre, comme des discours à tenir et des places énonciatives à investir. On parlera d'ethnotype, de socio-type » [J. BRES *in* (DÉTRIE, SIBLOT et VÉRINE, 2001, p. 321)].

À l'image de R. AMOSSY et A. HERSCHBERG-PIERROT qui s'inspirent de

J.-P. LEYENS <sup>73</sup>, nous pensons qu'il « ne faut pas considérer les stéréotypes comme corrects ou incorrects, mais comme utiles ou nocifs » (AMOSSY et HERSCHBERG-PIERROT, 2007, p. 39). C'est pourquoi nous essayons à chaque fois de comprendre la raison de leur présence dans nos corpus.

Les procédés sont finalement assez complexes car « [l]e cliché n'existe pas en soi, il faut qu'un lecteur le repère en le rapportant à du déjà-dit » (AMOSSY et HERSCHBERG-PIERROT, 2007, p. 72). C'est dans ces processus de reconnaissance que l'analyse du discours peut intervenir en dégageant alors ces fonctionnements.

Les *topoi* intrinsèques sont ceux qui fondent la signification d'une unité lexicale ; les *topoi* extrinsèques sont des *topoi* ajoutés qui viennent du réservoir idéologique que possède toute langue à une époque donnée. Ils renverraient donc de façon plus marquée à la *doxa*, aux croyances en cours dans un milieu déterminé dans la mesure où ils sont puisés, non dans les potentialités sémantiques du mot, mais dans un principe qui peut être déduit simplement du mot lui-même <sup>74</sup>. (AMOSSY et HERSCHBERG-PIERROT, 2007, p. 98)

À l'encontre des Noirs, la musique est un des topiques de stéréotype le plus fréquent — au-delà du sport. Dans le cas suivant, nous pouvons noter une ré-activation de ce type de stéréotype avec la musique reggae.

- 34. EL : être pris au sérieux c'est leur souhait mais +
- 35. Jamaïcains ils sont et Jamaïcains ils restent ++
- 36. ce reggae est leur hymne + quelques notes qui racontent
- 37. la belle histoire de l'équipe de bob de la Jamaïque

Ce fait est assez banal et doit se justifier ici par la mise en clôture de la narration qui cherche malgré tout à permettre une ouverture par le sous-entendu <sup>75</sup>. Avec la grande figure historique que représente Bob Marley pour cette île, le rapprochement était tout trouvé.

Un tout dernier élément, dans le cadre du dialogisme de la nomination, renforce cette interprétation. Il nous faut alors isoler les deux syntagmes nominaux qui réfèrent à l'équipe en tant que telle :

- 18. l'équipe de la Jamaïque de bobsleigh a gagné son pari +
- 37. la belle histoire de l'équipe de bob de la Jamaïque

73. Voir en particulier (LEYENS, YZERBYT et SCHADRON, 1994, p. 28).

74. Les italiques sont ceux des auteures

75. Procédé qui renforce aussi la connivence comme le note P. VON MÜNCHOW

Il y a donc des formes de SN tel : Det + N1 + de + (Det) + N2 + de + (Det) + N3 <sup>76</sup>. Nous pouvons alors nous demander si N2 et N3 renvoient indifféremment à N1 ou bien si l'ordre d'apparition est producteur de sens ? Les travaux de Christine ROUGET nous éclairent à ce sujet <sup>77</sup>.

Notre postulat général est que la distribution produit un effet de sens. L'équipe est l'élément central autour duquel s'articule de manière coordonnée mais non corrélée soit *bobsleigh*, soit *Jamaïque*. En principe, ce qui vient d'abord est plutôt thématique, ce qui vient ensuite plutôt rhématique. Si l'on considère le *N1* comme « identifiant » (ROUGET, 2000, p. 96), nous pouvons dire que *N1 de N2* est identifiant pour *N3*. Le sens change suivant qu'on ajoute le type d'équipe en *N2* puis la localisation en *N3* ou l'inverse. Ceci dit, le rapport sémantique est dans les deux cas, un rapport d'identification :

l'équipe de bobsleigh = celle de bobsleigh, d'équipe ;

l'équipe de Jamaïque / de la Jamaïque = celle de (la) Jamaïque, d'équipe.

Nous dirons donc que, dans les deux cas, *N2 identifie N1*, pour former un « nom du discours » suivant G. GUILLAUME <sup>78</sup>, puis *N3 identifie ce nom du discours (N1 de N2)*.

La seconde interrogation porte sur le maintien ou la chute du déterminant défini devant le nom de pays. Pour M. NOAILLY <sup>79</sup>, le déterminant devant les noms de pays (rivières etc.) renforce « l'idée globalisante d'un tout clos et homogène ». Le déterminant défini a tout de même un certain pouvoir d'essentialisation. Il permet notamment la généralisation.

Une des figures emblématiques de la Jamaïque est l'illustre chanteur de raggae : Bob Marley. Le reportage porte sur le bobsleigh, souvent raccourci en *bob* dans le jargon des pratiquants. La collusion des signifiants est difficile à appréhender sur un corpus aussi court mais la potentialité doit tout de même être considérée. De la Jamaïque comme « motivation » pour présenter et réaliser ce reportage, la progression textuelle amène le journaliste jusqu'au *bob*. Mais nous ne sommes pas certain que ce soit de ce bob-là dont ces sportifs auraient voulu que l'on parle à nouveau <sup>80</sup>.

76. Voir notamment (BENNINGER, 1999).

77. Nous tenons ici à remercier Christine ROUGET et Bertrand VÉRINE pour leurs remarques.

78. Voir (GUILLAUME et VALIN, 1973).

79. Voir (NOAILLY, 1990).

80. Un an après la diffusion du reportage, lors des JO d'Albertville justement, cette même équipe se classa quatorzième, soit mieux que les équipes de France, d'Italie ou même de Russie (CEI à l'époque)...



## **Cinquième partie**

# **Bilan**





# Chapitre 14

## Pour conclure

### 14.1 Retours préalables sur l'objet de recherche et les méthodes

Il nous revient désormais de dresser le bilan de ces recherches. Le substantif *conclusion* a été sciemment évité. En aucun cas, nous pensons pouvoir clore un tel chantier. Même au regard des différents corpus passés en revue, il reste encore tant à voir, revoir et analyser.

Dans un tout premier temps, nous effectuerons un retour sur l'objet de cette recherche. Nous évoquerons les éléments concrets sur lesquels ont porté les réflexions et les analyses. Il sera important de remettre en perspective ce travail afin de dégager au mieux les points théoriques importants. Après cette mise en exergue, nous proposerons des ouvertures possibles vers des domaines non-traités dans les analyses. Notre objectif sera de montrer que l'amorce entamée n'est qu'un début, mais un départ solide pour des développements que nous espérons envisageables dans un futur très proche et en vue d'applications concrètes dans le but d'améliorer la compréhension, la tolérance et le respect entre les personnes.

#### 14.1.1 Retour sur l'objet de recherche

Avec une recherche doctorale démarrée à partir des sciences du langage, nous avons voulu rendre compte d'une double problématique à travers un outil original en la matière. Notamment par sa pluridisciplinarité, l'analyse du discours nous a permis d'observer les stéréotypisations se traduisant par des

racialisations ou des catégorisations diverses à propos de productions liées au sport.

Au demeurant, nous sommes d'accord sur le fait que « [p]as plus que n'importe quelle autre activité humaine, le sport n'est intrinsèquement antiraciste », comme le précise (NDIAYE, 2008, p. 236). Malgré tout, dans les sports médiatisés sont mêlés : des sponsors drainant des millions d'euros et des fédérations ou des nations revendiquant des attaches identitaires fortes. Le tout génère des passions populaires toujours grandissantes. Ces ensembles d'éléments conjoints font que le sport est un *catalyseur de productions identitaires*. Tel un accélérateur de particules, le sport fait s'émanciper les paroles les plus faibles, mais permet aussi aux plus fortes de résonner davantage.

Pour un analyste, le sport est finalement une loupe pour ces mêmes raisons. À l'image de tout événement, il est un reflet de la société dans laquelle il s'inscrit. Du fait de ses spécificités économiques, politiques et émotionnelles, il est un miroir grossissant des pratiques sociales. Des chercheurs comme J. COAKLEY, arrivent à ce même type de conclusions, auxquelles nous souscrivons totalement :

Si les barrières de couleur furent une caractéristique dominante du paysage culturel et social des États Unis durant le xx<sup>e</sup> siècle, les relations ethniques seront une question essentielle du xx<sup>e</sup> siècle. Le travail de la sociologie du sport sera d'utiliser le sport comme moyen de construire des modèles théoriques qui puissent inspirer des formes progressistes de relations « ethniques ». (COAKLEY, 2006, p. 103)

En effet, parmi les problématiques identitaires, beaucoup de critères sont appréhendables comme le genre, la sexualité ou l'âge. Notre angle d'attaque aura été celui de la dimension ethnique ou raciale. C'est sans aucun doute, l'aspect le plus délicat et controversé possible. Le terme *race* lui-même reste encore un objet de polémique. Il demeure alors que d'autres voudraient le voir disparaître comme banni d'un passé que l'on ne saurait assumer. Nous sommes en accord avec la conclusion d'É. BALIBAR qui indique que : « le mot *race* dans la Constitution n'est pas "de trop". Il serait plutôt insuffisant pour ce que nous avons à affronter. » (BALIBAR, 1992, p. 256). À ce titre notamment, il n'est pas de trop dans le langage courant.

Nier le mot *race* équivaut à nier le racisme. Or le racisme existe bel et bien. Le pouvoir du langage montre ses limites à court terme. Ce n'est pas non plus en utilisant ce même mot que nous justifions l'existence de races, bien au contraire. Notre travail d'analyste est de mettre en avant des usages dans leurs présences comme dans leurs absences. C'est une position raciale que nous avons cherché à dénoncer car elle n'a aucun autre fondement que celui de l'idéologie.

Afin de revenir de manière concise sur ce travail, nous allons désormais voir l'aspect formel des éléments analysés ainsi que celui de notre recherche. Il nous faut replacer dans un cadre épistémologique, les éléments considérés et traités.

#### 14.1.2 Retour sur les méthodes : un problème de format ?

Nous n'avons pas souhaité nous restreindre à un seul et même type d'éléments de corpus. Que ce soit d'un point de vue formel, mais aussi d'un point de vue thématique. Deux grands événements discursifs ont été considérés : les deux derniers plus grands événements « planétaires » organisés en France <sup>1</sup>. Si l'on occulte momentanément le cas du commentaire en direct, il nous a été donné de travailler un « grand » genre journalistique : la presse écrite et un sous-genre : le reportage télévisé.

Notre démarche revient à considérer à nouveau les genres (ou sous-genres) et plus particulièrement les contraintes qui s'appliquent à eux. Ce sont les spécificités mais aussi les régularités que nous avons retravaillées. Il existe des contraintes au niveau des dires — avec les formes de dénominations p. ex. —, mais aussi au niveau des pratiques plus générales comme l'incrustation de texte à l'écran dans les reportages télévisés.

Au-delà de ce qui est vu ou dit, ce qui ne l'est pas importe aussi. Une approche avec le genre discursif est importante, mais il est possible de la dépasser afin d'appréhender encore davantage la production de sens. Ainsi, Farai CHIDEYA <sup>2</sup> dans un ouvrage recensant les stéréotypes raciaux à l'égard des Afro-Américains, observe une situation. Lors des championnats du monde qui ont suivi les Jeux d'Albertville, la chaîne américaine (ABC) couvrant la

1. Même si la Coupe du Monde de rugby fut organisée également en France en 2007, la répartition « populaire » internationale de ce sport n'en fait pas une pratique d'intérêt global et de fait, un événement mondial.

2. Voir (CHIDEYA, 1995).

compétition de patinage artistique, s'est distinguée sur deux points à l'égard de la championne française, Surya Bonaly.

Tout d'abord, sur le plan des commentaires, l'exotisme fut ressorti automatiquement (« Well, she certainly does create an exotic presence on ice »<sup>3</sup>). Ensuite, le média outre-Atlantique s'illustre par temps de parole occulté. En effet, la vainqueur comme la troisième ont été interviewées, mais S. Bonaly, seconde, ne reçoit pas cet honneur.

L'important est dans ce que nous disons, mais également dans ce que nous ne disons pas. Ainsi, de nouvelles perspectives sont encore et toujours envisageables.

### 14.1.3 Éléments marquants de la recherche

Nous avons fait appel à de nombreux éléments théoriques afin de conduire les analyses les plus précises possibles. Cependant, nous ne retiendrons que quelques éléments majeurs capables de caractériser au mieux notre travail. Nous les avons regroupés en deux sous-ensembles : l'*identité* et la *catégorisation*.

#### Les termes-clés et critères retenus pour l'identité : Ethnicité, race et nation

Même si nous avons défini chacun des éléments indépendamment les uns des autres, afin de les caractériser au départ, ce sont les interactions entre eux qui nous ont permis de dégager les interprétations les plus intéressantes. Nous emprunterons à G. DERÈZE la longue citation finale de son dernier article<sup>4</sup>. Il reprend alors les mots d'un roman belge qui en arrière avait déjà perçu avec finesse l'étendue de notre problématique, près de soixante-dix ans.

Dieu sait si les journalistes sportifs, chantres de l'universel et fanatique amour des peuples pour l'héroïsme sur pneumatiques, font leur possible pour nous servir des proses vibrantes. Rude métier que celui-la ! Il exige de son homme à la fois la cervelle épique et l'âme pindarisante. La concurrence y est grande. Les mots les plus éclatants du lexique laudatif ont subi l'usure du galvaudage quotidien... Mais noble métier aussi ! Car le chauvinisme s'est mêlé à l'affaire, quand ce n'est pas le nationalisme le plus exclusif ou même le racisme le plus pointu. Un champion, paraît-il, est toujours le chef-d'œuvre de sa terre. Il est

3. Nous traduisons : « En effet, elle crée certainement une présence exotique sur la glace ».

4. Voir DERÈZE 2009, p. 98.

tout son pays en un seul homme, avec la grande âme de chez lui. Il magnifie ainsi sa nation et sa race aux yeux de l'univers jaloux : Allez me chanter ça chaque jour dans une chanson nouvelle sur un air inédit. MASSON 2004 (1940)

L'identité ne doit jamais s'être représentée comme fixe ou statique. À l'image du sens, elle est dynamique et en constante évolution. D'ailleurs pour être exacte, c'est d'*identités* qu'il faudrait parler, avec un pluriel permanent. Cette remarque vaut pour une seule et même personne, comme pour une nation tout entière. Dans les perspectives de recherche à venir, nous démontrerons les divers ouvertures qui s'offrent à nous.

### **La catégorisation : fonctionnement nécessaire mais potentiellement « déviant »**

Les recherches sur la catégorisation sont généralement développées en psychologie sociale. Peu de linguistes ou de spécialistes des sciences de l'information-communication, n'osent s'y aventurer de manière durable. Pourtant comme le note récemment J.-M. ADAM :

[l]es recherches sur les catégorisations humaines jettent un pont entre connaissances du monde et connaissances linguistiques. Or, dans la connaissance du monde des textes, les sujets utilisent des catégories dont il faut essayer de tenir compte. (ADAM, 2008, p. 15)

C'est ce que nous avons cherché à faire. Les catégorisations comme les identités changent. Elles se provoquent, s'évoquent et se créent ; mais elles donnent aussi à voir certaines formes persistantes de discriminations. Si un groupe social se trouve « enfermé » dans un nombre limité de catégories dévalorisantes, ses membres rencontreront des difficultés pour sortir de ce carcan.

Plus concrètement, si l'on observe la catégorisation raciale ou racialisante, il est clair que des *ghettos discursifs* se forment autour d'individus seulement à cause de critiques physiques minimales. Nous l'avons démontré avec la catégorisation mélanymique. Le stéréotype fonctionne par la simplification qui se résume potentiellement à l'amalgame. Si le gentilé renvoie forcément à une ethnicité ou une couleur de peau, alors le discours n'est plus en adéquation avec la réalité car aucun État-nation au monde ne possède de membres tous en apparence identiques. Si dans un texte, la progression thématique et les liens anaphoriques ne « fonctionnent » qu'à condition que le lecteur identifie les Africains comme des hommes pouvant subir du racisme parce qu'ils sont

de toutes façons noirs, alors la figure de l'Africain reste enclose dans cette facette.

En effet, c'est à travers une axiologisation que se produit ce processus. Il y a survalorisation du groupe dominant qui pour maintenir son statut symbolique supérieur, dévalorise le groupe dominé. Au-delà des symboles, les discours reflètent ces réalités potentiellement traumatisantes pour ceux qui les vivent.

La syntaxe est une des entrées possibles pour observer ce type de catégorisation. Les déterminants, en particulier, nous donnent à voir le rapport entre le sujet et l'individu ou le groupe nommé. De la sorte, une de nos conclusions est la distinction être le démonstratif et le défini. Le premier évoque une référence moins connue. Dans nos corpus, le démonstratif est davantage associé aux athlètes non-blancs. Par cette forme d'emploi, il maintient une distance avec l'Autre car le Même fait figure de connu et s'actualise avec un déterminant défini.

Le dialogisme de la nomination peut être considéré comme un nouveau concept fort pour l'appréhension des discriminations. Les mots sont « habités » comme le précise S. MOIRAND :

Il s'agit en effet de mots porteurs des savoirs qu'ils ont acquis au fil des discours qu'ils ont traversés, de mots « habités » au sens de Bakhtine pour qui « tout membre d'une collectivité parlante ne trouve pas des mots neutres libres des appréciations ou des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres » (Bakhtine, 1970 [1963], 263<sup>5</sup>). (MOIRAND, 2007, p. 135)

Cette citation nous renvoie à la celle de J. BUTLER<sup>6</sup>, alors faut-il de nouveaux mots pour lutter contre un racisme toujours ancré dans de nombreuses mentalités ? Ce n'est pas à l'analyste de répondre. D'ailleurs, notre réflexion n'est pas encore assez aboutie pour pouvoir faire des propositions, même à titre personnel. Néanmoins, il est temps de voir les perspectives qui se dégagent de notre travail.

## 14.2 Ouvertures et perspectives de réflexion

Nous organiserons cette partie en trois étapes. Nous proposerons deux perspectives puis une réflexion plus générale. Ces trois ensembles découlent

5. Voir (BAKHTINE, 1970, p. 263).

6. Voir 9.4.3 page 260 et la problématique de l'insulte raciste.

des lectures puis des analyses menées. Il s'agit d'une synthèse des problèmes rencontrés, des choix écartés et des nouveaux objectifs entrevus.

### 14.2.1 Le genres discursifs : une perspective interdisciplinaire

L'interdisciplinarité exige de dépasser les limites institutionnelles de certaines sciences. Plus qu'une tendance à la mode, nous pensons que lors de projets, grâce aux apports réfléchis et coordonnés de spécialistes, nous pourrions dépasser les clivages disciplinaires. Enfermées sur elles-mêmes, certaines disciplines ne permettent de voir les objets que sous un certain angle. Ce n'est pas au scientifique de se former à diverses spécialités, mais aux spécialistes de se regrouper au profit de la science, chacun gardant son savoir et son savoir-faire.

Prenons un exemple précis. Dans le champ des identités, nous retrouvons par exemple des genres comme les magazines qui comportent désormais des variantes dites « communautaires ». Une observation comme celle de C. EMÉRIAU nous éclaire :

Actuellement, en France, il est rare de trouver des articles donnant des conseils pour les peaux noires dans des magazines s'adressant à la population occidentale dans son ensemble. Une femme afro-antillaise devra chercher ces conseils dans les revues spécialisées pour les femmes à la peau noire. (EMÉRIAU, 2007, p. 16)

Le dermatologue aurait son mot à dire, tout comme le sociologue des médias. De même, l'analyse du discours pourrait observer les formes de subjectivité qu'il aurait tout intérêt à croiser avec des modèles d'intégration au groupe de collègues de psychologie sociale. Sans vouloir toujours vouloir déterminer pourquoi certaines choses se produisent nous gagnerions à comprendre simplement comment elles fonctionnent. Ainsi P. CHARAUDEAU remarque à propos des médias que :

[l]e positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule aune des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement peut être révélé en partie par celle-ci, mais ce serait une attitude naïve de l'analyste du discours de s'en tenir là. (CHARAUDEAU, 2006, p. 43)

Il nous faut d'une part, poursuivre la recherche dans un domaine précis, et d'autre part, considérer que les applications ne pourront se faire de manière



effective qu'en passant par des collaborations scientifiques. D'ailleurs, comme exemple dans l'analyse des médias, nous souhaiterions pouvoir davantage prendre en considération l'aspect sémiotique.

### 14.2.2 L'interaction avec l'image

Nous ne chercherons pas de longs arguments pour aller dans le sens d'une plus grande considération des données visuelles car les exemples sont déjà suffisamment nombreux. Aussi, nous préférons illustrer cette proposition avec un complément d'analyse qui vient s'ajouter au sein du corpus *Albertville* à propos du dernier reportage abordé <sup>7</sup>.

La mise en clôture textuelle du reportage se fait grâce à l'emploi du présent de l'indicatif. À la manière du récit, le journaliste énonce une vérité générale qui conduit les Jamaïcains à ne rester « que des Jamaïcains ».

35. Jamaïcains ils sont et Jamaïcains ils restent + +

36. ce raggae est leur hymne + quelques notes qui racontent

37. la belle histoire de l'équipe de bob de la Jamaïque

Il n'y a ainsi pas de perspective d'avenir, pas d'ouverture en tous cas vers le changement. Nous interpréterons cela comme une forme de défaitisme. L'ordre immuable des choses semble se maintenir comme dans les contes pour enfants où l'histoire se répète toujours inlassablement.

Cependant, le sens produit par la séquence vidéo doit aussi être considéré avec l'image <sup>8</sup>. À ce moment-là à l'écran, la caméra est sur un plan fixe. Le bobsleigh [14.1] part au loin en traversant le champ, mais sans que la caméra ne le suive.

Plus généralement, durant tout le reportage, aucune image de course ne sera donnée. Le reportage démarre sur l'arrivée des bobeurs, déjà à l'arrêt, lorsque la diffusion commence. Au final, avec aucune représentation des sportifs en situation, nous pouvons postuler qu'il n'y a pas de véritable reconnaissance de la « compétitivité » des jamaïcains. Ils ne sont pas « traités » comme des athlètes car ils ne sont jamais représentés visuellement sous cette forme. Leurs regards ne comptent pas.

7. Voir 13.3 page 401.

8. P. ex., un article de G. SOULEZ montre l'esthétique retranscrite et la mise en images du rugby à la télévision, (SOULEZ, 2004).



FIGURE 14.1: Jamaïque

Avec une recherche sur les images, dans la problématique des représentations et de la subjectivité, c'est la question du regard qui va se poser. La manipulation ou la déformation vont se créer par le regard. La supériorité va consister à imposer son regard à l'autre. Des jeux de reprises se retrouvent, comme le note G. SOULEZ :

[...] mon regard est aussi autre pour un autre. Si la réversibilité des images est possible, si les médiations parviennent à fonctionner autour des images, c'est qu'il existe, pour reprendre le mot de Bakhtine, un dialogisme des regards, une fondation de tout regard dans un regard de l'autre. (SOULEZ, 2005, p. 12)

Nous avons ici-même l'illustration d'une évidente correspondance entre des disciplines qui par le bien d'un concept, le *dialogisme*, peuvent travailler conjointement.

Face à ce nouveau type de données, nous voyons également l'opportunité de pousser notre réflexion sur la démarche scientifique du chercheur. Nous pensons qu'elle doit s'inscrire dans une prise en considération de ce rôle. D'ailleurs, c'est sur ce dernier point que nous souhaitons achever notre réflexion.

### 14.2.3 Rôle social de chercheur

Il peut sembler incongru de vouloir évoquer le rôle du chercheur à la toute fin de nos recherches. Nous sommes aux temps des bilans et même plus précisément, à celui des ouvertures. Cependant, c'est le moment le plus propice, selon nous, pour une mise en perspective. Les pratiques scientifiques évoluent et la position des chercheurs dans les sociétés aussi. Nous ne prétendons ni

échapper à cette règle, ni avoir des dons de voyance, alors nous préciserons simplement ce que représente le chercheur en tant qu'acteur social. Enfin, nous proposerons les perspectives d'évolution de ce rôle que nous aimerions pouvoir tenir le plus longtemps possible.

La première chose à considérer est la notion d'*engagement*. Comme le propose Claude CHABROL, il est important de dissocier la description linguistique, de l'interprétation :

aborder un sujet qui donne lieu à des prises de position militantes fortes [...] implique de prendre soin de déterminer la position d'où l'on parle : chercheur et/ou militant, savant ou penseur social engagé dans l'action. (CHABROL, 2007, p. 61)

Tout au long de nos travaux, nous avons cherché à garder un point de vue scientifique. Si des positions personnelles peuvent apparaître au détour d'une phrase, c'est qu'elles devaient être précisées comme motivation de recherche. Depuis le départ, nous ne cachons pas l'objectif de participer à une linguistique appliquée qui s'ancre dans le réel sans chercher à le modifier, ni à manipuler, mais bel et bien dans le but de décrire les activités discursives. À l'image de la posture de S. MOIRAND vis-à-vis de sa propre recherche des médias, nous avons adopté la même considération :

[...] il semble difficile de caractériser « le » discours des médias, si on entend par là tout ce qui se dit ou s'écrit dans les médias. On peut en revanche mettre au jour des fonctionnements discursifs caractéristiques des médias, et contribuer de ce fait à la formation du citoyen « exposé » aux médias. (MOIRAND, 2007, p. 157)

C'est bien pour cela que nous nous sommes efforcé de rester dans notre spécialité, l'analyse du discours. Mais cette ouverture vers une réflexion, nous amène à penser une éthique langagière, surtout face aux expressions des identités :

Une éthique de la responsabilité langagière implique qu'on n'a pas le droit de se désintéresser des conséquences de ses actes de langage, et qu'il n'est pas sans conséquence de choisir une nomination ou une détermination plutôt qu'une autre. Lors des moments discursifs constitués par « la crise des banlieues » de l'automne 2005 ou par « les mouvements étudiants » de l'hiver 2006 [...] l'éventail de représentations que charrient les « mots » et les « dires » circulant témoignent de la nécessité de cette éthique langagière, que l'on devrait

être en mesure de demander aux milieux professionnels responsables de cette circulation. (MOIRAND, 2007, p. 159)

Si le choix entre *Black* et *Noir* n'était pas clair pour le lecteur au début de ces pages, nous espérons qu'il a pu se préciser au fil du texte. De même, *BBB* se fossilise avec le temps autour d'une époque bien précise et de plus en plus lointaine ; mais bientôt, une nouvelle formule ne manquera pas d'émerger. Elle soulèvera les foules, fera tourner les rotatives de la presse-papier et émettre tous les satellites. Alors nous espérons que les souvenirs de ces travaux ne seront pas trop lointains afin de mettre en perspective et de questionner ces désignations et autres dénominations qui s'imposent à nous.

Pour terminer sur le thème central de cette recherche, nous laisserons la parole à un historien, P. NDIAYE.

Les spécialistes de sciences sociales doivent constamment faire la chasse à l'essentialisme, faire litière de ses explications fausses, pour proposer des explications plus complexes, c'est-à-dire sociales. Travail de Sisyphe, tant la tentation essentialiste demeure forte. Ce n'est pas du côté de la biologie que l'on trouvera, une explication valable aux succès des athlètes noirs, mais du côté des formes d'organisations des sociétés, des opportunités socio-économiques, des structures sportives et de l'histoire de l'immigration. (NDIAYE, 2008, p. 229)

Nous voudrions alors simplement ajouter qu'en commençant par nommer les hommes et les femmes de manière égale, nous ferions un premier pas vers l'égalité proposée et supposée dans les traités des Droits Humains.



# Bibliographie linguistique

- ADAM, Jean-Michel (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- (2001a). «Discours et interdisciplinarité». Dans : *Cahiers Ferdinand de Saussure* 54, p. 201–218.
- (2001b). «Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? » Dans : *Langages* 141, p. 10–27.
- (2005). «Variété des usages de si dans l'argumentation publicitaire». Dans : *Argumentation et communication dans les médias*. Éd. par Marcel BURGER et Guylaine MARTEL. Québec : Nota Bene, p. 81–109.
- (2008). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan.
- ADAM, Jean-Michel, Jean-Blaise GRIZE et Magid-Ali BOUACHA (2004). *Texte et discours: catégories pour l'analyse*. Dijon : Editions universitaires de Dijon.
- ALI-BOUACHA, Magid (1993). «Énonciation argumentation et discours: le cas de la généralisation». Dans : *Laseldi*.
- ALTHUSSER, Louis et al., eds. (1965). *Lire le Capital*. Paris : Maspero.
- AMOSSY, Ruth et Anne HERSCHBERG-PIERROT (2007). *Les idées reçues. Sémiologie du Stéréotype*. Paris : Nathan.
- ANGERMÜLLER, Johannes (2007). «L'analyse du discours en Europe». Dans : *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*. Éd. par Simone BONNAFOUS et Malika TEMMAR. Paris : Ophrys. Chap. 1, p. 9–22.
- ARCAINI, Enrico (1996). «Le chromonyme dans sa réalité objectuelle et sa modalité langagière». Dans : *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata* 25.3, p. 597–621.
- ARIEL, Mira (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. Londres : Routledge.
- ATLANI, Françoise (1984). «On l'illusionniste». Dans : *La langue au ras du texte*. Éd. par Almuth GRÉSILLON et Jean-Louis LEBRAVE. Lille : Presses universitaires de Lille, p. 13–29.

- AUGE, Marc (1995). « Sports, médias et société ». Dans : *Sport* 150, p. 7–11.
- AUROUX, Sylvain (1988–1989). « Histoire des idées linguistiques ». Dans : éd. par Sylvain AUROUX. Bruxelles : Mardaga.
- AUSTIN, John Langshaw (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1981). « Paroles tenues à distance ». Dans : *Matérialités discursives*. Éd. par Bernard CONEIN et al. Lille : Presses universitaires de Lille, p. 127–142.
- (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles discursives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- BAKHTIN, Mikhail Mikhailovich (1986). *Speech genres and other late essays*. Austin, TX : University of Texas Press.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1970). *La poétique de Dostoïevski*. Collection Pierres vives. Paris : Éditions du Seuil.
- (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Éditions de minuit.
- (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- BAKHTINE, Mikhaïl et Nicolas VOLOCHINOV (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Éditions de Minuit.
- BALLY, Charles (1951). *Traité de stylistique française*. Berne : Francke.
- (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- BARKAT-DEFRADAS, Mélissa, Rim HAMDİ et Raphaël BELAÏCHE (2010). « Quelles preuves pour l'identité ? Contribution de la linguistique forensique au domaine judiciaire ». Dans : "Du mot au concept Preuve", 5e séminaire annuel de travail pour la recherche en éducation. Éd. par Jacques BAILLÉ. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, à paraître.
- BAUER, Gerhard (1985). *Namenkunde des Deutschen*. Berne : Germanistische Lehrbuchsammlung.
- BAYLON, Christian et Paul FABRE (1982). *Les noms de lieux et de personnes*. Paris : Nathan.
- BEARD, Adrian (1998). *The language of Sport*. London : Routledge.
- BÉAUD, P. (1984). *La société de connivence*. Paris : Aubier-Montaigne.
- BENDER, Gary (1994). *Call of the Game: What Really Goes on in the Broadcast Booth*. Chicago : Bonus Brooks Inc.
- BENNINGER, Céline (1999). *De la quantité aux substantifs quantificateurs*. Paris : Presses de l'Université de Metz et Klincksieck.
- BENVENISTE, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris : Gallimard.

- BERLIN, Brent et Paul KAY (1969). *Basic Color Terms: Their Universality and Evolution*. Berkeley : University of California Press.
- BERNARD, Mélanie (2006). «Les anglicismes dans le sport en langue française: modes d'intégration et aspects sociolinguistiques». Thèse de doct. Bordeaux : Université Michel de Montaigne — Bordeaux III.
- BERTHOUD, Anne-Claude (1996). *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*. Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et Colette JEANJEAN (1986). *Le français parlé: transcription et édition*. Publications du Trésor général des langues et parlers français. Paris : Didier Erudition.
- BONNAFOUS, Simone et Pierre FIALA (1992). «Est-ce que dire la race en pré-suppose l'existence?» Dans : *Mots* 33.1, p. 11–22.
- BONNAFOUS, Simone et Gérard NOIRIEL (1991). *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*. Paris : Editions Kimé.
- BONNET, Valérie (2007). «Parler rugby». Dans : *La planète est rugby. Regards croisés sur l'ovalie*. Éd. par Jean-Yves GUILLAIN et Patrick PORTE. T. 2. Biarritz : Atlantica, p. 253–274.
- BONNET, Valérie et Dominique DESMARCHELIER (2008). «Commentaires et reformulations: les places discursives des journalistes et des consultants lors de retransmissions télévisées». Dans : *Pragmatique de la reformulation*. Éd. par Martine SCHUWER, Marie-Claude LE BOT et Élisabeth RICHARD. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 105–126.
- BONU, Bruno (2002). «Transcription et analyse: les Unités Évaluatives de Construction de Tour». Dans : *Cahiers de Praxématique* 39.
- BOUTET, Josiane (1986). «La référence de la personne en français parlé : le cas de on». Dans : *Langage et société* 38, p. 19–50.
- BOYER, Henri (2003). *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*. Paris : L'Harmattan.
- BOYER, Henri et Marie-Anne PAVEAU (2008). «Toponymes. Instruments et enjeux». Dans : *Mots*. 86. Paris : ENS Éditions.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia (1988). «Le mot, analyse de discours et sciences sociales». Dans : *Langues et langage*. Éd. par Sonia BRANCA-ROSOFF. 7. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- (1999). «Types, modes et genre en discours». Dans : *Langage et société*. Éd. par Sonia BRANCA-ROSOFF. 87. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.



- BRANCA-ROSOFF, Sonia et Nathalie SCHNEIDER (1994). *L'écriture des citoyens, une analyse linguistique de l'écriture des peu lettrés pendant la période révolutionnaire*. Paris : Publications de l'INALF, Klincksieck.
- BRES, Jacques (1989). «Praxis, production de sens/identité, récit». Dans : *Langages* 93, p. 23–44.
- (1991). «Le temps, outil de cohésion: deux ou trois chose que je sais de lui». Dans : *Langages* 25.104, p. 92–110.
- (2007). «Le discours médiatique sportif aux prises avec le temps verbal». Dans : *Le français parlé dans les médias*. Éd. par Mathias BROTH et al. Stockholm : Acta Universitatis stockholmiensis, p. 83–96.
- BRES, Jacques, Catherine DÉTRIE et Paul SIBLOT (1996). *Figures de l'interculturalité*. Montpellier : Praxiling, Université Paul Valéry–Montpellier III.
- BRIN, Colette, Jean CHARRON et Jean de BONVILLE (2004). *Nature et transformation du journalisme: théorie et recherches empiriques*. Laval : Presses de l'Université Laval.
- BROWN, Gillian et George YULE (1998). *Discourse analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BÜCHI, Eva (1996). «Les Structures du "Französisches Etymologisches Wörterbuch" ». Dans : *Recherches métalexicographiques et métalexicologiques*.
- BUTLER, Judith (2004). *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris : Amsterdam.
- CADIOT, Pierre et Bernard FRADIN (1988). «Présentation. Une crise en thème ? » Dans : *Langue française* 78, p. 3–8.
- (1990). «POUR et la thématization». Dans : *Testi e studi* 76, p. 193–252.
- CALABRESE, Laura (2008). «Les héméronymes. Ces évènements qui font date, ces dates qui deviennent évènements». Dans : *Mots* 3.88, p. 115–128.
- (2009). «Nom propre et dénomination événementielle : quelles différences en langue et en discours ? » Dans : *Corela* 7.1, p. 1–11. URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=2119> (visité le 2009/09/21).
- CALVET, Louis-Jean, Pierre DUMONT et Jeanne-Marie BARBERIS (1999). *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- CHABROL, Claude (2007). «Catégorisation de genre et stéréotypage médiatique: du procès des médias aux processus sociomédiatiques». Dans : *Stéréotypage, stéréotypes: fonctionnements ordinaires et mises en scènes*. Éd. par Henri BOYER. T. 1. Paris : L'Harmattan, p. 61–72.

- CHAFE, Wallace L. et Jane DANIELEWICZ (1987). *Properties of spoken and written language*. Berkeley, CA : Center for the Study of Writing.
- CHARAUDEAU, Patrick (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- (1997). *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social*. Paris : Nathan.
- (2005a). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- (2005b). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Collection Médias recherches. Série Études. Bruxelles : De Boeck.
- (2006). « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives. » Dans : *Semen* 22.
- CHARAUDEAU, Patrick et Dominique MAINGUENEAU (2002). « Dictionnaire d'analyse du discours ». Dans : éd. par Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU. Paris : Seuil.
- CICOUREL, Aaron V. (1973). *Cognitive Sociology: Language and Meaning in Social Interaction*. Harmondsworth : Penguin.
- CISLARU, Georgeta (2004). « Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique ». Dans : *Dialogisme et nomination*. Éd. par Armelle et al. CASSANAS. Actes du IIIe colloque Jeunes chercheurs. Montpellier : Publications de l'Université Paul Valéry — Montpellier III, p. 113–127.
- (2005). « Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe ». Thèse de doct. Paris : Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- COIRIER, Pierre, Daniel GAONAC'H et Jean-Michel PASSERAULT (1996). *Psycholinguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.
- COLLINOT, André et Francine MAZIÈRE (1997). *Un prêt à parler : le dictionnaire*. Paris : PUF.
- COLOMB, Valérie, Katharina NIEMEYER et Toni RAMONEDA (2009). « Le stade, la star et le spectateur : architecture, starification et mise en scène de soi — finale du Mondial 2006 ». Dans : *Cahiers du journalisme* 19, p. 100–117.
- COMBETTES, Bernard (1999). « Thématization et topicalisation: leur rôle respectif dans l'évolution du français ». Dans : éd. par C. GUIMIER. Berne : Peter Lang. Chap. La thématization dans les langues, p. 231–245.
- COSTA-LASCOU, Jacqueline (1992). « La relativité des mots et la prégnance des faits ». Dans : *Mots* 33.1, p. 317–329.

- COULOMB-GULLY, Marlène (1995). *Les informations télévisées*. Paris : PUF.
- COURTINE, Jean-Jacques (1981). « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens ». Dans : *Langages* 62, p. 9–128.
- COURTINE, Jean-Jacques et Jean-Marie MARANDIN (1981). « Quel objet pour l'analyse du discours ? » Dans : *Matérialités discursives*. Éd. par Bernard CONEIN et al. Actes du colloque de Nanterre (24-26 avril 1980). Lille : Presses universitaires de Lille, p. 21–33.
- DAILLE, Béatrice, Nordine FOUROUR et Emmanuel MORIN (2000). « Catégorisation des noms propres : une étude en corpus ». Dans : *Cahiers de grammaire* 25, p. 115–129.
- DALBERA, Jean-Philippe (2002). « Le corpus entre données, analyse et théorie ». Dans : *Corpus* 1. URL : <http://corpus.revues.org/index10.html>.
- DELEPLACE, Marc (1996). « La notion d'anarchie pendant la Révolution française ». Dans : *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 43.2, p. 307–329.
- DERÈZE, Gérard (2000). *Sport et médias*. Rap. tech. Bruxelles : Fondation du Roi Baudoin.
- DESMARCHELIER, Dominique (2005). « Le sens du texte: entre opacité statistique et transparence énonciative ». Dans : *Corpus* 4. URL : <http://corpus.revues.org/index372.html>.
- DESTACQUE, Cyril (1995). « Les grandes étapes du direct à la télévision ». Dans : *Les écrits de l'image* 7, p. 44–57.
- DÉTRIE, Catherine (1998a). « Entre ipséité et altérité : statut énonciatif de on dans Sylvie ». Dans : *L'information grammaticale* 76, p. 29–33.
- (2008). « L'énullage : une opération de commutation grammaticale et/ou de disjonction énonciative ? » Dans : *Langue française* 169, p. 89–104.
- DÉTRIE, Catherine, Paul SIBLOT et Bertrand VÉRINE, éd. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Honoré Champion. Paris : Honoré Champion.
- DÉTRIE, Catherine, Paul SIBLOT et Bertrand VERINE (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*. Paris : Champion.
- DUBOIS, Danièle (1982). « Lexique et représentations préalables dans la compréhension des phrases ». Dans : *Bulletin de psychologie* XXXV.356, p. 601–606.
- DUBOIS, Jean et al. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

- DUFOUR, Françoise (2007). «Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Archéologie discursive d'une dominance». Thèse de doct. Montpellier : Université Montpellier III.
- DUNCAN, Margaret Carlisle et al. (1990). *Gender Stereotyping in Televised Sports*. Los Angeles : The Amateur Athletic Foundation of Los Angeles.
- EGGERT, Elmar, Denis MAUREL et Odile PITON (2003). «La formation des gentilés sur internet». Dans : *Revue québécoise de linguistique* 32.1, p. 25–39.
- ELUERD, Roland (2000). *La lexicologie*. "Que sais-je ?". Paris : PUF.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (2002). *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- FAIRCLOUGH, Norman (1992a). «Critical language awareness». Dans : éd. par Norman FAIRCLOUGH. Londres : Longman.
- (1992b). *Discourse and social change*. Cambridge : Polity Press.
- (1992c). «Discourse and text: linguistic and intertextual analysis within discourse analysis». Dans : *Discourse and Society* 3.2, p. 193.
- (1995). *Critical discourse analysis : The critical study of language*. Londres : Longman.
- (2001). *Language and power*. New York, NY : Pearson Education.
- (2003). *Analysing discourse*. New York, NY : Routledge.
- (2008). «The language of critical discourse analysis: reply to Michael Billig». Dans : *Discourse and Society* 19.6, p. 811–819.
- FAIRCLOUGH, Norman et Ruth WODAK (1997). «Critical discourse analysis». Dans : *Discourse studies: a multidisciplinary introduction*. Éd. par Teun A. VAN DIJK. T. 2. Londres : Sage, p. 258–284.
- FERGUSON, Charles Albert (1983). «Sports announcer talk: Syntactic aspects of register variation». Dans : *Language in society* 12.2, p. 153–172.
- FIALA, Pierre et al. (1987). «Des mots aux syntagmes. Figements et variation dans la Résolution générale du congrès de la CGT de 1978». Dans : *Mots* 14, p. 47–87.
- FLAUX, Nelly (2000). «Nouvelles remarques sur l'antonomase». Dans : *Lexique* 15, p. 117–144.
- FLØTTUM, Kjersti, Kerstin JONASSON et Coco NORÉN (2007). *ON. Pronom à facettes*. Bruxelles : De Boeck.
- FOUCAULT, Michel (1966). *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- (1994). *Dits et écrits*. III. Paris : Gallimard.

- GADET, Françoise (2005). «Préliminaires à une étude linguistique de la coopération et du conflit». Dans : *Les Cahiers de l'ED* 139.
- GALISSON, Robert (1978). *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*. Paris : Nathan.
- GALMICHE, Michel (1992). «Au carrefour des malentendus : le thème». Dans : *Information grammaticale* 54, p. 3–10.
- GARDES-MADRAY, Françoise et Paul SIBLOT (1986). «Conflits d'identité, conflits sur le sens». Dans : *Mots*, p. 39–64.
- (1989). «Réglage praxématique du sens en lexique et en discours». Dans : *Courants sociolinguistes*, p. 63–82.
- GARDINER, Alan Henderson (1954). *The theory of proper names. A controversial Essay*. Londres : Oxford University Press.
- GARFINKEL, Harold (1967). *Studies in ethnomethodology*. Englewood : Prentice Hall.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (1994). *Grammaire du nom propre*. 1<sup>re</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle et Martine LÉONARD (1998). «Le démonstratif dans les textes et dans la langue». Dans : *Langue française* 120.1, p. 5–20.
- GERNSBACHER, Morton Ann (1990). *Language Comprehension as Structure Building*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- GLASER, Barney G. et Anselm L. STRAUSS (1967). *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Aldine.
- GOFFMAN, Erving (1969). *The presentation of self in everyday life*. Londres : Allen Lane.
- (1981). *Forms of talk*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- GOFFMAN, Erving et Alain KIHM (1998). *Les rites d'interaction*. Editions de minuit.
- GREVISSE, Benoit (1993). «Les miroirs du Tour de France: Diégétique et médiatique narratives pour une identité sportive». Dans : *Réseaux* 57.11, p. 9–27.
- GRIZE, Jean-Blaise (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.
- (1996). *Logique naturelle et communication*. Paris : PUF.
- GROSS, Gaston (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.

- GUILHAUMOU, Jacques (2002). «Le corpus en analyse de discours : perspective historique». Dans : *Corpus* 1. URL : <http://corpus.revues.org/index8.html>.
- (2005). «Où va l'analyse du discours? Autour de la notion de formation discursive». Dans : *Marges linguistiques* 9, p. 95–113.
- GUILHAUMOU, Jacques et Denise MALDIDIER (1986). «Effets de l'archive. L'analyse du discours du côté de l'histoire». Dans : *Langages* 81, p. 43–56.
- GUILHAUMOU, Jacques, Denise MALDIDIER et Régine ROBIN (1994). *Discours et archive*. Paris : Mardaga.
- GUILLAUME, Gustave (1975). *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : A. G. Nizet.
- GUILLAUME, Gustave et Roch VALIN (1973). *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). «Usages théoriques et usages banals du terme race». Dans : *Mots* 33.1, p. 59–65.
- GUIRAUD, Pierre (1965). *Le français populaire*. Que sais-je ? Paris : PUF.
- GUMPERZ, John Joseph (1982). *Language and social identity*. T. 2. Cambridge : Cambridge University Press.
- HABERMAS, Jürgen (1984). *The Theory of Communicative Action*. Boston : Beacon Press.
- HALBWACHS, Maurice (1997 [1950]). *La mémoire collective*. Éd. par Gérard NAMER. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Albin Michel.
- HALLIDAY, Mickael Alexander Kirkwood (1967). «Notes on transitivity and theme in English». Dans : *Journal of linguistics* 3.1, p. 37–81.
- (1970a). «Functional diversity in language as seen from a consideration of modality and mood in English». Dans : *Foundations of Language*, p. 322–361.
- (1970b). «Language Structure and Language Function». Dans : *New horizons in linguistics*, p. 140–165.
- HAROCHE, Claudine, Paul HENRY et Michel PÊCHEUX (1971). «La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours». Dans : *Langages* 24.6, p. 93–106.
- HARRIS, Zellig S. (1952). «Discourse analysis». Dans : *Language*, p. 1–30.
- HYMES, Dell H. (1964). *Language in culture and society: a reader in linguistics and anthropology*. New York : Harper et Row.

- HYMES, Dell H. (1974). *Foundations in sociolinguistics: an ethnographic approach*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- JAMET, Claude et Anne-Marie JANNET (1999). *La mise en scène de l'information*. Paris : L'Harmattan.
- JESPERSEN, Otto (1971 [1924]). *La philosophie de la grammaire*. Paris : Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1977). *La connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Linguistique. Paris : Armand Colin.
- (1986). *L'implicite*. Linguistique. Paris : Armand Colin.
- KHMELEVSKAIA, Inna (2006). « Étude comparative des termes des jeux sportifs en français et en russe et composition du dictionnaire franco-russe ». Thèse de doct. Paris : Université Paris 12 — Université pédagogique de l'Oural.
- KLEIBER, Georges (1981). *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- (1984). « Dénomination et relations dénominatives ». Dans : *Langages* 76, p. 77–94.
- (1990). *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Linguistique nouvelle. Paris : PUF.
- (1995). « Sur la définition des noms propres: une dizaine d'années après ». Dans : *Nom propre et nomination*. Éd. par Michèle NOAILLY. Paris : Klincksieck, p. 11–36.
- (1996). « Noms propres et noms communs: un problème de dénomination ». Dans : *Méta* 41.4, p. 567–589.
- (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- (2005). « Les noms propres "modifiés" par même ». Dans : *Langue française* 146.2, p. 114–126.
- KOCOUREK, Rostislav (1991). *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden : Brandstetter.
- KOSELLECK, Reinhart (1997). *L'expérience de l'histoire*. Paris : EHESS/Gallimard.
- KRAMSCH, Claire J. (1998). *Language and culture*. Oxford : Oxford University Press.

- KRAMSCH, Claire J. et Sally MCCONNELL-GINET (1992). *Text and context: cross-disciplinary perspectives on language study*. Lexington, Mass. : D.C. Heath.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (1996). «Compte rendu de : Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire (de Jacqueline Authier-Revuz)». Dans : *Mots* 47, p. 149–154.
- (2005). «Le mot "ethnie" : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme "ethnie" dans l'univers discursif français». Dans : *Cahiers de lexicologie* 87.2, p. 141–161.
- (2009a). «À propos des "noms propres d'événements". Événementialité et discursivité». Dans : *Carnets du Cediscor* 11, p. 77–90.
- (2009b). *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- KRIPKE, Saul A. (1980). *Naming and necessity*. Cambridge : Harvard University Press.
- KRONROD, Ann et Orit ENGEL (2001). «Accessibility theory and referring expressions in newspaper headlines». Dans : *Journal of Pragmatics*, p. 653–699.
- LACAN, Jacques (1978). «Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse». Dans : *Le séminaire, Livre II*. Paris : Seuil.
- LAFONT, Robert (1990a). *Le dire et le faire*. Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry.
- (1990b). «Praxématique et sociolinguistique». Dans : *Le dire et le faire*. Éd. par Jacques BRES et Françoise GARDES-MADRAY. Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, p. 271–281.
- LAKOFF, George et Mark JOHNSON (1986). *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Éditions de Minuit.
- LAURENT, Bénédicte (2006). «Nom de marque, nom de produit. Production de sens en discours publicitaire». Thèse de doct. Montpellier : Université Montpellier III.
- LECOLLE, Michelle (2006). «Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte». Dans : *Pratiques* 129/130, p. 107–122.
- (2007). «Polysignifiante du toponyme, historicité du sens et interprétation en corpus. Le cas de Outreau». Dans : *Corpus et recherches linguistiques* 6, p. 101–125.



- LECOLLE, Michelle (2009). « Changement de sens du toponyme en discours: de Outreau "ville" à Outreau "fiasco judiciaire" ». Dans : *Carnets du Cediscor* 11, p. 91–106.
- LERAT, Pierre (1995). *Les langues spécialisées*. Paris : Presses universitaires de France.
- LEROY, Sarah (2004). *Le nom propre en français*. Paris : Ophrys.
- LEVINSON, Stephen C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MAINGUENEAU, Dominique (1997). *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris : Dunod.
- (1999). « Analysing Self-constituting Discours ». Dans : *Discourse Studies* 1.2, p. 175–199.
- (2004). « Retour sur une catégorie : le genre ». Dans : *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Éd. par Jean-Michel ADAM, Jean-Blaise GRIZE et Magid Ali BOUACHA. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, p. 107–118.
- (2005). « L'analyse du discours et ses frontières ». Dans : *Marges linguistiques* 9, p. 64–75.
- MARTINET, André (1970). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MAYAFFRE, Damon (2000). *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux guerres. Maurice Thorez, Léon Blum, Pierre-Étienne Flandin et André Tardieu (1928-1939)*. Honoré Champion.
- (2002). « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité ». Dans : *Corpus et recherches linguistiques* 1. URL : <http://corpus.revues.org/index11.html>.
- (2004). « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres ». Dans : *Texto*. URL : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre\\_Formations.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html).
- (2005). « Les corpus politiques: objet, méthode et contenu. Introduction ». Dans : *Corpus et recherches linguistiques* 4.
- MOIRAND, Sophie (2005). « De la nomination au dialogisme: quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots ». Dans : *Dialogisme et nomination*. Éd. par Armelle CASSANAS et al. Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, p. 27–61.

- (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. 1<sup>re</sup> éd. Linguistique nouvelle. Paris : Presses universitaires de France.
- MOLINIER, Christian (2006). «Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique». Dans : *Cahiers de grammaire* 30, p. 259–275.
- MOLLARD-DESFOUR, Annie (2005). *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur. Le Noir*. Paris : CNRS éditions.
- MORTUREUX, Marie-Françoise (1993). «Paradigmes désignationnels». Dans : *Semen* 8.
- MULKERN, Ann E. (1996). «The Game of the Name». Dans : *Reference and Referent Accessibility*. Éd. par Thorstein FRETHEIM et Jeanette K. GUNDEL. Amsterdam : John Benjamins, p. 235–250.
- NOAILLY, Michèle (1990). *Le substantif épithète*. 1<sup>re</sup> éd. Paris : Presses universitaires de France.
- NØLKE, Henning (1993). *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- PAVEAU, Marie-Anne (2006). *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- PAVEAU, Marie-Anne et Gabriel PÉRIÈS (1997). *Signes et rhétoriques militaires*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- PAVEAU, Marie-Anne et Laurence ROSIER (2005). «Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique». Dans : *L'analyse du discours en France et en Allemagne : Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales*. Éd. par Johannes ANGERMÜLLER. Colloque franco-allemand : "L'analyse du discours en France et en Allemagne : Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales", p. 1–13. URL : <http://www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf> (visité le 2009/09/21).
- PÊCHEUX, Michel (1969). *Analyse automatique du discours*. Collection Sciences du comportement. Paris : Dunod.
- (1975). *Les vérités de La Palice: linguistique, sémantique, Philosophie*. Théorie. Paris : Maspero.
- PÊCHEUX, Michel et Denise MALDIDIER (1990). *L'inquiétude du discours*. Paris : Editions des Cendres.

- PEETERS, Jean (2000). «Thématisation et topicalisation : deux principes distincts et complémentaires de construction du sens». Dans : *La thématization dans les langues*. Éd. par Claude GUIMIER. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997. Berne : Peter Lang, p. 45–61.
- PENNYCOOK, Alastair (1998). *English and the discourses of colonialism*. Londres : Routledge.
- (2001). *Critical applied linguistics*. Mahwah, NJ : Erlbaum.
- PIGUET, Marie-France (1996). *Classe. Histoire du mot et génèse d'un concept des Physiocrates aux Historiens de la Renaissance*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- PINCEMIN, Bénédicte (1999). «Construire et utiliser un corpus: le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative». Dans : *Corpus et traitement automatique des langues: pour une réflexion méthodologique*. Éd. par Anne et al. CONDAMINES. TALN. Cargèse, p. 26–36.
- PRÉVOST, Sophie (1998). «La notion de thème : flou terminologique et conceptuel». Dans : *Cahiers de Praxématique* 30, p. 13–35.
- PRINCE, Ellen F. (1981). «Toward a taxonomy of given-new information». Dans : *Radical pragmatics*, p. 223–255.
- QUÉRÉ, Louis (1994). «L'événement "sous une description": contraintes sémantiques, croyances stéréotypiques et "natural facts of life as a morality"». Dans : *Protée* 22.2, p. 14–28.
- RASTIER, François (1989). «Linguistique et recherche cognitive». Dans : *Histoire, Epistémologie, Langage* 11.1, p. 5–31.
- REASER, Jeffrey (2003). «A Quantitative Approach to (Sub)Registers: The Case of Sports Announcer Talk». Dans : *Discourse Studies* 5.3, p. 303–321.
- REBOUL, Olivier (1980). *Langage et idéologie*. Paris : PUF.
- (1991). *Introduction à la rhétorique: théorie et pratique*. Paris : PUF.
- REBOUL, Olivier et Carlo BASCETTA (1975). *Le slogan*. Paris : Complexe.
- RICHARD, Arnaud (2007). «Black ou noir, emprunt d'identité ou identité d'emprunt». Dans : *Neologica* 1.1, p. 145–160.
- RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (2001). *Grammaire méthodique du français*. Quadrige. Paris : PUF.
- RINCK, Fanny et Agnès TUTIN (2007). «Annoter la polyphonie dans les textes: le cas des passages entre guillemets». Dans : *Corpus et recherches linguistiques* 6, p. 79–100.

- RINGOOT, Roselyne et Jean-Michel UTARD (2005). « Genres journalistiques et "dispersion" du journalisme ». Dans : *Le journalisme en invention*. Éd. par Roselyne RINGOOT et Jean-Michel UTARD. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- ROBIN, Régine (1973). *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin.
- ROSCH, Eleanor H. (1975). « Cognitive representation of semantic categories ». Dans : *Journal of Experimental Psychology* 194, p. 573–605.
- ROUGET, Christine (2000). *Distribution et sémantique des constructions Nom de Nom*. Paris : Honoré Champion.
- SACKS, Harvey (1995). *Lectures on conversation*. Malden, MA : Blackwell.
- SACKS, Harvey, Emmanuel A. SCHEGLOFF et Gail JEFFERSON (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation ». Dans : *Language*, p. 696–735.
- SAFRA, Jean-Michel (1986). « Les dérives du journalisme sportif ». Dans : *Médias pouvoirs* 3, p. 79–84.
- SASSIER, Monique (2008). « Genre, registre, formation discursive et corpus ». Dans : *Langage et société* 124.2, p. 39–57.
- SCHEGLOFF, Emmanuel A. (1979). « Identification and Recognition in Telephone Conversation Openings ». Dans : *Everyday language: Studies in ethnomethodology*, p. 23–78.
- SCHNEDECKER, Catherine (1997). *Nom propre et chaînes de référence*. Recherches linguistiques 21. Metz : Centre d'études linguistiques des textes et des discours de l'Université de Metz.
- (2003). « La question du "nom propre répété" dans la théorie du centrage : problèmes et perspectives ». Dans : *Journal of French Language Studies* 13, p. 105–134.
- (2005). « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description ». Dans : *Travaux de Linguistique*, p. 85–133.
- (2006). *De l'un à l'autre et réciproquement : aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés l'un/l'autre et le premier/le second*. Bruxelles : De Boeck.
- SCHUWER, Martine, Marie-Claude LE BOT et Élisabeth RICHARD (2008). « Introduction ». Dans : *Pragmatique de la reformulation*. Éd. par Martine SCHUWER, Marie-Claude LE BOT et Élisabeth RICHARD. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 11–17.

- SELOSSE, Philippe (2006). « Traduire les termes de couleurs: la chromonymie en botanique à la Renaissance ». Dans : *Mots, termes et contextes*. Réseau "Lexicologie, traduction et terminologie". Bruxelles.
- SIBLOT, Paul (1989). « Noms propres et mains sales. De l'inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle ». Dans : *Langages* 93.24, p. 64–83.
- (1993). « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive : la "casbah" des textes français ». Dans : *Lieux Communs, Topoi, Stéréotypes, Clichés*. Éd. par Christian PLANTIN. Paris : Kimé, p. 342–354.
- (1995). « "Comme son nom l'indique..." : nomination et production de sens ». Thèse de doct. Université Montpellier III.
- (1997). « Nomination et production de sens: le praxème ». Dans : *Langages* 127.31, p. 38–55.
- (1998). « Nommer c'est prédiquer ». Dans : *Cahiers de praxématique* 30, p. 37–54.
- (2000). « Qu'est-ce que poser un thème ? » Dans : *La thématization dans les langues*. Éd. par Claude GUIMIER. Neuchatel : Peter Lang.
- (2001). « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom ». Dans : *Cahiers de praxématique* 36, p. 189–214.
- SITRI, Frédérique (2003). *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- SOULEZ, Guillaume (2002a). « Ethos, énonciation, média. Sémiotique de l'ethos ». Dans : *Recherches en communication* 18, p. 175–198.
- (2002b). « L'illustre inconnue du 20 heures ». Dans : *MédiaMorphoses* 2, p. 81–86.
- (2004). « L'image en expansion. Plaisir de la retransmission sportive et enjeux esthétiques ». Dans : *MédiaMorphoses* 11, p. 41–46.
- TAJFEL Henry, and others (1981). *Human groups and social categories*. New York : Cambridge University Press.
- TAJFEL, Henry et al. (1971). « Social categorization and intergroup behavior ». Dans : *European Journal of Social Psychology* 1.2, p. 149–178.
- TCHÉKHOFF, Claude (1977). « La prédication ». Dans : *Langue française* 35, p. 47–57.
- THOMAS, Raymond (1993). *Le sport et les médias*. Paris : Vigot.

- TOOLE, Janine (1996). «The effect of genre on referential choice». Dans : *Reference and Referent Accessibility*. Éd. par Thorstein FRETHEIM et Jeanette K. GUNDEL. Amsterdam : John Benjamins, p. 262–290.
- TOURNIER, Maurice (1993). *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale*. T. 1. Paris : Klincksieck.
- (1997). *Des mots en politique. Propos d'étymologie sociale*. T. 2. Paris : INaLF Klincksieck.
- VAN DIJK, Teun A. (1980). *Macrostructures: An interdisciplinary study of global structures in discourse, interaction, and cognition*. Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- (1984). *Prejudice in discourse*. Amsterdam : John Benjamins.
- (1985). *Discourse and communication: new approaches to the analysis of mass media discourse and communication*. New York : Walter de Gruyter.
- (1988). *News analysis: Case studies of international and national news in the press*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum.
- (1991b). *Racism and the Press*. Londres : Routledge.
- (1993). «Analyzing racism through discours analysis. Some methodological reflections.» Dans : *Race and ethnicity in Research Methods*. Éd. par John H. STANFIELD. Newbury Park, CA : Sage, p. 92–134.
- (2000a). «New(s) racism: a discourse analytical approach». Dans : *Ethnic Minorities and the Media*. Éd. par Simon COTTLE. Milton Keynes : Open University Press, p. 33–49.
- (2001). «Critical discourse analysis». Dans : *Handbook of discourse analysis*. Oxford : Blackwell, p. 352–371.
- (2002). «Discourse and Racism». Dans : *A Companion to Racial and Ethnic Studies*. Éd. par David Theo GOLDBERG et John SOLOMOS. Oxford : Blackwell. Chap. 12, p. 145–159.
- (2003). *Ideology and discourse. A Multidisciplinary Introduction*. Barcelone : Van Dijk, Teun A.
- (2004). «Racist discourse». Dans : *Routledge Encyclopedia of Race and Ethnic Studies*. Éd. par Ellis CASHMORE. Londres : Routledge, p. 351–354.
- (2005). «Le racisme dans le discours des élites». Dans : *Multitudes* 23.4, p. 41–52.
- (2008). *Discourse and Power*. New York : Palgrave Macmillan.
- VAN PETEGHEM, Marleen (1995). «Réflexions sur les emplois anaphoriques de tel». Dans : *Sémiotiques* 8, p. 57–78.

- VAN PETEGHEM, Marleen (2000). «Les indéfinis corrélatifs autre, même et tel». Dans : *De l'indétermination à la qualification: les indéfinis*. Éd. par Léonie BOSVELD, Marleen VAN PETEGHEM et Danièle Van de VELDE. Arras Presses Université, p. 117–202.
- VELDE, Danièle Van de (2000). «Existe-t-il des noms propres de temps ?» Dans : *Lexique* 15, p. 35–45.
- VENIARD, Marie (2007). «La nomination d'un événement dans la presse quotidienne nationale. Une étude sémantique et discursive: la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents dans le Monde et le Figaro.» Thèse de doct. Paris : Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- (2009). «La dénomination propre la guerre d'Afghanistan en discours: une interaction entre sens et référence». Dans : *Carnets du Cediscor* 11, p. 61–77.
- VON MÜNCHOW, Patricia (2004). *Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- WAHNICH, Sophie (1997). *L'impossible citoyen: l'étranger dans le discours de la Révolution française*. Paris : Albin Michel.
- WALKER, Marilyn, Aravind JOSHI et Ellen F. PRINCE (1998). «Centering in Naturally Occuring Discourse : An Overview». Dans : *Centering Theory in Discourse*. Oxford : Clarendon Press, p. 1–28.
- WILMET, Marc (2007). *Grammaire critique du français*. 4<sup>e</sup> éd. Bruxelles : De Boeck.
- WODAK, Ruth (1989). *Language, power and ideology: studies in political discourse*. Philadelphia : John Benjamins.
- WODAK, Ruth et Michael MEYER (2001). *Methods of critical discourse analysis*. Sage.
- WODAK, Ruth et al. (1999). *The discursive construction of national identity*. 1<sup>re</sup> éd. Edimbourg : Edinburgh University Press.

## Références : nation, ethnie

- AMOSSY, Ruth et Anne HERSCHBERG-PIERROT (2007). *Les idées reçues. Sémiologie du Stéréotype*. Paris : Nathan.
- AMSELLE, Jean-Loup (1999). «Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique». Dans : éd. par Jean-Loup AMSELLE et Elikia M'BOKOLO. 2<sup>e</sup> éd. Paris : La Découverte.
- (2009). *Logiques métisses: anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris.
- ANDERSON, Benedict Richard O'Gorman (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London : Verso.
- (1991). *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres : Verso.
- (2006). *Language and power: exploring political cultures in Indonesia*. Equinox.
- ARCAINI, Enrico (1996). «Le chromonyme dans sa réalité objectuelle et sa modalité langagière». Dans : *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata* 25.3, p. 597–621.
- ARENDT, Hannah (1972 [1951]). *Le système totalitaire*. Paris : Seuil.
- ARIEL, Mira (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. Londres : Routledge.
- BADIE, Bertrand (1992). *L'état importé*. Paris : Fayard.
- BALE, John et Joe SANG (1996). *Kenyan running: Movement culture, geography and global change*. Londres : Frank Cass.
- BALIBAR, Étienne (1992). «Le mot race n'est pas "de trop" dans la Constitution française». Dans : *Mots* 33.1, p. 241–256.
- BALIBAR, Étienne et Immanuel WALLERSTEIN (1988). *Race, Nation, Classe*. Paris : La Découverte.
- BARKAT-DEFRADAS, Mélissa, Rim HAMDİ et Raphaël BELAÏCHE (2010). «Quelles preuves pour l'identité ? Contribution de la linguistique foren-



- sique au domaine judiciaire». Dans : "Du mot au concept Preuve", 5e séminaire annuel de travail pour la recherche en éducation. Éd. par Jacques BAILLÉ. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, à paraître.
- BASS, Amy (2002). *Not the Triumph but the Struggle*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- (2005). *In the game: race, identity, and sports in the twentieth century*. New York, NY : Palgrave Macmillan.
- BENDER, Gary (1994). *Call of the Game: What Really Goes on in the Broadcast Booth*. Chicago : Bonus Brooks Inc.
- BERLIN, Brent et Paul KAY (1969). *Basic Color Terms: Their Universality and Evolution*. Berkeley : University of California Press.
- BILLIG, Michael (1995). *Banal Nationalism*. Londres : Sage.
- BIRRELL, Susan (1989). « Racial relations theories and sport: Suggestions for a more critical analysis ». Dans : *Sociology of Sport Journal* 6, p. 212–227.
- BLALOCK, Hubert M. (1962). « Occupational Discrimination : Some Theoretical Propositions ». Dans : *Social Problem* 9, p. 240–247.
- (1970). *Toward a Theory of Minority-Group Relations*. New York : Capricorn Books.
- BOËTSCH, Gilles (2007a). « Introduction ». Dans : *Cahiers de l'observatoire NIVEA* 4, p. 3–4.
- (2007b). « Le corps métis ». Dans : *Cahiers de l'observatoire NIVEA* 4, p. 28–31.
- BONNAFOUS, Simone et Pierre FIALA (1992). « Est-ce que dire la race en pré-suppose l'existence? » Dans : *Mots* 33.1, p. 11–22.
- BONNAFOUS, Simone, Bernard HERSZBERG et Jean-Jacques ISRAEL (1992). « Sans distinction de... "race" ». Dans : éd. par Simone BONNAFOUS, Bernard HERSZBERG et Jean-Jacques ISRAEL. 33. Paris : ENS Éditions.
- BONNAFOUS, Simone et Gérard NOIRIEL (1991). *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*. Paris : Editions Kimé.
- BONNETT, Alastair (2000). *White Identities: Historical and International Perspectives*. Harlow : Prentice Hall.
- BONNIOL, Jean-Luc (1992). « La "race", inanité biologique, mais réalité symbolique efficace... » Dans : *Mots* 1.33, p. 187–195.
- BOYER, Henri (2003). *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*. Paris : L'Harmattan.

- BRES, Jacques (1989). « Praxis, production de sens/identité, récit ». Dans : *Langages* 93, p. 23–44.
- BRES, Jacques, Catherine DÉTRIE et Paul SIBLOT (1996). *Figures de l'interculturalité*. Montpellier : Praxiling, Université Paul Valéry–Montpellier III.
- BRES, Jacques et al. (1999). *L'autre en discours*. Rouen : Université Paul Valéry–Montpellier III et Université de Rouen.
- BROOKS, Dana D. et Ronald C. ALTHOUSE (2000). « Racism in College Athletics : The African-American Athlete's Experience ». Dans : éd. par Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE. Morgantown, WV : Fitness Information Technology, Inc.
- BRUCE, Toni (2004). « Making the boundaries of the "normal" in televised sports: the play-by-play of race ». Dans : *Media, Culture and Society* 26.6, p. 861–879.
- BUI-XUÂN, Gilles, Roy COMPTE et Jacques MIKULOVIC (2004). « La culture du handicap peut-elle être une culture du métissage ? » Dans : *Corps et Culture* 6/7. URL : <http://corpsetculture.revues.org/document839.html>.
- BUTLER, Judith (2004). *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*. Paris : Amsterdam.
- CANDAU, Joël (1998). *Mémoire et identité*. Paris : PUF.
- CHEBEL D'APPOLONIA, Ariane (1996). *L'extrême droite en France de Maurras à Le Pen*. Paris : Editions Complexe.
- CHIDEYA, Farai (1995). *Don't believe the hype. Fighting cultural misinformation about African-Americans*. New York : Penguin Books.
- COAKLEY, Jay (2004). *Sport in Society : Issues and Controversies*. 8<sup>e</sup> éd. New York : Mc Graw-Hill.
- (2006). « Sport, questions "raciales" et "ethnicité" ». Dans : *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*. Éd. par Fabien OHL. Pratiques physiques et société. Paris : PUF, p. 89–103.
- CORBETT, Doris et William JOHNSON (2000). *The African American Female in Collegiate Sport : Sexism and Racism*. Éd. par Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE. Morgantown, WV : Fitness Information Technology, Inc., p. 199–226.
- COSTA-LASCOU, Jacqueline (1992). « La relativité des mots et la prégnance des faits ». Dans : *Mots* 33.1, p. 317–329.

- COULON, Christian (1994). « Conclusion ». Dans : *Comment dit-on "nous" en politique ?* Éd. par Denis-Constantin MARTIN. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 284–295.
- DERLON, Alain (2008). *Sport, nationalisme français et régénération de la "race" 1880-1914*. Paris : L'Harmattan.
- DÉTIENNE, Marcel et Jean-Pierre VERNANT (1974). *Les ruses de l'intelligence. La Métis des Grecs*. Paris : Flammarion.
- DUBOIS, Danièle et Colette GRINEVALD (1999). « Pratiques de la couleur et dénominations ». Dans : *Faits de langues* 14, p. 11–25.
- (2000). « Denomination of colors in practices ». Dans : *Lacus Forum XXVI The Lexicon*. Fullerton, CA, p. 143–151.
- DUFOUR, Françoise (2007). « Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Archéologie discursive d'une dominance ». Thèse de doct. Montpellier : Université Montpellier III.
- DUNCAN, Margaret Carlisle et al. (1990). *Gender Stereotyping in Televised Sports*. Los Angeles : The Amateur Athletic Foundation of Los Angeles.
- DURPAIRE, François (2006). *France blanche, colère noire*. Paris : Odile Jacob.
- DYER, Richard (1997). *White*. London : Routledge.
- EDWARDS, Harry (1969). *The revolt of the Black athlete*. New York, NY : Free Press.
- (1971). « The Sources of the Black Athlete's Superiority ». Dans : *The Black Scholar*, p. 32–41.
- (1973). *Sociology of Sport*. Homewood : Dorsey Press.
- EGGERT, Elmar, Denis MAUREL et Odile PITON (2003). « La formation des gentilés sur internet ». Dans : *Revue québécoise de linguistique* 32.1, p. 25–39.
- EITZEN, D. Stanley et Norman R. YETMAN (1977). « Immune from Racism ? » Dans : *Civil Rights Digest* 9.2, p. 3–13.
- EMÉRIAU, Céline (2007). « Changer de peau ? Les appropriations chromatiques en Asie et en Afrique ». Dans : *Cahiers de l'observatoire NIVEA* 4, p. 12–17.
- ERIKSON, Erik H. (1972). *Adolescence et crise, la quête de l'identité*. Paris : Flammarion.
- FASSIN, Didier et Éric FASSIN, éd. (2006). *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*. Paris : La Découverte.
- FÉRREOL, Gilles et Guy JUCQUOIS (2004). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin.

- FOLEY, Douglas E. (1990b). «The Great Football Ritual: Reproducing Race, Class, and Gender Inequality». Dans : *Sociology of Sport Journal* 7.2, p. 111–135.
- GASTAUT, Yvan (2008). *Le métissage par le foot : l'intégration, mais jusqu'où ?* Frontières. Paris : Autrement.
- GOBINEAU, Arthur (1855). *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris : Librairie de Firmin Didot frères.
- GOFFMAN, Erving (1963). *Stigma : notes on the management of spoiled identity*. New York : J. Aronson.
- GREY, Mark (1992). «Sport and immigrant, minority and Anglo relations in Garden City (Kansas) High School». Dans : *Sociology of Sport Journal* 9, p. 255–270.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). «Usages théoriques et usages banals du terme race». Dans : *Mots* 33.1, p. 59–65.
- HOBEBMAN, John (1997). *Darwin's Athletes*. New York : Houghton Mifflin.
- HOCH, Paul (1972). *Rip Off the Big Game*. Garden City : Anchor Books.
- HOFFMANN, Léon-François (1973). *Le nègre romantique. Personnage littéraire et obsession collective*. Paris : Payot.
- JABLONSKI, Nina et Georges CHAPLIN (2000). «The evolution of human skin coloration». Dans : *Journal of human evolution* 39, p. 57–106.
- KANE, Martin (1971). «An Assessment of "Black is Best"». Dans : *Sports Illustrated* 34, p. 72–83.
- KASTORYANO, Rita (1994). «Construction de communautés et négociations d'identités : les migrants musulmans en France et en Allemagne». Dans : *Comment dit-on "nous" en politique ?* Éd. par Denis-Constantin MARTIN. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques. Chap. 10, p. 229–243.
- KRAMSCH, Claire J. (1998). *Language and culture*. Oxford : Oxford University Press.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2005). «Le mot "ethnie" : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme "ethnie" dans l'univers discursif français». Dans : *Cahiers de lexicologie* 87.2, p. 141–161.
- (2009b). *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- KRIPKE, Saul A. (1980). *Naming and necessity*. Cambridge : Harvard University Press.

- KRONROD, Ann et Orit ENGEL (2001). «Accessibility theory and referring expressions in newspaper headlines». Dans : *Journal of Pragmatics*, p. 653–699.
- LAFONT, Robert (1990b). «Praxématique et sociolinguistique». Dans : *Le dire et le faire*. Éd. par Jacques BRES et Françoise GARDES-MADRAY. Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, p. 271–281.
- LAPCHICK, Richard (1984). *Broken Promises : Racism in American Sports*. New York : St. Martin's — Marek.
- éd. (1986). *Fractured Focus : Sport as a Reflection of Society*. Lexington, Mass. : Lexington Books.
- LAPLANTINE, François et Alexis NOUSS (1997). *Le métissage : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*. Paris : Flammarion.
- (2001). *Le Métissage*. Paris : Pauvert.
- LE BRETON, David (1992). *Des visages. Essai d'anthropologie*. Paris : Métailié.
- (2007). «Idéologies sensorielles du racisme : voir la laideur de l'autre». Dans : *Cahiers de l'observatoire NIVEA 4*, p. 22–27.
- LEFEBVRE, Henri (1977). *De l'État : Le mode de production étatique*. T. 3. Paris : Union générale d'éditions.
- LEYENS, Jacques Philippe, Vincent YZERBYT et Georges SCHADRON (1994). *Stereotypes and social cognition*. Londres : Sage.
- LORCERIE, Françoise (1994). «Les sciences sociales au service de l'identité nationale. Le débat sur l'immigration en France, au début des années 1990.» Dans : *Comment dit-on "nous" en politique ?* Éd. par Denis-Constantin MARTIN. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques. Chap. 11, p. 249–283.
- LOY, John W. et Joseph F. MCELVOGUE (1971). «Racial Segregation in American Sport». Dans : *International Review of Sport Sociology 5*, p. 5–24.
- MAFFESOLI, Michel (1988). *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Méridiens Klincksieck.
- MARTIN, Denis-Constant (1992). «Le choix d'identité». Dans : *Revue française de science politique 42.4*, p. 581–593.
- MARTIN, Denis-Constantin, éd. (1994). *Comment dit-on "nous" en politique?* Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- MARTINIELLO, Marco (1995). *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. 1<sup>re</sup> éd. Paris : PUF.

- MOIRAND, Sophie (2005). «De la nomination au dialogisme: quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots». Dans : *Dialogisme et nomination*. Éd. par Armelle CASSANAS et al. Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, p. 27–61.
- MOLINIER, Christian (2006). «Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique». Dans : *Cahiers de grammaire* 30, p. 259–275.
- MOLLARD-DESFOUR, Annie (2005). *Le dictionnaire des mots et expressions de couleur. Le Noir*. Paris : CNRS éditions.
- (2008). «Les mots de couleur: des passages entre langues et cultures». Dans : *Synergies Italie* 4, p. 23–32.
- MORTUREUX, Marie-Françoise (1993). «Paradigmes désignationnels». Dans : *Semen* 8.
- MULKERN, Ann E. (1996). «The Game of the Name». Dans : *Reference and Referent Accessibility*. Éd. par Thorstein FRETHEIM et Jeanette K. GUNDEL. Amsterdam : John Benjamins, p. 235–250.
- NDIAYE, Pap (2006). «Questions de couleurs : histoire, idéologie et pratique du colorisme». Dans : *De la question sociale à la question raciale*. Éd. par Didier FASSIN et Éric FASSIN. Paris : La Découverte.
- (2008). *La Condition noire. Essai sur une minorité française*. Paris : Calmann-Lévy.
- NOIRIEL, Gérard (1991). *La tyrannie du national : le droit d'asile en Europe, 1793-1993*. Paris : Calmann-Lévy.
- OHL, Fabien, éd. (2006). *Sociologie du sport : perspectives internationales et mondialisation*. Paris : PUF.
- PASCAL, Anthony H. et Leonard A. RAPPING (1972). «The Economics of Racial Discrimination in Organized Baseball». Dans : *Racial Discrimination in Economic Life*. Éd. par Anthony H. PASCAL et Leonard A. RAPPING. Lexington, Mass. : D. C. Heath et Co.
- PIAZZA, Alberto (1992). «L'histoire génétique des populations : est-ce que les races existent ?» Dans : *Mots* 33.1, p. 151–159.
- RADCLIFFE, Sarah et Sarah WESTWOOD (1996). *Remaking the Nation: Place, Identity and Politics in Latin America*. Londres : Routledge.
- RENAN, Ernest (1882). *Qu'est-ce qu'une nation, translated by Martin Thom as "What is a Nation?"*. Nation and Narration. Londres : Routledge.

- RICHARD, Arnaud (2007). « Black ou noir, emprunt d'identité ou identité d'emprunt ». Dans : *Neologica* 1.1, p. 145–160.
- ROSENBLATT, Aaron (1967). « Negroes in Baseball : The Failure of Success ». Dans : *Transaction* 9.4, p. 51–53.
- ROWE, David, Jim MCKAY et Toby MILLER (1998). « Come together: Sport, nationalism, and the media image ». Dans : *MediaSport*. Éd. par Lawrence A. WENNER. Londres : Routledge, p. 119–133.
- SAILES, Gary Alan (1998). *African Americans in Sport*. Éd. par Gary Alan SAILES. New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.
- SAINT-MÉRY, Médéric Louis Émile Moreau de (1958 [1797]). *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*. Paris : Société de l'histoire des colonies françaises.
- SCARPA, Antonio et Antonio GUERCI (1987). « Depigmenting procedures and drugs employed by melanoderm populations ». Dans : *Journal of ethnopharmacology* 19, p. 69–118.
- SCHMIDT, Nelly (2003). *Histoire du métissage*. Paris : Éditions de la Martinière.
- SCHNAPPER, Dominique (1994). *La communauté des citoyens*. Paris : Gallimard.
- SCULLY, Gerald W. (1973). « Economic Discrimination in Professional Sports ». Dans : *Law and Contemporary Problems* 38.1, p. 67–84.
- SEARS, David O. (1988). « Symbolic Racism ». Dans : *Eliminating racism : Profiles in Controversy*. Éd. par Phyllis A. KATZ et Dalmas A. TAYLOR. New York : Plenum, p. 53–84.
- SELOSSE, Philippe (2006). « Traduire les termes de couleurs: la chromonymie en botanique à la Renaissance ». Dans : *Mots, termes et contextes*. Réseau "Lexicologie, traduction et terminologie". Bruxelles.
- SIBLOT, Paul (1989). « Noms propres et mains sales. De l'inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle ». Dans : *Langages* 93.24, p. 64–83.
- (1993). « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive : la "casbah" des textes français ». Dans : *Lieux Communs, Topoi, Stéréotypes, Clichés*. Éd. par Christian PLANTIN. Paris : Kimé, p. 342–354.
- (1995). « "Comme son nom l'indique..." : nomination et production de sens ». Thèse de doct. Université Montpellier III.

- SIMATOS, Isabelle (1986). «Éléments pour une théorie des expressions idiomatiques (identité lexicale, référence et relations argumentales)». Thèse de doct. Paris : Université Paris VII.
- SMITH, Earl et Wilbert LEONARD (1997). «Twenty-five Years of Stacking Research in Major League Baseball : A theoretical Assessment». Dans : *Sociological Focus* 30, p. 321–331.
- SMITH, Yvonne (1992). «Women of Color in Society and Sport». Dans : *Quest* 44.2, p. 228–250.
- (2000). «Sociohistorical Influences on African American Elites Sportswomen». Dans : *Racism in College Athletics : The African-American Athlete's Experience*. Éd. par Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE. Morgantown, WV : Fitness Information Technology, Inc., p. 173–198.
- SONNTAG, Albrecht (2008). *Les identités du football européen*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- STENOU, Katarina (1998). *Images de l'autre*. Paris : Seuil et UNESCO.
- SUSANNE, Charles, Esther REBATO et Brunetto CHIARELLI (2003). *Anthropologie biologique*. Bruxelles : De Boeck.
- TAGUIEFF, Pierre-André (1991). *Face au racisme : Les moyens d'agir*. Paris : La Découverte.
- (1992). «Du racisme au mot "race" : comment les éliminer ? Sur les premiers débats et les premières Déclarations de l'Unesco (1949-1951)». Dans : *Le mot race est-il de trop dans la Constitution française ? Une controverse*. Éd. par Simone BONNAFOUS et Bernard HERSZBERG. 33. Paris : ENS Éditions, p. 215–240.
- TERVO, Mervi (2001). «Nationalism, sports and gender in Finnish sports journalism in the early twentieth century». Dans : *Gender, Place and Culture* 8.4, p. 357–373.
- (2002). «Sports, 'race' and the Finnish national identity in Helsingin Sanomat in the early twentieth century». Dans : *Nations and Nationalism* 8.3, p. 335–356.
- TOLBERT, Charles M. II. (1975). «The Black Athlete in the Southwest Conference: A Study of Institutional Racism». Thèse de doct. Waco, TX : Baylor University.
- TOOLE, Janine (1996). «The effect of genre on referential choice». Dans : *Reference and Referent Accessibility*. Éd. par Thorstein FRETHEIM et Jeanette K. GUNDEL. Amsterdam : John Benjamins, p. 262–290.



- TRÉMOULINAS, Alexis (2008). « Sport et relations raciales. Le cas des sports américains ». Dans : *Revue française de sociologie* 49.1, p. 169–196.
- VAN DIJK, Teun A. (1987). *Communicating Racism: Ethnic Prejudice in Thought and Talk*. Amsterdam : Sage.
- (1991a). *Discourse and the denial of racism*. Program of Discourse Studies. Amsterdam : University of Amsterdam.
- (1991b). *Racism and the Press*. Londres : Routledge.
- (1993). « Analyzing racism through discours analysis. Some methodological reflections. » Dans : *Race and ethnicity in Research Methods*. Éd. par John H. STANFIELD. Newbury Park, CA : Sage, p. 92–134.
- (2000a). « New(s) racism: a discourse analytical approach ». Dans : *Ethnic Minorities and the Media*. Éd. par Simon COTTLE. Milton Keynes : Open University Press, p. 33–49.
- (2000b). « The Reality of Racism. On analyzing debates on immigration. » Dans : *Festschrift. Für die Wirklichkeit*. Éd. par Guido ZURSTIEGE. Wiesbaden : Westdeutscher Verlag, p. 211–226.
- (2002). « Discourse and Racism ». Dans : *A Companion to Racial and Ethnic Studies*. Éd. par David Theo GOLDBERG et John SOLOMOS. Oxford : Blackwell. Chap. 12, p. 145–159.
- (2004). « Racist discourse ». Dans : *Routledge Encyclopedia of Race and Ethnic Studies*. Éd. par Ellis CASHMORE. Londres : Routledge, p. 351–354.
- (2005). « Le racisme dans le discours des élites ». Dans : *Multitudes* 23.4, p. 41–52.
- VARICHON, Anne (2005). *Couleurs : Pigments et teintures dans les mains des peuples*. Paris : Seuil.
- VIGARELLO, Georges (1985). *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*. Paris : Seuil.
- WALKER, Marilyn, Aravind JOSHI et Ellen F. PRINCE (1998). « Centering in Naturally Occuring Discourse : An Overview ». Dans : *Centering Theory in Discourse*. Oxford : Clarendon Press, p. 1–28.
- WIEVIORKA, Michel (1998). *Le racisme, une introduction*. Paris : La Découverte.
- WODAK, Ruth (1989). *Language, power and ideology: studies in political discourse*. Philadelphia : John Benjamins.
- WODAK, Ruth et al. (1999). *The discursive construction of national identity*. 1<sup>re</sup> éd. Edimbourg : Edinburgh University Press.

- YETMAN, Norman R. et D. Stanley EITZEN (1972). «Black Americans in Sport: Unequal Opportunity for Equal Ability». Dans : *Civil Rights Digest* 5.2, p. 20–34.
- YOUNG, Robert J. C. (1995). *Colonial Desire: Hybridity in Theory, Culture and Race*. Londres : Routledge.



# Références sur le sport

- ANDREFF, Wladimir (1993). «L'athlète et le marché». Dans : CRAC.
- ANDREFF, Wladimir et Jean-François NYS (1987). *Le Sport et la télé. Analyse économique*.
- AUGE, Marc (1995). «Sports, médias et société». Dans : *Sport* 150, p. 7–11.
- BALE, John et Joe SANG (1996). *Kenyan running: Movement culture, geography and global change*. Londres : Frank Cass.
- BARTHES, Roland (1970). *Mythologies*. Paris : Seuil.
- BASS, Amy (2002). *Not the Triumph but the Struggle*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- (2005). *In the game: race, identity, and sports in the twentieth century*. New York, NY : Palgrave Macmillan.
- BEARD, Adrian (1998). *The language of Sport*. London : Routledge.
- BENDER, Gary (1994). *Call of the Game: What Really Goes on in the Broadcast Booth*. Chicago : Bonus Brooks Inc.
- BERLIOUX, Monique (2007). *Des jeux et des crimes: 1936 le piège blanc olympique*. Paris : Atlantica.
- BERNARD, Mélanie (2006). «Les anglicismes dans le sport en langue française: modes d'intégration et aspects sociolinguistiques». Thèse de doct. Bordeaux : Université Michel de Montaigne — Bordeaux III.
- BIRRELL, Susan (1989). «Racial relations theories and sport: Suggestions for a more critical analysis». Dans : *Sociology of Sport Journal* 6, p. 212–227.
- BLALOCK, Hubert M. (1962). «Occupational Discrimination : Some Theoretical Propositions». Dans : *Social Problem* 9, p. 240–247.
- BONIFACE, Pascal (2006). *Football et mondialisation*. Paris : Armand Colin.
- BONNET, Valérie (2007). «Parler rugby». Dans : *La planète est rugby. Regards croisés sur l'ovalie*. Éd. par Jean-Yves GUILLAIN et Patrick PORTE. T. 2. Biarritz : Atlantica, p. 253–274.

- BONNET, Valérie et Dominique DESMARCHELIER (2008). «Commentaires et reformulations: les places discursives des journalistes et des consultants lors de retransmissions télévisées». Dans : *Pragmatique de la reformulation*. Éd. par Martine SCHUWER, Marie-Claude LE BOT et Élisabeth RICHARD. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 105–126.
- BORDELEAU, Léo-Paul (1985). «Un nouveau paradigme : le corps sportif (suite)». Dans : *Philosophiques* 12.2, p. 247–279.
- BOURG, Jean-François (1988). *Le sport en otage*. Paris : La Table ronde.
- (1994). *L'argent fou du sport*. Paris : La Table ronde.
- BOURGEOIS, Normand (1995). «Sports Journalists and Their Source of Information: A Conflict of Interests and Its Resolution». Dans : *Sociology of Sport Journal* 12.2, p. 195–203.
- BRES, Jacques (2007). «Le discours médiatique sportif aux prises avec le temps verbal». Dans : *Le français parlé dans les médias*. Éd. par Mathias BROTH et al. Stockholm : Acta Universitatis stockholmiensis, p. 83–96.
- BROHM, Jean-Marie (1975). «20 thèses sur le sport». Dans : *Quel corps ?* 1.
- (1983). *Jeux Olympiques à Berlin: 1936*. Paris : Editions Complexe.
- (1992). *Sociologie politique du sport*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- (1993). *Les meutes sportives: critique de la domination*. Paris : L'harmattan.
- (2002). *La machinerie sportive: essais d'analyse institutionnelle*. Paris : Anthropos.
- BROHM, Jean-Marie et Marc PERELMAN (1998). *Le football, une peste émotionnelle: planète des singes, fête des animaux*. Paris : Les Editions de la Passion.
- BROMBERGER, Christian (1998). *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*. Paris : Bayard.
- BROOKS, Dana D. et Ronald C. ALTHOUSE (2000). «Racism in College Athletics : The African-American Athlete's Experience». Dans : éd. par Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE. Morgantown, WV : Fitness Information Technology, Inc.
- BROOM, Leonard et Philip SELZNICK (1963). *Sociology: A Test with Adapted Readings*. 3<sup>e</sup> éd. Evanston, IL : Row-Peterson.
- BRUCE, Toni (2004). «Making the boundaries of the "normal" in televised sports: the play-by-play of race». Dans : *Media, Culture and Society* 26.6, p. 861–879.
- CAILLOIS, Roger (1958). *Les jeux et les hommes*. Paris : Gallimard.

- CALLÈDE, Jean-Paul (2007). *La sociologie française et la pratique sportive, 1975-2005*. Pessac, France : Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine.
- CANAL, Jean-Luc et Caroline QUINTILLA (2005). « "Du mec au joueur" ». Dans : *Corps et Culture*. URL : <http://corpsetculture.revues.org/document598.html>.
- CHARPENTIER, Henri et Alain BILLOUIN (2004). *Périls sur les Jeux. Trop vite, trop haut, trop fort ? Documents*. Paris : Le Cherche Midi.
- COAKLEY, Jay (2004). *Sport in Society : Issues and Controversies*. 8<sup>e</sup> éd. New York : Mc Graw-Hill.
- (2006). « Sport, questions "raciales" et "ethnicité" ». Dans : *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*. Éd. par Fabien OHL. Pratiques physiques et société. Paris : PUF, p. 89–103.
- COLOMB, Valérie, Katharina NIEMEYER et Toni RAMONEDA (2009). « Le stade, la star et le spectateur : architecture, starification et mise en scène de soi — finale du Mondial 2006 ». Dans : *Cahiers du journalisme* 19, p. 100–117.
- CORBETT, Doris et William JOHNSON (2000). *The African American Female in Collegiate Sport : Sexism and Racism*. Éd. par Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE. Morgantown, WV : Fitness Information Technology, Inc., p. 199–226.
- COUBERTIN, Pierre de (1967). *L'idée olympique. Discours et essais*. Schorndorf bei Stuttgart : Carl Diem Institut.
- DE SAINT MARTIN, Monique (1989). « La noblesse et les "sports" nobles ». Dans : *Actes de la recherche en sciences sociales* 80.1, p. 22–31.
- DERÈZE, Gérard (1995). *La quatrième mi-temps : contributions à une analyse des relations sports, médias, société*. Louvain-la-Neuve : Observatoire du récit médiatique.
- (2000). *Sport et médias*. Rap. tech. Bruxelles : Fondation du Roi Baudoin.
- (2009). « Le récit sportif hautement médiatisé: quelques réflexions ». Dans : *Les Cahiers du journalisme* 19, p. 90–99.
- DERLON, Alain (2008). *Sport, nationalisme français et régénération de la "race" 1880-1914*. Paris : L'Harmattan.
- DESTRACQUE, Cyril (1995). « Les grandes étapes du direct à la télévision ». Dans : *Les écrits de l'image* 7, p. 44–57.
- DUNCAN, Margaret Carlisle et al. (1990). *Gender Stereotyping in Televised Sports*. Los Angeles : The Amateur Athletic Foundation of Los Angeles.

- EDWARDS, Harry (1969). *The revolt of the Black athlete*. New York, NY : Free Press.
- (1971). « The Sources of the Black Athlete's Superiority ». Dans : *The Black Scholar*, p. 32–41.
- (1973). *Sociology of Sport*. Homewood : Dorsey Press.
- EHRENBERG, Alain (1991). *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévy.
- EITZEN, D. Stanley et Norman R. YETMAN (1977). « Immune from Racism ? » Dans : *Civil Rights Digest* 9.2, p. 3–13.
- ELIAS, Norbert (1976). « Sport et violence ». Dans : *Actes de la recherche en sciences sociales* 6, p. 2–21.
- ELIAS, Norbert et Eric DUNNING (1985). *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. Paris : Agora.
- FERGUSON, Charles Albert (1983). « Sports announcer talk: Syntactic aspects of register variation ». Dans : *Language in society* 12.2, p. 153–172.
- FOLEY, Douglas E. (1990a). *Learning Capitalist Culture*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- (1990b). « The Great Football Ritual: Reproducing Race, Class, and Gender Inequality ». Dans : *Sociology of Sport Journal* 7.2, p. 111–135.
- GALISSON, Robert (1978). *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*. Paris : Nathan.
- GARRIGUES, Pascal (1989). « Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes ». Dans : *Économie et statistique* 224, p. 45–49.
- GASTAUT, Yvan (2008). *Le métissage par le foot : l'intégration, mais jusqu'où ?* Frontières. Paris : Autrement.
- GOFFMAN, Erving (1974). *Frame analysis : an essay on the organization of experience*. New York : Harper et Row.
- GREVISSE, Benoit (1993). « Les miroirs du Tour de France: Diégétique et médiatique narratives pour une identité sportive ». Dans : *Réseaux* 57.11, p. 9–27.
- GREY, Mark (1992). « Sport and immigrant, minority and Anglo relations in Garden City (Kansas) High School ». Dans : *Sociology of Sport Journal* 9, p. 255–270.
- HOBERMAN, John (1997). *Darwin's Athletes*. New York : Houghton Mifflin.
- HOCH, Paul (1972). *Rip Off the Big Game*. Garden City : Anchor Books.
- HUIZINGA, Johan (1938). *Homo Ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris : Gallimard.

- JEU, Bernard (1972). *Le sport, la mort, la violence*. Paris : Éd. Universitaires.
- KANE, Martin (1971). « An Assessment of "Black is Best" ». Dans : *Sports Illustrated* 34, p. 72–83.
- KHMELEVSKAIA, Inna (2006). « Étude comparative des termes des jeux sportifs en français et en russe et composition du dictionnaire franco-russe ». Thèse de doct. Paris : Université Paris 12 — Université pédagogique de l'Oural.
- LAPCHICK, Richard (1984). *Broken Promises : Racism in American Sports*. New York : St. Martin's — Marek.
- éd. (1986). *Fractured Focus : Sport as a Reflection of Society*. Lexington, Mass. : Lexington Books.
- LIOTARD, Philippe et Thierry TERRET, éd. (2006). *Sport et Genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris : L'Harmattan.
- LOCHARD, Guy (1989). *Apprendre avec l'information télévisée*. Paris : Retz.
- LORET, Alain (2008). *Le sport de la république. La France face au défi olympique*. Paris : Éditions du temps.
- LOY, John W. et Joseph F. McELVOGUE (1971). « Racial Segregation in American Sport ». Dans : *International Review of Sport Sociology* 5, p. 5–24.
- MARCHAND, Jacques (1989). *La presse sportive*. Paris : CFPJ.
- MAUSS, Marcel (1936). « Les techniques du corps ». Dans : *Sociologie et anthropologie*, p. 363–386.
- (1968). *Oeuvres. La prière et les rites oraux. Les fonctions sociales du sacré*. Paris : Éditions de minuit.
- MESSNER, Michael A. (1992). *Power at Play : Sports and the Problem of Masculinity*. Boston, Mass. : Beacon Press.
- MORIN, Edgar (1964). *Les stars*. Paris : Seuil.
- MURPHY, Peter F. (2001). *Studs Tools, and Family Jewels. Metaphors Men Live By*. Madison, WI : University of Wisconsin Press.
- OHL, Fabien, éd. (2006). *Sociologie du sport : perspectives internationales et mondialisation*. Paris : PUF.
- PARIENTÉ, Robert et Guy LAGORCE (2004). *La fabuleuse histoire des Jeux olympiques*. Paris : Minerva.
- PARLEBAS, Pierre (1981). *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*. Paris : INSEP.
- PASCAL, Anthony H. et Leonard A. RAPPING (1972). « The Economics of Racial Discrimination in Organized Baseball ». Dans : *Racial Discrimination in*



- Economic Life*. Éd. par Anthony H. PASCAL et Leonard A. RAPPING. Lexington, Mass. : D. C. Heath et Co.
- PASSEVANT, Roland (1976). *Même si ça dérange*. Paris : Robert Laffont.
- PIETTE, Albert (1997). « Pour une anthropologie comparée des rituels de terrain ». Dans : *Terrain* 29, p. 139–150.
- POCIELLO, Christian (1997). *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : PUF.
- ROSENBLATT, Aaron (1967). « Negroes in Baseball : The Failure of Success ». Dans : *Transaction* 9.4, p. 51–53.
- ROWE, David, Jim MCKAY et Toby MILLER (1998). « Come together: Sport, nationalism, and the media image ». Dans : *MediaSport*. Éd. par Lawrence A. WENNER. Londres : Routledge, p. 119–133.
- SAFRA, Jean-Michel (1986). « Les dérives du journalisme sportif ». Dans : *Médias pouvoirs* 3, p. 79–84.
- SAILES, Gary Alan (1998). *African Americans in Sport*. Éd. par Gary Alan SAILES. New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.
- SCOTT, Jack (1969). *The athletic revolution*. New York : The Free Press.
- SCULLY, Gerald W. (1973). « Economic Discrimination in Professional Sports ». Dans : *Law and Contemporary Problems* 38.1, p. 67–84.
- SMITH, Earl et Wilbert LEONARD (1997). « Twenty-five Years of Stacking Research in Major League Baseball : A theoretical Assessment ». Dans : *Sociological Focus* 30, p. 321–331.
- SMITH, Yvonne (1992). « Women of Color in Society and Sport ». Dans : *Quest* 44.2, p. 228–250.
- (2000). « Sociohistorical Influences on African American Elites Sportswomen ». Dans : *Racism in College Athletics : The African-American Athlete's Experience*. Éd. par Dana D. BROOKS et Ronald C. ALTHOUSE. Morgantown, WV : Fitness Information Technology, Inc., p. 173–198.
- SONNTAG, Albrecht (2008). *Les identités du football européen*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- SOULEZ, Guillaume (2004). « L'image en expansion. Plaisir de la retransmission sportive et enjeux esthétiques ». Dans : *MédiaMorphoses* 11, p. 41–46.
- TERVO, Mervi (2001). « Nationalism, sports and gender in Finnish sports journalism in the early twentieth century ». Dans : *Gender, Place and Culture* 8.4, p. 357–373.

- (2004). «A Cultural Community in the Making: Sport, National Imagery and Helsingin Sanomat, 1912-36». Dans : *Sport in Society* 7.2, p. 153–174.
- THOMAS, Raymond (1993). *Le sport et les médias*. Paris : Vigot.
- (2002). *Sociologie du sport*. 5<sup>e</sup> éd. Paris : PUF.
- TOLBERT, Charles M. II. (1975). «The Black Athlete in the Southwest Conference: A Study of Institutional Racism». Thèse de doct. Waco, TX : Baylor University.
- TRÉMOULINAS, Alexis (2008). «Sport et relations raciales. Le cas des sports américains». Dans : *Revue française de sociologie* 49.1, p. 169–196.
- VIGARELLO, Georges (2002). *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*. Paris : Seuil.
- YETMAN, Norman R. et D. Stanley EITZEN (1972). «Black Americans in Sport: Unequal Opportunity for Equal Ability». Dans : *Civil Rights Digest* 5.2, p. 20–34.
- YONNET, Paul (1998). *Systèmes des sports*. Paris : Gallimard.



# Index des notions

- AAD, 134  
accessibilité, 387  
actualisation, 174, 310, 376, 401–403, 412  
actualité, 179  
altérité, 284  
analyse critique du discours, 32  
analyse du discours, 19, 32, 173  
anaphore, 321  
anaphorisation, 406  
anthroponyme, 316, 324, 331, 406, 407  
anthroponymes, 308  
apartheid, 35  
archive, 169, 171  
assimilation, 230  
axiologisation, 400, 407  
  
basculement référentiel, 338  
bénévolat, 55, 56  
  
captation, 105  
catégorisation, 40, 173, 285, 300–302, 308, 316, 318, 321–323, 330, 331, 425  
CDA, 140  
centrage, 387, 388  
chromonyme, 306, 310  
classification des couleurs, 305  
cliché, 416  
commentaire en direct, 184, 293  
commentaires, 331  
communauté, 228, 244  
communication, 188  
comptage, 249  
connotation, 384  
consommation, 63  
corps, 34, 101, 111, 116, 312  
corpus, 38, 39, 147, 148, 169  
couleur, 305, 307, 311, 314  
couleur de peau, 316, 361  
  
démonyme, 324  
dénomination, 291, 308, 375, 404  
dénomination identitaire, 270  
dénomination nationale, 324  
déségrégation, 94, 95  
désignation, 355  
degré d'engagement, 198  
dialecte, 206  
dialectique Même/Autre, 225, 244, 267, 268, 270, 282, 323, 330  
dialogisme, 252, 331, 373, 405, 414  
dialogisme de la nomination, 405, 416

- dictionnaire, 344, 345, 404  
discours, 169, 173  
discours racistes, 32  
discrimination, 182, 241, 314  
discriminations, 31, 36  
dramatisation, 106  
droit du sol, 230  
droits de retransmission, 69
- économie, 22, 46, 48, 61, 62  
emprunt, 57, 60, 285  
énallage, 400  
endoctrinement, 89  
épiderme, 311  
ethnisation, 34, 36, 244  
ethnicité, 227  
ethnie, 233  
ethnonyme, 274, 278, 316, 344, 360, 407  
euphémisation, 74  
événement, 66, 67, 70, 71, 73, 76, 83, 88, 108, 149, 181, 199, 336, 348, 349, 368  
extraction, 374
- figement, 350, 358  
focalisation, 108, 173, 322, 374, 411, 412  
football, 65, 68, 71  
formation discursive, 169, 170, 174  
formule, 356, 357, 359
- généricité, 191, 301, 302  
genre, 101, 181, 187  
genre du discours, 178, 390  
gentilé, 316, 324  
guillemet, 350
- hétérogénéité conceptuelle, 305  
hiérachisation raciale, 315  
hiérarchisation, 312  
hyperonymie, 221
- idéologie, 32, 41, 139, 170, 179, 227, 228  
identification, 305, 383  
identité, 31, 227, 228, 267, 327, 361  
identité nationale, 412  
information, 81, 105, 179, 180, 188  
information sportive, 78  
ingroup, 327  
instance énonciative, 198  
internet, 29  
ipséité, 281
- jeu, 47  
journalisme, 82
- langage, 170  
linguistique appliquée, 357  
loisir, 24, 46
- médias, 29, 71, 78, 179  
médiatisation, 73  
mélanyme, 306, 310, 316, 321  
mémoire interdiscursive, 331  
mémoire intertextuelle, 196  
méronyme, 346  
méthodologie, 151  
métis, 284, 285  
métissage, 348, 352  
métonymie, 328  
magazine, 181  
masculinité, 32  
mémoire collective, 364  
modes discursifs, 197

- mots-événement, 355  
mysoginie, 182  
nation, 27, 226–229, 239  
nation ethnographique, 229  
nation-contrat, 229  
nationalisation, 90  
nationalisme, 33, 36  
nationalité, 230, 327, 376  
naturalisation, 256  
néo-racisme, 304  
neutralité, 139  
nom propre, 301, 384, 394, 407  
nominalisation, 307  
nomination, 272, 291, 292, 294, 301, 305, 325, 387, 395, 402, 404, 410  
nomination identitaire, 285, 405  
normalisation, 304  
nouvelles technologies, 29  
olympisme, 18, 28, 35, 56, 73, 87, 248, 368, 369, 371  
opinion, 187  
outgroup, 327  
paradigme désignationnel, 403  
patronyme, 316, 375  
peau, 311, 312, 314, 405, 427  
périssologie, 377  
phrase nominale, 292  
politisation, 245, 343  
positivisation, 353  
prédicat, 291  
prédicat de réalité, 292  
prénom, 182, 277, 297, 316, 375  
praxématique, 30, 135, 140, 151, 175, 202, 237, 281  
praxème, 292, 329, 343  
praxonyme, 361, 364  
presse, 38, 179, 180  
pronoms, 395  
prototype, 301, 353  
prototypicalité, 302  
pseudonyme, 316  
publicité, 80  
race, 233, 242, 248, 315  
racialisation, 36, 118, 125, 126, 246  
racisme, 36, 37, 232, 240, 242, 246, 257–259  
racisme et sport, 93  
radio, 30, 83  
réflexivité, 148  
reformulation, 406  
religion, 87  
reportage, 186, 199  
rhématisation, 411  
rugby, 78  
ségrégation, 93  
sémantique, 39, 132  
sémantique discursive, 386  
sexualité, 32, 101, 169  
slogan, 354  
sloganisation, 411  
sociologie, 48  
sociologie du sport, 93  
solidarité olympique, 370  
sport, 45, 46, 56, 84, 87, 174, 181, 367  
sport et politique, 26, 90, 92, 163  
sport universitaire, 16

stéréotype, 36, 37, 97, 102, 109,  
126, 277, 321, 373, 377,  
415, 423

stéréotypie discursive, 416

stéréotypisation, 377, 379, 413

STAPS, 21, 30, 48

starification, 103, 108

stéréotypisation, 367

stigmaté, 314

stigmatisation, 304, 322

syntaxe, 39

télévision, 29, 38, 66, 71, 82, 374,  
408

terminologie, 17, 57, 58, 60, 181,  
316

thématisation, 172, 173, 374, 411

thème, 172, 173, 376

topicalisation, 173

topique, 173, 174

topoi, 416

toponyme, 325, 328

typologie, 197

valisage, 359

# Index des auteurs cités

- Achard, 208  
Adam, 168, 177, 189, 190, 253, 425  
Ali-Bouacha, 167  
Althouse, 100  
Althusser, 134  
Amossy, 358, 378, 415  
Amselle, 234, 244, 353  
Anderson, 225, 228, 229  
Andreff, 70, 71  
Angermüller, 135  
Arcaini, 310  
Arendt, 227  
Ariel, 387, 392  
Aristote, 175  
Atlani, 399  
Augé, 171  
Auroux, 142  
Austin, 15, 137  
Authier-Revuz, 348, 349  
  
Badie, 227  
Bakhtine, 175, 177, 189, 323, 405, 426  
Balibar, 226, 238, 239, 246, 303, 422  
Bally, 253, 350  
Barbérès, 270  
Barkat-Defradas, 230  
  
Barthes, 47, 383  
Bass, 31, 102  
Bauer, 361  
Baylon, 235  
Béal, 202  
Beard, 77, 202, 410  
Béaud, 349  
Benninger, 417  
Benveniste, 203, 270, 292, 412  
Berlin, 305  
Berlioux, 35  
Bernard, 60, 181, 187  
Berthoud, 145  
Billig, 140, 225, 227  
Billouin, 248  
Birrell, 98  
Blalock, 93, 96  
Blanche-Benveniste, 159  
Boëtsch, 271, 284, 311, 315  
Boniface, 64  
Bonnaïfous, 133, 236, 240  
Bonnet, 183, 207  
Bonnett, 247  
Bonniol, 238  
Bonu, 159  
Bonville, 178  
Bordeleau, 115–117



- Borella, 265  
Bourg, 65, 72, 83  
Boutet, 399  
Boyer, 328, 345, 349  
Branca-Rosoff, 142  
Bres, 39, 135, 294, 324, 413, 415  
Brin, 178  
Brohm, 35, 87, 89, 90  
Bromberger, 289  
Brooks, 100  
Broom, 93  
Brown, 137  
Bruce, 31, 296, 297, 395  
Büchi, 362  
Bui-Xuân, 348  
Butler, 260, 426  
  
Cadiot, 172  
Caillois, 87  
Calabrese, 361, 364  
Callède, 47  
Canal, 214  
Candau, 267  
Catach, 349  
Cauzinille-Marmèche, 300  
Chabrol, 430  
Chafe, 174  
Chaplin, 312  
Charaudeau, 105, 106, 108, 109,  
133, 178, 186, 197, 199,  
350, 351, 413, 427  
Charpentier, 248  
Charron, 178  
Chideya, 423  
Cicourel, 137  
Cislaru, 328, 362  
Coakley, 93, 94, 96, 98, 100, 422  
  
Coirier, 375  
Collinot, 143  
Colomb, 104  
Combettes, 173  
Corbett, 101  
Costa-Lacau, 263, 316  
de Coubertin, 87  
Coulomb-Gully, 186  
Coulon, 227, 231, 243–245  
Courtine, 146  
  
Daille, 316, 365  
Dalbera, 147  
Danlos, 350  
De Saint Martin, 113  
Deleplace, 143  
Derèze, 29, 45, 68, 73, 76, 79, 82,  
85, 171, 179, 424  
Desmarchelier, 183, 302  
Détienne, 284  
Détrie, 203, 399, 400  
Dubois, 132, 205, 206, 300, 301,  
310  
Dufour, 132, 141, 144, 300, 302,  
383, 402, 414  
Duncan, 297  
Dunning, 49  
Durpaire, 352, 382  
  
Ebel, 358, 359  
Edwards, 93, 94  
Eggert, 326  
Ehrenberg, 16  
Eitzen, 95  
Élias, 49  
Eluerd, 142  
Emériau, 311, 312, 427

- Esquenazi, 179
- Fabre, 235
- Fairclough, 32, 133, 138, 140, 357
- Fassin, 102, 242
- Ferguson, 184, 293
- Fiala, 236, 240, 350, 358, 359
- Fichte, 226
- Finkelkraut, 343
- Flaux, 362
- Fløttum, 399
- Foley, 101
- Foucault, 39, 132, 134, 139, 169
- Fourour, 316, 365
- Fradin, 172
- Gadet, 280
- Galisson, 60, 220–222
- Galmiche, 172
- Gaonac’h, 375
- Gardès-Madray, 135
- Gardiner, 331
- Garfinkel, 132
- Garrigues, 113
- Gary-Prieur, 380, 385
- Gastaut, 102, 340–342, 349
- Gernsbacher, 375
- Gobineau, 234, 254
- Goffman, 132, 179, 210, 314
- Grey, 101
- Grice, 292
- Grinevald, 310
- Grize, 145
- Gross, 350, 378
- Guerci, 312, 314
- Guilhaumou, 132, 133, 136, 141, 143
- Guillaume, 376, 379, 413
- Guillaumin, 234, 241
- Guiraud, 268
- Habermas, 139
- Habert, 350
- Halbwachs, 364
- Halliday, 137, 174
- Haroche, 170
- Harris, 132
- Henry, 170
- Herschberg-Pierrot, 415
- Hoberman, 31, 99
- Hock, 94
- Hoffman, 314
- Huiziga, 87
- Jablonski, 312
- Jamet, 185
- Jannet, 185
- Jespersen, 290, 384
- Jeu, 86
- Johnson, 101
- Jonasson, 399
- Joshi, 388
- Kane, 94
- Kastoryano, 228, 243
- Kay, 305
- Kerbrat-Orecchioni, 133, 384
- Khmelevskaia, 60
- Kleiber, 217, 300, 331, 363, 377
- Koselleck, 143
- Kramsch, 269, 300, 303, 355, 357, 402
- Krieg-Planque, 141, 144, 235, 349, 356, 358, 359

- Kripke, 384
- Lafon, 350
- Lafont, 39, 135, 376
- Lagorce, 248
- Lakoff, 302
- Lapchick, 95
- Laplantine, 283, 352
- Larrivée, 379
- Laurent, 407
- Le Breton, 313
- Lecolle, 328, 362
- Lefèbvre, 227
- Leonard, 96
- Léonard, 380
- Lerat, 60, 204, 218
- Leroy, 301, 325, 362
- Levinson, 137
- Leyens, 416
- Liotard, 32
- Lochard, 82
- Lorcerie, 229
- Loret, 46, 90
- Maffesoli, 245
- Maingueneau, 145, 177, 182, 188–  
191, 193–195, 350, 385, 391,  
392, 410
- Malidier, 133
- Marandin, 146
- Martin, 226, 244, 403
- Martinet, 290, 291
- Martiniello, 233
- Mathieu, 300
- Mauss, 48, 211, 212
- Mayaffre, 144, 147, 170
- Mazière, 143
- Messner, 100
- Mignon, 103
- Moirand, 38, 39, 106, 141, 144, 145,  
149, 252, 272, 355, 364,  
426, 430, 431
- Moles, 209, 215
- Molinier, 306–309
- Mollard-Desfour, 310
- Morin, 103, 316, 365
- Mortureux, 403
- Mulkern, 392
- Munsell, 305
- Murphy, 181
- Ndiaye, 36, 37, 102, 119, 121, 124–  
126, 184, 251, 255–257, 264,  
422, 431
- Niemeyer, 104
- Noailly, 417
- Noiriel, 225, 229
- Nolke, 172
- Norén, 399
- Nouss, 283, 352
- Nowakowska, 291
- Nys, 70
- Ohl, 93
- Parenté, 248
- Parlebas, 47
- Pascal, 95
- Passerault, 375
- Pastoureau, 305
- Paveau, 40, 132, 216, 328, 364
- Pêcheux, 32, 132, 134, 143, 170
- Peeters, 173
- Pennycook, 357

- Peytard, 403  
Piazza, 233, 315  
Piette, 209  
Piguet, 142  
Pincemin, 147  
Pineira, 350  
Plantin, 303  
Pociello, 21  
Prévost, 172  
Prince, 174, 388  
  
Quéré, 356  
Quintilla, 214  
  
Radcliffe, 247  
Ramoneda, 104  
Rapping, 95  
Rastier, 191  
Reaser, 184, 293  
Reboul, 351, 352, 400  
Renan, 226, 243  
Richard, 345, 354  
Riegel et al., 413  
Rinck, 348  
Ringoot, 170  
Robin, 132, 133  
Rosch, 301  
Rosenblatt, 95  
Rosier, 132  
Rouget, 417  
  
Sacks, 132, 159, 193  
Safra, 82  
Sailes, 100  
Sassier, 208  
Saussure, 202  
Scarpa, 312, 314  
  
Schegloff, 159  
Schmidt, 284  
Schnapper, 229  
Schneidecker, 381, 386, 390, 392,  
393  
Schneider, 142  
Scott, 94  
Scully, 95  
Sears, 240  
Selosse, 305  
Selznick, 93  
Siblot, 38, 39, 135, 168, 170, 172,  
175, 281, 285, 292, 344,  
386, 402, 404, 407  
Simatos, 350  
Sitri, 145, 374  
Smith, 96, 101, 244  
Sonntag, 323  
Soulez, 263, 374, 428, 429  
Stenou, 315  
  
Taguieff, 239, 240, 303, 305  
Tajfel, 37  
Tchekhoff, 290  
Tervo, 247, 378, 382  
Thomas, 75, 86  
Tolbert, 95  
Toole, 390  
Tournier, 133, 360  
Trémoulinas, 102  
Tutin, 348  
  
Van de Velde, 362  
van Dijk, 32, 39, 133, 138–140, 242,  
258, 259, 261, 262  
Van Peteghem, 381  
Varichon, 313

Veniard, 362  
Vérine, 203  
Vernant, 284  
Vigarello, 45, 74, 75, 90, 92, 313  
von Münchow, 185, 374, 416

Wahnich, 135  
Walker, 388  
Weber, 228  
Westwood, 247  
Wieviorka, 259  
Wilmet, 306, 411  
Wittgenstein, 353  
Wodak, 33, 133, 138

Yetman, 95  
Young, 247  
Yule, 137

# Table des figures

2.1	Nombre annuel de licences délivrées entre 1949 et 2003 . . . . .	52
2.2	Répartition du nombre de licences et des autres titres de participation délivrés en 2007 par type de fédération . . . . .	54
2.3	Marché économique américain relatif au sport . . . . .	62
2.4	Évolution du modèle de financement du football professionnel . . .	69
3.1	Répartition des joueurs noirs sur le terrain de base-ball en fonction de la place . . . . .	97
6.1	Page d'accueil de Google . . . . .	153
6.2	Moteur de recherche de <i>Libération</i> ou <i>Le Figaro</i> . . . . .	153
6.3	Moteur de recherche <i>Europresse</i> . . . . .	155
6.4	Moteur de recherche <i>Factiva</i> . . . . .	156
6.5	Base de données — <i>Hyperbase</i> — INAthèque . . . . .	158
7.1	Typologie des textes d'informations médiatique selon P. CHARAUDEAU	198
7.2	Dessin illustrant l'évolution des pratiques . . . . .	200
9.1	« Relative » acceptation des joueurs noirs ou arabes . . . . .	249
10.1	Le Même et l'Autre . . . . .	269
12.1	Figement et défigement: de BBR à BBB . . . . .	337
12.2	Dates des articles BBB en 1998 . . . . .	338
12.3	Répartition thématique BBB 1998 . . . . .	340
12.4	Sources BBB 1998 . . . . .	340
12.5	Équipe de France 1998 . . . . .	342
13.1	Fonctionnement de la Solidarité olympique . . . . .	370

---

13.2	Échelle d'accessibilité de M. ARIEL . . . . .	387
13.3	B. Izdag en entretien . . . . .	397
13.4	B. Izdag en difficulté . . . . .	398
13.5	Incrustation: Nom & Fonction . . . . .	408
14.1	Jamaïque . . . . .	429
A.1	Lemaître <i>lequipe.fr</i> . . . . .	507
A.2	Le cas Baros . . . . .	530
A.3	Le cas Ouaddou — en tribune . . . . .	532
A.4	Le cas Ouaddou — avertissement . . . . .	533
A.5	Le Diarra de Bordeaux . . . . .	539
A.6	Le Diarra de Bordeaux (2) . . . . .	540
B.1	OR NOIR / OR BLACK . . . . .	624
C.1	<i>hébergeur je suis, hébergeur je reste</i> . . . . .	664
C.2	<i>fashionista je suis, fashionista je reste</i> . . . . .	665
C.3	<i>Personnal Asisstant je suis, Personnal Assistant je reste</i> . . . . .	666

# Liste des tableaux

2.1	Principales activités physiques et sportives . . . . .	50
2.2	APS et assiduité . . . . .	50
2.3	Nombre de clubs sportifs et pourcentage de la population membre	51
2.4	Les fédérations unisport les plus importantes . . . . .	53
2.5	Statistiques sur le bénévolat . . . . .	55
2.6	La dépense sportive . . . . .	63
2.7	Consommation des ménages français en biens et services . . . . .	65
2.8	L'offre sportive en France sur les chaînes hertziennes françaises en 2005 . . . . .	67
4.1	Taux de pratique sportive selon l'âge . . . . .	111
4.2	Évolutions des pratiques sportives entre 1967 et 1988 . . . . .	114
4.3	Recensement des incidents à caractère raciste par clubs à la mi- saison 2006-2007 . . . . .	122
6.1	Normes de transcription en rapport avec les hésitations . . . . .	161
6.2	Normes de transcription impliquant une forme de ponctuation . . .	161
7.1	Liste des magazines de sport en France . . . . .	180
7.2	Évolution des composantes du groupe <i>L'Équipe</i> et des entités asso- ciées . . . . .	187
10.1	Trois types de catégorisations . . . . .	285
11.1	Démonymes, gentilés et nationalités . . . . .	326
11.2	Villes et clubs . . . . .	328
11.3	Équipes et joueurs . . . . .	329
11.4	Couleurs . . . . .	330



---

12.1 Synthèse réponses 5 — BBB . . . . .	354
13.1 Coûts des droits de retransmission télévisés des JO . . . . .	369
13.2 Désignations de l'équipe de Jamaïque . . . . .	408
A.1 Normes de transcription en rapport avec les hésitations . . . . .	534
A.2 Normes de transcription impliquant une forme de ponctuation . . .	534
B.1 Réponses 1 et 2 . . . . .	621
B.2 Réponses 3 et 4 . . . . .	622
B.3 Réponses 5, 6 et 7 . . . . .	623
B.4 Réponses 8 et 9 . . . . .	625
B.5 Réponses 10 et 11 . . . . .	626

# Table des matières

## Tome premier

<b>1 Introduction</b>	<b>15</b>
1.1 Des parcours personnels et scientifiques . . . . .	16
1.1.1 Le Sport Universitaire . . . . .	16
1.1.2 La commission spécialisée de terminologie... . . . .	17
1.1.3 Le mouvement olympique et l'académie olympique . . .	18
1.1.4 L'utilité d'une analyse du discours par un spécialiste . .	19
1.2 Motivations de la recherche . . . . .	20
1.2.1 L'importance sociale du sport . . . . .	21
1.2.2 Des enjeux financiers colossaux . . . . .	22
1.2.3 De l'exercice de loisir aux expressions des fans . . . . .	23
1.2.4 Les instrumentalisations politiques . . . . .	26
1.2.5 Un phénomène historique et contemporain . . . . .	28
1.3 Nouvelles technologies et nouveaux medias . . . . .	29
1.3.1 Nouvelles technologies . . . . .	29
1.3.2 Nouveaux médias . . . . .	29
1.4 Lectures . . . . .	30
1.4.1 États des recherches appliquées au sport . . . . .	31
1.4.2 États de l'analyse du discours . . . . .	32
1.4.3 Multiplicité des problèmes soulevés par les pratiques sportives . . . . .	33
1.5 Du sujet sportif . . . . .	34
1.5.1 Le phénomène national . . . . .	35
1.5.2 Le phénomène ethnique et racial . . . . .	36
1.5.3 Formulation du sujet et stéréotype . . . . .	37

1.6	Les objectifs de la recherche . . . . .	38
1.6.1	Un corpus aux multiples supports . . . . .	38
1.6.2	La méthode . . . . .	39
1.6.3	Les objectifs détaillés . . . . .	40
<b>I</b>	<b>Le sport : un champ d'interrogations</b>	<b>43</b>
<b>2</b>	<b>Le sport comme objet d'études scientifiques</b>	<b>45</b>
2.1	Un sujet infini d'études en sciences humaines et sociales . . . . .	47
2.1.1	Considérations sociales et représentations démographiques majeures . . . . .	47
2.1.2	Aspects linguistiques . . . . .	56
2.2	Un objet économique et commercial colossal . . . . .	61
2.2.1	Perspectives économiques d'envergure . . . . .	61
2.2.2	Nouveaux rapports financiers entre sports et médias . . . . .	65
2.3	Des artifices médiatiques éclatants . . . . .	75
2.3.1	Histoire de la presse et du sport . . . . .	75
2.3.2	Histoire du sport à travers les médias... . . . . .	78
2.3.3	L'information sportive : perspectives et difficultés . . . . .	80
<b>3</b>	<b>Le sport et les pratiques de masse</b>	<b>85</b>
3.1	Des facteurs influents sur la pratique de masse . . . . .	85
3.1.1	Un facteur démocratique important . . . . .	86
3.1.2	Un facteur religieux opérant . . . . .	86
3.2	Principales critiques de fonctionnement global . . . . .	87
3.2.1	Les critiques marxistes ou le sport comme expression d'un modèle capitaliste . . . . .	87
3.2.2	Les critiques nationalistes et le sport comme objet de l'État	90
3.2.3	Critiques raciales et sport... . . . . .	93
3.3	Les sportifs, des stars médiatiques rentables . . . . .	103
3.3.1	Les sportifs, des stars médiatiques . . . . .	104
3.3.2	Un parfait exemple de visées de captation et d'information	105
3.3.3	Un procédé extra-sportif national . . . . .	108
<b>4</b>	<b>Le sport : influences et représentations corporelles</b>	<b>111</b>
4.1	État des lieux des pratiques physiques et sportives . . . . .	111

4.1.1	Selon l'âge des pratiquants . . . . .	111
4.1.2	Selon le genre des pratiquants . . . . .	112
4.2	Nouvelles pratiques mais concepts persistants . . . . .	115
4.2.1	Pour une réflexion philosophique du rapport au corps . .	115
4.2.2	De la rationalisation à la déshumanisation du corps hu- main . . . . .	117
4.3	Racialisation du corps du sportif . . . . .	118
4.3.1	Quelques athlètes dans l'histoire du sport . . . . .	119
4.3.2	Des illustrations contemporaines du racisme . . . . .	121
4.3.3	Trois cadres de réflexions . . . . .	124
<b>II Problématisation pour une analyse des discours sportifs</b>		<b>129</b>
<b>5 L'analyse du discours : théories, applications et implications</b>		<b>131</b>
5.1	L'analyse du discours, une science transversale . . . . .	131
5.1.1	Émergence d'une nouvelle discipline . . . . .	132
5.1.2	L'École française d'analyse du discours : engagement linguistique . . . . .	133
5.1.3	Le tournant « anthropologique » . . . . .	135
5.2	L'analyse critique du discours et les études discursives : enga- gement et ouvertures . . . . .	136
5.2.1	Tendances « anglo-saxonnes » . . . . .	137
5.2.2	L'analyse critique du discours . . . . .	138
5.2.3	Les études discursives . . . . .	139
5.3	Considérations indispensables liées au corpus . . . . .	141
5.3.1	Développements et rapports aux corpus . . . . .	141
5.3.2	Raisons méthodologiques . . . . .	144
5.3.3	Principes méthodologiques . . . . .	146
<b>6 Pour un corpus de discours : récoltes, traitements et présentations</b>		<b>151</b>
6.1	La récolte de données : les bases de presse écrite et de télévision	152
6.1.1	Méthodes semi-automatiques textuelles : <i>Europresse</i> et <i>Factiva</i> . . . . .	152
6.1.2	L'INAthèque, archives de l'audio-visuel français . . . . .	157
6.2	Traitement des données et transcription : enjeux, normes et conventions . . . . .	159

6.2.1	Les enjeux des normes de transcriptions . . . . .	159
6.2.2	Normes et conventions de transcription . . . . .	160
6.3	Présentations des corpus majeurs traités . . . . .	161
6.3.1	Un match en direct... . . . . .	162
6.3.2	Presse écrite : BBB... . . . . .	163
6.3.3	Télévision et « petits » pays aux JO... . . . . .	164
<b>7</b>	<b>Réflexions pour une typologie des genres du discours</b>	<b>167</b>
7.1	Formations discursives et topiques du sport... . . . . .	168
7.1.1	Critères de définition . . . . .	168
7.1.2	Un topique du sport . . . . .	171
7.2	Les genres du discours . . . . .	175
7.2.1	État de l'art du concept . . . . .	175
7.2.2	La presse écrite française . . . . .	178
7.2.3	La télévision et deux (sous-)genres en particulier . . . . .	183
7.3	Tentatives d'approches typologiques... . . . . .	188
7.3.1	Considérations nécessaires . . . . .	188
7.3.2	Contraintes et limites . . . . .	190
7.3.3	Un exemple de représentation : la typologie des genres du discours d'information selon P. CHARAUDEAU . . . . .	197
<b>8</b>	<b>Corrélations langage et sport...</b>	<b>201</b>
8.1	Langage, langue et discours... . . . . .	201
8.1.1	Précisions préalables . . . . .	201
8.1.2	Langage ou code . . . . .	203
8.1.3	Pour une méta- considération ? . . . . .	203
8.2	Dialecte social et registres particuliers... . . . . .	204
8.2.1	Définitions . . . . .	205
8.2.2	Une dialectique possible du dialecte ? . . . . .	206
8.2.3	Sport et registre langagier . . . . .	208
8.3	Notion de langue de spécialité... . . . . .	216
8.3.1	Définitions . . . . .	216
8.3.2	de spécialité VS. spécialisé . . . . .	218
8.3.3	Banalisation / standardisation du discours sportif . . . . .	220

<b>III Problématiques appliquées à la recherche</b>	<b>223</b>
<b>9 Nation, ethnicité et race...</b>	<b>225</b>
9.1 Le socle de l'État et l'identité nationale . . . . .	225
9.1.1 Nation : fondement identitaire collectif... . . . . .	226
9.1.2 La notion de communauté comme structure cohésive spécifique . . . . .	228
9.1.3 La nation française : des principes complexes . . . . .	229
9.2 Ethnicité et Race : notions délicates et précisions indispensables	232
9.2.1 Histoire d'un concept et de pratiques . . . . .	233
9.2.2 Que faire du mot « race » ? . . . . .	236
9.2.3 Précisions nécessaires à propos des usages de <i>race</i> et <i>ethnicité</i> . . . . .	241
9.3 Ethnicité/race et nation : implications tacites et reconnaissances difficiles . . . . .	243
9.3.1 Une dialectique possible . . . . .	243
9.3.2 Vers des racialisations nationales . . . . .	244
9.4 Sport, Nation et Racialisation : la triade identitaire des foules .	246
9.4.1 Illustrations d'hier et d'aujourd'hui . . . . .	247
9.4.2 Considérations théoriques liées au racisme . . . . .	255
9.4.3 Le racisme : une évidence complexe . . . . .	257
<b>10 Dialectique du Même et de l'Autre dans une visée sportive...</b>	<b>267</b>
10.1 Fondements théoriques de la dialectique du Même et de l'Autre	267
10.1.1 Principes fonctionnels . . . . .	267
10.1.2 Représentations linguistiques . . . . .	269
10.2 Applications : études de l'ethnonyme <i>Black</i> . . . . .	271
10.2.1 Considérations liées à la nomination identitaire média- tique . . . . .	271
10.2.2 Recherches appliquées en lexicographie : l'entrée <i>Black</i> .	272
10.2.3 Identification : <i>Black</i> en tant qu'hyponyme ou un rap- port d'inclusion . . . . .	275
10.3 Enquête ethnographique : image de soi et image de <i>Black</i> . . .	279
10.3.1 Cadres et terrain de l'enquête . . . . .	279
10.3.2 Un emprunt linguistique dans l'ontogénèse... . . . .	281
10.3.3 <i>Race et histoire...</i> de couleur : réflexions sur le métissage	283

<b>11 Discours footballistiques et catégorisations ethno-raciales...</b>	<b>289</b>
11.1 Prédication : principes généraux et spécificités sportives . . . . .	290
11.1.1 La prédication . . . . .	290
11.1.2 La prédication « sportive » du direct en télévision . . . . .	292
11.1.3 La prédication nominale « sportive » . . . . .	294
11.2 Catégorisation : principes et particularités . . . . .	299
11.2.1 La catégorisation comme procédé . . . . .	300
11.2.2 Le cas de la catégorisation raciale . . . . .	303
11.2.3 Cas particuliers: des chromonymes et mélanymes . . . . .	305
11.2.4 Applications au domaine sportif . . . . .	321
11.3 Football : des clubs pour la nation . . . . .	324
11.3.1 Gentilé et nationalité : un niveau d'inclusion . . . . .	324
11.3.2 Ville et club : vers un dénominateur commun . . . . .	327
11.3.3 Équipe et joueurs : singulier contre pluriel . . . . .	329
11.3.4 Couleurs : un identification « primaire » . . . . .	330
<b>IV Analyses sur corpus</b>	<b>333</b>
<b>12 <i>Black Blanc Beur</i> : un pays à l'image de son équipe de football</b>	<b>335</b>
12.1 Cadres socio-historiques : émergence et développements . . . . .	335
12.1.1 Naissance de l'expression <i>BBB</i> . . . . .	336
12.1.2 France 98: une équipe et une génération? . . . . .	341
12.2 Éléments, néologismes, agencement: réflexions... . . . . .	343
12.2.1 Lexicographie des éléments constitutifs... . . . . .	343
12.2.2 Quand l'intégration laisse des marques: les guillemets . . . . .	347
12.3 Figement: idéologie et formule... . . . . .	350
12.3.1 Étude d'un figement... . . . . .	350
12.3.2 Expression métissée pour un métissage « raté » . . . . .	352
12.3.3 La notion de <i>formule</i> appliquée à <i>BBB</i> . . . . .	356
<b>13 Sports d'hiver, sports divers ?</b>	<b>367</b>
13.1 JO d'Hiver: cadre et références... . . . . .	368
13.1.1 Définitions générales et descriptions... . . . . .	368
13.1.2 Idéal olympique: concept et mises en discours . . . . .	369
13.2 <i>Les bronzés ne font pas du ski</i> . . . . .	373
13.2.1 Éléments de stéréotypisation de la différence... . . . . .	373

Thème et position(nement) . . . . .	375
Présentation — Définition . . . . .	380
Possession . . . . .	382
13.2.2 Enjeux et illustrations des dénominations identitaires... .	383
13.2.3 Le nom propre et les formes de représentations discursives de l'Autre . . . . .	392
13.3 Bobsleigh: OGNI pour des concurrents difficilement identifiables... .	401
13.3.1 Paradigmes désignationnels expressions d'une prudence à nommer... . . . . .	402
13.3.2 Thématization et actance dans la stéréotypisation discursive... . . . . .	410
<b>V Bilan</b>	<b>419</b>
<b>14 Pour conclure</b>	<b>421</b>
14.1 Retours préalables sur l'objet de recherche et les méthodes . . . . .	421
14.1.1 Retour sur l'objet de recherche . . . . .	421
14.1.2 Retour sur les méthodes : un problème de format? . . . . .	423
14.1.3 Éléments marquants de la recherche . . . . .	424
14.2 Ouvertures et perspectives de réflexion . . . . .	426
14.2.1 Le genres discursifs : une perspective interdisciplinaire . . . . .	427
14.2.2 L'interaction avec l'image . . . . .	428
14.2.3 Rôle social de chercheur . . . . .	429
<b>Bibliographie linguistique</b>	<b>433</b>
<b>Références : nation, ethnie</b>	<b>451</b>
<b>Références sur le sport</b>	<b>463</b>
<b>Index des notions</b>	<b>471</b>
<b>Index des auteurs cités</b>	<b>475</b>
<b>Table des figures</b>	<b>481</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>483</b>



Table des matières	485
--------------------	-----

## Tome II. — Annexes

<b>A Éléments d'illustrations à la théorie et à la problématique</b>	<b>503</b>
A.1 Couleurs et Nations . . . . .	503
A.1.1 Préférence nationale pour l'information sportive . . . . .	503
A.1.1.1 « Grosjean le favori » . . . . .	503
A.1.1.2 <i>Et surtout il est français</i> . . . . .	504
A.1.2 Nombre de Blacks en équipe de France de football . . . . .	505
A.1.2.1 « “Harkis sous-hommes” : Georges Frêche re- laxé par la cour de cassation » » . . . . .	505
A.1.3 Lemaître, sprinteur <i>blanc</i> et français . . . . .	506
A.1.3.1 « Et si Lemaître... » . . . . .	506
A.1.4 <i>Français d'origine étrangère</i> . . . . .	507
A.1.4.1 « Mahyar Monshipour près du retour gagnant »	507
A.1.5 Des duos difficiles . . . . .	508
A.1.5.1 « Rush Hour 2 de Brett Ratner » . . . . .	508
A.1.5.2 « Notre choix 17.00 Disney Channel Zapping Zone - Apprendre en s'amusant. » . . . . .	509
A.1.5.3 <i>Duo plus dissemblable</i> . . . . .	510
A.1.6 Les « sorciers blancs » . . . . .	510
A.1.6.1 « Une saison en enfer » — Claude Le Roy . . . . .	510
A.1.6.2 « Bruno Metsu, du coeur à l'ouvrage » — Bruno Metsu . . . . .	513
A.1.6.3 « Troussier - “ Les Bleus, une marche supplé- mentaire ” » — Philippe Troussier . . . . .	515
A.2 Mélanymie . . . . .	518
A.2.1 Énumérations . . . . .	518
A.2.1.1 « Beurs, Blacks... La nouvelle vague » . . . . .	518
A.2.1.2 « Pour stopper le racisme, il faut se métisser » . . . . .	526
A.2.2 Nation = Couleur . . . . .	528
A.2.2.1 « Cinq hommes accusés d'avoir noyé un Malien. »	528
A.3 Corpus football européen . . . . .	529
A.3.1 Exemples de discriminations . . . . .	529
A.3.1.1 Le cas Baros . . . . .	529

A.3.1.2	Le cas Ouaddou . . . . .	531
A.3.2	Match Bayern de Munich - A.S. Saint-Étienne . . . . .	533
A.3.2.1	Rappel des normes de transcription . . . . .	533
A.3.2.2	Transcription . . . . .	535
A.4	Nom propre et football : Les <i>Diarra(s)</i> . . . . .	539
A.4.1	Le Diarra de Bordeaux . . . . .	539
A.4.2	Le Diarra de Bordeaux (2) . . . . .	539
<b>B</b>	<b>Corpus Black Blanc Beur</b>	<b>541</b>
B.1	Émergence de Black Blanc Beur . . . . .	541
B.1.1	« Les danseurs “Hip-Hop” deviennent des professionnels »	541
B.1.2	« 14 Juillet - Toulon divisé par la venue de Le Pen » . . .	545
B.1.2.1	<i>SOS Racisme &amp; Front National - 13/07/1995</i> .	545
B.1.2.2	<i>SOS Racisme &amp; Front National - 14/07/1995</i> .	547
B.1.2.3	« Les représentants de l’Etat évitent M. Le Pen à Toulon » . . . . .	549
B.1.2.4	« Bruno Mégret — “Ces gens-là n’ont plus rien à dire”. » . . . . .	551
B.1.3	« Culture - Certains groupes de Rap sont accusés d’être trop “violents”. » . . . . .	553
B.1.3.1	<i>Alliance Ethnik - 1995</i> . . . . .	553
B.1.3.2	<i>Alliance Ethnik - 1997</i> . . . . .	556
B.1.4	Black Blanc Beur : figement . . . . .	558
B.2	Black Blanc Beur 1998 . . . . .	558
B.2.1	« Une Coupe du monde pour les jeunes de banlieue. » . .	558
B.2.2	« Politique et ballon rond. Premier BBB foot 1998 jour de la demi-finale. » . . . . .	561
B.2.3	« Le Brésil vit un rêve français. » . . . . .	562
B.2.4	« Mondial - Des ministres heureux mais prudents sur France-Brézil. » . . . . .	564
B.2.5	« L’exploit des Bleus convertit la France au culte du bal- lon. » . . . . .	567
B.2.6	« Mondial - La France vibre pour ses Bleus “black blanc beur”. » . . . . .	568
B.2.7	« Coeur tricolore. » . . . . .	570
B.2.8	« La France voit la vie en bleu. » . . . . .	572

B.2.9	« France/Mondial - La joie déferle sur Paris. » . . . . .	574
B.2.10	« Les grands déçus moitié bleus, moitié jaunes. » . . . . .	576
B.2.11	« Le sport s'expose à l'hôtel de Lassay. » . . . . .	578
B.2.12	« Mondial-Réconciliation bleu-blanc-rouge et black-blanc- beur. » . . . . .	579
B.2.13	« Prévision des nouvelles sportives à 10H30 GMT. » . . . . .	581
B.2.14	« Prévision des nouvelles sportives à 15H30 GMT. » . . . . .	583
B.2.15	« Sur les Champs-Élysées, Paris dit « merci les Bleus ». » . . . . .	585
B.2.16	« Le monde entier salue la défaite du FN. » . . . . .	587
B.2.17	« Théâtre politique Xavier DURRINGER. » . . . . .	590
B.2.18	« Xavier Durringer surfe sur la réalité sociale et politique. »	591
B.2.19	« Ils sont champions du monde et la France chavire de bonheur avec eux — Jacques Chirac, star à la sortie du parking. » . . . . .	593
B.2.20	« « Le président de la République — “Nous sommes sur le bon chemin”. » . . . . .	593
B.2.21	« La nuit où Noyon a oublié d'être raciste. Le Mondial fut une parenthèse de fraternité. » . . . . .	596
B.2.22	« Vanité française. » . . . . .	599
B.2.23	« La banlieue, l'autre vainqueur du Mondial. » . . . . .	601
B.2.24	« La fête du 12 juillet est la rencontre magique du cou- rant né en décembre 1995 et d'un symbole adéquat. » . . . . .	604
B.2.25	« Rêve de collégiens. » . . . . .	606
B.2.26	« Fête du Front sur fond de guerre des chefs. » . . . . .	608
B.2.27	« Manifestations contre la fête des Bleu-blanc-rouge. » . . . . .	608
B.2.28	« La fête Bleu Blanc Rouge du Front National et la ma- nifestation anti-FN et la fête Techno — le face-à-face guerrier de deux France. » . . . . .	609
B.2.29	« Théâtre, danse et musiques des cités. » . . . . .	612
B.2.30	« Les manifestations de lycéens - Le lointain écho d'octobre 1990. » . . . . .	613
B.2.31	« La République du bon beur. Place de la République, émission-débat. France 2, 23h05. » . . . . .	615
B.2.32	« Vivre avec l'immigration irrégulière. » . . . . .	616
B.3	Terrain, support, questionnaire et résultats de l'enquête . . . . .	619
B.3.1	Terrain de l'enquête . . . . .	619

---

B.3.2	Support documentaire pour l’amorce de l’entretien . . .	620
B.3.3	Questionnaire-type CREPS . . . . .	620
B.3.4	Réponses . . . . .	621
<b>C</b>	<b>Corpus Albertville</b>	<b>627</b>
C.1	Extraits télévisés . . . . .	627
C.1.1	Extrait: Albert et le bob . . . . .	627
C.1.2	Extrait: Reportage équipe sénégalaise . . . . .	632
C.1.3	Extrait: Les Coubertins . . . . .	634
C.1.4	Extrait: Brahim Izdag, skieur marocain . . . . .	637
C.1.5	Extrait: Ouverture cérémonie . . . . .	639
C.1.6	Extrait: Ski résumé descente . . . . .	639
C.1.7	Extrait: Îles vierges . . . . .	641
C.1.8	Extrait: Bétisier d’Albertville . . . . .	643
C.1.9	Extrait: Samaranch et les quotas . . . . .	644
C.1.10	Extrait: Bob et Jamaïque . . . . .	647
C.2	Extraits de presse . . . . .	649
C.2.1	Lamine Gueye: « Le skieur des anneaux » . . . . .	649
C.2.2	Critique de l’olympisme . . . . .	651
C.2.3	Illustration de la politique des quotas olympiques . . . .	656
C.3	Extraits d’internet . . . . .	662
C.3.1	... <i>je suis</i> ... <i>je reste</i> . . . . .	662
	<b>Index des notions</b>	<b>667</b>
	<b>Index des auteurs cités</b>	<b>671</b>
	<b>Table des figures</b>	<b>677</b>
	<b>Liste des tableaux</b>	<b>679</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>681</b>

**Université Paul-Valéry Montpellier III**  
*Arts · Lettres · Langues · Sciences humaines & sociales*  
Département de Sciences du langage

Doctorat de l'université Paul-Valéry Montpellier III

THÈSE

**Les discours sportifs  
en proie aux nationalismes et à l'ethnisation**

Présentée par

**Arnaud RICHARD**

Sous la direction de

**Mme le Professeur Claire KRAMSCH**

**M. le Professeur Paul SIBLOT**

**Tome II**

*Membres du jury*

<b>M<sup>me</sup> Claire KRAMSCH</b>	Professeur de l'université de Californie (Berkeley)
<b>M<sup>me</sup> Patricia von MÜNCHOW</b>	Maître de conférence H.D.R. de l'université Paris Descartes (Paris V)
<b>M. Jacques BRES</b>	Professeur de l'université Paul-Valéry (Montpellier III)
<b>M. Gilles BUI-XUÂN</b>	Professeur de l'IUFM Nord-Pas de Calais
<b>M. Paul SIBLOT</b>	Professeur émérite de l'université Paul-Valéry (Montpellier III)
<b>M. Guillaume SOULEZ</b>	Maître de conférence H.D.R. de l'université Sor- bonne Nouvelle (Paris III)

Novembre 2009

# Sommaire

## Tome premier

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>15</b>
1.1	Des parcours personnels et scientifiques . . . . .	16
1.2	Motivations de la recherche . . . . .	20
1.3	Nouvelles technologies et nouveaux medias . . . . .	29
1.4	Lectures . . . . .	30
1.5	Du sujet sportif . . . . .	34
1.6	Les objectifs de la recherche . . . . .	38
<b>I</b>	<b>Le sport : un champ d'interrogations</b>	<b>43</b>
<b>2</b>	<b>Le sport comme objet d'études scientifiques</b>	<b>45</b>
2.1	Un sujet infini d'études en sciences humaines et sociales . . . . .	47
2.2	Un objet économique et commercial colossal . . . . .	61
2.3	Des artifices médiatiques éclatants . . . . .	75
<b>3</b>	<b>Le sport et les pratiques de masse</b>	<b>85</b>
3.1	Des facteurs influents sur la pratique de masse . . . . .	85
3.2	Principales critiques de fonctionnement global . . . . .	87
3.3	Les sportifs, des stars médiatiques rentables . . . . .	103
<b>4</b>	<b>Le sport : influences et représentations corporelles</b>	<b>111</b>
4.1	État des lieux des pratiques physiques et sportives . . . . .	111
4.2	Nouvelles pratiques mais concepts persistants . . . . .	115
4.3	Racialisation du corps du sportif . . . . .	118

<b>II</b>	<b>Problématisation pour une analyse des discours sportifs</b>	<b>129</b>
<b>5</b>	<b>L'analyse du discours : théories, applications et implications</b>	<b>131</b>
5.1	L'analyse du discours, une science transversale . . . . .	131
5.2	L'analyse critique du discours et les études discursives : engagement et ouvertures . . . . .	136
5.3	Considérations indispensables liées au corpus . . . . .	141
<b>6</b>	<b>Pour un corpus de discours : récoltes, traitements et présentations</b>	<b>151</b>
6.1	La récolte de données : les bases de presse écrite et de télévision	152
6.2	Traitement des données et transcription : enjeux, normes et conventions . . . . .	159
6.3	Présentations des corpus majeurs traités . . . . .	161
<b>7</b>	<b>Réflexions pour une typologie des genres du discours</b>	<b>167</b>
7.1	Formations discursives et topiques du sport... . . . . .	168
7.2	Les genres du discours . . . . .	175
7.3	Tentatives d'approches typologiques... . . . . .	188
<b>8</b>	<b>Corrélations langage et sport...</b>	<b>201</b>
8.1	Langage, langue et discours... . . . . .	201
8.2	Dialecte social et registres particuliers... . . . . .	204
8.3	Notion de langue de spécialité... . . . . .	216
<b>III</b>	<b>Problématiques appliquées à la recherche</b>	<b>223</b>
<b>9</b>	<b>Nation, ethnicité et race...</b>	<b>225</b>
9.1	Le socle de l'État et l'identité nationale . . . . .	225
9.2	Ethnicité et Race : notions délicates et précisions indispensables	232
9.3	Ethnicité/race et nation : implications tacites et reconnaissances difficiles . . . . .	243
9.4	Sport, Nation et Racialisation : la triade identitaire des foules .	246
<b>10</b>	<b>Dialectique du Même et de l'Autre dans une visée sportive...</b>	<b>267</b>
10.1	Fondements théoriques de la dialectique du Même et de l'Autre	267
10.2	Applications : études de l'ethnonyme <i>Black</i> . . . . .	271
10.3	Enquête ethnographique : image de soi et image de <i>Black</i> . . .	279

---

<b>11 Discours footballistiques et catégorisations ethno-raciales...</b>	<b>289</b>
11.1 Prédication : principes généraux et spécificités sportives . . . . .	290
11.2 Catégorisation : principes et particularités . . . . .	299
11.3 Football : des clubs pour la nation . . . . .	324
<b>IV Analyses sur corpus</b>	<b>333</b>
<b>12 <i>Black Blanc Beur</i> : un pays à l'image de son équipe de football</b>	<b>335</b>
12.1 Cadres socio-historiques : émergence et développements . . . . .	335
12.2 Éléments, néologismes, agencement: réflexions... . . . . .	343
12.3 Figement: idéologie et formule... . . . . .	350
<b>13 Sports d'hiver, sports divers ?</b>	<b>367</b>
13.1 JO d'Hiver: cadre et références... . . . . .	368
13.2 <i>Les bronzés ne font pas du ski</i> . . . . .	373
13.3 Bobsleigh: OGNI pour des concurrents difficilement identifiables...	401
<b>V Bilan</b>	<b>419</b>
<b>14 Pour conclure</b>	<b>421</b>
14.1 Retours préalables sur l'objet de recherche et les méthodes . . . . .	421
14.2 Ouvertures et perspectives de réflexion . . . . .	426
<b>Bibliographie linguistique</b>	<b>433</b>
<b>Références : nation, ethnie</b>	<b>451</b>
<b>Références sur le sport</b>	<b>463</b>
<b>Index des notions</b>	<b>471</b>
<b>Index des auteurs cités</b>	<b>475</b>
<b>Table des figures</b>	<b>481</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>483</b>
<b>Table des matières</b>	<b>485</b>



**Tome II. — Annexes**

<b>A</b>	<b>Éléments d'illustrations à la théorie et à la problématique</b>	<b>503</b>
A.1	Couleurs et Nations . . . . .	503
A.2	Mélanymie . . . . .	518
A.3	Corpus football européen . . . . .	529
A.4	Nom propre et football : Les <i>Diarra(s)</i> . . . . .	539
<b>B</b>	<b>Corpus Black Blanc Beur</b>	<b>541</b>
B.1	Émergence de Black Blanc Beur . . . . .	541
B.2	Black Blanc Beur 1998 . . . . .	558
B.3	Terrain, support, questionnaire et résultats de l'enquête . . . . .	619
<b>C</b>	<b>Corpus Albertville</b>	<b>627</b>
C.1	Extraits télévisés . . . . .	627
C.2	Extraits de presse . . . . .	649
C.3	Extraits d'internet . . . . .	662
	<b>Index des notions</b>	<b>667</b>
	<b>Index des auteurs cités</b>	<b>671</b>
	<b>Table des figures</b>	<b>677</b>
	<b>Liste des tableaux</b>	<b>679</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>681</b>

# **Annexes**



## Annexe A

# Éléments d'illustrations à la théorie et à la problématique

Ces éléments font parties du corpus détaillés. Ils sont aussi regroupés selon leur contenu thématique. Ils sont classés en fonction de leur format :

- audio ;
- video ;
- écrit.

### A.1 Couleurs et Nations

#### A.1.1 Préférence nationale pour l'information sportive

##### A.1.1.1 « Grosjean le favori »

MSN Sport

04/08/2009 à 10 :57

F1 - Renault Auto-Moto 10 :57 - F1 - Renault :

Grosjean, le favori

Nelson Piquet Jr évincé de chez Renault, Romain Grosjean, pilote essayeur, devrait lui succéder auprès de Fernando Alonso dans les jours qui viennent.

L'histoire d'amour entre Renault et Nelson Piquet Jr s'est terminée dans la rancoeur lundi lorsque le pilote brésilien a annoncé lui-même qu'il ne piloterait plus pour l'écurie française cette saison. Un épilogue douloureux pour le fils du triple champion du monde, qui n'a pas inscrit le moindre point en dix Grands Prix cette saison. Mais la décision de Renault pourrait faire un

heureux : Romain Grosjean, pour le moment pilote essayeur et deuxième du Championnat GP2 chez Barwa Addax Team. Si Grosjean venait à être titularisé chez Renault, il permettrait à la France de retrouver un pilote en F1 après le licenciement de Sébastien Bourdais par Toro Rosso il y a quelques semaines. Car le jeune homme de 23 ans, s'il est né à Genève, est également français par sa mère, et c'est sous cette nationalité qu'il débarquera en F1.

Après avoir fait ses classes en karting à partir de dix ans, Grosjean a remporté le Championnat suisse de Formule Renault 1600 en 2003. Il traverse les Alpes l'année suivante et enchaîne les succès. Il est champion de France de Formule Renault en 2005 lors de sa deuxième saison, puis titré en Formule 3 Euroseries en 2007, là aussi au terme de sa deuxième saison. En 2008, il gravit encore un échelon en signant avec ART en GP2 et obtient la quatrième place finale. Durant l'hiver, il enchaîne avec le GP2 Asia, dont il remporte le titre. Cette même année voit ses débuts comme pilote essayeur chez Renault. Cette saison, il a rempilé en GP2 et a connu un excellent début de saison, s'imposant à Barcelone lors de la première course. Un accident à Monaco a freiné légèrement sa progression mais après quatre Grands Prix, il était toujours en tête du Championnat. Les deux derniers week-ends, en Allemagne et en Hongrie, ont cependant permis à l'Allemand Nico Hulkenberg de repasser devant. « J'aimerais bien terminer le Championnat de GP2, déclarait-il après le Grand Prix d'Allemagne. Mais je ne me vois pas dire non à la F1 ! » Si la F1 l'invite, il devrait donc débiter non pas en Espagne à Valence pour le Grand Prix d'Europe, Renault étant suspendu (l'écurie a fait appel, la décision sera rendue le 18 août), mais en Belgique le 30 août.

F. B.

#### **A.1.1.2 *Et surtout il est français***

Émission : *Stade 2*

Le 09/03/08, à 18 :00

Présentation par Gérard Holtz

GH : « Nouveau record du monde de vitesse sur l'eau et sans tractation. Près de 91 km/h sur l'eau aux Saintes Maries. Il s'appelle Antoine Albeau et surtout, il est français. »

## A.1.2 Nombre de Blacks en équipe de France de football

### A.1.2.1 « “Harkis sous-hommes” : Georges Frêche relaxé par la cour de cassation » »

Midi-Libre

<http://www.midilibre.com/articles/2009/03/31/20090331-Harkis-Harkis-sous-hommes-nbsp-Georges-nbsp-Freche-relaxe-par-la-cour-de-cassation.php5>

Édition du mardi 31 mars 2009

Languedoc-Roussillon « Harkis sous-hommes » : Georges Frêche relaxé par la cour de cassation

Publié à 15 h 20 - Mis à jour à 16 h 40 - Georges Frêche peut souffler. La cour de cassation vient de confirmer sa relaxe dans l'affaire des « harkis sous-hommes ». Le président de la Région Languedoc-Roussillon (divers gauche) était poursuivi par plusieurs associations pour « injure raciale ».

Le 11 février 2006 à Montpellier, lors d'un hommage à un ancien leader pied-noir et sur fond de discussion sur l'article de loi évoquant le rôle « positif » de la colonisation, le président de la communauté d'agglomération de Montpellier s'en était pris à des harkis qui avaient assisté le même jour à une manifestation similaire de l'UMP. « Vous êtes allés avec les gaullistes (...) Ils ont massacré les vôtres en Algérie (...). Ils les ont égorgés comme des porcs. Vous faites partie de ces harkis qui ont vocation à être cocus jusqu'à la fin des temps (...). Vous êtes des sous-hommes, vous êtes sans honneur », avait lancé Georges Frêche à un groupe de harkis, suscitant une vive réaction dans la communauté en France.

Le président de la région avait été condamné en janvier 2007 à une amende de 15 000 €. Avant d'être relaxé par la cour d'appel de Montpellier en septembre. Abasourdis par cette décision, l'association Génération Mémoire Harkis, la Ligue des droits de l'Homme et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) avaient formé un pourvoi devant la chambre criminelle de la cour de cassation. En vain. Les juges ont considéré que les magistrats montpelliérains avaient « exactement apprécié le sens et la portée des propos incriminés ». Dans son arrêt, l'instance judiciaire suprême considère que « la communauté des harkis ne constitue pas un groupe de personnes entrant dans l'une des catégories » énumérées par la loi du 29 juillet 1881, relative à la diffamation et à l'injure. Une décision choquante pour l'avocat des associations, Me Emmanuel Piwnica.

Joint par Midi Libre, Georges Frêche assure que cette affaire l'a « peiné ». « Par moment, elle m'a rendu malade. Je n'ai jamais mis en cause les Harkis en général. Le procès que l'on m'a fait est complètement inique car je me suis toujours battu contre le racisme, en faveur d'Israël, des Musulmans. J'ai toujours eu confiance en la justice de mon pays. Aujourd'hui, elle m'absout, explique l'élu. Au Parti socialiste, cette affaire a été un prétexte pour se débarrasser de l'électron libre que je suis. Pour autant, les fédérations de la région m'ont soutenu sans faille. J'ai reçu des centaines de témoignages d'amitié. »

Georges Frêche avait été exclu du PS quelques mois après l'affaire des Harkis, pour avoir jugé anormale la proportion de Noirs dans l'équipe nationale de football.

### A.1.3 Lemaître, sprinteur *blanc* et français

#### A.1.3.1 « Et si Lemaître... »

lequipe.fr - le 5 août 2009

[http://www.lequipe.fr/Athletisme/breves2009/20090804\\_221617\\_et-si-lemaitre.html](http://www.lequipe.fr/Athletisme/breves2009/20090804_221617_et-si-lemaitre.html)


Christophe Lemaître est devenu, encore junior, le huitième athlète blanc le plus rapide de l'histoire lors des championnats d'Europe à Novi Sad (Serbie) avec ses 10"04 (+0,2m/s), le 24 juillet dernier. Du coup, il pourrait devenir le premier Blanc en moins de 10" au 100 m. Qui sait, dès ce soir lors du meeting de Castres ? Depuis que Jim Hines a brisé électriquement la barrière mythique des 10" aux Jeux de Mexico (9"95), le 14 octobre 1968, soixante-neuf autres athlètes l'ont rejoint dans ce monde toujours à part, mais aucun homme blanc n'a encore parcouru la ligne droite à cette vitesse (\*).

Etonnant ? Oui et non. « Il est évident qu'il n'y a aucune raison génétique », estime Jeremy Wariner. Son coach, Clyde Hart, 74 ans, assure : « C'est juste une question de société. Les jeunes garçons blancs préfèrent se déplacer en voiture et jouer sur des consoles que de s'entraîner dur comme Jeremy. Lui prouve l'absurdité de ces théories. » Aussi interrogé, Jacques Piasenta abonde : « Pour la course, il faut avoir faim ». Lemaître fera-t-il école s'il casse la barrière ?

(\*) L'Australien Patrick Johnson fut le premier métis lors d'un exploit japonais (9"93" à Mito) sans lendemain en 2003

L'Equipe examine en détail ce mercredi cette étrange situation.

**Athlé - Castres**  
**Et si Lemaitre...**



*Christophe Lemaitre si près des 10". (EQ)*

Christophe Lemaitre est devenu, encore junior, le huitième athlète blanc le plus rapide de l'histoire lors des championnats d'Europe à Novi Sad (Serbie) avec ses 10"04 (+0,2m/s), le 24 juillet dernier. Du coup, il pourrait devenir le premier Blanc en moins de 10" au 100 m. Qui sait, dès ce soir lors du meeting de Castres ? Depuis que Jim Hines a brisé électriquement la barrière mythique des 10" aux Jeux de Mexico (9"95), le 14 octobre 1968, soixante-neuf autres athlètes l'ont rejoint dans ce monde toujours à part, mais aucun homme blanc n'a encore parcouru la ligne droite à cette vitesse (\*).

Etonnant ? Oui et non. *« Il est évident qu'il n'y a aucune raison génétique »,* estime Jeremy Wariner. Son coach, Clyde Hart, 74 ans, assure : *« C'est juste une question de société. Les jeunes garçons blancs préfèrent se déplacer en voiture et jouer sur des consoles que de s'entraîner dur comme Jeremy. Lui prouve l'absurdité de ces théories. »* Aussi interrogé, Jacques Piasenta abonde : *« Pour la course, il faut avoir faim »*. Lemaitre fera-t-il école s'il casse la barrière ?

L'Equipe examine en détail ce mercredi cette étrange situation.

(\*) L'Australien Patrick Johnson fut le premier métis lors d'un exploit japonais (9"93\* à Mito) sans lendemain en 2003

**EN SAVOIR**

**INFOS**  
LEMAITRE Christophe  
Spécialité: 100 m

**SUR LE FORUM**

- Grosjean, le favori
- Avec Ribéry et Sissoko !
- L'Australie y croit
- Bartoli au bout du suspense

**MOBILES**  
L'Equipe.fr, sur votre mobile  
Retrouvez toute l'information sportive 24h/24.

**NEWSLETTER**  
RECEVEZ TOUTE L'INFO SPORTIVE  
Votre E-mail

FIGURE A.1: Lemaître *lequipe.fr*

## A.1.4 Français d'origine étrangère

### A.1.4.1 « Mahyar Monshipour près du retour gagnant »

*Libération*

Sports

Les gens ; Mahyar Monshipour près du retour gagnant

197 mots

4 juillet 2009



Samedi à Poitiers, sa ville d'adoption, le Français d'origine iranienne touchera au but qu'il s'était fixé lorsqu'il décida, l'automne dernier, de remonter sur le ring après trois ans d'inactivité : disputer un nouveau championnat du monde. A 34 ans, Monshipour n'a pas traîné en chemin pour saisir l'opportunité de retrouver une chance mondiale. Il va affronter le Panaméen Anselmo Moreno pour tenter de lui ravir le titre WBA des coqs. Un combat pour lequel Monshipour a dû perdre du poids. Le régime altérera peut-être l'incroyable vaillance dont il a toujours fait preuve sur les rings et lui a permis de gagner 21 de ses 31 combats avant la limite, pour trois défaites et deux nuls, avec à la clé six titres mondiaux des super-coqs entre 2003 et 2006. Moreno avance des statistiques quasi-identiques, la longévité dans le rôle de champion du monde en moins (27 combats pour 25 victoires, un nul et une seule défaite). Mais le Panaméen a onze ans de moins que Monshipour.

Tout pourrait se jouer sur cette différence d'âge.

### A.1.5 Des duos difficiles

#### A.1.5.1 « Rush Hour 2 de Brett Ratner »

*L'Express*

no. 2617

Taille : Court, 91 mots

Catégorie : Actualités

Type(s) d'article : CRITIQUE

SORTIR, CINÉMA

jeudi 30 août 2001

p. 47 Nouveaux films

Rush Hour 2 de Brett Ratner

Libiot Eric

James Carter est parti en vacances à Hongkong retrouver son ami, l'inspecteur Lee. Les deux policiers se la jouent détente, jusqu'au moment où une bombe explose à l'ambassade américaine. Revoici le duo Chris Tucker (grand Black volubile) - Jackie Chan (petit Chinois karatéka). Le principe est le même : opposition des personnages + scènes de combat en cascade + quelques notes d'humour + une jolie méchante + un bêtisier des scènes ratées. Soit pas grand-chose de nouveau sous le soleil du film de série B, si ce n'est un manque évident de prétention et une humeur bon enfant. Cela dit, il

ne faut rien exagérer non plus, l'étoile accordée au film étant due à l'estime portée à Jackie Chan.

© 2001 L'Express. Tous droits réservés. Doc. : news·20010830·EX·040080F

#### A.1.5.2 « Notre choix 17.00 Disney Channel Zapping Zone - Apprendre en s'amusant. »

Le Monde

NOTRE CHOIX 17.00 Disney Channel Zapping Zone - Apprendre en s'amusant.

Par KARINE NAKACHE.

363 mots

28 mai 1998

Le Monde LEMOND Français

(c) Le Monde, 1998.

DÉBORDEMENTS de bonne humeur, fous rire, cris, grimaces... Difficile de ne pas se laisser emporter par l'ambiance vertigineuse de « Zapping Zone ». Servie en direct du lundi au samedi de 17 à 19 heures, cette émission joviale et turbulente fait le bonheur des enfants âgés de 8 à 12 ans. Dans un décor ressemblant de très près à une caverne d'Ali Baba, les animateurs alternent pas de danse et chansonnettes. De temps à autre, il n'est pas rare d'apercevoir à l'écran les techniciens qui sont également de la partie. Dessins animés, séries, clips, jeux dans le Diko diko, un téléspectateur en direct au téléphone doit retrouver la bonne définition d'un mot s'enchaînent à un rythme effréné.

De nombreuses chroniques s'ajoutent à cette programmation résolument ludo-éducative. Charlotte, Julie et Claudie présentent à tour de rôle des Z'infos sélectionnées dans l'actualité. Les Blouzes, quant à eux, explorent Internet et testent tous les nouveaux jeux vidéo. Sans oublier Erwan, Jean-Philippe et Christophe, qui animent tous les mercredis la séquence cinéma. Les jeunes téléspectateurs participent également à l'émission. « On veut qu'ils interviennent par n'importe quel moyen, par téléphone, fax, Minitel, Internet, souligne Patrice Blanc-Francart, directeur des programmes de Disney Channel. A tout moment, ils peuvent poser des questions, passer des messages ou prendre part aux jeux. »

Pour éviter toute tendance à la routine, Annie Morillon, la rédactrice en chef de « Zapping Zone », a choisi d'en alterner la présentation. Tout au long

de la semaine, trois duos de choc se succèdent. Isabelle, ex-chargée de production, et Jérôme, tout droit venu de la FM, animent les rendez-vous du mardi et du mercredi. Le jeudi et le vendredi, ils passent l'antenne à Mélanie, ex-animatrice de NRJ et de Chérie-FM et à Gérald, venu de RTL 9. Mais le couple le plus piquant et le plus attachant est celui qui réunit, les lundi et samedi, Sylvène et Bonnie, un grand Black bourré d'humour et une petite Hollandaise maligne à croquer.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du5s00gdz

### A.1.5.3 *Duo plus dissemblable*

*Le Figaro,*

6 juillet 1998

*Depuis le passage à Factiva, les archives du Figaro sont partielles sont cette période et nous n'avons pu retrouver le document dans nos anciennes archives — effectuées avec Europresse.*

On ne peut imaginer duo plus dissemblable. Un grand blond et un grand Black. Le visage anguleux de Dennis et la face ronde de Patrick. Regard de glace et regard de braise [ . . . ]

### A.1.6 Les « sorciers blancs »

#### A.1.6.1 « Une saison en enfer » — Claude Le Roy

*Libération*

Une saison en enfer.

Par LE VAILLANT Luc.

1402 mots

12 septembre 2000

Claude Le Roy, 52 ans, entraîneur lettré du RC Strasbourg, subit un début de championnat calamiteux et des quolibets racistes.

Fin de l'entraînement. Reprises de volée brutales et bruyantes pour quelques-uns, étirements de yogis pour les autres. Claude Le Roy zigzague au milieu de ses troupes bleu, black, beur, et pas spécialement alsaciennes. Il prend par l'épaule, conseille, motive, gronde, rassure. La parole circule, l'émotion

affleure, comme si la troupe se serrait autour de celui qui a servi de paratonnerre devant la vindicte populaire, autour de celui qui a tout pris sur lui, jusqu'à l'agressivité raciste et antisémite d'une poignée de supporters. Le Racing Club de Strasbourg est doublement dans la tourmente. Sportivement, il pointe aux derniers rangs. Et Le Roy est tout près de passer à la trappe. Rien là que de très normal au pays du foot business où l'entraîneur fait office de traditionnel bouc émissaire. Mais, cette fois, le dérapage est d'importance. Ancien sélectionneur du Cameroun et du Sénégal, Le Roy n'a cessé d'être accusé de recruter en priorité des Africains. D'où régulières livraisons d'excréments par colis postal et dégueulasses rumeurs d'affairisme (Le Roy : « Je n'ai jamais pris un franc sur un transfert »). Pire, dernièrement, suite à un début de championnat calamiteux, les Blacks de l'équipe ont été pris pour cible, Le Roy traité de « sale juif » sur les murs du stade et cinglé d'un « Va cramer à Auschwitz ! » en pleine rue. Par mesure de rétorsion, les joueurs ont refusé de saluer le public lors du match contre Sedan, se sont congratulés, snobant même la banderole de prise de distance intitulée : « Fâchés, mais pas fachos ». Le Roy, lui, a porté plainte, reçu 300 lettres de soutien, répondu à des myriades d'interviews. Il insiste : « C'est peut-être le fait d'une infime minorité, mais faut pas s'écraser. C'est trop facile de n'oublier la couleur que quand on gagne. » Retour vers les vestiaires de la Meinau. Le Breton élevé en Normandie et qui se refuse à dire qu'il n'est pas juif (« Ça, ce serait céder au racisme ») plaisante en alsacien avec la troupe de retraités suspicieux qu'il surnomme : « mon collègue de sélectionneurs ». Globe-trotter, curieux de tout, ce grand pote de Youssou N'Dour, le griot de Dakar, et d'Ousmane Sow, le plasticien sénégalais, est aussi un admirateur de Goethe. Il se souvient que, lors d'un premier stage en Allemagne avec les Lions indomptables du Cameroun, il leur déclamait la légende de la Lorelei tandis que le bus suivait le cours du Rhin. Il en rigole encore : « Les trois quarts de l'auditoire s'étaient mis à roupiller sans tarder. » Trop français, trop allemand, trop mondial, Le Roy peine à conquérir la confiance de l'Alsace. Il sait que c'est difficile : « Les Alsaciens ont été tellement trompés, tellement trahis qu'ils sont méfiants envers le nouvel arrivant, envers celui qui fait des grands discours. » Ce qui n'arrange rien, c'est qu'il est l'homme lige des « Américains », des gens de chez McCormack (agence de sportifs, négociation de droits télé), qui ont racheté le Racing, kidnappant l'emblème local, le fleuron du patrimoine. Avec un budget qui n'a pas résisté à l'inflation du foot, Le Roy s'est dépensé pour bâtir du solide (centre de formation, stade

modernisé). Il risque de ne pas en récolter les fruits, mais se fiche de n'être que de passage. C'est même ce qu'il aime dans le foot : découvrir, apprendre, redémarrer de zéro. Cet anti-Guy Roux est heureux d'être un voyageur sans bagages mais pas sans réseaux, fier d'être un citoyen d'une planète foot dorée sur tranche. Ça lui va d'avoir été le «sorcier blanc» de Yaoundé, d'avoir rencontré Aimé Césaire aux Antilles, d'être passé de Dubaï en Malaisie, d'avoir tenu chronique dans Libé ou dans France-Foot, d'avoir materné Patrice Loko en pleine déprime, d'avoir apprécié la solidité paysanne de Michel Denisot et détesté l'autoritarisme vengeur de Charles Biétry ou même de s'être fait «relooker» par les visagistes de Canal +, qui rasèrent sa moustache de fils d'instituteur à la parfaite syntaxe. Ça lui va d'être à Strasbourg aujourd'hui et de pouvoir en être éjecté dès demain par Patrick Proisy, son copain d'enfance, fils de notaire mais époux d'une soeur Noah, ancien tennisman qui poussa McCormack à investir dans le soccer, ultralibéral comme tout financier conséquent, quand Le Roy se revendique « homme de gauche dans un milieu de droite ». Commentaire d'un proche qui ne peut s'empêcher d'asticoter ce fils de communistes défroqués après Prague 68 : « Claude reste un humaniste, un mec de conviction. Mais il aime ce qui brille. Il vient se coller au lampadaire quand il est allumé. » Le Roy, lui, argue qu'il n'est jamais demandeur, qu'on vient le chercher. La bête de médias affirme avoir toujours voulu être éducateur, et la grande gueule qui affolait les maîtres du foot des années 70 se place avec vénération sous la protection de ces entraîneurs à la sagesse généreuse que furent Albert Batteux, Michel Le Millinaire ou Michel Hidalgo. D'ailleurs, chacun s'accorde à vanter ses talents de meneur d'hommes jamais intimidant et la dévotion égalitaire qu'il déclenche chez ses joueurs. Mais, quand il rêve à une autre vie, Le Roy ne peut s'empêcher de rechercher des aveuglements de papillon grésillant sous les sunlights du consensus et du spectacle. Lui qui copréside le comité de soutien à Elisabeth Guigou en Avignon se verrait bien maire d'une petite cité, « mais en mobilisant tout le monde, sans opposition stérile ». Et, surtout, cet ardent tchatteur, cet habile contradicteur, ce rusé goupil s' imagine comédien. Histoire de changer de personnage comme il joue à saute-frontière, de visiter le répertoire comme il parcourt le monde, sans crainte des grandeurs, des bassesses ni des infamies. Aimant les plaisirs et les honneurs, les combats et les émotions, les fastes et les fêtes. Ballotté parfois dans la centrifugeuse folle du foot-fric, mais jamais aspiré par le fond quand l'essentiel est en cause. Ses options physiques et vestimentaires témoignent

d'ailleurs de son attachement aux poncifs de la contre-culture qui fait toujours tache dans le foot. Ses cheveux blonds, il continue de les porter longs pour ne renier en rien son étiquette de «soixante-huitard» et de boutefeu, lui qui mena en 1972 la seule grève des footballeurs français, qui permit de commencer à desceller l'asservissement des joueurs au bon vouloir paternaliste des présidents de club. Il chausse toujours des lunettes, histoire de se retrouver estampillé «intello» dans un univers qui continue à s'en méfier, même si, coquet, il les retire pour la séance photo. Et ses mollets encore agiles peuvent bien jurer avec une brioche de bon vivant qu'il se promet de perdre devant une poêlée de saint-jacques et un chinon, il rayonne plus en short que dans un costume gris. Il aime être là, sous le ciel d'étain, à diriger ces types venus de partout qui font assaut de courage et de beauté, et lui s'imagine en alchimiste portant à incandescence le blanc et le noir, pour en faire des hommes, rien que des hommes. A tout le moins, de bons joueurs conscients de «leurs privilèges, de leur chance de vivre de leur passion et à qui il est interdit de se plaindre». Le bruit des crampons décroît. On s'apprête à monter dans la Safrane de fonction d'un manager-entraîneur qui émarge à 100 000 francs mensuels mais peut se retrouver sur le sable fissa. Une lycéenne veut une dédicace, «pour réussir à supporter la rentrée des classes». Il lui griffonne des vers de Rimbaud. Le début d'Une saison en enfer.

Photo FRED KIHN

CLAUDE LE ROY EN 8 DATES

6 février 1948 : Naissance à Bois-Normand (Eure).

1968 : Premier contrat de joueur de foot pro à Rouen.

1980 : Met un terme à sa carrière de joueur à Laval.

1985-1988 : Sélectionneur du Cameroun.

1988-1992 : Sélectionneur du Sénégal.

1996-1997 : Commentateur sur Canal+.

1997-1998 : Directeur sportif du PSG.

1998-2000 : Manager général et entraîneur du RC Strasbourg.

Document lbrt000020010814dw9c00ako

#### A.1.6.2 « Bruno Metsu, du coeur à l'ouvrage » — Bruno Metsu

*Liberation*

Bruno Metsu, du coeur à l'ouvrage.

Par REVAULT D'ALLONNES David

595 mots

11 juin 2002

Mondial Groupe A. Le coach français du Sénégal mène ses troupes sans autoritarisme.

Sénégal-Uruguay Aujourd'hui à 8 h 30, à Suwon Le monde du coaching se divise en deux catégories. Il y a les maniaques-intransigeants-dictateurs-paranoïaques-aboyeurs-psychorigides. Et puis il y a Bruno Metsu, entraîneur français d'une équipe sénégalaise composée exclusivement de joueurs de première division française. Beau gosse de 48 ans, cheveux longs ondulés et regard bleu délavé, éternel costume gris sur T-shirt blanc les soirs de match. Et, surtout, inventeur de la figure de l'entraîneur libertaire. « Le foot, c'est un jeu. Quand je suis avec mes joueurs, je ne me considère pas comme un entraîneur, mais comme un copain. C'est pas parce qu'on gueule qu'on est respecté. »

### **Anarchie**

C'est l'histoire d'un Cht'i de Coudekerque (Nord) converti sur le tard aux charmes de l'Afrique. Ex-joueur d'Anderlecht (Belgique), Dunkerque, Lille, Valenciennes, Nice et Beauvais, ex-entraîneur de Beauvais, Lille, Valenciennes, Sedan et Valence, Metsu connut le déclic pendant la Coupe d'Afrique 2000 : « Il y avait quelque chose de mystérieux. De vraies valeurs comme l'amitié, la solidarité. En Afrique, les rapports sont extraordinaires. Il n'y a pas d'amitiés bafouées, de gens qui trahissent... En France, les joueurs qui n'ont plus besoin de toi, ils ne t'appellent plus. » En octobre 2000, Metsu reprend une sélection où règne l'anarchie. Il convainc les joueurs démotivés d'endosser à nouveau le maillot des Lions. Négocie avec leurs clubs français. Et construit un onze qui gagne. « L'équipe a grandi très vite, comme un TGV sur les rails. » Une équipe finaliste de la Coupe d'Afrique des nations 2002, qualifiée pour sa première Coupe du monde, victorieuse des champions du monde en match d'ouverture (1-0). Et qui pourrait, sauf défaite aujourd'hui contre l'Uruguay, se hisser en huitièmes de finale. « Nos résultats n'arrivent pas parce qu'on est sympa », prévient Metsu, qu'agace à la fois le cliché paternaliste du « sorcier blanc » - des « conneries » - et l'image de touriste qui colle aux « Sénéfs ». Il l'assurait à la veille de l'ouverture : « On n'est pas venus ici en vacances. »

## Béguin

Point de dilettantisme, donc. Mais un discours de la méthode original. De ses joueurs, il dit : « Ce sont des hommes de coeur. Entre eux et moi, c'est une histoire d'amour. » Un béguin que ses Lions lui rendent bien. Son adjoint Jules Bocandé, ex-butteur vedette de la sélection : « Bruno a compris que les joueurs sénégalais n'aiment pas trop être serrés. » Son attaquant El-Hadj Diouf : « Bruno, c'est l'homme idéal, un frère pour nous. Je parle de tout avec lui, de sexe, de femmes. Il ne nous donne pas que des conseils footballistiques. C'est un Sénégalais à 100 %. » Au point d'apparaître dans la presse locale sous le nom d'Abdou Karim Metsu. L'objectif de Bruno l'Africain - faire du Sénégal « la meilleure équipe africaine de la Coupe du monde » - n'est pas encore atteint. Mais les Lions ont d'ores et déjà supplanté le géant nigérian, éliminé en deux matches. Traqué par le tabloïd dakarois *Frasques* pour ses supposées liaisons, critiqué pour une préparation jugée légère, Metsu voulait voir dans la gifle donnée aux Français « une bonne leçon pour tout le monde ». Avant de préciser pour ceux qui ne l'auraient pas compris : « Je suis un entraîneur qui travaille. ». (à Seoul).

Document lbrt000020020611dy6b000n2

### A.1.6.3 « Troussier - “ Les Bleus, une marche supplémentaire ” » — Philippe Troussier

*Le Figaro*

Troussier - « Les Bleus, une marche supplémentaire ».

Par Régis ARNAUD.

949 mots

3 juillet 2002

FOOTBALL L'ancien entraîneur du Japon confirme son intérêt pour le poste de Roger Lemerre

La pression monte. Et l'incertitude gagne. A deux jours du conseil fédéral de Lyon, le dossier « sélectionneur des Bleus » agite les coulisses du football français. Les tractations vont bon train pour tenter dans un premier temps d'obtenir le départ de Roger Lemerre puis, dans un second temps, de lui trouver un successeur. Si Claude Simonet a laissé entendre hier dans les colonnes



de France Football que le suspense pourrait finalement être maintenu jusqu'au 26 juillet, le président de la fédération française doit recevoir aujourd'hui Frédéric Thiriez, le nouveau patron de la Ligue professionnelle pour examiner la liste des candidats à la succession de Lemerre. Parmi lesquels Philippe Troussier, qui a déjeuné hier à Tokyo avec quelques représentants de la presse française au Japon. Des adieux tout sourire, après le bon résultat des Nippons (huitièmes de finaliste), qui contrastent avec les larmes de certains coaches, qui n'ont pas hésité à assumer leur échec. José Antonio Camacho, le sélectionneur espagnol, a ainsi annoncé hier sa démission. Un bon exemple pour Roger Lemerre.

Sentimental, Philippe Troussier ? Ce n'est sans doute pas par hasard s'il a choisi le restaurant français *Le Souvenir* pour tirer hier le bilan de ses quatre années passées au Japon et évoquer à demi-mot ses projets. Même s'il assure ne pas encore savoir où il travaillera dans quelques mois, Philippe Troussier confirme qu'il est intéressé par le poste de sélectionneur de l'équipe de France. « A l'heure actuelle, ce ne sont que des rumeurs, car l'équipe de France possède toujours un entraîneur », répond-il aux augures qui le donnent en France dans quelques mois, tout en faisant un portrait-robot du successeur de Roger Lemerre assez ressemblant au sien. « Un entraîneur national est un entraîneur de détails. C'est un metteur en scène, un stimulateur d'énergies. Il faut redonner de l'envie à des corps fatigués et déçus », explique le « sorcier blanc » à propos des joueurs français.

« Je suis intéressé par les équipes nationales, parce qu'elles offrent à un entraîneur plus de liberté », précise-t-il alors que les derniers bruits de couloir le disent en contact avec la Chine et surtout la Russie, qui le rapprocherait du football européen et correspondrait bien à son tempérament.

Philippe Troussier aura quitté l'Archipel le 15 juillet au plus tard, lourd d'une nouvelle expérience hors du commun après ses dix ans de pérégrinations africaines. Lui et ses joueurs ont peut-être fait naître au Japon, grâce aux émotions vécues pendant un mois, un réel attrait pour le ballon rond, alors que ce sport restait jusqu'ici une simple création de sponsors fortunés. Aujourd'hui, l'entraîneur le plus turbulent du football japonais est en tout cas fier du chemin parcouru par ses hommes : « Nous avons terminé premiers de notre groupe, et neuvièmes de la Coupe du monde. Une telle réussite caractérise notre belle performance et montre aussi les progrès qui restent à accomplir. Il nous manquait de la fraîcheur, de l'expérience », regrette-t-il au souvenir de la

défaite de ses hommes face à la Turquie en huitièmes de finale (1-0).

Même si l'avenir de l'équipe japonaise ne le concerne officiellement pas, Philippe Troussier affirme que les Nippons devraient se tourner vers un étranger. « Je connais des dizaines d'entraîneurs japonais qui ont la compétence tactico-technique nécessaire. Mais un étranger a une position neutre au Japon, donc plus libre », explique-t-il. Il souhaite en tout cas que ce soit l'école européenne qui prenne sa relève. Un vœu logique : c'est lui qui a mis le Japon au diapason des pays de tradition footballistique, implantant un style de jeu qui serait sans doute remis en cause par un Sud-Américain.

La Fédération japonaise écoutera en tout cas attentivement les avis autorisés de Troussier et des Français. Depuis la victoire des Bleus au Mondial 1998, elle sollicite fréquemment son homologue française pour améliorer sa propre organisation.

Philippe Troussier ne peut s'empêcher de conclure sur une note personnelle. Il quitte le Japon avec toujours la même proportion d'ennemis et de partisans. Dans le camp des premiers, l'establishment sportif, et en particulier la presse sportive. Après quatre ans de critique systématique, les journaux lui avaient unanimement tiré un coup de chapeau pour le travail accompli au lendemain de Japon-Turquie. Mais, depuis quelques jours, ils ont durci le ton et discutent les choix stratégiques de son dernier match. Certains de ses propres joueurs se plaignent vertement de son autoritarisme brouillon. Mais, de l'autre côté, Philippe Troussier peut compter sur les témoignages de soutien des anonymes croisés dans la rue, et de la jeunesse qui, le soir de la victoire face à la Russie, chantait « Troussier nippon ! » dans les rues d'Osaka.

Lorsque le Japon a perdu face à la Turquie, l'entraîneur n'a pas réussi à contenir ses larmes devant les caméras de télévision. Cette image, malgré sa force, son humanité, a été peu reprise à l'antenne, mais elle est restée présente à l'esprit des spectateurs japonais. « Je quitte professionnellement le Japon, mais je ne le quitte pas psychologiquement. J'ai des amis ici que je conserverai, assure Troussier. Dans les prochains mois, je souhaite marquer un temps d'arrêt, me reposer. J'ai des offres en Asie, en Afrique, en Europe... Je ne veux pas me presser. » Succéder à Roger Lemerre et prendre en charge les Bleus serait en tout cas pour lui « une marche supplémentaire, du point de vue du challenge ».

## A.2 Mélanymie

### A.2.1 Énumérations

#### A.2.1.1 « Beurs, Blacks... La nouvelle vague »

L'Express

En couverture

Beurs, Blacks... La nouvelle vague

Vidalie Anne

3336 mots

5 juillet 2007

L'Express

Ils sont noirs, maghrébins ou asiatiques. Longtemps marginalisés ou cantonnés aux seconds rôles, ils accèdent enfin au sommet dans l'entreprise, les médias, la haute fonction publique, la recherche... En politique, si le gouvernement Sarkozy les a propulsés au premier plan, les législatives ont montré que rien n'est gagné. Ils le savent et multiplient les clubs, les réseaux pour que la France donne toute leur place aux minorités. Ce sera dur, mais c'est possible : ils en sont la preuve.

C'était il y a un an. C'était il y a un siècle... Plus précisément le 17 juillet 2006. Ce soir-là, à 20 heures, 8 millions de téléspectateurs sont devant leur petit écran. Face à eux, Harry Roselmack lance les sujets du journal de TF 1. Le présentateur de 33 ans est la nouvelle doublure de l'inamovible Patrick Poivre d'Arvor. Il est jeune, il a du talent, il est beau. Et il est noir. Une première, à cette heure de grande écoute, sur la chaîne la plus regardée de France.

Un an, donc. Et bien des changements, depuis, dans le paysage du pouvoir. Business, politique, médias, sciences et recherche... Voilà la France du sommet désormais peuplée d'hommes et de femmes aux patronymes venus d'ailleurs : Nacer Meddah, nommé préfet de l'Aube le 19 juillet 2006 ; Rachid Arhab, entré en janvier au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ; Pierre N'Gahane, promu préfet à l'égalité des chances en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a six mois ; Rachida Dati, née d'un père marocain et d'une mère algérienne, devenue garde des Sceaux le 18 mai. Sans oublier Rama Yade, administratrice du Sénat, et Fadela Amara, la fondatrice de l'association Ni putes ni soumises, venues à leur tour rejoindre le gouvernement, respectivement au poste de secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux Droits de l'homme et à celui de

secrétaire d'Etat à la Politique de la ville.

En ce début d'été 2007, la France se découvre plurielle, métissée, multiculturelle. Ces noms, ces visages qui apparaissent à l'avant-scène reflètent une évolution, tardive, peut-être, mais profonde de la société : les Noirs, les Maghrébins et les Asiatiques ne sont plus cantonnés à la figuration. Une nouvelle génération émerge, ambitieuse, déterminée à jouer les premiers rôles, décidée à forcer les portes des états-majors des entreprises et des médias, à se faire une place au sein de la haute fonction publique comme dans les hôpitaux et les laboratoires de recherche. Et ils s'en donnent les moyens, à grand renfort de réseaux, clubs et cercles d'influence. Solidaires, et plus solitaires.

Au Club XXI<sup>e</sup> siècle, on se frotte les mains. La star politique du moment, Rachida Dati, la première enfant d'immigrés à prendre les commandes d'un ministère régalién, n'est-elle pas la cofondatrice de ce cénacle très huppé, créé en 2004 pour «montrer par l'exemplarité que la diversité est une chance pour la France»? Rama Yade, sa nouvelle collègue au gouvernement, est la vice-présidente du club. Quant à Bariza Khiari, sénatrice (PS) depuis septembre 2004, elle compte parmi ses quelque 300 membres, majoritairement noirs, maghrébins et asiatiques - même si les Français de souche sont les bienvenus. Tous sont dotés de jolis CV et de postes enviabiles. Le président du club ? Le banquier d'affaires Hakim El Karoui, ancienne «plume» de Jean-Pierre Raffarin à Maignon. Le trésorier ? Chenva Tieu, patron d'un cabinet de conseil financier. Le secrétaire ? Mehdi Houas, fondateur d'une société de conseil dans les nouvelles technologies. Parmi les convives des dîners-débats du club figurent également les cardiologues Salem Kacet (voir l'encadré page 40) et Mohamed Ghannem, le Pr Elyès Jouini, vice-président de l'université Paris-Dauphine, et Laurent Tran Van Lieu, président du directoire d'Assurland.

Début juin, à l'approche des élections législatives, ils se sont pris à rêver d'une Assemblée nationale moins blanche, d'élus qui leur ressembleraient. Tous les espoirs semblaient permis, puisqu'une centaine de candidats noirs et maghrébins étaient alors dans les starting-blocks. Las ! le résultat a douché leurs attentes : une seule d'entre eux, l'avocate d'origine guadeloupéenne George Pau-Langevin, figure au nombre des 555 élus de métropole.

La représentation nationale n'a pas toujours été aussi pâle. De 1947 à 1968, c'était un Noir, Gaston Monnerville, natif de Guyane et président du conseil général du Lot, qui présidait la Chambre haute du Parlement. A quelques mois près, il aurait même pu devenir président de la République par intérim,

après le retrait du général de Gaulle... Sous la IV<sup>e</sup> République, Lamine Gueye, Félix Houphouët-Boigny et Léopold Sédar Senghor siégeaient à l'Assemblée nationale - pour représenter les colonies, certes, pas pour promouvoir la diversité. Avant eux, Blaise Diagne avait été le premier élu noir au Palais-Bourbon... en 1914. Quinze ans plus tard, Sablé-sur-Sarthe, aujourd'hui fief de François Fillon, se donnait pour maire un Antillais, le vétérinaire Raphaël Elizé, dont le premier ministre a d'ailleurs offert la biographie à Rama Yade. Bien des années après, Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires sociales et à l'Intégration, fut député (PS) du Finistère de 1997 à 2002.

C'est ainsi : en politique, les Français noirs, maghrébins et asiatiques balancent entre amertume et espoir, lucidité et volontarisme. Bien sûr, selon une enquête TNS-Sofres publiée au printemps, 69% de leurs concitoyens estiment que les partis et les responsables politiques les représentent mal. Bien sûr, 51% des sondés (et même 70% des 18-24 ans) jugent qu'une meilleure représentation des minorités ethniques serait bonne pour le pays. « La question de la diversité est désormais perçue comme légitime, souligne l'historien Pap Ndiaye. C'est déjà un progrès. Mais la politique est en retard sur les autres secteurs de la société. Dans les partis comme dans les syndicats, les mécanismes de discrimination à l'oeuvre grippent la promotion des hommes et des femmes issus de la diversité. Et, aux élections, on les envoie dans des circonscriptions difficilement gagnables. »

C'est justement ce qui met hors d'eux Fayçal Douhane, membre du conseil national du PS, et ses amis du club Prairial 21, créé en 2004 pour pousser le parti à lutter contre les discriminations. Une dizaine d'entre eux, furieux, ont claqué la porte du PS ces dernières semaines. « En prime, on parachute des candidats, certes issus de la diversité, mais sans légitimité locale, au lieu de donner leur chance à des militants du cru qui ont fait leurs preuves sur le terrain », peste Fayçal Douhane. Ils en veulent aussi à la gauche, ces enfants de l'immigration, de les cantonner depuis des années dans des rôles de médiation avec les quartiers difficiles ou de gestion des questions ethniques et raciales. Frileux, le PS ? Mal à l'aise, surtout, face à ces revendications. Englué dans ses vieux schémas de lutte des classes, mère de toutes les inégalités. Cramponné à son idéal d'universalisme républicain, aveugle aux différences ethniques et religieuses. « Il oublie qu'en France l'universalisme n'est pas abstrait : il est blanc et mâle », observe la sociologue Nacira Guénif-Souilamas.

A droite, les législatives ont fait grincer quelques dents, également. A com-

mencer par celles des candidats envoyés au casse-pipe, comme Jeannette Bougrab. « L'UMP aurait pu donner un signal fort en nommant des personnes issues des minorités suppléantes des ministres candidats, car ceux-là auraient eu toutes les chances de siéger au Palais-Bourbon », regrette Amirouche Laïdi, adjoint au maire (UMP) de Suresnes (Hauts-de-Seine) et président du club Averroès, créé en 1997 pour promouvoir la diversité dans les médias. Pourtant, c'est la droite, aujourd'hui, qui porte les espoirs de cette élite-là. Elle les chouchoute, ces jeunes loups qui lui offrent une publicité grandeur nature pour les vertus du travail et de l'opiniâtreté. « Loin de prôner l'assistanat, elle nous dit : « Allez-y, montrez ce dont vous êtes capables » », explique Dogad Dogoui, membre du conseil exécutif de l'UMP et président d'Africagora, association de cadres et d'entrepreneurs.

Le discours fait mouche auprès d'une génération de jeunes actifs décomplexés et pressés de prendre des responsabilités. Parmi eux, la discrimination positive prônée par Nicolas Sarkozy - en clair, un coup de pouce donné aux minorités — n'a pas que des partisans. « Beaucoup y sont allergiques sous prétexte qu'ils se sont battus pour s'en sortir et que les autres n'ont qu'à en faire autant », regrette Rama Yade. Du temps où elle était étudiante à Sciences po, c'est exactement ce qu'elle pensait. Elle a même râlé quand l'école a mis en place une procédure d'admission réservée aux élèves des zones d'éducation prioritaire (ZEP). Puis elle a changé d'avis. « Ma mère touchait le RMI, mais elle avait été prof et pouvait me soutenir, dit-elle. Tout le monde n'avait pas cette chance. » Elle s'est braquée, aussi, contre ses condisciples qui disaient : « Les Arabes débarquent ! » Contre les parents d'élèves qui distribuaient des tracts furibonds à la sortie.

L'avènement de la « beurgeoisie »

Les entreprises, elles, s'ouvrent à la diversité un peu plus vite que l'Assemblée nationale. Pas par philanthropie. Par intérêt et pragmatisme. « Les employeurs ont bien compris que, s'ils voulaient recruter les meilleurs éléments, ils ne pouvaient pas faire l'impasse sur les femmes ni sur les minorités ethniques », explique Patrick Lozès, consultant en pharmacie et fondateur, en novembre 2005, du Conseil représentatif des associations noires (Cran) de France. Et la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), créée en 2005, veille au grain.

Les secteurs les plus accueillants ? Ceux qui recrutent à tour de bras, comme la finance et l'informatique. Mais, dans les états-majors, bien rares sont encore

les Noirs, les Maghrébins et les Asiatiques. « Simple question de temps, estime le banquier Hakim El Karoui. Nous ne sommes qu'au début du processus d'assimilation. » Quelques-uns, les plus diplômés, ont pris une longueur d'avance. Comme Mohammed Agoumi (Essec), directeur général délégué de la banque LCL, Nordine Hachemi (ingénieur, MBA de l'Insead), président de la Saur (voir l'encadré page 43), Youcef Nabi (Essec), directeur général de L'Oréal Paris, le normalien Lionel Zinsou, associé-gérant de Rothschild & Cie ; ou encore Dung Pham Tran (X Télécoms), directeur de l'optimisation des coûts du groupe La Poste. « Le problème, c'est que l'écrasante majorité des jeunes nés dans des familles immigrées font la fac, pas les écoles d'ingénieurs et de commerce », déplore Zoubeir Ben Terdey, créateur du réseau de cadres maghrébins les Dérouilleurs. Pour le moment.

Dans les médias, le coup de gueule de l'écrivaine Calixthe Beyala au nom du collectif Egalité, lors de la cérémonie des Césars, en 2000, semble avoir eu ses effets. Aiguillonnées par le CSA et par le Club Averroès, fort de 350 membres (dont 50% de journalistes), les grandes chaînes ont nommé des responsables « diversité ». France Télévisions s'est même dotée d'un plan d'action pour l'intégration. Désormais, deux journalistes issus des minorités dites « visibles » partagent le dîner des Français : Audrey Pulvar, sur France 3 (depuis septembre 2005), et Harry Roselmack, lors des congés de PPDA, sur TF 1.

« Les émeutes urbaines de l'automne 2005 ont donné un coup d'accélérateur à la représentation des minorités dans les médias », constate Amirouche Laïdi, président d'Averroès. A l'automne 2006, il a remis au président de la République et au CSA le premier « Bilan de la diversité dans les médias audiovisuels français ». Un état des lieux plutôt positif. Même si, là comme ailleurs, le sommet des hiérarchies reste très blanc, à l'exception de la petite Trace TV, dirigée par Olivier Laouchez.

Dans les années à venir, les rangs de cette élite issue des minorités ethniques vont grossir. « Une classe moyenne issue de l'immigration est née, estime Catherine de Wenden, directrice de recherche au CNRS et auteur d'un livre consacré à la « beurgéoisie ». Elle compte des représentants partout, de la police à l'Éducation nationale, en passant par l'armée, la presse, la médecine, la recherche, etc. »

Les créateurs d'entreprise sont nombreux, également, à l'image de Malamine Koné, fondateur de la marque de sportswear Airness, de Mourad Boudjellal, président du club de rugby de Toulon et troisième éditeur francophone

de bandes dessinées (Soleil Productions), ou de Karim Oumnia, qui dirige l'équipementier sportif Baliston. « Les Français d'origine immigrée sont proportionnellement plus nombreux que les Français de souche parmi les créateurs d'entreprise, indique Saïd El Inkichari, patron et fondateur du cabinet de recrutement informatique GEC. L'envie d'entreprendre est très forte chez eux. »

La communauté asiatique donne l'exemple, avec ses milliers de commerces, de restaurants et d'ateliers de confection. « L'intégration des immigrés chinois, arrivés pour la plupart depuis le début des années 1980, revêt pour l'instant un caractère essentiellement économique, analyse Pierre Picquart, spécialiste de la Chine et auteur de *L'Empire chinois* (éd. Favre). Ces communautés très soudées, imprégnées de taoïsme, de confucianisme et de bouddhisme, restent à l'écart de la vie publique. » Aucun des nouveaux venus n'a encore détrôné les frères Bou et Bounmy Rattanavan : en trente ans, les fondateurs du groupe Tang se sont taillé un petit empire dans la distribution, l'import-export et la restauration. Depuis 2006, leur société diffuse également un bouquet de chaînes de télévision chinoises. Résultat : les deux frères d'origine sino-laotienne figurent au palmarès des 200 plus grandes fortunes professionnelles de France.

Longtemps privés de réseaux, les cadres issus de l'immigration mettent les bouchées doubles pour rattraper leur retard. Ceux du Club XXI<sup>e</sup> siècle multiplient les dîners-débats avec grands patrons, chefs d'entreprise, élus et intellectuels. Le 11 juin, ils étaient une trentaine, attablés sous les lustres en cristal du salon Empire, au deuxième étage du très chic Press Club, dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Des dirigeants, des créateurs d'entreprise, des avocats et des hauts fonctionnaires, très « United colors of Benetton ». Ce soir-là, ils avaient convié à dîner Jean-Paul Bailly, président de La Poste. Rama Yade, qui ne faisait pas encore partie du gouvernement, s'est chargé de l'entrée en matière : « La diversité avance trop lentement, nous devons maintenir la pression. » A peine entamée la mousseline d'avocat aux fruits de mer, la question qui fâche s'invitait à table : « Combien La Poste compte-t-elle de personnes issues des minorités ethniques dans son conseil d'administration et parmi ses 100 cadres dirigeants ? » Aucune au conseil, mais quatre ou cinq parmi le « Top 100 ».

Les cercles pour happy few ont la ferme intention d'y remédier, qu'ils s'appellent Club XXI<sup>e</sup> siècle, Averroès (médias), Elite (créé par Calixthe Beyala),



Diallo Telli (groupement de surdiplômés d'origine africaine) ou encore Kléber, fondé en 1997 par l'avocat d'affaires Pascal Agboyibor. « Nous avons besoin de discuter, entre nous, de la façon de nous accrocher, de surmonter les avanies », explique cet associé au cabinet américain Orrick à Paris. Chaque dernier samedi du mois, ils sont une cinquantaine de cadres dirigeants, chasseurs de têtes, avocats, architectes, consultants, majoritairement noirs, à se retrouver chez lui pour dîner.

D'autres réseaux, plus récents, se tissent au-delà des cercles étroits de l'élite. C'est ainsi que l'association Africagora, créée en 1999 par Dogad Dogoui (UMP) pour « promouvoir l'ascension sociale des diasporas afro-caribéennes », fédère 3 200 membres auxquels elle propose quatre « espaces » : politique, management, business club et accès à l'emploi. Les Déroutiers, 2 500 jeunes cadres, d'origine maghrébine pour la plupart, préfèrent, eux, cultiver la discrétion. Ils ont emprunté le nom de leur association au vocabulaire des cités, où « rouiller » signifie « tenir les murs en bas des tours » et « dérouiller », par opposition, « prendre son destin en main ». Une plate-forme d'échange et d'informations sur Yahoo ! permet aux membres de parler affaires et offres d'emploi. Tous les deux mois, les volontaires se donnent rendez-vous pour faire la fête dans un restaurant parisien. La première fois, le 14 janvier 2004, ils étaient 80 au Majlis, un restaurant libanais du VIII<sup>e</sup>, à Paris. « L'idée de départ était qu'avant de s'entraider il fallait se connaître, raconte Zoubeir Ben Terdey, fondateur des Déroutiers et de la première société française de conseil en finance islamique. Alors, j'ai pris mon carnet d'adresses et j'ai lancé des invitations. » Deux ans plus tard, les soirées réunissent plus de 200 personnes.

« Notre choix est d'être utiles, de tirer les autres »

Ces réseaux ne ressemblent guère à ceux des années 1980. « Leurs membres ne croient plus à l'idéal républicain, pointe le politologue Vincent Geisser, chercheur à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. Ils estiment qu'il est urgent d'agir, qu'on ne peut plus donner du temps au temps. » Ils se sentent investis d'une responsabilité envers les minorités. « Notre choix est d'être utile, de tirer les autres, affirme Dogad Dogoui. Si nous ne faisons rien, si nous ne donnons pas un espoir, un horizon, une place aux jeunes des banlieues, les prochaines émeutes déborderont sans doute les quartiers difficiles. »

Les « quartiers », justement. Une fois l'an, Africagora organise un Salon de recrutement, Talents de la diversité. Les Déroutiers, eux, misent sur l'école.

Depuis trois ans, une cinquantaine d'entre eux, réunis au sein de l'Association pour la promotion de la réussite scolaire (Après), portent la bonne parole dans les collèges et devant des associations locales. Leur message est simple : la réussite, c'est possible, nous en sommes la preuve. « L'accès à l'information sur les métiers et les filières, courtes ou longues, est essentiel », plaide le banquier Hakim El Karoui. Le 9 juin, une centaine de lycéens de ZEP étaient à l'Institut d'études politiques de Paris pour une conférence sur ce sujet, baptisée « Entretiens de l'excellence », à l'invitation du Club XXI<sup>e</sup> siècle et des Anciens de Sciences po. La nouvelle élite prépare déjà la relève.

#### Les politiques

1. Rama Yade (secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux Droits de l'homme).
2. Razzye Hammadi (président du MJS).
3. Malek Boutih (secrétaire national aux questions de société, PS).
4. Nacer Meddah (préfet de l'Aube).
5. Pierre N'Gahane (préfet délégué en Provence-Alpes-Côte d'Azur).
6. Abdel Aïssou (sous- préfet de Senlis).
7. Fadela Amara (secrétaire d'Etat à la Politique de la ville).
8. Bariza Khiari (sénatrice, PS).
9. Najat Vallaud-Belkacem (conseillère régionale de Rhône-Alpes, PS).
10. Faouzi Lamdaoui (secrétaire national adjoint, PS).
11. Rachida Dati (ministre de la Justice).
12. Alima Boumedienne-Thierry (sénatrice, Verts).
13. Safia Otokoré (conseillère régionale de Bourgogne, PS).
14. George Pau-Langevin (députée de Paris, PS).

#### Les médias

1. Audrey Pulvar (France 3).
2. Vanessa Dolmen (Canal +).
3. Amirouche Laïdi (Club Averroès).
4. Morad Aït-Habbouche (réalisateur).
5. Michel Reinette (France 3).
6. Christine Kelly (LCI).
7. Karine Le Marchand (France 5).
8. Olivier Laouchez (Trace TV).
9. Sébastien Folin (TF 1).

#### Le business

1. Youcef Nabi (L'Oréal Paris International).
2. Chenva Tieu (Eurotrésorerie).
3. Laurent Tran Van Lieu (Assurland).
4. Dung Pham Tran (directeur de l'optimisation des coûts à La Poste).
5. Hakim El Karoui (banquier d'affaires).
6. Tariq Krim (fondateur de Netvibes).
7. Mohammed Agoumi (directeur général délégué de la banque LCL).
8. Malamine Koné (Airness).
9. Mehdi Houas (Talan).
10. Yazid Sabeg (président du conseil de surveillance de CS Communication et Systèmes).

#### Le monde des sciences

1. Ali Saïb (biochimiste).
2. Anne Cheng (sinologue).
3. Nacira Guénif-Souilamas (sociologue).
4. Mohamed Ghannem (cardiologue).
5. Rose Dieng

(chercheuse en informatique). 6. Malek Chebel (anthropologue). 7. Hanifa Cherifi (Education nationale). 8. Elyès Jouini (mathématicien).

Document EXPRSS0020070705e3750001p © 2009 Factiva, Inc. Tous droits réservés

### A.2.1.2 « Pour stopper le racisme, il faut se métisser »

Libération

SOCIETE

« Pour stopper le racisme, il faut se métisser »

DURAND Jacky

846 mots

14 juin 2005

Cité dans le texte Chaque mardi, des habitants de Grigny prennent la parole, sous l'oeil de Samuel Bollendorff, dans Libération et sur le site Web du journal.

Christian et Sylvie, 22 ans, attendent un bébé pour le mois d'octobre. Christian a grandi à Grigny après avoir quitté le Zaïre à l'âge de 6 ans. Sylvie a vécu en Bretagne avant de s'installer dans l'Essonne.

« Moi, je voudrais apporter à cet enfant ce que j'ai eu moi, dit Sylvie. J'ai eu une enfance heureuse, j'ai eu mes deux parents. Je n'ai jamais manqué de choses très importantes.

Christian : Moi, je veux que mon fils ou ma fille, il ait la même vie que moi, qu'il connaisse les mêmes galères. Comme ça, il va apprendre. Ça va être quelqu'un de fort. Moi, c'est pareil, je n'ai pas manqué de grand-chose. Quand j'avais besoin de quelque chose, mon père se débrouillait pour nous l'avoir.

S. : On ne va pas tout lui donner.

C. : Mais lui, il aura encore plus de difficultés que nous parce qu'il ne sera ni noir ni blanc.

S. : Je ne sais pas. Peut-être que d'ici qu'il grandisse, les esprits auront un peu changé.

C. : Le fait d'être métis, c'est dur. Il faut te faire accepter dans les deux communautés.

S. : Dans la communauté noire aussi, c'est difficile d'être blanc.

C. : Ce n'est pas le même mode de vie.

S. : Christian n'a pas les mêmes relations avec sa famille que moi avec la mienne.

C. : Quand on vit ensemble, on s'aperçoit qu'il faut s'adapter. Moi, je suis plus festif, quelqu'un qui aime bien sortir entre potes.

S. : Il est plus insouciant.

C. : Elle aime bien réfléchir à tout.

S. : Moi, je ne suis pas inquiète, je suis optimiste pour notre enfant.

C. : De toute manière, si tu regardes bien, la France, elle est en train de se métisser. Il y a dix ans, tu ne voyais pas autant de couples noir-blanc, blanc-arabe. Dans le futur, il y aura de plus en plus de métis, c'est le moyen de stopper le racisme. Il faut se métisser.

S. : Si c'est une fille, ce sera Sarah, si c'est un garçon, on réfléchira une fois qu'on saura.

C. : Moi Sarah, c'est parce qu'il y a la Princesse Sarah, un dessin animé qui a bercé notre jeunesse.

S. : Sarah, moi aussi je trouve que c'est un prénom bien parce qu'on le retrouve dans le monde entier.

S. : Un jour, on ne parlera même plus de métis, on ne parlera même plus de couleurs, il n'y aura que des gens différents et ce sera normal. C'est un rêve. On ne verra pas ça, nous, peut-être nos enfants.

C. : Il y a moins de rivalités entre Blancs et Noirs. C'était flagrant quand on était petits.

S. : Quand on s'est rencontrés, c'était au KFC, il n'y a pratiquement que des Noirs qui y travaillaient. C'est moi qui l'ai formé quand il est arrivé. On s'est rencontrés comme ça. Au début, rien ne me plaisait chez lui. Il faisait un peu zoulou. En fait, je me suis aperçue que c'était un mec qui faisait des études ; il travaillait ; il était sérieux ; il était cultivé. C'était quelqu'un d'intéressant malgré l'image un peu repoussante qu'il véhiculait pour une fille. Vous savez ce qu'on lit dans les journaux. Des filles qui « tournent » (victimes de « tournantes », viols collectifs, ndlr) dans les quartiers et les mecs que l'on montre, ce sont des gens sapés comme lui. Christian est supergénéreux. Pas seulement avec sa famille, ses amis. Même des gens qu'il connaît à peine, il va leur rendre service. Maintenant, je ne fais plus attention à la manière dont les gens nous regardent. Au départ, si. A cause des personnes âgées qui nous observaient. Ou quand on passait devant un groupe de filles uniquement noires. Je les entendais me chiper (mouvement de la bouche et des dents pour marquer le mécontentement, ndlr). Après, je me suis dit que c'était des gens qui devaient être jaloux, je ne sais pas pourquoi. Pour les vieux, il ne s'agit pas

forcément d'un regard malsain. Ils sont un peu curieux, un peu étonnés. Mes parents, au départ, ont peut-être eu peur. C'était normal, c'était des parents. Il y a juste ma grand-mère, elle m'a demandé pourquoi je n'avais pas choisi un Blanc. Ce n'est rien, c'est une grand-mère. Où elle habite, il n'y a pas de Noirs, il n'y a pas d'Arabes, il n'y a pas de Chinois. Il a que des Blancs comme elle. Mais elle a invité Christian chez elle, maintenant ça va. »

Document LBRT000020050614e16e0002d

## A.2.2 Nation = Couleur

### A.2.2.1 « Cinq hommes accusés d'avoir noyé un Malien. »

*Reuters*

Cinq hommes accusés d'avoir noyé un Malien.

482 mots

25 novembre 1997

17 :24

(c) Reuters Limited 1997.

PARIS, 25 novembre, Reuters

Le procès de cinq jeunes hommes, accusés d'avoir jeté « par racisme » un Malien dans le canal Saint-Martin le 13 juillet 1994, s'est ouvert mardi devant la cour d'assises de Paris.

La victime, Idrissa Diara, 42 ans, a péri noyée. Quatre des accusés risquent 30 ans de réclusion criminelle pour « homicide volontaire ». Le cinquième, qui est jugé pour « non-assistance à personne en danger », est passible de cinq ans de prison. L'audience a débuté par l'interrogatoire de personnalité du principal accusé, Chun Cheng, un Français de 22 ans, fils d'immigrés chinois installés à Paris dans les années 70.

Ses co-accusés — Johann Tatard, James Leclerc, Nikolas Kerkez-Plavsic, fils d'immigrés bosniaques, et Stéphane Groise — ont affirmé durant l'enquête qu'il était l'instigateur de l'agression mortelle, ce qu'il nie.

Cheveux ras, vêtu d'une veste, s'exprimant avec aisance, Chun Cheng a expliqué à la cour qu'il était « xénophobe » mais pas « raciste ». « Je n'apprécie pas une catégorie de personnes, les jeunes des cités », a-t-il dit.

Interrogé par un juré, il a expliqué que peu avant le crime, il avait été agressé dans un restaurant par un groupe composé « de Maghrébins et d'Africains principalement ». Un de ses amis, un Marocain, a cependant dit à la

cour que Cheng se sentait plutôt victime du racisme mais n'était pas lui-même raciste.

Le père de Chun Cheng avait été assassiné à l'arme blanche un an avant les faits, en avril 1993, et Chun avait eu en avril 1994 un grave accident de moto à la suite duquel une de ses amies est restée estropiée. Ces deux incidents l'auraient fortement choqué, selon sa famille.

Les cinq accusés avaient au moment des faits entre 18 et 20 ans. Deux autres, alors mineurs, ont déjà été jugés séparément par le tribunal pour enfants de Paris et condamnés, l'un à un an de prison avec sursis, l'autre à cinq ans de prison avec sursis.

Selon l'accusation, c'est par jeu raciste que les sept hommes, qui sortaient de la boîte de nuit « Le Gibus » près de la place de la République, auraient décidé de jeter « un Arabe ou un Noir » à l'eau.

Ils s'en seraient alors pris à Idrassa Diara qui dormait sur un banc, conversant avec lui et lui offrant une cigarette avant de le jeter à l'eau.

Les cinq accusés étaient des amateurs de hard rock, ce qui aurait, selon l'accusation, éclairé leurs sentiments xénophobes. Chun Cheng a fait état à l'audience de son goût pour l'anarchisme.

Trois associations antiracistes, la Licra, le Mrap et SOS Racisme, se sont constituées parties civiles. Le procès doit durer jusqu'à la fin de la semaine. /TL.

(c) Reuters Limited 1997.

Document reutfr0020011003dtbp012sc

## **A.3 Corpus football européen**

### **A.3.1 Exemples de discriminations**

#### **A.3.1.1 Le cas Baros**

Article consulté en ligne le 15 septembre 2009 :

Source : Czech Radio 7, Radio Prague.

Url : <http://www.radio.cz/fr/article/91502>

Faits et événements

Milan Baros : je ne suis pas raciste, plutôt victime du racisme [ 2007-05-18

]

Par Alexis Rosenzweig

L'attaquant international tchèque Milan Baros a accordé cette semaine le premier long entretien à la presse nationale depuis son geste qui a créé la polémique le mois dernier en France. Pour le magazine du quotidien Dnes, il est revenu sur ce geste, en réfutant toute idée de racisme.



FIGURE A.2: Le cas Baros

Le geste de Milan Baros pendant le match entre son équipe, Lyon, et le Stade Rennais, le 18 avril dernier, avait fait couler beaucoup d'encre. Sur les images reprises sur internet, on voit l'attaquant tchèque se pincer le nez et faire mine de s'éventer devant le défenseur camerounais Stéphane Mbia. Selon la Ligue de Football Professionnel française, un tel geste « est de nature à instaurer pendant une rencontre un climat d'intolérance et une atmosphère viciée, génératrice de conflits et de tensions ». La commission de discipline a donc suspendu l'attaquant tchèque pour trois matches, tout en écartant la thèse d'un acte raciste. Trois associations antiracistes françaises (MRAP, Licra et SOS-Racisme) sont montées au créneau pour critiquer cette décision.

Dans l'entretien que Milan Baros a accordé cette semaine à Dnes, il revient sur l'incident et réfute à nouveau toute idée de racisme dans son geste. Et il explique : « Si vous regardez la vidéo, alors quelques secondes avant ma funeste réaction vous voyez Mbia s'approcher à 5 cm et me dire en pleine face : arrête de tomber, arrête de pleurnicher et des trucs dans ce genre. Moi j'ai seulement réagi à ses mots », se justifie Baros, « pour lui faire comprendre qu'il arrête de dire des... Que je ne suis pas d'accord avec ses paroles. »

L'attaquant de l'Olympique lyonnais se décrit comme ayant lui-même été assez victime du racisme dans sa jeunesse pour ne pas être raciste aujourd'hui. Chez lui, dans la petite ville de Vigantice à l'est du pays, il dit avoir été traité de « noir », c'est à dire de tzigane, depuis qu'il est gamin.

« Espèce de gitan, va te faire voir » lui aurait-on crié à des centaines de

reprises sur les terrains de foot en raison de sa peau mate. Il raconte que la première fois, à sept ans, il a fondu en larmes, mais que son père, dont il a hérité cette peau mate, lui a dit qu'il fallait « s'y habituer, que se faire traiter de gitan n'était pas une insulte ». « Mon père m'a dit qu'un jour je serai heureux d'être plus foncé que les autres », raconte Milan Baros avant d'affirmer : « et il avait raison, j'en suis heureux ».

### **A.3.1.2 Le cas Ouaddou**

*L'Équipe*

17 février 2008

consulté en ligne le 15 septembre 2009,

à l'adresse : [http://www.lequipe.fr/Football/breves2008/20080217\\_010454Dev.html](http://www.lequipe.fr/Football/breves2008/20080217_010454Dev.html)

#### **Ouaddou, insulté, s'explique**

Un « spectateur » messin ayant proféré des insultes racistes et insulté le défenseur valenciennois Abdeslam Ouaddou a été interpellé samedi soir. Ouaddou avait tenté de monter dans une des tribunes du Stade Saint-Symphorien à la mi-temps afin d'obtenir des explications. Il a été averti pour son comportement par l'arbitre du match.

« Tout au long de la première mi-temps, une personne en tribune n'a cessé de tenir des propos racistes, très durs, dont je vous épargnerai les mots. Ce ne sont pas des mots à entendre », raconte celui qui est de l'avis général l'un des joueurs les plus sympathiques de la Ligue 1. « J'ai été à plusieurs reprises en faire part à l'arbitre, qui m'a dit de rester dans mon match. Mais, à plusieurs reprises, la personne a continué. Je suis sorti du match en allant en tribune. Je sais que ce sont des choses qui ne se font pas en tant que capitaine, de professionnel et j'aimerais m'excuser auprès des enfants présents en tribune et du public messin. Mais croyez-moi que ce sont des mots très durs et qu'il était dur de contenir son sang-froid. » Que s'est-il passé exactement ? « Comme je suis sorti de mon match très énervé, je suis passé au-dessus du panneau publicitaire pour discuter avec lui et savoir pourquoi il me tenait de telles injures. Je voulais savoir et essayer de le raisonner. Je n'ai pas pu arriver jusque lui parce qu'il y avait la sécurité. »





FIGURE A.3: Le cas Ouaddou — en tribune

### OUADDOU porte plainte

A la question de savoir si l'arbitre de la rencontre, Monsieur Ledentu, aurait pu agir autrement qu'en donnant un carton jaune au capitaine valenciennois, Ouaddou ajoute : « J'aurais aimé que l'arbitre en fasse part au quatrième arbitre pour prendre des mesures et peut-être exclure ce pseudo-supporter. A l'arrivée, je prends un carton jaune qui me pénalise car je ne joue pas de la même façon en deuxième période. C'est dommage. L'arbitre m'a dit qu'il appliquait le règlement car j'étais sorti du terrain de jeu mais, ce que j'aurais bien voulu, c'est qu'il en fasse part au quatrième arbitre. Pour marquer le coup, les forces de police m'ont demandé de porter plainte, ce que j'ai fait. Encore une fois, ce n'est pas pour demander des dommages et intérêts mais pour que la personne soit sanctionnée et peut-être interdite de stade. Ce genre de personne n'a rien à f... dans un stade. C'est pour marquer le coup et montrer l'exemple. »

Et de conclure, plein de mesure, sur ce type d'évènements répétés dans le football, notamment en Italie : « Il ne faut pas aller jusqu'à arrêter une rencontre de football car des gens ont tout de même payé leur place mais on doit prendre en compte cela. Il ne faut plus que cela arrive. Pour un joueur, c'est très dur d'entendre ce type de propos. C'est déjà arrivé et j'avais réussi à garder mon sang-froid. Là, j'ai craqué. Quand on a joué contre la France avec le Maroc, on a essayé de passer des messages pour éviter ce type de comportements



FIGURE A.4: Le cas Ouaddou — avertissement

en appelant les gens de ma communauté pour ne pas siffler la Marseillaise. Elle a été sifflée mais tous les joueurs et les acteurs du football doivent faire en sorte que l'on évite ce genre de choses. Ce n'est pas bon pour les jeunes, les enfants. Là, je ne comprends pas pourquoi cette personne, récidiviste, revient dans un stade de football. » Pour rappel, en Ligue 2, Bastia avait été pénalisé par la Ligue de Football Professionnel suite à des insultes à caractère raciales proférés par quelques-uns de ces supporters envers un joueur de Libourne-Saint-Seurin. On saura dans les prochains jours si les instances décident d'agir de la même façon avec le club au Graouli, vainqueur sur le terrain (2-1).

Olivier MAILLARD

### A.3.2 Match Bayern de Munich - A.S. Saint-Étienne

#### A.3.2.1 Rappel des normes de transcription

**Orthographe** - Transcription en orthographe (sans correction des écarts à la norme quand ils correspondent à un morphème. Nous écrivons « c'est pas pour des raisons euh catholiques qu'ils m'ont mis dans une école de bonnes sœurs quand même » bien que ce soit une femme qui s'exprime.)

- Pas de point ni de virgule. . .

- Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les guillemets ont été utilisés lorsque le transcripteur entendait nettement l'intonation :

- ? = interrogation avec montée de la voix
- ! = exclamation
- « » : décrochage intonatif lié au discours direct.
- Majuscules avec les noms propres

Légendes	Significations
Un mi-	L'amorce d'un mot est notée par un tiret
(d'accord, d'abord)	Multi-écoute (hésitation entre plusieurs séquences)
(mais, X)	Hésitation entre incompréhension et interprétation
Il(s) chante(nt), (ces, ses)	Les alternances orthographiques n'ont pas été notées systématiquement
On (n') a pas	Lorsqu'elles le sont c'est entre –parenthèses, conformément à l'usage du DELIC

TABLE A.1: Normes de transcription en rapport avec les hésitations

### Amorce, multi-transcription et alternances orthographiques

**Prononciation** La prononciation sans /y/ pour *tu* et sans schwa pour les clitiques a été indiquée systématiquement :

Légendes	Significations
+ ++	Pause (s)
///	Interruption assez longue du discours (à justifier entre accolades)
X	Une syllabe incompréhensible
:	Les transpositeurs ont noté (de façon non systématique) les allongements remarquables

TABLE A.2: Normes de transcription impliquant une forme de ponctuation

**Liaisons** Les liaisons fautives ont été indiquées comme suit :

mille-z-assiettes

Les indications des rires, des bruits, des gestes figurent entre parenthèses.

## A.3.2.2 Transcription

1H20M

T0

Entrée de Dominique Rocheteau à la place de Christian Saramagna

1. TR : donc Saramagna va sortir et Rocheteau va rentrer Saramagna
2. qui doit être crédité d'un excellent match vraiment et les
3. applaudissements qui crépitent en son honneur sont amplement
4. mérités Saramagna hautement à l'honneur et qui aura fait
5. une excellente finale de la coupe d'Europe quoi
6. qu'il arrive pour Rocheteau
7. JM : et là on peut dire que c'est le joker de Robert Herbin là alors
8. que Saint-Étienne est mené par 1 but à 0 il fait rentrer Rocheteau
9. à 10 minutes de la fin pour essayer d'amener un peu de fraîcheur
10. dans cette ligne d'attaque ça va être bien dure
11. maintenant les Stéphanois commence à souffrir, il n'arrive plus à
12. déborder comme ils le faisaient comme l'on fait pendant une heure
13. cette équipe du Bayern car ils doivent marquer  
[chebauchement]
14. TR : Santini Bathenay Lopez et Rocheteau  
[sourire]
15. Repellini va pouvoir centrer derrière ouais ah du côté du Bayern
16. disons qu'il y a une bonne moitié de la coupe d'Europe après il y
17. a 21 ans par Gabriel Hano d'une bonne moitié de cette coupe
18. d'Europe qui maintenant est retournée en Bavière dans la vitrine
19. qu'elle a quitté il y a pas si longtemps
20. JM : et si les stéphanois sont éliminés ils auront beaucoup de regrets
21. car un peu comme l'année dernière face au Bayern ce même Bayern
22. en demi-finale ils auront l'impression d'être passé très très près de
23. la montre en or
24. TR : Santini Rocheteau Piazza recherche Rocheteau

25. évidemment Repellini fait la remise en jeu Rocheteau bien
26. joué Rocheteau
27. JM : et là aussi on aura des regrets on se dira et si Rocheteau
28. avait joué la première mi-temps de ce match avec Saramagna
29. à gauche qui faisait ce qu'il voulait enfin n'ayons pas de regrets +
30. ces stéphanois ont fait quoi qu'il arrive une très belle rencontre  
[chebauchement]
31. TR : trebellini Rost encore 5 minutes de jeu réel plus arrêts de
32. jeu donc peut-être 6 peut-être 7 ou peut-être 5 c'est à la discrétion
33. de monsieur Pallotai Santini Beckenbauer [T3m] Durnberger
34. Rocheteau Piazza Hervé Patrick aïe aïe
35. aïe ah lalalala bien joué patrick c'est bien c'est bien y a rien à dire
36. Ah ils sont pas malheureux ces joueurs du bayern il faut bien
37. le dire car si on se souvient de la finale d'y a 2 ans à Bruxelles
38. où Harsenbeck égalise contre l'Athletico de Madrid en toute
39. dernière seconde si on se souvient de la finale de l'an passé ou
40. le moins qu'on puisse dire c'est que l'arbitrage de
41. monsieur Kitakian ne leur avait pas été défavorable et si on
42. regarde le match que nous venons de vivre une fois encore ils
43. sont pas malheureux Allez Patrick Jean-Michel Larqué
44. Patrick Révelli dans les 16 mètres
45. JM : goal
46. TR : ah Beckenbauer sur sa ligne c'est pas fini Jean-Michel
47. Larqué à la limite des 16 mètres dans les 16 mètres maintenant
48. aïe aïe aïe
49. JM : ah on pourra rien leur reprocher en tous cas aux stéphanois  
[chebauchement]
50. TR : rien du tout  
[chebauchement] ... rien  
[chebauchement]

51. JM : ils auront tout tenté et ils auront manqué de réussite enfin
52. ils n'auront manqué ni de courage, ni de classe
53. TR : Lopez Capelleman passe un peu taureau, un vrai taureau
54. c'est Ozvaldo Diaz Capelleman ouais petite faute de Jean Vion
55. sur Oenness c'est vrai Frost [T5m] Muller Durnberger Rummenigge
56. Muller Cappellemann
57. JM : ah ils conservent le ballon maintenant c'est bien joué
58. TR : dès lors que allez contre attaque stéphanoise l'heure de
59. révelli allez elle part de loin cette contre attaque c'est Patrick Revelli
60. pour Rocheteau Jean Vion fait la remise en jeu Battenais
61. Rocheteau Rocheteau Jean Vion l'arbitre laisse
62. l'avantage centre de Jean Vion Larqué Rock contre attaque
63. pour le Bayern sacré bonhomme lui aussi Rock wohhh bien joué
64. très bien joué Rock
65. JM : faut qu'ils attaquent  
[chebauchement]
66. TR : dupenais  
[chebauchement]
67. JM : faut qu'ils attaquent les stéphanois ils n'ont rien à perdre même
68. s'ils prennent un deuxième but c'est pas grave
69. TR : Bettini et 2 minutes, peut-être trois à jouer Denette
70. Capelleman [T7m] Frost il était pas hors jeu mais la balle est sortie
71. Ola Rocheteau face à Jonkeberger Rocheteau Rocheteau et Patrick
72. AAAAAHHHH il manque
73. son tir il a manqué son tir Patrick Revelli sur une balle en or de
74. Dominique Rocheteau et son tir il l'a manqué plus par la fatigue
75. que par autre chose
76. JM : ah que c'était bien joué de la part de Rocheteau
77. TR : il avait le but grand ouvert Patrick Revelli là c'est pas fini une
78. des dernières attaques sinon la dernière Hervé Revelli Piazza ouais

79. faute de larquet faute de larquet [T8m] qui s'est lancé en avant
  80. pied en l'air bien sûr il fait pas la
  81. taille de Signal alors que on joue l'arrêt de jeu et que sur cette
  82. remarquable ouverture de Rocheteau la dernière chance
  83. stéphanoise semble-t'il d'égaliser s'est envolée et c'est dommage
  84. Santini Lopez + Rummenigge + Durkebergger + Frost + Vennel +
  85. et si monsieur falotime siffle la fin du match qui se termine j'ai envie
  86. de dire contre le cours du jeu par la victoire du bayern mais que
  87. voulais vous seul le résultat compte
  88. dans ces matchs de football et quand ??? marque sur coupe franc
  89. à la 58ème minute le bayern remporte sa 3ème coupe d'Europe et
  90. surtout l'autorisation de pouvoir la défendre l'an prochain
  91. alors que les allemands ne seront sans doute pas champions
  92. de leur pays
  93. JM : vous voyez y a quelque chose de formidable c'est que
  94. les 25000 spectateurs stéphanois sont qui ici crient les verts
  95. car eux aussi ils ont le sentiment que
  96. les stéphanois méritaient cette victoire et je pense pas
  97. que c'est montré  
[coupure]
  98. TR : d'accord le bayern a gagné sur ce coup franc de Frost +
  99. ils méritent aussi peut-être aussi cette victoire mais les stéphanois
  100. ont fait un match en tous points remarquables ils ont manqué
  101. ce petit quelque chose pour faire la différence
  102. mais c'est cette réussite qu'il faut les saluer + finalement
  103. ils avaient fait tout ce qu'on attendait d'eux [T10m] et même
  104. plus en venant ici en finale + ils ne l'ont pas
  105. gagné + la gagné ça aurait été le supplément un supplément
  106. qu'ils méritaient au combien ils ont montré en tout cas qu'ils
  107. étaient au niveau des plus grandes équipes européennes
- FIN

## A.4 Nom propre et football : Les Diarra(s)

### A.4.1 Le Diarra de Bordeaux

Exemple extrait d'un forum de discussion de supporter du club de l'Olympique Lyonnais.

Consulté le 21 septembre 2009 à l'adresse :

<http://forum.olweb.fr/showthread.php?p=4781822>

[Skeez](#)



Localisation: Avec Mme Skeez, en attendant Skeezinho

Citation:

Envoyé par [Doid17](#) [Voir le message](#)  
 +1 ... comme sa on repose les lyonnais

Bien vu mais ça garde de la gueule et un bon potentiel !!!  
 Mandanda doit logiquement être titulaire... Seul le fait qu'il est à l'OM ne doit pas entrer en ligne de compte et Domenech a commencé avec lui ...  
 Lassana Diarra c'est du bon et on devrait logiquement avoir le ballon donc rien ne sert d'être deux en défensif. Toulalan au repos.



**CITER**

---

11/08/2009, 16h58 #16007

[chris1308](#)



Citation:

Envoyé par [Skeez](#) [Voir le message](#)

[MANDANDA](#)  
[FANNI SQUILLACCI ESCUDE EVRA](#)  
[L.DIARRA](#)  
[L.REMY GOURCUFF MALOUDA](#)  
[ANELKA GIGNAC](#)

je mettrai plus le Diarra de Bordeaux. Nos adversaires risquent pas mal de balancer de longs ballons et on aura besoin de sa taille et de son impact physique.



**CITER**

FIGURE A.5: Le Diarra de Bordeaux

### A.4.2 Le Diarra de Bordeaux (2)

Exemple extrait d'un forum de discussion de fan de football français.

Consulté le 21 septembre 2009 à l'adresse :



<http://footfrance.forums-actifs.com/equipe-de-france-f8/match-amical-argentine-france-t345-90.htm>

### [Match amical] Argentine - France

#### Re: [Match amical] Argentine - France

par schuminator le Jeu 12 Fév - 10:48

Pour revenir sur le match, j'ai bien aimé Mexès même s'il se fait enrhumé comme tout le monde sur l'action contrée par Gallas et le second but.

- Sagna, je le trouve vraiment surcoté uniquement parce qu'il joue en Angleterre et à Arsenal. Il arrive pas à la cheville de Sagnol et des mecs meilleurs que lui en L1 y'en a: Fanni, Bonnart, Chalmé, Ceara (si jamais il pouvait avoir la nationalité française), Clerc...mais vraiment, Sagna, à part sa coupe de cheveux, il n'a rien qui sort de l'ordinaire.

- Abidal, même combat, c'est juste pas possible. Tout le monde taille Grosso en France, mais qu'est-ce que j'aimerais avoir un Grosso latéral gauche en équipe de France, un joueur avec un super pied gauche (pour ceux qui ont vus Brésil-Italie, il claqué un de ces coups francs enroulé en Lucarne en 2<sup>e</sup> mi-temps que Julio Cesar sort), un joueur capable de dribbler en un contre un son vis-à-vis et de centrer et qui enfin a une bonne présence physique. Abidal, c'est tout le contraire. Sa première et unique qualité c'est sa présence physique, il court vite, il est costaud mais il a un pied gauche catastrophique, c'est un pousse ballon incapable de centrer et encore moins de dribbler son adversaire direct.

- Diarra, j'aime pas du tout, quitte à mettre un milieu défensif pur et dur, j'aurais bien aimé voir le Diarra de Bordeaux. Et puis le nombre de fautes qu'il fait

- Toulalan, il dégage trop de charisme ce gars Non mais lui aussi, je le vois jamais ou alors très rarement dépasser le milieu de terrain...je sais même pas s'il en est capable. Un super marathonien mais je crois que c'est là sa principale qualité.

- Ribéry, Gourcuff, Henry, Anelka, tous dans le même sac, transparents et l'entrée du meilleur avant-centre du monde est du même acabit

J'ai survolé vos messages et je sais plus qui disait que Zanetti était pas super bon ou un truc du style... Zanetti a juste la classe, j'adore ce joueur, rien de superflu, toujours juste, capable de jouer milieu défensif, latéral droit, défenseur central et qui défend le maillot que ce soit en club ou en équipe nationale. Et puis, c'est avant tout un joueur de foot super technique, super intelligent dans le jeu donc Zanetti D'ailleurs, surprenant que Diego n'en ait pas fait son capitaine.

### FIGURE A.6: Le Diarra de Bordeaux (2)

## Annexe B

# Corpus Black Blanc Beur

### B.1 Émergence de Black Blanc Beur

#### B.1.1 « Les danseurs “Hip-Hop” deviennent des professionnels »

LES DANSEURS “HIP HOP” DEVIENNENT DES PROFESSIONNELS

Par DOMINIQUE FRETARD.

1,446 mots

24 janvier 1995

Le Monde

(c) Le Monde, 1995.

A la suite des Américains, ils ont commencé dans la rue et dans les boîtes de nuit. Ils sont aujourd’hui sur la scène des meilleurs théâtres

**CHAQUE JOUR**, vers 14 heures, Karima Khelifi, seule fille du groupe Aktuel Force, quitte la cité des Francs-Moisins à Saint-Denis, où elle habite, pour se rendre au centre commercial des Halles, à Paris. C’est là qu’elle s’entraîne à la danse hip hop. D’origine algérienne, elle a vingt-six ans, des muscles sur lesquels elle peut compter, un air décidé, des cheveux longs. « Dans la famille hip hop, je suis une « breakeuse », dit-elle fièrement. J’aime tout particulièrement les tracks et les passe-passe. » Il faut comprendre, d’une part, qu’elle excelle dans les figures de pont, les reins cassés, avec jambes croisées pour se récupérer debout ; d’autre part, qu’elle mène le jeu au sol dans les passages circulaires d’une jambe sur l’autre, les changements de mains.

A force de volonté, Karima a fini par obtenir le régime des intermittents du spectacle. Elle a participé aux soirées intitulées « Mouv’danse hip hop », or-

ganisées à l'Opéra-Comique en juin 1992 puis au spectacle Sobedo, un conte hip hop, donné en juillet 1994 au Casino de Paris. Ces deux manifestations ont été montées par le Théâtre contemporain de la danse (TCD) dans des lieux prestigieux afin de faire sortir les danseurs de rue du circuit des maisons de jeunes où ils étaient cantonnés. Sobedo réunissait quatre compagnies de la banlieue parisienne Aktuel Force (Saint-Denis), Macadam (Montreuil), Art Zone (Colombes), Boogie Saï (différentes banlieues), avec obligation pour elles d'écrire en commun une chorégraphie. Pas facile : si le breaker vit en bande, sa danse est le triomphe de l'individualisme. L'enjeu de Sobedo était donc de donner un contenu aux techniques et aux figures redoutablement virtuoses du hip hop. La jeune femme des Francs-Moisins, avec la Haïtienne Max-Laure Bourjolly, a pourtant mené à bien cette chorégraphie, en collaboration avec les garçons Alex Benth, Tony Maskot, Gabin Nuissier, David Valentine, José Yuste-Martinez.

Au début des années 80, quand la danse hip hop arrive en France avec la musique du rap américain cru, explosif, à l'image de la vie des ghettos noirs et hispaniques, elle trouve un écho immédiat chez les jeunes Arabes et les Africains des banlieues des grandes villes françaises. Le hip hop regroupe le break, danse au sol, célèbre pour ses figures sur la tête, la hype, tout sur les jambes et les hanches, avec des jambes africaines contemporaines, à la Joséphine Baker, le smurf, aux gestes robotisés qui empruntent au mime, avec des effets visuels, des arrêts bloqués, la raga, tout en déhanchements et ondulations. « La raga est proche de la danse orientale. Moi, j'en fais pas car je pense à ma mère. Si elle voyait le spectacle ! D'ailleurs, au Casino de Paris, j'ai invité personne des Francs-Moisins. Ça me suffit d'être appelée « la danseuse ! » explique Karima. En revanche Stéphanie Nataf, du groupe Macadam (Montreuil), également danseuse du spectacle Sobedo, se divertit des provocations sexuelles de la raga. La danse hip hop française précède d'environ dix ans la musique des rappers de Dee Nasty, de NTM, de MC Solaar, de IAM, le raga muffin de Massilia Sound System, tous arrivés sur le marché du disque entre 1987 et 1991.

## EXUTOIRE

La première expérience pour mettre le hip hop sur la scène d'un théâtre date de 1982 : il s'agit de Roma Amor de la compagnie Black, Blanc, Beur, formée de danseurs des cités « chaudes » de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette

opération a vu le jour à l'initiative de Jean Djemad, un médecin qui ne supportait plus de rester impuissant face à ces jeunes qu'il soignait sans succès, pour toxicomanie, dépression et autres troubles affectifs et relationnels. Cette jeunesse exclue, souffrant de problèmes d'identité, adopte immédiatement le mouvement hip hop, avec ses rituels de reconnaissance, son langage, ses modes vestimentaires. Exutoire ? Sans doute, mais pas seulement. Quelques-uns découvrent le plaisir d'exprimer une sensibilité artistique. Ils savent se plier alors aux nécessités de l'entraînement, en passant par l'échauffement du corps. Ils comprennent qu'ils peuvent vivre, gagner de l'argent avec la danse. Certains passent même le diplôme d'Etat de professeur de danse. Ils en ont assez qu'on ne leur parle que de drogue, de délinquance. Ils veulent désormais qu'on parle de leurs créations, des hommes et des femmes qu'ils sont devenus.

En dix ans, la danse hip hop est parvenue à se hisser au niveau professionnel. En 1991, le Festival de Montpellier met à l'honneur le Mega Cool Rap qui rassemble des jeunes de La Paillade, essentiellement des Arabes. C'est l'Américain Doug Elkins qui est venu leur apprendre les rudiments de la scène. Les programmeurs, longtemps réticents, ont aujourd'hui changé : Sobedo vient d'être accueilli en tournée sur les plus grandes scènes nationales. Trois mois de triomphe, depuis octobre 1994.

En France, hors la rue et maintenant les théâtres, il n'y a plus d'espaces alternatifs pour le hip hop. Aux Etats-Unis, cette danse est aussi un phénomène de night-clubs. Il y a deux ans, le Shelter, à New York était l'endroit où les meilleurs venaient se mesurer, s'exhiber. Ainsi, on a pu voir, à Paris, samedi 14 janvier, à la Cinémathèque de la danse, dans le cadre de Rythmes et continents noirs, un film de Sally Sommer sur ces danseurs solitaires : *Check your Body at the Door*. Gabin Nuissier, Antillais de Aktuel Force, se souvient pourtant qu'« ici, en banlieue, jusque dans les années 85, le hip hop se développait dans les boîtes de nuit. Puis les zoulous ont débarqué. Ils venaient pour la bagarre. Les boîtes nous ont éjectés ».

A New York, les Ghettoriginal, peut-être le groupe le plus célèbre ils dansent aujourd'hui au Kennedy Center viennent du Bronx, de Brooklyn, de Spanish Harlem. Ils sont dirigés par Wiggles, Crazy Legs, Kwikstep, des danseurs connus dans les milieux hip hop du monde entier. Ils sont les champions du pointing danser en indiquant les directions avec les doigts, du looking diriger le mouvement avec les yeux, de l'Electric Boogie des gestes mécaniques et décomposés. En janvier 1993, alors que les Ghettoriginal se produisaient pour la première

fois au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, des breakers anglais étaient venus tout exprès de Leeds pour les défier après le spectacle. Kwikstep avait alors réussi plus de cinquante tours sur la tête ! Les Ghettoriginal sont devenus des « purs et durs ». Plus de compromission avec l'industrie commerciale, les entourloupes des maisons de disques, la figuration dans les clips. Plus de cachetons dans les films niais, comme Flashdance. Désormais, ils se consacrent à leur propre création et mettent en scène la vie dans les quartiers Noirs.

### RÈGLES DU JEU

Les chorégraphes français de Sobedo racontent la télé, la castagne, les provocations avec la police, les filles, l'ennui, le désœuvrement. Mais pas seulement : ils dansent le rêve, l'Afrique, terre nourricière, le paradis perdu, Babylone. Les débuts de l'humanité. Plus que les Américains, les Français cherchent à introduire d'autres musiques. Le saxophone du jazz, la chanson avec les crooners à la Frank Sinatra.

Les danseurs hip hop ont forcé la danse contemporaine à les accepter. Ils savent maintenant qu'ils peuvent être, eux aussi, des artistes, créer leurs propres compagnies. Ils commencent à connaître les circuits et les règles du jeu. Ils négocient encore tout en force, mais ils apprennent vite.

« La mentalité de nos groupes change, prophétise Gabin Nuissier. Nous voulons laisser aller notre imagination. Comprendre nos racines, exprimer nos différences. Mais nous regardons aussi comment les autres dansent. En ce moment, nous vivons le nez plongé dans les bouquins. On cherche. Mais on sait que notre rôle est de transmettre à d'autres ce que nous avons appris. Le hip hop n'est pas une mode. C'est notre manière de vivre. Il évolue avec nous. Il nous rend responsables de nos frères. Il est en train de prendre son envol avant de s'ancrer dans l'an 2000. Bientôt, il sera partout, dans les théâtres, la musique, les arts plastiques, les vêtements. » Quant à Karima Khelifi, elle va créer une équipe de filles, avec Marcia l'Italienne et Bintou, la Sénégalaise. Le hip hop, réservé il y a encore peu aux hommes, très macho d'esprit, serait-il donc en train de passer aux mains des filles ?

Document lemond0020011103dr1o00p1v

**B.1.2 « 14 Juillet - Toulon divisé par la venue de Le Pen »****B.1.2.1 SOS Racisme & Front National - 13/07/1995**

14-JUILLET - TOULON DIVISÉ SUR LA VENUE DE LE PEN.

par Bruno Aubry

728 mots

13 juillet 1995 15 :06 Reuters

- Les actualités en français Français (c) Reuters Limited 1995.

**TOULON (VAR), 13 juillet, Reuter -**

Une partie de la population toulonnaise, dont certains intellectuels et artistes, s'est mobilisée pour dénoncer la venue de Jean-Marie Le Pen au défilé du 14-Juillet, vendredi dans la préfecture du Var.

Le président du Front national répond à l'invitation du nouveau maire, Jean-Marie Le Chevallier, son ancien directeur de cabinet élu le 18 juin à la tête de la ville.

Toulon, l'un des deux grands ports de guerre français avec Brest, est la seule ville de plus de 100.000 habitants à être gérée par le Front national.

Le centre communautaire israélite de la ville a décidé de boycotter le défilé de la fête nationale pour protester contre la visite du chef de l'extrême droite. Un office sera organisé à la synagogue de Toulon.

Mais des élus, anciens combattants et associations hostiles à la présence du président du Front national, sont partagés sur l'idée de bouder les manifestations officielles.

Jean-Marie Le Pen, député européen, devrait se retrouver dans les premiers rangs de la tribune officielle aux côtés des parlementaires du département.

Jean-Claude Poulet Dachary, directeur du cabinet du maire, a insisté sur le caractère « privé » de la venue de Jean-Marie Le Pen. « Sa présence est tout à fait normale puisqu'il est président du groupe FN au Conseil régional », a-t-il déclaré.

La quasi-totalité des associations d'anciens combattants ont confirmé leur présence en affirmant au nom de « l'apolitisme » ne pas vouloir pratiquer « la politique de la chaise vide ».

Mais l'association des déportés, internés et familles de disparus du Var (ADIF) a fait savoir que son drapeau serait absent.

Pour le député Hubert Falco, président du conseil général du Var, « boudier les manifestations officielles serait une erreur ».

—

« **Veuves de la démocratie** »

—

« Le 14-Juillet est une fête nationale qui trouve un écho tout particulier à Toulon, premier port militaire de France. Ne laissons à quiconque le droit de l'approprier car elle est le symbole de la République et de la liberté », a-t-il dit.

Le conseiller général RPR Marc Bayle, conseiller du Premier ministre Alain Juppé, a pour sa part choisi de désertier la tribune officielle pour assister à la cérémonie « au milieu de (ses) concitoyens toulonnais ».

Sous l'impulsion de nombreuses associations de « résistance » créées au lendemain de l'élection du maire FN, des contre-manifestations seront organisées toute la journée dans la ville sur le thème : « la France des droits avec Toulon ».

Une vingtaine de femmes vêtues de noir doivent prendre place en face de la tribune officielle en brandissant une pancarte « Veuves de la démocratie », a-t-on appris auprès de la « Coordination pour la défense des valeurs républicaines ».

Un camion-plateau aménagé en salle de classe avec un grand tableau noir tournera en ville, particulièrement au coeur des cités périphériques. Des enfants "blacks et beurs" seront invités à lire des articles de la déclaration des Droits de l'Homme. A la cité du Jonquet, au nord ouest de la ville, un méchoui sera organisé en milieu de journée.

Le théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, près de la ville, sera le lieu de rencontre d'intellectuels comme le philosophe Bernard-Henri Lévy ou l'anthropologue Emmanuel Todd pour un débat « autour des thèses du Front National ».

Patrick Bruel, MC-Solar, Manu Dibango, Cheb Mami ou encore Toure Kunda, NTM et B.Vice, groupe auquel appartenait le jeune Comorien tué par un colleur d'affiches du FN à Marseille, participeront à un « concert des libertés » dans la commune voisine de La Seyne, passée aux mains de la gauche.

Environ 40.000 spectateurs, parmi lesquels Bernard Kouchner et Pierre Bourdieu, sont attendus. Ce concert « Black, Blanc, Beur » organisé par la Co-ordination avec l'aide de SOS-Racisme, Fun-Radio, Arte et la municipalité de

La Seyne, sera gratuit.

Un feu d'artifice sera tiré du port à 22h30. Au même moment, Jean-Marie Le Pen, embarqué à bord d'un bateau, assistera avec Jean-Marie Le Chevallier au feu d'artifice toulonnais tiré dans la rade.

Pour éviter un face-à-face tendu, la circulation sera très réglementée et les bus seront déviés par un imposant service d'ordre.

Document reutfr0020011104dr7d0067y

### **B.1.2.2 SOS Racisme & Front National - 14/07/1995**

#### **14 Juillet — Mobilisation contre Le Pen dans le Var.**

825 mots

14 juillet 1995 20 :09

Reuters - Les actualités en français Français

#### **Toulon (Var), 14 juillet, Reuter**

De vives tensions ont marqué vendredi le défilé militaire du 14 juillet à Toulon, en raison de la présence de Jean-Marie Le Pen, contre lequel ont été organisées plusieurs manifestations culturelles.

Plusieurs élus ont notamment refusé de se tenir à la tribune au côté du chef de l'extrême-droite, invité par le nouveau maire Front national, Jean-Marie Le Chevallier, en sa qualité de président du groupe de son parti au conseil régional.

Toulon, l'un des deux grands ports de guerre français avec Brest, est la seule ville de plus de 100.000 habitants à être gérée par le Front national.

Dans la soirée, plusieurs milliers de personnes se sont rendues sur le site des anciens chantiers navals de la Seyne pour assister au concert gratuit « Black blanc beur » organisé en signe de « résistance » à l'implantation du FN dans le Var.

Les artistes Patrick Bruel, Manu Dibango, Toure Kunda ou B.Vice le groupe de Rap d'Ibrahim Ali, le chanteur, assassiné en février à Marseille par un colleur d'affiches du FN, devaient notamment s'y produire.

« C'était vraiment important de nous associer à un événement contre la montée du facisme. Il y a plus de 15% de fascistes en France. Nous avons personnellement souffert du danger que cela représente », a dit l'un des musiciens, Soly M'Bae.



Si l'assistance s'est réjouie de l'initiative de la municipalité communiste de La Seyne, certains ont regretté que ce concert ne se soit pas déroulé à Toulon même, là "où se trouve le vrai danger".

—

### Fête de la concorde

—

Parallèlement, plusieurs manifestations ont été organisées au cours de la journée à Toulon et dans sa périphérie par la Coordination de défense des valeurs républicaines.

Un camion plateau transformé en classe d'école a sillonné la ville. A chaque arrêt des enfants de toutes origines sont montés à bord pour réciter des extraits de la déclaration des droits de l'Homme.

Au Jonquet, cité défavorisée de Toulon, les habitants, d'origine maghrébine pour la plupart, ont convié la population toulonnaise à fêter avec eux la fête nationale autour d'un méchoui. « Nous voulons faire de ce 14 juillet une fête de la concorde », a dit l'un des organisateurs.

Des personnalités comme le philosophe Bernard Henri Lévy ou le socialiste Jack Lang ont fait une apparition. « La vraie fête nationale est ici, au Jonquet, pas où se trouve le chef d'un parti faciste », a dit l'ancien ministre de la Culture.

Le député UDF Daniel Colin, le préfet Jean Pierre Richer ou les conseillers municipaux de gauche ont également pris part au repas.

Les intellectuels se sont ensuite retrouvés au théâtre de Châteauvallon face à un millier de militants anti-FN.

Fodé Sylla, président de SOS Racisme, a dénoncé « les lâchetés, les abandons et les concessions » qui ont favorisé, selon lui, l'implantation du Front National.

Le président de SOS-Racisme a également reproché aux partis et aux syndicats d'abandonner le terrain. « Les rares militants que l'on voit dans les cités ce sont ceux du Front National », a-t-il déploré.

L'anthropologue Emmanuel Todd a constaté pour sa part « un début de déconnexion entre le vote Front National et le problème de l'immigration ».

Sur la scène du site de Marépolis, le maire communiste de La Seyne, Marcel Paul a salué ce grand rassemblement de la jeunesse « comme un défi aux idées rétrogrades et dangereuses du Front National ». Un feu d'artifice devait être tiré du port de la Seyne après le concert de Patrick Bruel.

Au même moment, le président du Front National devait assister sur un bateau, en compagnie du maire Jean-Marie Le Chevallier, au spectacle pyrotechnique organisé par la mairie de Toulon dans la rade.

Dans la matinée, le défilé en présence de Jean-Marie Le Pen, invité à la tribune officielle, s'était déroulé dans un lourd climat émaillé de réflexions de militants du FN sur le thème : « dehors les minorités, la France aux Français ».

Le sénateur UDF François Trucy, ancien maire de Toulon était absent. Le député Louis Colombani a préféré laisser son siège vide à la tribune pour s'installer parmi les invités.

Certains élus de droite comme le député Hubert Falco, président du conseil général, et le député Daniel Colin se sont en revanche assis au côté du président du FN.

Les conseillers municipaux de gauche ont pour leur part ostensiblement traversé la tribune après la première partie du défilé par aller se placer de l'autre côté de la rue.

A quelques mètres de là, une douzaine de femmes ont pris « le deuil de la démocratie ». Vêtues de noir ou le visage voilé elles ont arboré des pancartes proclamant "veuves des valeurs de la République" et distribué des copies de la déclarations des droits de l'Homme.

Document reutfr0020011104dr7e00519

### **B.1.2.3 « Les représentants de l'Etat évitent M. Le Pen à Toulon »**

Les représentants de l'Etat évitent M. Le Pen à Toulon.

Par JOSE LENZINI. 845 mots

17 juillet 1995

Le Monde Français (c)

Le Monde, 1995.

### **Un contre-concert a rassemblé 20 000 personnes**

La présence de Jean-Marie Le Pen aux côtés du nouveau maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, vendredi 14 juillet, pour la célébration de la Fête nationale, a aggravé la fracture ouverte, au sein de la population de la ville, par les élections municipales. Certains y ont vu une forme de consécration, les autres ont voulu réagir à ce qu'ils considèrent comme une provocation de la part de cet invité indésirable.

Des perspectives et des risques de la gestion municipale par le Front national à Toulon, il n'a pas été vraiment question lors du débat public organisé, au Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, par la Coordination toulonnaise pour la défense des valeurs républicaines. Près de mille personnes ont écouté patiemment Emmanuel Todd et Bernard-Henri Lévy exposer leurs thèses contradictoires sur l'idée de nation et le concept de repli communautaire.

Bien moins pragmatiques que le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, les deux orateurs se sont chamaillés comme deux étudiants en philosophie durant une partie de ce morne après-midi, placé sous le signe du bavardage. Le journaliste Jean-François Kahn (L'Événement du jeudi) s'est voulu synthétique et consensuel, déclarant « délinquant » le vote pour le Front national, dont il estime cependant qu'« une partie de l'électorat peut être récupérée ».

Au cours de ces échanges, on était loin des anathèmes et des mises en garde formulées au lendemain de l'élection de M. Le Chevallier. Loin de ce défilé du 14 juillet pendant lequel les opposants étaient beaucoup moins nombreux : une centaine à peine, dont quelques femmes vêtues de noir, arborant des pancartes où était inscrit : « Veuves en deuil des principes de la République ».

#### « DEHORS LES MINORITÉS ! »

A la tribune officielle, M. Le Pen s'impatientait, le menton crispé et la mine sombre. A ses côtés s'installaient quelques élus du Front national, ainsi que deux députés de la majorité, Daniel Colin et Hubert Falco, tous deux membres du Parti républicain. M. Falco, également président du conseil général, avait choisi de décliner l'invitation du président de la République, à l'Élysée, pour être présent à la tribune de Toulon. Pour lui, en effet, « boycotter la Fête nationale serait une erreur grave consistant à faire de cette ville un ghetto au plan culturel et sportif ». « Cette fête, expliquait-il, a un écho particulier et symbolique à Toulon, premier port militaire français, symbole de la liberté et de la République. Nous ne laisserons à personne le droit de se l'approprier. »

Pour sa part, François Trucy, sénateur (Rép. et Ind.) et ancien maire, avait opté pour la méthode de la chaise vide. Quant à Louis Colombani, député (UDF-PR), il s'était installé sur les bancs du public, faisant ainsi face à la tribune officielle. Six élus de gauche, conduits par Christian Goux, leur tête de liste aux élections municipales, avaient, eux aussi, également pris le parti de

quitter la tribune et de s'installer en face. Cette attitude leur valut de recevoir les quolibets des partisans de la nouvelle municipalité, qui chantaient, sur l'air des lampions : « Dehors, les minorités ! » Chassés-croisés, hésitations, glissements diplomatiques où les uns évitaient les autres... jusqu'à l'arrivée de Jean-Pierre Richer, préfet du Var, et du vice-amiral Gazzano, préfet maritime, qui ont salué le maire et les parlementaires présents, mais ignoré l'invité encombrant de ce 14 juillet.

Sous un ciel lourd et dans une ambiance tendue, le défilé traditionnel a commencé, sans les représentants de l'Association des déportés, internés et familles de disparus du Var. La communauté juive avait également décidé de ne pas participer à ce 14 juillet. Alors que la cérémonie arrivait à son terme, M. Le Pen était ovationné par quelques centaines d'inconditionnels. Les officiels s'éclipsèrent discrètement pendant que, au Jonquet, de rares jeunes de cette cité-ghetto de l'ouest de Toulon préparaient des brochettes pour des militants bienveillants et des journalistes en quête d'images fortes.

Bernard-Henri Lévy et Jack Lang y ont fait une courte apparition, très médiatisée. Plus discret, le préfet est venu apporter son soutien. La fête était un peu triste malgré les efforts d'un griot et d'une chanteuse de flamenco du cru. Les jeunes et leurs parents étaient restés, pour la plupart, derrière leurs volets clos. Et pourquoi donc ? « C'est morbac, ce truc de vieux, avec tous ces politiques et ces caméras qui nous prennent pour des singes ! », commentait un gamin d'une quinzaine d'années.

Alors que, au TNDI, on ergotait encore sur les théories et leurs dérives, les jeunes de la cité du Jonquet et d'ailleurs faisaient mouvement vers La Seyne-sur-Mer pour un concert gratuit, colorié en « black-blanc-beur » par MC Solaar, Patrick Bruel, Cheb Mami, NTM et par une pléiade d'autres vedettes, fascinées par l'accueil de vingt mille spectateurs en liesse.

Document lemond0020011103dr7h008he

#### **B.1.2.4 « Bruno Mégret — “Ces gens-là n'ont plus rien à dire”. »**

BRUNO MÉGRET - « CES GENS-LÀ N'ONT PLUS RIEN À DIRE ».

Par CHRISTIANE CHOMBEAU.

455 mots

28 septembre 1996

Le Monde Français

(c) Le Monde, 1996.

**JEAN-MARIE LE PEN** n'apprécie pas la décision de la gauche de créer un comité de vigilance contre l'extrême droite. Invité, jeudi 26 septembre, du « Forum RMC-Le Figaro », le président du Front national a comparé ce comité aux « comités de vigilance sous la Révolution ». Il a invité la gauche à « combattre le gouvernement » plutôt que son parti. Au même moment, Bruno Mégret, venu soutenir le candidat du FN au second tour de l'élection cantonale de Nice, affirmait que cette initiative de la gauche est « la démonstration emblématique que ces gens-là n'ont plus rien à dire aux Français » et que, n'ayant « plus de programme, plus de projet », ils « ne peuvent plus exister qu'en s'opposant au parti qui monte ».

#### « ANTINATIONAL ET CRIMINEL CONTRE L'HUMANITÉ »

Les commentaires de M. Le Pen sur l'avant-projet de loi contre le racisme ont été encore plus violents. « Beaucoup de gens feraient bien de faire attention aux responsabilités qu'ils vont prendre » s'ils soutiennent le texte, a-t-il dit. Le président du Front national en a profité pour livrer sa conception de la liberté d'expression, qui consiste à dire « tout ce [qu'il] pense, même quand ça déplaît ». « C'est mon devoir d'homme politique mandaté par les électeurs », a-t-il affirmé.

L'initiateur du projet, le premier ministre lui-même, n'a pas été épargné et a été doté par le représentant du parti d'extrême droite de nombreux qualificatifs dont ceux d'« affairiste, antinational et criminel contre l'humanité ». « Criminel contre l'humanité » pour n'avoir pas usé de son droit de veto à l'ONU au moment du vote du blocus économique contre l'Irak, a précisé M. Le Pen.

Rappelant sa préférence pour un scrutin proportionnel intégral aux élections législatives, M. Le Pen a annoncé que le Front national « traitera ses adversaires comme ils le traitent eux-mêmes ». « Mon intention est de faire battre tous les sortants de droite et de gauche en laissant, peut-être, une espèce d'avantage à ceux qui n'ont pas encore l'occasion de mettre les mains dans la gadoue », a-t-il expliqué. Il exposera cette stratégie lors de la fête des Bleu-Blanc-Rouge, samedi 28 et dimanche 29 septembre à Paris.

Cette année encore, l'association Ras l'front organisera une « contre-fête », celle des Black-Blanc-Beur, samedi, à 18 h 30, à La Cigale, à Paris. Après les interventions politiques, viendra un concert, donné notamment par les Rita Mitsuko et Les Garçons Bouchers. Les bénéfices iront en partie aux « sans-papiers » de Saint-Bernard.

Document lemond0020011018ds9s0069j

### **B.1.3 « Culture - Certains groupes de Rap sont accusés d'être trop "violents". »**

#### **B.1.3.1 *Alliance Ethnik - 1995***

CULTURE - CERTAINS GROUPES DE RAP SONT ACCUSÉS D'ÊTRE TROP « VIOLENTS ».

Par STEPHANE DAVET.

1,458 mots

8 septembre 1995 Le Monde Français (c) Le Monde, 1995.

A la nonchalance et l'ironique distance de la star du rap français, MC Solaar, succède aujourd'hui la parole très directe et provocante du « rap dur », qui, comme aux Etats-Unis, est menacé pour ses excès

POUR Mathieu Kassovitz, le prolongement musical de son film *La Haine* ne pouvait être confié qu'à des rappeurs. Acteurs-reporters des banlieues, ils ont chroniqué le malaise suburbain. Sur le disque éponyme du film, onze groupes ont donc chanté leur colère. Dans une chanson intitulée *Sacrifice de poulets*, le groupe *Ministère Amer* mettait en scène une émeute et un personnage appelant au meurtre de policiers. Interrogé par les mensuels *Rock et Folk* et *Entrevue*, et lors de l'émission « Ça se discute » sur France 2, le groupe de Sarcelles en rajoutait, maniant la provocation avec un savoir-faire que ne renierait pas Ice T, le rappeur américain auteur de *Cop Killer* (« Tueur de flic »). Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a demandé qu'on poursuive les organes de presse et le groupe rap pour provocation directe au meurtre non suivie d'effet envers des fonctionnaires de police. Le rap français doit-il aujourd'hui se sentir menacé de censure ? Jusqu'alors, il volait plutôt d'honneurs en succès. Les ministres de la culture lui rendaient hommage, les disques d'or se multipliaient, les dernières Victoires de la musique le couronnaient. Encore balbutiant au milieu des années 80, le rap français fut d'abord prisonnier de son admiration pour les pionniers d'Amérique et prêtait le flanc à la caricature (dans laquelle les Inconnus excellèrent). Mais l'effervescence était trop forte pour ne pas engendrer d'artiste majeur. Claude M'Barali, né en 1969 à Dakar de parents tchadiens, résidant à Villeneuve-Saint-Georges, allait devenir, sous le nom de MC Solaar, la première star du genre, fixant pour beaucoup les canons d'un rap made in France. Sa nonchalance et son humour ont séduit ceux qui

n'attendaient du hip hop qu'une agression monocorde. La variété de ses goûts musicaux lui a permis d'assouplir les tempos, d'enrichir les mélodies. Auteur-rappeur, il manie les degrés, les sens et les sonorités avec agilité. On peut en aimer l'humour vachard, le sentimentalisme, les jongleries rythmiques, mais également le recul que cache son indolence, l'intelligence de la distance, la conscience derrière l'ironie. Beaucoup se sont engouffrés dans cette brèche et travaillent plus ou moins le même créneau, cool mais concerné : Ménélik, Soon E MC, Sléo, Les Sages poètes de la rue. Les Marseillais d'IAM ont aussi l'indignation réfléchie mais ils la pimentent d'une faconde toute méridionale. Souvent plus virulentes que celles de Solaar, leurs rimes traitent toute une palette de sujets. Revendications régionalistes (Planète Mars), effet dévastateur de la drogue dans les cités (Sachet blanc), racisme (Tam tam de l'Afrique) mais aussi une lettre déchirante d'un fils à sa mère (Une femme seule) et les chroniques « fendardes » de leur vie sur la Canebière. Avec Je danse le Mia, les Phocéens ont également inauguré le rap nostalgique, conscient et fier de sa propre culture. Cette description drôle et juste de leurs années funk a fait danser toute la France. Récemment, d'autres Fabe avec Ça fait partie de mon passé ou NTM avec Tout n'est pas si facile ont eu aussi l'envie de faire le point sur les années écoulées. A force de bons sentiments, le rap peut-il finir par évacuer tout contenu revendicatif ? Cet été, Alliance Ethnik a vendu plus de disques qu'aucun de ses confrères. Le titre de son album, Simple et funky, résume bien le propos. Comme l'explique Kamel, vingt-trois ans, principal chanteur de ce groupe black-blanc-beur : « La simplicité est à la base de notre philosophie. Nous sommes sur scène et sur nos disques comme dans la vie. Etre funky, c'est à la fois une attitude et une culture. » Aux reproches de gentillesse aseptisée, Kamel répond : « Ce n'est pas parce qu'on ne chante pas ces problèmes qu'on ne les vit pas. Mais je voulais aussi montrer qu'on peut passer du bon temps dans les banlieues. » N'existe-t-il pas pourtant un décalage entre cette tendance soft dominante dans le rap français et la réalité plus âpre d'espaces suburbains censés être son terreau ? L'impressionnant succès de MC Solaar (un million d'albums vendus) n'a-t-il pas faussé le jeu, en poussant les maisons de disques à n'engager que des groupes de cette veine ? Existe-t-il un rap témoin et reflet d'une radicalisation des comportements et du langage de la jeunesse des cités ? Passe-t-il le barrage des directeurs artistiques ? Malgré son surnom carnassier, Piranha est un jeune homme affable. Responsable de Shaman, maison de disques affiliée à Polygram, il a produit le

premier album de Fabe et a guidé le succès de Billy Ze Kick, groupe de rock ayant vanté les vertus hilarantes d'une certaine variété de champignons. Il a reçu beaucoup de maquettes de rappeurs mais a fait ses choix. « Dans les cassettes que j'ai écoutées récemment, plusieurs contenaient des morceaux de rap très dur. Musicalement, c'était parfois au point, mais leurs textes trop violents ne collaient pas avec ma philosophie de la vie. Je serais incapable de travailler avec des gens avec qui ça ne colle pas humainement. Cela dit, je ne me fais pas d'illusion : si un de ces groupes obtient un succès, les maisons de disques exploiteront le filon. » Et le hardcore le rap dur peut vendre. Bien que souvent privé de radio et de télévision, NTM vient de recevoir un disque d'or pour avoir écoulé, en six mois, cent mille exemplaires de son dernier album, Paris sous les bombes. Poussé par un devoir de révolte et une rage implacable, ce duo de Saint-Denis a longtemps représenté le plus sulfureux de nos groupes de rap (NTM sont les initiales de « Nique ta mère »), une alternative à MC Solaar. « Je préfère que les choses soient dites plus directement, disait Kool Shen, l'un des deux chanteurs. Le rap est le langage de la rue. Je ne comprends pas qu'on nous accuse de provocation. La réalité, c'est le désespoir. Certains trouvent qu'on exagère ; j'ai envie de dire qu'on minimise. » Aujourd'hui au banc des accusés, Ministère Amer développe ce même type d'argument. « La police sous-estime notre public, en croyant qu'il ne sait pas faire la différence entre une oeuvre artistique et la réalité. » Mais n'est-il pas irresponsable de désigner la police comme l'éternel ennemi ? « Un jeune de banlieue court moins de risques en achetant un disque de Ministère Amer qu'en croisant des policiers dans la rue. Nous avons tous été touchés par des bavures. Nous avons tous subi des harcèlements policiers. L'antagonisme entre jeunes et police ne vient pas de nous. » A la parution de Deuxième Album, 95200, on les a aussi accusés de racisme anti-Blanc. D'après Kenzy, leur porte-parole, ce reproche occulte d'autres questions. « Il y a deux France : celle qui a parqué nos parents dans des cités-dortoirs et celle des enfants qui ont naturellement grandi ensemble, joué au foot ensemble, réfléchi ensemble à leur condition de Noir. A Sarcelles, un habitant sur trois est noir. Il faut que la France grandisse avec ses fautes. » Les questions sont multiples. Que signifie vraiment ce goût pour l'outrance, la provocation, les mots qui font mal ? Ministère Amer ne manipule-t-il pas les médias à des fins purement commerciales ? Ces dérapages doivent-ils être sanctionnés ? Jimmy Jay, producteur qui a longtemps été le complice de MC Solaar, composant les musiques de la plupart de ses tubes, est aussi très



attentif aux différents courants de la scène rap française. Il y a quelques années, sa compilation, les Cool Sessions, annonçait la vague du « rap relax ». Préparant aujourd'hui le deuxième volume de cette compilation, il constate que la donne a changé. « Cette fois, sur les quinze groupes présents, la moitié font du hardcore. On ne les connaît pas encore, mais des formations comme les Beaux Prophètes, Hostile, Mista Chic Clan ou Démocrates D ont des textes violents. Attention, le rap est en prise directe avec la vie de tous les jours. Si ces groupes se permettent de chanter ça, c'est qu'ils l'ont vécu. Le rap est aussi un exorcisme. Plutôt que de chercher à les censurer, il faut écouter ces textes. Si on essaye de les museler, ce sera pire encore. ».

Document lemond0020011103dr9800a32

#### **B.1.3.2 Alliance Ethnik - 1997**

CULTURE - Toutes les cultures urbaines bivouaquent à La Villette.

Par CATHERINE BEDARIDA.

922 mots

10 octobre 1997

Le Monde Français

(c) Le Monde, 1997.

Chaque fin de semaine, du 10 octobre au 9 novembre, musiciens, danseurs, chanteurs, acteurs, graphistes, soit plus de 2 000 artistes issus des banlieues, ont rendez-vous avec le grand public dans le Parc, la Grande Halle et les salles permanentes

À SARCELLES, le dramaturge Armand Gatti s'est livré cette année à une nouvelle expérience de création théâtrale avec des jeunes chômeurs et RMistes. Ces exclus, dit-il, sont comme « des objets célestes qui produisent un rayonnement écrit, sonore, théâtral d'une rare intensité ». Cette force d'attraction des cultures urbaines a séduit depuis une quinzaine d'années un nombre croissant d'artistes, de festivals, d'institutions. Au début des années 80, explorateurs du hip hop, habitants des cités réunis dans des ateliers de photo et d'écriture tâtonnaient du côté des Minguettes et des Mureaux. Depuis, quelques institutions, comme le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauevallon, ont commencé à s'intéresser à ces nouveaux langages artistiques. Aujourd'hui, La Villette cède à son tour à leur attrait, après avoir organisé en 1996, sous l'égide du Théâtre contemporain de la danse, des rencontres consacrées aux danses urbaines.

Les expressions des banlieues, quartiers riches de la dynamique d'une population nettement plus jeune que celle des centres-villes, frappent par leur succès. Le film de Mathieu Kassovitz, *La Haine*, et sa présentation parfois caricaturale de la violence des cités, a connu un accueil mémorable. Les rappeurs d'Alliance Ethnik quintette black-blanc-beur qui allie « tchatche optimiste » et sons funk, de Suprême NTM, de Ministère AMER sont en bonne place dans les classements des ventes de disques. MC Solaar, qui se dit « maître de la rime urbaine », attire des milliers de spectateurs à ses concerts. L'Etat et les collectivités publiques, principaux bailleurs de fonds culturels dans un pays où le mécénat est balbutiant, soutiennent ces expériences, entre préoccupations sociales et création artistique. Les crédits semblent bien maigres au regard des sommes englouties par l'Opéra-Bastille ou la Bibliothèque nationale de France. Mais, de droite comme de gauche, les gouvernements ont favorisé l'éclosion ou la professionnalisation d'artistes issus des territoires d'exclusion.

Les premiers plans « anti-été chaud » de 1982 comportent déjà des ateliers de pratique artistique ; en 1991, l'Etat crée des résidences d'artistes dans les ZUP des Mureaux (Yvelines), sur la dalle d'Argenteuil (Val-d'Oise), à Aix-en-Provence, dans plusieurs banlieues lyonnaises ; aujourd'hui, deux cents communes ont signé des « contrats de ville » permettant des expériences variées ateliers d'écriture pour femmes illettrées ; présence d'orchestres classiques dans des prisons ; ateliers de musiques actuelles pour les jeunes...

### **DRÔLE DE FIANÇAILLES**

Mais les parents qui souhaitent que leur enfant fasse du théâtre ou de la vidéo, les adolescents qui veulent progresser en danse ou en musique sont mieux avisés d'habiter le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris que les ZUP des grandes villes. Face à ces inégalités, des responsables politiques locaux et nationaux sont prêts à inverser timidement le cours des choses. Le fruit de ces mini-expériences malgré les insuffisances de l'Etat, les ratages locaux, les interrogations du monde culturel arrive au compte-gouttes sur les scènes nationales et, pour l'heure, à La Villette. Les chorégraphes se sont très tôt passionnés pour ces drôles de fiançailles entre le huis clos de la création contemporaine et le tumulte déstructuré des banlieues. Ils ont accueilli avec curiosité l'essor de la danse hip hop. Plusieurs d'entre eux ont voulu marier l'éthique et l'esthétique de la danse contemporaine avec les recherches novatrices, nées de la breakdance, du smurf, du vocabulaire hip hop. Maryse Delente, Jean-Claude

Gallota, Karine Saporta ont échangé leur univers imaginaire avec celui des danseurs des rues.

L'histoire des jeunes artistes de Vénissieux, dont plusieurs sont programmés aux Rencontres de La Villette, en témoigne. Créée en 1983, la compagnie Traction Avant de Marcel Notargiacomo s'est attachée à élargir la culture artistique des jeunes des Minguettes. En 1990, la compagnie découvre le buto, danse contemporaine japonaise. Après le spectacle, Un break à Tokyo, monté avec une chorégraphe japonaise et présenté à New York, un danseur de la cité des Minguettes, Samir Hachichi, est admis à l'école du chorégraphe Merce Cunningham à New York. Fred Bendongué, autre danseur de la compagnie, passe par le Ballet national de Marseille de Roland Petit, avant de créer, en 1992, sa propre compagnie, Azanie, programmée ensuite à la prestigieuse Maison de la danse de Lyon. Plusieurs anciens ou nouveaux de Traction Avant, ainsi que le groupe Accrorap, né dans les cités ingrates de Saint-Priest, ont préparé deux mille jeunes des grands ensembles de la couronne lyonnaise à assurer un gigantesque carnaval à la brésilienne pour la dernière Biennale de la danse de Lyon.

Le travail de longue haleine de metteurs en scène de théâtre, comme Christiane VériceL dans les quartiers de Saint-Etienne puis de Lyon, ou Nadine Varoutsikos à Epinay-sur-Seine, donne naissance à des créations souvent jugées éblouissantes.

Installés dans les zones périphériques, des artistes se laissent influencer par cette culture. D'autres, sans y vivre, sont inspirés par les langages qui y émergent et accouchent d'oeuvres aux formes métissées. Arts graphiques, musique, écriture ou danse, l'intérêt des manifestations programmées cet automne est de donner un aperçu de la vitalité créatrice et de la diversité des courants dans les milieux urbains d'aujourd'hui.

Document lemond0020011002dtaa005j8

#### **B.1.4 Black Blanc Beur : figement**

### **B.2 Black Blanc Beur 1998**

#### **B.2.1 « Une Coupe du monde pour les jeunes de banlieue. »**

CULTURE - Une Coupe du monde pour les jeunes de banlieue.

Par CATHERINE BEDARIDA.

781 mots

14 avril 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

L'opération Banlieues du monde 98 invite des jeunes d'une trentaine de villes françaises et étrangères à Saint-Denis

MAMADOU YAFFA, alias Mam's, est une des figures de la Goutte-d'Or, le quartier black, blanc, beur du 18<sup>e</sup> arrondissement parisien. Arrivé à la Goutte-d'Or à l'âge de trois mois, il n'a jamais quitté ce périmètre, où il vient de fonder l'association Esprit d'ébène pour aider les adolescents sur les plans culturel, sportif ou scolaire. Vendredi et samedi, il était le maître de cérémonie de deux tournois, au stade des Fillettes, à la porte de la Chapelle : entre des équipes de football, d'une part, et entre des groupes de musique, d'autre part. La manifestation avait pour but de sélectionner les joueurs et les musiciens qui participeront à une compétition parallèle, réservée aux jeunes des banlieues d'une vingtaine de pays, lors du Mondial à Saint-Denis, au pied du Stade de France.

Garde-robe Nike ou Reebok, bob ou casquette sur la tête, des centaines d'adolescents du 18<sup>e</sup> arrondissement bravent le froid pour écouter, gratuitement, plus d'une vingtaine de groupes de rap de leur quartier. Amateurs, ces groupes portent des noms tout simples Medhi et Malek ou plus ambitieux Nefast, X-clusive, Griffes urbaine... Vendredi, trois gamines de douze à quinze ans, sous le nom d'Enigmatik, poussaient leur goulante rappée pour ouvrir l'après-midi de concert en plein air au stade des Fillettes. Leur ont succédé plusieurs groupes de garçons, un peu maladroits sur scène, qui roulaient des mécaniques en lançant leurs assonances sur le « chichon » (haschisch), la « prison » et le « fourgon ». S. Kadrille, qui a déjà enregistré un CD et ne peut donc être sélectionné, jouait pour le plaisir.

Vêtu d'un élégant survêtement vert sapin et ivoire, Mam's connaît tous les groupes et les fait applaudir. Il a participé à des concerts de la Goutte-d'Or sur le thème « Plus de bruit contre le sida ». Pendant l'année, il manage des musiciens en voie de professionnalisation. Après quelques études commerciales, il s'est tourné vers des petits jobs dans le cinéma. Mannequin à ses heures, il devait participer au défilé de mode qui clôturait les deux jours de tournoi parisien. Il semble tout aussi à l'aise avec les sélections de football qui ont

lieu en même temps : « J'avais commencé une carrière de sportif, mais j'ai dû arrêter après un accident au genou. »

Pour que la Coupe du monde profite aux jeunes de la Seine-Saint-Denis, la ville de Saint-Denis et le conseil général ont lancé cette vaste opération baptisée « Banlieues du monde 98 ». Associée au réseau du Printemps de Bourges, elle mêle des manifestations sportives et musicales qui doivent culminer du 1<sup>er</sup> au 12 juillet sur le stade Mandela, voisin du Stade de France. « Notre but, ce sont les échanges et les rencontres entre jeunes qui vivent des expériences différentes au Brésil, au Mali, à Marseille... », explique Mustapha Terki, directeur du réseau du Printemps de Bourges.

Environ quatre-vingts jeunes de Saint-Denis sont allés par petits groupes découvrir la vie d'autres adolescents de quartiers pauvres à travers le monde, de Johannesburg à Tuzla (Le Monde daté 11-12 janvier). Dans le même temps, vingt-deux villes étrangères et dix villes françaises ont sélectionné l'équipe de foot et le groupe de musique qui doivent les représenter en juillet. Pendant le festival de musique de Bourges, cette semaine, le réseau du Printemps va accueillir les jeunes des villes françaises pour une ultime sélection de quatre groupes qui viendront à Saint-Denis en juillet.

Un « Village du monde » doit ouvrir au stade Mandela dès le 10 juin. Plusieurs milliers de jeunes pourront y suivre les retransmissions des matchs sur un écran géant et manger au restaurant Cuisines du monde. C'est là que les délégations françaises et étrangères de Banlieues du monde 98 se rencontreront pour un grand tournoi de foot. Les footballeurs adolescents venus de Sao Paulo, Madrid, Los Angeles ou Yako auront aussi le privilège d'assister chacun à un vrai match de la coupe au Stade de France. La trentaine de groupes musicaux qui les accompagnent se produiront dans ce Village, parrainés par des artistes confirmés leurs noms ne sont pas encore arrêtés. Cette semaine, plusieurs de ces jeunes musiciens de rap, de rock ou de techno sont déjà au programme des Découvertes du Printemps de Bourges, un plateau qui permet de détecter les talents en herbe, comme Ithaka, du Portugal, 3K, de Pologne, et Ea!, d'Espagne.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du4e00r2t

**B.2.2 « Politique et ballon rond. Premier BBB foot 1998 jour de la demi-finale. »**

EVENEMENT - Politique et ballon rond.

367 mots

8 juillet 1998

Libération

Français

Autant que la guerre qui a ravagé les Balkans, le Mondial a placé la Croatie sur la carte du monde. C'est que le football est une arme politique : derrière la fête qu'on prépare, il y a un calcul nationaliste. Pour la jeune Croatie, en quête d'une image plus démocratique, une équipe affamée de reconnaissance sur le terrain est le plus beau drapeau qui soit. Miroslav Blazevic, colonel de réserve de l'armée croate, ancien entraîneur du Dinamo Zagreb et ami intime du président Franjo Tudjman, est le meilleur ambassadeur du moment. Les bleu et blanc à damier rouge, qui désirent écrire leur histoire au gré des trajectoires du ballon rond, après l'avoir fait grâce à celles des balles et des obus, ont déjà gagné une bataille en allant plus loin que leurs ennemis serbes et monténégrins, éliminés en huitième de finale sous la bannière yougoslave.

Même en France, sur un mode plus pacifique, à la veille du 14 Juillet, les Bleus sont les héros potentiels de la fête nationale. Chirac se rêve en goal ultime et Jospin rien moins qu'en Jacquet-Zidane. Mais cette harmonieuse équipe black-blanc-beur peut-elle vraiment gommer les dérives xénophobes et racistes d'une part non négligeable des électeurs ? Sous le régime titiste, déjà, les différences s'accordaient pour créer un des footbolls les plus talentueux du continent. Mais le jeu annonçait la catastrophe. Le folklore des supporters croisait le fanatisme partisan. Tchetniks contre Oustachis : les derbys entre le croate Dinamo de Zagreb et son rival serbe Etoile rouge de Belgrade étaient les plus redoutables. Les supporters se préparaient aux matchs comme à la guerre. L'équipe croate d'aujourd'hui a-t-elle tiré la leçon du désastre ? Dans notre supplément 32 écrivains sur le terrain, Predrag Matvejevitch annonçait des changements positifs. Le jeu, disait-il, libéré de plus en plus de passions malsaines, semble revenir sur le stade. On voudrait le croire. Mais à Mostar, après la victoire croate, deux Bosniaques ont été tués à la suite de débordements chauvins

ARMANET François

Document lbprt000020010924du78009w5

### B.2.3 « Le Brésil vit un rêve français. »

Le Brésil vit un rêve français.

Par JACQUES BUOB.

1,011 mots

9 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

LES BRÉSILIENS aiment s'amuser avec un ballon. Ils aiment jongler, dribbler, marquer, ils ne pensent qu'à ça. Etre gardien de but, ils n'y songent pas. C'est un poste pour les faibles des pieds, un poste par défaut. Ou alors pour des types qui ne sont pas comme tout le monde, des marginaux. Voilà pourquoi le Brésil a toujours été un peu anémique du côté de l'ultime défenseur. Enfin, c'est ce qu'on disait jusqu'à ce mardi soir qui se termina dans la tragédie et par une affaire de gardiens de but.

Côté hollandais, ce grand escogriffe un peu arrogant d'Erwin Van der Sar, vingt-sept ans, 197 centimètres de haut, considéré comme l'un des meilleurs gardiens du monde. De l'autre, Claudio Taffarel, trente-deux ans, 181 centimètres, le cheveu blond et dégarni. Il a beau avoir gardé une centaine de fois les buts brésiliens, il n'est jamais venu à l'idée de qui que ce soit de le classer parmi les modèles de la spécialité.

Ronaldo, Rivaldo et Emerson ont déjà battu Van der Sar sans bavure dans l'épreuve de tirs au but qui va désigner le premier finaliste de la seizième Coupe du monde. Frank de Boer et Dennis Bergkamp ont fait eux aussi ce qu'ils avaient à faire. S'avance Philip Cocu. Il est épuisé après les quatre-vingt-dix minutes du temps réglementaire et les trente minutes de prolongation. Il tire sur la droite de Taffarel, d'une manière assez mollassonne et prévisible. Taffarel ne s'y trompe pas, plonge du bon côté, le gauche, et arrête la balle. Et d'un ! Dunga marque encore pour le Brésil. Van der Sar jusqu'à présent n'a fait que regarder passer les missiles qui viennent fouetter ses filets. S'avance Ronald de Boer, frère jumeau du premier. S'il échoue, c'en est fini des espoirs hollandais. On le sent pas fier. Il s'élançait, ralentit, hésite et finit par choisir le côté droit de Taffarel, lequel bondit dans ses chaussures vertes et dévie le cuir du bout des gants.

### UNE STATUE POUR TAFFAREL

Alors un immense cri envahit le Stade-Vélodrome de Marseille et une immense clameur le Brésil tout entier. On croit l'entendre par-delà l'océan. Ce n'est qu'un mot répété inlassablement sur un air de samba : « Taffarel ! Taffarel ! » Une statue pour « le sauveur de la patrie » ! Et lui, il pleure, il rit, il dit : « C'est Dieu qui m'a aidé. » Les journalistes brésiliens l'assiègent, lui tendent des magnétophones, des téléphones portables pour que le pays l'entende en direct. « Le Brésil mérite ce moment de joie. Mais nous n'avons rien gagné encore, sinon une bataille très difficile. Nous ferons tout notre possible pour gagner le titre. » Sur la pelouse où se croisent maintenant en tous sens des gens heureux, des gens en larmes, un monsieur de soixante-sept ans aux cheveux blancs essuie ses lunettes embuées de joie, c'est Mario Zagallo, l'entraîneur des Brésiliens.

Plus tard, celui qui a déjà gagné deux Coupes du monde comme joueur (1958 et 1962), une comme entraîneur (1970) et une comme coordonnateur technique (1994), c'est unique, dira : « C'est une victoire de tous les joueurs, pas seulement de Taffarel. Car, tout le monde a contribué à ce succès. » Certes. Et un peut-être plus que d'autres : Ronaldo. Le plus grand joueur du monde, celui qui vaut 200 millions de francs par an, avait beau avoir marqué trois buts, fait autant de passes décisives, tapé deux fois les montants des buts adverses, il lui restait encore à justifier sa réputation aux yeux de la presse du monde qui fait la fine bouche. Certains le disaient trop gros, d'autres décevant. Foutaises. Ronaldo n'est pas Pelé, ni Platini. Dans le football du XXI<sup>e</sup> siècle, y aura-t-il d'ailleurs encore de la place pour des joueurs de ce type ? Le jeu aujourd'hui (la vie ?) est trop formaté, les rôles de chacun trop strictement définis pour laisser quartier libre aux artistes. Mais Ronaldo est une panthère. Il semble dormir sur sa branche, quand soudain il bondit, prend quelques mètres d'avance au plus attentif des défenseurs, et droit au but. Altruiste aussi : il sait offrir à ses partenaires des ballons en or. En plus il ne se plaint ni ne proteste sauf quand il a de bonnes raisons. Il est réservé et modeste. Cette partie fut la sienne autant qu'à Taffarel. Qui s'interroge encore sur Ronaldo ?

Et il fallait bien ce Ronaldo-là pour faire obstacle à l'équipe des Pays-Bas qu'on savait forte et dangereuse et qui le fut jusqu'aux limites ultimes du match. Sans se plaindre, les Orange ont surmonté les absences de joueurs-clés : Arthur Numan, Winston Bogarde et Marc Overmars, l'exceptionnel petit



ailier d'Arsenal qui leur aura bien manqué ce soir. Mais il y eut Patrick Kluivert devant, les frères de Boer devant, derrière, partout, et tous les autres qui jamais ne renoncèrent. Mieux, ils dominèrent longtemps les Brésiliens. Et c'est malheur de les voir partir.

#### **MATCH FIN DE SIÈCLE**

Alors maintenant, aux Français de jouer. La voie royale d'une finale qu'on espérait sans trop y croire depuis le début de la compétition leur est maintenant ouverte. Ils sont à deux pas d'un France-Brésil, revanche de Guadalajara, quand l'équipe des Platini, Tigana, Giresse, Fernandez, Bossis et les autres gagnèrent leur place en demi-finale après séance de tirs au but où Joël Bats fut notre Claudio Taffarel. Mais foin des références aux grands anciens. C'est notre équipe black-blanc-beur farouchement stylée 1998 qui entre sur le terrain ce mercredi soir à Saint-Denis, pas des souvenirs. Et, en face, elle trouvera des Croates, nouvelle nation du football, nouvelle nation tout court. Un match fin de siècle, asseztendance, un peu post-moderne. Très excitant.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7900e43

#### **B.2.4 « Mondial - Des ministres heureux mais prudents sur France-Brésil. »**

Mondial - Des ministres heureux mais prudents sur France-Brésil.

877 mots

9 juillet 1998

13 :27

Reuters - Les actualités en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS, 9 juillet, Reuters - Les ministres français ne tarissaient pas d'éloges, jeudi matin, sur l'équipe de France qualifiée pour la première fois de son histoire pour une finale de Coupe du monde de football. Mais la prudence était de rigueur quant à l'issue de la confrontation avec le Brésil, dimanche.

Ce sont des ministres visiblement heureux mais montrant parfois les stigmates des émotions de la veille qui sont arrivés autour de 11h00 à Matignon pour une réunion essentiellement consacrée...aux choix fiscaux du gouverne-

ment pour 1999.

« J'ai beaucoup souffert. J'espère que je vais moins souffrir à cette réunion », a soupiré Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'Artisanat.

« Regardez la tête de Moscovici, il a aussi beaucoup souffert », a-t-elle ajouté sur un ton moqueur, aux côtés d'un ministre des Affaires européennes hilare. "Mais on est heureux. On est vraiment heureux. »

Sans doute un peu fatigué, Pierre Moscovici a affirmé que l'image forte du match resterait les deux buts ... du défenseur Laurent Blanc, confondu avec son camarade Lilian Thuram.

L'expulsion de Laurent Blanc et un arrêt spectaculaire du gardien Fabien Barthez dans les dernières minutes du match l'ont il est vrai aussi marqué. « On a, c'est vrai, tremblé jusqu'au bout », a souligné Pierre Moscovici avant de se ressaisir : « Honnêtement, moi je n'ai jamais tremblé. J'ai toujours pensé que la France s'en sortirait ».

Avec Elisabeth Guigou, séquence émotion : "Ils nous ont fait chavirer le coeur", a déclaré la ministre de la Justice. « On est triste pour Laurent Blanc. »

Sa collègue de la Solidarité et de l'Emploi, Martine Aubry, et le ministre de la Ville, Claude Bartolone, se sont montrés à la fois les plus diserts et les plus politiques.

« J'espère que cette équipe black-blanc-beur donnera envie à bon nombre de nos concitoyens de chasser leurs idées racistes et montrera que lorsqu'on a la volonté on peut gagner », a dit Claude Bartolone, pour qui l'équipe de France a montré "toute sa solidité" au cours de ce « superbe match ».

Quant à Aimé Jacquet, il « a montré tout son caractère et la pertinence des choix qu'il avait faits », a-t-il ajouté, rejoint dans cet éloge du sélectionneur national par Martine Aubry.

« Aimé Jacquet ne parle pas beaucoup mais il fait, et vous savez que chez ça fait partie des qualités que j'aime beaucoup », a-t-elle déclaré, estimant qu'en politique c'est "la même chose : il vaut mieux faire que parler ».

-  
**« Ça va être dur »**

-  
Elle a décoché au passage quelques traits à la presse qui n'a pas été tendre pour l'entraîneur des tricolores.

« Les critiques que vous avez faites sur Aimé Jacquet n'étaient pas vraiment sympathiques », a-t-elle dit. « Je pense qu'on devrait faire comme les medias étrangers, c'est-à-dire soutenir notre équipe. Moi, j'ai toujours essayé de soutenir les Français, et je pense qu'aujourd'hui on est fier d'eux. »

Moins inspirés, d'autres ministres ont fait dans la sobriété, se contentant de jeter quelques mots en pâture aux journalistes : « C'était génial » (Christian Sautter, secrétaire d'Etat au Budget), « C'était bien beau » (Dominique Voynet, ministre de l'Environnement).

Visiblement un peu vexé qu'on ait omis de lui demander son pronostic avant la demi-finale France-Croatie, le ministre de l'Agriculture, Louis Le Pensec a lancé, vengeur, du perron de Matignon : "J'avais prévu cela. Vous ne me l'aviez pas demandé avant. Je vous aurais dit 2-1 ! ».

La ministre de l'Enseignement scolaire, Ségolène Royal, vêtue de bleu, remporte pour sa part la palme du « cocorico ».

« Du stress, de l'émotion, c'était un moment populaire extrêmement fort et une belle victoire. Maintenant la coupe est ici, elle est en France, il faut la garder », a-t-elle lancé. « Il faudrait que tout le monde soit en bleu-blanc-rouge, en tout cas, dimanche », pour la finale France-Brésil.

Le Premier ministre, Lionel Jospin, avait estimé mercredi soir, après la victoire de la France sur la Croatie, que « les portes (étaient) maintenant grandes ouvertes » vers la coupe.

Ses ministres se montraient jeudi matin beaucoup plus prudents, même si Pierre Moscovici estimait que les tricolores avaient « toutes leurs chances ». « C'est une équipe qui a quand même une ressource mentale absolument étonnante. Ce n'est peut-être pas la meilleure équipe du monde, ce ne sont pas forcément les plus brillants, mais ils sont vraiment extrêmement forts », a-t-il déclaré.

« J'ai toujours fait le pronostic Brésil-France en finale. Maintenant, c'est un peu plus dur », a déclaré Martine Aubry. « Vis-à-vis du Brésil il va falloir que non seulement on soit capable de faire des actions collectives comme on l'a fait, mais qu'on soit capable de marquer un peu plus. Je crois que c'est ça le point faible aujourd'hui. » « Ça va être dur, mais j'imagine que l'équipe est galvanisée maintenant », a renchéri Elisabeth Guigou.

« C'est dur, c'est dur », a opiné, en écho, le ministre de l'Economie, Dominique Strauss-Kahn. /EJ.

(c) Reuters Limited 1998.

Document reutfr0020010926du79009il

**B.2.5 « L'exploit des Bleus convertit la France au culte du ballon. »**

EVENEMENT - L'exploit des Bleus convertit la France au culte du ballon.

579 mots

10 juillet 1998

Libération

Français

Libération. Une publication de SNPC - France. Tel : 33 (1) 42 76 17 89  
<http://www.liberation.fr>

**Hommes, femmes, blancs, blacks, beurs...**

L'équipe finaliste du Mondial, modèle d'intégration réussie. Combien étaient-ils à tenir pour la première fois de leur vie un drapeau tricolore, à chanter la Marseillaise et à entonner en chœur un On a gagné forcément aussi globalisateur que réducteur ? A découvrir ce qu'il faut bien appeler une liesse patriotique ? Des jeunes (beaucoup), des vieux, des hommes, des femmes (beaucoup), des riches, des pauvres, des gens de gauche, de droite, des fachos (sans doute) Qu'importe. Comme l'a raconté hier le patron de la Fédération française de football : On a chanté avec le chef de l'Etat et le Premier ministre dans les vestiaires.

La coiffeuse de Montluçon, le paysan de Mussy-sous-Dun, le chômeur de Paris ou le rentier de Nice auront communié à la victoire des Bleus. L'Histoire, celle-là même qui nous a appris à nous méfier de l'Union sacrée et de ses évidences, retiendra qu'un match de foot aura rassemblé toutes les catégories socioprofessionnelles, politiques, sexuelles et ethniques comme jamais dans le pays depuis la Libération. L'espace d'une nuit, cette Coupe du monde aura transcendé les clivages sociaux traditionnels et jeté dans la fête plusieurs centaines de milliers de personnes. Elle aura fait connaître la passion du ballon rond à de nouvelles couches, des enfants, des femmes Joies gratuites certes, dépourvues de sous-entendus, mais qui, par le nombre de ceux qui ont soutenu l'équipe de Jacquet, renvoient à un problème identitaire : c'est quoi la France ? Ce qu'il y a d'extraordinaire, quelques heures seulement après la liesse, c'est de souligner les déclarations de la classe politique. Pour dire

d'abord qu'il n'y a que la gauche pour tenter de tirer les leçons de la nuit. Pour souligner ensuite que c'est le problème communautaire qui retient l'attention. Il y avait dans mon quartier un élan des jeunes, dont certains n'avaient pas 18 ans, qui manifestement n'avaient pas besoin de demander la nationalité française pour se sentir réellement français (Daniel Marcovicht, député PS du XIXe arrondissement de Paris). J'espère que cette équipe black, blanc, beur donne envie à bon nombre de nos concitoyens de chasser leurs idées racistes et de montrer que, lorsqu'on a la volonté, on peut gagner (Claude Bartolone, ministre de la Ville). Il n'y a pas d'écart entre eux, les jeunes des banlieues et l'équipe de France. Le rapport, par exemple, des jeunes des quartiers nord de Marseille et de Zidane est un rapport de proximité. Cette équipe montre qu'au-delà des différences on peut construire ensemble (Marie-George Buffet, ministre PCF des Sports). Et que penser du télégramme de Jean-Jack Queyranne, le secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer, à Lilian Thuram : Vos exploits honorent l'outre-mer ? La rue, le peuple devant sa télé expriment la victoire de la nation non pas en armes mais en crampons ; le politique réduit l'événement aux préoccupations du moment : la déshérence de l'autre côté des périphériques, le chômage, le développement du FN. Etrange. A moins que ce soit ça la vraie signification de la nuit dernière : chacun peut mettre dans le foot ce qu'il veut bien y mettre.

DESSPORTES Gérard

(C) Libération n° 5331.

Document lbrt000020010924du7a00a5w

### **B.2.6 « Mondial - La France vibre pour ses Bleus “black blanc beur”. »**

Mondial - La France vibre pour ses Bleus « black blanc beur ».

739 mots

10 juillet 1998

13 :27

Reuters - Les actualité en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS, 10 juillet, Reuters - Les exploits de l'équipe « black blanc beur » au Mondial et la conversion des femmes au ballon rond semblent avoir sorti la France d'une longue dépression et oeuvré en faveur de l'intégration.

Depuis la qualification des Bleus en finale, spécialistes des banlieues, sociologues et hommes politiques se penchent sur l'étrange fièvre qui a saisi les Français.

Il y a « tant d'émotion dans ce pays », « tellement de femmes qui s'y sont mis » et une « telle joie à voir sortir dans la rue les trois couleurs de notre drapeau » qu'on est en droit « de se demander ce qui se passe », écrit ainsi dans Libération l'urbaniste Roland Castro.

L'ex-délégué à la rénovation des banlieues rappelle la crise d'identité du pays, la montée du Front national, le déficit républicain dans les banlieues, et même le non-règlement de Vichy dans la mémoire.

Puis il avance une explication : « Les Français découvrent sur les visages de leur équipe ce qu'ils sont devenus, une république métissée, que ça marche, que l'on peut s'aimer et que l'on peut gagner ».

Pour Roland Castro, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, « est bien silencieux » depuis le début du Mondial et l'on assiste « au premier recul de l'extrême droite ».

Après Lionel Jospin, qui avait salué la "diversité" de l'équipe de France, Philippe Séguin, président du RPR, a également fait vendredi des 22 Bleus une arme anti-FN et un symbole de l'intégration réussie. Il a parlé de l'"amour de la France" qui anime les supporters venus des banlieues.

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, nombre de députés partagent cet avis.

« Ce qui est assez extraordinaire, c'est de voir que cette équipe métissée reflète la France d'aujourd'hui, de voir tous ces jeunes crier ensemble 'Allez la France' », dit le RPR Patrick Devedjian.

Conscient du phénomène, le président socialiste de l'Assemblée, Laurent Fabius, a décidé, à la hâte, de faire déployer vendredi une grande banderole « Allez la France » sur la façade du palais Bourbon.

### « Capable du meilleur comme du pire »

Une grande partie de la presse souligne que le jeune joueur d'origine kabyle Zinédine Zidane, et auquel Lionel Jospin s'est comparé, « résume désormais à lui seul ces Bleus qui gagnent ».

Présenté comme un symbole de réussite, « Zizou » est devenu le porte-

drapeau d'une France plurielle.

Kofi Yamgnane, ex-ministre de l'Intégration, met cependant un bémol à cette autocébration d'une France réconciliée, soulignant que, pour être reconnu, un fils d'immigré est condamné à l'excellence.

Mouloud Aounit, président du Mrap, juge également que le chemin de l'intégration est encore long.

« Il ne faut pas se leurrer, la France est capable du meilleur comme du pire. Elle est capable de se mettre en liesse, d'accueillir le monde entier et en même temps, c'est un pays qui reste raciste comme vient de le montrer un récent sondage », dit-il à Reuters.

« Il y a un paradoxe : au moment où les Français sont collés derrière 'Zizou' les comportements xénophobes n'ont jamais été aussi importants », ajoute-t-il.

Néanmoins, Mouloud Aounit se réjouit de voir que « ce n'est pas l'anti-France de Le Pen, grincheuse et recroquevillée sur elle-même, qui gagne ».

« Pour moi, la France, c'est celle qui gagne aujourd'hui », dit-il. Danielle Krassilchik, qui milite pour la régularisation des sans-papiers, craint également que cette ferveur ne fasse long feu.

« Quand on voit qu'après la victoire de la France il y avait 300.000 personnes sur les Champs-Élysées, alors que les manifestations des sans-papiers rassemblent au maximum 2.000 personnes, c'est un peu désespérant », dit-elle.

Si l'on en croit les sondages, les Français semblent en tout cas emportés par une vague d'euphorie dont profitent allègrement le président Jacques Chirac et le Premier ministre Lionel Jospin.

De « l'hymne à la joie » de l'Humanité à « la France voit la vie en bleu » du Monde, la presse n'est pas en reste.

« On m'avait annoncé des Français grincheux, manifestant à tout propos contre tout et n'importe quoi et repliés sur eux-mêmes. On découvre un Paris en fête, avec des airs de Copacabana », s'étonne une journaliste brésilienne. /JR/GB.

(c) Reuters Limited 1998.

Document reutfr0020010926du7a00915

### **B.2.7 « Coeur tricolore. »**

Coeur tricolore.

361 mots

10 juillet 1998

La Tribune

Françis

(c) 1998 La Tribune (not to be redisseminated) Tel : +33 (0)1 44 82 16 16 <http://www.latribune.fr>.

### **LA TRIBUNE DE LA PRESSE D'IVAN LEVAI**

Ce n'est pas tous les jours qu'on voit sur les Champs-Élysées trois cent mille personnes spontanément rassemblées par un même bonheur tricolore ! Il y faut d'ordinaire la fin d'une guerre, l'élection d'un président populaire ou la commémoration biséculaire de la Révolution de 1789.

Une bonne partie de la presse et de la classe politique a su anticiper ce mouvement en profondeur de la société française vers ses footballeurs. D'autres en revanche se sont « plantés ».

C'est ainsi qu'on aura remarqué la présence appuyée de MM. Chirac, Jospin, Séguin tout au long du Mondial et le soutien, à peine moins discret, de Robert Hue et Marie-George Buffet. A l'opposé, on n'a pas beaucoup entendu les choristes du Front national, décontenancés sans doute par une équipe de France qui n'a pas sa préférence.

La presse n'a pas ce problème existentiel. Seuls quelques titres dont l'Equipe, qui s'étaient trompés avant le Mondial sur Aimé Jacquet, ont fait hier amende honorable.

L'Événement du jeudi, en revanche, persiste et signe dans sa dénonciation du « fric-foot » en publiant vingt-cinq salaires de footballeurs.

Une enquête où l'on voit que, sur le marché mondial, un Ronaldo à 205 millions de francs vaut dix fois un Zidane ! Au passage l'EDJ consacre vingt-deux pages au bonheur... de vivre en Italie !

Et en France donc ? Dieu merci, une majorité de quotidiens n'ont pas craint d'aller du côté du peuple black-blanc-beur qui criait sa joie, des Champs-Élysées au Vieux Port.

« Du stade... à la France, un pays complètement foot », relève Libération... Tandis que la Croix évoque « des sportifs de chair, avec assez de talent pour susciter l'admiration et assez de faiblesse pour ressembler à ceux qui les regardent ».

Pierre Georges dans le Monde préfère voir passer un « rêve du Noël en juillet » ! Tout à côté, Saint Laurent ose... une publicité tricolore et nue, autour



d'une femme dans les vestiaires !

La Tribune

Document trds000020010928du7a00gr0

### **B.2.8 « La France voit la vie en bleu. »**

La France voit la vie en bleu.

Par JACQUES BUOB.

979 mots

11 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

LA FRANCE s'est réveillée incrédule. Pas tant de la présence de « son » équipe de football en finale de la Coupe du monde pour une apothéose face au Brésil, mais de l'engouement extraordinaire qui a saisi le pays, des villes aux campagnes, des hommes aux femmes, des enfants aux vieillards, des Noirs aux Blancs et à toutes les autres couleurs, des cités de banlieue aux banlieues des bourgeois... La Coupe du monde avait débuté sur un ton un peu pincé. Elle se termine dans une ambiance bigarrée de carnaval carioca qui fait voler en éclats nos célèbres blocages psycho-socio-culturels.

Que se passe-t-il ? Voilà que Laurent Fabius, président de l'Assemblée, décide de tendre une banderole sur le fronton du Palais-Bourbon où on lira, en grosses lettres bleu-blanc-rouge, « Allez la France. » Ce message « très simple et très gai marquera le soutien de la représentation nationale à l'équipe de France et participera à l'engouement populaire ». On rêve, on revisionne les images des 300 000 personnes, même pas prises de boisson, qui ont déferlé, mercredi soir, sur les Champs-Élysées venus des « quartiers » et d'ailleurs, brandissant des drapeaux tricolores et hurlant le même « Allez la France ! » sans retenue, sans complexe, sur tous les accents et sans casse. Au tribunal de Bordeaux, un voleur de sacs à main, qui partait direction la prison après avoir pris trois mois ferme, a quitté le prétoire entre ses deux gendarmes, criant aussi : « Allez la France ! » C'était quelques minutes avant le coup d'envoi de France-Croatie.

### LA MÉNAGÈRE SUCCOMBE

Même la ménagère de moins de cinquante ans a déjoué les pronostics des instituts de sondage. En avril, elle avait été déclarée allergique au « foot » à 70 % par l'institut Ipsos. Les chaînes de télévision s'étaient creusé la tête pour lui proposer des programmes alternatifs, spécialement conçus pour elle. Les marques de produits féminins avaient décidé, études à la clé, de déserrer massivement les retransmissions du Mondial. Patatras ! La ménagère de moins de cinquante ans est devenue une supportrice de moins de cinquante ans. Pour France-Italie, 42 % des téléspectateurs étaient des téléspectatrices, et elles ont peut-être été plus nombreuses pour France-Croatie (les chiffres ne sont pas encore publiés). Elle sont non seulement devant l'écran, mais dans les stades, dans les bistrotts, à discuter et, le soir, au bal à la Bastille pour fêter la victoire avec la jeunesse black-blanc-beur. Elisabeth Guigou, Martine Aubry sont à l'unisson, ne manquant aucune occasion de confier, avec ton de commentateur sportif, leurs sentiments sur les chances des uns et des autres. Marie-George Buffet aussi, c'est son métier de ministre de la jeunesse et des sports, mais elle a été surprise écrasant une larme à l'issue de France-Paraguay.

Le phénomène laisse perplexe. On imaginait des Français fidèles à leur image, du genre : « Ouais... Cette équipe... Mais enfin... Pas très brillant... Ric-rac à tous les coups... Elle fait pas rêver... Parlez-moi plutôt de Kopa... » Rien de tout cela. Au contraire, l'équipe de France est dotée de toutes les qualités de ses défauts. Elle est solide, courageuse, rigoureuse, « forte dans sa tête », ambitieuse, solidaire, fraternelle, soudée. Un bloc. Toutes qualités aux antipodes de celles que l'usage accole généralement aux gens d'ici.

L'équipe est à l'unisson du pays réel. Il y en a pour tout le monde. Les sociologues diront plus tard si l'engouement qui traverse le pays est dû à ce phénomène-miroir. Résumons les origines géographiques de nos représentants, deuxième, troisième, cinquantième générations de Français : deux Basques, trois Antillais, un Arménien, un Guyanais, un Breton, un Argentin, un Kabyle, un Ghanéen, un Marseillais, un Italien, un Kanak, un Portugais, un Ariégeois, un Kalmouk, un Poitevin, et quelques autres issus de terroirs divers. « Quel meilleur exemple de notre unité et de notre diversité que cette magnifique équipe », résume Lionel Jospin dans une interview à La Dépêche du Midi du vendredi 9 juin.

### LE TRIOMPHE D'UN MODESTE

Emu et surpris par les manifestations de liesse qui se sont déroulées mercredi soir dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le député PS Daniel Marcovitch pointe « l'élan des jeunes, dont certains n'ont pas dix-huit ans, qui, manifestement n'ont pas besoin de demander la nationalité française pour se sentir réellement français ». Et il ajoute : « Le bleu-blanc-rouge colorié sur des peaux noires, jaunes ou bistres, c'est aussi la France. » A la tête de toute cette aventure, qui trouve-t-on ? Une star, un champion de la communication ? Pas du tout. Un homme de cinquante-sept ans, issu d'une famille d'ouvriers de la Loire, et ancien ouvrier lui-même, ex-joueur de Saint-Etienne, éphémère international, entraîneur des Girondins de Bordeaux à la grande époque, avec l'accent du pays et un look style vitrine de coiffeur des années 60. Un modeste, un type qui aime le travail bien fait et qui suit ses convictions. Pas tendance pour deux ronds, on le lui a bien assez reproché. Aujourd'hui Chirac, Jospin, la patrie reconnaissante, saluent en chœur « le grand entraîneur » qu'il est. Quelle revanche ! Il pleure en direct à la télévision ? Qui se moque ? Personne. Tout va sens dessus-dessous.

Le décor est planté pour la finale de dimanche. Le match est très ouvert. Les Brésiliens, quadruples champions du monde, ont des individualités hors du commun (Ronaldo, Rivaldo, Denilson, Roberto Carlos et les autres), mais leur jeu collectif n'a convaincu personne. Leur défense est poreuse. Ce n'est pas le cas de la nôtre. Notre problème, tout le monde le sait maintenant, c'est l'attaque. Mais comme nos arrières marquent, précise la ménagère de moins de cinquante ans, rien n'est impossible...

Document lemond0020010925du7b00egt

#### B.2.9 « France/Mondial - La joie déferle sur Paris. »

France/ Mondial — La joie déferle sur Paris.

par Hélène Fontanaud

551 mots

13 juillet 1998

01 :08

Reuters - Les actualité en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS, 12 juillet, Reuters — Un quart d'heure avant le coup d'envoi de la finale France-Brésil, la rue de Sèvres, frontière entre les très chics 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Paris, est vide. D'une fenêtre où est planté un drapeau tricolore, un cri féminin s'échappe : « On va gagner. »

Deux heures plus tard, un, deux, puis trois klaxons et des cris qui montent. Sur le boulevard du Montparnasse, tout proche, les premières voitures roulent à tombeau ouvert, drapeaux bleu-blanc-rouge aux portières, vers les Champs-Élysées.

Il suffit d'être vêtu de bleu ou d'arborer un maquillage tricolore pour trouver une place à l'arrière de camionnettes qui déferlent vers l'Arc de Triomphe, hayon ouvert pour permettre à un maximum de passagers d'embarquer.

« On l'a rêvé, Aimé l'a fait », « On est champions du monde », crie une petite foule grossissante sur le pont de l'Alma, en hommage au sélectionneur de l'équipe de France, Aimé Jacquet, hier décrié, aujourd'hui adoré.

Mais, à l'arrivée sur les Champs-Élysées, un slogan domine les autres : "Zizou, Zizou." Des drapeaux algériens sont brandis pour rappeler les origines de celui qui a inscrit deux des trois buts de la victoire, le Kabyle de Marseille, Zinédine Zidane.

« Zidane président », s'époumone Mahmoud, 19 ans, qui est venu de la banlieue sud avec ses frères et sa petite soeur, Malika, 17 ans, qui n'est pas la moins enthousiaste et s'écrie : « Le Pen sur la touche, Zizou président. » Repris par des milliers de poitrines « black, blanc, beur », le slogan enfle.

-  
**« Merci Aimé, Merci Zinédine »**

-  
Une large banderole se déploie. On peut y lire : "Merci Aimé, merci Zinédine, Christophe, Christian.." puis le reste se perd car elle plie dans le vent.

Devant le Fouquets, des jeunes se moquent des CRS qui gardent le restaurant huppé. Mais sans agressivité.

« On nous avait dit qu'il allait pleuvoir et il fait beau. On nous avait dit que les Brésiliens allaient gagner et on a gagné », s'émerveille un quadragénaire, dont le fils arbore un maillot bleu frappé du nom de Bixente Lizarazu et un fanion basque.

Enroulés dans des drapeaux tricolores, des adeptes du roller sillonnent les trottoirs aux cris de « on est les champions » et "mais ils sont où les Brési-

liens ? ».

« Trois zéro, trois zéro », répète halluciné un supporter tandis que les trois couleurs affichées sur son visage se mêlent dans ses larmes.

Malika a réussi à grimper sur l'une des voitures qui roulent au pas. Elle fait voler son drapeau algérien, suscitant des « Zidane, Zidane ».

Au bas des Champs-Élysées, des jeunes se baignent dans les fontaines. « On est des millions », hurlent-ils. « C'est le plus beau jour, plus beau que tout », affirme un jeune pourtant revêtu du maillot « auriverde » des Brésiliens. Des Brésiliens, il y en a justement. Beaux joueurs, ils se laissent embrasser par des tricolores à la voix éraillée. Partout, les pétards claquent et les fusées illuminent le ciel qui se charge de nuages et cède à l'obscurité. "Et qu'est-ce qu'on fait maintenant qu'on est arrivés en bas ? », s'inquiète Malika. « On remonte ! », répond son frère en plongeant dans la marée bariolée. /HF.

Document reutfr0020010926du7c009ip

#### **B.2.10 « Les grands déçus moitié bleus, moitié jaunes. »**

EVENEMENT - Les grands déçus moitié bleus, moitié jaunes.

786 mots

13 juillet 1998

Libération

Français

#### **L'Italie, l'Allemagne et l'Argentine étaient divisés sur les pronostics.**

Dans les pays qui pensaient jouer pour le titre, la déception est grande. Mais il n'empêche qu'une finale de Coupe du monde ne se rate pas.

L'Italie bonne joueuse Depuis l'élimination, en quart de finale, de la Squadra Azzurra par l'équipe de France, la fièvre était retombée dans la péninsule. Les Italiens semblaient suivre d'un oeil détaché les prouesses des équipes en course pour le titre. Mais, à la veille de la finale, l'intérêt s'est d'un coup rallumé. Hier en fin d'après-midi, les principales artères de Rome étaient traversées de jeunes gens en Vespa arborant tantôt les couleurs de la France, tantôt celles de la Seleção. Et souvent pour la même raison : La France a battu l'Italie, pouvait-on entendre, ici ou là.

A quelques minutes du coup d'envoi, les mauvais perdants souhaitaient ainsi une revanche par procuration face à des Français très souvent considérés

comme hautains. Depuis qu'ils nous ont battu, ils ont la puzza sotto il naso (la puanteur sous le nez, qui leur fait lever la tête), explique Francesco, un jeune supporter portant le maillot de Ronaldo. Celui de l'équipe de France au nom de Zidane s'est aussi bien vendu, rassure toutefois un marchand ambulant qui s'est installé à proximité du palais Farnèse, siège de l'ambassade de France. Tous les passionnés de ballon rond s'accordaient au moins sur un constat : treize des vingt-deux acteurs présents hier sur le terrain ont évolué ou jouent actuellement dans la péninsule.

L'Argentine a tourné une sombre page Après l'exultation qui a suivi la victoire contre l'Angleterre, la fièvre du Mondial est retombée comme un soufflé le 4 juillet, avec l'élimination contre les Pays-Bas. Ici, les jours de matchs, il y avait la foule. Maintenant, c'est nettement plus calme, dit Cesar, qui travaille dans une station-service de l'avenue Corrientes. On regardait les matchs quand l'Argentine jouait, mais aujourd'hui il fait beau, on va se balader, confirme un jeune couple. Dans ce pays où 80% des Argentins sont supporters d'un club de foot, l'intérêt pour le Mondial a quand même repris pour la finale. El campeón 98 ? Les avis sont partagés. La rivalité du Brésil et de l'Argentine en fait pencher beaucoup pour l'équipe des Bleus. Mais d'autres souhaitent que ce soit le Brésil qui gagne. La Coupe resterait en Amérique du Sud et, pour le prochain Mondial, on ne devrait pas jouer d'éliminatoires contre le Brésil, calcule Cesar.

L'Allemagne se console et rêve de métissage Vue avec un peu de recul, la défaite aussi a du bon. D'abord, l'élimination de leur équipe en quart de finale a permis aux Allemands de profiter pleinement du match France-B Brésil, en laissant leurs drapeaux noir-rouge-or au placard. Ensuite, l'élimination de la Mannschaft a permis de se réserver pour fêter hier la victoire de Michael Schumacher sur le circuit de Silverstone et de se concentrer sur les débuts d'un autre héros allemand, Jan Ullrich, dans le Tour de France.

Surtout, l'équipe bigarrée alignée par la France a inspiré quelques saines réflexions en Allemagne. L'euphorie qui a gagné la France depuis la demi-finale n'a rien d'agressif car elle n'est pas simplement bleu-blanc-rouge, elle est black-blanc-beur, observait samedi le *Süddeutsche Zeitung*, remarquant que l'équipe allemande aurait peut-être fait meilleure figure si elle avait intégré quelques Turcs. Même un homme politique conservateur comme Gerhard Mayer-Vorfelder, vice-président de la Fédération de foot allemande, a déclaré qu'il faudrait davantage attirer les enfants étrangers dans l'équipe nationale

allemande. Depuis que les Tricolores ont battu les Croates, ceux-là mêmes qui avaient sorti la Mannschaft, la France semble inspirer en Allemagne un curieux et surtout très nouveau sentiment de respect. Interrogés avant la finale par la télévision allemande, 51% des Allemands déclaraient les Français favoris face aux Brésiliens. Une finale de Coupe du Monde n'efface pourtant pas non plus des siècles de préjugés réciproques : L'amour des Français pour leur équipe tricolore ne restera sans doute qu'une liaison passionnelle, mais brève, écrivait aussi le WamS hier, affirmant, péremptoire : La France ne sera jamais un pays du football classique, comme l'Angleterre ou l'Allemagne...

E.J. (Rome), L.M. (Bonn) et C.M. (Buenos Aires) JOSZEF Eric ; MILLOT Lorraine ; MARY Claude

(C) Libération n° 5333.

### **B.2.11 « Le sport s'expose à l'hôtel de Lassay. »**

PARLEMENT - Le sport s'expose à l'hôtel de Lassay.

179 mots

13 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

« Allez la France », proclame la gigantesque banderole déployée sur la façade du Palais-Bourbon. En cette fin de session, l'Assemblée soutient l'équipe nationale « black-blanc-beur », selon les mots de Claude Bartolone, ministre de la ville, et se préoccupe du sport en présentant, jusqu'au 30 juillet, l'exposition « Sport et démocratie ». Conçue à la demande de l'Assemblée nationale par le Musée du sport, cette exposition évoque la place du sport dans nos sociétés et mobilise des montages audiovisuels exhibant la violence dans le sport autant que des objets inédits comme l'armoire à gymnastique de Gambetta. Construite autour de trois thèmes « Le sport, une conquête populaire ? », « Une affaire de la nation », « Un espace de démocraties », l'exposition retrace l'évolution qui a transformé le sport d'élégant passe-temps des gens du monde en instrument nationaliste parfois au service de la victoire à tout prix. Du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 heures. Entrée : 35, quai d'Orsay.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7d00etr

**B.2.12 « Mondial-Réconciliation bleu-blanc-rouge et black-blanc-beur. »**

Mondial-Réconciliation bleu-blanc-rouge et black-blanc-beur.

par Hélène Fontanaud

1,005 mots

13 juillet 1998

12 :13

Reuters - Les actualité en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS, 13 juillet, Reuters - Avec une liesse jamais connue depuis la Libération, il y a 54 ans, la France a célébré la victoire de son équipe de football, sacrée championne du monde, mais aussi la réconciliation entre les « bleu-blanc-rouge » et les « black-blanc-beur ».

La force du symbole était illustrée par les héros du jour : Aimé Jacquet, l'entraîneur « popu », hier décrié, aujourd'hui adoré, venu d'un village de la Loire, et Zinédine Zidane, le Kabyle de Marseille, auteur de deux des trois buts historiques de cette finale contre le Brésil.

Et la marée humaine qui a déferlé sur les Champs-Élysées a souvent scandé « Jacquet président » et « Zizou président », comme pour défier des politiques, qui, pendant un mois, s'étaient appliqués à coller à l'événement, à cette France soudain transfigurée par l'appétit de victoire.

Ce nouvel exemple français a inspiré jusqu'aux Allemands. Gerhard Mayer-Vorfelder, vice-président de la fédération de football, a ainsi déclaré qu'il faudrait davantage "attirer les enfants étrangers dans l'équipe nationale allemande".

Dans les colonnes du quotidien populaire France-Soir, André Bercoff peut assurer lundi matin que « ce Mondial 98 restera, qu'on le veuille ou non, le mai 68 de la génération arc-en-ciel de l'an 2000 ».

« Sachez que la France est plus sudiste que jamais depuis que nos Bleus illustrent les noces du Maghreb, de la Guyane, des Antilles, de l'Arménie, de la Nouvelle-Calédonie et autres confins basques ou provençaux. Ola ! (...) En tout cas, il y a dans l'air une idée neuve, une idée force : le bonheur d'être Français. Ce sera le tube de l'été. Dieu veuille que ce soit le générique d'une renaissance", renchérit le gaulliste Denis Tillinac dans les colonnes du très



conservateur Le Figaro.

Dans le même journal, l'écrivain de droite Jean d'Ormesson estime que « le football est désormais plus important que la politique ». « Il est devenu un élément constitutif — et le seul peut-être — d'un pacte social en charpie et la Coupe du monde s'est transformée en saint Graal », ajoute-t-il.

L'ancien ministre RPR Alain Peyrefitte, note pour sa part que « l'intégration en profondeur, celle qui entraîne, qui fait que chacun dépasse ses origines, ses souvenirs, ses hésitations, ses peurs, ne peut venir que d'un projet national ».

« Nous avons la preuve, grâce à la Coupe du monde, que c'est encore possible et que les Français ont envie d'être eux-mêmes, qu'ils ont soif de pouvoir espérer et réaliser ensemble. C'est à ce projet qu'il faut maintenant penser. Il n'y a pas de plus haute tâche politique », dit-il.

Avant la finale, alors que la fièvre bleue s'était déjà emparé du pays, sociologues et hommes politiques s'étaient penchés au chevet de leurs compatriotes, pour tenter d'analyser ce qui avait le goût d'une sortie de crise dans une France où un parti d'extrême droite, le Front national, obtient des scores élevés à chaque élection depuis 1983 et où toutes les stratégies pour le contrer ont échoué.

-

#### « Une république métissée »

-

Le Premier ministre socialiste, Lionel Jospin, avait salué la « diversité » de l'équipe de France qu'il avait jugé « représentative de cette diversité de la France ».

« Quand je voyais, le soir de la victoire sur nos amis italiens, ce qu'on appelle des blacks et des beurs, avec des drapeaux tricolores, chantant la Marseillaise et se réjouissant, ça me paraît être des images opportunes, dans la période où nous sommes », avait-il déclaré. L'un des chefs de l'opposition, Philippe Séguin, président du RPR, avait lui aussi fait des 22 Bleus une arme anti-Front national. Il avait parlé de l'"amour de la France" qui anime les supporters venus des banlieues.

« Cette nation, elle est bien un rêve, une espérance partagées. Une volonté d'adhésion et non un certificat d'origine ou la conformité à des normes d'un autre temps : il n'est que de détailler notre équipe de France pour s'en convaincre », avait-il souligné.

Pour l'urbaniste Roland Castro, ex-délégué à la rénovation des banlieues, les Français ont découvert « sur les visages de leur équipe ce qu'ils sont devenus, une république métissée, que ça marche, que l'on peut s'aimer et que l'on peut gagner ».

Silencieux depuis le début du Mondial, les chefs du Front national ont réagi et tenté d'allumer des contre-feux.

Le président du FN, Jean-Marie Le Pen, s'est ainsi « étonné » samedi de ne pas voir reconnue « la grande victoire politique » pour son parti « que constitue l'élan national autour de l'équipe de France en un moment où on croyait le peuple français indifférent, morne, résigné ».

« Les Français sont en train de purger une frustration de victoires car ils sont las d'être dirigés par des pleurnicheurs, des masochistes, des gens qui ne cessent de demander pardon ou repentance pour tout ce qui a été fait dans l'histoire de notre pays », a-t-il affirmé.

Le leader d'extrême droite a toutefois souligné que la Coupe du monde n'était qu'"un détail de l'histoire, de la guerre que se mènent les peuples sur les terrains de sport", comme il avait déjà qualifié de "détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale" les chambres à gaz des camps d'extermination nazis.

Dans un communiqué publié lundi matin, Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN, affirme que « contrairement à ce que prétendent des personnes à l'esprit pervers ou payées pour tenter de pervertir l'esprit de leurs compatriotes, cet événement sportif réjouit le Front national ».

Pour lui, les Français « ont eu une belle victoire en effet, grâce à une équipe où se trouvait représentée la France d'outre-mer, cette France que le Front national et lui seul tente de toutes ses forces de conserver unie ». /HF.

(c) Reuters Limited 1998.

Document reutfr0020010926du7d009m8

### **B.2.13 « Prévision des nouvelles sportives à 10H30 GMT. »**

PREVISION DES NOUVELLES SPORTIVES A 10H30 GMT.

417 mots

13 juillet 1998

12 :32

Reuters - Les actualités en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS — Les nuages qui s'étaient amoncelés au début de la Coupe du monde - grèves des transports, problèmes de tickets et violences des hooligans - ont été balayés dimanche soir par une tempête de ciel bleu au Stade de France (SPORT-MONDIAL-BILAN, vers 12H00 GMT).

—

PARIS — En offrant dimanche la Coupe du monde à la France, Aimé Jacquet a tracé une ligne entre le passé et le présent du football : comme pour tous les grands événements qui marquent la vie d'un pays, il y aura un avant et un après Jacquet (SPORT-MONDIAL-FRANCE, transmis).

—

PARIS — Même privée de Laurent Blanc, même quand elle a été réduite à dix après l'expulsion de Marcel Desailly, la France n'a jamais tremblé devant la redoutable attaque brésilienne (SPORT-MONDIAL-FRANCE-DEFENSE, transmis).

—

PARIS — Au tableau d'affichage, la France a conclu dimanche SA Coupe du monde comme elle l'avait commencée, par une victoire incontestable (3-0) (SPORT-MONDIAL-FRANCE-BILAN, transmis).

—

PARIS - Avec une liesse jamais connue depuis la Libération, il y a 54 ans, la France a célébré la victoire de son équipe de football, sacrée championne du monde, mais aussi la réconciliation entre les « bleu-blanc-rouge » et les « black-blanc-beur » (SPORTS-MONDIAL-FRANCE-INTEGRATION, transmis).

—

PARIS — Au lendemain de leur victoire en Coupe du monde de football, les 22 Bleus et leur entraîneur Aimé Jacquet descendent les Champs Elysées pour goûter à la fièvre bleue qui s'est emparée de la France (SPORTS-MONDIAL-FRANCE-PARIS-BLEUS, vers 16h00 GMT).

—

PARIS — Des contrats à millions, le monde à ses pieds, à 21 ans. C'était peut-être un peu trop pour Ronaldo, vedette annoncée, mais réduit au silence lors de la finale de la Coupe du monde (SPORT-MONDIAL-RONALDO, transmis).

—

PARIS — Pour la deuxième fois consécutive, la Fifa a choisi la Coupe

du monde de football pour expérimenter des changements de réglementation. Pour la deuxième fois, le résultat est peu concluant (SPORT-MONDIAL-ARBITRAGE, transmis).

—

PARIS - La formule à 32 équipes, innovation de la Coupe du monde en France, a réussi son examen de passage, même si elle n'a pas récolté les félicitations du jury de la planète foot (SPORT-MONDIAL-FORMULE, ENCADRE transmis).

—

CORK — La deuxième étape du Tour de France conduit les coureurs de Enniscorthy à Cork, parcours d'un peu plus de 200 kilomètres (SPORT-CYCLISME-TOUR, RESULTAT, CLASSEMENT, LEAD dans l'après-midi). /CR PARIS.

(c) Reuters Limited 1998.

Document reutfr0020010926du7d009mh

#### **B.2.14 « Prévision des nouvelles sportives à 15H30 GMT. »**

PREVISION DES NOUVELLES SPORTIVES ACTUALISEE A 15H30 GMT.

536 mots

13 juillet 1998 17 :29 Reuters

Les actualités en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

#### **LE POINT DES PAPIERS TRANSMIS :**

PARIS - Les nuages qui s'étaient amoncelés au début de la Coupe du monde — grèves des transports, problèmes de tickets et violences des hooligans - ont été balayés dimanche soir par une tempête de ciel bleu au Stade de France (SPORT-MONDIAL-BILAN, transmis).

—

PARIS — Le sacre de la France aux dépens du Brésil a fait entrer la *xvii*e Coupe du monde de football dans l'histoire sportive du *xx*<sup>e</sup> siècle (SPORT-MONDIAL-BILAN SPORTIF transmis).

—

PARIS — En offrant dimanche la Coupe du monde à la France, Aimé Jacquet a tracé une ligne entre le passé et le présent du football : comme pour

tous les grands événements qui marquent la vie d'un pays, il y aura un avant et un après Jacquet (SPORT-MONDIAL-FRANCE, transmis).

—

PARIS - Même privée de Laurent Blanc, même quand elle a été réduite à dix après l'expulsion de Marcel Desailly, la France n'a jamais tremblé devant la redoutable attaque brésilienne (SPORT-MONDIAL-FRANCE-DEFENSE, transmis).

—

PARIS — Au tableau d'affichage, la France a conclu dimanche SA Coupe du monde comme elle l'avait commencée, par une victoire incontestable (3-0) (SPORT-MONDIAL-FRANCE-BILAN, transmis).

—

PARIS — L'équipe du Brésil est arrivée en France avec le secret espoir de hisser le beau jeu de Pelé vers de nouveaux sommets. Après la défaite cinglante que lui a infligée l'équipe d'Aimé Jacquet, elle rentre au pays en laissant l'impression d'un immense potentiel mal exploité (SPORT-MONDIAL-BRESIL, transmis).

—

PARIS - Des contrats à millions, le monde à ses pieds, à 21 ans. C'était peut-être un peu trop pour Ronaldo, vedette annoncée, mais réduit au silence lors de la finale de la Coupe du monde (SPORT-MONDIAL-RONALDO, transmis).

—

PARIS — Avec une liesse jamais connue depuis la Libération, il y a 54 ans, la France a célébré la victoire de son équipe de football, sacrée championne du monde, mais aussi la réconciliation entre les « bleu-blanc-rouge » et les « black-blanc-beur » (SPORTS-MONDIAL-FRANCE-INTEGRATION, transmis).

—

PARIS - Au lendemain de la victoire de l'équipe de France en Coupe du monde de football, des centaines de milliers de supporters ont envahi les Champs Elysées, à Paris, où les 22 joueurs et leur entraîneur Aimé Jacquet sont venus goûter à la fièvre bleue qui s'est emparée du pays (SPORTS-MONDIAL-FRANCE-PARIS-BLEUS, transmis).

—

PARIS - Pour la deuxième fois consécutive, la Fifa a choisi la Coupe du monde de football pour expérimenter des changements de réglementation. Pour la deuxième fois, le résultat est peu concluant (SPORT-MONDIAL-ARBITRAGE,

transmis).

—  
PARIS - La formule à 32 équipes, innovation de la Coupe du monde en France, a réussi son examen de passage, même si elle n'a pas récolté les félicitations du jury de la planète foot (SPORT-MONDIAL-FORMULE, ENCADRE transmis).

—  
CORK - Le Tchèque Jan Svorada a remporté au sprint la deuxième étape du Tour de France entre Enniscorthy et Cork, une étape de 200 kms marquée par l'abandon de Chris Boardman, victime d'une chute. Erik Zabel prend le maillot jaune (SPORT-CYCLISME-TOUR, RESULTAT, CLASSEMENT, LEAD transmis). /CR.

(c) Reuters Limited 1998.

Document reutfr0020010926du7d009p6

### B.2.15 « Sur les Champs-Élysées, Paris dit « merci les Bleus ». »

Sur les Champs-Élysées, Paris dit « merci les Bleus ».

par Marie-Bénédicte Allaire

621 mots

13 juillet 1998

18 :31

Reuters - Les actualités en français

Français

(c) Reuters Limited 1998.

PARIS, 13 juillet, Reuters - Les Bleus se sont fait attendre, mais la foule - estimée à 500.000 personnes - qui avait envahi les Champs-Élysées ne leur en a pas voulu et, quand le bus à impériale est apparu au coin de l'avenue Montaigne, une clameur a fusé.

« Merci les Bleus, merci les Bleus ! » Peu avant 16h30, des milliers de mains se tendent. Chacun voudrait étreindre les 22 joueurs et leur entraîneur Aimé Jacquet.

A l'avant de la plate-forme, le Basque Bixente Lizarazu, exalté, fait flotter le drapeau tricolore qu'il balance d'un geste ample.

A l'arrière, Fabien Barthez applaudit la foule puis, des deux mains, l'encourage à crier plus fort. « Et un, et deux, et trois-zéro », le score de la victoire contre le Brésil est l'un des slogans-vedettes depuis la veille au soir.

Aimé Jacquet brandit la coupe et déclenche de nouveaux vivats. Zinedine Zidane semble abasourdi, toujours réservé, et ne paraît pas partager l'euphorie de ses copains. Assis, il ne regarde pas les milliers de personnes qui scandent son nom.

Dès le début de l'après-midi, la foule a convergé depuis la Concorde, vers « la plus belle avenue du monde », bientôt envahie depuis l'arc de Triomphe, en haut, jusqu'au rond-point, en bas.

Des touristes japonais se photographient sur fond d'avenue noire de monde. Deux midinettes se demandent si, dans quatre ans, pour la prochaine Coupe du monde, en Corée et au Japon, la sélection française alignera les mêmes joueurs.

Les camions de la sécurité civile et des pompiers stationnent devant le Grand Palais, mais les services de sécurité sont discrets.

Abribus et kiosques à journaux sont devenus des tours de guet d'où partent des chants de victoire. D'autres enthousiastes ont réussi à grimper sur des feux, des lampadaires, les platanes de l'avenue.

-

### **Une foule jeune et bon enfant**

-

Les périscopes en carton apparaissent, vendus par deux jeunes 40 francs pièce. Avant d'investir, une mère demande à son voisin si cela vaut vraiment le coup d'oeil.

C'est les vacances et l'on est venu en famille. Beaucoup de couples avec de jeunes, de très jeunes enfants parfois. Un photographe de presse, sur un escabeau, crie à un père de mieux montrer son bébé, juché sur ses épaules.

« Michou, avec nous », crient quelques jeunes qui ont reconnu la vedette de la nuit parisienne, brushing blond impeccable et larges lunettes en plexiglas bleu. Michou se laisse volontiers photographier.

La foule est jeune, populaire et bon enfant, hérissée de drapeaux tricolores. En avait-on vu autant depuis la Libération ?

Mais d'autres bannières rappellent qu'unité n'est pas uniformité : un drapeau basque pour Lizarazu et Deschamps, un drapeau breton pour Guivarc'h, un drapeau algérien pour Zidane, le Marseillais d'origine kabyle, un drapeau canaque pour Karembeu.

C'est la France des banlieues, la France "black, blanc, beur", pas celle des

beaux quartiers qui a envahi les Champs pour crier sa joie et se défouler dans la bonne humeur.

« C'est les Marseillais, les champions du monde, c'est pas les Français », lancent trois Beurs.

Certains seront sans doute déçus. L'impériale des Bleus écourte son parcours, tant la foule est compacte et sa progression difficile. L'autobus bifurque vers l'avenue Georges V.

Mardi, à la garden party de l'Elysée quelques privilégiés pourront voir l'équipe de France de près, si la bousculade le permet. Ce sont notamment les jeunes volontaires du CFO qui ont assuré l'accueil et la surveillance tout au long du Mondial. Leur abnégation sera ainsi récompensée. /MBA/HF.

(c) Reuters Limited 1998.

Document reutfr0020010926du7d009q2

### **B.2.16 « Le monde entier salue la défaite du FN. »**

REBONDS - Le monde entier salue la défaite du FN.

1,282 mots

14 juillet 1998

Libération

Français

La Stampa (Italie) : Le tricolore arraché à Le Pen Le patriotisme footballistique français est un patriotisme qui n'exclut pas, qui n'est pas cloisonné, qui est contagieux. Il ne ressemble pas au nationalisme fascisant des hooligans et des supporters croates qui ont attaqué les Bosniaques musulmans. Le tricolore est au centre de toutes les émotions. Bien sûr, dans les compétitions mondiales, les étendards volent toujours, mais en France, il se produit quelque chose de différent autour du drapeau. Plus personne ne parle des couleurs : bleu, blanc, rouge. Tous répètent extasiés que le vrai drapeau est black-blanc-beur. () Pour la première fois depuis des années, le tricolore est arraché à Le Pen et pris par ceux qui rêvent encore d'une France universaliste, d'un Paris qui prendrait le place de Vienne dans l'imaginaire européen. () L'équipe allemande est radicalement différente de l'équipe française. Elle est entièrement blanche.

A bien regarder, on dirait que l'Allemagne n'est pas touchée par les flux migratoires. Elle l'est au contraire avec ses sept millions d'immigrés dont deux millions de Turcs. C'est une des nations les plus accueillantes d'Europe. Mais le



sang ne s'y mélange pas comme en France. () Chaque année environ 40 000 enfants de Turcs naissent en Allemagne dont 1 000 deviendront allemands. Chaque année 30 000 fils d'étrangers naissent en France et seulement 2 000 ne seront pas français. La xénophobie française est forte mais l'intégration est dans les habitudes, au-delà de l'équipe de football.

(Barbara Spinelli) *Il Corriere della sera* (Italie) : La Bastille du football Thuram qui voulait devenir curé parce que le prêtre est un véritable héros ; Desailly qui a été adopté par un consul français au Ghana ; Zidane, le mythe des banlieues marseillaises peuplées de maghrébins, qui invite les français à se réunir autour de l'équipe (). Mais comment, la France n'était pas ce pays où deux tiers des habitants se déclarent ouvertement racistes (18%) ou tentés par le racisme (40%) ? () Alors, soit les statisticiens ont tort, soit nous sommes victimes d'une colossale méprise, d'un songe provoqué par l'alchimie particulière du foot-ball. Au fond c'est un nouvel opium des peuples (). Et les effets de la drogue sont amplifiés par l'adrénaline du succès. Si les Bleus avaient perdu, les Français auraient peut-être de nouveau froncé les sourcils et auraient reporté leur amour vers les plus autochtones guerriers du rugby ou vers les cyclistes solitaires du Tour de France. Peut-être, mais ces jours-ci dans les rues, on a vu une France qui ne ressemble pas à l'image qu'elle s'était pendant longtemps taillée.

Stefano Cingolani *Süddeutsche Zeitung* (Allemagne) : Black, blanc, beur Cette euphorie n'a rien d'agressif car elle n'est pas simplement bleu-blanc-rouge, elle est black-blanc-beur, noire-blanche-arabe. (...) A Munich, le ton qu'on entend est différent : Les étrangers vivant en Allemagne doivent faire plus d'efforts pour s'intégrer réclame la CSU (parti très conservateur bavarois, ndlr). Ici se trouve une des plus profondes différences entre la France et l'Allemagne : Zinedine Zidane, l'avant-centre français, est automatiquement français grâce au droit du sol, même si ses parents son étrangers. En Allemagne, un enfant qui naît de parents étrangers doit d'abord faire l'effort de s'intégrer. (...) On peut se demander si le modèle allemand prôné par la CSU, qui demande à l'étranger de faire tout l'effort d'intégration, n'est pas suicidaire à la longue. Non seulement la ségrégation des étrangers en Allemagne est improductive d'un point de vue culturel, mais n'est-elle pas aussi absurde d'un point de vue économique ? (...) Ne serait-ce pas une bonne chose pour l'intégration si des jeunes d'origine turque pouvaient applaudir des footballeurs d'origine turque devenus allemands ? Pour l'équipe nationale allemande

en tous cas, cela aurait pu être utile.

Le *Süddeutsche Zeitung* est un quotidien de centre-gauche. Cet éditorial est paru samedi.

New York Times (Etats-Unis) : Victoire de la diversité raciale Le 10 juin, la France semblait à peine intéressée par l'événement dont elle était l'organisatrice et qui dépasse pourtant, de loin, les Jeux olympiques, en termes d'excitation, dans le monde entier. Mais, peu à peu, les Français se sont enthousiasmés pour leur équipe. (...) A la fin du match, l'intraitable défenseur Lilian Thuram a brandi joyeusement un drapeau tricolore et a fait le tour du stade, rappelant que cette victoire n'est pas seulement celle du football français, mais aussi celle de la diversité raciale de la France un camouflet, dans le domaine sportif au moins, aux positions xénophobes du Front national d'extrême droite qui s'est renforcé ces dernières années...

Washington Post (Etats-Unis) : De toutes les couleurs "Le patriotisme est d'ordinaire discret en France. Mais ces derniers temps, le pays-hôte de la Coupe avait été saisi par une vague de fierté nationale au fur et à mesure que les Bleus, invaincus, approchaient de la finale (...) La foule qui a célébré la victoire sur les Champs Elysées avait les visages de la France d'aujourd'hui. Comme leur équipe, les fêtards étaient de toutes les couleurs de peau et de toutes origines raciales. "On a gagné !" hurlait une petite fille noire de 8 ou 9 ans dont la mère souriante portait la robe longue et le foulard orange des femmes musulmanes.

USA Today : Enthousiasmée par son énorme victoire L'ampleur de la défaite du Brésil est un séisme qui dépasse toutes les mesures sur l'échelle de Richter footballistique. () La victoire de l'équipe de France est aussi celle de la diversité raciale dans un pays que travaille un puissant mouvement d'extrême droite, le Front national dont le dirigeant, Jean-Marie Le Pen, appelle à l'expulsion des immigrés étrangers, et a déclaré que l'équipe de France n'était pas vraiment française...

Daily Telegraph (Grande-Bretagne) : Sans chauvinisme Bien que ternie par le hooliganisme à Marseille et Lens, la Coupe du monde a révélé le visage d'une France méconnue : une France capable de troquer son chauvinisme truculent contre une attitude profondément amicale, de l'enthousiasme et de l'efficacité. Prenez, par exemple, la réaction des Français au hooliganisme britannique. Au lieu d'exalter les sentiments anglophobes du public, la presse française a été la première à indiquer que les individus en cause consti-

tuaient une minorité non représentative de la population. Au lieu de dénoncer l'Angleterre, leurs éditoriaux ont tristement mis en cause la police française. Susannah Herbert (Paris) De Telegraaf (Pays-Bas) : Les petits coqs sont souverains Pour la première fois dans l'histoire, les petits coqs sont souverains. Une victoire méritée (...) et une raison pour des millions de Français de prolonger la fête, commencée dès l'après-midi (le titre mondial n'étant pour eux qu'une question de temps) jusqu'à tard dans la nuit. Paris est d'habitude distante, mais, hier, la ville des lumières flambait. (...) Pour les Français (exception faite de certains), la victoire de l'entraîneur Aimé Jacquet et de la vedette Zinedine Zidane n'est qu'un prétexte pour inonder les Champs-Élysées de chauvinisme national. Le monde a été envahi de ce succédané de passion et hormis les valets de Jacques Chirac (dans les tribunes avec un foulard français à côté de Michel Platini portant un maillot français), personne n'en avait demandé autant.

De Telegraaf, grand journal populaire, tire à 800 000 exemplaires.

(C) Libération n° 5334.

Document lbrt000020010924du7e00ak6

### **B.2.17 « Théâtre politique Xavier DURRINGER. »**

Théâtre politique XAVIER DURRINGER.

65 mots

14 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

UN HOMME politique vient de se suicider et son successeur va devoir assumer une lourde tâche... Dans Surfeurs, présentée à Avignon, le turbulent auteur et metteur en scène Xavier Durringer s'appuie sur une troupe d'acteurs exceptionnels black, blanc, beur pour laisser courir un goût du verbe en lame de couteau.

Lire pages 20 et 21.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7e00f37

**B.2.18 « Xavier Durringer surfe sur la réalité sociale et politique. »**

CULTURE - L'ÉTÉ ESTIVAL Avignon/Théâtre - Xavier Durringer surfe sur la réalité sociale et politique.

Par OLIVIER SCHMITT.

757 mots

14 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

« Surfeurs », nouvelle pièce du turbulent auteur, est servie par une troupe d'acteurs exceptionnels

Une ville pourrie, quelque part sur le territoire français aujourd'hui. Un homme politique vient de se suicider pour des raisons obscures. Son parti dépêche aussitôt un successeur sur les lieux qui, flanqué d'une épouse ravissante mais vraisemblablement hors jeu, va devoir assumer une charge qui s'annonce rude : tout autour, un ancien théâtre reconverti en peep-show, une boutique transformée en repaire de dealers, une sorte de lac artificiel que même les micro-organismes paraissent avoir désertée... La sphère publique, sous la coupe d'un duo d'hommes de main prêts à tout, sent le soufre ; la sphère privée semble privée de tout, sauf de coups fourrés. Le tout vous a un petit air à la Tarantino, seringues et armes à feu comprises. Absolument infréquentable.

L'argument de la nouvelle pièce de Xavier Durringer, présentée en avant-première au Théâtre de l'Union de Limoges en mai, ne manque ni d'originalité ni de courage. Empoigner la réalité politique et sociale française du moment sans fausses pistes ni faux-semblants (métaphore, distance poétique, licence philosophique, voire écriture absconse, autant d'artifices utilisés par d'autres) est curieusement d'une réelle singularité dans l'écriture théâtrale contemporaine. Pour avoir entendu le théâtre de Xavier Durringer depuis dix ans désormais on a aimé surtout son *Envie de tuer* sur le bout de la langue, en 1991, pour avoir vu ses films aussi et particulièrement son premier long métrage, *La Nage indienne* en 1993, présenté en sélection officielle à Berlin, on sait sa manière directe de témoigner de son époque, son goût d'un verbe en lame de couteau, son humour aussi. *Surfeurs* réunit toute les qualités de son auteur.

Certains dialogues en font l'enfant naturel de Jeanson ou d'Audiard, entre finesse d'un trait et violence drolatique d'une réplique. Extraits. Scène 6, dite du « Programme » : « Lalande (homme politique en campagne) : Je tiendrai mes promesses, comme un capitaine son navire. Zalberg (homme de main) : C'est beau ça... Mais faudrait savoir où vous foutez les pieds, capitaine au long cours. Sur quel océan vous allez naviguer. C'est le merdier ici, la bouillave, c'est au bâton que vous allez la faire avancer, la gondole, à la serpette ». Scène 28, dite de l'« Amour virtuel » : « Zalberg : J'ai envie de vous manger. Odile (femme de Lalande) : Oui... Zalberg : De mordiller votre nuque, de me perdre le visage dans vos cheveux. Odile : J'ai envie de passer doucement ma main entre vos jambes, de vous attraper doucement les couilles et de prendre vos fesses à pleines mains (...) ». Par respect du spectateur, on ne dira rien de l'excellente scène des surfeurs (un dealer et un mac sur leurs planches) qui donne son nom à la pièce...

Durringer met son écriture au service d'une cause juste : en ne cédant évidemment en rien à la critique politique réactionnaire ou fascisante, il s'en prend à la mollesse des humanistes, des démocrates, plus ou moins sociaux, quand la société, livrée aux mafias, est en état de guerre. Malheureusement, la fin de sa pièce est insistante, presque démagogique, basculant de la critique sociale radicale en démonstration bavarde. Il lui reste encore du chemin à faire mais il a le temps, la verve et l'inspiration nécessaires pour se hisser à la hauteur d'un Edward Bond. C'est tout le mal qu'on lui souhaite. Xavier Durringer a réuni pour ce spectacle une troupe d'acteurs black, blanc, beur exceptionnels. Une telle unité sur scène est un bonheur. Comme d'habitude, il a commis quelques bourdes dans sa mise en scène certains monologues sont donnés de manière trop insistante ; quelques accessoires ou détails du décor alourdissent le jeu mais l'énergie, la conviction, la sincérité de l'ensemble balayaient ces réticences.

SURFEURS, spectacle écrit et mis en scène par Xavier Durringer. Décor : Eric Durringer. Lumière : Orazio Trotta. Costumes : Natacha Diehl. Avec Agnès Joessel, Christiane Millet, Anisia Moerman, Betty Teboulle, Gérard Chaillou, Marc Chapiteau, Clovis Cornillac, Philippe Kara-Mohamed, Gérald Laroche, Bruno Lopez, Jean Miez, Edouard Montoute et Eric Savin.

COUR DU LYCÉE SAINT-JOSEPH. Jusqu'au 19 juillet à 22 heures relâche le 14 .

Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : 2 h 25. Le texte de la pièce

est paru aux éditions Théâtrales, 104 p., 98 F.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7e00f4k

**B.2.19 « Ils sont champions du monde et la France chavire de bonheur avec eux — Jacques Chirac, star à la sortie du parking. »**

Ils sont champions du monde et la France chavire de bonheur avec eux - Jacques Chirac, star à la sortie du parking.

198 mots

14 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

On se serait cru revenu au soir de la présidentielle de 1995. Sortant du Stade de France dans sa voiture officielle, dimanche soir, après avoir remis la Coupe du monde aux vainqueurs et passé un moment avec eux dans les vestiaires, Jacques Chirac a été assailli, à la sortie du parking, par une foule de jeunes qui manifestaient leur joie de la victoire des Bleus. Faute d'avoir pu accéder au stade pour voir jouer leurs héros, ils se sont rués sur la Safrane présidentielle pour en féliciter l'occupant comme s'il avait lui-même marqué les trois buts de la France.

M. Chirac ne s'est pas fait prier, ouvrant grand la fenêtre aux vitres fumées pour serrer les mains qui se tendaient. La France « black-blanc-beur » et le président de la République communiant dans la même ferveur, comme aux plus beaux jours de la « génération Mitterrand », il ne fallait pas rater l'aubaine. D'autant que le premier ministre, Lionel Jospin, s'était, lui, éclipsé sans faire de bruit.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7e00f6j

**B.2.20 « « Le président de la République — “Nous sommes sur le bon chemin”. »**

Le président de la République - « Nous sommes sur le bon chemin »

Par PASCALE ROBERT-DIARD.

1,066 mots

16 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

Dans son intervention télévisée du 14 juillet à l'Élysée, Jacques Chirac a fêté « la France qui gagne ensemble » et il a engagé l'opposition à être en « harmonie complète » avec le chef de l'État

TOUT VA BIEN : la France a gagné la Coupe du monde de football, les Français sont heureux, le pays est réconcilié avec ses couleurs, « tricolore et multicolore », bleu-blanc-rouge, black-blanc-beur. Tout va bien, et Jacques Chirac avec. Ce n'est pas le moment de bouder son plaisir, de parler des choses qui fâchent ou des trains qui n'arrivent pas à l'heure. Les gens heureux n'ont pas d'histoire.

Ce deuxième 14 juillet de cohabitation se devait donc d'être à l'image de ce grand moment de pacification et de réconciliation nationales. Comme un dimanche à la campagne que l'on passe joyeusement entre amis avant de se séparer pour quelques semaines de vacances. Abandonnée, la solennité du bureau présidentiel et ses ors institutionnels. Une simple table en teck posée sur la pelouse, le vert des jardins de l'Élysée en guise de décor, convenaient davantage à la convivialité recherchée par le chef de l'État pour ce traditionnel rendez-vous politique. Le ton aussi, devait être celui de la conversation estivale : enthousiaste, détendu, léger, bonhomme. Les Français aiment leur gouvernement, ils aiment leur président. Le président aime tout ce que les Français aiment, pourquoi diable n'aimerait-il pas le gouvernement ?

Foin des « mesquineries et des querelles subalternes » qui font les délices de la chronique politique, l'heure est à la célébration de « la France qui gagne ensemble », au « nous » pluriel et généreux et non plus au « je » défensif et autoritaire du précédent 14 juillet. « Nous le gouvernement et le président réunis sommes sur le bon chemin », a constaté M. Chirac. La politique française s'est soudainement métamorphosée en un long fleuve tranquille, qui a vu le gouvernement d'Alain Juppé préparer, par un douloureux « assainissement des finances », le retour de la croissance dont bénéficie aujourd'hui le gouvernement de Lionel Jospin.

Capitaine depuis trois ans d'un « grand paquebot qui ne vire pas comme une barque », Jacques Chirac, qui a partagé hier et à quel prix le désamour

de l'opinion pour son premier chef de gouvernement, ne voit pas pourquoi il ne recevrait pas, aujourd'hui, sa part de la popularité du second. C'est ce que le chef de l'Etat appelle, au nom de son tout nouveau « pragmatisme », une « cohabitation constructive ». « C'est ainsi que je la veux, c'est ainsi que la vis » a-t-il souligné.

#### « UNE AMBITION LÉGITIME »

Tout va bien, donc, puisque, « nous sommes sur le bon chemin » en matière de recul du chômage des jeunes, de rétablissement de l'ordre en Corse, de politique d'immigration et même, bon gré mal gré, de réduction de la durée du travail à 35 heures qui est « une ambition légitime ». Tout va bien, à la seule réserve près que tout pourrait aller encore mieux si « le gouvernement » se préoccupait davantage de la diminution du chômage de longue durée, de la réduction de la pression fiscale « qui est tout à fait excessive », d'une rigueur accrue dans la gestion des finances publiques « pour réduire les déficits plus encore », dans celle des dépenses de santé « dont les dérapages ont repris en 1998 », d'un meilleur partage par les familles des fruits de la croissance, de l'arrestation des petits délinquants et du recul de l'insécurité. Sur ce dernier thème, le président a savamment délaissé quelques instants sa bonhomie « constructive » au profit d'un ton ferme et autoritaire. « Il faut lutter avec beaucoup de fermeté. Il faut punir, notamment les jeunes, et punir immédiatement », a-t-il insisté.

Au fond, il n'y a guère qu'une chose qui ne va pas, mais alors pas du tout, c'est l'opposition. A lire les sondages, les dirigeants de droite sont, d'ailleurs, les seuls à ne pas bénéficier de l'actuelle euphorie nationale. Les Français ne les aiment pas et du coup, M. Chirac ne les aime plus guère, ces chefs de parti qui viennent lui gâcher sa fête avec leur lot de « petites querelles » et de « médiocrités ». Ce désamour là, il n'entend pas le partager. « Cela ne me concerne pas, ne m'intéresse pas », a déclaré le chef de l'Etat, en réponse aux questions de ses deux interlocuteurs sur les désaccords publics qui ont opposé M. Chirac à ses troupes RPR sur l'euro ou la réforme de la justice.

Tout juste consent-il à fixer une ligne de conduite à ceux qui restent sa « famille ». M. Chirac a énoncé « trois conditions » : d'abord, « l'union », car la droite « ne sera forte que si elle est unie », ensuite « la vision », qui doit permettre à l'opposition de présenter à l'opinion une « alternative » au projet de la majorité, enfin « l'harmonie » qui doit être « complète » entre les partis



de l'opposition et le président de la République issu de ses rangs. A part cette feuille de route impérative, qui vaut critique implicite de tout ce que la droite a fait jusqu'à présent, M. Chirac n'a « strictement aucun conseil, aucune leçon à donner à quiconque dans le domaine des formations politiques et même à mes amis du RPR et même au président du RPR », Philippe Séguin, qu'il « approuve », « respecte » et qui est « un de [ses] amis de très longue date »... Quant au chef de l'Etat, il entend bien faire ce qu'il veut, comme il veut, et tant pis, si cela ne plaît pas toujours à ses amis. Ainsi de l'Europe, par exemple : ni les attermolements, ni les déchirements de la famille gaulliste sur le sujet, n'empêcheront M. Chirac de marteler ses convictions européennes.

S'il ne « renie rien, ni de [son] passé, ni de [ses] ambitions », il ne « se détermine pas par rapport aux autres », ni par rapport aux siens. « Je me détermine par rapport à l'idée que je me fais de l'intérêt général et de l'intérêt de la France. » A l'intention de la droite, le message est donc simple : faites en sorte que l'on vous aime à nouveau et je vous aimerai à mon tour.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7g00eqy

### **B.2.21 « La nuit où Noyon a oublié d'être raciste. Le Mondial fut une parenthèse de fraternité. »**

POLITIQUES - La nuit où Noyon a oublié d'être raciste. Le Mondial fut une parenthèse de fraternité.

1,404 mots

20 juillet 1998

Libération

Français

Déjà refermée.

Noyon (Oise), envoyé spécial.

Noyon n'a pas encore compris ce qui lui est arrivé. Dimanche 12 juillet, lorsque la France a gagné la Coupe du monde, la grosse bourgade de l'Oise, qui vote très fort FN, ne s'est pas reconnue. Dans les rues, la joie a mêlé gamins des cités et habitants du centre. Le temps d'une nuit, Noyon - 15 000 habitants et 18% de population étrangère - a aimé ses enfants d'immigrés. Même s'il n'est pas sûr que la fraternisation soit appelée à durer.

Fête. Sega, 15 ans, vit à la cité Beauséjour : Les gens, pour une fois, ils n'étaient plus racistes. On est descendus dans le centre faire la fête, ils te

souriaient, ils te parlaient. D'habitude, ici, quand t'es noir ou reubeu, on te regarde mal. Là, j'ai vu un mec dans une 605 toute neuve. Y'avait des mecs de la ZUP qui étaient montés sur le capot de sa caisse. Lui il klaxonnait, il rigolait avec eux. Les pompiers étaient descendus avec des drapeaux ; une voiture de gendarmes tournait avec gyrophare et pandores hilares aux fenêtres. Un camion du régiment de marche du Tchad, qui est basé ici, a été pris d'assaut. A l'escalade des ridelles, des jeunes de toutes origines.

La fête a duré jusqu'au milieu de la nuit. L'armurier du centre-ville raconte : On a regardé le match tranquillement à la maison. Après on a fait comme tout le monde : on est sortis faire un tour. On a pris la voiture pour pouvoir klaxonner. C'est vrai que dans les rues, c'était tout mélangé, mais je n'y avais pas fait attention sur le coup. Cela peut-il durer ? Il fait la moue. Ça dépend s'ils ont vraiment envie de s'intégrer. Mais c'est vrai que, l'autre soir, ils avaient des drapeaux français. Selon le maire, l'équivalent de 8 000 francs de drapeaux ont été dérobés ce soir-là.

Scepticisme. A la maison de quartier de Beauséjour, une ZUP petite mais redoutée de certains commerçants, un animateur est tout aussi sceptique : Ça m'étonne pas que les mecs des cités aient fait la fête. C'est la preuve qu'ils sont à fond pour la France, même s'ils veulent pas l'admettre, par orgueil vis-à-vis des racistes. Mais ils sont pas idiots, ils savent que ça va retomber.

Le président d'une association de commerçants, gérant du bar la Taverne, raconte : On a tous pété les plombs ce soir-là. Le lendemain, ma femme m'a dit : Je t'ai pas reconnu. C'est la première fois que je vois autant de gaîté à Noyon. Il n'y avait plus de retenue, plus d'animosité. Plus aucune distinction de race. Tout le monde a fait la fête sans qu'on se sente en insécurité. Assis à une table, dans son bistrot, il baisse la voix : Ici, on est dans une petite ville, on protège nos clients ; on n'aime pas quand ça bouge trop. Mais là, le soir de la finale, je laissais rentrer tout le monde sans crainte. Il finit dans un murmure : C'est malheureux à dire, mais, pour une fois, ils n'étaient pas descendus pour casser.

Images. Et maintenant ? Le soufflé va retomber aussi vite qu'il est monté. Il faut que chacun retourne dans son quartier, reprenne ses marques. Chacun doit rester dans son rectangle, c'est normal. Il restera une image, qui l'a frappé ce soir-là. Sur la place de la mairie, il y avait des Beurs qui chantaient On a gagné. Ils étaient sincères, ça se voyait. Il y a trois ans, ils avaient chanté la même chose quand Labarre (RPR) a gagné contre Descaves (FN). On avait

tous trouvé ça indécent. C'était pas à eux de chanter, c'était maladroit.

Lors des municipales de 1995, Noyon a bien failli élire un maire frontiste. Pierre Descaves avait obtenu 44,3% des voix au premier tour, 48,1% au second. Ici, ils sont tous racistes, dit un gamin. Ils te regardent de travers dans le centre, ils te parlent pas et même, la plupart, si tu leur parles, ils te répondent pas. Dès qu'il se passe quelque chose, c'est la faute des étrangers. Pourtant, difficile d'en rencontrer un qui revendique un vote FN. Le naturaliste (empaillleur d'animaux) : Il y a le manque de boulot et les dégradations régulières qui montent un peu la tête, mais les gens sont pas plus racistes qu'ailleurs. Le problème ici, c'est surtout les rumeurs : elles circulent constamment. Il n'a pas vu la finale : il était à la pêche. Comme en 1995, aux deux tours des municipales. Il a suivi tout de même quelques matchs. Mon préféré c'était l'Antillais, là... André, explique-t-il à propos de Thierry Henry. Le triomphe du métissage ? L'équipe de France, c'est comme la légion étrangère : y'a toutes les nationalités, mais elle est française et, quand il faut y'aller, ses gars y vont, et plutôt bien.

Mixité. Le credo lepéniste d'une équipe de France trop colorée n'a jamais pris ici. Mais le black-blanc-beur n'accroche pas plus. La grainetière, qui avait mis un drapeau à sa fenêtre, explique :

Le Pen avait dit une ânerie quand il avait parlé de couleur. C'est au tour des autres maintenant : pourquoi ils insistent comme ça sur les origines des joueurs ? C'est pas bien non plus. Le gérant du garage Fiat est d'accord : C'est de la diversion de la part des hommes politiques. Ils ont compris que le foot était un bon vecteur, alors ils s'y mettent tous sur la mixité. Mais ils ont tort de faire des rapprochements entre le sport et la politique, les gens ne sont pas dupes.

Plouc. La côte d'amour des joueurs est à l'aune de cette méfiance. Si Barthez plaît aux commerçants, si Petit et Zidane emportent quelques suffrages, le chouchou des habitants du centre de Noyons reste Aimé Jacquet. L'armurier : On l'a pris pour un plouc, pour un provincial, pour un ouvrier, mais il a gagné. Comme une revanche contre Paris, les puissants, les médias. Mais, lorsque Aimé parle d'un revers pour Le Pen, ses propos ne portent guère. Le fleuriste : C'est vrai qu'on ne l'entend pas trop en ce moment, Le Pen, mais il va pas lâcher l'affaire comme ça. De toute façon, il a toujours une répartition de plus que les autres.

Classement inverse à Beauséjour, où on plébiscite Zidane, Desailly et Thu-

ram. Mourad, 21 ans : C'est vrai que c'est la victoire du métissage. D'ailleurs, le Front national il était contre l'équipe de France parce qu'il y avait trop d'étrangers. L'équipe, elle l'a même pas calculé, Le Pen : elle a joué pour la Coupe. C'est comme nous : on les calcule pas, les racistes. Mais, en même temps, là, on les a bien niqués.

Géographie. Selon un sociologue qui entame un travail sur le racisme à Noyon, la fête de dimanche dernier s'est peu à peu déportée du coeur du bourg vers la périphérie. Une sorte de traversée des différences pour une cité dont la structure urbaine explique la mentalité d'assiégés des commerçants : un centre-ville regroupé autour de la cathédrale, un boulevard circulaire construit à la place des anciennes fortifications, quatre cités au-delà, aux quatre points cardinaux. Karim tient un café sur ce périphérique, où la plupart des commerçants sont d'origine étrangère. D'habitude, dit-il, on n'a pas de Français qui viennent, ou pas beaucoup. Ici, chacun vit dans son coin. Dimanche soir, au contraire, c'était tout mélangé.

Lui aussi pense que la fête passée, chacun va retourner dans son coin.

Mais il ajoute : Ils étaient peut-être surpris de nous entendre crier Vive la France, mais moi, j'étais surtout heureux de les entendre crier Vive Zidane. Son frère : Ils peuvent redevenir racistes. De toute façon, entre eux et nous, y'a deux buts de Zidane..

BERTRAND Olivier

(C) Libération n° 5339.

Document lbrr000020010924du7k00ann

### **B.2.22 « Vanité française. »**

HORIZONS - Vanité française.

Par ALAIN FINKIELKRAUT.

801 mots

21 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

A la différence des grands clubs de championnat, les équipes nationales de football doivent puiser dans leur propre fonds. Aussi prospères et attractives soient-elles, les frontières limitent leurs ambitions. Elles ne peuvent recruter de joueurs à l'étranger. Elles n'ont pas le droit d'engager des mercenaires.

Il est, cependant, des nations qui se sont naguère lancées à la conquête du monde. Parce qu'à l'instar de l'Angleterre ou des Pays-Bas la France est une ancienne puissance coloniale, son réservoir est plus vaste que celui du Cameroun, cet ex-morceau de l'Empire, ou du Danemark, une nation européenne qui n'a jamais songé à prendre en charge le fardeau de l'homme blanc. Est-ce le fait de notre humanisme ou la conséquence de notre impérialisme si Marcel Desailly et Lilian Thuram jouent sous le maillot tricolore aux côtés de Stéphane Guivarc'h et de Didier Deschamps ?

Ce n'est pas, il est vrai, le Danemark des frères Laudrup qui sert aujourd'hui de repoussoir à la fierté française, c'est l'Allemagne de la pureté ethnique et du droit du sang. Les Klinsmann, les Bierhoff, les Müller et les Matthaus aux 120 sélections ont voulu rester entre eux : mal leur en a pris, disent les commentateurs. La glorieuse Mannschaft a été punie par une cuisante défaite de sa phobie de l'Autre. Avant d'être footballistique, notre victoire est celle du droit du sol, de l'hospitalité et de l'exogamie, Le physique n'est pas tout : la France a gagné parce qu'elle était moralement supérieure...

### **Nous avons aggravé notre propre état de confusion**

Ainsi au lieu d'assumer sa partialité, le chauvinisme français se donne-t-il encore une fois la justification de l'universalisme. Mais cette justification n'est pas valable. En Bosnie, c'est-à-dire quelque part en Europe, l'obsession de la pureté ethnique a fait, il y a bien peu de temps, des centaines de milliers de réfugiés. Tandis que l'Allemagne en accueillait la plus grande partie, la patrie des droits de l'homme leur fermait la porte au nez sans aucune mauvaise conscience.

Zidane, le Beur ; Viera, l'Africain ; Karembeu, le Kanak ; Lizarazu, le Basque ; Boghossian, l'Arménien ; Djorkaeff, le Kalmouk ; Blanc, le Cévenol ; Barthez, l'Ariégeois : cette insistance sur l'origine, ce fouinage identitaire, cette hantise de l'ethnicité nous éloignent, qui plus est, de l'idéal républicain dont pourtant ils se réclament et nous rapprochent un peu plus de l'Amérique multiculturelle où le délabrement des ghettos noirs coexiste avec la fortune immense et la fabuleuse notoriété de Carl Lewis ou de Michael Jordan.

On s'intégrait autrefois à un projet et à une culture. La France de Montaigne, de Diderot, de Condorcet, de Chateaubriand, et du colonel Picquart était une nation à laquelle on pouvait « s'attacher par l'esprit et le coeur aussi fortement que par des racines », selon la belle expression d'Emmanuel Lévinas,

cet immigré que nos généalogistes attentifs et méticuleux définiront bientôt, n'en doutons pas, comme un Lituanien ayant évolué dans l'équipe nationale de philosophie. Car le message, désormais, c'est le métissage. En guise de projet, la France n'a rien d'autre à offrir que le spectacle de sa composition : la formule « black-blanc-beur » remplace l'ancien modèle d'intégration, la diversité tient lieu de culture. Ce qui fait dire à Claude Allègre, notre bouillonnant ministre de l'éducation : « Parler est la chose la plus importante ! A l'école, on dit souvent : « Silence ! » Je souhaite que cela cesse ! Développer sa personnalité, son originalité et s'exprimer est essentiel. »

Si la diversité, en effet, est la valeur suprême, il faut que l'école permette, au plus tôt, à chacun d'être reconnu, de décliner son identité, d'afficher et d'épanouir sa différence. Il reste, bien sûr, des classes où les professeurs peuvent encore imposer silence pour transmettre un héritage et où les élèves écoutent et prennent des notes sans se sentir, du même coup, brimés, humiliés ou méprisés. Mais ces classes épargnées par la démagogie ministérielle, on les trouve de moins en moins dans les banlieues. L'école traditionnelle tend à devenir un espace réservé aux privilégiés de la naissance. Bref, la mobilité sociale se ralentit et l'intégration connaît une crise d'autant plus inquiétante qu'elle est encore amplifiée par les réformes qui sont censées la combattre.

En pontifiant sur nos vertus à l'occasion de ce qui aurait dû rester une grande fête sportive, nous n'avons pas désigné au monde la marche à suivre pour être à la fois plus humain et plus performant, nous avons aggravé notre propre état de confusion.

Alain Finkielkraut est professeur à l'Ecole polytechnique.

(c) Le Monde, 1998. Document lemond0020010925du7l007w3

### **B.2.23 « La banlieue, l'autre vainqueur du Mondial. »**

HORIZONS - La banlieue, l'autre vainqueur du Mondial.

Par DOMINIQUE SANCHEZ.

877 mots

24 juillet 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

LA BANLIEUE, après les Bleus, est l'autre vainqueur du Mondial. Bien sûr, les Champs-Élysées à Paris et les centres-villes des grandes agglomérations

de province sont restés les lieux naturels des rassemblements festifs, ceux où l'on est venu en masse et dans la joie à chaque moment fort de l'événement. Mais, au moins pour le temps du sommet planétaire du ballon rond et de ses lendemains immédiats, la périphérie a repris des couleurs et accumulé de la fierté. Fierté de compter Zidane parmi les siens dans les quartiers nord de Marseille et, par extension, dans toutes les cités dites « difficiles ». « Zizou » était, mercredi 22 juillet, accueilli avec enthousiasme dans la cité de La Castellane, où il a passé son enfance.

Fierté d'avoir été au centre du monde à la périphérie nord de Paris, du côté de Saint-Denis et des environs, grâce au Stade de France. Zidane et Thuram ont donné aux beurs et aux blacks une autre vision d'eux-mêmes en générant, plus qu'une reconnaissance consensuelle, une adulation quasi générale. D'un coup, les jeunes des cités se sont aperçus il était légitime qu'ils en doutent étant donné les stigmatisations de tous ordres qu'ils subissent que les origines ethniques n'empêchaient pas forcément une montée au pinacle, qu'il était possible d'être fils et petit-fils d'Africains, d'avoir des racines guadeloupéennes ou kanaques et d'incarner la nation au point de devenir héros national.

Certes, dans ces quartiers, on ne croit plus au Père Noël depuis belle lurette et on sait bien que toute parenthèse qui se faufile dans l'ordinaire et le Mondial en est une n'est pas extensible à l'infini. Mais tout de même, du côté des Courtilières à Pantin, des Minguettes à Vénissieux ou des Beaudottes à Sevrans, on a eu la preuve, même éphémère et par procuration, que le faciès pouvait ne plus être un délit. Le sentiment aussi, par l'intermédiaire d' Aimé Jacquet en chef obstiné de cet orchestre black-blanc-beur, éducateur plus que patron, Français du terroir fier de ses origines ouvrières, que la lignée des gens modestes avait parfois droit aux honneurs.

### CHARGE SYMBOLIQUE

La banlieue a glané dans l'escarcelle mondiale cette charge symbolique là, qu'un sondage réalisé avant la finale, par l'IFOP pour L'Événement du jeudi, les 9 et 10 juillet, traduit en chiffres : 57 % des personnes interrogées considéraient que « la Coupe du monde et les résultats de la France » contribueront « à améliorer les relations entre les villes et les banlieues ». Mais, via Saint-Denis, promu pendant les trente-trois jours de la compétition comme la capitale du monde grâce à un vaisseau somptueux, la banlieue a gagné beaucoup plus que cela. L'implantation du Stade de France sur ce territoire, en plus du sentiment

de fierté qu'elle a engendré, s'est surtout concrétisée par l'arrivée de structures durables qui, au-delà de leur utilité pour accueillir comme il convenait un spectacle sportif, font partie d'une politique de la ville digne de ce nom.

Il y a, du côté de La Plaine-Saint-Denis, un avant et un après-stade. L'avant, c'est la plaie béante d'une autoroute A1 qui, pendant plus de trente années, a déversé le bruit et la fumée de kilomètres de bouchons automobiles sous les fenêtres de milliers d'habitants ; une gare ferroviaire datant des années 30 totalement inadaptée au trafic des voyageurs ; des friches en pagaille s'étalant comme autant de stigmates visuels des mutations industrielles. L'après-stade, c'est une couverture autoroutière d'une qualité réservée jusqu'alors aux beaux quartiers, une nouvelle gare futuriste, des friches qui peu à peu s'estompent avec l'arrivée de centres économiques, bref un lieu en train de se bâtir. Il a fallu la construction de cette cathédrale du sport, dernier de la liste des grands travaux du siècle, pour tracter, telle une locomotive, un pan de territoire qui périssait. Sans cette coupe, sans ce stade, pour la construction duquel le député et maire Patrick Braouezec avait posé comme conditions la réalisation d'équipements d'accompagnement, les choses n'auraient guère évolué, du moins pas avant longtemps.

Bien sûr, pareils chantiers ne peuvent pousser artificiellement partout sous prétexte qu'ils draineraient dans leur sillage les à-côtés qui deviennent essentiels pour modifier les villes, rééquilibrer les efforts au bénéfice de celles qui souffrent le plus. Mais maintenant que les lampions du Mondial se sont éteints, que la fête est finie, maintenant que les esprits ne sont plus en surchauffe footballistique, n'est-il pas temps de réfléchir et de rêver aussi : et si, ailleurs, dans d'autres banlieues, là où il n'y a ni stade gigantesque, ni pyramide culturelle, ni Grande Bibliothèque, on se mettait à permettre à ces villes d'exister, comme les centres, sans être poussées par un événement planétaire, juste pour réparer des casses urbaines accumulées au long des décennies. Que ce qui s'est passé à Saint-Denis fasse des petits ailleurs, dans d'autres périphéries, et alors la victoire des banlieues ne s'écrira pas que par parenthèse.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du7o008as



**B.2.24 « La fête du 12 juillet est la rencontre magique du courant né en décembre 1995 et d'un symbole adéquat. »**

REBONDS - La fête du 12 juillet est la rencontre magique du courant né en décembre 1995 et d'un symbole adéquat.

1,200 mots

29 juillet 1998

Libération

Français

**L'équipe d'Aimé Jacquet. Le Carnaval social.**

Je m'étais trompé. Il y a deux ans, j'écrivais : La France devient un Brésil triste, où l'opulence de ceux d'en haut contraste de plus en plus avec l'exclusion de ceux d'en bas. La Coupe du monde est passée : l'erreur est corrigée. La France devient un vrai Brésil. Elle l'a écrasé dans ce sport dont le Brésil est le royaume. Et surtout elle a appris la fête.

Déjà, tiers-mondisée, latino-américanisée par vingt ans de libéralisme, de précarisation, elle avait appris le style politique latino-américain, avec ses populistes de droite et de gauche, ses présidents qui se couchent, fraîchement élus contre la fracture sociale, et se réveillent meilleurs élèves du FMI ou de Maastricht. Mais elle a appris beaucoup mieux. Elle a réappris la fête. Il n'y a plus de barrière, de classe, de race ou de sexe, s'extasient les supporters de la victoire. On s'embrasse, on se parle. Il faudrait refaire ça tous les ans ! Au Brésil, cette fête annuelle existe : c'est le Carnaval. Fêter un match comme un Carnaval, voilà ce que sont venus nous apprendre, en dernière semaine, les malheureux supporters brésiliens. Les Français sont incroyables, sermonnait le maître Chico Buarque. Une heure après le match, il faut déjà arrêter de klaxonner. Et voilà : l'élève a dépassé le maître.

Après une folle nuit, la France bouleversée s'est endormie black-blanc-beur, exténuée, heureuse, réconciliée avec sa vraie nature.

Comme le Brésil, où, depuis des lustres, Pelé est roi, où la Seleção est uniformément café au lait. Mais où la monstrueuse échelle sociale reste indexée, à 99%, sur la couleur de la peau.

Alors Carnaval, football, religion, mêmes opiums du peuple ? Encore faut-il citer Marx en entier : L'opium du peuple, le cri de la créature opprimée. La religion, le sport, la fête, sont à la fois l'opium qui fait oublier l'injustice sociale

et le cri de révolte qui l'exprime. En 1984, à Recife, capitale du Nordeste brésilien ravagé depuis trois ans par une sécheresse qui fit plus de 2 millions de morts, j'ai gravi la colline pour la fête de Nossa Senhora da Conceição, double syncrétique de Yemanjá, la déesse de la mer des anciens esclaves. De part et d'autre du chemin de pierres s'entassaient des squelettes vivants, déformés par la faim, rongés par la lèpre. En haut, devant l'église, sous une immense banderole Mère Marie, unis ton peuple dans sa lutte, la fête bariolée, les mulatas aux yeux pers, les syndicalistes à la guitare Dans la plus belle des sambas, Vai passar, Chiquito Buarque lui-même dénonce : A ce peuple malheureux toute l'année, on donne une fête une fois l'an : le Carnaval ! Et Vai passar devint la samba des Direitas, ces énormes manifestations qui abattirent la dictature.

### **Opium ou cri : tout tient aux conditions.**

La redécouverte de l'émotion populaire collective et du carnaval n'a pas le même sens que sa représentation codifiée. La victoire des Bleus sonne l'ouverture d'un cycle de ce balancier que décrit si bien le sociologue Alfred Hirschmann : vingt ans d'enthousiasmes collectifs, vingt ans de replis égoïstes. Le cycle précédent, celui de Mai 68, fut clos par le Carnaval du Molière d'Ariane Mnouchkine, enterré dans ces colonnes sous un jugement rigoureusement exact : Ce n'est pas les années 80 ! En effet. La France entrait dans le cycle du chacun pour soi, qui engendre la culture du désespoir, du Rien n'est possible.

C'est dans le froid et la neige de la grève de décembre 1995 que les millions de marcheurs, avec une fermeté presque joyeuse, annoncèrent le début du dégel. Puis, en 1997, l'Europe et la France en particulier réapprirent le plaisir du collectif. Sous n'importe quel prétexte : Gay Pride de Paris, Love Parade de Berlin, et même les Journées mondiales de la jeunesse et la mort de Lady D. Pour faire bonne mesure, on porta la gauche plurielle au pouvoir, sans trop y croire. A l'hiver, la culture du désespoir était toujours là. Les 35 heures ? De la flexibilité supplémentaire, et ça ne créera aucun emploi. Et puis, entre l'édito de février 1998 du Monde diplomatique, La France brisée, et celui de mai, Un autre monde est possible, ça a vraiment commencé à bouger. Reprise économique ? Cycle psychosociologique ? Arrivée du printemps ? J'ai senti, de meeting en débats, que ça bougeait. Timidement, on recommençait à y croire. On peut se battre, on peut gagner.

La fête du 12 juillet est la rencontre magique de ce courant tellurique,

reprenant en festif le Tous ensemble! de 1995, et d'un symbole adéquat : l'équipe d'Aimé Jacquet. Risée du monopole de la presse sportive, un ancien ouvrier professionnel ramasse dans la boue une équipe de France éliminée sans gloire du Mondial 94. Pas à pas, colmatant les points faibles, exaltant les points forts, il en fait une équipe invincible et sûre de sa victoire. En travaillant le muscle, et la technique, et le mental. Et même (il l'a assez dit), l'âme. L'âme, ça se travaille, avec la même patience, la même sûreté que l'art de l'ouvrier fraiseur. Il suffit d'y croire, de le vouloir, de lutter, de travailler.

Et si on ne gagne pas tout de suite, on gagne dans les prolongations. Ou au dernier des tirs au but. Voilà. Et, pour parfaire la démonstration, on gagne avec un modèle réduit exact de notre peuple. Avec des Zidane et des Thuram aux côtés des Deschamps et des Barthez. Et alors ? Comme depuis toujours au Brésil ? Oui, mais il faut encore une fois observer le sens de la dynamique. Les Français qui ont remporté l'exceptionnelle moisson des médailles d'Atlanta étaient aussi black-blanc-beur que l'équipe de foot. C'était peut-être un peu trop tôt.

Aujourd'hui, c'est un tremblement de terre. Bon sang, mais c'est bien sûr ! La richesse de la France, c'est sa mosaïque plurielle ! Même Pasqua l'a compris (régularisons tous les sans-papiers !). Même l'Allemagne a compris (dans la prochaine équipe, on mettra nos Turcs). Bien sûr, rien n'est réglé. Si les sans-papiers grévistes de la faim ont salué d'un Vive la France le but d'Emmanuel Petit (normal : ils étaient amoureux de la France à en mourir, et bien peu de Gaulois peuvent se vanter d'en avoir fait autant), il y eut des frictions avec les porteurs de drapeaux algériens qui saluaient trop exclusivement Zidane. Et tant de sans-papiers frappent encore aux portes d'administrations frileuses. Et tant de résistances opposées aux 35 heures. Et tant de Mais nous le savons maintenant. Le fleuve s'est remis en marche. Il suffit de vouloir, de se battre et d'être tenaces.

Alain Lipietz est porte-parole des Verts.

LIPIETZ Alain

(C) Libération n° 5347.

Document lbrt000020010924du7t00ba2

### **B.2.25 « Rêve de collégiens. »**

CULTURE - Rêve de collégiens.

396 mots

26 août 1998

Libération

Français

En quatre ans, Ophélie Winter est passée d'une apparition croustillante dans le Multitop de M6 aux marches glamour de Cannes dans les bras de MC. Comme la petite chaîne qui monte, dont elle devint l'emblème, elle a grimpé quatre à quatre l'escalier de la réussite. Cette ascension, elle la doit à son savoir-faire, mais surtout à une nouvelle génération de consommateurs, impérieuse et précoce, née de la rencontre d'une éducation post-soixante-huitarde et de l'extension indéfinie du secteur marchand : les pré-teenagers. Miss Dance Machine avait foi en sa plastique et son culot pour arriver plus vite à ses fins. On la pensait formatée pour le petit écran et les photos de top de charme, elle programmait sa carrière en songeant à Madonna. Dans les limites de l'Hexagone. Côté beauf au cinéma dans Hommes, femmes, mode d'emploi selon le tandem Tapie-Lelouch.

Versant funk dans la chanson : où Vanessa Paradis avait trouvé en Lenny Kravitz son Pygmalion, Ophélie reçut la bénédiction d'un Prince déjà défaillant. C'est ce qui séduit les 10-16 ans, qui croisent rap et dance, s'emballent pour la France black-blanc-beur de Zidane et se reconnaissent dans le couple métissé de Solaar, rappeur black et sportif célébré par l'Académie et de Miss Winter, qui évoque volontiers ses ascendances juives et revendique ses métamorphoses. Ophélie est le coeur de cible de ces nouveaux copains qui, de la 6e au BEPC, de Garges-lès-Gonesse à Janson-de-Sailly, imposent leurs codes et leurs couleurs, comme le faisaient autrefois leurs parents, mais à un âge plus avancé. De ces collégiens qui lancent les Spice Girls, démodent en une saison Brad Pitt et Tom Cruise pour Conardo di Titanico, comme on dit dans les cours de récré. De ces ados qui adoptent un total look toujours griffé, prononcent Scott les blousons Schott, Tim pour Timberland, font basculer Nike pour Adidas, Helly Hansen pour Tommy Hilfiger et Kookaï pour Zara. Qui écoutent Charly et Lulu, Passi et Stomy, Skyrock et Difoool, plébiscitent la PlayStation et Jeune et jolie, les feuilletons Friends (avec Matt Leblanc) et Hartley coeurs à vif, le Cinquième Élément ou Men in Black. Vieilliront-ils avec Ophélie ?.

ARMANET François

(C) Libération n° 5371.

Document lbrt000020010924du8q0053u

**B.2.26 « Fête du Front sur fond de guerre des chefs. »**

POLITIQUES - Fête du Front sur fond de guerre des chefs.

297 mots

19 septembre 1998

Libération

Français

Nouvel épisode de la chasse au Mégret qui vient de s'ouvrir au FN. La quinzième édition de la fête des Bleu, Blanc, Rouge (BBR), ce week-end à Paris, va donner l'occasion à Le Pen de poursuivre et de tester sa contre-offensive auprès de la base militante. Cette contre-attaque a pour nom Jany, pour statut celui d'épouse, et le président du FN veut lui confier la mission de le suppléer à la tête de la liste pour les européennes si la cour d'appel confirme, le mois prochain, sa condamnation à deux ans d'inéligibilité. Considérant que ce n'est pas une bonne idée, Bruno Mégret s'est porté candidat et réclame un vote des instances pour trancher. Après un coup de gueule à l'université d'été du FN, fin août, à Toulon, pour rappeler qu'il restait seul maître à bord, Le Pen a mis sur orbite la candidature de son épouse. Prête à y aller, elle promet d'être, au Parlement européen, la voix de tous les sans-voix. Le délégué général, lui, a perdu la sienne et refuse d'en rajouter.

Sans renoncer à décrocher la tête de liste, Mégret espère surtout que sa rébellion a sonné pour le FN la fin d'une époque.

Ce rassemblement frontiste permet aussi aux anti-FN de reprendre le pavé parisien. A l'appel du Comité de vigilance contre l'extrême droite, une manifestation démarrera samedi, à 14 heures, de la place de la République, tandis que Ras l'Front organisera dimanche soir à la Cigale son traditionnel concert Black, Blanc, Beur.

DELY Renaud

(C) Libération n° 5392.

Document lbrt000020010924du9j0060b

**B.2.27 « Manifestations contre la fête des Bleu-blanc-rouge. »**

Manifestations contre la fête des Bleu-blanc-rouge.

158 mots

19 septembre 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

Mouvements antiracistes, syndicats et partis de gauche ont décidé de répliquer à la traditionnelle fête des Bleu-blanc-rouge, samedi 19 et dimanche 20, à Paris, en organisant une manifestation unitaire et un concert. La soixantaine d'organisations réunies dans le comité parisien de vigilance contre l'extrême droite appellent à manifester contre l'idéologie « raciste, antisémite, sexiste et antisociale » du parti de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret, samedi, à 14 heures, place de la République. La manifestation retrouvera, place de la Bastille, la Techno Parade, à laquelle certains organisateurs souhaitaient se mêler.

Dimanche, Ras l'Front invite tous ceux qui s'opposent à la « préférence nationale » à une fête Black-Blanc-Beur et à un concert donné par les groupes Pigalle, Sinsemilia, Oneyed Jack, Les 10 Petits Indiens et Samia, à partir de 17 heures, à La Cigale, à Paris, boulevard Rochechouart.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du9j0050z

### **B.2.28 « La fête Bleu Blanc Rouge du Front National et la manifestation anti-FN et la fête Techno — le face-à-face guerrier de deux France. »**

LA FETE BLEU BLANC ROUGE DU FRONT NATIONAL ET LA MANIFESTATION ANTI FN ET LA FETE TECHNO - le face-à-face guerrier de deux France.

Par ANNICK COJEAN.

1,178 mots

22 septembre 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

UNE FRANCE « plurielle » ou bien deux France ? Deux blocs ? Deux fronts ? Une société mosaïque, vivante et débattante, ou bien deux bulles étanches ? Inconciliables ? Haineuses ? En guerre... Etrange week-end parisien, malgré le soleil, la danse et la techno. Ambiance guerrière. Place de la République, manifestation anti-FN ; sur la pelouse de Reuilly, fête du FN. A La Cigale, concert « black-blanc-beur » ; plus loin, kermesse « bleu-blanc-rouge ». Comme un

marquage à la culotte. Ni facétieux ni joyeux. Mais belliqueux. Et grave.

Oh ! ce n'était pas, samedi, la « manif » des grands jours. Mais enfin, le comité de vigilance contre l'extrême droite avait tout de même regroupé une soixantaine d'organisations pour protester contre les idées « racistes, antisémites, sexistes et antisociales » du parti de Jean-Marie Le Pen. Et plusieurs milliers de jeunes gens martelèrent le pavé en criant leur dégoût et leur crainte du FN. « Ni Front national ni ordre moral ! » « Plus fort que la haine, faisons la chaîne humaine ! » « Nous sommes tous des enfants d'immigrés ! » Il faisait chaud et l'allure était lente, afin de rejoindre à temps, place de la Bastille, la Techno Parade dans laquelle nombre de manifestants se fondraient. Mais l'engagement des marcheurs ne tenait pas du hasard.

« Les fachos sont là, à quelques kilomètres ! disait Thomas, « ami » de SOS-Racisme. Ils échafaudent des plans de conquête du pouvoir, s'encouragent et se congratulent, bouffent du juif et de l'Arabe, pleurent Pétain, Papon, Laval, peinars, entre eux. Et on resterait passif ? » Bozena, quinze ans, militante aux Jeunesses communistes de l'Essonne, manifestait, elle, pour une France « ouverte, métissée et pluriculturelle, généreuse ». « Je croyais le FN condamné après la Coupe du monde, et voilà qu'il rassemble cinquante mille personnes ce week-end. Il faut nous faire entendre. Il est notre ennemi. » Deux lycéens, cheveux mi-longs, hurlaient leur « F-Haine » et affirmaient, en se partageant un « pétard », qu'une « petite fumette » était infiniment moins nocive que la bière « dont se gorgent les skins ».

Deux pôles. Deux camps. On était prévenu. Ou on aurait dû l'être. Comment imaginer, pourtant, en se dirigeant vers la pelouse de Reuilly, une bulle si hermétique ? Contre-culture absolue ? C'était donc cela que protégeaient les hordes de malabars carrés, rasés, badgés, bardés de téléphones ou de talkies-walkies, membres d'un service d'ordre de triste réputation ? Un village de Gaulois en colère, à la mentalité d'assiégés, aux réflexes paranoïaques et au fonctionnement de clan. Un monde coupé de l'autre, avec des valeurs opposées, d'autres références. Un îlot échappant à l'éthique communément admise dans le débat démocratique. Une communauté ravie de se mirer dans son propre miroir et de violer, dans son intimité, en toute impunité, les tabous de l'époque.

« C'est rassurant de voir qu'on est nombreux à entretenir la flamme.  
Se proclamer FN dans le cadre du travail ou des études est

devenu impossible »

Le look, d'abord. Avant même le discours. Il concernait surtout les jeunes hommes : cheveux ras, jeans foncés, polos noirs Fred Perry à fines rayures jaunes ou rouges sur le col « signe de reconnaissance discret entre nationalistes », expliquait un vendeur. Indispensable, dessinée sur le tee-shirt, ou bien portée en pendentif, la croix celtique : « Elle illustre notre combat identitaire, religieux et politique ; elle dit notre origine, blanche, occidentale. » A défaut, une hermine, ou une série d'accessoires évoquant Clovis, le Moyen Age et les croisés, Brocéliande et le roi Arthur. Incroyable quincaillerie ! Les épées, les haches, les sabres provoquaient, malgré leur coût, une file d'attente. Certains se contentaient de choisir un dessin de chevalier ou de Clovis susceptible d'être apposé sur un tee-shirt. « Un jeune militant du Front doit vivre ses sacrifices et son combat comme ceux d'un chevalier », affirmait Cédric, un étudiant en droit. « Le chevalier évoque notre sang, notre race, notre culture, rajoutait un ajusteur de Strasbourg. Vous auriez préféré un zoulou ou un papou ? »

Mais le cahier des dessins recérait bien d'autres choix : des menhirs, des épées, des Gaulois et des Francs ; et puis, au fil des pages, des menaces de bastonnade à l'encontre des « gauchistes » ; l'effigie de Simone Veil armée d'un revolver pour rappeler l'avortement ; quelques plaisanteries grossières sur les juifs et les Arabes... Ici, riait-on, on pouvait être naturel et rire sans entrave. Français d'abord, le magazine de Jean-Marie Le Pen, était omniprésent. Des livres de Roger Garaudy et de Robert Brasillach. « Vive le politiquement incorrect ! », proclamaient des affiches. Deux tribus. Deux planètes. Malgré la diversité des groupes à l'intérieur des deux camps. Dimanche matin, la pelouse de Reuilly accueillait la grand-messe, et les familles « tradi » : petites filles modèles, garçonnets chez les scouts. « La vraie France, assurément ! », s'exclamait une jeune maman, grisée, « dopée » par la cérémonie. « La France des valeurs traditionnelles, basées sur la foi et la morale catholiques, la famille, la discipline, la rigueur. La France qui croit en ses racines et refuse de se laisser dissoudre. C'est rassurant de voir qu'on est nombreux à entretenir la flamme. Se proclamer FN dans le cadre du travail ou des études est devenu impossible. L'autre France, qui n'a de cesse de détruire les valeurs ancestrales, ne veut plus de nous. » Sortir, dit-elle, du cadre de la République. Abandonner le régime démocratique et rétablir la monarchie de droit divin...

Le PACS ? « Quelle horreur ! Quelle capitulation ! Quelle dégénérescence !



» Il n'y avait pas matière à débat. « C'est une ignominie, voilà. Tout est dit. » Ecoutez plutôt la voix de l'Eglise, suggérait un jeune homme, ancien disciple du « malheureux » abbé Couttard, « prédicateur enthousiasmant » au temps de ses années de scoutisme. Et achetez cette brochure prouvant l'hérésie de la théorie de Darwin sur l'évolution « Dieu a fait l'homme à son image, vous ne pouvez donc descendre du singe ! », ou ce livret visant à réhabiliter la conduite de Pie XII pendant la seconde guerre mondiale.

Sur le podium musical, chanteurs et groupes se succédaient : Jean-Paul Gavino, le « chanteur de droite », et groupes de « rock identitaire », du genre violent. L'esprit ? « Disons qu'on est contre les perversions du métissage, de la mondialisation, de l'homosexualité et de l'avortement. Et qu'on défend le clan. » Ah oui, le clan. Il faisait justement l'objet d'un rap celtique du groupe Basic Celtos. « Puisque, pour pénétrer dans les banlieues, il faut leur filer cette musique, allons-y, avec des paroles fortes, martelant notre message ! » Les skins accrochés au podium ont paru déroutés, puis séduits. Et dans un bel élan, comme un seul homme, au garde-à-vous, ils ont brandi le poing.

Dans la salle de concert La Cigale, presque au même moment, deux rappeurs blacks suscitaient le même geste des amis du mouvement Ras l'front : « Un poing en l'air, pour niquer le facho ! ».

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925du9m005ff

### **B.2.29 « Théâtre, danse et musiques des cités. »**

CULTURE - Théâtre, danse et musiques des cités.

202 mots

5 octobre 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

Cinq grands week-ends. Les Rencontres des cultures urbaines proposent concerts, films, expositions, pièces de théâtre et danse, du jeudi au dimanche, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Des dizaines d'artistes, issus des cités d'Aulnay-sous-Bois, des quartiers nord de Marseille ou des HLM de Vaulx-en-Velin, présentent leurs créations.

A voir. Gilles Zaepffel met en scène Nuits guerrières, avec des comédiens amateurs et professionnels français, libanais, africains (jusqu'au 4 octobre). Le

10 octobre : soirée rap et musique d'Afrique avec, notamment, les Sénégalais de Positive Black Soul. Du 14 au 18 octobre, la compagnie LZD Lézard dramatique présente le fruit de ses ateliers de théâtre à Vaulx-en-Velin, Rencontres et créations avec les habitants d'une ville. La compagnie Articulation, d'Elizabeth Disdier, mêle hip-hop et texte contemporain dans Bouge de là. Les deux derniers week-ends d'octobre sont réservés à la danse, avec les meilleures compagnies de hip-hop : Kafig ; Black, Blanc, Beur ; Aktuel Force ; Boogi Saï ; Choream ; les danseurs toulousains de Karine Saporta...

Parc de La Villette, 19e. Mo : Porte-de-Pantin. Tél. : 0-803-075-075. 60 F à 100 F.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925dua5006ls

### **B.2.30 « Les manifestations de lycéens - Le lointain écho d'octobre 1990. »**

Les manifestations de lycéens - Le lointain écho d'octobre 1990.

Par CHRISTINE GARIN.

890 mots

16 octobre 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

UN MOUVEMENT chasse l'autre. Les lycéens d'octobre 1998 avancent, peu ou prou, les mêmes revendications que leurs aînés d'octobre 1990. Quant à Claude Allègre et Lionel Jospin, ils jouent la même pièce, à huit ans d'intervalle, même s'ils ont changé de rôle : à l'époque, Claude Allègre était le conseiller spécial de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale. Comme les lycéens de 1990, ceux de 1998 réclament des profs, des moyens, des locaux, bref de meilleures conditions d'études. Comme eux, ils occupent la rue en ordre dispersé. Comme eux, ils sont imprévisibles et incontrôlables.

Bobigny, Gagny, Bondy, Montreuil : en octobre 1990, déjà, la Seine-Saint-Denis avait ouvert le bal. L'agression d'une élève à l'intérieur d'un lycée avait déclenché une grève et motivé les premiers cortèges. Très vite, le feu avait pris, à Paris d'abord, puis en province. Comme aujourd'hui, les lycées de centre-ville regardaient de loin ou bien se contentaient de rejoindre les cortèges « par solidarité ». Un an auparavant, la loi d'orientation de Lionel Jospin avait

institué le lycée pour-presque-tous. Il s'incarnait dans les cortèges « black-blanc-beur » qui déboulaient des zones péri-urbaines.

Le gouvernement de Michel Rocard découvrait que les jeunes avaient foi dans le mot d'ordre de la gauche : « Tous lycéens ! » Mais aussi qu'ils n'entendaient pas qu'il y ait tromperie sur la marchandise. Pour les manifestants, le « lycée pour tous » n'était pas le même partout, les frontières s'étant déplacées à l'intérieur même des lycées, séparant les filières d'élite des sections professionnelles et les bahuts « pourris » des établissements prestigieux. A leur façon de concentrer le tir sur la « qualité » de leurs études, les lycéens d'aujourd'hui ne disent pas autre chose.

### LE SYNDRÔME DE 1986

Les manifestations avaient commencé le 18 octobre. Elles avaient duré un mois, passant sans difficulté le cap redouté des congés de la Toussaint. Hanté par le syndrome des manifestations étudiantes de l'hiver 1986, qui avaient fait un mort au Quartier latin, le gouvernement de Michel Rocard avait d'emblée cherché à négocier. Il manquait cependant, comme aujourd'hui, d'interlocuteurs lycéens, en dépit de la création de deux « coordinations », l'une liée à SOS-racisme, l'autre animée par la Jeunesse communiste.

Dès le 24 octobre, alors que le mouvement était encore embryonnaire en province, Lionel Jospin avait reçu huit lycéens de Seine-Saint-Denis et pris l'engagement de renforcer la surveillance dans les lycées. Le lendemain, il lâchait 100 postes de surveillants. Le surlendemain, 15 000 manifestants déferlaient sur Paris et plusieurs milliers dans de nombreuses villes de province. Lionel Jospin et Michel Rocard recevaient le soir même une délégation, à qui ils annonçaient la création de 1 000 postes de personnels administratifs. Pour ce premier grand mouvement lycéen, l'opposition n'était pas en reste : au soir du 24 octobre, les parlementaires, notamment ceux du RPR, Bernard Pons en tête, recevaient longuement les délégations lycéennes à l'Assemblée nationale.

Après la trêve des vacances, la vague grossissait encore, même si le mouvement s'essouffait, les slogans s'émoussaient, les coordinations peinaient à contenir les débordements de jeunes. Lionel Jospin reprenait alors la main et proposait une issue. Les lycéens avaient prévu une marche nationale pour l'éducation le 12 novembre à Paris. Le 9, Lionel Jospin leur demandait de « clarifier leurs revendications » et avançait l'idée d'une « table ronde » animée « par des interlocuteurs lycéens responsables ». Le gouvernement, disait-il, «

a entendu le message ».

### **INCENDIE ÉTEINT**

Avec 100 000 manifestants, des échauffourées et des actes de pillage commis à Paris, dans le quartier de Montparnasse, la marche sur Paris constituait le point d'orgue du mouvement. Le soir même, deux délégations étaient reçues à Paris : l'une à Matignon par Lionel Jospin qui, en l'absence de Michel Rocard, était premier ministre par intérim, l'autre, à l'Elysée, par François Mitterrand. Le premier promettait, prudent, un « plan d'urgence » pour les lycées. Le second, lançant une pierre dans le jardin de Michel Rocard, exprimait aux lycéens sa « compréhension » et suggérait que « quelques milliards » pourraient être débloqués par le gouvernement... Après quelques jours de flottement, le gouvernement arrêta finalement son offre à 4,5 milliards, au lieu de 2 envisagés initialement ; 2 milliards seulement prendront la forme de crédits budgétaires affectés à un fonds de rénovation des lycées.

Le mouvement s'achevait véritablement les 15 et 16 novembre par l'organisation, en grande pompe, d'une négociation-marathon au ministère de l'éducation nationale. Sous l'oeil attentif d'Olivier Schrameck, aujourd'hui directeur de cabinet de Lionel Jospin à Matignon, tout y passait : l'utilisation des 4 milliards, mais aussi la baisse des effectifs dans les classes, la réforme du lycée en chantier, l'aide sociale et les droits des lycéens. Une « madame plan d'urgence », chargée d'en suivre la mise en oeuvre, était nommée. Le calme revenait alors dans les lycées. S'il n'avait pas vu venir le mouvement, Lionel Jospin avait éteint l'incendie. Aujourd'hui, avec son camarade Claude Allègre devenu à son tour ministre de l'éducation nationale, le premier ministre doit se repasser ce vieux film.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925duag000b8

#### **B.2.31 « La République du bon beur. Place de la République, émission-débat. France 2, 23h05. »**

TELEVISION - La République du bon beur. Place de la République, émission-débat. France 2, 23h05.

199 mots

1 décembre 1998

Libération

Français

Rappelons pour ceux à qui cela avait échappé que Place de la République est une émission de service public destinée, comme son nom l'indique, à surfer sur la vague autosatisfaite pas chère de la victoire de l'équipe de France black-blanc-beur à la Coupe du monde de football. Coprésentée par Gilles Schneider et Yamina Benguigui (auteur de Mémoires d'immigrés, mais animatrice onctueuse en voie de Mireilledumisation), cette sorte de Droit de réponse reliftée par un politiquement correct très d'époque se propose notamment de faire l'inventaire des initiatives en matière d'intégration des immigrés. Ce soir, nous aurons justement droit à cette fameuse intégration par le sport, qui permet, comme le rap, c'est bien connu, de sortir de son milieu d'origine. Les témoignages sont en effet plutôt intéressants, comme celui de Djamel Bouras, qui rappelle qu'avant d'être champion olympique de judo il a eu droit à ce titre encourageant de l'Equipe : Leader plutôt que dealer.

PONCET Emmanuel

(C) Libération n° 5454.

Document lbrt000020010924duc10039v

### B.2.32 « Vivre avec l'immigration irrégulière. »

Vivre avec l'immigration irrégulière.

Par PHILIPPE BERNARD.

982 mots

28 décembre 1998

Le Monde

Français

(c) Le Monde, 1998.

Ce premier paradoxe, juridique, en cache un autre, politique : le gouvernement Jospin, le premier à avoir osé régulariser au grand jour depuis 1981, affronte les critiques de sa propre majorité et n'en finit pas de s'engluer dans le piège des sans-papiers, au moment même où, pour la première fois depuis quinze ans, le débat sur l'immigration semble évoluer vers des approches moins passionnelles. La victoire " black-blanc-beur " dans la Coupe du monde a efficacement illustré les vertus d'une France ouverte sur le monde. L'éclatement du Front national, champion de l'exploitation du fonds de commerce xénophobe, ne peut qu'accélérer l'évolution engagée. Le débat lancé dans le

sillage du mouvement des sans-papiers a fait évoluer l'opinion. En août 1996, au lendemain de l'évacuation de l'église Saint-Bernard par la police, 27 % des Français s'opposaient à la reconduite à la frontière des sans-papiers (sondage Ipsos-Le Monde-RTL).

Aujourd'hui, 45 % des personnes interrogées se déclarent favorables à une régularisation générale (sondage CSA-Le Parisien).

Ces apparentes contradictions masquent certaines réalités que le gouvernement devra tôt ou tard expliquer et assumer, sous peine de perpétuer des clichés sur l'immigration et des ambiguïtés sur sa propre politique. L'opération de régularisation a permis de conforter dans l'opinion une vision plus réaliste des flux migratoires : les ravages du sous-développement n'ont pas fini de jeter des populations du tiers-monde sur les routes de l'exil. Quant aux frontières étanches, elles sont mythiques dans un Etat démocratique. L'immigration irrégulière fait donc partie du prix à payer pour les désordres du monde. Les pays nantis doivent vivre avec. Mais elle ne constitue pas un " stock " figé. Ainsi, les 60 000 déboutés de la circulaire Chevènement ne forment pas un bloc homogène dont il suffirait de revendiquer la régularisation massive pour solder la question. Mais plutôt une population mouvante qu'il faut savoir intégrer sous peine de désordres sociaux.

Certains recalés totalisent des années de présence. Exploités " au noir " sur les chantiers, dans les ateliers de confection, les fermes ou les arrière-salles de restaurant, les voilà déboutés et donc assignés à clandestinité sous prétexte qu'ils n'ont pas fait venir leur femme et ne peuvent se prévaloir d'attaches familiales, qu'ils n'ont guère de traces écrites de leur présence car leurs employeurs ont pris leurs précautions, ou qu'ils n'ont pas demandé l'asile, même pour la forme, ce qui leur aurait permis de satisfaire l'une des exigences de la régularisation : une période de séjour régulier. Pour eux, l'injustice est patente et remet en cause les règles posées à l'origine de l'opération de régularisation.

D'autres déboutés présentent un profil différent. Certains ont effectué de fréquents allers-retours avec leurs pays d'origine. D'autres ont tenté leur chance en France et la tenteront ensuite ailleurs en Europe. Le relatif afflux de sans-papiers aux frontières franco-italiennes au moment de l'annonce d'une nouvelle opération de régularisation de l'autre côté des Alpes, illustre à petite échelle un phénomène qui opère plus largement vers des pays beaucoup plus accueillants que la France, tels l'Allemagne et les Pays-Bas. Ces derniers offrent des conditions matérielles (hébergement, aides sociales) nettement plus en-

viables que la France et a fortiori que l'Italie, mais aussi des espoirs de régularisation à long terme.

« CE QU'ON NE DIT PAS »

En outre, l'immigration irrégulière n'a pas cessé comme par enchantement pendant la " régularisation Chevènement ". Un certain nombre de sans-papiers déjà présents - un sur deux est une proportion couramment citée - ont préféré ne pas sortir du bois. D'autres se sont fixés sur le territoire entre-temps. Certains devront, un jour, vivre légalement.

Faute de reconnaître ces vérités complexes, les protagonistes du débat, à gauche, sur la régularisation des sans-papiers risquent de poursuivre une controverse stérile perpétuant l'exploitation strictement politicienne d'un thème qui n'a déjà été que trop instrumentalisé.

En réalité, l'intégration progressive des clandestins de longue date et l'impossibilité matérielle et humaine des reconduites à la frontière massive font que, tôt ou tard, il faudra régulariser. Depuis quinze ans, tous les gouvernants l'ont appris, qui ont superposé discours musclés et arrangements en sous-main. Charles Pasqua a attendu de n'être plus aux affaires pour se vanter d'avoir réglé discrètement certains cas délicats, à une époque où le mot de " régularisation " était totalement tabou. « Le plus important, c'est ce qu'on ne dit pas », reconnaît aujourd'hui un proche de Jean-Pierre Chevènement.

« Ce qu'on ne dit pas », ou peu encore, c'est que la nouvelle loi sur l'immigration a prévu deux filets de sécurité pour les déboutés de la régularisation : l'une de ses dispositions prévoit la délivrance d'un titre de séjour à tout étranger totalisant dix années de séjour habituel, même irrégulier, en France (quinze années pour les étudiants) ; l'autre permet de donner des papiers à tout étranger au titre de ses " liens personnels et familiaux en France ". S'ils sont appliqués, ces textes peuvent permettre non seulement de " repêcher " certains déboutés, mais aussi d'engager un processus de régularisation permanente qui prévienne, de nouvelles explosions de colère des sans-papiers suivies de régularisations massives et dramatisées. Pour éviter ces à-coups, il faudrait que les circulaires d'application des textes cessent d'en faire une lecture restrictive. Il faudrait aussi que le gouvernement poursuive la pédagogie engagée par l'opération de régularisation, assume une générosité qui n'est après tout qu'une forme de réalisme, et situe le fameux risque d'« appel d'air » à son niveau réel. Le retour de Jean-Pierre Chevènement en première ligne

rend possible cette opération-vérité.

(c) Le Monde, 1998.

Document lemond0020010925ducs00wac

## **B.3 Terrain, support, questionnaire et résultats de l'enquête**

### **B.3.1 Terrain de l'enquête**

Il s'agit d'un groupe de jeunes individus sensiblement du même âge, partageant les mêmes conditions de vie pendant un an au moins . L'homogénéité du cadre de vie était un aspect avoué qui se voulait une base par rapport aux diverses origines de chaque joueur. En effet, ces athlètes étaient issus d'origines sociales et géographiques très différentes : de Wallis et Futuna à l'Île-de-France, en passant par la Réunion, la Martinique. . . Face à cette hétérogénéité, se concentrait un sentiment bien particulier, celui de représenter la France. En effet, comme il s'agit de membres d'une équipe sportive de l'Équipe de France, même Junior, ce sont les « meilleurs éléments » français sélectionnés pour « défendre les couleurs de leur pays ». Et malgré leur jeune âge, cette symbolique est loin de leur échapper. Le rituel des hymnes d'avant match ou les drapeaux tricolores apposés sur leurs maillots sont là pour le leur rappeler.

Concernant le détail du déroulement de l'enquête, chaque adolescent a répondu individuellement, dans sa propre chambre. L'enchaînement des entretiens avec chaque participant a été effectué sans prise de rendez-vous préalable, et sans qu'ils aient la possibilité de s'entretenir entre eux. De cette manière, nous avons souhaité favoriser la spontanéité de l'échange. De même, aucun enregistrement visible n'a été effectué de peur de troubler les enquêtés. La confidentialité a été garantie dès le départ. Pour avoir côtoyé ces athlètes pendant près d'un an, nous pensons avoir reçu des réponses franches et sincères qui n'ont pu être influencées par des échanges préalables. Cette enquête a été réalisée en fin d'année scolaire et nous pouvons ainsi dire que les enquêtés étaient en situation de confiance face à une personne connue dont ils étaient déjà proches.

La nature exacte de la recherche n'a jamais été dévoilée. L'objectif avoué officiellement de ce questionnaire était d'avoir initialement un avis de consommateur potentiel sur un produit de parfumerie. En effet, le point de départ



avoué était une étude de marketing, avec une question à propos d'un sentiment personnel vis-à-vis d'un produit . Pascal Morabito <sup>1</sup> a lancé une gamme de parfum qu'il décline sous le nom de *Or Black* pour la version masculine, et *Or noir* pour la version féminine. Le cadre du marketing est annoncé mais dévié au fil des questions sans que cela ne pose problème étant donné la complexité supposée des stratégies marketing.

### B.3.2 Support documentaire pour l'amorce de l'entretien

Le questionnaire s'est appuyé sur un document commercial. Voici l'exemple de la brochure commerciale pour les deux modèles de parfum de Pascal Morabito : *Or Noir* et *Or Black*.

### B.3.3 Questionnaire-type CREPS

Dans un objectif de clarté et d'efficacité, nous avons imprimé autant de fiche que de joueurs. Nous avons procédé à une prise de note directe sans enregistrement. Il était pour nous impossible déontologiquement de procéder à micro caché. Parallèlement, il nous a semblé trop potentiellement destabilisant de présenter un micro d'enregistrement sous les yeux des sportifs.

Voici l'exemple d'une de ces fiches :

NOM :

QUESTIONS :

1. Une marque de parfum vient de sortir un nouveau produit : un pour homme / un pour femme. Leur noms sont « *Or noir* » et « *Or black* ». Instinctivement, à ton avis, lequel est pour homme et lequel est pour femme.
2. Avec la photo des flacons, le texte d'accroche publicitaire et la réponse, quelles sont tes nouvelles impressions ?
3. Cela correspond-t-il à la différence si tu en vois une entre noir et black en français ?
4. Dans ton expérience personnelle comme l'équipe de volley et ta famille, es-tu en rapport avec des noirs, des blacks, les deux ?

---

1. P. Morabito est un célèbre joaillier parisien.

5. Après la coupe du monde 98 de foot, on a parlé de « black-blanc-beur ». Crois-tu que ce soit toujours le cas pour l'équipe actuelle et est-ce que cette expression pourrais s'appliquer à l'équipe du CN\*\* ?

### B.3.4 Réponses

Pour une meilleure lisibilité, les réponses sont listés regroupées par deux ou trois enquêtés sur chaque feuille de tableau (et donc par page).

	J1 (Y. H-D.)	J2 (A.P.)
Question 1	Or noir = femme Or black = homme	Or noir = homme (« passe mieux ») Or black = femme (« c'est plus valorisant pour femme car c'est plus dur »)
Question 2	« j'imaginai l'homme robuste » « texte ok »	
Question 3	noir/black = français/anglais noir = plus de respect black = familier, pas écrit / noir = sérieux je suis black et noir, « pas de différence ».	Black correspond à un homme plus « fort » que n
Question 4	Parents noirs Equipe multiraciale, « panoplie » « Problème de tonalité », dégradé : « y a des bleus » . Aussi les « négropolitains » = noir né en France, plus à l'aise en France. [Polynésien = cheveux bizarres = noirs]	Au CNVB avec des « blacks ou des re-nois »
Question 5	Ok avec l'expression CNVB BBB dans l'esprit « A l'entraînement y a des blancs qui disent : sale noir » ; « sale noir » = « plus grosse répercussion que « sale blanc », et « y disent jamais sale black » « nègre ou negro faut pas » expression perso = « frère » mais seulement pour les noirs La différence entre un noir des Antilles et de métropole c'est le créole et le « sans gêne » surtout avec les filles « y sont pas gentleman ».	BBB = « message d'intégration », « image de France », « comme ça tout le monde pouvait s'identifier ». CNVB pas BBB, mais « dans l'équipe y a pas distinction de couleur ».

TABLE B.1: Réponses 1 et 2

XXXX

	J3 (S.T.)	J4 (M.S.)
Question 1	Or noir = femme Or black = homme	Or noir = femme Or black = homme, (« on voit que c'e obligé ! »)
Question 2		« C'est une bonne stratégie de p
Question 3	Noir = « négatif » Black = « positif »	« Noir c'est presque comme nè
Question 4	Au Fidgi , « c'est des blacks, pas de noirs [...] c'est des forces humaines »	« Moi je suis noir » mais je veux que les je suis black ! « Sale noir, ça se fait pas, on dit humo bon... » Entre blacks on dit « négro
Question 5	BBB « j'aime pas cette expression ».	« On est l'équipe de France avan « Ceux qui disent BBB c'est que déjà différence... »

TABLE B.2: Réponses 3 et 4

XXX

XXX

XXX

	J5 (T.T.)	J6 (E.R.)	J7 (C.P.)
Question 1	Or noir = femme Or black = homme	Or noir = femme Or black = homme	Or noir = femme Or black = homme « Or noir c'est le pétrole, [...] Or black c'est nul. »
Question 2		Imaginait un design inverse pour les deux flacons.	Mauvais noms de parfums.
Question 3	« Noir c'est raciste... »	« On dit regarde le black. » « Je dis jamais le noir mais quand je connais je dis re-noi. »	Noir = « négatif » Dit toujours « re-noi », jamais « black » mais « faut faire attention ».
Question 4	« Dire un noir ça met à l'écart... »		
Question 5	Connais pas l'expression.	BBB c'est « un signe d'égalité. »	BBB = bonne expression C'est « la force de la France ». CNVB = équipe BB [rire].

TABLE B.3: Réponses 5, 6 et 7

OR NOIR/OR BLACK • NAGADA • PASSION MEDITERRANEE • LIGNE HOTEL



OR NOIR, une femme

OR BLACK, un homme

OR NOIR est dédié à une femme citadine, dont l'élégance est discrète et raffinée. Cette femme n'est pas seulement élégante, elle est exigeante. Elle est concernée par son apparence et par l'image qu'elle montre d'elle. OR NOIR c'est elle.

L'homme qui a choisi OR BLACK est moderne, dynamique et passionné. Il identifie à son esprit rigoureux, les lignes pures du flacon. A travers les fragrances de chypre et de cuir, il révèle une personnalité et une sensibilité qui laissent une trace dans les mémoires et dans le temps.

**Parfum fleuri et oriental**

**Note de tête** : iris, mandarine, bourgeon de cassis.

**Note de cœur** : gardenia, bergamote, jasmin, rose de mai, narcisse, muguet.

**Note de fond** : mousse de chêne, vanille, ylang ylang douce, girofle orientale.

**Parfum chypré**

**Note de tête** : bergamote, poivre, cuir

**Note de cœur** : benjoin, ciste

**Note de fond** : vetiver, ylang-ylang, ambre, musc du Tonkin, mousse de chêne.

OR NOIR - OR BLACK En vente chez *Marionnaud*

**OR NOIR** existe en version collector : Flacon plaqué or, numéroté. Eau de parfum 60 ml, en vente uniquement sur notre site : 300€



Eau de parfum 60 ml vapo : 78€

Recharge Or noir : 38€

Eau de toilette voyage 50 ml vapo : 38€



Pendentif OR NOIR à parfumer 100€



**OR BLACK** existe en version collector : flacon plaqué argent, numéroté. Eau de parfum 100 ml en vente uniquement sur notre site : 300€



Eau de toilette 100 ml vapo : 91€

recharge 100 ml : 45 €

Eau de toilette voyage 50 ml vapo : 38€



FIGURE B.1: OR NOIR / OR BLACK

	J8 (P.F-B.)	J9 (S.S.)
Question 1	Or noir = femme (plus sensuelle, plus féminin) Or black = homme (plus agressif)	Or noir = femme Or black = homme (plus masculin)
Question 2	Pas du tout le même parfum entre les deux apparemment. Bonne idée marketing. Or noir = beaucoup penser au pétrole peut-être confusion avec l'homme alors.	Design pas très très attirant. Le texte inspire un parfum de luxe.
Question 3	C'est plus jolie, élégant la couleur noire pour une femme. Black = viril (un peu agressif) « mieux pour homme », Dégradant pour une personne relativement agée.	« On m'appelle re-noir. » Noir = plus péjoratif, plus violent que black mais à l'écrit j'utilise « noir ». Pour moi : noir, pour les autres blacks. Un black peut me dire noir mais bon faut qu'y me connaisse... Mais négro, jamais.
Question 4	« C'est dur de dire y a des noirs, ça fait y a des extra-terrestres. » « Par défaut j'utilise noir, mais c'est nul de catégoriser... »	CNVB blacks Black même pour un homme de 60 ans et c'est pas une question de nationalité.
Question 5	BBB en 1998, pas beaucoup de blancs. « Les trois B » CNVB = équipe BB Pour Toafa, « je dirais un peu asiatique », traits pas assez forts pour être asiatique...	BBB = « c'est trop nul », « ça sert à rien ». « Ma couleur m'a posé des problèmes. » CNVB = BB maintenant la génération d'avant

TABLE B.4: Réponses 8 et 9

	J10 (J-P.S.)	J11 (R.S.)
Question 1	Or noir = femme Or black = homme (plus viril).	Or noir = femme Or black = homme
Question 2	Le parfum homme a une forme carrée qui « fait plus homme ».	Texte compliqué.
Question 3	Pas de différences : black/noir. Black « plus qualificatif pour une personne » Noir « pour plus de chose ». Négro jamais.	« Personnellement, je fais pas de différé et black. » Noir = rien de « diminutif » Black = « va dans le sens de noir » « J'utilise le verlan mais sans différé »
Question 4	CNVB black. Black toutes les ages et n'importe quelle nationalité.	Noirs aux CNVB.
Question 5	BBB = « inspire la diversité ». CNVB = BB.	BBB = « jamais entendu » « y a peu de blancs en foot mais y sont » « Avec ça tu prends tout le monde en compte » tu dis français on pense blanc

TABLE B.5: Réponses 10 et 11

## Annexe C

# Corpus Albertville

### C.1 Extraits télévisés

Les transcriptions suivantes, concernent les documents vidéos visionnés à l'INAthèque. Ils font partie du corpus que nous avons appelé *Albertville*, du nom de la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver 1992.

L'ordre de présentation des documents est chronologique. Il a pas une importance relative car tout de même certains interactions se font écho dans cet ensemble qui s'inscrit dans le même moment discursif.

#### C.1.1 Extrait : Albert et le bob

*Antenne 2 07/02/1990*

Albert de Monaco et le bob : Le prince

Émission de deuxième partie de soirée présentée par Gérard Holtz

Reportage : Thierry Blanco

22 :56 :41

1. GH : Il était une fois un jeune prince qui aimait le sport +
2. mais pas n'importe quel sport + le bobsleigh +
3. un sport de glisse + un sport de vitesse où un engin monté
4. sur des patins dévale un couloir de glace à près de 140 kms
5. heures + le prince aime le sport il adore le sport c'est une
6. véritable passion pas question donc de rester spectateur
7. et de monter à l'intérieur de l'engin + et il est devenu



8. pilote de bob + le prince ++ c'est Albert Grimaldi +
9. le prince Albert de Monaco + il veut tellement bien faire
10. les choses qu'il s'est entraîné + qu'il a appris la technique
11. et qu'il fait de la compétition la preuve le weekend dernier +
12. c'est le prince Albert qui pilotait le bobsleigh de
13. Monaco aux championnats du monde de Saint Moritz
14. et il a terminé 21<sup>e</sup> ce qui n'est pas mal du tout ++
15. Albert et le bob + l'histoire d'une passion + Thierry Blanco  
(Musique électronique futuriste — façon K2000)
16. AG : c'est mon sport un et c'est euh en dehors de bien sûr
17. mes activités à Monaco et mon travail c'est c'est ma grande
18. passion
19. Voix off : s'il n'avait pas été prince il aurait tout donné
20. au sport ++ il a toujours rêvé d'être athlète de haut-niveau
21. Albert de Monaco vit sa passion sérieusement +
22. Histoire pas banal d'un prince qui cultive ses muscles en
23. même temps que le paradoxe + en imposant à Monaco +
24. au soleil + une discipline de glace et de neige +
25. le bobsleigh il apprend + observe + imite
26. s'entraîne ++ des semaines de stages sur la piste
27. en tartan d'Innsbruck  
(Images du prince en salle de musculation puis sur la piste  
de bob en pleine action)
28. Voix off : L'oeil rivé sur le moindre geste des meilleurs
29. des cours théoriques délivrés par autrichiens et suisses
30. aux applications pratiques ++ Albert de Monaco
31. travaille ++ pas facile d'assimiler la technique de poussée
32. ou encore le pilotage + la glisse + cette fameuse glisse
33. où chaque faute de trajectoire fait perdre des centièmes
34. de secondes des dizaines de places + une course ++

35. AG : je recherche là justement cette idée de de se  
36. connaître soi-même et de se dépasser donc de de  
37. dépasser ses limites et je crois que le bob m'offre  
38. cette possibilité de de puisque c'est un sport qui  
39. demande beaucoup de qualités physiques et mentales  
40. et je crois que c'est certes un très très gros pari de  
41. se lancer dans une telle aventure mais enfin je sens  
42. que nous en sommes capable + +  
(Images d'un château)
43. Voix off : En fait le coup de foudre pour le bob Albert  
44. de Monaco l'a eu ici en 1988 + à Saint-Moritz en  
45. suisse + + 6 ans après sa première descente retour  
46. aux sources mais comme concurrent de la coupe du  
47. monde + + Capitaine de l'équipe monégasque avec  
48. des ambitions + être la première nation des pays sans  
49. neige au classement mondial + + alors il travaille  
50. Albert de Monaco + comme les vrais pros +  
51. et comme si les entraînements ne suffisaient pas +  
52. il mémorise les conseils de Heinz Meucli son  
53. entraîneur suisse + lui connaît la piste par cœur +  
54. chaque virage + chaque ligne droite + chaque défaut +  
55. une glace qui peut faire très mal  
(Images d'ateliers, le prince farte *etc.* puis images de  
jogging et sur la piste en train de visualiser le tracé)
56. AG : je choisis pas particulièrement des sports à risque  
57. euh quelques part je dois aimé une certaine part de de  
58. de si vous voulez d'aventure + de découverte +  
59. c'est je pense pas nécessairement au danger  
60. c'est venu assez naturellement  
61. Voix off : samedi matin + première manche + un temps

62. de poussée plutôt moyen ++ Albert de Monaco et
63. son co-équipier s'élançant vers un seul objectif +
64. terminer dans les vingt premiers avant la Suède +  
(Images de faux direct de la course en quasi intégralité)
65. Voix off : 25, 23, 22<sup>e</sup> + jusque là c'est presque parfait ++
66. Une toute petite faute dans la partie rapide +
67. résultat 21<sup>e</sup> + au milieu du classement + mais le but est
68. en partie atteint  
(musique rock)  
(mélange d'images de supporters et de champions  
se préparant avant la compétition puis une photo de femme  
avec un chapeau à fourrure)
69. Voix off : s'isoler dans la peau d'un bobeur +
70. s'écarter du milieu bon chic bon genre lié à son rang  
(encore une image de femme à chapeau)
71. encore une difficulté pour Albert de Monaco ++
72. A Saint Moritz il ne veut penser qu' à une seule
73. chose, réussir sa compétition + oublier son image
74. de marque au profit d'une autre + celle d'un sportif en
75. sursis + d'un homme qui veut s'imposer un dernier défi
76. avant de succéder à son père à la tête de la principauté ++
77. AG : je n'ai jamais cherché euh d'abord à faire quoi
78. que soit dans le domaine sportif pour ma publicité
79. personnelle enfin + je je ca ne m'ai jamais venu à l'esprit
80. une seule seconde
81. Voix off : Calgari + l'avant-dernier rendez-vous d'Albert
82. de Monaco avant Albertville ++ Albertville où il voudrait
83. que son équipe se situe parmi les dix premières nations
84. mondiales du bob
85. AG : bien sur l'objectif c'est Albertville + maintenant je
86. ne sais pas encore euh si je pourrais vraiment y

87. participer hein enfin ca dépend de beaucoup de
88. choses + pour l'instant nous nous préparons avec cet
89. objectif là
90. Voix off : mais il y a encore beaucoup à faire car
91. les meilleurs temps appartiennent encore qu'aux
92. spécialistes d'Allemagne de l'Est ou encore aux
93. bobeurs suisses ++ les suisses qui l'ont d'ailleurs
94. emporté ce week-end chez eux à Saint-Moritz +
95. alors avant de régner sur la principauté + laissons
96. Albert de Monaco rêver d'un podium qu'il n'atteindra
97. peut-être jamais  
(motivation encouragement des deux athlètes monégasques)
98. Voix off : Albert de Monaco a le mérite d'avoir
99. choisi un sport peu commun ++ impression de sa
100. dernière descente
101. AG : bon évidemment comme pilote on a toujours
102. des petites choses à se reprocher on a perdu un
103. petit peu de temps vous savez à la fin du second
104. virage on a touché un peu et j'ai dû corriger à la
105. sortie de l'autre long après le reste c'était bien
106. on a un petit peu raclé mais comme c'était la
107. partie finale très rapide c'était pas trop trop grave  
(Images de l'arrivé avec le temps et le classement)
108. Interviewer : vous connaissez votre place finale ?
109. AG : non non pas encore mais je pense que c'est
110. vers les vingtièmes
111. Voix off : et non il en manque une + vous êtes
112. vingt-et-unième
113. Interviewer : est-ce que le bob pour vous
114. c'est le moyen d'oublier la solitude du prince ?

115. AG : c'est bouaff j'y pense pas vraiment c'est  
 116. un meilleur moyen d'évasion pour moi c'est c'est  
 117. l'occasion pour moi de m'exprimer autrement  
 (Musique rock)  
 (Images rapides de caméras embarquées mais  
 d'autres bobs jamais celui de Monaco)  
 23 :07 :00  
 Fin

### C.1.2 Extrait : Reportage équipe sénégalaise

*TF1 07/02/1992*

Équipe sénégalaise de ski aux JO d'Albertville

JT de 20 heures présenté par : Claire Chazal

Reportage : Yves Cuperferminc et Jean Michel Bellot

20 :31 :35

1. CC : En entendant + Yves Cuperferminc et Jean Michel Bellot
2. se sont intéressés aux skieurs moins connus +
3. ceux qui par exemple viennent du Maroc ou d'autres pays d'Afrique +
4. ainsi deux sénégalais doivent disputer la descente voici leur portrait  
(début du reportage)
5. AG : toute la pression qui ya eu depuis deux mois ++
6. putain + tu vas faire Bellegarde +
7. tu vas faire Bellegarde ++ et puis voilà  
(soupir et reprise de souffle appuyée)
8. YK : Pour Alphonse Gomis l'exploit est déjà réalisé +
9. à 26 ans + ce sénégalais devenu savoyard d'adoption
10. a enfin vaincu ses angoisses ++
11. il a participé aux descentes d'entraînements +
12. pourtant hier vers 14h +
13. avant de se jeter dans ce gouffre de la Face +
14. Gomis qui n'a que 6 ans de ski derrière lui n'était pas fiers ++
15. massage à la neige +

16. histoire peut-être de se familiariser avec cet élément glacé
17. auquel il risquait d'être accidentellement confronté +
18. un bien mauvais procès
19. puisque le Sénégalais malgré un équilibre souvent instable
20. et un jonglage permanent entre sa vitesse et ses possibilités +
21. passe la ligne debout + + +
22. Loin + très loin des meilleurs + mais debout + +
23. juste avant lui + un autre sénégalais +
24. Lamine Geye était parvenu au même résultat +
25. Lamine Geye le voici +
26. il est en train de visualiser la trajectoire idéale
27. sur le circuit + tout le monde le connaît
28. des plus grands aux anonymes + +
29. ce fils de diplomate élevé en Suisse a eu un jour
30. la riche idée + une fédération sénégalaise de ski + +
31. situation à mi-chemin entre le cocasse et le surréaliste
32. mais qui a eu au moins le mérite de récupérer un émule +
33. Gomis + déjà cité + +
34. inconvénients + pas d'entraîneur + pas ou peu d'argent + +
35. Lamine Geye est à la fois président +
36. trésorier + chauffeur + et préparateur + +
37. LG : C'est très fatigant + +
38. le matin je lève comme tous les athlètes +
39. je vais faire l'échauffement l'entraînement +
40. l'après midi je dois je dirais un petit peu concilier
41. toutes les tâches administratives +
42. ça veut dire qu'il y a les comités de course +
43. les réunions + le contact avec
44. les matériels pour que tout soit là +

45. pour que les skis soient là au bon moment +
46. que les chaussures soient aux bons moments
47. et une fois que j'ai fini ça j'ai encore d'autres choses à faire ++
48. il arrive 11h du soir + j'ai pas encore touché mes skis et
49. depuis que je suis là je me suis couchés tous le soirs 1h du matin
50. et quand on est debout depuis 7h moins le quart +
51. et qu'on doit affronter ça
52. c'est pas l'idéal ++
53. YK : Idéal ou non + beaucoup devant ce mur
54. ont d'emblée préféré renoncer + eux +
55. dimanche matin + seront au départ

### C.1.3 Extrait : Les Coubertins

*Antenne 2 08/02/1992*

Les Coubertins

JT de 13 heures présenté par Hervé Claude

Reportage : Lionel Chamoulot (commentaire) S.T. Wilsin (montage)

13 :11 :29

1. HC : Restez avec nous tous les deux car
2. je voudrez parler d'un autre sujet enfin +
3. d'autres sujets encore + mais là ici une interrogation
4. encore qui reste en suspend +
5. c'est celle de la participation des petits pays +
6. des concurrents qui a vrai dire pas tout à fait
7. leur place aux Jeux +
8. ceux qu'ont appelle les Coubertins
9. parce que selon le baron +
10. l'important c'est de participer +
11. Lionel Chamoulot + quelques exemples.
12. LC : Petites nations mais compétitrices de taille

13. Voix féminine : Je peux ?  
(L'homme hoche la tête)  
(Voix attribuable potentielle à celle de la skieuse)
14. Voix féminine : Sûr ?  
(Elle s'élance)  
(Elle porte un pull de laine et un bonnet à pompon)
15. LC : Humblement arriver + + +
16. nouvelle discipline olympique +
17. la poursuite + c'est géant +  
(Musique de synthétiseur  
bruitages ajoutés comme des cris « ouille »)  
(Les deux seuls pays montrés avec leur pancarte  
lors de la cérémonie d'ouverture sont l'Algérie et le Sénégal  
Cependant les retransmissions du sénégalais sera  
accompagnés sur le plan sonore,  
par de nombreux cris de supporters en fond  
[sans toutefois de distinction des encouragements])  
13 :12 :56 :01
18. DC : Finalement c'est vrai que c'est plus de partir assis + +
19. sinon on arrive dans le désordre +
20. (dernière image avec incrustation mais non prononcé  
qui semble alors tout de même un peu énigmatique)  
(fin du reportage)
21. ?? : Alors c'est vrai que ca fait rire +
22. ?? : Alors c'est vrai que ca fait rire +
23. que c'est amusant alors Michel Barnier Frédérique Bredin +
24. vous pensez vraiment que ces petits pays +
25. ces concurrents pas très au point ont leur place
26. quand même aux Jeux ?  
(Sourire de Madame la Ministre)
27. FB : Moi je pense que c'est très important



28. qu'ils soient là car ++
29. pendant ceux Jeux on a vu 64 pays dont 3 nouveaux +
30. les anciens pays baltes qui viennent de conquérir la démocratie
31. qui étaient présents et je crois que cette dimension universelle +
32. cette sorte de fête de la paix est extrêmement importante +
33. et je crois spécialement aujourd'hui alors même
34. que l'on connaît des difficultés en Europe +
35. des heures même des guerres +
36. je crois qu'il est très important de voir des +
37. toutes ces nations enfin réunies dans la joie du sport ++
38. ?? : Michel Barnier +
39. votre avis parce que vous vous êtes l'organisateur +
40. est-ce que c'est pas ces concurrents-là
41. qui font que les Jeux deviennent tellement gigantesques
42. et qu'il faut par exemple il faut les faire sur des sites dispersés ?
43. MB : Non je ne crois pas que ce soient quelques pays +
44. y compris de nouvelles démocraties
45. qui posent un vrai problème +
46. en toute hypothèse c'est le CIO
47. et les fédérations internationales doivent édicter les règles +
48. euh + après c'est à nous de les accueillir et
49. ce n'a pas posé de vrais problèmes +
50. si vous me le permettez Hervé +
51. je voudrais vous remercier sincèrement d'avoir
52. donné un coup de chapeau aux volontaires
53. tout à l'heure dans votre reportage ++
54. et puis au-delà des 8300 volontaires
55. qui étaient très très émus en repartant +
56. en prenant leurs cars ou leurs trains +

57. aux 22 000 personnes qui nous ont aidé à +
58. d'une manière ou d'une autre +
59. en faisant chacun leur travail +
60. à réussir ces Jeux et à ce qu'on soit fier
61. que la France réussisse non pas +
62. avec le chauvinisme ou de manière cocardienne +
63. mais simplement que notre pays réussisse

#### C.1.4 Extrait : Brahim Izdag, skieur marocain

*TF1 08/02/1992*

Brahim Izdag, Skieur marocain

Émission : *TF1 SPORT*

Présentateur : ?

Reportage : Christian Jeanpierre (commentaire), N. Brunon (montage)

13 :30 :24

1. Prés. : Une compétition a quand même pu se dérouler sur
2. les sites olympiques + c'était aux Saisies + avec le 4
3. fois 5 kilomètres chez les dames ++ mais auparavant un
4. petit clin d'oeil vous allez le voir avec un skieur
5. du Maroc + il a pour nom Brahim Izdag +
6. un skieur plein d'humour
7. vous allez le voir qui avant hier avait terminé
8. dernier du Super-G chez les bien sur chez les hommes +
9. il vous explique pourquoi en compagnie de ChJ
10. ChJ : Quand Brahim Izdag +
11. skieur marocain s'élance +
12. il ne sait pas encore ce qui l'attend +
13. nous non plus  
(tonalité ironique)
14. BI : Je suis tombé la première fois bon +
15. je me suis dit bon allez je repars +

16. ChJ : Brahim repars +
17. je plante + je plis + je tourne +
18. et je suis à 26 secondes
19. d'Aamodt au temps intermédiaire +
20. la suite ++  
(rires aux éclats de plusieurs personnes en fond)
21. BI : La deuxième je retombe ben là
22. je j'ai entendu la foule et
23. je me suis dit faut que j'arrive faut que j'arrive  
(essoufflements)
24. ChJ : On se mélange les crayons +
25. le chrono tourne + Brahim un peu moins ++
26. l'arrivée ce coup-ci n'est plus très loin ++
27. allez il ne peut plus tomber
28. et il y va tout schuss  
(aucun commentaire pendant la video de la chute,  
juste un son de cloche en fond)  
(ensuite des rires en fond)
29. BI : La troisième encore ben à trois mètres
30. de l'arrivée donc  
(essoufflé)
31. voilà
32. RG : Vous êtes heureux ?
33. BI : Ah ouais ! ouais ! ça va ++  
(avec un grand sourire)
34. même si j'ai fait un très
35. mauvais temps mais c'est pas grave +
36. je vais essayé de me rattrapé ++
37. le mardi + au Géant
38. ChJ : Brahim + bon dernier a terminé à plus
39. d'une minute du premier + nous lui décernerons

40. tout de même la médaille d'or + des figures libres  
(tonalité descendante)  
(clôture par un très court générique musicale  
et un fondu d'image avec le drapeau de la France)

### C.1.5 Extrait : Ouverture cérémonie

*TF1* 08/02/1992

Ouverture JO

JT de 20 heures présenté par Claire Chazal

Reportage : Catherine Ned (commentaire)

[Suite à un reportage sur Lillehammer, la prochaine ville qui accueillera les JO dans 2 ans (1994) un reportage est proposé]

20 :05 :26

1. CC : et je vous propose tout de suite de revenir
2. à la cérémonie d'ouverture ++
3. 64 pays + 64 délégations + en tête la Grèce ++
4. chaque nation est précédée par une femme-bulle
5. encore et toujours la patte de Phillippe Découflé
6. un jeune chorégraphe de 30 ans  
(dans la présentation des équipes l'Algérie est  
annoncée mais pas de commentaires sur cette nation)  
20 :06 :37
7. un clin d'oeil pour la délégation sénégalaise
8. composée en tout et pour tout de deux personnes

### C.1.6 Extrait : Ski résumé descente

*FR3* 10/02/1992

Ski résumé descente homme

Émission *FR3 Sport* présentée par Michel Drey

Reportage : Dominique Champot (commentaire) Didier Ouvrard (montage)

14 :06 :40

1. MD : De belles images tournées dès le matin + six heures

2. DC : 7 heures ce matin + Bellevarde s'éveille ++
3. à ses pieds s'ébrouent déjà toute une cohorte de fourmis laborieuses ++
4. on les appellent les lisseurs +
5. c'est-à-dire ceux qui sont chargés de préparer la piste
6. et de la rendre aussi lisse et régulière qu'un billard ++  
(discussions en fond entre pistars après la présentation)
7. DC : La première benne libère les premiers volontaires ++
8. Dehors ++ le jour s'est lentement levé ++
9. Tout en bas Val d'Isère somnole encore alors que sur les pentes +
10. désormais + chacun s'active ++ Il est 7 heure 30 +
11. c'est l'heure où Marc Girardelli commence sa course ++  
(musique lente, de style classique avec piano)
12. DC : 7 heures 30 + c'est aussi l'heure où la neige livre ses secrets ++
13. on lui prend sa température + on l'osculte + on la tate +
14. et seulement après ce contact quasi charnelle +
15. l'homme chargé de la préparation des skis +
16. sait à quoi s'en tenir ++
17. un peu plus tard les premiers compétiteurs arrivent
18. et paradoxalement ce sont les plus angoissés
19. qui prennent le plus vite possession des lieux ++
20. ?? : C'est drôle qu'aujourd'hui c'est encore plus impressionnant
21. que les + que la première fois pourtant je devrais
22. je devrais être un petit peu rodé ++
23. mais c'est toujours aussi impressionnant la descente en fait +  
(plan sur la fixation des skis)
24. ?? : Ben j'espère que là-bas aussi il nous regarde ++
25. ++ et que ++ et
26. que le gouvernement sénégalais fera un petit quelque chose
27. DC : 11 heures l'heure approche ++
28. les minorités s'effacent devant les nantis de la glisse ++

29. leurs noms il est vrai n'apparaissent pas aux jeux des pronostics
30. qui s'organisent sous le manteau ++
31. DC : Désormais les strars sont là + souriantes et détendues ++
32. il y a ceux qui font travailler les muscles
33. et ceux qui ne font que des efforts de mémoire
34. et se repasse le film de leur exploit à venir ++  
(près d'une dizaine de secondes avec musique électronique  
sans commentaires montrant un skieur concentré sur sa course  
14 :09 :40)
35. DC : 14 heures 15 + pour Patrick Ortlieb le film est fini ++
36. reste à le faire primé par les chronometreurs  
(course entière avec quelques commentaires,  
début avec compte à rebours du juge à 15 secondes du départ)

### C.1.7 Extrait : Îles vierges

*TF1* 11/02/1992

Albertville Bobsleigh

JT de 20 heures présenté par Patrick Poivre-d'Arvor

Reportage : Gilles Boulot (commentaire)

20 :04 :09

1. PPDA : Il n'y a quand même pas que des Français
2. dans ces Jeux olympiques +
3. je vous propose + grâce à Gilles Boulot
4. de découvrir une concurrente assez inattendue +
5. elle nous vient des Îles Vierges qui ne sont pas
6. réputées pour leurs montagnes et leurs pistes +
7. on avait donc du mal à l'imaginer sur une luge
8. et pourtant ce matin à La Plagne + elle s'est déchainée +
9. vous allez voir ++
10. GB : Concentration + au départ pour le dossard 23 +
11. Anne Abernathy + 37 ans + le grand espoir de luge

12. au sein de la fédération des sports de glace
13. de la fédération des Îles Vierges ++
14. Un paradis tropical où la neige ne tombe que
15. dans les contes pour enfants  
(interview traduit)
16. AA : Dans la première manche + je ne contrôlais rien +
17. ça partait dans tous les sens +
18. j'espère ne jamais revivre une horreur pareil ++
19. dans la deuxième j'ai changé radicalement de tactique
20. et j'ai fini avant dernière ++
21. c'est vous dire à quel point j'ai été nulle aujourd'hui
22. GB : Pour sa première participation aux Jeux olympiques
23. Anne Abernathy a pleinement réussi son pari ++
24. elle n'est pas sortie de la piste + sa luge ne s'est pas retournée
25. dans les virages +
26. une remarquable 24e place sur 24 concurrentes est
27. donc envisageable + sauf incident +
28. dans deux dernières manches
29. AA : Avant de faire de la luge + et bien j'étais chanteuse +
30. maintenant je travaille dans une société d'informatique ++
31. oui oui j'étais chanteuse +
32. et je remonterais sur les planches +
33. après ma carrière de lugeuse +
34. je chante des standards de comédie musicale
35. et je compose aussi un peu ++
36. j'ai étudié la musique classique à l'université ++
37. j'ai commencé la luge à 30 ans ++
38. à l'âge où les autres athlètes prennent leur retraite
39. mais il faut bien commencer un jour

40. GB : En fait cette lugeuse des îles est née aux États-Unis ++
41. comprenant qu'elle n'atteindrait jamais le niveau
42. pour être sélectionnée dans l'équipe américaine +
43. elle a décidée de s'expatrier au pays des cocotiers ++
44. pour assouvir sa passion + elle paie elle-même
45. ses déplacements et a recruté un courageux entraîneur ++
46. dans son acharnement à réussir +
47. Anne Abernathy s'est fixée une limite + l'an 2000 +
48. à cette date + elle n'aura que 45 ans
49. et le règlement du comité internationale olympique
50. n'impose aucune limite d'âge  
(fin du reportage)
51. PPDA : Voilà donc pour ces JO +
52. je vous rappelle qu'à la fin de ce journal
53. vous pourrez retrouver basé là-bas pour une page spéciale

### C.1.8 Extrait : Bétisier d'Albertville

*TF1 24/02/1992*

Reportage bétisier des JO d'Albertville (lendemain cloture)

JT de 13 heures présenté par : Jean-Claude Narcy

Reportage : Jean-Marc Pillas

13 :07 :12

1. JCN : Tout le monde connaît la devise des JO +
2. l'important c'est de participer +
3. pour les meilleurs c'est aussi de gagner +
4. on l'a vu tout au long de ces 15 jours ++
5. aujourd'hui + en forme de clin d'oeil +
6. Jean-Marc Pilas s'est intéressé lui aux derniers de la classe +
7. ceux qu'on pourrait appeler les nulles de la neige  
(Musique country en fond — banjo)
8. JMP : Ces images sont dédiées aux cancrs de la glace +



9. à ceux qui jouent dans la cours des grands
10. et chahutent dans les rangs +
11. à ceux qui font rire leurs camarades et dissipent à leur dépend ++
12. aux artistes de la resquille +
13. à ceux qui sont sur la mauvaise pente ++
14. et qui se donnent autant de mal pour la remonter que pour la descendre ++
15. A ceux qui dérangent + qui bousculent les habitudes ++
16. aux tout-fous qui prennent la vie à bras le corps +
17. mais ne se détournent jamais d'un ami laissé sur le carreau +
18. enfin à tous ceux qui prennent le temps de rêver ++
19. Aux touristes qui ne sont pas venus gagner mais participer  
(musique country « Mary-Lou »)  
(descente très lente du concurrent thaïlandais)  
Fin du reportage
20. JCN : Oui nous reparlerons de + de tout ça en forme de bilan
21. tout à l'heure avec Michel Barnier que nous attendons
22. d'un moment à l'autre + et puis à la fin de ce journal
23. je vous réserve un petit cadeau avec les magnifiques images
24. du très beau spectacle de Phillipe Decouflé

### C.1.9 Extrait : Samaranch et les quotas

*TF1 21/02/1992*

Reportage Quotas Pays JO Hiver

JT de 20 heures présenté par Claire Chazal suivi d'une interview — sur le plateau du JT — avec Franck Piccard et Carole Merle

Reportage : Jean-Marc Pillas

1. CC : Nous allons poursuivre sur ces Jeux olympiques
2. et puis nous nous retrouverons tout de suite +
3. pour le moment je le disais +
4. l'Allemagne est en tête avec 25 médailles +

5. suivent la CEI + la Norvège + l'Autriche +
6. l'Italie puis la France qui a remporté 9 médailles ++
7. ces 16<sup>e</sup> Jeux ont permis d'admirer de très grands athlètes +
8. nous reparlerons dans un instant d'Alberto Tomba +
9. l'italien + mais à côté de ces grands sportifs +
10. certains participants venant de pays moins habitués
11. aux compétitions de sports d'hiver sont apparus
12. parfois un peu dépassés par les épreuves +
13. au point que Juan-Antonio Samaranch +
14. le président du Comité Olympique International se demande
15. s'il ne faudrait pas imposer des règles de sélections plus strictes
16. aux comités nationaux
17. JMP : L'important c'est de participer et c'est bien ce que fait
18. le Marocain El Hassan Matah +
19. rattrapé par le skieur suivant après une chute +
20. participer oui ++ mais de façon honorable estime
21. le président du Comité International Olympique ++
22. JAS : Nous avons demandé à toutes
23. les fédérations nationales de mettre des limites
24. dans tous les sports et dans le bob +
25. parce que les Jeux olympiques
26. c'est pour les athlètes pas pour les touristes ++  
(sourire en coin final)  
(vidéos d'un bobsleigh chahuté sans commentaire du journaliste,  
puis d'autres encore cette fois commentées)
27. JMP : Ces touristes les voici avec par ordres d'apparition à l'écran +
28. les Mexicains + champions du monde ex-aequo de bobsleigh
29. patins en l'air avec les Jamaïquains et les Porto-ricains ++
30. les plus grands ne sont pas en reste +
31. ce touriste de l'équipe décidément désunifiée +

32. n'est pourtant pas un débutant ++  
(Critique de l'équipe de CEI sans ouvertement la nommer)  
(Quant aux images du skieur suivant,  
on entend très distinctement des rires hilares)
33. ces images ont paraît-il contrarié
34. Juan Antonio Samaranch ++
35. le Comité Olympique International n'impose aucun
36. critère de sélections aux comités nationaux ++
37. rien n'interdit par exemple + à ce concurrent marocain
38. de nous offrir un programme personnalisé de figures libres ++
39. BI : J'ai fait un très mauvais temps  
(interview du skieur marocain Brahim Izdag)
40. mais c'est pas grave je vais essayer de me rattrapper mardi au Géant  
(retour aux commentaires du journaliste  
avec un ton grave sur des images de la star italienne, Alberto Tomba)
41. JMP : Juan Antonio Samaranch envisagerait d'introduire de nouvelles  
règles
42. avant les Jeux de Lillehammer + en Norvège + dans deux ans ++
43. ne seraient autorisés à participer que les concurrents ayant disputés
44. au moins 5 épreuves de coupe du monde ++
45. ce renforcement des critères de sélection devrait favoriser
46. ceux pour qui l'important est de gagner
47. Fin du reportage  
(Retour sur le plateau, Chazal interviewe  
Piccard et Merle)  
(Réactions après le reportage )  
(Grand sourire de Claire Chazal)
48. CC : Alors je vous voyais rire tous les deux +
49. c'est vrai que c'est difficile de garder son calme
50. devant certaines chutes + est-ce que vous seriez favorables
51. à un renforcement de ces règles ?

52. Il faudrait rendre plus strictes ces règles
53. pour les comités nationaux + Franck Piccard ?
54. FP : Je sais pas en fait ++ pour moi les Jeux olympiques
55. c'est tout le monde a le droit de participer ++
56. créer un spectacle + comme tout le monde +
57. ils essaient de donner le meilleur d'eux-mêmes ++
58. moi je suis pas du tout choqué par ce genre de choses +
59. au contraire je pense que ça doit être la fête pour tout le monde ++
60. maintenant ceux qui doivent gagné +
61. on ne les empêche pas de gagner à cause de ces gens là +
62. pas du tout ++
63. CC : Carole + ça ne vous choque pas de voir des + à côté de vous +
64. certains participants un peu des touristes
65. comme a dit Monsieur Samaranch ?
66. CM : Oh non ++ pas du tout + je pense que ça a un côté
67. un ptit peu rigolo et sympa des Jeux +
68. y a les Jeux pour ceux qui peuvent gagner et
69. qui doivent gagner et puis y a aussi les Jeux
70. pour les Jeux dans le sens du terme + les Jeux pour participer  
(Chazal pose une autre question à Piccard  
sur un autre thème (la blessure))  
Fin

### C.1.10 Extrait : Bob et Jamaïque

*Antenne 2 22/02/1992*

Le bob et la Jamaïque

JT de 20 heures présenté par Henri Sannier

Reportage : Eric Lemasson et Roger Maturin

20 :25 :15

1. HS : Fin aujourd'hui aussi du bob à 4 + une nouvelle fois
2. le titre s'est joué à quelques centièmes de secondes +

3. et les Suisses ont sauvé l'honneur de leur pays en
4. ramenant après l'or en bob à deux + le bronze en bob à quatre
5. pendant longtemps d'ailleurs ils ont même fait figure de
6. vainqueurs mais l'Allemagne tout d'abord puis l'Autriche
7. ensuite on fait s'évanouir un beau rêve + l'Autriche
8. remporte sa 7<sup>e</sup> médaille de ces Jeux avec Apples +
9. Dinkler + Hidarer et Schrol  
(fin du reportage, retour sur le plateau)
10. : Ils ont gagné ! d'un côté donc les pros + de l'autre +
11. des délégations qui font parfois sourire mais +
12. qui font honneur à l'esprit de Pierre de Coubertin +
13. prenez le cas des jamaïquains + ils ont choisi le bobsleigh
14. a priori c'est pas évident surtout quand on vit sous
15. le soleil des tropiques ++ reportage d'Eric Lemasson et Roger Maturin  
(début du reportage)
16. EL : 25<sup>e</sup> sur 31 + un bon résultat + ils sont contents +
17. c'était ce matin à La Plagne dans l'indifférence générale +
18. l'équipe de la Jamaïque de bobsleigh a gagné son pari +
19. participer honorablement aux Jeux olympiques d'hiver +
20. l'hiver qui n'existe même pas là-bas sous le soleil de Kingston  
(interview de George Fitch)
21. GF : Un ami a fait un pari avec moi monter une équipe pour
22. les Jeux olympiques de Calgary seulement 5 mois avant le début
23. des Jeux + alors j'ai tenu le pari il fallait seulement déterminer
24. quel sport ++ hockey + patinage + ski de fond + non j'ai dit
25. ce sera le bobsleigh
26. EL : culotté ce parieur américain devenu leur manager + pour
27. financer l'aventure olympique + il transforme ses athlètes en
28. VRP + ces tee-shirts sont à vendre partout où la compétition les emmène  
(interview du pilote : Dudley Stokes)

29. DS : Pour nous les athlètes ça n'a jamais été une plaisanterie +
30. c'est un sport très difficile très rude + mentalement et physiquement +
31. avec toujours le danger qui est présent on est pas des professionnels +
32. c'est dur de financer notre sport alors nous le faisons vraiment +
33. vraiment sérieusement  
(fin de l'interview et musique de raggae jamaïcain)
34. EL : être pris au sérieux c'est leur souhait mais +
35. Jamaïcains ils sont et Jamaïcains ils restent ++
36. ce raggae est leur hymne + quelques notes qui racontent
37. la belle histoire de l'équipe de bob de la Jamaïque  
(4 secondes où toujours en musique le bob part au loin)  
(retour plateau)
38. HS : et avec cette musique ils devraient aller encore
39. plus vite avant de rendre l'antenne on va regarder

## C.2 Extraits de presse

### C.2.1 Lamine Gueye : « Le skieur des anneaux »

*L'Humanité*

SPORTS

Article paru le 17 décembre 2001

SKI

#### **Le skieur des anneaux <sup>1</sup>**

De moins en moins de pays sont représentés aux JO. L'esprit olympique patine et la mondialisation du ski recule depuis une dizaine d'années.

Président de la Fédération sénégalaise de ski, Lamine Gueye (quarante et un ans), qui essaye de se qualifier, dénonce les critères de sélection pour les jeux Olympiques d'hiver. Pour Salt Lake City en février prochain il n'y a pas de redoux à attendre. Témoignage.

Vous venez d'envoyer une lettre ouverte à Jacques Rogge, président du CIO, et, à Gian Franco Kasper, président de la Fédération internationale de ski

---

1. Titre de l'article.

pour dénoncer les critères de sélection des Jeux olympiques d'hiver de 2002. Quel en est le contenu ?

Lamine Gueye. Il dénonce un désastre. Pour le ski alpin, j'ai comparé les règles de qualification actuelles à celles appliquées pour les jeux Olympiques d'Albertville en 1992. En dix ans, à cause de ces règles drastiques, 71 coureurs ont disparu en géant et 62 ont disparu en slalom ; 15 à 23 nations ont disparu en géant et 16 en slalom. Aujourd'hui, il ne reste plus que 15 nations représentées en géant et 12 représentées en slalom : c'est presque 50 % de participants en moins.

Ce constat montre que l'esprit olympique est bafoué ?

Lamine Gueye. Complètement ! Aujourd'hui, aux Jeux d'hiver, les petites nations, notamment africaines, passent à la trappe à cause de ces règles drastiques. Demain, il n'y aura plus que des Blancs aux JO d'hiver. Alors, dans ces conditions, autant enlever l'anneau noir représentant le continent africain. En attendant que les gens du CIO arrêtent de communiquer sur un esprit olympique qu'ils ne cessent de torpiller en éjectant les petits pays. En fait, l'étiquette qu'ils défendent haut et fort ne correspond plus à ce qu'il y a dans la boîte. S'ils veulent faire des JO d'hiver, une réunion de l'élite, une super Coupe du monde, qu'ils le disent. Mais, qu'ils assument et, surtout, qu'ils arrêtent de la nommer " jeux Olympiques ". À cause de cette attitude, des vocations vont mourir dans l'ouf. Ils tuent des espoirs, des envies et des ambitions : c'est extrêmement grave !

Où en êtes-vous dans votre course à la qualification olympique en descente, votre spécialité ?

Lamine Gueye. L'été dernier, comme il n'y a naturellement pas de courses qualificatives organisées pour l'Afrique, la FIS m'a certifié que je pouvais me qualifier sur la Coupe de l'Amérique du Sud. De ma poche, je me suis payé un voyage de 25 000 francs au Chili et en Argentine. Un voyage pour rien puisque les représentants locaux de la FIS ne m'ont pas autorisé à courir arguant que j'avais trop de points. Aujourd'hui, mes dernières chances sont en Europe. Mais, déjà, trois courses FIS en Norvège, Autriche et Slovénie ont été annulées. Mi-décembre, il en reste une en Italie. . . s'il y a de la neige ? Alors, j'ai demandé à la FIS de m'autoriser, exceptionnellement, à faire mes points sur une Coupe du monde : refusé parce que je n'ai pas les points nécessaires. . .

Propos recueillis par Claude Hèssegé

Participant aux Jeux d'hiver en 1984, en 1992 et en 1994, le skieur sénégalais tente, depuis l'été dernier, de se qualifier, en descente, pour Salt Lake City.

### **C.2.2 Critique de l'olympisme et de certains de ses fonctionnements : « Samaranch - vingt ans de Jeux et d'arrangements »**

*Libération*

Par DHERS Gilles, LEAUTHIER Alain.

2428 mots

16 juillet 2001

#### **Samaranch - vingt ans de Jeux et d'arrangements. <sup>2</sup>**

A la tête du CIO depuis 1980, le parrain de l'olympisme a bâti un système clanique, nourri de grands shows et de gros sous.

Face à l'avalanche de critiques et de soupçons - corruption, dopage, argent roi, magouilles en tout genre - d'autres seraient partis depuis longtemps. Forcés, contraints ou prudents. Par peur de la claque, du bruit désagréable de l'histoire quand elle revient en face. Ou écrite par des juges et des policiers. Mais pas lui. Pas le « Caudillo de l'olympisme », pas le « Manitou des JO », pas le « Vieux ». Pas Juan Antonio Samaranch, élu à la présidence du CIO à Moscou un 17 juillet 1980, jour de son 60<sup>e</sup> anniversaire, qui cède enfin sa place, vingt-et-un ans plus tard, un 16 juillet 2001. La veille de ses 81 ans... à Moscou. Au crépuscule de sa carrière, c'est en artiste incomparable, en champion toutes catégories du rétablissement de situation que le petit homme en costume bleu au visage de Droopy quitte la présidence. A la veille de la 112<sup>e</sup> session du CIO, on pouvait s'interroger sur ce qu'il lui restait comme pouvoir, réel ou de nuisance, sur une assemblée dont l'immense majorité des membres est entrée sous son règne par cooptation : il était favorable à Pékin, la Chine a obtenu les Jeux 2008.

#### **L'intuition du «sport-business»**

---

2. Titre de l'article.



Rejeton d'une riche famille d'industriels du textile, Juan Antonio n'en avait pas vraiment besoin. Il est né avec une cuillère d'argent dans la bouche mais, à l'inverse des émoullients fils de famille, s'en est vite servi pour se construire un destin au soleil. Avec une intuition géniale : le sport allait devenir la devise moderne, plus forte que le dollar ou le mark et moins soumise aux fluctuations boursières. La devise des nouveaux rois du monde. Avant de grimper dans les organigrammes, il s'est donné un socle politique, éphémère républicain, très vite franquiste convaincu, successivement conseiller municipal de Barcelone, délégué national aux Sports, parlementaire aux Cortès, président du conseil provincial de Catalogne. Un parcours sans faute, méthodiquement, très professionnellement construit et qui a fini par déverser ses fruits dans son autre besace. A près de 40 ans, il conduit les délégations ibériques aux JO de Rome de 1960. En 1966, le CIO lui ouvre la porte. Et celui qui la tient n'est autre que le président en personne, l'Américain Avery Brundage, qui, en 1972 à Munich, déclare : « Les Jeux doivent continuer. » Malgré les 18 morts recensés parmi les athlètes israéliens et les membres du commando palestinien de Septembre noir qui les retenaient en otage. Une belle leçon de réalisme que l'élève Samaranch n'oubliera jamais : le show avant tout, coûte que coûte et si possible le plus coûtant. Du franquisme, il retient surtout l'art de « pacifier » la société, la redistribution clanique pour faire passer la pommade du consensus forcé. Le show (business) plus le clanisme : l'olympisme façon Samaranch est en gestation. Trois ans plus tard, en 1977, lui, la chemise bleue éperdue d'admiration pour le Caudillo — un homme qui sait tenir ses troupes —, doit négocier le difficile virage de la démocratie. « Comme tant d'autres Espagnols », dit-il aujourd'hui. Alors qu'il préside une réunion à l'Assemblée de Catalogne à Barcelone, plusieurs centaines de manifestants exigent son départ : « Samaranch, fous le camp ! » Il partira. A Moscou. Comme ambassadeur de l'Espagne fraîchement défranquisée, dans l'URSS pas encore désoviétisée. Le premier depuis quarante ans. Etonnante promotion et formidable concentré du « magic Samaranch » : l'anticommuniste primaire file le parfait amour avec les diplodocus du Kremlin. Même sens de la manipulation des masses, même aversion pour la « démocratouille » à l'anglo-saxonne et sa version impérialiste américaine. Ils sont faits pour s'entendre. Ils vont s'arranger. Au sein du CIO, Juan Antonio deviendra au fil du temps — et quand cela l'aidera face à ses ennemis « yankees » — le plus fervent avocat des Russes, des « petits pays » et, aujourd'hui, des Chinois. La prise du CIO Mais avant d'en arriver là,

il lui faut s'emparer de la vieille assemblée. C'est chose faite en 1980 quand, grâce à des réseaux patiemment tissés, il succède à l'Irlandais lord Killanin et obtient presque le double des voix de son suivant immédiat, le Suisse Marc Hodler. Le CIO que le Catalan prend en main est encore entre deux époques, vaguement nostalgique du scoutisme à la Coubertin mais tenté aussi par la modernité capitaliste. C'est surtout une maison désunie, assiégée. Les JO de Montréal en 1976 ont été un four, boycotté par les athlètes africains. En 1980, ceux de Moscou — pour lesquels, dans le passé, l'ambassadeur Samaranch s'était beaucoup investi — sont mis à l'index par les Américains et nombre de pays occidentaux. Un double spectre hante le CIO : la banqueroute et l'éclatement en comités dissidents. Au nom d'un universalisme sportif en lequel certains croient encore naïvement, ou tout simplement pour les avantages, une majorité de délégués sont mûrs pour entendre, soutenir et légitimer le projet Samaranch : réunifier la grande famille sportive sur de nouvelles bases, celle de l'époque, du capitalisme triomphant, du marché unique. On dira plus tard : de la globalisation. La fuite en avant Pour réussir son chantier pharaonique, le Catalan s'est trouvé depuis quelques années un maître d'oeuvre aussi intuitif et déterminé que lui, Horst Dassler, fils du fondateur d'Adidas et généreux «bienfaiteur» de nombreux sportifs. Ils deviennent amis, complices. Associés, comme le dénoncent certains journalistes anglais et allemands ? Les preuves indiscutables d'une réelle collusion d'intérêts entre les deux hommes font encore défaut à ce jour. Mais, en privé, associé un temps avec André Guelfi, Dassler n'a jamais caché à quel point il pesait sur la « famille olympique » et orientait dans tel ou tel sens les choix de ses membres. Samaranch entreprend la rénovation à marché forcé du CIO. Elimine ceux qui lui résistent, notamment la Française Monique Berlioux, administratrice générale et en fait, jusqu'alors, vraie patronne de la maison. Il place ses hommes, en particulier le Brésilien João Havelange qui tient la Fifa et le formidable marché du foot-business en train de naître. Les résultats lui donnent raison : à Los Angeles, les Jeux made in California, c'est-à-dire 100 % privés, dégagent un bénéfice de 1 milliard de francs (152,5 millions d'euros). La suite est une constante fuite en avant vers le plus grand, plus cher, plus de money : droits télé vertigineux, fédérations sportives comblées par la «redistribution», adversaires étouffés sous l'opulence. Et en 1996, pour les Jeux du Centenaire, entre Athènes «berceau de l'olympisme» et Atlanta la « booming » sudiste, les délégués, sans l'ombre d'une hésitation, éliront Coca-Cola City. Plus tard, un rien gêné, Samaranch

fera savoir que ce n'était pas son choix. Mais ce tardif rectificatif ne trompe personne. Le rêve ambitieux du petit homme - il dirige l'une des plus importantes institutions financières espagnoles de 1990 à 1999 — s'est fait machine infernale, Moloch dévorant tout ce qui n'est pas lui.

### **La corruption de Salt Lake City**

Le tour de force de Juan Antonio Samaranch est d'autant plus impressionnant que, il y a deux ans, on s'interrogeait sur les chances de cet admirateur de Napoléon et de Jean Paul II d'achever son cinquième mandat à la tête du CIO. Le navire olympique semblait en perdition, son capitaine à deux doigts de l'abandonner. Revenaient en pleine face du «petit marquis» toutes les déviances et les tares de son système cimenté par l'argent et le culte du secret. Il avait suffi qu'en novembre 1998 une petite chaîne de télévision américaine dévoile que Salt Lake City avait versé des pots-de-vin pour obtenir l'organisation des Jeux d'hiver 2002 et que Marc Hodler, le battu de 1980, étaye ces accusations, pour qu'il y ait le feu à Lausanne, siège de l'institution. Samaranch parle alors de «jour le plus noir de l'histoire de l'olympisme». Car l'année 1999 restera comme celle de la plus belle partie de bonneteau jamais jouée par cet homme cassant, piètre orateur mais incroyable manoeuvrier, cet ascète qui ne tourne qu'à l'eau minérale et ne supporte pas de passer plus d'une demi-heure à table. Du grand art. Un condensé de «samaranchisme». En janvier, alors que ne cessent de déferler les nouvelles révélations sur les affaires de corruption liées à la désignation des villes organisatrices des JO, on le dit proche de la démission. Les balles sifflent de partout. Aux oreilles de ceux qui sont au plus proche du sommet de l'Olympe, comme le vice-président Dick Pound ou le Coréen Kim <sup>3</sup> (lire page 23). Aux siennes mêmes, puisqu'il est accusé d'avoir reçu en cadeau deux fusils de la part du comité de candidature de Salt Lake City. Qu'apprend-on alors que Samaranch ne pouvait certainement pas ignorer? Entre autres, et pour faire court, que, pour se voir attribuer les Jeux, une ville candidate devait passer à la caisse. Inviter à grands frais tel membre du CIO à venir visiter les installations, payer des interventions chirurgicales à la femme de tel autre, financer une bourse d'études au fils d'un troisième, quand il ne s'agit pas tout simplement de verser des salaires fictifs pour s'assurer la voix d'un autre olympocrate lors du vote d'attribution des Jeux. Salt

3. Tous deux candidats à la succession de Samaranch. Kim héritera d'un simple «avertissement très sévère».

Lake City, Nagano, Sydney, Manchester, Berlin, etc., tous les comités de candidature témoignent du dévoiement des moeurs olympiques. « La culture de la corruption » du CIO éclate au grand jour. Dans le même temps, la presse américaine se déchaîne. Le Wall Street Journal se plonge dans le passé franquiste de Samaranch. Les Etats-Unis, par le biais des sponsors, sont les plus gros bailleurs de fonds du mouvement olympique. L'occasion est unique pour eux de remettre la main sur une institution qu'ils financent mais ne contrôlent pas. « Nous ferons le ménage », martèle sans arrêt Samaranch, qui, pour sauver l'image de la famille olympique, s'est offert les services de Hill et Knowlton, le plus gros cabinet mondial de relations publiques, pour 10 millions de francs (1,52 million d'euros). Seuls quelques lampistes paieront. Six exclusions et quatre démissions. Essentiellement des représentants du continent africain. Plus fort encore, Samaranch, lors de la session extraordinaire qui exclut les corrompus, obtient la confiance de ses troupes à une majorité écrasante : 86 voix pour, 2 contre, 1 bulletin nul. Dans leur livre *les Seigneurs des anneaux*<sup>4</sup>, les journalistes allemands Thomas Kistner et Jens Weinreich rapportent qu'au soir de ce vote digne d'une république bananière, Samaranch était accueilli au Lausanne Palace, fief des olympocrates, par Alex Gilady, membre israélien du CIO, avec un bouquet de 89 roses : 86 rouges symbolisaient les fidèles du président, 3 jaunes les brebis galeuses. Le cas Gilady illustre assez bien le fonctionnement du CIO sous Samaranch. Vice-président de NBC Sports, Gilady devient membre de l'instance en 1994. Un an plus tard, sa chaîne - par ailleurs généreux mécène du musée olympique de Lausanne pour 1 million de dollars, 1,17 million d'euros -, obtenait les droits télé (pour les Etats-Unis) des JO de 1998 à 2008 pour 27 milliards de francs (4,1 milliards d'euros). Sans appel d'offres. Les derniers effets de manche Un mois avant la session extraordinaire de mars 1999, le CIO, en pleine tourmente, tentait de redorer son blason en organisant une conférence mondiale antidopage à Lausanne. Sur ce plan-là aussi, le crédit du mouvement olympique est passablement écorné. Accusé au mieux de laxisme, au pire de complaisance. Que sort alors Juan Antonio Samaranch de sa manche, lui qui, en 1998 après l'affaire Festina, avait dit qu'il faudrait diminuer considérablement la liste des produits interdits ? Une Agence mondiale antidopage (Ama). Son président ? Lui-même. Son siège ? Lausanne. Sa composition ? Des représentants des équipementiers sportifs et de l'industrie pharmaceutique. Son indépendance ? Nulle. Autrement dit, on

---

4. Editions Golias, 2000.

prend les mêmes pour recommencer à ne rien faire contre le dopage. Le projet sera retoqué par les pouvoirs publics, notamment les gouvernements européens. Aujourd'hui, l'Ama vivote. Encore financée par le CIO, présidée par Dick Pound, qui dirige également la commission marketing, la pompe à finances du CIO, sans que ce conflit d'intérêt interpelle le Catalan. Les affaires de corruption ? Samaranch s'en sortira aussi bien. En étouffant toute velléité de révolte dans l'oeuf. En faisant jouer ses relations. En ravalant la façade du CIO. Les ouvriers ? Rien que du beau monde. Des Henry Kissinger, Giovanni Agnelli, Boutros Boutros Ghali, entre autres. Au sein de la commission CIO 2000, ils livreront ce que Samaranch présente comme le plus important train de réformes jamais opéré par le CIO en cent cinq ans d'existence : limitation des mandats des membres, abaissement de la limite d'âge (de 80 à 70 ans), établissement de quotas assurant la présence d'athlètes et de présidents de fédération et... interdiction des visites des membres aux villes candidates <sup>5</sup>. Samaranch n'aura même pas besoin de mettre sa démission dans la balance pour les faire accepter. Le 12 décembre 1999, il est une fois de plus plébiscité par ses pairs. Ne lui reste plus qu'une épreuve, le surlendemain, son audition par une commission d'enquête parlementaire américaine, où Peter Ueberroth, organisateur reconnaissant des Jeux de Los Angeles, sera son témoin de moralité. D'un partenaire, le « Vieux » fait toujours un obligé. On ne survit pas autrement au sommet si longtemps. La commission sénatoriale le titillera. Le chahutera. Le bousculera. Mais n'arrivera pas à le déboussoler. En quittant le Congrès américain le 17 décembre 1999, il lâche : « Les JO sont saufs. » Il faut comprendre : l'incendie est éteint. Il en est sorti indemne. Les sponsors n'ont pas déserté. Deux ans et demi après, Juan Antonio Samaranch tire encore les ficelles au CIO dont il vient de se voir nommer président d'honneur à vie. Il peut orchestrer sa sortie, partir sous les hourras. Et continuer à rêver au prix Nobel de la paix.

Document lbprt000020010717dx7g0000b

### **C.2.3 Illustration de la politique des quotas olympiques : « De l'athlétisme au volley-ball, le point sur les quotas olympiques »**

*Le Monde*

5. En raison d'une phase de transition, le CIO new-look sera effectif dans une petite dizaine d'années.

1639 mots

30 décembre 2003

(c) Le Monde, 2003.

### **De l'athlétisme au volley-ball, le point sur les quotas olympiques.** <sup>6</sup>

Entre parenthèses, le nombre de quotas olympiques acquis par chaque sport au 31 décembre 2003.

Athlétisme (0).

La Fédération française a durci les conditions établies par la Fédération internationale en définissant ses propres minima, fixés, selon les disciplines, entre la 16e et la 20e place mondiale en 2003 à raison de trois représentants par nation. Seront considérés comme sélectionnables les athlètes ayant réalisé ces minima durant la saison estivale et ayant participé aux championnats de France, du 16 au 18 juillet à Sotteville-lès-Rouen.

Une exception a été faite pour les épreuves combinées, la marche et le marathon, disciplines dans lesquelles les performances 2003 sont prises en compte. A ce titre, Eunice Barber (heptathlon), Laurent Hernu et Romain Barras (décathlon), Denis Langlois et Eddy Riva (marche), Benoît Zwierzchewski, Driss El Himer, El Hassan Lahssini, Ismaïl Sghyr, Hafida Gadi-Richard et Rakya Quétier-Maraoui (marathon) sont déjà considérés comme sélectionnables pour les Jeux.

Aviron (5).

Le deux sans barreur femmes, le deux de couple hommes poids léger, le quatre de couple hommes et le huit français sont qualifiés pour les Jeux. Les autres bateaux disposeront d'une dernière chance de décrocher leur billet pour Athènes lors des régates de qualification européenne de Lucerne, du 13 au 16 juin 2004.

Badminton (0).

La sélection pour les Jeux, nominative, se fera sur la base du classement mondial au 1er mai 2004.

Base-ball et soft-ball (0).

---

6. Titre de l'article.

Les équipes de France masculine et féminine ne sont plus en mesure de se qualifier.

Basket-ball (0).

Les équipes de France masculine et féminine ne sont plus en mesure de se qualifier.

Boxe (0).

Dans chacune des onze catégories, les demi-finalistes des championnats d'Europe, en février à Pula (Croatie), seront qualifiés pour les Jeux. Pour ceux qui n'y seront pas parvenus, des tournois continentaux de qualification seront organisés en mars et avril 2004.

Canoë-kayak (4).

Dans les épreuves de slalom, les pagayeurs français ont obtenu un quota dans chacune des quatre épreuves. Ils auront l'occasion d'en ajouter un second à l'occasion de l'épreuve de Coupe du monde d'Athènes, en avril 2004. Bien que les quotas ne soient pas nominatifs, Fabien Lefèvre, champion du monde 2002 et 2003 de kayak monoplace, est déjà présélectionné par la Fédération française.

En course en ligne, la France n'a pas obtenu de quota lors des championnats du monde 2003. Les embarcations tricolores auront la possibilité de se rattraper lors des championnats d'Europe, à Poznan (Pologne), en mai 2004.

Cyclisme (5).

En VTT, c'est le classement mondial au 31 décembre 2003 qui détermine les qualifications pour les Jeux. La France va obtenir cinq quotas olympiques : trois chez les hommes, deux chez les femmes. Pour les épreuves sur route, le classement mondial au 30 avril 2004 fera foi. Sur piste, les quotas seront attribués à l'issue des championnats du monde de Melbourne (du 26 au 30 mai 2004).

Equitation (8).

En saut d'obstacles et en concours complet, les cavaliers français ont obtenu le nombre maximal de quotas (quatre dans chaque discipline) à l'occasion des Jeux mondiaux équestres 2002. Ils n'en ont décroché aucun en dressage. La Fédération espère obtenir un dernier quota dans cette spécialité

en plaçant un cavalier parmi les 35 premiers du classement mondial au 31 mars 2004.

Escrime (0).

Dans les armes ayant une épreuve par équipes aux Jeux (épée masculine et féminine, fleuret et sabre masculins), le classement mondial par nations au 31 mars 2004 désignera les huit équipes qualifiées. Les pays non qualifiés pourront éventuellement envoyer un tireur, en fonction du classement mondial individuel au 31 mars. Un tournoi européen de qualification attribuera deux quotas supplémentaires. Dans les armes sans épreuve par équipes (fleuret et sabre féminins), les quotas seront attribués en fonction du classement mondial au 31 mars 2004. Un tournoi européen de qualification attribuera trois quotas supplémentaires.

Football (0).

Les équipes de France masculine et féminine ne sont plus en mesure de se qualifier.

Gymnastique (27).

En gymnastique artistique, la France a qualifié ses deux équipes (six hommes et six femmes) pour les Jeux à l'occasion du Mondial 2003. Tous agrès confondus, elle a obtenu vingt-six quotas. Elle ne sera, en revanche, pas représentée en gymnastique rythmique (ex-GRS). En trampoline, elle a obtenu un quota chez les hommes grâce à la troisième place de David Martin au Mondial 2003. Il n'existe pas de possibilité d'obtenir des quotas supplémentaires.

Haltérophilie (4).

L'équipe de France masculine a obtenu quatre quotas en terminant 19<sup>e</sup> des championnats du monde 2003. Son homologue féminine, bredouille, peut encore décrocher un ou deux quotas aux championnats d'Europe, en avril 2004, à Kiev (Ukraine). Si elle n'y parvenait pas, sept quotas nominatifs supplémentaires seront attribués sur la base du classement mondial au 31 mai.

Handball (2).

Les équipes de France masculine et féminine sont qualifiées pour les Jeux.

Hockey sur gazon (0).

Les équipes de France masculine et féminine ne sont plus en mesure de se qualifier.



#### Judo (7).

A l'occasion des championnats du monde 2003, l'équipe de France a obtenu sept quotas sur quatorze possibles. Pour en obtenir dans les catégories non encore qualifiées, elle devra placer un représentant dans les neuf premiers (dans les cinq premières pour les femmes) - hors judokas des pays ayant déjà un quota - d'un classement européen établi en fonction des grands tournois continentaux et des championnats d'Europe en mai 2004, à Belgrade.

#### Lutte (4).

Vincent Aka Akesse et Angélique Berthenet en lutte libre, Mélonin Mounvi et Yannick Szczepaniak en gréco-romaine ont obtenu des quotas nominatifs lors des championnats du monde 2003. Des quotas supplémentaires seront attribués lors de tournois de qualification en février et mars 2004.

#### Natation (3).

Les relais masculins 4 X 100 m et 4 X 400 m 4 nages ont chacun obtenu un quota lors des championnats du monde 2003, où Simon Dufour (200 m dos), Julien Sicot (50 m nage libre) et Solenne Figuès (200 m) ont terminé dans les cinq premiers, l'une des conditions fixées par la Fédération française de natation (FFN) pour aller aux Jeux. Il ne leur reste plus qu'à terminer dans les deux premiers des championnats de France, du 18 au 25 avril à Dunkerque, pour se retrouver présélectionnés.

Les autres nageurs devront remplir lors de ces championnats de France les minima fixés par la FFN, qui sont plus relevés que les minima internationaux. Une dernière chance sera accordée aux retardataires à l'occasion des championnats d'Europe, à Madrid, du 10 au 16 juillet 2004.

En plongeon, un quota en haut vol a été obtenu par Claire Febvay lors des championnats du monde 2003. D'autres quotas seront attribués lors de la Coupe du monde, à Athènes, du 18 au 22 février 2004. Pour ce qui concerne le water-polo, les équipes de France ne sont plus en course pour les Jeux. En natation synchronisée, les quotas seront distribués lors du tournoi de qualification olympique d'Athènes, du 14 au 18 avril 2004.

#### Pentathlon moderne (0).

Les deux premiers des épreuves de Coupe du monde de Mexico, Pékin et Budapest seront qualifiés pour les Jeux. Les neuf derniers quotas, chez les

hommes comme chez les femmes, seront attribués au terme des championnats du monde, à Moscou, du 25 au 30 mai 2004.

Taekwondo (3).

Trois quotas ont été obtenus lors du tournoi de qualification de Paris. Un dernier quota pourrait être obtenu, dans la catégorie masculine des plus de 80 kg, à l'occasion du tournoi européen de qualification de Bakou (Azerbaïdjan), les 21 et 22 février 2004.

Tennis de table (1).

Patrick Chila est le seul Français qualifié pour les Jeux à ce jour. Les derniers quotas seront distribués lors du tournoi mondial organisé à Innsbruck (Autriche), du 13 au 16 mai 2004. Pour les doubles, un tournoi européen de qualification aura lieu les 3 et 4 avril en Allemagne.

Tennis (0).

Les quotas seront attribués en fonction des classements mondiaux au 14 juin 2004. Les 48 premiers et premières de ces classements seront qualifiés pour les Jeux en simples, avec un maximum de quatre engagés par nation et par épreuve.

Tir (8).

La France dispose de huit quotas, le processus de qualification est terminé. Les disciplines concernées sont les suivantes : pistolet libre 50 m, fosse olympique (2 quotas) et skeet olympique pour les hommes, carabine à 10 m, carabine 3 X 20 m femmes, pistolet à 10 m et fosse olympique pour les femmes.

Tir à l'arc (8).

La France a qualifié ses deux équipes (quatre hommes et quatre femmes) lors des championnats du monde 2003.

Triathlon (0).

Un quota sera attribué aux pays des lauréats des championnats d'Europe, le 18 avril 2004, à Valence (Espagne), et des médaillés des championnats du monde, le 7 mai, à Madère (Portugal). Les autres quotas - toujours non nominatifs - seront distribués selon le classement mondial établi au lendemain du Mondial.

Voile (10).

La France est qualifiée dans dix des onze séries olympiques. Le "49er", seul absent à l'appel, aura l'occasion de décrocher le quota manquant lors du championnat du monde de la série, en avril 2004, à Athènes.

Volley-ball (0).

L'équipe de France féminine est écartée de la route d'Athènes, mais les hommes ont encore deux occasions d'obtenir leur qualification : le tournoi européen organisé à Leipzig, du 5 au 10 janvier 2004, dont le vainqueur ira aux Jeux, et - en cas d'échec - l'un des trois tournois mondiaux qui se tiendront du 21 au 23 mai.

En beach-volley, les vingt-trois meilleures paires masculines et féminines (à raison de deux par pays) au classement mondial au 13 juillet 2004 iront aux Jeux.

G. v. K.

Document LEMOND0020031229dzcu0001b

### C.3 Extraits d'internet

#### C.3.1 ... je suis ... je reste

##### Liste des résultats de recherche

Recherches effectuées avec le moteur de recherche *google* : [www.google.fr](http://www.google.fr), le 10 août 2009 avec comme requête texte : « je suis » + « je reste »

– *hébergeur je suis, hébergeur je reste,*

<http://www.slate.fr/story/4983/h%C3%A9bergeur-je-suis-h%C3%A9bergeur-je-reste>

Rubrique d'un blog signé par Guiseppa de Martino — présenté comme « un des dirigeants d'un acteur emblématique du web 2.0 », il est précisé qu'il intervient dans ce cadre à titre personnel.

– *fashionista je suis, fashionista je reste,*

[http://www.ciao.fr/Dior\\_Gourmette\\_Gloss\\_Avis\\_895893](http://www.ciao.fr/Dior_Gourmette_Gloss_Avis_895893) — blog de mode.

– *Bear je suis, Bear je reste,*

<http://www.boursorama.com/forum/index.phtml>

Page introuvable — forum du site de boursier en ligne *boursorama*.

- *Personnal Assistant je suis, Personnal Assistant je reste,*  
<http://www.stephaniewilletvous.com/blog/index.php?post/2008/11/11/Personal-Assistant-je-suis%2C-Personal-Assistant-je-reste>  
Blog de communication avec la précision : « Blog d'un être de communication qui émet et qui reçoit ».

**Exemple :** *hébergeur je suis, hébergeur je reste*

**Exemple :** *fashionista je suis, fashionista je reste*

**Exemple :** *Personnal Assisstant je suis, Personnal Assistant je reste*

FRANCE MONDE ECONOMIE CULTURE LIFE BLOGS & CHRONIQUES

ON EN PARLE > SARKOZY TINCO PS RELIGION OBAMA HOLLANDE HADOPI

# BLOGS & CHRONIQUES



Par **Giuseppe de Martino**

DU MÊME AUTEUR

Giuseppe de Martino est un des dirigeants d'un acteur emblématique du web 2.0 - il intervient sur Slate.fr à titre personnel. Ce qu'il a retenu de sa semaine: anecdotes, impressions et coulisses.

[Les éditeurs en ligne vont enfin avoir un statut](#)

[Hadopi II a-t-il appris d'Hadopi I?](#)

[Internet killed the video star](#)

[Les jours d'après](#)

[Au secours Mickey!](#)

[Ministres, n'avez pas peur d'Internet](#)

[Epicure de rappel](#)

[Hébergeur je suis, hébergeur je reste](#)

[Ozymores et faux amis](#)

[Vers la guerre des cookies](#)

[La contrefaçon, pas seulement sur Internet](#)

[Hadopi, Net neutralité, l'Europe et la France à pile et face](#)

[Orléans, France 3... que dit le droit](#)

[Deux points zéro pointés](#)

[Valse avec Nadine](#)



## Hébergeur je suis, hébergeur je reste

Pédagogie du droit d'auteur sur le web.

dimanche 10 mai 2009

BLOGS & CHRONIQUES

Partager sur 

**Mercredi 6 mai**

Mon Cher Slate,

Je n'ai rien fait de la semaine, j'attendais ce jour avec impatience. Cette semaine, je n'ai donc pas pris jour après jour et de manière besogneuse de notes pour la chronique que je te destine chaque semaine, je me contenterai ainsi de cette petite lettre. Ce mercredi en effet, une cour d'appel devait se prononcer pour la première fois sur le statut des plateformes de partage de vidéos, les sites de vidéos pour simplifier.

Je recycle donc ici ce que j'ai pu écrire dans des chroniques précédentes des **7 mars** et **29 mars** mais bon, Mon Cher Slate, comme tu ne me réponds pas sur le nombre de lecteurs que j'ai, j'en déduis qu'à part ma concierge et mes amis à la sauce Facebook, ils ne sont pas nombreux et par conséquent ce n'est pas un vain effort de recommencer à faire de la pédagogie sur Internet, les sites de vidéos, le droit d'auteur et les décisions de justice. En même temps, j'ai remarqué que mon concierge me regardait différemment depuis un certain temps donc rien que pour lui, ça vaut la peine que je m'y recolle.

Tout d'abord, il est toujours utile de rappeler ce qu'est le **droit d'auteur**. Toute création (on dit aussi «œuvre») quelle qu'elle soit (livre, chanson, film... vidéo !) ne peut être utilisée qu'avec l'autorisation de son créateur, l'auteur: c'est ce qu'on appelle le droit d'auteur. Pour le dire autrement, la création appartient à son auteur et c'est lui seul qui peut donner son accord à une utilisation.

Lorsque un internaute veut mettre en ligne une vidéo sur un site (là, l'internaute fait du «**web 2.0**»: il «participe», il met en avant ses choix, ses passions, il se bouge, il ne reste pas vautré dans son fauteuil à siroter de la bière, il n'est pas du «temps de cerveau humain disponible» comme on dit - encore - à la télé), il doit avoir l'autorisation des différents auteurs (réalisateur, scénariste, compositeur de la musique, etc...).

**Slate.fr à la Une**

**Trop chère la guerre**

**Harley-Davidson n'a besoin de personne**

**Pendant la crise, les ventes continuent**

**Spotify, révolution et embouteillages, IMC et circonscription**

**Les dictateurs ont changé de recette**

**Cages de Faraday**  
chambres CEM, anticompression  
Tempest, salles informatiques  
[www.emscreen.fr](#)

**droits d'auteur**  
Consultez une juriste spécialisée Plus de 10 ans d'expérience  
[www.yantra.fr](#)

**PC très Musclé cet Été**  
Retrouvez une Config Survitaminée à Base de Processeurs Intel® Core™ i7  
[www.cybertek.fr](#)

Annonces Google

**Les articles les plus lus**

- Trop chère la guerre**  
Les Etats-Unis ont décidé d'alléger l'énorme budget du Pentagone. D'autres pays rejoivent à la baisse leurs projets trop ambitieux.  
[Lire l'article](#)  
Défense | 9 Août 2009 | Slate.com  
Pas de commentaire
- Harley-Davidson n'a besoin de personne**  
Deuxième volet d'une série de deux articles sur la firme mythique de Milwaukee.  
[Lire l'article](#)  
ECONOMIE | 8 Août 2009 | Dominique Mariette  
Pas de commentaire
- D'où viennent les concours de tee-shirts mouillés?**  
Il y a plusieurs hypothèses et peu d'historiens pour trancher.  
[Lire l'article](#)  
LIFE | 9 Août 2009 | Quentin Girard  
Pas de commentaire
- Les dictateurs ont changé de recette**  
Comment rester au pouvoir indéfiniment en maintenant des apparences de démocratie.  
[Lire l'article](#)  
BLOGS & CHRONIQUES | 9 Août 2009 | Moses Nam  
Pas de commentaire

FIGURE C.1: hébergeur je suis, hébergeur je reste

Web Images Vidéo Shopping Actualités Cartes Plus | MSN | Windows Live Inscrivez-vous | Login | Aide

Audio Vidéo Auto Electroménager Informatique Mode Musique Photo Portables Voyages Plus

**ciao!** from bing

Ciao - pour les gens qui ont un avis à donner  
 • Les derniers avis • Listes Ciao  
 • Donnez votre avis • Avis vidéo

Donnez votre avis

Accueil > Beauté > Maquillage > Maquillage pour les Lèvres > Maquillage pour les Lèvres Christian Dior > Christian Dior Gourmette Gloss > Avis

**Christian Dior Gourmette Gloss**  
 Evaluation générale (3): ★★★★★

Tous les avis sur Christian Dior Gourmette Gloss  
 Rédigez votre propre avis

Offres pour Christian Dior Gourmette Gloss

Besoin d'argent ? Simulez votre crédit!

**Liens commerciaux**

**Couleur Caramel** Toute la gamme de maquillage et cosmétique Bio. Achat en ligne. [hydraigne.fr](#)

**Maquillage Sephora** Achetez votre maquillage en ligne Tout le choix Sephora en ligne [www.sephora.fr](#)

**Gourmette** Achetez une superbe gourmette Découvrez nos offres à prix mini ! [shopping.cherchons.com/](#)

**Avis** Lire l'avis en entier

**Fashionista je suis, fashionista je reste...** Mamzelle\_milie  
 10 févr 2006

**Avantages:** packaging inedit, qualite du maquillage, originalite du bijou

**Détails:** Qualité de la Tenue, Variété des Teintes Plus

**Inconvénients:** prix, il faut assumer le porter

**Recommandable:** Oui

Cet avis a été évalué par 25 membres de Ciao en moyenne: **très intéressant**

Oui, je l'avoue, j'ai cédé à la tentation... Je me suis fait offrir le nouveau maquillage de Dior, la gourmette avec les deux gloss à l'intérieur... Je vais vous exposer mon avis à la dessus.

Petit rappel : Dior...

Tout le monde connaît Monsieur Christian Dior, grand couturier français de son état !

Petite Bio : Né au sein d'une famille riche à Granville, le 21 janvier 1905, Christian Dior a d'abord étudié la science politique. Mais il a vite abandonné les livres théoriques pour se lancer dans le dessin. Robert Piquet, le plus grand couturier parisien des années 30, l'intégrera dans sa maison en 1938.

Le jeune couturier fonda sa propre maison en 1946 qui se trouvera au 30 rue Montaigne. Elle y est toujours je crois... La première collection de Christian Dior, en février 1947, est la Ligne Corolle. Elle est considérée comme le symbole du New Look : carrures étroites, des seins exagérés, des corsages sanglés, et des jupes bouffantes, à l'inverse des inspiration plus masculines de l'époque, ou plus rigides. La ligne "H" ("Sack Look" pour les Américains l'appelaient) de 1954 quand a elle se caractérise par des vêtements courts et sans corsage.

Jacques Rouet, partenaire du couturier, contribuera au succès planétaire de la griffe. Son succès sera prolongé par l'apparition du prêt-à-porter, des accessoires et des parfums.

Yves Saint-Laurent reprendra le flambeau à la suite du décès soudain du créateur en Italie. En effet, il fut longtemps son assistant. Qui était mieux placé pour reprendre l'esprit Dior ? Actuellement, le créateur de la Maison Dior est John Galliano, qui dérange ou séduit par ses frasques : voir dernière collection sur le thème rouge.

La marque Dior est très connue pour la mode, mais aussi pour : les parfums : Miss Dior, Pure Poison, Dolce Vita, Dior J'adore... les cosmétiques : Capture, Hydratation pour le visage, Bikini pour le corps les maquillages : Dior sculpt, les 4 ombres, les gloss...

**Liens commerciaux**

**Gagnez Sur Internet** Sans Avoir De site. Dès Ce Soir Vous Pouvez Gagner Plus D'euros [Club-Positif.com/Gagner](#)

**Christian Dior Addict Ultra Gloss**  
 Partenaires

**L'action pour cet Avis**

Rédigez votre propre avis  
 Faire un commentaire  
 Recommander ce produit  
 Ajouter Mamzelle\_milie à mon Réseau de confiance  
 Soutenir aux avis de Mamzelle\_milie  
 Plus...

**Liens commerciaux**

**Patches MAIGRIR -30kg/10€**  
 Incroyable! Si vous maigrissez trop vite mettez vos patches 1 jour sur 2 [www.phytolabel.com](#)

**Vente à Domicile**  
 Venez Nos Produits à Domicile Et Gagnez de L'Argent!  
[Besulte.Job-Vdi.com/Vente-Domicile](#)

**BP Esthétique Cosmétique**  
 Méthode d'Enseignement Proche De Vous. Documentation Gratuite!  
[Karis-Formation.com/Cours\\_Distance](#)

**En lire davantage sur ce produit**

Autres avis Meilleur/pire

LE BIJOUX MAGIQUE intéressant

LE BIJOUX DE SAC AU POIGNET intéressant

**Evaluations d'avis**

L'avis sur Christian Dior Gourmette Gloss a été lu 4486 fois et a été évalué:

"exceptionnel" (8%) par:  
 1. alexouille18  
 2. gadius

"très intéressant" (88%) par:  
 1. rapp57  
 2. peg126  
 3. finette28  
 et aussi par 19 autres membres

"intéressant" (4%) par:  
 1. kiwimilly

Comprendre l'évaluation de cet avis.

**Produits intéressants pour vous**

FIGURE C.2: *fashionista je suis, fashionista je reste*

## **BLOG COMMUNICATION SW & Vous - Stéphanie Will, personal assistant**

« Fréquentez-vous les consultants ? - Cadeaux de naissance »

### **Personal Assistant je suis, Personal Assistant je reste**

Stéphanie Will, mardi 11 novembre 2008 - [Personal Assistant](#) - [Lien permanent](#)

Lors de mon dernier rendez-vous prospect, mon interlocuteur a regardé, songeur, ma carte de visite, avec un grand SW&Vous fushia sur le recto. Et bien que plutôt emballé par l'idée de tester une collaboration, il a maugré un "mais... pff... vous n'allez pas faire ça, votre métier là...". Sous-entendu : si nous travaillons ensemble, vous ne serez pas Personal Assistant.

Certes, je coordonne un projet qui repose sur l'application d'un outil logiciel.

Mais ce soir, alors que je réponds encore à des mails après 20h, alors que demain je suis en réunion à 250 km de chez moi, alors que je me fais remonter les bretelles parce que je ne respecte pas la "méthode"... je me dis que je suis profondément PA.

Profondément, parce que cela repose sur des qualités qui me permettent de supporter cela... mais qui piquent aussi mon intérêt, fondent ma motivation et inventent mes journées !

On me demande souvent ce qui différencie un Personal Assistant d'une Assistante de direction. Fondamentalement, tout. C'est une formation différente - pour moi, un PA est un communicant. Un communicant de formation, c'est mieux. Une assistante de direction, quand elle n'est pas en poste à temps plein dans l'entreprise (ce qu'un PA ne vise pas - ne serait-ce pas un *électron free-lance* ?), crée une offre indépendante dans le télésecrétariat ou l'externalisation de services administratifs et bureautiques.

Un PA gère l'image, s'expose, s'interpose, relie... vient avec sa boîte de couleurs, et organise et coordonne à l'instant T le projet qui chauffe, *ici et maintenant*.

C'est un métier qui appelle des qualités humaines particulières, puisqu'on est perpétuellement sur le grill, vis-à-vis de son client comme de celui de son entourage, mais aussi parce notre champ de réalisation implique de la souplesse, de la flexibilité, et de l'adaptabilité en continu. Ce n'est plus juste un bon point, c'est une hygiène de vie. Un PA vit chaque jour de son projet comme si c'était le dernier, c'est ce qui le fait tenir en toutes circonstances : sauver l'image (et l'honneur ?), *ici et maintenant*.

Si on lui donne 8 jours de plus, il pourra devenir stratège, et peut-être même visionnaire !

Je coordonne des projets de communication externe... en étant PA, pour relever le challenge d'une équation "enjeux sensibles + temps raccourci + multiplicité des sources, de la doc et des interlocuteurs", en lui trouvant une somme, un produit, une différence. Quelque chose plutôt que rien.

*Mais ne le dites pas à mon client ! ;-)*

### **Commentaires**

1. Le samedi 15 novembre 2008, par [Claire Romanet](http://www.elaec.com) (<http://www.elaec.com>)

Ne changez rien, restez comme vous êtes Stéphanie, c'est bien cette énergie qui fait votre différence. Bonne continuation à vous.

2. Le lundi 24 novembre 2008, par [Franck61](http://franck61.blog.pacajob.com) (<http://franck61.blog.pacajob.com>)

Merci pour ce billet. Je ne connaissais pas ce job de PA !  
Bonne continuation !

3. Le lundi 24 novembre 2008, par Stéphanie Will

@ Claire,  
Merci  
venant de vous, cette invitation "à ne pas changer" vaut son pesant de cacahuètes... (pour ne pas écrire "vaut de l'or")

FIGURE C.3: *Personnal Asisstant je suis, Personnal Assistant je reste*

# Index des notions

- AAD, 134  
accessibilité, 387  
actualisation, 174, 310, 376, 401–403, 412  
actualité, 179  
altérité, 284  
analyse critique du discours, 32  
analyse du discours, 19, 32, 173  
anaphore, 321  
anaphorisation, 406  
anthroponyme, 316, 324, 331, 406, 407  
anthroponymes, 308  
apartheid, 35  
archive, 169, 171  
assimilation, 230  
axiologisation, 400, 407  
  
basculement référentiel, 338  
bénévolat, 55, 56  
  
captation, 105  
catégorisation, 40, 173, 285, 300–302, 308, 316, 318, 321–323, 330, 331, 425  
CDA, 140  
centrage, 387, 388  
chromonyme, 306, 310  
classification des couleurs, 305  
cliché, 416  
commentaire en direct, 184, 293  
commentaires, 331  
communauté, 228, 244  
communication, 188  
comptage, 249  
connotation, 384  
consommation, 63  
corps, 34, 101, 111, 116, 312  
corpus, 38, 39, 147, 148, 169  
couleur, 305, 307, 311, 314  
couleur de peau, 316, 361  
  
démonyme, 324  
dénomination, 291, 308, 375, 404  
dénomination identitaire, 270  
dénomination nationale, 324  
déségrégation, 94, 95  
désignation, 355  
degré d'engagement, 198  
dialecte, 206  
dialectique Même/Autre, 225, 244, 267, 268, 270, 282, 323, 330  
dialogisme, 252, 331, 373, 405, 414  
dialogisme de la nomination, 405, 416



- dictionnaire, 344, 345, 404  
 discours, 169, 173  
 discours racistes, 32  
 discrimination, 182, 241, 314  
 discriminations, 31, 36  
 dramatisation, 106  
 droit du sol, 230  
 droits de retransmission, 69  
  
 économie, 22, 46, 48, 61, 62  
 emprunt, 57, 60, 285  
 énullage, 400  
 endoctrinement, 89  
 épiderme, 311  
 ethnicisation, 34, 36, 244  
 ethnicité, 227  
 ethnies, 233  
 ethnonyme, 274, 278, 316, 344, 360, 407  
 euphémisation, 74  
 événement, 66, 67, 70, 71, 73, 76, 83, 88, 108, 149, 181, 199, 336, 348, 349, 368  
 extraction, 374  
  
 figement, 350, 358  
 focalisation, 108, 173, 322, 374, 411, 412  
 football, 65, 68, 71  
 formation discursive, 169, 170, 174  
 formule, 356, 357, 359  
  
 généricité, 191, 301, 302  
 genre, 101, 181, 187  
 genre du discours, 178, 390  
 gentilé, 316, 324  
 guillemet, 350  
  
 hétérogénéité conceptuelle, 305  
 hiérachisation raciale, 315  
 hiérarchisation, 312  
 hyperonymie, 221  
  
 idéologie, 32, 41, 139, 170, 179, 227, 228  
 identification, 305, 383  
 identité, 31, 227, 228, 267, 327, 361  
 identité nationale, 412  
 information, 81, 105, 179, 180, 188  
 information sportive, 78  
 ingroup, 327  
 instance énonciative, 198  
 internet, 29  
 ipséité, 281  
  
 jeu, 47  
 journalisme, 82  
  
 langage, 170  
 linguistique appliquée, 357  
 loisir, 24, 46  
  
 médias, 29, 71, 78, 179  
 médiatisation, 73  
 mélanyme, 306, 310, 316, 321  
 mémoire interdiscursive, 331  
 mémoire intertextuelle, 196  
 méronyme, 346  
 méthodologie, 151  
 métis, 284, 285  
 métissage, 348, 352  
 métonymie, 328  
 magazine, 181  
 masculinité, 32  
 mémoire collective, 364  
 modes discursifs, 197

- mots-événement, 355  
mysoginie, 182  
nation, 27, 226–229, 239  
nation ethnographique, 229  
nation-contrat, 229  
nationalisation, 90  
nationalisme, 33, 36  
nationalité, 230, 327, 376  
naturalisation, 256  
néo-racisme, 304  
neutralité, 139  
nom propre, 301, 384, 394, 407  
nominalisation, 307  
nomination, 272, 291, 292, 294, 301, 305, 325, 387, 395, 402, 404, 410  
nomination identitaire, 285, 405  
normalisation, 304  
nouvelles technologies, 29  
olympisme, 18, 28, 35, 56, 73, 87, 248, 368, 369, 371  
opinion, 187  
outgroup, 327  
paradigme désignationnel, 403  
patronyme, 316, 375  
peau, 311, 312, 314, 405, 427  
périssologie, 377  
phrase nominale, 292  
politisation, 245, 343  
positivisation, 353  
prédicat, 291  
prédicat de réalité, 292  
prénom, 182, 277, 297, 316, 375  
praxématique, 30, 135, 140, 151, 175, 202, 237, 281  
praxème, 292, 329, 343  
praxonyme, 361, 364  
presse, 38, 179, 180  
pronoms, 395  
prototype, 301, 353  
prototypicalité, 302  
pseudonyme, 316  
publicité, 80  
race, 233, 242, 248, 315  
racialisation, 36, 118, 125, 126, 246  
racisme, 36, 37, 232, 240, 242, 246, 257–259  
racisme et sport, 93  
radio, 30, 83  
réflexivité, 148  
reformulation, 406  
religion, 87  
reportage, 186, 199  
rhématisation, 411  
rugby, 78  
ségrégation, 93  
sémantique, 39, 132  
sémantique discursive, 386  
sexualité, 32, 101, 169  
slogan, 354  
sloganisation, 411  
sociologie, 48  
sociologie du sport, 93  
solidarité olympique, 370  
sport, 45, 46, 56, 84, 87, 174, 181, 367  
sport et politique, 26, 90, 92, 163  
sport universitaire, 16

stéréotype, 36, 37, 97, 102, 109,  
126, 277, 321, 373, 377,  
415, 423

stéréotypie discursive, 416

stéréotypisation, 377, 379, 413

STAPS, 21, 30, 48

starification, 103, 108

stéréotypisation, 367

stigmaté, 314

stigmatisation, 304, 322

syntaxe, 39

télévision, 29, 38, 66, 71, 82, 374,  
408

terminologie, 17, 57, 58, 60, 181,  
316

thématisation, 172, 173, 374, 411

thème, 172, 173, 376

topicalisation, 173

topique, 173, 174

topoi, 416

toponyme, 325, 328

typologie, 197

valisage, 359

# Index des auteurs cités

- Achard, 208  
Adam, 168, 177, 189, 190, 253, 425  
Ali-Bouacha, 167  
Althouse, 100  
Althusser, 134  
Amossy, 358, 378, 415  
Amselle, 234, 244, 353  
Anderson, 225, 228, 229  
Andreff, 70, 71  
Angermüller, 135  
Arcaini, 310  
Arendt, 227  
Ariel, 387, 392  
Aristote, 175  
Atlani, 399  
Augé, 171  
Auroux, 142  
Austin, 15, 137  
Authier-Revuz, 348, 349  
  
Badie, 227  
Bakhtine, 175, 177, 189, 323, 405,  
426  
Balibar, 226, 238, 239, 246, 303,  
422  
Bally, 253, 350  
Barbérès, 270  
Barkat-Defradas, 230  
  
Barthes, 47, 383  
Bass, 31, 102  
Bauer, 361  
Baylon, 235  
Béal, 202  
Beard, 77, 202, 410  
Béaud, 349  
Benninger, 417  
Benveniste, 203, 270, 292, 412  
Berlin, 305  
Berlioux, 35  
Bernard, 60, 181, 187  
Berthoud, 145  
Billig, 140, 225, 227  
Billouin, 248  
Birrell, 98  
Blalock, 93, 96  
Blanche-Benveniste, 159  
Boëtsch, 271, 284, 311, 315  
Boniface, 64  
Bonnafoos, 133, 236, 240  
Bonnet, 183, 207  
Bonnett, 247  
Bonniol, 238  
Bonu, 159  
Bonville, 178  
Bordeleau, 115–117

- Borella, 265  
Bourg, 65, 72, 83  
Boutet, 399  
Boyer, 328, 345, 349  
Branca-Rosoff, 142  
Bres, 39, 135, 294, 324, 413, 415  
Brin, 178  
Brohm, 35, 87, 89, 90  
Bromberger, 289  
Brooks, 100  
Broom, 93  
Brown, 137  
Bruce, 31, 296, 297, 395  
Büchi, 362  
Bui-Xuân, 348  
Butler, 260, 426  
  
Cadiot, 172  
Caillois, 87  
Calabrese, 361, 364  
Callède, 47  
Canal, 214  
Candau, 267  
Catach, 349  
Cauzinille-Marmèche, 300  
Chabrol, 430  
Chafe, 174  
Chaplin, 312  
Charaudeau, 105, 106, 108, 109,  
133, 178, 186, 197, 199,  
350, 351, 413, 427  
Charpentier, 248  
Charron, 178  
Chideya, 423  
Cicourel, 137  
Cislaru, 328, 362  
Coakley, 93, 94, 96, 98, 100, 422  
  
Coirier, 375  
Collinot, 143  
Colomb, 104  
Combettes, 173  
Corbett, 101  
Costa-Lacau, 263, 316  
de Coubertin, 87  
Coulomb-Gully, 186  
Coulon, 227, 231, 243–245  
Courtine, 146  
  
Daille, 316, 365  
Dalbera, 147  
Danlos, 350  
De Saint Martin, 113  
Deleplace, 143  
Derèze, 29, 45, 68, 73, 76, 79, 82,  
85, 171, 179, 424  
Desmarchelier, 183, 302  
Détienne, 284  
Détrie, 203, 399, 400  
Dubois, 132, 205, 206, 300, 301,  
310  
Dufour, 132, 141, 144, 300, 302,  
383, 402, 414  
Duncan, 297  
Dunning, 49  
Durpaire, 352, 382  
  
Ebel, 358, 359  
Edwards, 93, 94  
Eggert, 326  
Ehrenberg, 16  
Eitzen, 95  
Élias, 49  
Eluerd, 142  
Emériau, 311, 312, 427

- Esquenazi, 179
- Fabre, 235
- Fairclough, 32, 133, 138, 140, 357
- Fassin, 102, 242
- Ferguson, 184, 293
- Fiala, 236, 240, 350, 358, 359
- Fichte, 226
- Finkelkraut, 343
- Flaux, 362
- Fløttum, 399
- Foley, 101
- Foucault, 39, 132, 134, 139, 169
- Fourour, 316, 365
- Fradin, 172
- Gadet, 280
- Galisson, 60, 220–222
- Galmiche, 172
- Gaonac’h, 375
- Gardès-Madray, 135
- Gardiner, 331
- Garfinkel, 132
- Garrigues, 113
- Gary-Prieur, 380, 385
- Gastaut, 102, 340–342, 349
- Gernsbacher, 375
- Gobineau, 234, 254
- Goffman, 132, 179, 210, 314
- Grey, 101
- Grice, 292
- Grinevald, 310
- Grize, 145
- Gross, 350, 378
- Guerci, 312, 314
- Guilhaumou, 132, 133, 136, 141, 143
- Guillaume, 376, 379, 413
- Guillaumin, 234, 241
- Guiraud, 268
- Habermas, 139
- Habert, 350
- Halbwachs, 364
- Halliday, 137, 174
- Haroche, 170
- Harris, 132
- Henry, 170
- Herschberg-Pierrot, 415
- Hoberman, 31, 99
- Hock, 94
- Hoffman, 314
- Huiziga, 87
- Jablonski, 312
- Jamet, 185
- Jannet, 185
- Jespersen, 290, 384
- Jeu, 86
- Johnson, 101
- Jonasson, 399
- Joshi, 388
- Kane, 94
- Kastoryano, 228, 243
- Kay, 305
- Kerbrat-Orecchioni, 133, 384
- Khmelevskaia, 60
- Kleiber, 217, 300, 331, 363, 377
- Koselleck, 143
- Kramsch, 269, 300, 303, 355, 357, 402
- Krieg-Planque, 141, 144, 235, 349, 356, 358, 359

- Kripke, 384
- Lafon, 350
- Lafont, 39, 135, 376
- Lagorce, 248
- Lakoff, 302
- Lapchick, 95
- Laplantine, 283, 352
- Larrivée, 379
- Laurent, 407
- Le Breton, 313
- Lecolle, 328, 362
- Lefèbvre, 227
- Leonard, 96
- Léonard, 380
- Lerat, 60, 204, 218
- Leroy, 301, 325, 362
- Levinson, 137
- Leyens, 416
- Liotard, 32
- Lochard, 82
- Lorcerie, 229
- Loret, 46, 90
- Maffesoli, 245
- Maingueneau, 145, 177, 182, 188–  
191, 193–195, 350, 385, 391,  
392, 410
- Malidier, 133
- Marandin, 146
- Martin, 226, 244, 403
- Martinet, 290, 291
- Martiniello, 233
- Mathieu, 300
- Mauss, 48, 211, 212
- Mayaffre, 144, 147, 170
- Mazière, 143
- Messner, 100
- Mignon, 103
- Moirand, 38, 39, 106, 141, 144, 145,  
149, 252, 272, 355, 364,  
426, 430, 431
- Moles, 209, 215
- Molinier, 306–309
- Mollard-Desfour, 310
- Morin, 103, 316, 365
- Mortureux, 403
- Mulkern, 392
- Munsell, 305
- Murphy, 181
- Ndiaye, 36, 37, 102, 119, 121, 124–  
126, 184, 251, 255–257, 264,  
422, 431
- Niemeyer, 104
- Noailly, 417
- Noiriel, 225, 229
- Nolke, 172
- Norén, 399
- Nouss, 283, 352
- Nowakowska, 291
- Nys, 70
- Ohl, 93
- Parenté, 248
- Parlebas, 47
- Pascal, 95
- Passerault, 375
- Pastoureau, 305
- Paveau, 40, 132, 216, 328, 364
- Pêcheux, 32, 132, 134, 143, 170
- Peeters, 173
- Pennycook, 357

- Peytard, 403  
Piazza, 233, 315  
Piette, 209  
Piguet, 142  
Pincemin, 147  
Pineira, 350  
Plantin, 303  
Pociello, 21  
Prévost, 172  
Prince, 174, 388  
  
Quéré, 356  
Quintilla, 214  
  
Radcliffe, 247  
Ramoneda, 104  
Rapping, 95  
Rastier, 191  
Reaser, 184, 293  
Reboul, 351, 352, 400  
Renan, 226, 243  
Richard, 345, 354  
Riegel et al., 413  
Rinck, 348  
Ringoot, 170  
Robin, 132, 133  
Rosch, 301  
Rosenblatt, 95  
Rosier, 132  
Rouget, 417  
  
Sacks, 132, 159, 193  
Safra, 82  
Sailes, 100  
Sassier, 208  
Saussure, 202  
Scarpa, 312, 314  
  
Schegloff, 159  
Schmidt, 284  
Schnapper, 229  
Schneedecker, 381, 386, 390, 392,  
393  
Schneider, 142  
Scott, 94  
Scully, 95  
Sears, 240  
Selosse, 305  
Selznick, 93  
Siblot, 38, 39, 135, 168, 170, 172,  
175, 281, 285, 292, 344,  
386, 402, 404, 407  
Simatos, 350  
Sitri, 145, 374  
Smith, 96, 101, 244  
Sonntag, 323  
Soulez, 263, 374, 428, 429  
Stenou, 315  
  
Taguieff, 239, 240, 303, 305  
Tajfel, 37  
Tchekhoff, 290  
Tervo, 247, 378, 382  
Thomas, 75, 86  
Tolbert, 95  
Toole, 390  
Tournier, 133, 360  
Trémoulinas, 102  
Tutin, 348  
  
Van de Velde, 362  
van Dijk, 32, 39, 133, 138–140, 242,  
258, 259, 261, 262  
Van Peteghem, 381  
Varichon, 313



Veniard, 362  
Vérine, 203  
Vernant, 284  
Vigarello, 45, 74, 75, 90, 92, 313  
von Münchow, 185, 374, 416

Wahnich, 135  
Walker, 388  
Weber, 228  
Westwood, 247  
Wieviorka, 259  
Wilmet, 306, 411  
Wittgenstein, 353  
Wodak, 33, 133, 138

Yetman, 95  
Young, 247  
Yule, 137

# Table des figures

2.1	Nombre annuel de licences délivrées entre 1949 et 2003 . . . . .	52
2.2	Répartition du nombre de licences et des autres titres de participation délivrés en 2007 par type de fédération . . . . .	54
2.3	Marché économique américain relatif au sport . . . . .	62
2.4	Évolution du modèle de financement du football professionnel . . . . .	69
3.1	Répartition des joueurs noirs sur le terrain de base-ball en fonction de la place . . . . .	97
6.1	Page d'accueil de Google . . . . .	153
6.2	Moteur de recherche de <i>Libération</i> ou <i>Le Figaro</i> . . . . .	153
6.3	Moteur de recherche <i>Europresse</i> . . . . .	155
6.4	Moteur de recherche <i>Factiva</i> . . . . .	156
6.5	Base de données — <i>Hyperbase</i> — INAthèque . . . . .	158
7.1	Typologie des textes d'informations médiatique selon P. CHARAUDEAU	198
7.2	Dessin illustrant l'évolution des pratiques . . . . .	200
9.1	« Relative » acceptation des joueurs noirs ou arabes . . . . .	249
10.1	Le Même et l'Autre . . . . .	269
12.1	Figement et défigement: de BBR à BBB . . . . .	337
12.2	Dates des articles BBB en 1998 . . . . .	338
12.3	Répartition thématique BBB 1998 . . . . .	340
12.4	Sources BBB 1998 . . . . .	340
12.5	Équipe de France 1998 . . . . .	342
13.1	Fonctionnement de la Solidarité olympique . . . . .	370

---

13.2	Échelle d'accessibilité de M. ARIEL . . . . .	387
13.3	B. Izdag en entretien . . . . .	397
13.4	B. Izdag en difficulté . . . . .	398
13.5	Incrustation: Nom & Fonction . . . . .	408
14.1	Jamaïque . . . . .	429
A.1	Lemaître <i>lequipe.fr</i> . . . . .	507
A.2	Le cas Baros . . . . .	530
A.3	Le cas Ouaddou — en tribune . . . . .	532
A.4	Le cas Ouaddou — avertissement . . . . .	533
A.5	Le Diarra de Bordeaux . . . . .	539
A.6	Le Diarra de Bordeaux (2) . . . . .	540
B.1	OR NOIR / OR BLACK . . . . .	624
C.1	<i>hébergeur je suis, hébergeur je reste</i> . . . . .	664
C.2	<i>fashionista je suis, fashionista je reste</i> . . . . .	665
C.3	<i>Personnal Asisstant je suis, Personnal Assistant je reste</i> . . . . .	666

# Liste des tableaux

2.1	Principales activités physiques et sportives . . . . .	50
2.2	APS et assiduité . . . . .	50
2.3	Nombre de clubs sportifs et pourcentage de la population membre	51
2.4	Les fédérations unisport les plus importantes . . . . .	53
2.5	Statistiques sur le bénévolat . . . . .	55
2.6	La dépense sportive . . . . .	63
2.7	Consommation des ménages français en biens et services . . . . .	65
2.8	L'offre sportive en France sur les chaînes hertziennes françaises en 2005 . . . . .	67
4.1	Taux de pratique sportive selon l'âge . . . . .	111
4.2	Évolutions des pratiques sportives entre 1967 et 1988 . . . . .	114
4.3	Recensement des incidents à caractère raciste par clubs à la mi- saison 2006-2007 . . . . .	122
6.1	Normes de transcription en rapport avec les hésitations . . . . .	161
6.2	Normes de transcription impliquant une forme de ponctuation . . .	161
7.1	Liste des magazines de sport en France . . . . .	180
7.2	Évolution des composantes du groupe <i>L'Équipe</i> et des entités asso- ciées . . . . .	187
10.1	Trois types de catégorisations . . . . .	285
11.1	Démonymes, gentilés et nationalités . . . . .	326
11.2	Villes et clubs . . . . .	328
11.3	Équipes et joueurs . . . . .	329
11.4	Couleurs . . . . .	330

---

12.1 Synthèse réponses 5 — BBB . . . . .	354
13.1 Coûts des droits de retransmission télévisés des JO . . . . .	369
13.2 Désignations de l'équipe de Jamaïque . . . . .	408
A.1 Normes de transcription en rapport avec les hésitations . . . . .	534
A.2 Normes de transcription impliquant une forme de ponctuation . . .	534
B.1 Réponses 1 et 2 . . . . .	621
B.2 Réponses 3 et 4 . . . . .	622
B.3 Réponses 5, 6 et 7 . . . . .	623
B.4 Réponses 8 et 9 . . . . .	625
B.5 Réponses 10 et 11 . . . . .	626

# Table des matières

## Tome premier

<b>1 Introduction</b>	<b>15</b>
1.1 Des parcours personnels et scientifiques . . . . .	16
1.1.1 Le Sport Universitaire . . . . .	16
1.1.2 La commission spécialisée de terminologie... . . . . .	17
1.1.3 Le mouvement olympique et l'académie olympique . . . . .	18
1.1.4 L'utilité d'une analyse du discours par un spécialiste . . . . .	19
1.2 Motivations de la recherche . . . . .	20
1.2.1 L'importance sociale du sport . . . . .	21
1.2.2 Des enjeux financiers colossaux . . . . .	22
1.2.3 De l'exercice de loisir aux expressions des fans . . . . .	23
1.2.4 Les instrumentalisations politiques . . . . .	26
1.2.5 Un phénomène historique et contemporain . . . . .	28
1.3 Nouvelles technologies et nouveaux medias . . . . .	29
1.3.1 Nouvelles technologies . . . . .	29
1.3.2 Nouveaux médias . . . . .	29
1.4 Lectures . . . . .	30
1.4.1 États des recherches appliquées au sport . . . . .	31
1.4.2 États de l'analyse du discours . . . . .	32
1.4.3 Multiplicité des problèmes soulevés par les pratiques sportives . . . . .	33
1.5 Du sujet sportif . . . . .	34
1.5.1 Le phénomène national . . . . .	35
1.5.2 Le phénomène ethnique et racial . . . . .	36
1.5.3 Formulation du sujet et stéréotype . . . . .	37

1.6	Les objectifs de la recherche . . . . .	38
1.6.1	Un corpus aux multiples supports . . . . .	38
1.6.2	La méthode . . . . .	39
1.6.3	Les objectifs détaillés . . . . .	40
<b>I</b>	<b>Le sport : un champ d'interrogations</b>	<b>43</b>
<b>2</b>	<b>Le sport comme objet d'études scientifiques</b>	<b>45</b>
2.1	Un sujet infini d'études en sciences humaines et sociales . . . . .	47
2.1.1	Considérations sociales et représentations démographiques majeures . . . . .	47
2.1.2	Aspects linguistiques . . . . .	56
2.2	Un objet économique et commercial colossal . . . . .	61
2.2.1	Perspectives économiques d'envergure . . . . .	61
2.2.2	Nouveaux rapports financiers entre sports et médias . . . . .	65
2.3	Des artifices médiatiques éclatants . . . . .	75
2.3.1	Histoire de la presse et du sport . . . . .	75
2.3.2	Histoire du sport à travers les médias... . . . . .	78
2.3.3	L'information sportive : perspectives et difficultés . . . . .	80
<b>3</b>	<b>Le sport et les pratiques de masse</b>	<b>85</b>
3.1	Des facteurs influents sur la pratique de masse . . . . .	85
3.1.1	Un facteur démocratique important . . . . .	86
3.1.2	Un facteur religieux opérant . . . . .	86
3.2	Principales critiques de fonctionnement global . . . . .	87
3.2.1	Les critiques marxistes ou le sport comme expression d'un modèle capitaliste . . . . .	87
3.2.2	Les critiques nationalistes et le sport comme objet de l'État	90
3.2.3	Critiques raciales et sport... . . . . .	93
3.3	Les sportifs, des stars médiatiques rentables . . . . .	103
3.3.1	Les sportifs, des stars médiatiques . . . . .	104
3.3.2	Un parfait exemple de visées de captation et d'information	105
3.3.3	Un procédé extra-sportif national . . . . .	108
<b>4</b>	<b>Le sport : influences et représentations corporelles</b>	<b>111</b>
4.1	État des lieux des pratiques physiques et sportives . . . . .	111

4.1.1	Selon l'âge des pratiquants . . . . .	111
4.1.2	Selon le genre des pratiquants . . . . .	112
4.2	Nouvelles pratiques mais concepts persistants . . . . .	115
4.2.1	Pour une réflexion philosophique du rapport au corps . .	115
4.2.2	De la rationalisation à la déshumanisation du corps hu- main . . . . .	117
4.3	Racialisation du corps du sportif . . . . .	118
4.3.1	Quelques athlètes dans l'histoire du sport . . . . .	119
4.3.2	Des illustrations contemporaines du racisme . . . . .	121
4.3.3	Trois cadres de réflexions . . . . .	124
 <b>II Problématisation pour une analyse des discours sportifs</b>		<b>129</b>
 <b>5 L'analyse du discours : théories, applications et implications</b>		<b>131</b>
5.1	L'analyse du discours, une science transversale . . . . .	131
5.1.1	Émergence d'une nouvelle discipline . . . . .	132
5.1.2	L'École française d'analyse du discours : engagement linguistique . . . . .	133
5.1.3	Le tournant « anthropologique » . . . . .	135
5.2	L'analyse critique du discours et les études discursives : enga- gement et ouvertures . . . . .	136
5.2.1	Tendances « anglo-saxonnes » . . . . .	137
5.2.2	L'analyse critique du discours . . . . .	138
5.2.3	Les études discursives . . . . .	139
5.3	Considérations indispensables liées au corpus . . . . .	141
5.3.1	Développements et rapports aux corpus . . . . .	141
5.3.2	Raisons méthodologiques . . . . .	144
5.3.3	Principes méthodologiques . . . . .	146
 <b>6 Pour un corpus de discours : récoltes, traitements et présentations</b>		<b>151</b>
6.1	La récolte de données : les bases de presse écrite et de télévision	152
6.1.1	Méthodes semi-automatiques textuelles : <i>Europresse</i> et <i>Factiva</i> . . . . .	152
6.1.2	L'INAthèque, archives de l'audio-visuel français . . . . .	157
6.2	Traitement des données et transcription : enjeux, normes et conventions . . . . .	159



6.2.1	Les enjeux des normes de transcriptions . . . . .	159
6.2.2	Normes et conventions de transcription . . . . .	160
6.3	Présentations des corpus majeurs traités . . . . .	161
6.3.1	Un match en direct... . . . . .	162
6.3.2	Presse écrite : BBB... . . . . .	163
6.3.3	Télévision et « petits » pays aux JO... . . . . .	164
<b>7</b>	<b>Réflexions pour une typologie des genres du discours</b>	<b>167</b>
7.1	Formations discursives et topiques du sport... . . . . .	168
7.1.1	Critères de définition . . . . .	168
7.1.2	Un topique du sport . . . . .	171
7.2	Les genres du discours . . . . .	175
7.2.1	État de l'art du concept . . . . .	175
7.2.2	La presse écrite française . . . . .	178
7.2.3	La télévision et deux (sous-)genres en particulier . . . . .	183
7.3	Tentatives d'approches typologiques... . . . . .	188
7.3.1	Considérations nécessaires . . . . .	188
7.3.2	Contraintes et limites . . . . .	190
7.3.3	Un exemple de représentation : la typologie des genres du discours d'information selon P. CHARAUDEAU . . . . .	197
<b>8</b>	<b>Corrélations langage et sport...</b>	<b>201</b>
8.1	Langage, langue et discours... . . . . .	201
8.1.1	Précisions préalables . . . . .	201
8.1.2	Langage ou code . . . . .	203
8.1.3	Pour une méta- considération ? . . . . .	203
8.2	Dialecte social et registres particuliers... . . . . .	204
8.2.1	Définitions . . . . .	205
8.2.2	Une dialectique possible du dialecte ? . . . . .	206
8.2.3	Sport et registre langagier . . . . .	208
8.3	Notion de langue de spécialité... . . . . .	216
8.3.1	Définitions . . . . .	216
8.3.2	de spécialité VS. spécialisé . . . . .	218
8.3.3	Banalisation / standardisation du discours sportif . . . . .	220

<b>III Problématiques appliquées à la recherche</b>	<b>223</b>
<b>9 Nation, ethnicité et race...</b>	<b>225</b>
9.1 Le socle de l'État et l'identité nationale . . . . .	225
9.1.1 Nation : fondement identitaire collectif... . . . . .	226
9.1.2 La notion de communauté comme structure cohésive spécifique . . . . .	228
9.1.3 La nation française : des principes complexes . . . . .	229
9.2 Ethnicité et Race : notions délicates et précisions indispensables	232
9.2.1 Histoire d'un concept et de pratiques . . . . .	233
9.2.2 Que faire du mot « race » ? . . . . .	236
9.2.3 Précisions nécessaires à propos des usages de <i>race</i> et <i>ethnicité</i> . . . . .	241
9.3 Ethnicité/race et nation : implications tacites et reconnaissances difficiles . . . . .	243
9.3.1 Une dialectique possible . . . . .	243
9.3.2 Vers des racialisations nationales . . . . .	244
9.4 Sport, Nation et Racialisation : la triade identitaire des foules .	246
9.4.1 Illustrations d'hier et d'aujourd'hui . . . . .	247
9.4.2 Considérations théoriques liées au racisme . . . . .	255
9.4.3 Le racisme : une évidence complexe . . . . .	257
<b>10 Dialectique du Même et de l'Autre dans une visée sportive...</b>	<b>267</b>
10.1 Fondements théoriques de la dialectique du Même et de l'Autre	267
10.1.1 Principes fonctionnels . . . . .	267
10.1.2 Représentations linguistiques . . . . .	269
10.2 Applications : études de l'ethnonyme <i>Black</i> . . . . .	271
10.2.1 Considérations liées à la nomination identitaire média- tique . . . . .	271
10.2.2 Recherches appliquées en lexicographie : l'entrée <i>Black</i> .	272
10.2.3 Identification : <i>Black</i> en tant qu'hyponyme ou un rap- port d'inclusion . . . . .	275
10.3 Enquête ethnographique : image de soi et image de <i>Black</i> . . .	279
10.3.1 Cadres et terrain de l'enquête . . . . .	279
10.3.2 Un emprunt linguistique dans l'ontogénèse... . . . .	281
10.3.3 <i>Race et histoire...</i> de couleur : réflexions sur le métissage	283

<b>11 Discours footballistiques et catégorisations ethno-raciales...</b>	<b>289</b>
11.1 Prédication : principes généraux et spécificités sportives . . . . .	290
11.1.1 La prédication . . . . .	290
11.1.2 La prédication « sportive » du direct en télévision . . . . .	292
11.1.3 La prédication nominale « sportive » . . . . .	294
11.2 Catégorisation : principes et particularités . . . . .	299
11.2.1 La catégorisation comme procédé . . . . .	300
11.2.2 Le cas de la catégorisation raciale . . . . .	303
11.2.3 Cas particuliers: des chromonymes et mélanymes . . . . .	305
11.2.4 Applications au domaine sportif . . . . .	321
11.3 Football : des clubs pour la nation . . . . .	324
11.3.1 Gentilé et nationalité : un niveau d'inclusion . . . . .	324
11.3.2 Ville et club : vers un dénominateur commun . . . . .	327
11.3.3 Équipe et joueurs : singulier contre pluriel . . . . .	329
11.3.4 Couleurs : un identification « primaire » . . . . .	330
<b>IV Analyses sur corpus</b>	<b>333</b>
<b>12 <i>Black Blanc Beur</i> : un pays à l'image de son équipe de football</b>	<b>335</b>
12.1 Cadres socio-historiques : émergence et développements . . . . .	335
12.1.1 Naissance de l'expression <i>BBB</i> . . . . .	336
12.1.2 France 98: une équipe et une génération? . . . . .	341
12.2 Éléments, néologismes, agencement: réflexions... . . . . .	343
12.2.1 Lexicographie des éléments constitutifs... . . . . .	343
12.2.2 Quand l'intégration laisse des marques: les guillemets . . . . .	347
12.3 Figement: idéologie et formule... . . . . .	350
12.3.1 Étude d'un figement... . . . . .	350
12.3.2 Expression métissée pour un métissage « raté » . . . . .	352
12.3.3 La notion de <i>formule</i> appliquée à <i>BBB</i> . . . . .	356
<b>13 Sports d'hiver, sports divers ?</b>	<b>367</b>
13.1 JO d'Hiver: cadre et références... . . . . .	368
13.1.1 Définitions générales et descriptions... . . . . .	368
13.1.2 Idéal olympique: concept et mises en discours . . . . .	369
13.2 <i>Les bronzés ne font pas du ski</i> . . . . .	373
13.2.1 Éléments de stéréotypisation de la différence... . . . . .	373

Thème et position(nement) . . . . .	375
Présentation — Définition . . . . .	380
Possession . . . . .	382
13.2.2 Enjeux et illustrations des dénominations identitaires... .	383
13.2.3 Le nom propre et les formes de représentations discursives de l'Autre . . . . .	392
13.3 Bobsleigh: OGNI pour des concurrents difficilement identifiables... .	401
13.3.1 Paradigmes désignationnels expressions d'une prudence à nommer... . . . . .	402
13.3.2 Thématization et actance dans la stéréotypisation discursive... . . . . .	410
<b>V Bilan</b>	<b>419</b>
<b>14 Pour conclure</b>	<b>421</b>
14.1 Retours préalables sur l'objet de recherche et les méthodes . . . . .	421
14.1.1 Retour sur l'objet de recherche . . . . .	421
14.1.2 Retour sur les méthodes : un problème de format? . . . . .	423
14.1.3 Éléments marquants de la recherche . . . . .	424
14.2 Ouvertures et perspectives de réflexion . . . . .	426
14.2.1 Le genres discursifs : une perspective interdisciplinaire . . . . .	427
14.2.2 L'interaction avec l'image . . . . .	428
14.2.3 Rôle social de chercheur . . . . .	429
<b>Bibliographie linguistique</b>	<b>433</b>
<b>Références : nation, ethnie</b>	<b>451</b>
<b>Références sur le sport</b>	<b>463</b>
<b>Index des notions</b>	<b>471</b>
<b>Index des auteurs cités</b>	<b>475</b>
<b>Table des figures</b>	<b>481</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>483</b>

Table des matières	485
--------------------	-----

## Tome II. — Annexes

<b>A Éléments d'illustrations à la théorie et à la problématique</b>	<b>503</b>
A.1 Couleurs et Nations . . . . .	503
A.1.1 Préférence nationale pour l'information sportive . . . . .	503
A.1.1.1 « Grosjean le favori » . . . . .	503
A.1.1.2 <i>Et surtout il est français</i> . . . . .	504
A.1.2 Nombre de Blacks en équipe de France de football . . . . .	505
A.1.2.1 « “Harkis sous-hommes” : Georges Frêche re- laxé par la cour de cassation » » . . . . .	505
A.1.3 Lemaître, sprinteur <i>blanc</i> et français . . . . .	506
A.1.3.1 « Et si Lemaître... » . . . . .	506
A.1.4 <i>Français d'origine étrangère</i> . . . . .	507
A.1.4.1 « Mahyar Monshipour près du retour gagnant »	507
A.1.5 Des duos difficiles . . . . .	508
A.1.5.1 « Rush Hour 2 de Brett Ratner » . . . . .	508
A.1.5.2 « Notre choix 17.00 Disney Channel Zapping Zone - Apprendre en s'amusant. » . . . . .	509
A.1.5.3 <i>Duo plus dissemblable</i> . . . . .	510
A.1.6 Les « sorciers blancs » . . . . .	510
A.1.6.1 « Une saison en enfer » — Claude Le Roy . . . . .	510
A.1.6.2 « Bruno Metsu, du coeur à l'ouvrage » — Bruno Metsu . . . . .	513
A.1.6.3 « Troussier - “ Les Bleus, une marche supplé- mentaire ” » — Philippe Troussier . . . . .	515
A.2 Mélanymie . . . . .	518
A.2.1 Énumérations . . . . .	518
A.2.1.1 « Beurs, Blacks... La nouvelle vague » . . . . .	518
A.2.1.2 « Pour stopper le racisme, il faut se métisser » . . . . .	526
A.2.2 Nation = Couleur . . . . .	528
A.2.2.1 « Cinq hommes accusés d'avoir noyé un Malien. »	528
A.3 Corpus football européen . . . . .	529
A.3.1 Exemples de discriminations . . . . .	529
A.3.1.1 Le cas Baros . . . . .	529

A.3.1.2	Le cas Ouaddou . . . . .	531
A.3.2	Match Bayern de Munich - A.S. Saint-Étienne . . . . .	533
A.3.2.1	Rappel des normes de transcription . . . . .	533
A.3.2.2	Transcription . . . . .	535
A.4	Nom propre et football : Les <i>Diarra(s)</i> . . . . .	539
A.4.1	Le Diarra de Bordeaux . . . . .	539
A.4.2	Le Diarra de Bordeaux (2) . . . . .	539
<b>B</b>	<b>Corpus Black Blanc Beur</b>	<b>541</b>
B.1	Émergence de Black Blanc Beur . . . . .	541
B.1.1	« Les danseurs “Hip-Hop” deviennent des professionnels »	541
B.1.2	« 14 Juillet - Toulon divisé par la venue de Le Pen » . . .	545
B.1.2.1	<i>SOS Racisme &amp; Front National - 13/07/1995</i> .	545
B.1.2.2	<i>SOS Racisme &amp; Front National - 14/07/1995</i> .	547
B.1.2.3	« Les représentants de l’Etat évitent M. Le Pen à Toulon » . . . . .	549
B.1.2.4	« Bruno Mégret — “Ces gens-là n’ont plus rien à dire”. » . . . . .	551
B.1.3	« Culture - Certains groupes de Rap sont accusés d’être trop “violents”. » . . . . .	553
B.1.3.1	<i>Alliance Ethnik - 1995</i> . . . . .	553
B.1.3.2	<i>Alliance Ethnik - 1997</i> . . . . .	556
B.1.4	Black Blanc Beur : figement . . . . .	558
B.2	Black Blanc Beur 1998 . . . . .	558
B.2.1	« Une Coupe du monde pour les jeunes de banlieue. » . .	558
B.2.2	« Politique et ballon rond. Premier BBB foot 1998 jour de la demi-finale. » . . . . .	561
B.2.3	« Le Brésil vit un rêve français. » . . . . .	562
B.2.4	« Mondial - Des ministres heureux mais prudents sur France-Brézil. » . . . . .	564
B.2.5	« L’exploit des Bleus convertit la France au culte du bal- lon. » . . . . .	567
B.2.6	« Mondial - La France vibre pour ses Bleus “black blanc beur”. » . . . . .	568
B.2.7	« Coeur tricolore. » . . . . .	570
B.2.8	« La France voit la vie en bleu. » . . . . .	572

B.2.9	« France/Mondial - La joie déferle sur Paris. » . . . . .	574
B.2.10	« Les grands déçus moitié bleus, moitié jaunes. » . . . . .	576
B.2.11	« Le sport s'expose à l'hôtel de Lassay. » . . . . .	578
B.2.12	« Mondial-Réconciliation bleu-blanc-rouge et black-blanc- beur. » . . . . .	579
B.2.13	« Prévision des nouvelles sportives à 10H30 GMT. » . . . . .	581
B.2.14	« Prévision des nouvelles sportives à 15H30 GMT. » . . . . .	583
B.2.15	« Sur les Champs-Élysées, Paris dit « merci les Bleus ». » . . . . .	585
B.2.16	« Le monde entier salue la défaite du FN. » . . . . .	587
B.2.17	« Théâtre politique Xavier DURRINGER. » . . . . .	590
B.2.18	« Xavier Durringer surfe sur la réalité sociale et politique. »	591
B.2.19	« Ils sont champions du monde et la France chavire de bonheur avec eux — Jacques Chirac, star à la sortie du parking. » . . . . .	593
B.2.20	« « Le président de la République — “Nous sommes sur le bon chemin”. » . . . . .	593
B.2.21	« La nuit où Noyon a oublié d'être raciste. Le Mondial fut une parenthèse de fraternité. » . . . . .	596
B.2.22	« Vanité française. » . . . . .	599
B.2.23	« La banlieue, l'autre vainqueur du Mondial. » . . . . .	601
B.2.24	« La fête du 12 juillet est la rencontre magique du cou- rant né en décembre 1995 et d'un symbole adéquat. » . . . . .	604
B.2.25	« Rêve de collégiens. » . . . . .	606
B.2.26	« Fête du Front sur fond de guerre des chefs. » . . . . .	608
B.2.27	« Manifestations contre la fête des Bleu-blanc-rouge. » . . . . .	608
B.2.28	« La fête Bleu Blanc Rouge du Front National et la ma- nifestation anti-FN et la fête Techno — le face-à-face guerrier de deux France. » . . . . .	609
B.2.29	« Théâtre, danse et musiques des cités. » . . . . .	612
B.2.30	« Les manifestations de lycéens - Le lointain écho d'octobre 1990. » . . . . .	613
B.2.31	« La République du bon beur. Place de la République, émission-débat. France 2, 23h05. » . . . . .	615
B.2.32	« Vivre avec l'immigration irrégulière. » . . . . .	616
B.3	Terrain, support, questionnaire et résultats de l'enquête . . . . .	619
B.3.1	Terrain de l'enquête . . . . .	619

---

B.3.2	Support documentaire pour l'amorce de l'entretien . . .	620
B.3.3	Questionnaire-type CREPS . . . . .	620
B.3.4	Réponses . . . . .	621
<b>C</b>	<b>Corpus Albertville</b>	<b>627</b>
C.1	Extraits télévisés . . . . .	627
C.1.1	Extrait: Albert et le bob . . . . .	627
C.1.2	Extrait: Reportage équipe sénégalaise . . . . .	632
C.1.3	Extrait: Les Coubertins . . . . .	634
C.1.4	Extrait: Brahim Izdag, skieur marocain . . . . .	637
C.1.5	Extrait: Ouverture cérémonie . . . . .	639
C.1.6	Extrait: Ski résumé descente . . . . .	639
C.1.7	Extrait: Îles vierges . . . . .	641
C.1.8	Extrait: Bétisier d'Albertville . . . . .	643
C.1.9	Extrait: Samaranch et les quotas . . . . .	644
C.1.10	Extrait: Bob et Jamaïque . . . . .	647
C.2	Extraits de presse . . . . .	649
C.2.1	Lamine Gueye: « Le skieur des anneaux » . . . . .	649
C.2.2	Critique de l'olympisme . . . . .	651
C.2.3	Illustration de la politique des quotas olympiques . . . .	656
C.3	Extraits d'internet . . . . .	662
C.3.1	... <i>je suis</i> ... <i>je reste</i> . . . . .	662
	<b>Index des notions</b>	<b>667</b>
	<b>Index des auteurs cités</b>	<b>671</b>
	<b>Table des figures</b>	<b>677</b>
	<b>Liste des tableaux</b>	<b>679</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>681</b>





# Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnisation

## RÉSUMÉ

Ce travail a pour objet d'étudier les discours sportifs et leurs rapports avec la notion d'identité à partir d'un corpus médiatique réuni autour de deux événements : les derniers Jeux olympiques en France (Albertville 1992) et la dernière coupe du monde du XXe siècle (France 1998 et la victoire de l'équipe nationale). L'analyse est sémantique, syntaxique et argumentative puisque nous étudierons les phénomènes de constructions identitaires dans deux dimensions du discours, le niveau syntagmatique et le niveau dialogique. L'étude des productions de noms de sportifs, associées à leurs potentielles appartenances multiples (clubs, ville, nation, etc.), révèle une forte application du schéma dialectique du Même et de l'Autre. Dans son "écriture", le sport est proche du genre aristotélien de l'épidictique, mais ses glissements vers le délibératif sont fréquents dans les médias. La politique s'empare de plus en plus de ses spécificités (terminologiques, syntaxiques, prosodiques, etc.). Nous mettrons en avant des problèmes de confusions entre des critères de catégorisations, en particulier : confusion entre ethnicité et nation. A l'issue de cette recherche, la nomination des sportifs nous fait apparaître combien les confusions identitaires existent, mais se jouent à seulement quelques détails du discours.

## Sports discourses a prey to nationalisms and ethnicization

### ABSTRACT

This present research aims at studying sport discourses and their links with the notion of identity by the act of naming in the discursive construction of a sportman or sportwomen referent. Two major events are considered, the last two big events organized in France : the olympic Games of Albertville 1992 and the soccer world Cup 1998 (won by the French national team). It is particularly focused on the national and ethnic dimensions. Nationality and ethnicity are strongly linked in the imaginery representations of our official grouping. This study is syntactic, semantic and argumentative by analyzing both at syntagmatic and dialogical levels. Sports writings are usually close to the Aristotelian genre of epideictic but they tend to be more and more deliberative with some interests from the politics. They borrow some of its elements (terminology, syntax, prosody, etc.). Categorization is the link between the studies, confronting most of the time the dialectic of the Same and the Other by constant ingrouping ou outgrouping. This research leads to the conclusion that naming in sports discourses has a lot to tell about the confusions of identities but also about the complexity of social representations.

DISCIPLINE (CNU). — (07) Sciences du langage : linguistique et phonétique générales

#### *Mots-clés*

identité  
idéologie  
communication  
catégorisation

#### *Keywords*

identity  
ideology  
communication  
categorization